

Revue transatlantique d'études suisses

6/7 · 2016/17

Diglossies suisses et caribéennes

Retour sur un concept (in)utile

Manuel MEUNE, Katrin MUTZ



Université de Montréal

Revue transatlantique d'études suisses
6/7.2016/17

Éditeurs:

Manuel Meune (manuel.meune@umontreal.ca)
Katrín Mütz (katrin.muetz@uni-bremen.de)

Directeur de la revue: Manuel Meune

© 2017 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues du monde
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X

SOMMAIRE

Avant-propos / Vorwort p. 5

Manuel MEUNE / Katrin MUTZ, « Les hauts et les bas de la diglossie: quelques perspectives transatlantiques » p. 7-12

Manuel MEUNE / Katrin MUTZ, « Höhen und Tiefen der Diglossie: einige transatlantische Perspektiven » p. 13-19

1. Le contexte suisse p. 21

Raphael BERTHELE / Magalie DESGRIPPES, « À quoi (bon) cantonner les dialectes? L'allemand, ses standards et ses dialectes dans le débat politico-linguistique en Suisse » p. 23-37

Rebekka STUDLER, « Diglossia or bilingualism: High German in German-speaking Switzerland from a folk linguistic perspective » p. 39-57

Manuel MEUNE, « Continuum dialectal, diglossie et bilinguisme. Les représentations des parlers alémaniques et de l'allemand standard dans la région bâloise » p. 59-86

Helen CHRISTEN, « 'Grü(e)zi' trifft 'Grüss Gott'. Unter welchen Bedingungen in der Deutschschweiz (doch) Hochdeutsch gesprochen wird » p. 87-102

Josianne VEILLETTE, « Dynamiques de cohabitation et relations asymétriques entre groupes linguistiques en terre fribourgeoise: la diglossie, une question secondaire? » p. 103-121

Claudine BROHY, « 'Le suisse-allemand, ça s'apprend pas, ça s'acquiert'? Suivre des cours de dialectes alémaniques à l'Université de Fribourg » p. 123-136

Natalia BICHURINA, « Entre transformation et disparition de la diglossie: les dynamiques bilingues dans la transmission du francoprovençal en Suisse et en Vallée d'Aoste »..... p. 137-154

2. Le contexte caribéen p. 155

Darline COTHIERE, « Le créole et le français en Haïti: peut-on encore parler de diglossie? » p. 157-164

Hugues SAINT-FORT, « Bourdieu plutôt que Ferguson. Le 'marché linguistique' haïtien: fonctionnement, idéologie, avenir » p. 165-176

Michel DEGRAFF, « La langue maternelle comme fondement du savoir. L'Initiative MIT-Haïti: vers une éducation en créole efficace et inclusive » p. 177-197

Robert BERROUËT-ORIOU, « Das Recht auf die Muttersprache in einem nicht-monolingualen Land: eine Bilanz über die Unterrichtssprachen in Haiti » p. 199-211

Émilie URBAIN, « Hiérarchisation des langues et des locuteurs: différenciation sociale et discours sur la langue dans la francophonie louisianaise depuis la Guerre de Sécession » p. 213-234

Stéphane TÉROSIER, « Apprendre une L3 dans le contexte diglossique de la Martinique: rôle mineur pour langue minorée » p. 235-252

Alan CRANSHAW, « Shifting diglossia on Curaçao. Perceptions of Papiamentu speakers educated in Dutch » p. 253-265

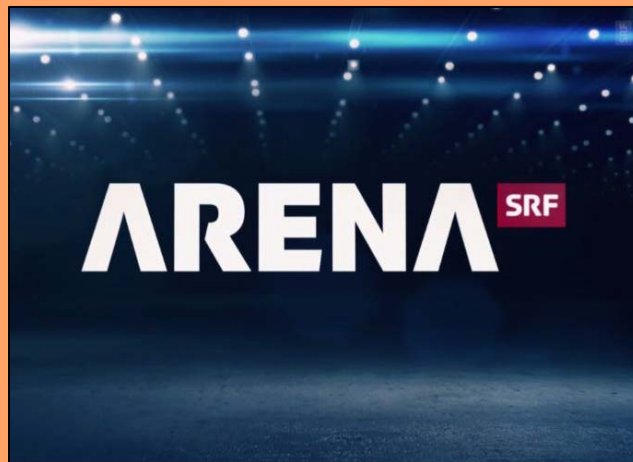
Caroline PATZELT, « Zwischen traditioneller Umgangssprache und Lingua France der Migranten: Zum Status des Créole im pluilingualen Französisch-Guayana » p. 267-287

Katrin MUTZ, « Diasporische Diglossie am St.-Lorenz-Strom? Sprachverhalten und Sprach-einstellungen von Montrealern haitianischer Herkunft » p. 289-311

3. Épilogue p. 313

Manuel MEUNE, « De la visibilité des langues en contexte de bilinguisme diglossique: le paysage linguistique à Port-au-Prince et à Bâle »..... p. 315-350

Avant-propos / Vorwort



Avant-propos

Les hauts et les bas de la diglossie: quelques perspectives transatlantiques

Voilà déjà plus de soixante ans que le concept de 'diglossie' a fait florès sous l'impulsion des linguistes Charles Ferguson et Joshua Fishman. Lorsqu'il est question de ce terme, de nombreux textes continuent de citer les deux articles fondateurs de 1959 et 1967. On peut y voir à la fois le signe que le concept, tout imparfait qu'il peut être, reste utile, mais aussi le signe qu'il reste trop peu répandu hors des cercles de linguistes pour être utilisé sans référence à ses 'créateurs' – et que son utilité est donc restée limitée.

Un concept évolutif et des contextes changeants

À l'origine, le concept par lequel Ferguson souhaitait insister sur la répartition fonctionnelle entre langue formelle surtout écrite (high variety) et langue orale utilisée en situation informelle (low variety) s'appliquait à quatre contextes et quatre couples de langues apparentées, en particulier sur le plan lexical: 1) le français et le créole en Haïti; 2) l'allemand standard et le suisse-allemand en Suisse; 3) l'arabe littéraire et l'arabe dialectal dans le monde arabophone; 4) la 'langue pure' (la katharevousa) et la 'langue populaire' (la démotique) dans le monde grec. Le terme 'diglossie' avait ensuite été élargi par Fishman à des couples de langues non génétiquement liées, avant d'être appliqué à des contextes linguistiques très variés. Le terme a aussi été critiqué, pour deux raisons principales:

1) son application semble difficile à mesure que certains contextes diglossiques se révèlent plus complexes – statut politique ambigu ou co-officialité des langues; présence de langues tierces; 'conquête de l'écrit' par la 'langue basse' et prestige accru (après une standardisation ou de façon spontanée dans la communication électronique); accès plus facile à la 'langue haute' sous sa forme orale dans certains médias modernes, etc.;

2) une situation linguistique de type diglossique peut être perçue comme 'moins digne', en particulier à cause des concepts de high variety et low variety qui, symboliquement, semblent maintenir en état d'infériorité les variétés linguistiques historiquement moins prestigieuses (ainsi que leurs locuteurs) et figer les perceptions en suggérant que la standardisation ou l'officialisation d'une 'langue basse' n'est ni possible ni souhaitable. Dans cette perspective, la 'diglossie' n'est qu'une forme de bilinguisme dans laquelle l'emploi des deux langues suit des règles particulières, et le désir de remplacer le terme par un autre peut traduire une approche performative visant à modifier la réalité sociolinguistique.

On retrouvera dans les contributions qui suivent certaines de ces critiques, mais on se demandera aussi s'il n'existe pas une façon neutre et désidéologisée d'utiliser le concept de 'diglossie', dès lors qu'on a affaire, dans une société donnée, à l'utilisation de deux systèmes linguistiques ayant chacun un statut sociopolitique différent – que ces langues soient maîtrisées par l'ensemble de la population ou non. Ceci ne signifie toutefois pas qu'un contexte diglossique ne peut pas – comme toute forme de coexistence linguistique – évoluer et faire l'objet de nouveaux aménagements. En tout état de cause, le constat de diglossie ne doit être vu comme une injonction à pérenniser celle-ci, en même temps que les rapports sociaux qu'elle traduit.

Le créole entre spécificité et normalité

Ce numéro de la Revue transatlantique d'études suisses est pensé un peu comme un retour aux sources, au sens où il est rare qu'on se penche conjointement sur les contextes qui ont jadis permis à Ferguson de développer son approche. Nous ne pouvons ici traiter de l'arabe et du grec, mais nous souhaitons comparer les contextes suisse et caribéen. A priori, il y a peu de choses en commun entre la situation sociolinguistique de la Suisse et celle – du reste très diversifiée – de la Caraïbe, comprise dans un sens large qui englobe à la fois l'Arc antillais et certaines régions côtières du continent américain, autour du

golfe du Mexique et au-delà (Plateau des Guyanes). Les créoles, ceux qui ont le français comme base lexicale tout comme les autres, sont le fruit du système esclavagiste (lié à l'économie de plantations) et du choc entre les langues coloniales et diverses langues africaines. Si les locuteurs de créoles à base française évoquent souvent leur créole en le rapprochant résolument du français (ceux de Sainte-Lucie ou de la Dominique parlent parfois de broken French), les créoles dont il sera surtout question ici (haïtien, martiniquais, louisianais et guyanais) sont généralement considérés par les linguistes non pas comme des dialectes du français, mais comme des langues distinctes à l'évolution unique. Les structures grammaticales semblent en effet se distinguer aussi bien du substrat que constituent les langues des Africains déportés (langues dont il semble ne rester que très peu de traces) que du superstrat qu'est le français (qui fournit à lui seul près de 90 % du matériau lexical).

Cependant, la question de savoir dans quelle mesure les langues créoles, du point de vue typologique, constituent un groupe linguistique distinct reste très controversée parmi les chercheurs créolistes – sachant que dans la linguistique traditionnelle, la grammaire constitue l'élément central qui permet de définir les différents types de langue. La question connexe de la filiation généalogique est tout aussi controversée: les langues créoles à base romane sont-elles ou non 'filles' des langues romanes? Seraient-elles donc des langues 'néo-romanes', de la même façon que les langues romanes sont parfois qualifiées de langues 'néo-latines'? Si l'on se penche sur quelques ouvrages de référence récents en linguistique romane, l'image qu'on obtient est assez contrastée – au sein même de la recherche dans les universités germanophones. Gabriel et Meisenburg (2007, 59)¹ voient ainsi dans les langues créoles un « type linguistique particulier », mais Bossong (2008, 30)² tend à les classer dans la même famille que leurs langues d'origine respectives, et il enrichit la famille traditionnelle des langues romanes en leur adjoignant un groupe linguistique 'créolo-roman' (« Kreol-Romanisch »). Quant à Glessgen (2008, 52),³ il distingue, d'une part, les langues romanes « proprement dites » et, d'autre part, les langues créoles à base romane. Pour lui, l'étude de ces derniers relève de la linguistique générale plutôt que de la linguistique romane, en raison des différences d'ordre typologique entre les créoles et les langues qui fournissent la base lexicale (français, portugais ou espagnol).

Au-delà des aspects strictement linguistiques, certains spécialistes de créole décèlent une dimension politique ou idéologique dans le traitement des créoles comme objets 'exotiques' appartenant à une classe typologique 'à part' au motif que leur contexte de naissance est particulier, et s'étonnent que les créoles à base romane ne fassent généralement pas partie de la famille 'officielle' des langues romanes. Michel DeGraff fait valoir qu'historiquement, la catégorisation des langues telle qu'elle a été conçue en Europe reflète la hiérarchisation plus ou moins latente des peuples et des cultures. Si ce statut d'exception attribué aux créoles n'est sans doute pas sans effets sur leur perception comme 'langues inférieures', tant chez les locuteurs que chez les non-locuteurs de créole, les langues créoles peuvent néanmoins également être un symbole identitaire central et positif, en raison de leur fonction de véhicule par excellence de l'histoire complexe – et souvent douloureuse – des divers peuples caribéens.

Créole vs suisse-allemand: parallèles et différences d'ordre historique

Quoi qu'il en soit, face au créole, le suisse-allemand, si particulier soit-il, n'apparaît pas comme le symbole par excellence d'une expérience unique dans l'histoire de l'humanité. De plus, son histoire est beaucoup plus ancienne et les conditions de sa naissance sont plus difficiles à dater. Contrairement, par exemple, au créole haïtien, le suisse-allemand n'est habituellement pas perçu par les linguistes comme une langue distincte dont les amarres auraient été rompues avec une 'langue mère' – comme ce peut être le cas du néerlandais, historiquement lié aux dialectes bas-allemands. Ceci n'empêche toutefois pas les locuteurs de suisse-allemand de considérer celui-ci parfois comme une 'langue à part entière' plutôt que comme un dialecte de l'allemand, car dans ce cas comme dans tant d'autres, les logiques identitaires et les représentations linguistiques des 'profanes' ne coïncident pas forcément avec le discours des scientifiques (lui-même hétérogène) sur les critères de catégorisation des langues. En termes linguistiques, le dialecte alémanique de Suisse se présente comme un ensemble de parlers appartenant au domaine de l'allemand supérieur (Oberdeutsch); il est marqué par l'appartenance séculaire à un ensemble politique qui lui a assuré une

¹ Gabriel, Christoph/Meisenburg, Trudel, 2007, Romanische Sprachwissenschaft, Stuttgart: UTB.

² Bossong, Georg, 2008, Die romanischen Sprachen. Eine vergleichende Einführung, Hamburg: Buske.

³ Glessgen, Martin-Dietrich, 2008, Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane, Paris: Colin.

certaine cohésion et pérennité, la Confédération suisse – tandis que plus au nord, en particulier sous l'impulsion de Luther, se constituait une langue devenue peu à peu la langue écrite commune de l'espace germanophone.

Si les sociétés diglossiques sont nombreuses dans les Caraïbes, elles deviennent rares en Europe occidentale, et la Suisse, avec sa diglossie très dynamique, fait figure d'exception. De ce point de vue, la petite république alpine (41 285 km²) se rapproche donc tout particulièrement d'Haïti, petite république antillaise (21 750 km², soit un tiers de l'île d'Hispaniola) sur laquelle il convient d'insister. Certes, il existe des différences notables entre les deux contextes. Ainsi, l'éventuelle fin de la diglossie en Haïti, à laquelle aspirent ceux qui souhaitent que le créole devienne une 'vraie langue officielle', voire la seule, peut être interprétée comme un désir de mener à son terme la décolonisation, alors que la question diglossique, en Suisse, ne peut se poser dans les mêmes termes. Car si la Suisse s'enorgueillit d'être l'une des démocraties européennes les plus stables depuis 1848, tout autant qu'Haïti se montre fière d'être devenue en 1804 la première république indépendante noire, il importe de rappeler qu'Haïti la révolutionnaire, après sa victoire sur les troupes napoléoniennes, a été ignorée et isolée par les puissances occidentales. La France, après s'être enrichie grâce au travail de la main-d'œuvre servile de la 'Perle des Antilles', a fait payer au prix fort leur indépendance aux Haïtiens, leur extorquant sous la menace d'une nouvelle invasion des sommes colossales pendant plus d'un siècle.

Tout cela a longtemps hypothéqué les possibilités d'essor d'Haïti et explique en partie ses difficultés actuelles, mais cela n'a pas bridé la créativité et l'effervescence culturelle d'une société irriguée par le créole. Et même si l'élite dirigeante a transmis jusqu'à aujourd'hui l'ancienne langue coloniale, le français, et que les intellectuels haïtiens, reconnus dans la francophonie, ont grandement contribué à sa richesse, le créole est aujourd'hui beaucoup plus vivant en Haïti que dans les territoires caribéens restés dans le giron de la France – Martinique, Guadeloupe et Guyane. L'appartenance au 'monde francophone' ne peut donc s'y faire sur le même mode que dans des sociétés désormais largement marquées par la primauté du français comme langue (co-)maternelle (Suisse romande et Québec, mais aussi, dans une moindre mesure, régions et départements français des Amériques).

La Suisse, bien que relativement pauvre à certaines périodes de son histoire, est devenue aux 19^e et 20^e siècles un pays très prospère. Mais alors qu'en Allemagne et en Autriche, les dialectes régionaux s'estompaient à mesure que progressait l'alphabétisation, la partie germanophone de la Suisse a maintenu une pratique vivante des parlers alémaniques, tout en ne se coupant pas de l'allemand standard dont elle partage l'usage écrit (et parfois oral) avec d'autres pays. Certes, les liens avec l'Allemagne sont complexes et les Suisses déplorent parfois leur statut périphérique ou 'exotique' au sein de l'espace germanophone, mais ils semblent par ailleurs y trouver leur compte. Et si le suisse-allemand est vu comme la langue de l'authenticité, la participation des Suisses à la culture écrite de l'espace germanophone est si ancienne et si centrale que personne ne songe à la penser en termes de (dé)colonisation, comme ce peut être le cas dans des sociétés post-esclavagistes.

„Le point“ vs. „Arena“: un exemple en provenance du monde médiatique

Les lectrices et lecteurs qui connaissent mieux un contexte que l'autre pourront se faire leur propre idée des différences et ressemblances entre les espaces helvétique et caribéen et du bien-fondé de la comparaison. Tenons-nous-en ici à un seul exemple, celui d'émissions télévisées proposant des discussions sur des sujets politiques ou sociétaux en Suisse allemande et en Haïti: 'Arena', émission phare de la chaîne publique suisse DRS, qui propose un débat hebdomadaire, et 'Le point', émission quotidienne de la chaîne haïtienne Télé Métropole, dont la forme oscille entre le débat et l'interview.¹ Comme de très nombreuses émissions radiodiffusées ou télédiffusées en Suisse allemande et en Haïti, 'Arena' et 'Le point' sont respectivement en dialecte et en créole (sauf, rarement, lorsqu'un interlocuteur ne parle qu'allemand standard ou français), mais elles sont toutes les deux caractérisées, en début d'émission, par un passage ritualisé de la 'langue haute' à la 'langue basse'. Dans l'émission 'Arena', une voix off présente en allemand standard le thème de la soirée ainsi que les personnes qui en débattront, mais dès que l'animateur du débat prend la parole, tout se passe en dialecte. Pour 'Le point', le procédé est un peu différent, mais le résultat est semblable. C'est l'intervieweur lui-même qui présente, en français, le thème du débat, puis les invités disent

¹ www.metropolehaiti.com/metropole/lepoint.php (v. p.ex. 27 oct. 2016: www.youtube.com/watch?v=620LF6hUeSk); www.srf.ch/sendungen/arena/ (v. p.ex 3 mars 2017: www.srf.ch/sendungen/arena/rentenreform-auf-der-kippe).

à leur tour quelques mots en français, en général pour remercier leur hôte de l'invitation, et tout le reste se poursuit en créole. Très souvent, le changement de langue s'opère dès les présentations terminées; parfois il faut attendre quelques minutes pour que le changement de langue soit effectif (ce qui n'exclut pas quelques courts épisodes de code switching ou de code mixing par la suite).

On ne peut guère conclure ici que le recours à l'allemand standard ou au français a pour but d'éviter d'exclure ceux qui ne connaissent pas le suisse-allemand ou le créole (par exemple des auditeurs ou téléspectateurs étrangers), puisqu'ils ne comprendront de toute façon pas le reste de l'émission. La fonction du recours à la 'langue haute' semble être uniquement de rappeler le cadre de référence de la vie sociale et politique, de prendre acte de la réalité diglossique, par un rituel dans lequel se reconnaîtront les citoyennes et citoyens (qui ont intériorisé certaines règles du fonctionnement linguistique de la société), avant que tous puissent s'adonner pleinement à 'l'illusion d'unilinguisme'. Dans le cas haïtien, où le changement de code est opéré par la même personne, sans voix hors champ, et s'agissant d'une chaîne de radiotélévision réputée plus élitiste ou intellectuelle, on peut aussi y voir un refus d'assumer complètement le statut d'égalité en dignité de la 'langue basse', un certain habitus de classe, une volonté d'asseoir symboliquement un pouvoir social en montrant qu'on est en mesure non seulement de comprendre, mais aussi de parler l'autre langue – dans ce que Bourdieu appelle la lutte pour la distinction.

Structure du présent numéro

Cet exemple tiré du monde médiatique – un domaine qui mériterait de faire l'objet d'études comparatives systématiques –, n'est qu'un exemple parmi ceux qu'on pourrait donner pour illustrer la richesse de la mise en parallèle des sociétés diglossiques. Dans ce numéro double de la Revue transatlantique d'études suisses, nous présenterons sept articles sur le contexte suisse et neuf sur le contexte caribéen, avant de terminer par un épilogue permettant de comparer plus en profondeur certains aspects des espaces linguistiques étudiés.

Le volet suisse

Le premier volet est donc consacré à la notion de 'diglossie' en Suisse, principalement en Suisse germanophone, mais avec une extension vers la Suisse francophone, où la langue de communication orale a longtemps été – et est encore parfois – la francoprovençal.

Dans le premier article, Raphaël BERTHELE et Magalie DESGRIPPES, pour mieux saisir les spécificités du couple allemand/suisse-allemand, évoquent les fonctions parfois contradictoires associées aux dialectes alémaniques (expression de l'authenticité locale, menace pour la concorde entre Confédérés), ainsi que certains scénarios – peu probables – concernant leur évolution (standardisation, élimination du domaine public). Ils soulignent aussi que la célébration de la diversité linguistique, sélective, ne légitime pas ces dialectes de la même façon que, par exemple, les variétés du romanche.

Rebekka STUDLER relève ensuite les lacunes dans l'applicabilité du concept de 'diglossie' à la Suisse alémanique en partant du point de vue de la linguistique profane. Elle analyse ainsi les opinions des participants à une enquête concernant les aspects traditionnellement associés à la diglossie, qu'il s'agisse de prestige ou de répartition fonctionnelle entre les deux formes de langue allemande.

Manuel MEUNE décrit quant à lui les perceptions de la situation diglossique chez des conseillers communaux de Suisse du Nord-Ouest, qu'il s'agisse du Hochdeutsch ou des dialectes du continuum alémanique transnational. Malgré l'évolution de la dynamique entre les différentes variétés dans les médias ou la communication électronique, le concept de 'diglossie' lui paraît encore opérationnel, puisqu'aux yeux de beaucoup, l'allemand standard conserve le statut de seule langue écrite véritablement commune.

Dans la contribution suivante, Helen CHRISTEN présente l'une des rares études empiriques sur l'utilisation de l'allemand standard et du dialecte dans la vie quotidienne. En analysant des conversations téléphoniques enregistrées par des centres d'appel d'urgence, elle montre que l'allemand standard n'est utilisé que pour s'adresser à des personnes dont il est clair que la langue première n'est pas un dialecte suisse-allemand, mais que ceci ne signifie pas un passage 'définitif' à l'allemand standard, en raison des 'signes d'appartenance' que l'usage ponctuel du dialecte permet d'adresser.

Josianne VEILLETTE se penche pour sa part sur deux communes bilingues du canton de Fribourg, l'une à majorité francophone, l'autre à majorité germanophone, afin de voir dans quelle mesure la situation diglossique des Suisses allemands influence les perceptions réciproques en vigueur dans les deux communautés linguistiques. Elle conclut que la présence conjointe du dialecte et de l'allemand standard est finalement secondaire dans les rapports asymétriques et parfois conflictuels qui opposent francophones et germanophones.

Toujours à propos du canton de Fribourg, Claudine BROHY aborde la question de l'apprentissage d'un dialecte alémanique par les Romands (qui ont souvent une représentation négative de 'leurs' parlers vernaculaires historiques, francoprovençaux), et elle présente les résultats d'une recherche effectuée dans le cadre d'un cours de suisse-allemand à l'Université de Fribourg, exposant les motivations et besoins des étudiant-e-s.

Dans l'article qui clôt le volet suisse, Natalia BICHURINA quitte le monde germanophone pour se pencher sur la diglossie entre francoprovençal et français (ou italien) dans les cantons du Valais, de Fribourg et de Vaud – ainsi qu'en Vallée d'Aoste. Afin d'analyser les usages, représentations et modes de transmission de la langue, elle recourt aux notions – apparues dans les études créoles – de 'focalisation' et de 'diffusion' de la langue, qui lui permettent de se fonder à la fois sur des phénomènes linguistiques observables sur le terrain et sur les représentations véhiculées par les locuteurs.

Le volet caribéen

Le volet caribéen s'ouvre par quatre articles sur Haïti, pays des Grandes Antilles qui demeure incontournable pour réfléchir aux particularités du rapport entre langue, territoire et politique dans les Caraïbes.

Dans la première contribution, Darline COTHIÈRE rappelle que l'officialisation du créole haïtien en 1987 a marqué une étape décisive dans sa valorisation et dans son développement interne aux côtés du français – langue officielle de facto depuis 1804. Tout en relativisant la pertinence du concept de 'diglossie' dans la situation sociolinguistique haïtienne, elle remarque aussi que malgré les évolutions récentes, le bilinguisme créole-français reste plus symbolique qu'effectif, puisque la maîtrise de ces deux langues n'est partagée que par une très faible partie de la population.

Hugues SAINT-FORT poursuit la réflexion en se fondant sur le concept bourdieusien de 'marché linguistique', selon lui plus pertinent, s'agissant d'Haïti, que le terme 'diglossie', lequel implique que chacun connaît les deux codes en présence. Constatant que le créole reste peu utilisé à l'écrit, il insiste sur les rapports de force inégalitaires qui maintiennent en état de dépendance les unilingues créolophones, alors que les bilingues maîtrisent le jeu social en profitant du capital culturel associé au français. Il appelle de ses vœux un rééquilibrage de la situation (partiellement) diglossique par le recours accru au créole dans l'administration et à l'école.

Michel DEGRAFF, contestant lui aussi la justesse du concept de 'diglossie' dans le cas haïtien, aborde les modalités de démocratisation de l'éducation. Prônant l'utilisation du créole, langue maternelle de la plupart des Haïtiens, comme principale langue d'enseignement, ainsi qu'une pédagogie interactive s'appuyant sur une technologie moderne, il décrit l'Initiative MIT-Haïti, qui vise à améliorer en particulier l'enseignement des sciences et des technologies, dans l'espoir de garantir à tous l'accès à une éducation de qualité et de mettre fin à une longue histoire d'exclusion sociale.

Robert BERROUËT-ORIOU aborde ensuite la question de la coexistence des langues en Haïti par le biais des 'droits linguistiques', qu'il s'agisse du 'droit à la langue maternelle' (donc au créole) ou du 'droit à la langue' (c'est-à-dire au patrimoine tant créolophone que francophone). Il plaide pour un aménagement qui généraliserait l'usage du créole dans le système scolaire, mais à parité statutaire avec le français. Il souhaite qu'une nouvelle législation favorise la convergence entre les deux langues pour garantir un accès général à un patrimoine véritablement bilingue.

Avec la contribution d'Émilie URBAIN, nous nous tournons ensuite vers la Louisiane – dont l'histoire est en partie liée à celle d'Haïti. À partir d'un corpus de presse louisianaise de la fin du 19^e siècle, l'auteure analyse les discours sur différents types de créole et de français, et observe la façon dont la légitimité prêtée aux différentes variétés linguistiques reflète la hiérarchisation des locuteurs de ces variétés – dont certains incarnent un fonctionnement diglossique qui va à l'encontre de l'idéologie dominante du monolinguisme.

Après cette incursion continentale, le propos revient vers les îles caribéennes, plus précisément vers les Petites Antilles. Stéphane TÉROSIER étudie les influences respectives du français et du créole dans le processus d'acquisition de l'anglais comme langue seconde en Martinique. Il fait valoir que dans le contexte diglossique de l'île, le postulat d'une disponibilité égale des langues sources doit être relativisé par la prise en compte du prestige associé à chacune d'elles. Son étude révèle en effet une influence quasi exclusive du français dans ce processus, qui s'explique par une désactivation du créole martiniquais en contexte d'apprentissage, précisément en raison des contraintes sociétales liées à la diglossie.

Nous transportant des îles du Vent aux îles Sous-le-Vent, l'article d'Alan CRANSHAW aborde la situation linguistique de Curaçao. Cette île où cohabitent un créole peu connu en dehors du monde des créolistes, le papiamentu, et une langue coloniale souvent oubliée, le néerlandais, relève à la fois de la diglossie et du bilinguisme, car l'usage des deux langues évolue rapidement depuis que le papiamentu dispose d'une orthographe officielle et d'une présence accrue en contexte scolaire. L'auteur, qui a mené quinze entretiens, évoque les compétences linguistiques et les contextes d'utilisation de chacune des langues, mais aussi les souhaits en matière de langue d'instruction – question cruciale dès lors qu'on envisage le passage de la diglossie à un bilinguisme équilibré.

Dans une deuxième exploration des terres continentales de l'espace caribéen, cette fois sur les côtes de l'Amérique du Sud, Carolin PATZELT réfléchit aux notions de 'diglossie' et de 'continuum dialectal' à propos de la situation du français et du créole en Guyane. Elle conclut que le concept de diglossie y est inopérant parce que le créole guyanais s'est vu attribuer de nouvelles fonctions à mesure qu'apparaissaient divers parlers identitaires interlectaux, et parce que le rapport entre les langues qu'on parle en Guyane (créole guyanais, autres langues créoles, français et portugais, etc.) varie beaucoup d'une région à l'autre, tant quantitativement que qualitativement.

La dernière contribution du volet concerne l'espace caribéen dans un sens plus vaste encore, élargi cette fois à la diaspora caribéenne – plus précisément haïtienne. Katrin MUTZ y décrit les comportements et attitudes linguistiques des Montréalais d'origine haïtienne. Elle conclut que dans une société d'accueil comme Montréal, originale en Amérique du Nord puisque majoritairement francophone, le rapport entre le français et le créole haïtien n'est plus de nature diglossique (comme il tend à l'être dans la société d'origine) et relève davantage du bilinguisme typique des communautés migrantes en processus d'intégration. Elle observe ainsi que malgré le caractère dominant du français et la pression assimilatrice, les deux langues, le créole et le français, sont caractérisées par une coprésence fonctionnelle dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des Haïtiano-Montréalais.

L'épilogue haïtiano-suisse

En guise d'épilogue à ce numéro double, Manuel MEUNE propose finalement de rapprocher plus directement les contextes helvétique et caribéen, en comparant les paysages linguistiques de Port-au-Prince et de Bâle. Il constate que dans les deux villes, la situation ne correspond ni aux modèles diglossiques ni aux modèles bilingues 'classiques'. Mais bien qu'Haïti apparaisse en voie de 'dédiglossisation' depuis l'officialisation du créole, et que les domaines d'utilisation de la 'langue basse' ne soient pas les mêmes dans les deux pays (le suisse-allemand n'ayant jamais été officialisé), la visibilité respective des variétés 'haute' et 'basse' suggère que dans les villes étudiées, la réalité diglossique reste encore très présente. Pour évoquer cette réalité ambiguë, l'auteur préfère ainsi recourir au concept de 'bilinguisme diglossique'.

Nou swete w yon bon lekti
ak anpil plezi pandan vwayaj nan Karayib la ak nan peyi Laswis!

Mir wünsche Euch e gueti Lektüre
und viel Vergnüege bi dere Enddeckigsreis dur d'Schwiz und d'Karibik!

L'ÉDITRICE ET L'ÉDITEUR

Vorwort

Höhen und Tiefen der Diglossie: einige transatlantische Perspektiven

Seit nunmehr 60 Jahren schreibt das auf Charles Ferguson und Joshua Fishman zurückgehende Konzept der ‚Diglossie‘ seine Erfolgsgeschichte. Nach wie vor verweisen zahlreiche Texte, sobald der Begriff fällt, auf die beiden grundlegenden Artikel von 1959 bzw. 1967. Das kann ein Zeichen dafür sein, dass das Konzept, so unvollkommen es auch sein mag, dennoch nützlich ist; es kann aber auch daran liegen, dass der Begriff ausserhalb von Linguistenkreisen zu wenig verbreitet ist und es somit unumgänglich ist, die beiden Begriffsschöpfer zu nennen; die Nützlichkeit des Konzepts wäre in diesem Fall nur eingeschränkt.

Entwicklungsfähiges Konzept und veränderliche Kontexte

In seiner ursprünglichen Form bezieht sich das von Ferguson entwickelte Konzept der Diglossie, mit dem er die funktionale Aufteilung der Domänen zwischen formaler, hauptsächlich geschriebener Sprache (high variety) und informaler, i.d.R. gesprochener Sprache (low variety) beschreiben möchte, auf folgende 4 Kontexte mit je 4 ‚Sprachpaaren‘, die sich genetisch u./o. lexikalisch sehr nahe stehen: 1) Französisch und Kreolisch in Haiti; 2) Hochdeutsch und Schweizerdeutsch in der Schweiz; 3) klassisches Arabisch und dialektales Arabisch in der arabophonen Welt; 4) die ‚reine Sprache‘ (Katharevousa) und die ‚Volkssprache‘ (Dimotiki) in Griechenland. Das Diglossie-Konzept ist in der Folge von Fishman so erweitert worden, dass es sich auch auf nicht miteinander verwandte Sprachen beziehen konnte und somit auf mannigfaltigere sprachliche Kontexte anwendbar war. Der Diglossie-Begriff ist vor allem aus folgenden zwei Gründen kritisiert worden:

1) Die Anwendbarkeit des Konzepts scheint bisweilen schwierig zu sein, da sich einige vermeintlich diglossische Kontexte als sehr komplex herausstellen: z.B. durch den ambigen oder kooffiziellen politischen Status der betroffenen Sprachen, durch die Präsenz weiterer Sprachen, durch den vom Konzept der Diglossie ‚nicht vorgesehenen‘ Ausbau der gesprochenen low variety zu einer schriftlichen Sprache mit mehr Prestige (entweder im Zuge eines offiziellen Standardisierungsverfahren oder nach einer eher spontanen Verschriftlichung im Kontext der digitalen Medien), durch besseren Zugang zur high variety in seiner gesprochenen Variante in bestimmten modernen Kommunikationstypen, etc.

2) Eine als diglossisch identifizierte Sprachsituation kann als weniger ‚würdig‘ angesehen werden als eine nicht-diglossische, vor allem aufgrund der mit der Diglossie verbundenen Konzepte der ‚niedrigen Sprache‘ (low variety) und der ‚Hochsprache‘ (high variety), durch die der jeweils in historischer Hinsicht weniger prestigeträchtigen Sprachvarietät (und ihrer Sprecher), zumindest symbolisch, ein Zustand der Unterlegenheit zugewiesen wird und somit die Wahrnehmung verfestigt wird, dass die Standardisierung oder Offizialisierung einer ‚niedrigen Sprache‘ weder möglich noch wünschenswert sei. In dieser Hinsicht wird Diglossie nicht anders verstanden als eine Art von nach bestimmten Regeln organisierter Zweisprachigkeit; der Wunsch, diese Zweisprachigkeit mittels eines anderen Terminus als dem der Diglossie, zu bezeichnen, kann als ein Versuch angesehen werden, auf performative Weise auf die soziolinguistische Realität verändernd einzuwirken.

In den Beiträgen dieser Nummer werden einige dieser Kritikpunkte wieder aufgegriffen, es wird aber auch der Frage nachgegangen, ob man den Begriff der ‚Diglossie‘ nicht in einer neutralen und entideologisierten Form verwenden kann, im Hinblick auf Gesellschaften, in denen zwei Sprachsysteme mit je einem unterschiedlichen soziopolitischen Profil Anwendung finden, unabhängig davon, ob diese Sprachen von der Gesamtheit der Bevölkerung beherrscht werden oder nicht. Dieses soll aber nicht heissen, dass sich ein diglossischer Kontext nicht, wie jedwede andere sprachliche Konstellation, im Laufe der Zeit verändern und Gegenstand sprachpolitischer Massnahmen werden kann. In jedem Fall soll die Feststellung des Vorliegens einer Diglossie nicht als eine Art Anweisung verstanden werden, diesen Zustand und die sie charakterisierenden sozialen Verhältnisse unumstösslich zu verdauern.

Das Kreolische zwischen Spezifität und Normalität

Die vorliegende Nummer der Revue transatlantique d'études suisses ist so etwas Ähnliches wie eine Rückkehr zu den Wurzeln, in dem Sinne, als dass diejenigen Kontexte, hinsichtlich derer Ferguson seine Konzeptualisierung von ‚Diglossie‘ einst entwickelt hat, genauer angeschaut und zueinander in Beziehung gesetzt werden. Wir können hier nicht auf das Arabische und Griechische eingehen, möchten aber die Schweizer und karibischen Verhältnisse miteinander vergleichen. Zunächst einmal scheint es zwischen den soziolinguistischen Gegebenheiten der Schweiz und jenen, je sehr unterschiedlichen, der Karibik, wenig Gemeinsamkeiten zu geben. Karibik wird hier in einem sehr weiten Sinne verstanden und umschliesst sowohl die Antillen als auch einige Küstenregionen des amerikanischen Kontinents entlang des mexikanischen Golfes und darüber hinaus (das Guayana-Schild).

Sowohl die französisch-basierten (wir betrachten in dieser Nummer vor allem die Kreolsprachen von Haiti, Martinique, Louisiana und Guayana) als auch alle anderen Kreolsprachen sind während der Kolonialzeit im Zuge der Plantagenbewirtschaftung aus dem Sklavensystem und dem Aufeinandertreffen von Kolonialsprachen und verschiedenen afrikanischen Sprachen hervorgegangen. Während die Sprecher französisch-basierter Kreolsprachen selber ihre Sprachen häufig und entschieden in die Nähe des Französischen rücken (die Sprecher des Dominica-Kreols und des Kreols von St. Lucia beispielsweise bezeichnen sie oft als gebrochenes Französisch – broken French), werden sie von Linguisten nicht als Dialekte des Französischen sondern als eigenständige Sprachen mit eigener Geschichte angesehen. Ihre grammatischen Strukturen unterscheiden sich in der Tat sowohl von denen der afrikanischen Substratsprachen (die wenig sichtbare Spuren hinterlassen zu haben scheinen) als auch von denen der französischen Superstratsprache (die über 90 % des lexikalischen Materials liefert).

Ob Kreolsprachen daher typologisch betrachtet eine eigene Sprachengruppe konstituieren (in der traditionellen Linguistik macht die Grammatik eine Sprache typologisch aus und stellt sozusagen das zentrale Moment einer Sprache dar) wird in der kreolistischen Forschungsliteratur sehr kontrovers diskutiert. Ebenso ist die, damit z.T. zusammenhängende, Frage nach der Genealogie umstritten: sind die romanisch-basierten Kreolsprachen Tochtersprachen der romanischen Sprachen, sozusagen neo-romanische Sprachen (wie die romanischen Sprachen Tochtersprachen des Lateinischen sind – im Italienischen spricht man von den lingue neolatine), oder sind sie es nicht? Ein Blick in Einführungswerke in die romanische Sprachwissenschaft des letzten Jahrzehnts bietet allein im deutschsprachigen Raum ein heterogenes Bild: Gabriel und Meisenburg (2007, 59)¹ bezeichnen Kreolsprachen als einen „speziellen Sprachtyp“; Bossong (2008, 30)² tendiert dazu, sie ihrer jeweiligen Ursprungsfamilie zuzuordnen und die romanischen Sprachen um eine Gruppe „Kreol-Romanisch“ zu erweitern; Martin-Dietrich Glessgen (2008, 52)³ unterscheidet zwischen romanischen Sprachen „proprement dites“ einerseits und romanisch-basierten Kreolsprachen andererseits und weist die Beschäftigung mit romanisch-basierten Kreolsprachen aufgrund ihrer typologischen Unähnlichkeit mit den ‚lexifizier‘-Sprachen Französisch, Portugiesisch, Spanisch der Disziplin der allgemeinen Sprachwissenschaft statt der romanischen Sprachwissenschaft zu.

Die Frage nach der (Nicht-)Einordnung der romanisch-basierten Kreolsprachen in die Familie der ‚etablierten‘ romanischen Sprachen bzw. ihre Behandlung als zugehörig zu einer (typologisch) gesonderten, ‚exotischen‘ Klasse von Sprachen aufgrund ihrer Entstehungssituation hat für manche Kreol-Spezialisten neben der rein linguistischen auch eine politische oder ideologische Dimension. So verweist etwa Michel DeGraff darauf, dass die Kategorisierung der Sprachen, so wie sie in Europa vorgenommen wurde, historisch gesehen eine mehr oder weniger latente Hierarchisierung der Völker und Kulturen widerspiegelt. Wahrscheinlich nicht zuletzt wegen dieser ‚Sonderstellung‘ wurden/werden die Kreolsprachen häufig als minderwertige Sprachen wahrgenommen – sowohl von Nicht-Kreol-Sprechern als auch von Kreol-Sprechern. Allerdings können die Kreolsprachen auf Grund ihrer Funktion als Trägerinnen par excellence der komplexen – oft schmerzvollen – Geschichte der verschiedenen karibischen Völker auch ein zentrales, positives Identitätssymbol darstellen.

¹ Gabriel, Christoph/Meisenburg, Trudel, 2007, Romanische Sprachwissenschaft, Stuttgart: UTB.

² Bossong, Georg, 2008, Die romanischen Sprachen. Eine vergleichende Einführung, Hamburg: Buske.

³ Glessgen, Martin-Dietrich, 2008, Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane, Paris: Colin.

Kreolisch vs. Schweizerdeutsch: Parallelen und geschichtsbedingte Unterschiede

Dem Schweizerdeutsch dagegen, so einzigartig es auch sein mag, kommt diese Funktion eines Symbols für ein einschneidendes historisches Ereignis nicht zu. Anders als die Kreolsprachen hat das Schweizerdeutsche eine viel weiter zurückliegende Geschichte, und der Zeitpunkt und die Umstände seines Entstehens sind viel schwieriger festzulegen. Das Schweizerdeutsche wird, anders als etwa das Haiti-Kreolische, von den Linguisten üblicherweise nicht als eine eigenständige Sprache angesehen, die sich von einer ‚Mutter-Sprache‘ gelöst hat (wie beispielsweise das Niederländische, das historisch den niederdeutschen Dialekten zuzuordnen ist). Dieses hindert die Sprecher des Schweizerdeutschen jedoch nicht, ihr ‚Schwyzerdütsch‘ bisweilen als eine eigene, vollwertige Sprache und nicht als einen Dialekt des Deutschen zu betrachten. Wie so oft stimmen auch hier Sprachvorstellungen und Identifikationsmuster von Laien nicht zwangsläufig mit wissenschaftlichen (oftmals ebenfalls heterogenen) Diskursen und Kategorisierungskriterien von Sprachen überein. Aus einer rein linguistischen Perspektive heraus gilt der alemannische Dialekt der Schweiz als ein dem Oberdeutschen zuzuordnendes Dialektbündel. Die jahrhundertelange Zugehörigkeit zu einer politischen Einheit, der Schweizerischen Eidgenossenschaft, hat für eine gewisse Kohäsion und den Fortbestand des Schweizerdeutschen gesorgt, während sich weiter im Norden, vor allem durch das Wirken Luthers, eine Sprache herauskristallisiert hat, die nach und nach zur gemeinsamen Schriftsprache im gesamten germanophonen Raum geworden ist.

Während es in der Karibik zahlreiche diglossische Gesellschaften gibt, sind sie in Westeuropa eher selten zu finden; die Schweiz stellt mit ihrer sehr dynamischen Diglossie eine Ausnahme dar. In dieser Hinsicht ähnelt die kleine Alpenrepublik (41 285 km²) der kleinen Antillenrepublik Haiti (die ein Drittel der Insel Hispaniola umfasst: 21 750 km²) in besonderem Masse. Sicherlich gibt es beträchtliche Unterschiede zwischen beiden diglossischen Kontexten. Das mögliche Ende der Diglossiesituation in Haiti, das alle jene herbeisehnen und anstreben, die das Kreolische als eine ‚echte‘, wenn möglich einzige Amtssprache etablieren möchten, kann als ein Wunsch angesehen werden, endlich die Entkolonialisierung zu einem Ende zu führen. Die Diglossiesituation in der Schweiz dagegen muss aus einer ganz anderen Perspektive als der einer ehemaligen französischen Kolonie betrachtet werden. Während die Schweiz stolz darauf ist, seit 1848 eine der stabilsten europäischen Demokratien zu sein – und Haiti in gleichem Masse stolz darauf ist, seit 1804 die erste unabhängige schwarze Republik zu sein – ist es wichtig daran zu erinnern, dass das revolutionäre Haiti nach seinem Sieg über Napoleons Truppen von den europäischen und amerikanischen Machthabern vollkommen ignoriert und isoliert worden ist. Die Haitianer haben an Frankreich, das sich bereits während der Kolonialzeit unter Ausbeutung der Sklaven an der ‚Perle der Antillen‘ bereichert hatte, einen hohen Preis für ihre Unabhängigkeit zahlen müssen: mehr als ein Jahrhundert lang hatten sie gigantische Summen an Frankreich zu zahlen, unter Androhung einer neuerlichen militärischen Invasion. Diese schwere Hypothek stand einem Aufblühen Haitis lange Zeit hinderlich im Wege und erklärt teilweise die aktuellen Probleme in Haiti.

Der Kreativität und der kulturellen Dynamik dieser durch das Kreolische geprägten Gesellschaft konnte dies aber keinen Abbruch tun. Auch wenn die herrschende Elite bis in die heutigen Tage die alte Kolonialsprache, das Französische, weitergegeben hat und diese auch von den haitianischen, in der frankophonen Welt anerkannten Intellektuellen, sehr bereichert worden ist, hat die Kreolsprache in Haiti eine weitaus grössere Vitalität und Lebendigkeit als in den karibischen Gebieten, die weiterhin zu Frankreich gehören, nämlich Martinique, Guadeloupe, Guayana. Die Zugehörigkeit zur ‚franko-phonon Welt‘ ist in Haiti somit anderer Natur als in den Gesellschaften, die von einer weitestgehenden Vorrangstellung des Französischen als (zweiter) Muttersprache geprägt sind (die französische Schweiz und Québec aber auch, in geringerem Masse, die départements et régions d’outre-mer [DROM] im karibischen Raum).

Nachdem die Schweiz in einigen Perioden ihrer Geschichte recht arm gewesen war, wurde sie im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts zu einem sehr wohlhabenden Land. Während die Dialekte in Deutschland und Österreich im Zuge der sich ausbreitenden Alphabetisierung immer mehr zurückgingen, hat der germanophone Bevölkerungsteil der Schweiz einen vitalen Umgang mit den alemannischen Dialekten bewahrt, ohne das auch in anderen deutschsprachigen Ländern verwendete Standarddeutsche dabei aufzugeben, das im Schriftlichen (und bisweilen Mündlichen) Verwendung findet. Das Verhältnis zwischen Deutschland und der Schweiz ist vielschichtig und komplex, und oftmals beklagen die Schweizer ihren peripheren oder gar ‚exotischen‘ Status innerhalb des germanophonen Sprachraums; insgesamt haben sie sich in der Situation aber gut eingerichtet: das Schweizerdeutsche gilt als Sprache der Authentizität, und der Beitrag der

Schweizer an der deutschen Schriftkultur ist so alt und von so zentraler Bedeutung, dass niemand diesbezüglich das Konzept der (De-)Kolonialisierung bemühen würde, wie es bisweilen in Gesellschaften der Fall ist, deren Kollektivbewusstsein immer noch von der Erinnerung an die Sklavengesellschaft geprägt ist.

Ein Beispiel aus der Medienwelt - ‚Le point‘ vs. ‚Arena‘

Diejenigen unter den Leserinnen und Lesern, die die Schweiz bzw. die Karibik besser kennen, werden sich ihre eigenen Gedanken zu den jeweiligen Gemeinsamkeiten und Unterschieden und der Berechtigung des Vergleichs machen können. Es sei diesbezüglich nur ein anschauliches Beispiel angeführt: das der Fernseh-Polit-Talkshows in der Deutschschweiz und in Haiti; wir vergleichen im Folgenden kurz die Wochen-Talkshow des schweizerischen öffentlich-rechtlichen Senders DRS, die Sendung ‚Arena‘, mit der täglich ausgestrahlten Sendung ‚Le point‘ des haitianischen Senders ‚Télé Métropole‘, deren Format zwischen Debatte und Interview schwankt.¹ Wie in einer Vielzahl von Radio- und Fernsehsendungen in der Deutschschweiz und in Haiti wird in ‚Arena‘ und ‚Le Point‘ Dialekt bzw. Kreolisch gesprochen (abgesehen von den seltenen Fällen, in denen ein Teilnehmer nur Hochdeutsch oder Französisch sprechen kann/will); bei beiden Sendungen ist jedoch zu Beginn, gleichsam ritualisiert, eine einführende Passage in der jeweiligen Hochsprache zu hören, bevor dann in die ‚niedrige Sprache‘ gewechselt wird. In der Sendung ‚Arena‘ erklingt zunächst eine Stimme aus dem Off, die das Thema des Abends sowie die Talkgäste auf Hochdeutsch vorstellt; ab dem Moment, in dem der Moderator der Sendung das Wort ergreift, verläuft die weitere Sendung auf Dialekt. Bei der Sendung ‚Le point‘ verläuft es ein wenig anders, das Ergebnis ist aber ähnlich: zunächst ist es der Moderator bzw. Interviewleiter, der das Diskussionsthema auf Französisch vorstellt; dann ergreift jeder der eingeladenen Gäste kurz das Wort, ebenfalls auf Französisch, in der Regel, um sich für die Einladung zu bedanken; der Rest der Sendung spielt sich dann auf Kreolisch ab. Sehr häufig erfolgt der Sprachwechsel gleich nach der Vorstellungsrunde, manchmal dauert es ein paar Minuten, bis der Wechsel tatsächlich vollzogen ist (was allerdings nicht ausschliesst, dass es in der Folge zu kurzen Passagen des Code Switchings oder Code Mixings kommen kann).

Aus dem Gebrauch des Standarddeutschen bzw. Französischen kann man schlecht darauf schliessen, dass es dazu dient, zu vermeiden, dass sich diejenigen ausgeschlossen fühlen, die kein Schweizerdeutsch oder Kreolisch verstehen (z.B. Radiohörende bzw. Fernsehzuschauende aus dem Ausland), da sie ja den Rest der Sendung, der nur auf Kreolisch bzw. Schweizerdeutsch abläuft, eh nicht verstehen können. Die Verwendung der jeweiligen Hochsprache scheint vielmehr dazu zu dienen, an den soziopolitischen Bezugsrahmen zu erinnern und somit der diglossischen Situation in ritualisierter Form gerecht zu werden (zumal die Bürgerinnen und Bürger die Regeln, wie Sprache in der Gesellschaft funktioniert, verinnerlicht haben), bevor sich dann alle voll und ganz der ‚Illusion von Einsprachigkeit‘ hingeben können.

Im Falle von ‚Le point‘, einer Sendung eines als elitär und intellektuell geltenden haitianischen Radio- und Fernsehsenders, wird der Sprachwechsel durch ein und dieselbe Person durchgeführt, ohne eine Stimme aus dem Off; es könnte somit hier auch darum gehen, der ‚niedrigen Sprache‘ den vollwertigen ebenbürtigen Status zu verweigern; es käme somit ein gewisser Standesdünkel zum Ausdruck, ein Wille, die soziale Macht symbolisch zu festigen, indem man zeigt, dass man nicht nur in der Lage ist, Französisch zu verstehen, sondern es auch zu sprechen (gemäss dem, was Bourdieu als *lutte pour la distinction*, den Kampf um höheres Sozialprestige durch Abgrenzung, bezeichnet).

Struktur der vorliegenden Ausgabe

Dieses Beispiel aus der Medienwelt (ein Bereich der es verdiente, systematischer untersucht zu werden) ist nur ein Beispiel von vielen, die man anführen könnte, um herauszustellen, wie gewinnbringend der Vergleich diglossischer Gesellschaften ist. Die vorliegende Doppelnummer der Revue transatlantique d'études suisses enthält sieben Beiträge zur Schweiz und neun Beiträge zum karibischen Raum, sowie einen abschliessenden Epilog, der es ermöglicht, einige Aspekte der beiden behandelten Sprachräume vertiefend miteinander zu vergleichen.

¹ www.metropolehaiti.com/metropole/lepoint.php (s. z.B. 27. Okt. 2016: www.youtube.com/watch?v=620LF6hUeSk); www.srf.ch/sendungen/arena/ (s. z.B. 3. März 2017: www.srf.ch/sendungen/arena/rentenreform-auf-der-kippe).

Der schweizerische Teil

Der erste Teil der vorliegenden Nummer ist der Diglossie-Situation in der Schweiz gewidmet, vor allem der deutschsprachigen Schweiz, mit einem gewissen Einbezug auch der französischsprachigen Schweiz, in der lange Zeit, und z.T. auch heute noch, das Frankoprovenzalische die im Gesprochenen verwendete Sprache war bzw. ist.

Um die Besonderheiten des Sprachenpaares Deutsch-Schweizerdeutsch besser herauszustellen, gehen Raphaël BERTHELE und Magalie DESGRIPPES im ersten Artikel auf die bisweilen widersprüchlichen Funktionen, die mit den alemannischen Dialekten verbunden werden, ein (Ausdruck lokaler Authentizität, Bedrohung der eidgenössischen Eintracht), sowie auf einige Aspekte ihrer möglichen, wenn auch unwahrscheinlichen Entwicklung (Standardisierung, Rückzug aus dem öffentlichen Raum). Sie betonen auch, dass das Zelebrieren der sprachlichen Diversität selektiver Natur ist und die alemannischen Dialekte nicht in gleichem Masse legitimiert werden wie beispielsweise die Varietäten des Rätoromanischen.

Rebekka STUDLER deckt die Lücken der Anwendbarkeit des Konzepts ‚Diglossie‘ im Hinblick auf die Deutschschweiz auf, indem sie die Perspektive von Laienlinguisten analysiert. Sie untersucht hierbei die Antworten von Teilnehmern an einer Umfrage zu den dem traditionellen Diglossie-Modell behafteten Eigenschaften wie unterschiedliches Prestige und funktionale Aufteilung beider Formen der deutschen Sprache in der Schweiz.

Manuel MEUNE seinerseits beschreibt die unterschiedliche Wahrnehmung der diglossischen Situation bei Gemeinderäten der Nordwestschweiz, in Bezug auf Hochdeutsch und die Dialekte des transnationalen, alemannischen Kontinuums. Trotz der veränderten Dynamik zwischen den verschiedenen Varietäten in den Medien oder der elektronischen Kommunikation scheint ihm das Diglossie-Konzept immer noch Gültigkeit zu haben; viele der Befragten sind nämlich der Meinung, dass das Standarddeutsche nach wie vor den Status als alleinige gemeinsame Schriftsprache innehat.

Im folgenden Beitrag steuert Helen CHRISTEN eine der seltenen empirischen Studien zur Verwendung des Standarddeutschen und des Dialekts im Alltag bei. Ihre Analyse von aufgezeichneten Gesprächen bei Notruf-Anrufen zeigt, dass das Standarddeutsche nur verwendet wird, wenn Personen angesprochen werden, bei denen klar ist, dass ihre Muttersprache kein schweizerdeutscher Dialekt ist. Dies heisst jedoch nicht, dass die ausschliessliche Verwendung des Hochdeutschen damit definitiv festgelegt ist; vielmehr kommen in den Gesprächen auch sprachliche ‚Manifestationen der Zugehörigkeit‘ mittels punktueller Verwendung des Dialekts zum Tragen.

Josianne VEILLETTE vergleicht in ihrem Beitrag zwei zweisprachige Gemeinden des Kantons Freiburg miteinander, die eine majoritär frankophon, die andere majoritär germanophon. Sie untersucht, inwieweit die je unterschiedliche diglossische Situation der Deutschschweizer die gegenseitige Wahrnehmung von Germanophonen und Frankophonen beeinflusst. Sie kommt zu dem Schluss, dass die Koexistenz zwischen Dialekt und Hochdeutsch im asymmetrischen und manchmal konfliktträchtigen Verhältnis zwischen Deutsch- und Französischsprachigen lediglich eine zweitrangige Rolle spielt.

Auch Claudine BROHY befasst sich mit dem Kanton Freiburg und geht der Frage nach dem Erlernen des alemannischen Dialekts durch die Welschschweizer nach (die häufig eine negative Einstellung zu ‚ihren‘ historischen Vernakularsprachen, den frankoprovenzalischen Dialekten, haben); sie präsentiert Untersuchungsergebnisse aus einer Studie, die im Rahmen eines Schweizerdeutsch-Kurses an der Universität Freiburg durchgeführt wurde, und zeigt die unterschiedlichen Motivationen und Bedarfe der Lernenden auf.

Natalia BICHURINA verlässt in ihrem Artikel, der die Schweizer Sektion beschliesst, die germanophone Welt, um sich mit der Diglossiesituation hinsichtlich des Frankoprovenzalischen und Französischen (bzw. Italienischen) in den Kantonen Wallis, Freiburg und Waadt sowie dem Aosta-Tal auseinanderzusetzen. Zur besseren Beschreibung der verschiedenen Sprachverwendungen, Spracheinstellungen und Übertragungsweisen von Sprache greift sie auf die im Rahmen der Kreolistik entwickelten Konzepte der ‚fokussierten‘ bzw. ‚diffusen‘ Sprache zurück, die es erlauben, sowohl die beobachteten Sprachphänomene als auch die Einstellungen der Sprecher analytisch zu erfassen.

Die karibische Sektion

Der karibische Teil wird mit vier Artikeln zu Haiti eröffnet, einem den Grossen Antillen zugehörigen Land, um das man nicht herumkommt, wenn man Überlegungen zu den Besonderheiten des Verhältnisses zwischen Sprache, Raum und Politik in der Karibik anstellen möchte.

Im ersten Beitrag erinnert Darline COTHIERE daran, dass die Offizialisierung des Haiti-Kreolischen im Jahr 1987 eine entscheidende Etappe für dessen Aufwertung und für dessen interne Entwicklung darstellt, eine Entwicklung, die an der Seite des Französischen stattfindet, das de facto seit 1804 die offizielle Amtssprache in Haiti ist. Dass die haitianische soziolinguistische Situation eine diglossische ist, wird in ihrem Artikel relativiert; überdies wird herausgestellt, dass die kreolisch-französische Zweisprachigkeit, trotz rezenter Veränderungen, eher symbolischer als realer Natur ist, da de facto nur ein sehr kleiner Anteil der Bevölkerung beide Sprachen beherrscht.

Hugues SAINT-FORT führt die Reflexion fort, indem er das Bourdieu'sche Konzept des ‚sprachlichen Marktes‘ (marché linguistique) heranzieht, das seiner Meinung nach die Situation in Haiti treffender erfasst als der Terminus der Diglossie, da dieser impliziert, dass alle Haitianer beide im Land präsenten Codes beherrschen müssen. Er stellt fest, dass das Kreolische nur selten schriftlich verwendet wird und hebt hierbei hervor, dass die einsprachig Kreolophonen aufgrund des gesellschaftlichen Ungleichgewichts in einem Abhängigkeitsverhältnis belassen werden, während die Zweisprachigen die Fäden in der Hand halten und vom hohen kulturellen Kapital des Französischen profitieren. Er hofft darauf, dass die (teil)diglossische Situation durch eine zunehmende Verwendung des Kreolischen im Verwaltungs- und Schulbereich aufgelöst und in ein gerechtes Gleichgewicht der beiden Sprachen gebracht wird.

Auch Michel DEGRAFF bestreitet, dass das Konzept der Diglossie auf Haiti anwendbar ist; er befasst sich mit den Umständen der Demokratisierung im Bereich der Bildung und spricht sich zum einen für die Verwendung des Kreolischen, Muttersprache der meisten Haitianer, als hauptsächlicher Lehrsprache an haitianischen Schulen aus, zum anderen für eine interaktive Pädagogik, die die modernen Technologien nutzt. In diesem Zuge beschreibt er die ‚MIT-Haiti-Initiative‘, die insbesondere auf die Verbesserung der Lehre in den Technik- und Naturwissenschaften abzielt mit dem Bestreben, dadurch allen den Zugang zu qualitativ hochwertiger Lehre zu ermöglichen und somit nachhaltig die lange Geschichte der sozialen Ausgrenzung zu beenden.

Robert BERROUËT-ORIOI schliesslich beschäftigt sich in seinem Beitrag mit der Frage nach der Koexistenz der Sprachen in Haiti im Hinblick auf die Sprachenrechte (‚droits linguistiques‘), sei es das Recht auf die Muttersprache (also das Kreolische) oder sei es das Recht auf Sprache generell (d.h. sowohl das kreolophone als auch das frankophone Kulturerbe). Er plädiert für eine Sprachpolitik, die die Verwendung des Kreolischen im Schulsystem generalisiert und es dabei auf die gleiche Stufe stellt wie das Französische. Er wünscht sich ein neues Gesetz, das die Konvergenz beider Sprachen befördert und den allgemeinen Zugang zu einem wirklich zweisprachigen Kulturerbe gewährleistet.

Mit dem Beitrag von Émilie URBAIN wenden wir uns Louisiana zu, dessen Geschichte teilweise mit derjenigen Haitis verbunden ist. Ausgehend von einem louisianischen Pressekorpus des ausgehenden 19. Jahrhunderts analysiert die Autorin den Diskurs über unterschiedliche Typen von Kreolisch und Französisch und stellt dabei fest, dass die Art und Weise, wie den verschiedenen Sprachvarietäten Legitimität zu- oder abgesprochen wird, die Hierarchisierung der jeweiligen Sprecher dieser Varietäten widerspiegelt – einige von ihnen haben ein diglossisches Funktionieren verinnerlicht und lehnen entsprechend die dominierende Ideologie der Einsprachigkeit ab.

Nach diesem Ausflug auf den Kontinent kehrt der nächste Beitrag wieder auf die karibischen Inseln zurück, genauer gesagt auf die Kleinen Antillen, nämlich nach Martinique. Stéphane TÉROSIER untersucht den jeweiligen Einfluss des Französischen und Kreolischen auf den Erwerb des Englischen als Zweitsprache. Er stellt die Hypothese auf, dass das Postulat einer gleichen Verfügbarkeit der Ausgangssprachen aufgrund des diglossischen Kontexts in Martinique dadurch relativiert wird, dass das einer jeden Sprache zugesprochene Prestige je verschieden ist. Seine Analyse zeigt, in der Tat, einen fast ausschliesslichen Einfluss des Französischen auf den Spracherwerbsprozess, was auf eine Deaktivierung des Kreolischen im Erwerbskontext schliessen lässt, erklärbar durch die an die Diglossie gebundenen sozialen Zwänge.

Im folgenden Beitrag von Alan CRANSHAW über die Sprachsituation auf Curaçao gelangen wir von den îles du Vent (Inseln über dem Winde) zu den îles Sous-le-Vent (Inseln unter dem Winde). Auf Curaçao wird eine der Allgemeinheit wenig bekannte Kreolsprache gesprochen, das Papiamentu, sowie eine Kolonialsprache, die oft übersehen wird: das Niederländische. Die Situation auf Curaçao ist sowohl durch Diglossie als auch durch Zweisprachigkeit geprägt. Die Verwendung beider Sprachen entwickelt sich rasant, seitdem das Papiamentu über eine offizielle Orthographie verfügt und in Schulen zunehmend präsent ist. Auf der Datenbasis von 15 Interviews beschreibt der Autor die Kompetenzen und Verwendungskontexte beider Sprachen, aber auch den Wunsch der Sprecher nach den in den Schulen zu verwendenden Lehrsprachen; die Frage nach der Lehrsprache ist zentral für die Etablierung des Übergangs von einer Diglossiesituation zu einer gleichberechtigten Zweisprachigkeit.

Und wieder wenden wir uns einer karibischen Kontinentalregion zu, dieses Mal der südamerikanischen Küste: Carolin PATZELT stellt Überlegungen zur Diglossie und zu einem dialektalen Kontinuum im Hinblick auf das Französische und Kreolische in Guayana an. Sie stellt heraus, dass das Konzept der Diglossie in Guayana nicht anwendbar ist, da das Guayana-Kreolische durch das Herausbilden immer wieder neuer identitätsstiftender Interlekte auch immer wieder neue Funktionen angenommen hat und da das Verhältnis zwischen den in Guayana gesprochenen Sprachen (Guayana-Kreolisch, andere Kreolsprachen, Französisch, Portugiesisch, usw.) von Region zu Region quantitativ und qualitativ stark schwankt.

Der letzte Beitrag des Karibik-Teils befasst sich mit dem karibischen Raum im weitesten Sinne, da es um die karibische, genauer gesagt um die haitianische Diaspora geht. Katrin MUTZ beschreibt das Sprachverhalten und die Spracheinstellungen von Montrealern haitianischer Herkunft. Ihre Untersuchung ergibt, dass das Verhältnis zwischen dem Französischen und dem Haiti-Kreolischen – anders als in der haitianischen Herkunftsgesellschaft – in der Aufnahmegesellschaft von Montreal (gelegen in einer Region, die als einzige in Nordamerika von einer majoritären Frankophonie geprägt ist), nicht als diglossisch beschrieben werden kann, sondern eher durch Zweisprachigkeit gekennzeichnet ist, wie es für Migrationsgemeinschaften auf dem Wege der Integration typisch ist. In zahlreichen Bereichen des täglichen Lebens der Haïtiano-Montréalais ist somit – trotz der Dominanz des Französischen und des Assimilationsdrucks – eine funktionale Kopräsenz beider Sprachen, des Kreolischen und des Französischen, zu beobachten.

Der haitianisch-schweizerische Epilog

Als Epilog für diese Doppelnummer stellt Manuel MEUNE schliesslich eine Studie vor, die die schweizerischen und karibischen Kontexte direkt miteinander in Beziehung setzt, indem er die Sprachlandschaften von Port-au-Prince und Basel miteinander vergleicht. Er stellt fest, dass in beiden Städten weder das Diglossie-Modell noch ‚klassische‘ zweisprachige Modelle ‚greifen‘. Auch wenn sich Haiti seit der Offizialisierung des Kreolischen auf dem Weg der ‚De-Diglossierung‘ befindet und die Anwendungsbereiche der beiden ‚niederer Sprachen‘, Kreolisch und Schweizerdeutsch, in beiden Ländern verschieden sind (das Schweizerdeutsch hatte noch nie offiziellen Status), offenbart die Art der Sichtbarkeit der ‚hohen‘ und ‚niederer‘ Sprach(varietät)en in beiden untersuchten Städten, dass eine diglossische Realität noch durchaus sehr präsent ist. Um diese vielschichtige Realität auch terminologisch wiederzugeben, verwendet der Autor das Konzept der ‚diglossischen Zweisprachigkeit‘.

*Mir wünsche Euch e gueti Lektüre
und viel Vergnüege bi dere Enddeckigsreis dur d'Schwiz und d'Karibik!*

*Nou swete w yon bon lekti
ak anpil plezi pandan vwayaj nan Karayib la ak nan peyi Laswis!*

DIE HERAUSGEBERIN UND DER HERAUSGEBER

1. le contexte suisse



Photo: Manuel Meune, 2008

Langmauerweg, Bern / Längmuurwäg, Bärn

À quoi (bon) cantonner les dialectes?

L'allemand, ses standards et ses dialectes dans le débat politico-linguistique en Suisse

Raphael BERTHELE / Magalie DESGRIPPES

Université de Fribourg/Freiburg

Résumé

Dans la construction et l'interprétation de la situation linguistique en Suisse alémanique, les acteurs du débat politico-linguistique suisse attribuent des fonctions divergentes à l'usage des dialectes sur le territoire germanophone: le dialecte peut être vu comme l'expression authentique de l'identité locale ou comme une menace pour la concorde entre Confédérés. Cette tension est liée aux modèles culturels qui marquent les discours idéologiques de l'Europe de l'Ouest depuis des siècles. Nous montrons ici que dans une Suisse quadri-/plurilingue, la célébration de la diversité est sélective: en se référant de façon a priori positive à la diversité linguistique, les acteurs du débat visent des formes très particulières de diversité, par exemple la protection de langues minoritaires comme les variétés du romanche, alors que les dialectes alémaniques en sont exclus plus ou moins explicitement. Nous confrontons ensuite cette construction discursive de la (non-)légitimité de certaines variétés linguistiques à des scénarios d'aménagement linguistique à première vue plus cohérents, comme l'émancipation et la standardisation du dialecte alémanique, ou au contraire son élimination du domaine public. Pourtant, ces scénarios extrêmes semblent irréalisables dans le cadre d'une recherche de sens politico-linguistique qui oscille entre communication globale et authenticité locale.

Zusammenfassung

In der Konstruktion und Interpretation der Sprachsituation in der Deutschschweiz funktionalisieren die Akteure der Schweizer sprachpolitischen Debatte den Gebrauch der Dialekte im deutschsprachigen Territorium in unterschiedlicher Weise: Dialekt kann als authentischen Ausdruck von lokaler Identität angesehen werden oder als Bedrohung für die inner-eidgenössische Verständigung. Diese Spannung basiert auf Vorstellungen (kulturellen Modellen), die den ideologischen Diskurs in Westeuropa seit Jahrhunderten prägen. Wir zeigen hier, wie selektiv in der vier-/vielsprachigen Schweiz das Zelebrieren von sprachlicher Diversität ist: mit dem a priori positiven Verweis auf sprachliche Diversität zielen die Akteure der Debatte auf ganz bestimmte Formen der Diversität, z.B. auf den Schutz der Minderheitensprachen wie der rätoromanischen Varietäten, während die alemannischen Dialekte implizit und manchmal auch explizit vom Sprachenschutz ausgenommen sind. Diese diskursive Konstruktion von (nicht-) legitimen sprachlichen Varietäten konfrontieren wir sodann mit sprachpolitischen Szenarien, die auf den ersten Blick kohärenter wirken, etwa die Emanzipation und die Standardisierung des Alemannischen, oder seine Verbannung aus der Öffentlichkeit. Jedoch erscheinen diese extremen Szenarien als unbrauchbar in einer sprachpolitischen Sinnsuche, die zwischen globalem Kommunizieren und lokaler Authentizität pendelt.

Abstract

In the construction and interpretation of the language situation in German-speaking Switzerland, the actors in the Swiss language policy debate assign different functions to the use of dialects in German-speaking territory; the use of dialect can be viewed as an authentic expression of local identity, or as a threat to peace between Swiss citizens. This tension is related to cultural patterns that have dominated the ideological discourse of Western Europe for centuries. We suggest that in quadri-/multilingual Switzerland, the celebration of diversity is selective: with the a priori celebration of linguistic diversity, the actors in the debate promote very specific forms of diversity. They tend to encourage the protection of minority languages, such as varieties of Romansh, but they essentially exclude Alemannic dialects from this protection. We go on to compare this discursive construction of the (il)legitimacy of some language varieties with a construction that relies on seemingly coherent language-planning scenarios, for instance the emancipation and standardization of the Swiss German dialect, or, on the contrary, its exclusion from the public sphere. We suggest that these extreme scenarios appear to be unrealistic in a language policy context that seeks to find a balance between global communication and local authenticity.

Introduction, repères théoriques

Comprendre les débats sur le statut de l'allemand standard et des dialectes en Suisse nécessite de prendre du recul et d'entreprendre une réflexion de fond quant aux catégorisations métalinguistiques qui les sous-tendent. Nous espérons pouvoir alors mieux appréhender les problèmes de compréhension entre certains représentants des différentes communautés linguistiques suisses. Notre analyse débutera donc par un questionnement du sens (extension, intension) de catégories telles que 'l'allemand standard', 'le romanche', 'le français' ou 'le dialecte' (dialectes 'du romanche', 'du suisse-allemand'), notions qu'il s'agira de relier aux représentations culturelles qui guident la plupart des démarches de l'aménagement linguistique dans les pays occidentaux. Ce questionnement et les notions introduites constitueront la base à partir de laquelle nous présenterons plus spécifiquement la situation linguistique en Suisse alémanique. La mise en évidence des positions inhérentes aux débats nous amènera ensuite à développer quelques scénarios possibles (bien qu'avec des probabilités de réalisation très variables) afin de mieux en saisir les conséquences potentielles. Nous concluons notre article par une discussion qui permettra, nous l'espérons, de mettre à plat les enjeux des discussions actuelles autour du statut de la langue standard et des dialectes en Suisse alémanique et, peut-être, de mieux saisir les enjeux dans les contextes autres que celui de la Suisse germanophone.

Les langues officielles de la Confédération

La constitution de la Confédération prévoit un statut officiel pour quatre langues, le français, l'italien, le romanche, ainsi que l'allemand (Art. 4), un espace géographique étant attribué, surtout au niveau de la juridiction du tribunal fédéral, à chacune de ces langues (principe de territorialité). Le sens exact de ces étiquettes métalinguistiques est relativement clair dans le cas du français, si l'on fait abstraction d'un possible débat sur la conceptualisation du français 'officiel' de la Confédération – comme variété suisse du français en tant que langue polycentrée (Clyne 1992), comme variante franco-française, ou comme une dialectique entre les deux. Les 'patois' francoprovençaux, parlés, entre autres, en Valais (Matthey 2007), ne sont généralement pas subsumés sous le terme 'français', ils ne bénéficient donc pas d'un statut officiel. Dans le cas du romanche, de l'italien et de l'allemand, les choses sont différentes: dans les trois cas, il y a une diversité dialectale importante, bien qu'à vitalité ethnolinguistique variable. La situation des dialectes italiens par rapport à l'italien standard est généralement perçue comme une situation de dilalie (Berruto 1995), tandis que la situation du suisse-allemand et de l'allemand standard est souvent présentée comme un cas prototypique de diglossie (Ferguson 1959, Haas 1998). La situation du romanche est particulièrement compliquée puisqu'il s'agit d'une polyglossie véritablement plurilingue regroupant au moins quatre langues/variétés: les Romanches sont d'abord locuteurs d'un dialecte appelé 'idiome' (*idiom* en romanche), une langue-toit régionale qui connaît, du moins pour les variantes les plus utilisées, une forme écrite assez bien codifiée. Dans le même temps, les tentatives d'introduire pour certains domaines d'usage une langue standard commune, le *rumantsch grischun*, ont connu un succès plutôt modeste (Berthele 2015, Coray 2008, Darms 1994). Néanmoins, la présence de cette langue standard est indéniable, au moins dans l'administration et dans les médias. En même temps, la plus grande partie des Romanches parlent couramment l'allemand,¹ à la fois le dialecte grison et la langue standard, car il n'est plus possible pour un locuteur natif du romanche de mener une vie

¹ D'autres langues nationales (italien) et étrangères font évidemment également souvent partie du répertoire plurilingue des Romanches.

en baignant uniquement dans un milieu romanchophone, même en restant dans son village ou sa vallée natale.

Des catégories forcément malléables

Cet aperçu ne vise qu'à présenter un fait à la fois banal et souvent négligé: les catégorisations métalinguistiques, qu'elles soient produites par les acteurs 'réguliers' (c'est-à-dire les professionnels du langage) ou par les acteurs 'séculiers' (v. Trimaille/Matthey 2013), ne correspondent pas à une réalité linguistique clairement délimitée, mais font référence à un consensus social, souvent flou, qui applique un découpage catégoriel à un champ variationnel de nature continue et multidimensionnelle. Ce découpage est déterminé par une logique qui dépasse le linguistique, mais qui tient compte de catégorisations à d'autres niveaux, d'ordres politique, culturel, religieux, etc. Par exemple, du point de vue purement linguistique, on ne peut dire que le romanche et les variétés du ladin parlé en Vénétie ou dans le Haut-Adige (Tyrol du Sud) soient des 'langues' ou des faisceaux de variétés linguistiques différents, mais le statut de 'langue' du romanche relève tout d'abord d'une logique politico-linguistique. En suivant Weinreich (1945), on constate une fois de plus qu'une langue n'en devient une qu'au moyen d'actes institutionnels et que c'est seulement par ces actes volontaires qu'une variété se développe pour devenir ce que Kloss (1987) appelait une *Ausbausprache*. Le luxembourgeois ou le nynorsk constituent des exemples assez récents d'élaboration et de planification de statut et de corpus les faisant passer du statut de variétés dialectales à celui de langues standards.

Certains acteurs 'réguliers', au vu des problèmes inhérents aux catégorisations métalinguistiques et de leur instrumentalisation idéologique, proposent de les abolir comme repères et de les remplacer par autre chose, par exemple par des concepts postmodernes 'fluides' comme celui de *translanguaging* (García/Li 2014). Nous ne souscrivons pas à cette approche radicale et considérons plutôt que les catégorisations métalinguistiques ont l'existence réelle qui est propre aux catégorisations sociales: elles sont réelles parce que les membres d'une communauté acceptent leur existence. Ce n'est pas la faute des linguistes si les pratiques linguistiques sont variables, fluides, avec des codes mixtes, qui ne rentrent pas facilement dans des catégories aristotéliennes définies par les caractéristiques nécessaires et suffisantes. Mais ce que les linguistes ont parfois tendance à oublier, c'est qu'en classifiant et en comptabilisant les langues et dialectes, ils construisent un champ sémantique découpé en entités dénombrables, non continues, là où il n'y a en réalité que des pratiques sociales variables, des distributions de probabilités conditionnées par des facteurs internes et externes à la linguistique, de grandes zones d'insécurité, de transition et de flou. Les étiquettes métalinguistiques, qu'elles soient considérées comme des termes faisant référence à des langues ou bien à des variétés linguistiques, sont des repères dans un champ sémantique dynamique et fluide, et c'est là leur fonction principale.

Cette méconnaissance de la nature de la catégorisation métalinguistique peut être illustrée par le débat autour de la mort des langues: l'affirmation souvent répétée que la moitié ou même la majorité des langues de cette planète sont menacées d'extinction présuppose qu'on puisse dénombrer les langues parce qu'elles sont des entités clairement discernables. Cette présupposition a été dénoncée à juste titre comme étant naïve et eurocentrée, et donc inapte à conceptualiser fidèlement la nature de la diversité linguistique en dehors d'un cadre conceptuellement bien organisé comme celui de l'Europe de l'Ouest, où l'on tend à penser qu'une langue est toujours dotée d'un important patrimoine écrit ou encore d'un ou de plusieurs standards codifiés (Hill 2002, Mühlhäusler 1996, pour une discussion).

L'allemand, une étrange langue maternelle: perceptions de la situation en Suisse alémanique

Pour revenir à la situation suisse, nous pouvons constater que la référence constitutionnelle aux langues officielles n'utilise pas de termes clairs quant à leur extension (standard sans dialectes? standard et dialectes? standard pour l'allemand, dialectes/idiomes pour le romanche?). Les Suisses allemands se considèrent d'abord comme des locuteurs natifs du dialecte, et c'est le dialecte qui leur procure leur identité de *germanophones* en leur évitant d'être *allemands*. Donc, l'ambiguïté du terme 'allemand' leur permet à la fois de faire partie du monde germanophone, même si c'est parfois avec des doutes concernant leur légitimité de locuteurs de la langue standard, et d'affirmer leur identité locale. Cette ambiguïté peut être illustrée par des citations désormais classiques, comme celle de l'écrivain Albrecht von Haller: « Ich bin ein Schweizer, die deutsche Sprache ist mir fremd [...]. » (von Haller 1765, « Vorrede zur Vierten Auflage », sans pagination). Elle peut aussi l'être par le biais de résultats d'enquêtes diverses.

Hägi et Scharloth (2005) ont montré qu'environ 80 % des Suisses allemands ayant répondu à leur étude estimaient que pour les Suisses allemands en général, l'allemand standard est considéré comme une langue étrangère. En même temps, s'il s'agit de savoir si l'allemand standard est une langue étrangère pour la personne interrogée, seuls 30 % ont répondu par la positive. L'ambiguïté du terme 'allemand' est partiellement éliminée dans la loi sur les langues de 2007. Il y est clairement statué que l'utilisation des formes standards des langues nationales est exigée, au moins pour le domaine de l'administration fédérale. Étant donné que l'italien et le romanche sont soit marginal (pour le premier), soit totalement absent (pour le second) comme langues de travail utilisées au niveau de l'administration fédérale (v. Kübler/Papadopoulos/Mazzoleni 2009), il n'y a pas de raison de penser que ce paragraphe les vise. Il est fort probable que ces alinéas visent avant tout l'utilisation du dialecte par les membres de la communauté majoritaire du pays, souvent dénoncée par des journalistes et politiciens des régions latines (Barblan/Koller 2005, Ribeaud 2010).

Célébration sélective de la diversité linguistique

Le flou qui fait partie intégrante de ces catégorisations métalinguistiques est une base cruciale pour la pratique que l'un des deux auteurs (Berthele 2014) a appelée la « célébration sélective de la diversité linguistique »: il n'est pas rare de voir les mêmes personnes argumenter en faveur de l'importance de la diversité linguistique, par exemple quand il s'agit de restreindre l'utilisation de l'anglais dans un pays comme la Suisse, et en même temps de condamner/dénoncer l'utilisation des dialectes. Du point de vue des acteurs 'réguliers', il s'agit d'une position qui apparaît incohérente, sachant que la frontière entre langue et dialecte est problématique, voire impossible à déterminer de manière objective et non-idéologique. Mais cette position semble tout à fait raisonnable si l'on met en évidence les allants-de-soi qui sous-tendent ce discours: il s'agit d'une sorte de jacobinisme romantique, qui se combine avec un modèle culturel a priori opposé. Avant d'analyser la situation helvétique plus en détail, nous allons rapidement esquisser ces deux modèles, en suivant de près Geeraerts (2003).

Modèles culturels

Le modèle culturel rationaliste est une représentation sociale qui met l'accent sur la fonction communicative de la langue. Un code universel, partagé par les membres d'une société ou d'une nation, permet à tout un chacun de participer aux processus démocratiques et

institutionnels, ainsi qu'à une culture de la raison comme celle qui était l'objectif des Lumières en France au 18^e siècle. Geeraerts (2003) utilise le discours politico-linguistique de la Révolution française pour illustrer cette position, dont il ressort presque naturellement que les dialectes, mais également les autres langues régionales ou minoritaires parlées sur le territoire de la république sont des barrières au progrès social et intellectuel de l'individu. La langue standard est donc le garant de l'unité nationale, mais aussi de l'émancipation individuelle.

Le modèle romantique est une représentation sociale qui équivaut à une critique radicale du modèle rationaliste. Le discours des Lumières, aspirant à éliminer la variation régionale et locale, est vu comme un discours de domination émis par ceux qui maîtrisent déjà le code 'universel' et qui veulent étouffer l'expression d'identité locale ou individuelle. Les droits linguistiques de la personne, tels qu'ils sont formulés aujourd'hui (Skutnabb-Kangas/Phillipson/Rannut 1994), sont une bonne illustration du modèle romantique: l'unification linguistique et l'imposition d'une langue standard universelle sont vues comme une violation du droit à la langue et à la culture locale. Les dialectes et les (petites) langues régionales sont vus non pas comme des barrières, mais comme l'expression, ou encore comme le garant et le vecteur de l'identité locale.

Geeraerts (2003) mentionne explicitement des situations où ces deux modèles sont activés simultanément, par exemple une situation de multi-/plurilinguisme où une langue remplit la fonction du code universel et une ou plusieurs autres, celle de l'expression de l'identité culturelle. Le premier auteur de cette contribution (Berthele 2008; 2010) applique cette analyse à différentes situations en Suisse et ailleurs, afin de montrer que les incohérences apparentes détectables dans les discours politico-linguistiques actuels peuvent être mieux comprises si on les interprète comme la manifestation de tensions entre la logique rationaliste et la logique romantique (v. également les tensions similaires entre les discours de la fierté et ceux du profit dans les analyses de Heller/Duchêne 2012). L'écart entre les affirmations et les pratiques des linguistes travaillant sur la diversité linguistique, que ce soit en dialectologie ou bien en typologie, est lui-même une manifestation révélatrice de cette tension: on célèbre la diversité avec des feux d'artifice argumentatifs, mais on publie ces textes en anglais ou dans une autre grande langue européenne, parce que publier un appel au secours pour défendre la diversité linguistique rédigé en reo maori ou en dialecte alémanique de la vallée de Conches n'aurait pas beaucoup d'effet – ni sur la conscience globale de l'importance de la diversité culturelle, ni sur la carrière du linguiste.

L'exemple de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

Un autre exemple de ce type de célébration sélective est la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 1992. Cette charte, comme le montre la citation ci-dessous, tirée du préambule, fait appel au « patrimoine commun » ainsi qu'à la « diversité culturelle » européennes, deux termes qui, au moins pour les acteurs 'réguliers' que nous sommes, nous linguistes, ne sauraient faire oublier que la diversité linguistique en Europe et ailleurs est presque toujours aussi une diversité dialectale:

Préambule: Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres, notamment afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun; [...] Conscients du fait que la protection et la promotion des langues régionales ou minoritaires dans les différents pays et régions d'Europe représentent une contribution importante à la construction d'une Europe fondée sur les principes de la démocratie et de la diversité culturelle, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale [...].

Pourtant, comme le montre cette deuxième citation, la Charte exclut explicitement les dialectes, ainsi que les langues de la migration:

Partie I – Article 1

[P]ar l'expression « langues régionales ou minoritaires », on entend les langues:

- i) pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État; et
 - ii) différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet État;
- elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'État ni les langues des migrants [...].

La Charte est un exemple de célébration sélective de la diversité linguistique qui est particulièrement révélateur au vu de son application aux cas du romanche et de l'italien en Suisse: le premier trouve sa plus grande vitalité comme dialecte parlé, les usages écrits étant rares pour bien des locuteurs et le standard commun (*rumantsch grischun*), très controversé et souvent mal aimé. En utilisant un 'terme-toit', on gomme le fait que le romanche existe presque exclusivement sous forme dialectale. Puisque le romanche est une langue officielle de la Confédération, une application littérale de l'alinéa 'ii' de l'article 1 cité ci-dessus mènerait à la situation curieuse où le romanche comme 'langue' serait protégé, mais pas ses dialectes, comme le 'jauer' du Val Müstair. Le cas de l'italien est également révélateur d'un autre problème: il s'agit, d'un côté, de la langue d'une minorité autochtone et la langue tombe donc sous la protection de la Charte, si l'on fait encore une fois abstraction des dialectes. D'un autre côté, l'italien est aussi la langue du plus grand groupe d'immigrés en Suisse, ce qui l'exclut de la protection de la Charte. Par conséquent, en Suisse, il y a un italien valorisé et un italien non valorisé: l'italien en territoire traditionnellement italophone est protégé par la Charte, mais l'italien en dehors du territoire ne l'est pas.

Le rôle controversé du dialecte: romantisme pur ou romantisme jacobin?

La célébration de la diversité linguistique en Suisse est sélective parce que des acteurs différents appliquent de manière différenciée les deux modèles, rationaliste et romantique, à une réalité qui échappe aux catégorisations simples. Pour illustration, on peut analyser les citations de José Ribeaud, personnalité très présente depuis de nombreuses années dans le discours médiatique autour du plurilinguisme (selon lui menacé) des Suisses (Ribeaud 2010). Ce défenseur ardent du quadrilinguisme suisse adopte a priori une posture romantique en faisant un lien entre la Suisse, l'identité suisse et l'expression de la suissitude par les langues autochtones, contre l'utilisation de l'anglais: « Englisch gehört nicht zur schweizerischen Identität. [...] Würden wir noch wissen, warum wir überhaupt zusammenleben, wenn wir miteinander Englisch reden? » (Ribeaud 1998, 56). De l'autre côté, l'utilisation des dialectes (alémaniques) est fortement condamnée, avec une argumentation 'jacobine' faisant appel au grand nombre de locuteurs de l'allemand: « Les Latins sont donc reconnaissants lorsque leurs interlocuteurs suisses alémaniques font l'effort de leur parler en *Hochdeutsch*, la langue maternelle de 90 millions d'Européens. » (prise de position en 2014, citée dans Berthele 2014)

Ce dernier argument, universaliste par sa référence au poids démographique d'une langue, serait évidemment encore plus pertinent pour une défense du statut de l'anglais, mais il est sélectivement appliqué à l'allemand standard, uniquement parce qu'ici le jacobinisme sert l'objectif de l'auteur cherchant à remettre en question l'utilisation du dialecte par la majorité de la population suisse allemande.

Le dialecte, vrai bastion de l'expression de l'identité d'un groupe ethnique selon le modèle romantique (v. Geeraerts 2003), n'est donc pas légitime selon cet auteur qui, s'agissant des langues nationales, utilise néanmoins l'argumentation romantique pour défendre ces dernières contre l'anglais. Cet exemple très parlant montre encore une fois la coexistence discursive des deux modèles culturels dans le discours (inévitablement idéologique) sur la diversité linguistique.

Cette application ciblée des deux modèles selon les besoins discursifs du moment produit ce phénomène de célébration sélective de la diversité linguistique. À notre avis, mettre au clair ces représentations sous-jacentes constitue une des tâches importantes des linguistes, qui seront ensuite mieux à même de juger de la pertinence de mesures d'aménagement linguistique.

Défis et scénarios politico-linguistiques

Toute situation de diversité, qu'elle soit autochtone ou immigrée, présente des défis pour l'aménagement linguistique. Ces défis se situent surtout au niveau de la planification acquisitionnelle (Haugen 1987), soit la question de savoir quelles langues doivent être enseignées et apprises à quel moment et comment. La planification acquisitionnelle présuppose également une planification de statut, et parfois aussi de corpus si l'on décide d'étendre les domaines d'utilisation de langues a priori non standards.

Défis

Dans le cas de la Suisse, ces dernières années ont été caractérisées par des débats animés au sujet des langues étrangères figurant au programme de la scolarité obligatoire (primaire, secondaire I). Le débat se focalise principalement sur l'espace suisse-allemand, où la question qui se pose depuis plus de quinze ans déjà concerne la nécessité de commencer l'enseignement des langues étrangères par le français (ce qui est le cas dans certains cantons dans l'ouest de la Suisse alémanique) ou par l'anglais. En lien avec cette question, il y a le débat autour de l'âge auquel devrait débiter cet enseignement des langues étrangères (v. Lambelet/Berthele 2015). Le statut de l'allemand standard et du suisse-allemand comme langues sont un élément central de l'argumentation: si l'allemand standard est considéré comme la première langue étrangère et non pas la langue maternelle des enfants suisses-allemands, on compte trois langues étrangères et non pas deux, ce qui, selon certains auteurs, représente une surcharge linguistique au niveau de l'enseignement au primaire.

Le rôle du dialecte dans l'enseignement, également au centre des préoccupations, fait débat surtout au niveau de l'école enfantine et du primaire: déclenchée par les travaux de germanistes influents (Sieber/Sitta 1986), la période de lutte contre l'utilisation du dialecte s'est étendue de 1980 à 2010 environ. Le retour de balancier s'est manifesté sous forme de votations populaires qui ont attribué un statut de langue d'enseignement aux dialectes au niveau préscolaire dans plusieurs cantons alémaniques (p. ex. Zürich et Bâle en 2011, l'Argovie en 2014).

Enfin, la barrière linguistique qui s'érige entre les locuteurs de dialectes allemands et les locuteurs non natifs ayant appris une forme de la langue standard à l'école (comme langue étrangère ou seconde) est considérée par certains auteurs comme néfaste pour la compréhension mutuelle entre confédérés. Ces auteurs reprochent ainsi à la majorité d'utiliser le dialecte comme un instrument d'exclusion (Barblan/Koller 2005, Ribeaud 2010). Faut-il dès lors enseigner les dialectes aux Suisses non germanophones, ou au contraire imposer l'utilisation de l'allemand

standard dans toute situation exolingue? Afin de mieux discerner les enjeux de telles revendications, nous nous livrons ici à un exercice de 'concrétisation' en esquisant plusieurs scénarios possibles (mais pas tous probables) d'aménagement linguistique, tout en en discutant les conséquences probables.

Éliminer ou ignorer le suisse-allemand: deux scénarios extrêmes

Considérons l'axe de l'aménagement linguistique selon le degré de volontarisme qui l'accompagne. À l'extrémité du continuum, un scénario (in-)imaginable pour résoudre certains problèmes issus de la situation diglossique en Suisse allemande serait ce que nous appellerons la solution 'germano-rationaliste': suivant le modèle de la politique linguistique linguicide de la Révolution française, on pourrait tenter d'éliminer les dialectes en imposant l'utilisation de l'allemand standard dans tous les domaines actuellement attribués aux dialectes. Cependant, même les auteurs qui émettent les critiques les plus acerbes contre le statut du dialecte en Suisse allemande ne suggèrent pas ce type de mesure draconienne. Il est vrai qu'elle ne serait que difficilement conciliable avec un discours de valorisation de la diversité linguistique, bien que celui-ci, comme nous l'avons montré plus haut, efface souvent la variation dialectale. De plus, cette solution nécessiterait un changement de la constitution suisse, puisque la liberté de la langue (Article 18) y est inscrite et que cette mesure en représenterait une violation flagrante.

Les lois – comme la plupart des textes en général – étant déjà écrites en standard aujourd'hui, les mesures à prendre se situeraient au niveau de l'oral. Interdiction ou arrêt des subventions pour les médias en dialecte, imposition du standard même dans la cour de l'école: il est difficile d'imaginer comment réaliser ce scénario par des mesures d'aménagement linguistique qui ne soient pas autoritaires ou ne demandent pas un réel effort de propagande. En effet, si certains n'hésitent pas à vouloir bannir les langues étrangères des cours de récréation – pour des motifs qui font bondir autant les linguistes que les spécialistes de sciences de l'éducation –, éliminer les dialectes de la majorité des citoyens détenant le droit de vote provoquerait un mouvement de résistance d'une ampleur tout autre. Comment imaginer aujourd'hui que parler son dialecte soit synonyme d'un manque de politesse ou d'un manque de connaissance du standard quand il n'est pas rare qu'hommes et femmes politiques eux-mêmes favorisent le dialecte quand ils communiquent à la télévision?

À l'autre extrémité du continuum, certains auteurs considèrent que toute ingérence de l'État ou d'autres instances, non-officielles, dans la dynamique linguistique est vaine, inutile et trompeuse. Cette posture correspond à l'approche descriptiviste qui domine toujours dans certains sous-domaines de la linguistique, fidèle à la devise de Robert Hall « Leave your language alone » (1950). La planification de statut, par exemple sous forme de mesures de soutien aux langues minoritaires à l'école, s'est souvent montrée sans effet pour leur vitalité (Edwards 2012), ce qui renforce cette position 'hands-off': Puisqu'il est très difficile d'influencer les choix linguistiques de toute une population, à moins d'appliquer des contraintes dictatoriales (p. ex. en utilisant des moyens policiers ou militaires pour interdire l'utilisation du kurde en Turquie), la seule position raisonnable serait donc de ne rien faire et de laisser les utilisateurs décider du sort d'une langue ou d'un dialecte. Cette posture peut être qualifiée de défaitiste et de peu prometteuse pour les minorités linguistiques qui ne peuvent donc pas compter sur une protection institutionnelle de leurs langues, alors livrées aux logiques de lutte de pouvoir. Mais avant de s'émouvoir du sort des langues minoritaires et des dialectes qui seraient alors mis en danger, c'est bien aux conséquences du scénario 'hands-off' pour les populations elles-mêmes qu'il faudrait s'intéresser, par exemple s'agissant des effets d'un système éducationnel qui nie

l'existence des langues minoritaires, ce qui peut mener à un manque d'estime de soi et à de mauvais résultats scolaires, selon des auteurs comme Austin et Sallabank (2011).

Entre le scénario germano-rationaliste et le scénario hands-off, plusieurs possibilités sont envisageables, demandant plus ou moins d'adaptations en matière de planification de corpus, mais dénotant un intérêt plus grand envers la diversité.

Scénarios 'romantico-nationalistes':

émancipation du suisse-allemand avec ou sans standardisation

Plusieurs politiciens (p. ex. les conseillers nationaux Antonio Hodgers en 2010 ou Marco Romano en 2014²) ont suggéré de tenir compte de la vitalité du suisse-allemand en lui octroyant un statut de langue régionale (« Reconnaissance des idiomes suisse-alsémaniques comme langues régionales », motion 10.3599) dans le sens de la Charte européenne (v. plus haut). Cela n'a cependant pas empêché Hodgers, dans une initiative parlementaire (10.474 en 2012), de vouloir restreindre l'utilisation du suisse-allemand dans les médias, ce qui souligne encore une fois le caractère sélectif de ce type de tentative de gestion de la diversité: on veut la soutenir quand il s'agit d'affirmer l'identité et la spécificité locale, mais on ne veut pas que les dialectes alsémaniques soient trop utilisés dans des secteurs institutionnellement importants. Ce qui serait le signe positif d'une grande vitalité pour une langue régionale, c'est-à-dire l'extension de son utilisation à des contextes réservés à la variété haute du concept de diglossie de Ferguson (1959), devient soudainement un problème.

Au lieu de cantonner la diversité dialectale à une niche réservée, on pourrait imaginer une politique d'aménagement linguistique qui prévoie véritablement un *Ausbau* du suisse-allemand, son imposition comme langue officielle dans l'administration ainsi que dans l'enseignement. Assurément, cette planification de statut appellerait une planification de corpus parce qu'une langue officielle doit nécessairement présenter un niveau de standardisation élevé. Il faudrait alors choisir entre des solutions connues, parce qu'éprouvées dans d'autres contextes: l'adoption d'un des dialectes comme langue officielle, ou la création d'une forme de compromis, un peu selon le modèle du *rumantsch grischun* (Schmid 1982), langue créée à l'intersection de trois idiomes du romanche (surmiran, sursilvan, vallader).

Il faut souligner, par ailleurs, que l'idée de la création d'une forme standard alsémanique n'est pas nouvelle et qu'elle était déjà d'actualité dans les années trente du 20^e siècle. La *Schwyzer Schproochbiwegig* (Ammon 1995, 239) avait pour but de créer cette nouvelle langue standard devant remplacer le standard 'importé' d'Allemagne. L'argumentation suivait exactement celle du modèle romantique cité ci-dessus, et l'accent était mis sur la Défense nationale spirituelle – ce mouvement visant à prendre ses distances vis-à-vis de l'Allemagne nazie:

Aber warum nicht? Die Zeit ist für eine derartige Gründung heute so günstig wie noch nie. Zu den allgemeinen vaterländischen und geschmacklichen Gründen, die wir in dem Worte vom 'sprachlichen Heimatschutz' zusammenfassen, kommen heute noch staatspolitische: die Abneigung gegen das reichsdeutsche Regierungswesen, und erst noch wirtschaftliche: wie mancher Schweizer sucht sich auf diesem Wege zu 'rächen' für das Geld, das er draußen verloren hat. (*Mitteilungen des Deutschschweizerischen Sprachvereins*, 1937)

² V. www.schweizamsonntag.ch/ressort/politik/wird_mundart_zur_fuenften_landessprache_der_schweiz/; « Ist es notwendig, den Artikel 4 der Bundesverfassung abzuändern und Hochdeutsch durch Schweizer-Deutsch zu ersetzen? »

L'association fut dissoute en 1938 et remplacée par une association qui se limitait à une lutte pour la sauvegarde du patrimoine dialectal, sans avoir l'ambition d'introduire une langue standard alémanique.

Comme on a pu le voir maintes fois avec le processus de standardisation (v. l'exemple du romanche, mais également du sorabe ou de l'hawaïen; Lindt-Bangerter 2012, Romaine 2002), les conflits autour du choix de l'un des dialectes ou de l'abandon de tous au profit d'une 'nouvelle' langue sont prévisibles, tant l'identité du locuteur suisse-allemand est marquée par son appartenance à un (ou plusieurs) dialecte régional. Il n'est pas à exclure qu'une partie de la population propose une troisième solution, radicalement romantique, consistant à ne pas standardiser du tout le dialecte, et à institutionnaliser une pratique mise en œuvre de manière emblématique par un quotidien gratuit lorsqu'il a publié des numéros anniversaire rédigés en dialecte, laissant explicitement chacun des auteurs écrire dans sa propre variante.³ Ce phénomène n'est pas complètement nouveau, tant on relève de pratiques de littératie informelle (par exemple les SMS, v. Felder 2015, Spycher 2004). Même en considérant que l'exercice reste de l'ordre de l'anecdote, on voit que la réception de ce type de publications délivrées du carcan de l'allemand écrit (appelé *Schrifttutsch* par beaucoup de Suisses allemands) est assez bonne dans la population.

Les mesures visant à mettre en place ces deux solutions 'romantico-nationalistes' ne suivraient pas le même scénario, puisque dans le deuxième cas, on ferait l'économie d'une phase de standardisation probablement très longue au vu des négociations préalables nécessaires dans une démocratie telle que la Suisse. Les linguistes et les lexicographes n'en seraient pas pour autant désœuvrés puisque tout un système de référencement des différentes réalisations lexicales et orthographiques resterait à créer – chose difficilement imaginable sur papier, mais désormais possible grâce aux outils électroniques actuels.

Dans les deux cas, il faudra poser la question du statut de ce qui est actuellement l'allemand standard helvétique. Dans l'hypothèse d'une standardisation, il serait probablement voué à une disparition progressive, mais dans le cas d'un règne 'anarchique' des dialectes, il faut convenir qu'il pourrait éventuellement subsister comme une variante à part entière. Au niveau des administrations et institutions étatiques, les échanges oraux resteraient en dialecte, mais à l'écrit, les mécanismes varieraient: dans le premier cas de figure, on pourrait traduire tous les documents écrits jusqu'ici en allemand standard dans la nouvelle langue officielle; et dans le second, on pourrait laisser en allemand standard les anciens textes et écrire les nouveaux dans le dialecte parlé par le rédacteur à l'œuvre. Dans un cas comme dans l'autre, les médias seraient libres d'utiliser ou non l'allemand standard, la nouvelle langue officielle – ou encore un mélange de variantes. Les mesures les plus difficiles à mettre en place sont donc celles concernant l'école. La standardisation demanderait la création de matériel scolaire, de manuels nouveaux, la formation appropriée du personnel enseignant, et la définition de certaines règles d'utilisation. Si dans le cas de l'introduction du *rumantsch grischun* en tant que langue standard écrite dans les classes, le choix de l'idiome est libre à l'oral, alors que le standard est utilisé à l'écrit, la situation pourrait être différente en Suisse alémanique, où, au début de ce siècle, l'extension de l'usage de l'allemand standard dans tous les domaines de l'école a été fortement recommandée, puisqu'on en attendait une amélioration des compétences en littératie ainsi qu'une facilitation de la réussite scolaire des enfants de familles non germanophones (Oberholzer 2005). On préconisait alors de

³ Le journal entier est accessible ici: www.blickamabend.ch/news/unsere-mundart-ausgabe-zum-nachlesen-die-besten-dialekt-geschichten-id3822856.html; l'explication du rédacteur en chef ici: www.blickamabend.ch/kolumnen/chiefs-choice/drum-sind-miar-huet-schwiizertuetsch-id3817891.html.

bien séparer l'emploi des dialectes et celui du standard, tant la peur de perturber les enfants était grande.

En cela, l'implantation de la variante anarchique serait radicalement différente puisqu'elle partirait du principe que ce qui n'embrouille pas l'esprit dans un usage oral des dialectes ne devrait pas davantage l'embrouiller dans des productions écrites débarrassées des normes du standard. Il faut toutefois reconnaître que la mise en œuvre de ce projet plus qu'utopique présenterait de nombreux problèmes, au niveau tant pédagogique qu'acquisitionnel.

Un scénario à tiroirs: cantonner le dialecte à des contextes d'utilisation

Le troisième scénario correspond à peu près à la situation actuelle. Il tient compte, au moins implicitement, du fait que les dialectes alémaniques font partie de la diversité linguistique nationale, et qu'ils représentent un symbole identitaire important pour une bonne partie des Suisses allemands. En même temps, on essaie de limiter leur usage dans certains contextes considérés comme cruciaux pour la cohésion nationale – notamment l'administration fédérale –, mais également, dans une certaine mesure, au sein du système scolaire à partir de l'école primaire (pour le niveau préscolaire, v. plus haut). L'idée de base au niveau de l'aménagement linguistique est d'attribuer des domaines officiels à la forme standard, tout en laissant aux citoyens le choix pour les domaines informels et privés ou pour l'expression dans le contexte de manifestations culturelles – le tout dans l'esprit de la liberté de la langue. Il s'agit en quelque sorte d'une adaptation du principe de territorialité, qui désigne l'attribution de langues à des espaces géographiques délimités: le territoire est alors remplacé par les domaines d'usages; et bien sûr, les deux types de domaines (géographique et fonctionnel) peuvent être combinés dans un modèle plus complexe.

Si les dialectes alémaniques ne sont pas considérés comme des langues menacées, cette approche, qui correspond au modèle postmoderne de Geeraerts (2003), est certainement une approche réaliste. Par contre, d'après le modèle fishmanien de la revitalisation linguistique (Fishman 2006), si ces mêmes dialectes sont considérés comme menacés – et cela semble être le point de vue de l'UNESCO qui classe l'alémanique dans la catégorie des langues vulnérables –⁴, une planification de statut leur attribuant plus de place dans les contextes officiels et éducationnels pourrait s'imposer.

Au niveau de l'aménagement linguistique, cela pourrait mener à des mesures rendant les dialectes plus visibles, comme l'implantation systématique de panneaux bilingues en dialecte et en standard ou des dispositions pour encourager les médias recourir davantage au dialecte. À l'école, on pourrait faire une place à des cours de dialecte(s) et de culture(s) d'origine, tels qu'ils sont organisés par certains organismes privés et étrangers pour les langues de la migration. Mais imaginer de telles mesures semble presque absurde, tant la présence du dialecte dans les médias, à l'école et dans la vie quotidienne est forte. Sa maîtrise représente ainsi un facteur d'intégration certain pour les immigrants, et sa vitalité est évidente autant dans la lutte contre l'imposition de l'allemand standard à l'école enfantine que dans divers espaces de littératie (SMS, clavardage, etc.).

⁴ Voir www.unesco.org/languages-atlas/index.php. Notons que le site ne précise pas le degré de vulnérabilité selon le pays concerné (Suisse, Allemagne, France, Autriche, Liechtenstein).

On le voit au travers de cet exercice de concrétisation, la situation diglossique en Suisse alémanique est loin d'être aussi problématique qu'on voudrait nous le faire croire. Dans un sens ethnolinguistique, le dialecte ne semble pas en danger de disparition, et il ne représente pas non plus un danger pour la cohésion nationale, contrairement à ce que laissent penser certains auteurs s'attachant à célébrer de manière sélective leur vision de la diversité linguistique de la Suisse.

Le manque de précision terminologique lorsqu'il s'agit de définir langues et dialectes peut être considéré comme un flou utile, parce qu'il évite des débats taxinomiques fastidieux et des crises identitaires pour les diverses communautés: on peut être fier du patrimoine des Suisses alémaniques, distinct de celui 'des Allemands', et en même temps participer au marché linguistique allemand – tout en affirmant sa spécificité de locuteur natif d'un de ces dialectes souvent non-intelligibles pour les Allemands, en particulier ceux du nord, très éloignés de l'espace alémanique.⁵ L'inconvénient est évidemment la nécessité d'un investissement pédagogique plus important, de la part des Suisses allemands eux-mêmes, au niveau de l'apprentissage de l'allemand standard,⁶ mais aussi de la part des membres des autres communautés linguistiques qui, du moins de l'avis de certains, pourraient, voire devraient développer des compétences réceptives en dialecte dès lors qu'ils ont affaire de manière systématique à des Suisses allemands.

Si l'allemand standard est considéré comme une langue étrangère, il y a fort à parier qu'il en serait de même pour un standard issu d'un des dialectes ou pour une forme 'intersectionnelle'. S'il n'était pas possible de créer cette langue standard alémanique sous la menace de l'Allemagne nazie des années 30 du siècle passé, ce scénario paraît encore bien plus improbable aujourd'hui.

D'aucuns font par ailleurs un rapprochement avec la situation du néerlandais (« 'Hollandisierung' der Schweiz »; cf. les propos recueillis dans *Schweiz am Sonntag*⁷) pour dénoncer le provincialisme qu'ils diagnostiquent à la fois chez les Suisses allemands et chez les Hollandais:

Die Gefahr ist nicht von der Hand zu weisen, dass wir uns damit von einem Sprachraum von rund 100 Millionen deutschsprachigen Europäerinnen und Europäern abkoppeln und die Schweiz hollandisieren – in Anlehnung an Holland, das im 17. Jahrhundert seinen Dialekt zur Standardsprache verwandelte und sich damit vom übrigen deutschsprachigen Teil Europas abtrennte. (Oppenheim 2005, 105)

Avec Haas (1986, 50), nous objectons que le terme 'hollandisation' est plutôt mal choisi. Il relève ici d'une méconnaissance flagrante de l'histoire linguistique, puisque le néerlandais avait convergé vers une forme standardisée bien avant que ce fût le cas pour l'allemand. De plus, utiliser ce terme avec cette signification est également injurieux pour les Néerlandais, parce qu'il présuppose que le choix des néerlandophones (aujourd'hui au nombre de 22 millions environ) de ne pas 'rejoindre' l'espace germanophone au 17^e siècle revient à un réflexe de provincialisme.

⁵ Rappelons que les Suisses alémaniques ne sont pas les seuls dialectophones dans l'espace germanophone. La vitalité dialectale est également importante en Allemagne – en particulier dans le Sud (p.ex. Bavière, Sarre) –, en Autriche et dans le Tyrol du Sud.

⁶ Fait notable, cet effort supplémentaire ne semble toutefois pas nuire aux compétences en lecture, les résultats PISA en Suisse allemande ayant été égaux ou supérieurs à ceux de l'Allemagne dans le passé, à l'exception du dernier exercice en 2015, qui pour la première fois montre des performances moyennes légèrement supérieures en Allemagne.

⁷ www.schweizamsonntag.ch/ressort/politik/wird_mundart_zur_fuenften_landessprache_der_schweiz/.

Oserait-on dire aujourd'hui, en suivant la même logique, que les romanches ont loupé le coche parce qu'ils n'ont pas rejoint l'espace italophone au 19^e siècle en participant au mouvement irrédentiste?

L'attachement à des représentations, vieilles de maintenant plusieurs siècles, qui veulent qu'une langue doive forcément être orthographiquement et lexicalement unifiée, rend à lui seul impossible l'adoption d'une politique autorisant dialectes et standard à être écrits librement, sur un pied d'égalité – ce qui montre les limites des prises de position romantiques.

En somme, la solution alémanique en Suisse est un arrangement assez confortable s'accommodant des tensions relevées entre affirmation identitaire locale et adaptation aux nécessités du marché linguistique national, européen et global: on utilise 'sa' variante dialectale au quotidien, y compris en oralité conceptuelle, tout en étant germanophone (parfois de façon un peu marginale) et plurilingue. Comme toujours, la tradition locale peut être perçue comme une ressource, mais aussi comme une barrière par rapport à celles et ceux qui n'en font pas partie. C'est là le principal défi à notre avis: cultiver le patrimoine linguistique et culturel sans que cela devienne une culture qui exclut les confédérés latins ainsi que les populations de migrants. Comme nous avons argumenté ailleurs (p. ex. Berthele/Wittlin 2013), une solution intéressante réside dans l'acquisition rapide de compétences réceptives dans les langues partenaires, que ce soit en suisse-allemand (Müller et al. 2009), en romanche (Gross et al. 2015), ou en italien (Pandolfi/Christopher/Somenzi 2014) – une méthode spécifique au contexte suisse reste encore à développer pour le français réceptif.

Bibliographie

- Ammon, Ulrich, 1995, *Die deutsche Sprache in Deutschland, Österreich und der Schweiz. Das Problem der nationalen Varietäten*, Berlin/New York: de Gruyter.
- Austin, Peter/Sallabank, Julia 2011, « Introduction », dans: Peter Austin/Julia Sallabank (éds.), *The Cambridge handbook of endangered languages*, Cambridge: Cambridge University Press, 1-24.
- Barblan, Paolo/Koller, Arnold, 2005, *Dialekt in der (Deutsch)Schweiz ? Zwischen lokaler Identität und nationaler Kohäsion*, Lenzburg: Forum Helveticum.
- Berruto, Gaetano, 1995, *Fondamenti di sociolinguistica*, Roma/Bari: Laterza.
- Berthele, Raphael, 2008, « A Nation is a Territory with one Culture and one Language. The Role of Metaphorical Folk Models in Language Policy Debates », dans: Gitte Kristiansen/René Dirven (éd.), *Cognitive Sociolinguistics: Language Variation, Cultural Models, Social Systems*, Berlin/New York: de Gruyter, 301-332.
- , 2010, « Investigations into the folk's mental models of linguistic varieties », dans: Dirk Geeraerts/Gitte Kristiansen/Yves Peirsman (éds.), *Advances in cognitive Sociolinguistics*, Berlin/New York: de Gruyter, 265-290.
- , 2014, « Zum selektiven Zelebrieren sprachlicher Diversität in der Schweiz », *Deutschblätter*, 66, 75-83.
- , 2015, « Language planning and standardization in a minority language context: A case study of Rumantsch Grischun in Switzerland », dans: Winifred Davies/Evelyn Ziegler (éds.), *Language Planning and Microlinguistics: From policy to interaction and vice versa*, London/New York: Palgrave Macmillan, 39-61.
- /Wittlin, Gabriele, 2013, « Receptive multilingualism in the Swiss Army », *International Journal of Multilingualism*, 10.2, 181-195 [www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14790718.2013.789522].
- Clyne, Michael G., 1992, *Pluricentric languages : differing norms in different nations*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Coray, Renata, 2008, *Von der Mumma Romontscha zum Retortenbaby Rumantsch Grischun: rätroronsche Sprachmythen*, Chur: Institut für Kulturforschung Graubünden.

- Darms, Georges, 1994, « Zur Schaffung und Entwicklung der Standardschriftsprache Rumantsch Grischun », dans: Georges Lüdi (éd.), *Sprachstandardisierung = Standardisation des langues = Standardization of language*, Fribourg-Freiburg: Universitätsverlag, 3-23.
- Edwards, John, 2012, recension de: Hornberger, Nancy (éd.), 2010, *Can Schools Save Indigenous Languages? Policy and Practice on Four Continents*, New York/Basingstoke: Palgrave Macmillan, *Language Policy*, 11.2, 201-203.
- Felder, Samuel, 2015, « Korpusgestützte Analyse der Verschriftung des Schweizerdeutschen in SMS », *Networx*, 70 [www.mediensprache.net/de/networx/networx-70.aspx].
- Ferguson, Charles A., 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.
- Fishman, Joshua A., 2006, « Language Maintenance, Language Shift, and Reversing Language Shift », dans: Tej K. Bhatia/William C. Ritchie (éds.), *The Handbook of Bilingualism*, Oxford: Blackwell, 406-436.
- García, Ofelia/Wei, Li, 2014, *Translanguaging : language, bilingualism and education*, London: Palgrave Macmillan.
- Geeraerts, Dirk, 2003, « Cultural models of linguistic standardization », dans: René Dirven/Martin Pütz (éds.), *Cognitive Models in Language and Thought. Ideology, Metaphors and Meanings*, Berlin/New York: de Gruyter, 25-68.
- Gross, Manfred et al., 2015, *Chapeschas? Interaktives Online-Lehrmittel zur Erlangung rezeptiver Sprachkompetenzen der rätoromanischen Sprache*, Chur: Pädagogische Hochschule Graubünden [www.chapeschas.ch/].
- Haas, Walter, 1986, « Der beredte Deutschschweizer oder die Hollandisierung des Hinterwäldlers. Über die Kritik an der Deutschschweizer Sprachsituation », dans: Heiner Löffler (éd.), *Das Deutsch der Schweizer. Zur Sprach- und Literatursituation der Schweiz*, Aarau: Sauerländer.
- , 1998, « Diglossie im historischen Wandel oder: Schweizerdeutsch auf dem Weg zur eigenen Sprache? », dans: Charles V. J. Russ (éd.), *Sprache Kultur Nation – Language Culture Nation* [Papers from a conference held on 19 Oct. 1996 at the Guildhall, York], Hull: University of Hull, 76-101.
- Hägi, Sara/Scharloth, Joachim, 2005, « Ist Standarddeutsch für Deutschschweizer eine Fremdsprache? Untersuchungen zu einem Topos des sprachreflexiven Diskurses », *Linguistik Online*, 24.3, 19-47.
- Haugen, Einar, 1987, « Language Planning », dans: Ulrich Ammon/Norbert Dittmar/Klaus Mattheier (éds.), *Sociolinguistics. An international Handbook of the Science of Language and Society*, Berlin/New York: De Gruyter, 626-637.
- Heller, Monica/Duchêne, Alexandre, 2012, « Pride and profit: changing discourses of language, capital and nation-state », dans: Monica Heller/Alexandre Duchêne (éds.), *Language in Late Capitalism*, New York: Routledge, 1-21.
- Hill, Jane H., 2002, « Expert Rhetorics », *Journal of Linguistic Anthropology*, 12.2 [Advocacy for Endangered Languages: Who Is Listening, and What Do They Hear?], 119-133.
- Kloss, Heinz, 1987, « Abstandsprache und Ausbausprache », dans: Ulrich Ammon/Norbert Dittmar/Klaus Mattheier (éds.), *Sociolinguistics. An International Handbook of the Science of Language and Society*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter, 302-308.
- Kübler, Daniel/Papadopoulos, Ioannis/Mazzoleni, Oscar, 2009, *Le plurilinguisme de la Confédération. Représentation et pratiques linguistiques dans l'administration fédérale*. Berne: Fonds national suisse.
- Lambelet, Amelia/Berthele, Raphael, 2015, *Age and Foreign Language Learning in School*, Basingstoke (GB)/New York: Palgrave.
- Lindt-Bangerter, Bernhard, 2012, *Welche Normierung der Sprache in Schulen sprachlicher Minderheiten? Rollen von lokaler Varietät und Standard im Unterricht Überlegungen ausgehend von den Erfahrungen in Romanischbünden, mit Fallstudien zur sorbischen Lausitz und zur irischen Gaeltacht*, Fribourg/Freiburg: Université [mémoire].

- Matthey, Marinette, 2007, « Poids relatif du dialecte local et du français dans un répertoire bilingue – Évolène », dans: David Trotter (éd.), *Actes du XXIVe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (CILPR)* [Aberystwyth, 2-5 août 2004], t. 1, Tübingen: Niemeyer, 49-61.
- Mühlhäusler, Peter, 1996, *Linguistic ecology: language change and linguistic imperialism in the Pacific region*, London: Routledge.
- Müller, Martin et al., 2009, *Chunsch druus? Schweizerdeutsch verstehen – die Deutschschweiz verstehen*, Berne: Schulverlag plus.
- Oberholzer, Susanne, 2005, *Schweizer Hochdeutsch als Unterrichtssprache. Am Beispiel des Kantons Thurgau*, Felben: édité chez l'auteur.
- Oppenheim, Roy, 2005, « Mundart und elektronische Medien », dans: Paolo Barblan/Arnold Koller, *Dialekt in der (Deutsch)Schweiz? Zwischen lokaler Identität und nationaler Kohäsion*, Lenzburg: Forum Helveticum, 104-111.
- Pandolfi, Elena/Christopher, Sabine/Somenzi, Barbara, 2014, *Capito?: comprendere l'italiano in Svizzera*, Bellinzona: Osservatorio linguistico della Svizzera italiana / Fribourg-Freiburg: Centre scientifique de compétence.
- Ribeaud, José, 1998, « Das schlechte Beispiel von Zürich: die Schweiz ein Opfer des amerikanischen Sprachen-Imperialismus? », dans: Max Mittler (éd.), *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*, Frauenfeld: Huber, 41-67.
- , 2010, *La Suisse plurilingue se déglingue: plaidoyer pour les quatre langues nationales suisses*, Neuchâtel: Delibreo.
- Romaine, Suzanne, 2002, « Signs of Identity, Signs of Discord: Glottal Goofs and the Green Grocer's Glottal in Debates on Hawaiian Orthography », *Journal of Linguistic Anthropology*, 12.2, 189-224.
- Schmid, Heinrich, 1982, *Richtlinien für die Gestaltung einer gesamtbünderromanischen Schriftsprache*, 2. Aufl., Cuira: Lia Rumantscha.
- Sieber, Peter/Sitta, Horst, 1986, *Mundart und Standardsprache als Problem der Schule*, Aarau: Sauerländer.
- Skutnabb-Kangas, Tove/Phillipson, Robert/Rannut, Mart, 1994, *Linguistic human rights: overcoming linguistic discrimination*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Spycher, Samuel, 2004, « 'I schribdr de no.' Schweizerdeutsche Umgangsformen in der SMS-Kommunikation », *Networx*, 36 [www.mediensprache.net/de/networx/docs/networx-36.aspx].
- Trimaille, Cyril/ Matthey, Marinette, 2013, « Catégorisations », dans: Jacques Simonin/Sylvie Wharton (éds.), *Sociolinguistique du contact: dictionnaire des termes et concepts*, Lyon: ENS Editions, 95-122.
- von Haller, Alfred, 1765, *Gedichte des Herrn von Haller*, Wien: J. T. Edlen von Trattern.
- Weinreich, Max, 1945, « Der yivo un di problemen fun undzer tsayt », *Yivo-Bleter*, 25.1, 13.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

Diglossia and bilingualism:

High German in German-speaking Switzerland from a folk linguistic perspective

Rebekka STUDLER, Universität Basel

Abstract

The notion of ‘diglossia’, i.e. the functional distribution of two varieties, introduced by Ferguson (1959) has been controversially debated for the case of German-speaking Switzerland. While the language situation constituted by the coexistence of Swiss German and High German seems, *prima facie*, to fit in the definition, a closer examination unveils several gaps in the argument. The aim of this paper is to discuss the notion of ‘diglossia’ for German-speaking Switzerland from a folk linguistic perspective, based on recent data collected through a questionnaire with 750 participants. The paper examines the current popular opinions and beliefs with a focus on the most relevant components of ‘diglossia’, i.e. the language status, the High/Low distinction including the notion of ‘prestige’, and the functional distribution of the two language forms.

Résumé

Introduite par Ferguson (1959), la notion de ‘diglossie’ désignant la distribution fonctionnelle de deux variétés linguistiques a fait l’objet de vifs débats dans le cas de la Suisse germanophone. Alors que la situation linguistique particulière que constitue la coexistence entre suisse-allemand et haut-allemand semble à première vue bien correspondre à la définition, une étude plus approfondie révèle certaines lacunes dans l’argumentation. Le but de cet article est de discuter de la notion de ‘diglossie’ appliquée à la Suisse alémanique en partant du point de vue de la linguistique profane (dite aussi ‘populaire’), et en se basant sur des données récentes recueillies par le biais d’un questionnaire rempli par 750 participants. Il s’agit ici d’analyser les opinions et croyances populaires actuelles en mettant l’accent sur les éléments les plus pertinents associés au concept de ‘diglossie’: statut de la langue, distinction entre langue haute (H, *high*) et basse (L, *low*) y compris en tenant compte de la notion de ‘prestige’, et répartition fonctionnelle des deux formes linguistiques.

Zusammenfassung

Der von Ferguson (1959) eingeführte Begriff ‚Diglossie‘, i.e. das funktionale Nebeneinander zweier Varietäten, ist für die Deutschschweiz kontrovers diskutiert worden. Obwohl sich die Sprachsituation, die sich durch die Koexistenz von Schweizerdeutsch und Hochdeutsch auszeichnet, auf den ersten Blick in die Definition einfügt, zeigt eine genauere Betrachtung einige Lücken in der Argumentation. Basierend auf aktuellen Daten einer Fragebogenbefragung mit 750 Teilnehmenden ist es das Ziel dieses Beitrages, das Konzept der Diglossie für die deutschsprachige Schweiz aus laienlinguistischer Perspektive zu diskutieren. Der Beitrag untersucht die aktuellen Laienmeinungen mit einem Hauptaugenmerk auf den wichtigsten Komponenten der Diglossie, i.e. den Sprachstatus, die *High-Low*-Unterscheidung inklusive des Begriffs ‚Prestige‘ und die funktionale Verteilung der beiden Sprachformen.

In the German-speaking part of Switzerland, the language of everyday life is *Swiss German* ('*Schweizerdeutsch*').¹ The standardized language is (*Swiss*) *High German* ('*Hochdeutsch*'), which is learned mainly in school and traditionally used in official situations. The fact that Swiss German and High German are used side by side and in this clear-cut functional distribution has led to the conclusion that the German-speaking part of Switzerland is an instance of *diglossia* (Ferguson 1959). Even though Ferguson utilizes Switzerland as a prime example, the categorization is subject to certain qualifications. Ferguson himself admits that not all parameters defining diglossia are equally accurate for describing the language situation in Switzerland. Unsurprisingly, other researchers have controversially discussed whether the coexistence of Swiss German and High German should be categorized as diglossia (Ris 1990; Berthele 2004, among others).

Whether Switzerland is an instance of diglossia – understood as an *institutionally* conditioned and performed distribution of two varieties or, in a broader sense of diglossia, of two languages (Fishman 1967) – is closely related to the question of how the language situation in German-speaking Switzerland should be described at the *individual* level. Are Swiss German and High German merely two varieties of the same language, and are the individuals using them in everyday life thus *monolingual* in the traditional sense? Alternatively, are Swiss German and High German two different languages, which means that their speakers are *bilingual*? Those who support the 'monolingual approach' assume High German to be an 'extended mother tongue' (e.g. Häcki Buhofer/Burger 1998). Those who argue for the 'bilingual approach' sometimes use the term 'atypical or asymmetric bilingualism' (e.g. Berthele 2004; Werlen 1998) to describe the situation. The impact of both views is linguistically, politically and socially not marginal. Consequently, newer approaches advocate the use of the term '*internal* multilingualism'. This term captures the special case of multilingualism involving two varieties rather than two languages (see, e.g., Wandruszka 1979).

Not only does the scientific community not agree on this matter, but also popular opinions about the coexistence of Swiss German and High German in German-speaking Switzerland vary widely. Debate about these concerns is a highly developed practice among the ordinary population and their views must be taken into consideration in conducting a thorough linguistic investigation of the entangled language situation, with all its historical, political, cultural and social conditions and impacts. Since the status of High German in German-speaking Switzerland is the subject of a long-continuing debate, not only in science but also in folk metalanguage, the focus of this paper is what folk linguistic research can add to this discussion.

The paper is structured as follows. In the first section, the language situation of German-speaking Switzerland is outlined with regards to the concept traditionally used to describe its central core, i.e. *diglossia*. The second section will briefly discuss the methods applied for this study. The third section presents the answers to the main questions posed in the paper, namely 'Is the notion of 'diglossia' for the German-speaking part of Switzerland obsolete?' and 'Are Swiss German and High German, from a folk linguistic perspective, two varieties of one and the same language – or is Swiss German perceived as a language of its own and High German as a foreign language?' The fourth section discusses the most significant results.

¹ The term 'Swiss German' does not represent a standardized or uniform language or dialect but is used to encompass all Alemannic dialects spoken in the German-speaking part of Switzerland.

Diglossia and bilingualism

In relation to research on language attitudes, the German-speaking part of Switzerland is interesting for at least two reasons. First, the language situation is described traditionally as *diglossia* – i.e. the functional distribution of two varieties (Ferguson 1959). In practice, it is a part of the everyday routine in German-speaking Switzerland to deal with both Swiss German and High German. High German – rather than Swiss German – is one of the official languages in Switzerland, which makes it the language of school and formal situations. Moreover, High German is also the literary language and, importantly, the language predominantly used in the media (television, broadcast and press).² Hence, even people who state that they barely come into contact with High German are surrounded by it to an extent they are probably not aware of.

Second, German is a *pluricentric* language with standard varieties for Germany, Austria and Switzerland (Clyne 1995; Ammon 1991). While these varieties are equal in theory, people estimate the variety developed in Germany as the gold standard (Scharloth 2005); Swiss High German, the standard variety spoken in Switzerland, on the other hand, is frequently seen as poor and awkward and hence its speakers' language abilities as inferior to those of the Germans.

This paper concentrates on the first concept, *diglossia*, and outlines how High German is seen from a folk linguistic perspective.

The language status of Swiss German and High German

The first question arises with the categorization of Swiss German and High German as 'varieties'. In the original definition, diglossia is applicable only if the language situation is such that "in addition to the primary dialects of the language [...], there is a very divergent, highly codified [...] superposed variety [...]" (Ferguson 1959, 336). From an expert's view, it may be justified to speak of two *varieties*, thanks to the comparatively close linguistic relationship between Swiss German and High German (e.g. Ammon 1995; Siebenhaar/Wyler 1997; Häcki Buhofer/Burger 1998, among others): "Überdies läßt die enge Verwandtschaft zwischen den beiden Sprachformen kaum zu, das Schweizerdeutsche als selbständige Sprache zu bezeichnen [...]" (Moreover, the close relationship between the two language forms scarcely allows Swiss German to be designated an independent language [...]) (Siebenhaar/Wyler 1997, 35). Attempts to determine the grade of 'closeness' necessary for two language forms to be treated as varieties of the same language, however, have hitherto not been fruitful (cf. Berthele 2004). This is one of the reasons why many experts argue in favour of categorizing the language situation in German-speaking Switzerland not as diglossia but as a bilingual setting in which Swiss German and High German are two autonomous languages (e.g. Baur 1983; Ris 1990, among others). Another reason to see Swiss German as an independent language and not as a mere complex of dialects is the fact that Swiss German has the status or, at least, the predisposition to be an *Ausbausprache* [lit. 'elaboration language'] (cf. Werlen 1998).³

Either way, this problem diminishes if we take Fishman's (1967) interpretation of 'diglossia' into consideration. According to Fishman, it should not be a precondition for the

² Undoubtedly, Swiss German has been gaining ground over the last couple of decades, especially in local television and broadcasting (cf. Werlen 2004, 23), particularly in entertainment shows; newscasts are still predominantly in High German.

³ The notion of *Abstand* [lit. 'distance'], i.e. the extent of linguistic differences, and the notion of *Ausbau* [lit. 'elaboration'], i.e. the extent of development and standardization, were introduced by Kloss (1988) to decide on a variety's 'language status'.

definition of diglossia that it involve standard and nonstandard varieties of the same language. Independent (and even genetically unrelated) languages are accredited as well. He argues that the question of diglossia has to be detached from the question of the language status of the involved language forms – and from monolingualism vs bilingualism. Therefore, it is no longer relevant whether Swiss German is defined as a variety of a superposed language or as a language of its own. Fishman himself classifies German-speaking Switzerland as a case of ‘diglossia and bilingualism’, since “the entire population of school age and older alternates between High German (H) and Swiss German (L), each with its own firmly established and highly valued functions” (Fishman 1967, 31).

However, this does not solve the problem. A closer look at the concept of ‘diglossia’ reveals several other arguments against the classification of German-speaking Switzerland as a diglossic society.

The notion of ‘diglossia’

There are many reasons to reconsider Ferguson’s classification (and Fishman’s as well) – I will not adduce all aspects, but name only the most relevant two (for a detailed discussion, see Berthele 2004). The most salient and, in terms of the original definition, the most profound are, first, the *High–Low* distinction involving the notion of *prestige*, and second, the functional distribution of Swiss German and High German.

In Ferguson’s definition, ‘H’ and ‘L’ are initially used just to distinguish the two varieties: “For convenience of reference the superposed variety in diglossia will be called the H (‘high’) variety or simply H, and the regional dialects will be called L (‘low’) varieties or, collectively, simply L.” (Ferguson 1959, 327). Together with this classification, however, comes the mapping of prestige to H but not to L: “In all the defining languages the speakers regard H as superior to L in a number of respects. Sometimes the feeling is so strong that H alone is regarded as real and L is reported ‘not to exist’.” (Ferguson 1959, 329–330). This specification does not hold for the situation in German-speaking Switzerland. High German indeed has a certain prestige, thanks to a pronounced norm consciousness, in accordance with Ferguson’s description. Nevertheless, nobody would assert that Swiss German has no prestige at all. On the contrary, Swiss German has not just *covert prestige* (Trudgill 1972) but is seen as the (*unifying*) *language* for German-speaking Switzerland across all social classes and therefore as highly identity-establishing and -maintaining (as stated already by Ris 1973, and confirmed by many others in the last decades). To capture this, Berthele (2010) transfers Geeraerts’ (2003) cultural models of standardization into a *cluster model* composed of a *rational model* for H and a *romantic model* for L.

Furthermore, it is not only the prestige of Swiss German that calls the term ‘diglossia’ into question, but also the claimed functional distribution of the two language forms. Ferguson (1959, 328) states that “[o]ne of the most important features of diglossia is the specialization of function for H and L. In one set of situations only H is appropriate and in another only L, with the two sets overlapping only very slightly.” Ferguson’s list of situations for H and L (1959, 329) might be applied, *prima facie*, to the circumstances in German-speaking Switzerland. High German is the language for formal and written contexts, e.g. university, newspapers, news broadcasting; whereas Swiss German is the language for everyday contexts, e.g. family and friends (for an interpretation of diglossia in terms of ‘proximity’ for L vs ‘distance’ for H, see Koch/Österreicher 2011, 138). However, it is clear that the stated correlations and distributions are no longer completely valid for Swiss German and High German. Contexts such as church

sermons, political speeches and personal letters are all examples of the broadening of the L-variety into the domain of the H-variety. Conversely, recent studies illustrate that the H-variety occurs in L-contexts. In colloquial conversations, High German is more prevalent and also more naturally used than has hitherto been assumed (see, e.g., Christen et al. 2010; Studler *in prep.*).

While both cases subvert the functional distribution postulated for the notion of diglossia, the motivations to use one variety in the domain of the other are different. In the former, where Swiss German is brought into play in areas where High German traditionally prevails, the motivation can be found in an appreciation for Swiss German. Since Swiss German is seen as the language of proximity, people naturally tend to use Swiss German in H-domains where intimacy is required. Swiss German is thus becoming popular in written private contexts such as personal letters (or, rather, their modern equivalents such as emails or text messages),⁴ as well as in public settings such as the church or politics. In contexts where High German acts as the colloquial language, the shift to it from Swiss German is motivated by the reality regarding communications (e.g. tourism, migration, globalization): today's conversations often involve collocutors without knowledge of Swiss German. Thus, resorting to High German not only makes the conversation possible but also is an act of politeness and hospitality. Besides, it may be used as an act of self-assertion to demonstrate that the participant is able and willing to speak High German (Studler 2014).

These examples alone suggest that German-speaking Switzerland is far from being an exemplary instance of diglossia. Berthele (2004, 126) calls it a 'peripheral example', an 'outlier' ('*Sonderfall*'), thereby enabling the conclusion that the situation is better described as a special case of bilingualism (Berthele 2004, 131). Nevertheless, many experts cherish the concept of diglossia for Switzerland, and, to save it from sinking into obscurity, have modified it several times (e.g. Kolde 1981; for an extended discussion, see Haas 2004).

In folk linguistic research, the efforts to find a scientific definition that meets the criteria of the complex language situation are complemented with the folk perception of the situation (see, e.g., Niedzielski/Preston 2009; Hundt 2009). Although laypeople obviously do not normally use the scientific term 'diglossia', they certainly have opinions and beliefs concerning these questions. In discussing some of the preliminary findings of the present study with a focus on the topics identified, laypeople shall finally have the floor. Before doing so, I will pass some remarks about the theoretical and methodological framework and the general set-up of the study.

Methods

Aim of the study

The study '*The emergence of language attitudes towards High German*'⁵ investigates folk perceptions of the language situation, opinions concerning the status of Swiss German and High German and attitudes towards the different varieties of German and their speakers. The essential aims of the study are threefold. First, it captures the contemporary attitudes and the atmospheric picture of the language situation in German-speaking Switzerland. Second, it scrutinizes the parameters in language socialization and in language use responsible for these

⁴ To capture the media distribution (High German for written contexts, Swiss German for spoken contexts), Kolde (1981) introduces the term 'media diglossia', which is partially blurred in the new media (cf. Werlen 2004).

⁵ The project is partly supported by the SNSF (PA00P1_139602). For preliminary results, see Studler 2013.

attitudes. Third, in considering the folk perspective, it aims to uncover the social and individual consequences of this particular language situation. In doing so, it hopes to answer questions of identity, loyalty and cultural coexistence. In this paper, the focus cannot lie in these overall purposes but in finding answers to the initially addressed questions.

Folk linguistics

Research on language attitudes has a long tradition of using indirect methods, the best known and established of which are the *matched-guise technique* (Lambert et al. 1960) and the *subject evaluation test* (Chambers 2000). In both cases, the participants in the experiments are not informed about the subject of the investigation and are not aware what it is they are providing information on. Advocates of indirect methods are convinced that this is the only way to uncover naturally unconscious attitudes. In the recent past, a new paradigm arose, based on Anglo-American research in the field of *folk linguistics* and its subfield, *perceptual dialectology* (Preston 1999, 2004; Niedzielski/Preston 2000, 2009). Language attitudes are no longer seen as necessarily implicit and therefore unconscious or hidden. Rather, they are conceptualized as explicit and accordingly emerging in “conscious, deliberate acts”, i.e. “conscious reactions to and comments on language” (Niedzielski/Preston 2009, 357). In such a study, the participants are fully informed about the subject of the investigation, and they know that they are speaking about language(s). Although Niedzielski and Preston (2009, 357) speak of a “continuum of consciousness” rather than of a distinct dichotomy, the view that language attitudes are either implicit or explicit is widespread (for a detailed discussion, see Studler 2014).

In my study, I advocate a blended approach, taking for granted that attitudes are a conglomerate of *implicit* and *explicit* components. The emergence of attitudes is founded in *socialization*, on the one hand, and in *interaction*, on the other hand. Attitudes formed in socialization cannot be just eliminated in interaction; they are part of the ‘*brought-along identity*’. Attitudes emerging in interaction are not distorted; they are part of the ‘*brought-about identity*’ (Baynham 2015). To investigate both facets of attitudes at a stroke, it is good practice to combine quantitative and qualitative data in a mixed methods design (Tashakkori/Teddlie 2003; Dörney 2007; Mertens 2005).

Questionnaires and in-depth interviews

The research employed a mixed methods design combining quantitative and qualitative data collected through questionnaires and in-depth interviews. Both were designed to explore the following five domains: 1. (language) socialization and background, 2. language competence, 3. perception and aesthetic judgments, 4. attitudes and opinions, and 5. language policy. The questionnaire contained 67 questions in total, 60 of which were closed questions providing quantitative results (semantic differentials, Likert scales, etc.), and seven of which were open questions providing qualitative results (specifications, comments, and reasons). Although the study did not designate a representative sample as the main target, it did aim for a wide variety of participants in terms of *age*, *gender*, *education* and *occupation* (see next paragraph). The interviews were conducted with a small subsample of selected interviewees along the sociolinguistic parameters *age*, *gender* and *education*, and conceptualized as semi-structured interviews with guided questions to elicit detailed answers, narratives ideally. This paper concentrates on the results of the questionnaires.

Who answered?

In total, the questionnaire elicited responses from 750 people. It was implemented as an online survey, so as to reach a wide variety of participants, who were mainly recruited via personal and professional networks. To avoid an overrepresentation of people with a higher education, I also systematically reached out to individuals in vocational education. Although it was not possible to achieve a fully balanced sample, the stratification with regard to the three most common sociolinguistic parameters of *age*, *gender* and *education* was more satisfactory than expected. First, the youngest participant was 13 years old, the oldest 82. However, younger people were easier to reach than older ones. Second, whereas the habitual overrepresentation of women in linguistic studies is well known, at least one third of the participants in the present study were men. Third, almost half of the participants had had or were in primary or secondary education, and the other had or were expecting to have a tertiary education, i.e. university or polytechnic (applied sciences, business, teaching).

Another interesting point was the participants' degree of familiarity and preoccupation with language concerns. A criticism often levelled at folk linguistic studies is that the participants are not really laypeople but experts, for example students of linguistics or language teachers. In the present study, the process of recruiting people from all kinds of backgrounds led to the desired diversity and the method of asking them directly about their (linguistic) background and their preoccupation with language revealed the relevant information.⁶ While 70 % stated that they were not at all preoccupied with language in their educational or professional life, 30 % indicated that 'language' was, to some extent, part of their education or profession.

Diglossia and bilingualism – from a folk linguistic perspective

Theoretical preliminaries

Ammon (1995, 298) proposes that people's *beliefs* concerning the language situation in German-speaking Switzerland should not be put on a level with the linguistic reality. To do so would have far-reaching consequences. As Ammon points out, we would have to adapt the linguistic reality whenever popular beliefs change. It cannot be a matter of popular beliefs whether Swiss German is linguistically a language of its own or not. However, the people's opinions and concerns should be observed, especially when it comes to the political climate in Switzerland in regard to the status and prestige of High German: "Gerade wer sich für die Verbesserung des Status des Hochdeutschen einsetzen will, tut gut daran, die Augen vor dieser zweisprachigen 'Realität' in den Deutschschweizer Köpfen nicht zu verschliessen." ['Especially those who want to take a stand for a better status of High German would be wise not to close their eyes to the bilingual 'reality' that exists in Swiss German heads'] (Berthele 2004, 132). Conversely, Sieber and Sitta (1986) believe that the scientific recognition of German-speaking Switzerland as bilingual and of High German as a foreign language could be risky. According to them, this approach confirms the already existing gulf and is likely to stir up negative attitudes

⁶ It was not an aim of the study, of course, to question laypeople only but to have a broad range of people who could be described as something between expert and layperson. While the notions of 'expert' and 'layperson' are by no means clear, it is well known that 'experts' are, wittingly or otherwise, not immune to having laypersons' *beliefs*.

towards High German. In a new folk linguistic study, however, Cuonz (2014) detects that the attitudes tend to be more positive if High German is perceived as a foreign language.

I agree that we should be extremely cautious about adjusting the objective linguistic reality to the people's reality. Nevertheless, popular opinions form a picture of the attitudinal climate, which we should not ignore. So, the question is: How *do* Swiss German speakers talk about Swiss German and High German? What is their stance when it comes to the specification of the language situation in German-speaking Switzerland? What are they saying about High German being a part of their mother tongue vs being a foreign language? The following paragraphs present some of the findings relating to these topics, i.e. (1) the language status of Swiss German and High German, and (2) the challenges for the notion of 'diglossia' relating to the *prestige* and the *functional distribution* of the two language forms.

The language status of Swiss German and High German

To evaluate the respective language status of Swiss German and High German, we first needed to consider the background of acquisition and use of the two language forms. Further, the participants in the study were asked in a closed question to say whether they viewed High German as part of the mother tongue or as a foreign language. Additionally, they spontaneously offered their perceptions of and opinions about the issue in the open questions.

Background: acquisition and use

The first (undirected) contact with High German can serve as a clue to whether early exposure to a language can affect attitudes towards the language. It does not, however, help much in determining whether Swiss German and High German are perceived as two varieties or two languages. Undirected language acquisition does not lead necessarily to the perception of a language as being part of the mother tongue. Nevertheless, it is noteworthy that, although a majority of participants stated that their first contact with High German was before kindergarten, more than one third indicated that their first contact was in (pre)school or later.⁷ This finding leaves room for at least two interpretations. Either a third of participants did indeed come into contact with High German quite late or they do not remember that they were in contact with High German before (pre)school. In either case, it would be difficult to argue that High German is seen as part of the mother tongue.

More interesting, though, is the age at which children learn High German institutionally. Since this counts as 'directed language acquisition', the circumstances are comparable with foreign language learning in school, whether delivered as teacher-centred teaching or in line with the more modern immersion concept.⁸ Since High German education recently became part of the kindergarten curriculum in some German-speaking cantons of Switzerland, about 12 % of (young) participants had already learned High German in kindergarten. The large majority of children in Switzerland, however, learn High German in primary school (from the age of six

⁷ 10 % grew up with High German as a first or second language and about 20 % name relatives, friends and neighbours as their first contact, whereas about 30 % indicated the media, in the form of books, newspapers, television, broadcasting, etc. About 10 % named kindergarten as their first contact, 25 % primary school or even later. The rest did not remember the time of the first contact.

⁸ Even if immersion is conceptualized as language learning *en passant*, it is applied as a pedagogical concept for foreign language learning in school (for an early approach, see Swain/Lapkin 1982; for a broader overview of the concept, see Colin 1993).

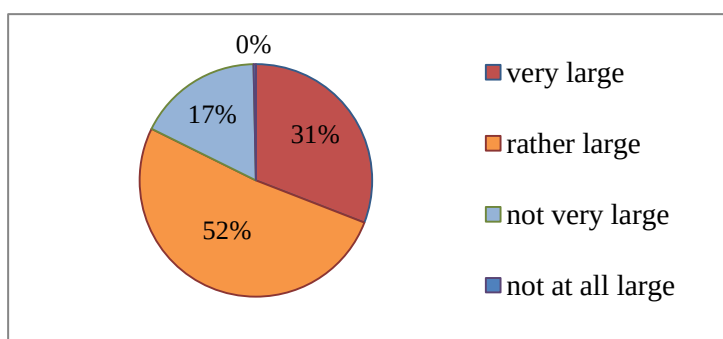
onwards) and, indeed, almost 85 % of the participants in the present study confirmed that their institutional contact with High German was in primary school. It therefore seems natural that a majority of participants took the view that High German is not part of the Swiss mother tongue but rather a foreign language learned in school. The fact that most people use High German mainly in school and professional contexts (70 %) but not in their private everyday life underpins this view: no more than 12 % stated that High German belongs mainly to their private everyday life. The remaining 18 % do not use High German in their daily lives but for very special occasions only. Although High German is, under these circumstances, not regarded as (part of the) mother tongue, it should be borne in mind that it is used in school and in many professional contexts on a daily basis. Thus, almost half of the participants reported that they use High German frequently.

Is High German a foreign language for German-speaking Swiss?

There are several ways to determine whether High German is seen as a foreign language and Swiss German as language of its own. First, the perceived differences between Swiss German and High German contrast the popular picture with the scientific notion of ‘Abstand’ (‘distance’) (Kloss 1976; Ammon 1995), one of the criteria to define a language form as an independent language.⁹ Second, the participants were asked a direct yes/no question about whether High German is a foreign language for German-speaking Swiss. Third, they reported how they feel while speaking High German. Moreover, some of the participants volunteered an opinion on this issue in their answers to the open questions.

In the first place, the participants were requested to estimate the extent of the differences between Swiss German and High German (‘Wie gross schätzen Sie die Unterschiede zwischen Dialekt und Hochdeutsch im Allgemeinen in etwa ein?’).¹⁰ In contrast to the scientific view, the participants rated the differences predominantly as large (83 % in total, whereby 31 % chose ‘very large’ and 52 % ‘rather large’). The remaining 17 % chose the ‘not very large’ option, and none estimated the differences as ‘not at all large’:

Fig. 1 - Rated extent of differences between Swiss German and High German



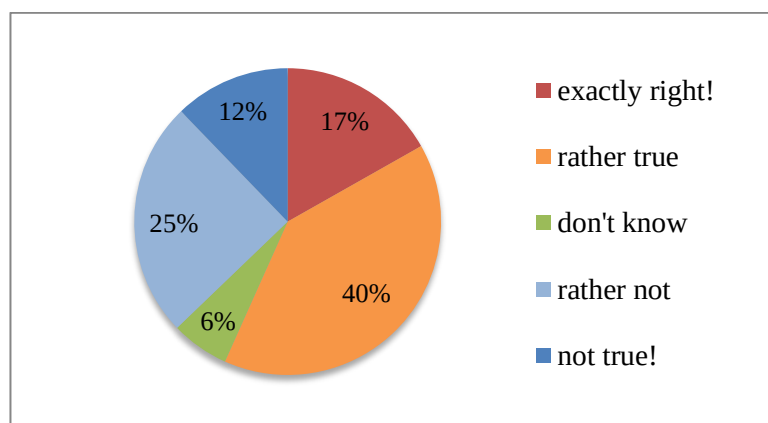
⁹ Ammon (1995, 298) argues that the linguistic ‘distance’ is, from a scientific point of view, not sufficiently large for Swiss German to be regarded as an independent language (cf. also p. 31).

¹⁰ In Switzerland, the term *Dialekt* (‘dialect’) is used in folk metalanguage as equivalent to *Schweizerdeutsch* (‘Swiss German’). Both terms are therefore used interchangeably throughout the survey. The scientific term *Standarddeutsch* (‘Standard German’) is not part of the folk metalanguage and is rather frowned upon – in the survey the common term *Hochdeutsch* (‘High German’) is used instead.

This result does not prove that Swiss German and High German are necessarily perceived as two independent languages. It indicates, however, that the 'distance' between the two language forms is, from a folk perspective, large enough to consider them both to have a language status of their own. Moreover, the large distance perceived by the participants may support the view that High German could be seen as a foreign language (and vice versa).

To shed light on whether the participants really believed High German is a foreign language for German-speaking Swiss, they were asked whether they agreed or disagreed with the following statement: 'Hochdeutsch ist für Deutschschweizerinnen und Deutschweizer eine Fremdsprache' ('High German is a foreign language for Swiss German speakers').¹¹ A majority of 57 % agreed (17 % highly, 40 % rather); 6 % did not know, 25 % tended not to agree and just 12 % disagreed:

Fig. 2 - Degree of agreement/disagreement with the statement
"High German is a foreign language for Swiss German speakers"



Interestingly, there was no correlation between these answers and the participants' initial contact with High German (see above). There was, however, a significant correlation with the participants' directed acquisition of High German: the later High German was learned institutionally, the more probable it was that High German was perceived as a foreign language (40 % if High German was learned in kindergarten, 58 % if learned in primary school).

These results suggest that the majority takes the view that High German is a foreign language – implying that Swiss German is an independent language and, therefore, the speakers of Swiss German have to be seen as bilingual. These statements are qualified, however, by the results of the multiple-choice question 'Wie fühlen Sie sich, wenn Sie mit Deutschen Hochdeutsch sprechen?' ('How do you feel speaking High German to Germans?'). While this question was asked to focus on conversational situations involving Germans, the answers could also provide hints as to whether High German was seen as a foreign language. The two answers that might indicate that High German was experienced as a foreign language, however, were chosen by fewer than one in four respondents (22 % said they were 'annoyed not to be more articulate' and 21 % were 'annoyed not to be able to talk naturally'). We should keep in mind, on

¹¹ One section of the questionnaire was designed as a set of so-called 'popular opinions', with which the participants had to report their degree of agreement or disagreement. This was intended to permit the posing of sensitive questions without suggesting the answers.

the other hand, that there could have been (and actually were) participants considering High German to be a foreign language without being *annoyed* about it. That almost half of the participants reported that they find the differences between the two language forms interesting and that they enjoy speaking High German, for example, does not speak necessarily against the view of High German being a foreign language. Additionally, there were quite a few free answers (given via the option ‘anderes, nämlich:’ [‘other, namely:’]) that indicated the foreign status of High German, as in the following examples.

- (1) *Ich ärgere mich manchmal, dass immer ich als Schweizerin auf eine **andere Sprache** ausweichen muss (betrifft übrigens nicht nur das Hochdeutsche).*

(I am annoyed sometimes that it is always I, as a Swiss person, who have to switch to another language (this doesn’t just apply to High German, by the way).)

- (2) *Ich ärgere mich, dass ich im deutschen Sprachraum auf ‘**eine Fremdsprache**’ umschalten muss, weil das Gegenüber sich nicht bemüht unseren Dialekt zu verstehen.*

(I am annoyed that I have to switch to ‘a foreign language’ in the German-speaking area because the person I am talking to won’t make the effort to understand our dialect.)

- (3) *Ich schäme mich, mein Hochdeutsch zu sprechen und rede lieber English.*

(I am embarrassed to speak High German, so I prefer to speak English.)

The view that High German is a foreign language for German-speaking Swiss was frequently expressed in the open questions as well, as the following examples illustrate.

- (4) *[...] dass alle eine Anstrengung unternehmen müssten, um Hochdeutsch zu lernen, es **also eine Fremdsprache** sei.*

([...] that everybody needs to make an effort to learn High German, that it is, therefore, a foreign language.)

- (5) *Und die zwei Sprachen sind eigentlich **verschiedene Sprachen**. [...] Aber für uns Schweizer das Deutsch immer noch eine **Fremdsprache** ist [...]*

(And the two languages are actually different languages. [...] German is still a foreign language for us Swiss [...])

- (6) *[...] da Hochdeutsch, auch wenn es mich mein Leben lang begleitet hat, eine **Fremdsprache** ist, welche wir als neue Sprache dazulernen.*

([...] since High German, even though it has accompanied me my whole life, is a foreign language, which we have to learn as a new language.)

- (7) *Hochdeutsch **ist nicht unsere Muttersprache** und sollte **als Fremdsprache** adäquat vermittelt werden.*

(High German is not our mother tongue and should be taught properly as a foreign language.)

The view that High German is not a foreign language for German-speaking Swiss, on the other hand, was expressed in answers to the open questions only a few times.

- (8) 'Hochdeutsch' wird **irrtümlich** immer **als Fremdsprache** für Schweizerdeutschsprechende angesehen.

('High German' is mistakenly always seen as a foreign language for Swiss German speakers.)

- (9) Die Deutschschweizer Kinder sollen lernen, dass Hochdeutsch **keine Fremdsprache** ist.

(German-speaking Swiss children should learn that High German is not a foreign language.)

In some cases, the answers acknowledged the special status of High German, classifying it as 'kind of a foreign language' by using a hedge or putting the term in quotation marks, as in the following examples.

- (10) Zweitens lassen sich '**Fremdsprachen**' allgemein leichter aneignen, je früher man ihnen ausgesetzt ist (womit Hochdeutsch für Deutschschweizer nicht mit **eigentlichen Fremdsprachen** gleichgesetzt werden soll).

(Second, the sooner you are exposed to 'foreign languages', the more easily you learn them, in general (that said, High German should not be equated with an actual foreign language for Swiss Germans).)

- (11) [...] Deutschunterricht, in dem ich Hochdeutsch **fast wie eine Fremdsprache** lernen musste [...] und dieses Lernen ist der Sinn der '**Zweitsprache Hochdeutsch**'.

([...] German classes, where I had to learn High German almost as a foreign language [...] and this learning is what 'second language High German' means.)

To sum up, almost everybody in German-speaking Switzerland learns High German at school. Aside from that, High German is frequently used also in daily working life. Interestingly, this does not seem to prevent people from perceiving High German as a foreign language. A majority does not classify High German as part of the mother tongue but rather as a (kind of) foreign language. German-speaking Switzerland may therefore be seen from a folk linguistic perspective as an instance of 'diglossia with bilingualism', to use Fishman's (1967) term. The following paragraphs examine this further.

The notion of 'diglossia' – challenges for German-speaking Switzerland

L and H: The prestige of Swiss German and High German

As mentioned above, the notion of 'diglossia' entails the notion of 'prestige', meaning the esteem a language form has in a language community. According to the early advocates of the distinction between an H-variety and an L-variety, prestige is assigned to the H-variety alone. As we have seen, this does not hold true in the case of German-speaking Switzerland. Swiss German is held in high esteem virtually throughout the entire population, as the present study confirms: negative prestige was never attached to Swiss German. Not only are all the statements about Swiss German positive, but also the conveyed image of Swiss German is mainly positive (in 65 % of responses) or at least neutral (in 28 % of responses). Thus, if the absence of prestige for the L-variety is constitutive for the definition of 'diglossia', Switzerland cannot be treated as a case of diglossia, either from a scientific or a popular viewpoint.

The prestigious status of High German, however, is more elaborated. A negative image of High German is widespread, mainly induced by the fact that High German is seen as the language of achievement in school. Moreover, it is perceived as the language of a people, the Germans, with whom the Swiss share a complicated history (for outcomes along these lines, see Häcki Buhofer/Studer 1993; Schläpfer/Gutzwiller/Schmid 1985; Sieber/Sitta 1986, among others). In general, the present data confirm these findings, resulting thereby also in a plain rejection of Switzerland being classified as an instance of diglossia. There is evidence, however, to suggest that a positive image exists as well. High German is seen as a *beautiful language* by a majority of 63 %, and the *conveyed* image is not as bad as expected (40 % positive, 45 % neutral). The reasons for holding High German in high esteem are diverse.

First, the *norm consciousness* towards High German (mainly as spoken in Germany) is pronounced throughout the Swiss population, as can be revealed through the questions targeting the ‘cold prestige’ of High German, i.e. its value as rational, logical, artificial language (cf. Berthele 2010). Apart from a few aesthetic and communicative aspects, most answers to the question “Was ist für Sie ‘gutes Hochdeutsch’?” (‘What is ‘proper High German’ for you?’) involve norm-driven aspects. Additionally, 83 % of the participants make an effort to speak proper High German (“Geben Sie sich Mühe, gutes Hochdeutsch zu sprechen?”), and, even more striking, 97 % stated that they notice if someone else speaks bad High German (“Fällt es Ihnen auf, wenn andere schlecht Hochdeutsch sprechen?”). Furthermore, respondents observed, in their answers to open questions, that High German is a rational and logical language that is more suitable for conveying complex content.

- (12) *Hochdeutsch ist eine systematisierte Gebrauchssprache. Gewisse Dinge lassen sich deutlicher damit ausdrücken als im Dialekt.*

(High German is a systematized everyday language. Certain things can be expressed more clearly in High German than in dialect.)

- (13) *Meines Erachtens ist die hochdeutsche Sprache besser dazu geeignet komplexe Inhalte und Themen zu transportieren und zu diskutieren.*

(In my opinion, High German is better qualified to convey and discuss complex content and topics.)

All this indicates that the *cold prestige* of High German fits in very well with the original definition of the prestige assigned to the H-variety.

Second, a *good command* of High German is highly valued: 93 % believe that competency in High German is important. Apart from being the written and literary language (see below), High German is essential for communicating with speakers of other languages (including Germans): Almost 30 % of the participants named High German as an integral factor in communicating with people without a command of Swiss German (14, 15). Additionally, 24 % mention communicating with Germans (and Austrians) in particular (16, 17).

- (14) *Für Ausländer ist es schwierig Schweizerdeutsch zu verstehen, wegen all den Dialekten. Ein einheitliches Hochdeutsch kann sehr helfen und stört ja nicht.*

(For foreigners, it is hard to understand Swiss German, because of all the dialects. A unified High German can help a lot and it's no trouble, after all.)

- (15) *Die Schweiz ist klein... Und nur mit Schweizern zu reden, wäre ja ein wenig langweilig.*

(Switzerland is small... And it would be a bit boring to talk only to Swiss people.)

- (16) *Hochdeutsch ist das Englisch der Deutschsprachigen Welt. Für das Verständnis der Deutschen und Österreicher ist es unerlässlich.*

(High German is the English of the German-speaking world. It is essential for understanding the Germans and the Austrians.)

- (17) *Es ist die offizielle Sprache, die im gesamten Deutschen Sprachraum verwendet wird. Wichtige Informationen und sich genau zu äussern geht nun mal nur mit dem Hochdeutsch.*

(It is the official language used in the whole German language area. Important information and expressing yourself precisely are only possible with High German.)

Thanks to economically profitable international collaboration, High German is perceived as an entry point and *conditio sine qua non* for the globalized job market.

- (18) *Ich arbeite viel mit deutschen Kolleginnen und Kollegen zusammen, ohne Hochdeutsch könnte ich meinen Beruf nicht ausüben.*

(I often work with German colleagues; without High German, I could not practise my profession.)

- (19) *Ausserdem gibt es viele Firmen, welche in DE den Hauptsitz haben und die Schweizer Niederlassungen rapportieren an DE. Wenn man sich in einer solchen Firma auf Hochdeutsch nicht gut artikulieren kann, haben die Deutschen das Gefühl, wir seien nicht gebildet. Das ist schädlich für die Karriere.*

(Additionally, there are many companies with their headquarters in Germany, and the Swiss subsidiaries report to Germany. If you cannot express yourself well in High German in a company like this, the Germans get the feeling that we are not educated. This is damaging to your career.)

In addition to the norm-driven and the communicative-pragmatic approaches, there is a third reason to hold High German in high esteem. People who eschew a negative view of High German assert that High German is not only the official written language (20) but also the *literary language* (21). The heritage of a rich body of German literature is seen as the cultural nexus of the all-German identity (22).

- (20) *Die Standardsprache ist auch die Schriftsprache, insbesondere die in der Gesetze, Erlasse, amtliche Mitteilungen, Verträge etc. formuliert werden.*

(The standard language is the written language as well, especially being the language in which laws, edicts, official communications, contracts, etc., are formulated.)

- (21) *es ist meine Schriftsprache! meine Lesesprache!*

(it is my written language! my reading language!)

- (22) *Primär meine kulturelle Identität. Sie ist keine schweizerische, sondern eine der deutschen Sprache. D.h. Literatur gilt mir mehr als Politik und Geographie.*

(Primarily my cultural identity, which is not a Swiss identity but a German language identity. That is, literature means more to me than politics and geography.)

The ‘cold prestige’, as well as the importance of High German as a written language, is well investigated, but the outcomes concerning the communicative and cultural aspects are still remarkable. Although Ferguson (1959, 330) found that the literary heritage was held in high esteem, the strong link to a cultural shared identity that many participants perceive, for example through their literary language, was not to be expected. Also, the present study reveals the unexpected finding that at least part of the population seems to deal more naturally with High German than had hitherto been assumed (for a similar outcome, see Christen et al. 2010). The question whether this has an impact on the functional distribution of the two language forms is addressed in the next paragraph.

The functional distribution of Swiss German and High German

The notion of ‘diglossia’ as such is not part of the folk metalanguage but is a term solely applied in scientific language. It appeared in the answers to the questionnaire only a few times and only from participants with a linguistic or pedagogical background. That said, people are, of course, fully aware of the distinction between and the distribution of Swiss German and High German in German-speaking Switzerland. Though not directly asked for, statements about this distribution were commonly made in answers to the open questions. Often, they transmitted the ‘traditional’ diglossic view (23). Moreover, they testified to a partial shift in the domains, as demonstrated above, namely as a widening of the L-variety (24) or of the H-variety (25) into the other domain.

- (23) *Dialekt ist Alltags- und Umgangssprache aller Schichten, Hochdeutsch ist Schul- und Verwaltungssprache*

(Dialect is the everyday and colloquial language for all social classes, High German is the language of education and administration.)

- (24) *Der Dialekt wird in der Schweiz auch im beruflichen Alltag und in den Medien verwendet [...]*

(Dialect is used in Switzerland in business life and the media as well [...])

- (25) *Ich würde ihm erklären, dass man in der Schweiz im Privaten mehrheitlich Dialekt spricht, dass man aber wenn man den Dialekt nicht beherrscht auch Hochdeutsch sprechen kann. Denn nach meiner Erfahrung haben (va junge Leute) kein Problem damit auf Hochdeutsch zu kommunizieren.*

(I would explain to him that in Switzerland we mainly speak dialect in private contexts, but that you can speak High German if you don’t know the dialect. In my experience, (especially young) people have no problem communicating in High German.)

While statements like (24) and especially (25) query the traditional distribution, the result of the tested popular opinion that feelings can be expressed only in Swiss German and not in High German (“Gefühle kann man nur im Dialekt ausdrücken – Hochdeutsch ist dafür nicht geeignet”) goes further. Although the dialect is normally seen as the only language form for expressing intimacy, a small majority (53 %) disagreed with this opinion. This indicates that the clear-cut distribution along the line of the *cluster model* by Berthele (2010) seems to have blurred, at least partly: High German may, to some extent, be part of the romantic model as well.

The participants' preferences on the use of language in kindergarten and school were similarly unexpected. It is assumed that German-speaking Swiss are sympathetic to the traditional distribution of languages, i.e. Swiss German for kindergarten and High German for school. Interestingly, however, at least half of the participants reported that they favour a partial use of High German in kindergarten. Moreover, about half of the participants favour an equivalent or even prevalent use of Swiss German in school. Another 44 % opted for High German to prevail, implying that Swiss German may play at least a marginal role. These results show that respondents saw no problem in the use of a mixture of Swiss German and High German and indeed favoured it.

In summary, the clear-cut functional distribution suggested by Ferguson appears to have given way to a more blurred distinction between the two language forms. Both may, to some extent, be used in the domain of the other. While Swiss German has been gaining ground in various H-domains for quite some time, the expansion of High German into L-domains as well seems to be a more recent trend. The natural use of High German, even in core domains of Swiss German, and, above all, the (desired) mixture of the two language forms signal the end of the clear-cut distribution that accompanies the notion of 'diglossia'.

The notion of 'diglossia' introduced by Ferguson (1959) and advanced by Fishman (1967) has been controversially discussed for the case of German-speaking Switzerland. Although the language situation constituted by the coexistence of Swiss German and High German seems, *at first glance*, to fit the definition very well, closer examination reveals several gaps in the argument.

The aim of this paper was to investigate from a folk linguistic perspective whether the German-speaking part of Switzerland is an instance of diglossia, that is, to explore the language status of Swiss German and High German, the *High/Low* distinction including the notion of *prestige* and the functional distribution of the two language forms. For that purpose, I drew upon new data collected as part of a folk linguistic study investigating language attitudes towards High German.

The data suggest that Swiss German and High German are perceived more likely as two, more or less independent, languages, primarily because of the experienced 'distance' between Swiss German and High German. Furthermore, a majority of respondents reported experiencing High German as foreign language. With regard to the core definition of 'diglossia', it was shown that both Swiss German and High German have high prestige. This is not new. But the fact that High German has not only 'cold prestige' but may also be accorded some of the romantic prestige hitherto reserved for Swiss German is a new and noteworthy trend. Additionally, the functional distribution claimed by Ferguson seems to have partly disintegrated. These findings lead, at least from a folk linguistic view, to a rejection of the idea that German-speaking Switzerland is a diglossic society in the strict sense.

However, this conclusion needs to be qualified. First, the paper does not address all aspects of diglossia but only the three main features of Ferguson's definition. If one wants to hold onto the concept of diglossia as applicable to Switzerland, one would have to revalue it and give it a new definition. Second, in this paper I did not take into consideration sociolinguistic parameters, such as *education* and *profession*. It might turn out that for a specific social class the language situation in Switzerland is diglossic. Third, the paper does not give a detailed answer to

the question *why* people think that they have to master two different languages. Folk linguistic research takes the folk perspective seriously not primarily to compare it with the perspective of the experts, but to uncover the mental concepts, beliefs, and stereotypes, which underlie popular opinions (cf. Preston 2004). I conjecture that these opinions find a more adequate explanation, once we abandon the concept of diglossia in favour of that of bilingualism.

Bibliography

- Ammon, Ulrich, 1991, "Die Plurizentrität der deutschen Sprache", in: Bjørn Ekmann/Hubert Hauser/Peter Porsch (eds.), *Deutsch – eine Sprache? Wie viele Kulturen?*, Kopenhagen/München: Fink, 14-34.
- , 1995, *Die deutsche Sprache in Deutschland, Österreich und der Schweiz. Das Problem der deutschen Varietäten*, Berlin/New York: de Gruyter.
- Baker, Colin, 2006, *Foundations of Bilingual Education and Bilingualism*, 4th ed., Clevedon: Multilingual Matters.
- Baur, Arthur, 1983, *Was ist eigentlich Schweizerdeutsch?*, Winterthur: Gemsberg.
- Baynham, Mike, 2015, "Identity: Brought About or Brought Along? Narrative as a Privileged Site for Researching Intercultural Identities", in: Dervin Fred/Karen Risager (eds.), *Researching Identity and Interculturality*, London: Routledge, 67-85.
- Berthele, Raphael, 2004, "Vor lauter Linguisten die Sprache nicht mehr sehen – Diglossie und Ideologie in der deutschsprachigen Schweiz", in: Helen Christen (ed.), *Dialekt, Regiolekt und Standardsprache im sozialen und zeitlichen Raum [Beiträge zum 1. Kongress der Internationalen Gesellschaft für Dialektologie des Deutschen, Marburg/Lahn, 5.-8. März 2003]*, Wien: Praesens, 111-136.
- , 2010, "Dialekt als Problem oder Potenzial. Überlegungen zur Hochdeutchoffensive in der deutschen Schweiz aus Sicht der Mehrsprachigkeitsforschung", in: Franziska Bitter Bättig/Albert Tanner (eds.), *Sprachen lernen – Lernen durch Sprache*, Zürich: Seismo, 37-52.
- Chambers, Jack, 2000, "Sociolinguistic Uses of Subjective Evaluation Tests", in: Szilvia Deminger et al. (eds.), *Einstellungsforschung in der Soziolinguistik und Nachbardisziplinen*, Frankfurt am Main/Berlin: Peter Lang, 73-81.
- Christen, Helen et al., 2010, *Hochdeutsch in aller Munde. Eine empirische Untersuchung zur gesprochenen Standardsprache in der Deutschschweiz*, Stuttgart: Steiner.
- Clyne, Michael, 1995, *The German Language in a Changing Europe*, Cambridge: University Press.
- Cuonz, Christina, 2014, *Sprachliche Werturteile von Laien. Eine sozio-kognitive Analyse*, Tübingen: Francke.
- Dörnyei, Zoltán, 2007, *Research Methods in Applied Linguistics*, Oxford: Oxford University Press.
- Ferguson, Charles E., 1959, "Diglossia", in: *Word*, 15, 325-340.
- Fishman, Joshua A., 1967, "Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism", in: *Journal of Social Issues*, 23.2, 29-38.
- Geeraerts, Dirk, 2003, "Cultural Models of Linguistic Standardization", in: René Dirven/Roslyn Frank/Martin Pütz (eds.), *Cognitive Models in Language and Thought, Ideology, Metaphors and Meanings*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter, 25-68.
- Haas, Walter, 2004, "Die Sprachsituation der deutschen Schweiz und das Konzept der Diglossie", in: Helen Christen (ed.), *Dialekt, Regiolekt und Standardsprache im sozialen und zeitlichen Raum [Beiträge zum 1. Kongress der Internationalen Gesellschaft für Dialektologie des Deutschen, Marburg/Lahn, 5.-8. März 2003]*, Wien: Praesens, 81-110.
- Häcki Buhofer, Annelies/Burger, Harald, 1998, *Wie Deutschschweizer Kinder Hochdeutsch lernen*, Stuttgart: Steiner.

- Häcki Buhofer, Annelies/Studer, Thomas, "Zur Entwicklung von Sprachdifferenzbewusstsein und Einstellung zu den Varianten des Deutschen in der deutschen Schweiz", in: Iwar Werlen (ed.), *Schweizer Soziolinguistik – Soziolinguistik der Schweiz. Bulletin CILA*, 58, 179-200.
- Hundt, Markus, 2009, "Perceptual dialectology und ihre Anwendungsmöglichkeiten im deutschen Sprachraum", in: Beate Henn-Memmesheimer/Joachim Franz (eds.), *Die Ordnung des Standard und die Differenzierung der Diskurse*, Frankfurt am Main: Peter Lang, 465-478.
- Kloss, Heinz, 1976, "Abstandsprachen und Ausbausprachen", in: Joachim Göschel/Norbert Nail/Gaston van der Elst (eds.), *Zur Theorie des Dialekts*, Wiesbaden: Steiner, 301-322.
- Koch, Peter/Österreicher, Wulf, 2011, *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Berlin/New York: de Gruyter.
- Kolde, Gottfried, 1981, *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten, Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachlicher Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i. Ue.*, Wiesbaden: Steiner.
- Lambert, Wallace et al., 1960, "Evaluational Reactions to Spoken Languages", in: *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 60, 44-51.
- Mertens, Donna, 2005, *Research and Evaluation in Education and Psychology. Integrating Diversity with Quantitative, Qualitative, and Mixed Methods*, 2nd ed., Thousand Oaks: Sage.
- Niedzielski, Nancy A./Preston, Dennis R., 2000, *Folk Linguistics*, Berlin: de Gruyter.
- , 2009, "Folk Linguistics", in: Nikolas Coupland/Adam Jaworski (eds.), *The New Sociolinguistics Reader*, New York: Palgrave Macmillan, 356-373.
- Preston, Dennis R., 1999, "A Language Attitude Approach to the Perception of Regional Variety", in: Dennis R. Preston (ed.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, vol. 1, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 359-373.
- , 2004, "Language with an Attitude", in: John K. Chambers/Peter Trudgill/Natalie Schilling-Estes (eds.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford/Malden: Blackwell, 40-66.
- Ris, Roland, 1973, "Sprachbarrieren aus Schweizer Sicht", in: Hermann Bausinger (ed.), *Dialekt als Sprachbarriere?*, Tübingen: Tübinger Vereinigung für Volkskunde, 29-62.
- , 1990, "Diglossie und Bilingualismus in der deutschen Schweiz. Verirrung oder Chance?", in: Jean-Pierre Vouga (eds.), *La Suisse face à ses langues – Die Schweiz im Spiegel ihrer Sprachen*, Aarau: Sauerländer, 40-49.
- Scharloth, Joachim, 2005, "Zwischen Fremdsprache und nationaler Varietät. Untersuchungen zum Plurizentritätsbewusstsein der Deutschschweizer", in: Rudolf Muhr (ed.), *Standardvariationen und Sprachideologien in verschiedenen Sprachkulturen der Welt/Standard Variations and Language Ideologies in Different Language Cultures around the World*, Frankfurt am Main/Bern: Peter Lang, 21-44.
- Schläpfer, Robert/Gutzwiller, Jürg/Schmid, Beat, 1991, *Das Spannungsfeld zwischen Mundart und Standardsprache in der deutschen Schweiz. Spracheinstellungen junger Deutsch- und Welschschweizer*, Aarau: Sauerländer.
- Siebenhaar, Beat/Wyler, Alfred, 1997, *Dialekt und Hochsprache in der deutschsprachigen Schweiz*, Zürich: Pro Helvetia.
- Sieber, Peter/Sitta, Horst, 1986, *Mundart und Standardsprache als Problem der Schule*, Aarau u. a.: Sauerländer.
- Studler, Rebekka, 2013, "Einstellungen zu Standarddeutsch und Dialekt in der Deutschschweiz. Erste Ergebnisse einer Fragebogenstudie", in: Yvonne Hettler et al. (eds.), *Variation, Wandel, Wissen. Studien zum Hochdeutschen und Niederdeutschen*, Frankfurt am Main: Peter Lang, 203-222.
- , 2014, " 'Einige Antworten habe ich contre coeur so angekreuzt' Zur Relevanz offener Fragen in Fragebogenstudien zu Spracheinstellungen", in: Christina Cuonz/Rebekka Studler (eds.), *Sprechen über Sprache. Perspektiven und neue Methoden der Spracheinstellungsforschung*, Tübingen: Stauffenburg Verlag Brigitte Narr, 169-204.
- , in prep., *Zur Genese von Spracheinstellungen am Beispiel des Hochdeutschen und Schweizerdeutschen in der Deutschschweiz*.

- Swain, Merrill/Lapkin, Sharon, 1982, *Evaluating Bilingual Education: A Canadian Case Study*, Clevedon: Multilingual Matters.
- Tashakkori, Abbas/Teddlie, Charles (eds.), 2003, *Handbook of Mixed Methods in Social and Behavioral Research*, Thousand Oaks: Sage.
- Trudgill, Peter, 1972, “Sex, Covert Prestige and Linguistic Change in the Urban British English of Norwich”, in: *Language in Society*, 1, 179-195.
- Wandruszka, Mario, 1979, *Die Mehrsprachigkeit des Menschen*, München: Piper.
- Werlen, Iwar, 1998, “Mediale Diglossie oder asymmetrische Zweisprachigkeit? Mundart und Hochsprache in der deutschen Schweiz”, in: *Babylonia*, 1, 22-35.

Continuum dialectal, diglossie et bilinguisme.

Les représentations des parlers alémaniques et de l'allemand standard dans la région bâloise

Manuel MEUNE, Université de Montréal

Résumé

Nous décrivons ici la façon dont des conseillers communaux de Suisse du Nord-Ouest réagissent aux enjeux liés à la diglossie – un terme qui reste largement opérationnel pour décrire la complexité linguistique en Suisse allemande. L'étude révèle une perception assez sereine de la situation diglossique. L'allemand standard, important en milieu professionnel, l'est aussi pour socialiser avec des non-dialectophones (même si la maîtrise du dialecte par tous les résidents de Suisse germanophone est présentée comme souhaitable). Malgré la redéfinition actuelle de la répartition fonctionnelle entre dialecte et standard (moins de standard à l'oral dans la sphère médiatique, davantage de dialecte à l'écrit sous forme de SMS et courriels) et malgré les débats parfois vifs sur le rôle du dialecte à l'école, la hiérarchie linguistique en place accorde encore largement au *Hochdeutsch* le statut de seule langue écrite vraiment commune en Suisse germanophone – et, donc, de 'langue haute'. L'étude évoque par ailleurs la variété des glottonymes employés pour désigner les dialectes du continuum alémanique, la perception des frontières dialectales à l'échelon local, régional ou national, ainsi que les représentations des dialectes voisins (au Pays de Bade ou en Alsace) – sans oublier le rapport à d'autres langues comme le français ou l'anglais.

Zusammenfassung

In diesem Artikel wird beschrieben, wie Gemeinderäte der Nordwest-Schweiz auf die Herausforderungen reagieren, die mit der Diglossie zusammenhängen – einem Begriff, der weitgehend einsatzfähig bleibt, um die sprachliche Komplexität der Deutschschweiz zu beschreiben. Die Studie zeigt eine relativ entspannte Wahrnehmung der diglossischen Situation. Standard-Deutsch ist neben dem beruflichen Umfeld auch bei der Sozialisierung mit Nicht-Dialektsprachigen wichtig (auch wenn die Beherrschung des Dialekts durch alle Bewohner der Deutschschweiz als wünschenswert dargestellt wird). Trotz der aktuell zu beobachtenden Neudefinition der funktionellen Trennung zwischen Dialekt und Standard (weniger mündliches Hochdeutsch im Medienbereich, mehr geschriebener Dialekt in Form von SMS oder E-Mails) und trotz der teilweise hitzigen Debatte über die Rolle des Dialekts wird bei der vorhandenen Sprachhierarchie immer noch dem Hochdeutschen der Status der einzigen in der Deutschschweiz wirklich gemeinsamen Schriftsprache zugesprochen – also einer 'high-variety'. Die Studie geht auch auf die Vielfalt der verwendeten Namen ein, die die Dialekte des alemannischen Kontinuums bezeichnen, auf die Wahrnehmung der Dialektgrenzen auf lokaler, regionaler oder nationaler Ebene sowie auf die Einstellungen zu verwandten Dialekten (in Baden oder im Elsass) – und nicht zuletzt auf das Verhältnis zu Französisch und Englisch.

Abstract

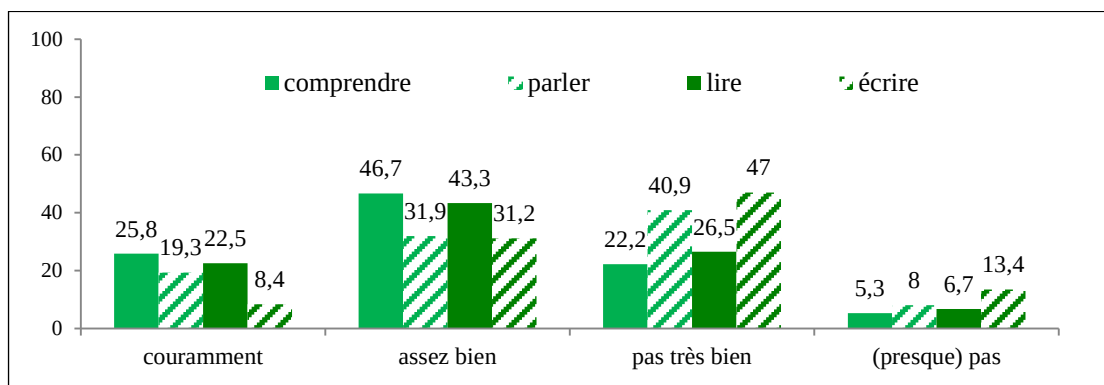
The paper describes how municipal councillors in North-West Switzerland respond to the challenges of diglossia – a term that remains largely operational to describe the linguistic complexity in German-speaking Switzerland. The study reveals a rather relaxed perception of the diglossic situation. Standard German appears as important for the professional environment, but also for socialization with non-dialect speakers (even if a good command of the dialect by all residents of German-speaking Switzerland is seen as desirable). Despite the current redefinition of the functional distribution between dialect and standard (less oral standard in the media sector, more written dialect in form of SMS or e-mails) and despite the sometimes heated debate on the role of the dialect in school, the linguistic hierarchy in place still largely grants *Hochdeutsch* the status of the only really common written language in German-speaking Switzerland – and therefore of a 'high variety'. The study also examines the variety of names used to designate the dialects of the Alemannic continuum, the perception of the dialect boundaries at the local, regional or national level, as well as the representations of nearby dialects (in Baden or Alsace) – and, last but not least, the relationship to French and English.

Cette contribution propose une réflexion sur la façon dont les acteurs politiques locaux de Suisse du Nord-Ouest réagissent aux enjeux linguistiques liés à la diglossie – et, par ricochet, au bilinguisme et au plurilinguisme. Nous sommes conscients que la pertinence du concept de 'diglossie' doit être remise en question (v. en particulier, concernant le Suisse, Berthele et Studer dans ce volume), ou que tout au moins de nombreuses nuances doivent être apportées, mais nous y recourons ici dans l'acception traditionnelle du terme, au sens de répartition fonctionnelle entre une variété (plutôt) dévolue à l'écrit ('langue haute') et une autre (presque) exclusivement réservée à l'usage oral ('langue basse'). Que les langues en présence dans la situation diglossique soient linguistiquement (relativement) proches (Ferguson 1956), comme le sont le dialecte alémanique et l'allemand standard en Allemagne ou en Suisse, ou, au contraire, non directement apparentées (selon la définition élargie de Fishmann 1967), comme le sont le dialecte alémanique et le français en Alsace, le fait diglossique doit être analysé sous l'angle tant des pratiques linguistiques (dans quelle(s) situation(s) parle-t-on quelle(s) langue(s)?) que des représentations (par exemple en termes de prestige symbolique ou de construction identitaire).

Nous nous fondons ici sur une enquête réalisée en 2014 (pour les questions d'ordre plus politique, v. Meune 2014) auprès de 306 conseillères et conseillers communaux des cantons de Bâle-Ville (BS: 14,6 % des répondants) et Bâle-Campagne (BL: 46 %) ainsi que de certaines parties des cantons de Soleure (SO: 21,2 % – districts de Dornach et de Thierstein) et d'Argovie (AG: 21,3 % – districts de Rheinfelden et de Laufenburg, quelques communes du Fricktal). Les répondants sont pour 28,2 % des femmes et 71,8 % des hommes. Les groupes d'âge les plus représentés sont ceux des personnes nées entre 1960 et 1969 (45,2 %) et entre 1950 et 1959 (24,4 %). Ils sont à 95,7 % de langue maternelle (suisse-)allemande, les autres langues représentées étant surtout l'italien et le français. Il s'agit d'une population très plurilingue, puisque 48,2 % déclarent comprendre deux langues autres que leur langue maternelle, et 30,5 % trois, les langues citées étant l'anglais et le français (37,2 %), suivis de très loin de l'italien et d'une douzaine d'autres langues.

S'agissant du bilinguisme allemand/français¹ (fig. 1), lié à la géographie et à l'histoire de la région, il est assez élevé puisque 25,8 % des répondants disent comprendre « couramment » le français, et 46,7 « assez bien ».

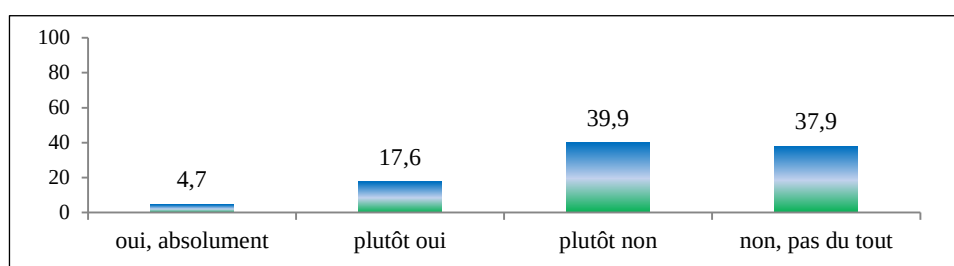
Fig. 1 - Compréhension et expression orale et écrite en français (%)



¹ « Wie schätzen Sie Ihre Französischkenntnisse ein? Verstehen/Sprechen/Lesen/Schreiben 1. fliessend. 2. ziemlich gut. 3. nicht so gut. 4. (fast) nicht. » (n = 302/301/298/298)

Pourtant, dans leur auto-évaluation comme « bilingues »² (fig. 2), les répondants se montrent sévères dans l'appréhension de leurs compétences, semblant vouloir réserver l'étiquette prestigieuse à cet être idéal qui, en vertu de représentations linguistiques fréquentes, devrait 'maîtriser parfaitement' deux langues, loin de l'approche de linguistes qui insistent sur la plasticité du phénomène et non sur le degré de perfection. Ainsi pour Oksaar (1980, 43), l'« individu bilingue est en mesure – dans la plupart des situations – de passer sans difficulté majeure d'une langue à l'autre en cas de nécessité », la relation entre les langues impliquées pouvant « varier de manière considérable »; et Lüdi et Py (2003, 131) ajoutaient que le bilingue « doit interpréter chaque situation de communication en vue de déterminer laquelle – ou lesquelles – des variétés qu'il maîtrise est – ou sont – appropriées(s) ».

Fig. 2 - Auto-évaluation comme bilingue allemand/français (%)



On aura noté que cette définition de l'individu bilingue peut tout aussi bien s'appliquer au cas de la personne bilingue en contexte diglossique (dès lors que la langue 'haute' est *parfois* parlée), ou, plus généralement, en contexte plurilingue (au sens traditionnel, avec présence conjointe de langues au statut comparable) ou polyglossique (si l'on insiste sur les différences de statut entre les langues dans une situation où la dialectique entre variétés de plus ou moins grand prestige, plus ou moins élaborées ou à portée plus ou moins limitée concerne non plus deux variétés principales, mais plusieurs (v. Lüdi 1998a, 1990).

Mais avant d'aborder les pratiques diglossiques en termes de fréquence d'utilisation de telle ou telle langue, ainsi que les représentations en vigueur, interrogeons-nous tout d'abord sur la façon dont les répondants, tant bâlois, soleurois qu'argoviens, nomment l'un des deux éléments de la diglossie, qui constitue traditionnellement la langue 'basse' (pour reprendre la terminologie de Ferguson), soit une (ou des) variété(s) du dialecte alémanique répandu dans le sud-ouest de l'espace germanophone.

Quels glottonymes pour quels dialectes?

« *Baseldeutsch, aber das neue!* » La fin d'une forme de diglossie intra-dialectale à Bâle?

Les Bâlois, en particulier ceux de la ville, même sans être au courant des classifications opérées par les linguistes, semblent prédisposés au discours métalinguistique sur les variétés dialectales, tant ils occupent une place privilégiée dans le continuum dialectal alémanique traditionnel. Rappelons qu'un continuum linguistique est un espace plus ou moins vaste constitué de territoires où sont parlées des variétés linguistiques (non normées) qui varient de façon peu

² « Verstehen Sie sich als zweisprachig (Deutsch/Französisch)? 1. ja, absolut. 2. eher ja. 3. eher nein. 4. nein, überhaupt nicht. » (n = 301)

perceptible lorsque se déplace peu (de A à B, de B à C, etc.), mais qui deviennent moins intercompréhensibles lorsque la distance s'accroît (de A et C, de A à D, etc.) et qu'on rencontre des faisceaux d'isoglosses plus denses (pour l'espace germanophone, v. Lameli 2013). Le dialecte de la ville de Bâle est considéré comme une enclave de bas-alémanique dans un environnement haut-alémanique (v. Hotzenköcherle 1984). Historiquement, dans la ville frontière, on a parlé une variante proche de celle de Fribourg-en-Brisgau et de Mulhouse – les autres grandes villes du triangle franco-germano-suisse –, alors que les environs abritaient des dialectes haut-alémaniques – en Suisse germanophone, mais aussi dans le Sundgau alsacien et dans le sud de la Forêt-Noire. Une caractéristique du parler bâlois citadin est la longueur de certaines voyelles ([ba:səl] vs [basəl] dans le reste de la Suisse allemande). On note aussi la présence d'un 'i' court ([ditʃ]) là où, dans le domaine haut-alémanique, on trouve le son [y] (ü). Dans la graphie 'Baseldytsch', le 'y' rend ainsi le son [i] – alors que dans 'Baseldütsch', graphie également souvent attestée, le son [y] évoque plutôt le haut-alémanique (cf. *Züridütsch*).

Une façon de prendre la mesure de la variété et de la complexité du fait diglossique en Suisse du Nord-Ouest (qu'on ne peut pas décrire uniquement comme la coexistence de *deux* langues) consiste à répertorier les noms des nombreuses variétés linguistiques en présence – et en observant, entre autres, si les glottonymes sont donnés en langue standard ou en dialecte. Lorsqu'on demande aux répondants comment ils nomment le dialecte suisse-allemand qu'ils parlent³ (v. fig. 3, 4 et 5), le glottonyme le plus courant pour les habitants de Bâle-Ville, mais aussi pour ceux de Bâle-Campagne, est *Baseldeutsch* – écrit en allemand standard, et le plus souvent en un mot. Il est suivi de très loin du terme *Basler* (parfois *Basel*) complété par *Deutsch* ou *Dialekt*. Le mot *Dialekt* apparaît beaucoup moins pour les variétés de Bâle-Ville que pour celles de Bâle-Campagne (voir infra), les répondants de la ville préférant le générique *Deutsch*, ce qui peut témoigner du prestige plus élevé associé au dialecte urbain.

Fait notable, un cinquième des répondants écrivent le nom de leur dialecte *en dialecte*, en utilisant diverses variantes orthographiques et phonétiques. Cette volonté de choisir une graphie dialectale rend donc visible le phénomène diglossique au sein même de la langue standard, où cohabitent provisoirement deux types de graphie. Ceci rappelle non seulement l'existence d'au moins deux codes linguistiques, mais aussi, accessoirement, la possibilité de transgresser le code standard écrit en le 'contaminant' quelque peu avec du dialecte, ce qui permet de faire valoir une certaine primauté symbolique du dialecte.

Fig. 3 - Glottonymes associés à Bâle (-Ville)

GLOTTONYMES PRINCIPAUX	OCCURRENCES SIMILAIRES, MOINS FRÉQUENTES	123
Baseldeutsch	Basel-Deutsch	75
Baslerdeutsch	Basler-Deutsch / Basler Dialekt / Baslerisch	13
<i>Baseldütsch</i>	<i>Basler Dütsch</i> / <i>Basler Schwizerdütsch</i>	14
<i>Baseldytsch</i>	<i>Baaseldytsch</i>	11

Un répondant précise « Baseldeutsch, aber das neue », cherchant à distinguer le parler bâlois moderne du bâlois 'classique'. Dans les représentations bâloises contemporaines, ce dernier est en effet réputé n'être plus parlé que par une petite partie de la population, vieillissante, souvent d'origine bourgeoise. Ce dialecte rappelle le dialecte qu'on parlait dans la

³ « Wie nennen Sie den schweizerdeutschen Dialekt, den Sie sprechen? » (n = 389 occ.)

haute société bâloise (dite 'Daig') à la fin du 19^e siècle (v. Hofer 1997). Néanmoins, cette variété réputée 'plus correcte' reste actuellement facilement compréhensible par tous les Bâlois, et l'imitation du vieux bâlois fait partie du répertoire des jeux linguistiques auxquels s'adonnent parfois les habitants de la ville. On peut ainsi voir dans l'existence de *deux* dialectes bâlois urbains la survivance d'une forme de diglossie intra-dialectale, avec la coexistence (sinon la répartition fonctionnelle) de deux variantes aux prestiges différents – alors que par ailleurs on souligne souvent que les dialectes suisses-allemands sont parlés de la même façon par des représentants de *toutes* les classes sociales.

Avec la résorption de ce qui, au 19^e siècle, pouvait apparaître comme une 'diglossie dans la diglossie', ou tout au moins comme la présence de niveaux de langue très distincts ou d'un continuum dialectal socialement marqué, le parler actuellement le plus répandu en ville de Bâle, utilisé au quotidien, ressemble davantage à celui qu'on parlait dans les couches populaires de Kleinbasel, sur la rive droite du Rhin, et semble donc sceller la victoire de la 'langue basse'. S'il existait auparavant une forme de polyglossie, la 'langue basse' ne semble maintenant plus guère coexister qu'avec la langue haute qu'est l'allemand standard (sur l'évolution du paysage linguistique bâlois, v. Bürki 1999; Leuenberger 2000; Hofer 1997, 2002).

L'effacement de certaines frontières sociales va également de pair avec la relativisation des frontières politico-géographiques, en particulier entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Le dialecte bâlois utilisé au quotidien, très présent dans les médias audiovisuels, est parlé à la fois dans la ville et dans les communes environnantes du canton de Bâle-Campagne. Il apparaît comme le fruit d'un certain rapprochement entre les dialectes urbains et ruraux, à la suite des migrations au tournant du 20^e siècle et de la multiplication de moyens de transport qui facilitent la vie des navetteurs, ce qui crée un continuum linguistique d'un type nouveau. Ainsi, dans la ville, le son [e:] tend à être remplacé par [ø:] et [i:] par [y:]. Inversement, le 'r' grasseyé typiquement bâlois tend à se répandre à l'extérieur de la ville, où le 'r' était auparavant roulé. Le *Baaseldütsch* actuel se rapproche ainsi davantage de haut-alémanique typiquement suisse que l'ancien *Baaseldytsch*. Certaines caractéristiques résistent cependant plus facilement, comme le son [k] ou [g] en début de mot, là où le haut-alémanique ne connaît que la fricative [χ], l'un des marqueurs les plus emblématiques des dialectes suisses-allemands (Federer/Zimmermann 2015). Il reste que malgré des influences en provenance de la ville, les dialectes du canton de Bâle-Campagne restent très ancrés dans la sphère haut-alémanique (Schlöpfer/Suter 1956).

D'autre part, le bâlois 'classique', cette variante qu'un répondant disait *ne pas* parler, ne semble guère menacé d'extinction, non seulement parce que certains l'utilisent encore à l'oral, mais aussi parce qu'il reste présent à l'écrit: il apparaît parfois dans l'affichage commercial (il est alors le vecteur d'une certaine authenticité), et certaines associations se chargent d'en assurer la transmission par le biais d'ouvrages divers (dictionnaires, grammaires; v. Christoph Marien Stiftung 2010, Suter 2006, Fridolin 1976). Surtout, le carnaval de Bâle (*Basler Fasnacht*) est l'occasion de mettre à l'honneur ce bâlois écrit réputé 'pur', en particulier par le biais de la tradition du 'Schnitzelbank' (*Schnitzelbängg* en bâlois), cette forme de textes rimés consacrés aux événements politiques de l'année écoulée et déclamés ou chantés sur un ton humoristique ou sarcastique. Par ailleurs, pendant le carnaval, les groupes qui défilent remettent au public des *Zeedel*, ces feuilles de papier coloré sur lesquelles figurent des poèmes humoristiques, ce qui permet de recréer une forme de diglossie intra-dialectale évoquée plus haut. C'est une trace de cette diglossie d'un type particulier qu'on retrouve dans la liste bigarrée des glottonymes.

Mosaïque dialectale en Suisse du Nord-Ouest, références mixtes et transnationales

S'agissant des dialectes de Bâle-Campagne et des cantons environnants (fig. 4), les répondants donnent un plus grand nombre de glottonymes que dans le cas de Bâle-Ville, ce qui correspond au morcellement géographique et administratif, mais aussi, sans doute, à l'absence d'une référence qui pourrait avoir le prestige du 'Baseldeutsch' (ou du *Baaseldytsch*). On trouve ainsi des références au dialecte du Schwarzbubenland (qui s'étend sur les districts soleurois de Dorneck et Thierstein, et pour lequel on observe de nombreuses occurrences transcrites en dialecte), aux dialectes du Laufonnais (district du canton de Bâle-Campagne qui fut jadis bernois), du Leimental (entre Alsace, Bâle-Campagne et Soleure), du Baselbiet (cœur du canton de Bâle-Campagne) et du Oberbaselbiet (sa partie montagneuse), sans oublier ceux d'Argovie: on note que le dialecte du district argovien du Fricktal, à l'histoire très distincte, n'en a pas moins droit à un grand nombre de dénominations.

Fig. 4 - Autres glottonymes (BL, SO, AG)

GLOTTONYMES PRINCIPAUX	OCCURRENCES SIMILAIRES, MOINS FRÉQUENTES	92
Baselbieterdeutsch	Baselbieter-Deutsch,	17
Baselbieter Dialekt	Baselbieterdialekt / Baselbieter Mundart	22
<i>Baselbieterdütsch</i>		6
(Autres)	Baselbieterisch / Baselländisch / Baselland Dialekt / Baselbiet / BL	5
Oberbaselbieterdeutsch	Oberbaselbieter Deutsch / Oberbaselbieter Dialekt	3
Laufentaler Dialekt	Laufentalerdeutsch	3
Leimentaler Dialekt	Leimentaler Deutsch / <i>Leimentalerdütsch</i>	4
Schwarzbubendialekt	Schwarzbubendeutsch / <i>Schwarzbuebendialekt</i> / <i>Schwarzbuebe Dialekt</i> / <i>Schwarzbuebe-Dütsch</i> / Schwarzbübisch	14
Aargauer (Dialekt)	Aargauerisch	7
Fricktaler Dialekt	Fricktaler Mundart / Fricktalienisch / Fricktaliensisch / Fricktalisch / Fricktalerisch	10
	Dialekt der Region Brugg	1

Signe d'une certaine mobilité résidentielle et professionnelle, on trouve, outre ces références à la région de diffusion du questionnaire, 22 références à un autre canton (v. fig. 5). À ces références à un seul canton s'ajoutent de nombreuses références mixtes, alliant différents cantons ou régions. À plusieurs reprises apparaissent des termes associés au 'mélange', parfois accompagnés d'une explication biographique ou d'une précision sur la variété dominante ou sur le degré de 'pureté' du dialecte:

« Gemisch wegen div. Wohnortswechsel »; « BL/BS/SO-Mischung »; « Gemisch aus ZH+AG/BL/BS »; « Baseldeutsch (Agglo-Einflüsse) »; « Mischmasch von Bern Basel Zürich »; « Mix Baselbiet-Luzernerndialekt »; « verschiedenste Dialekte »; « Zürichdütsch (mit vielen 'Einschlüssen') »; « Unreines Baseldeutsch »; « St. Gallen, abgeschwächt! », etc.

On peut voir dans ces références mixtes, souvent très précises, le signe de l'omniprésence de la situation diglossique en Suisse et d'une certaine habitude de l'auto-définition (et de l'hétéro-

définition) dialectale. Au-delà de la Suisse du Nord-Ouest, cela témoigne d'une propension suisse-allemande aux micro-discussions métalinguistiques, qui amènent chacune et chacun à situer géographiquement (de façon plus ou moins juste) le dialecte des autres, mais aussi à produire régulièrement un discours sur sa propre variété individuelle. Notons qu'un répondant, pour qualifier son dialecte hybride, recourt à la métaphore du buffet de la gare d'Olten (« Bahnhofbuffet Olten »). Situé sur un nœud ferroviaire important, à distance presque égale des trois grandes villes susceptibles de donner le ton en matière de dialecte (Bâle, Zürich et Berne), cet établissement peut être considéré comme un lieu idéal pour tenir certaines réunions professionnelles, politiques ou associatives, puisque des personnes venues de toute la Suisse peuvent s'y rendre (assez) rapidement. En l'absence de dialecte de référence, elles seront amenées à moduler leur parole pour que celle-ci soit immédiatement comprise. Accessoirement, la métaphore renvoie à la quête d'un suisse-allemand commun – sinon standardisé –, qui donnerait lieu à une simplification de la réalité diglossique, ou tout au moins à la quête d'une koinè qui, sans être une langue véritablement autonome, faciliterait la communication entre locuteurs de dialectes dont l'intelligibilité mutuelle n'est pas pleinement garantie.

On note qu'un nombre non négligeable de répondants n'envisagent pas leur dialecte en termes locaux ou cantonaux, mais seulement en termes nationaux (« Schweizerdeutsch ») ou 'sociaux' (« Bauerndeutsch »). Certains utilisent même le glottonyme *Mundart* ('parler local'), bien que celui-ci, dont le sens est proche de celui de 'dialecte', puisse théoriquement s'appliquer à un territoire linguistique autre que suisse.

Fig. 5 - Autres types de références

1 lieu	BE (5) / SG (4) / GR (2) / ZÜ (5) / LU (1) / AR-AI (1) / SO (2) / VS (1) / Ostschweiz (1)	22
Plusieurs lieux [XX = 'autres', sans précision géographique]	BL-BS / BS-BL / BS-SO / BL-LU / BS-Laufental / BS-SO / BS-xx / ZÜ-xx / Ostschweiz + xx / BL-BS-SO / BE-BS-ZÜ / SO-BL-ZH-AG / ZÜ-BS-Innterschweiz / ZH-AG-BL-BS /	14
Mélange [sans précision géographique]	Gemisch / Mischung / Mischmasch / verschiedenste Dialekte / Bahnhofbüffet Olten.	5
Glottonyme plus général	Mundart (5); Schweizerdeutsch / Schweizer Deutsch (4); <i>Schweizerdütsch</i> / <i>Schwitzerdütsch</i> (2); <i>Bauerndeutsch</i> / <i>Buredütsch</i> (2)	13
Total		54

Pour terminer, évoquons les références transnationales. S'agissant pour commencer de la référence alémanique (6 occurrences), dans 3 cas, elle est associée à un glottonyme désignant le dialecte de Bâle, comme pour expliquer que le bâlois fait partie d'un plus grand ensemble: « Alemannisch, Baseldeutsch »; « Alemannisch (Baseld.) »; « Baseldeutsch, ist Alemannisch ». On ne sait du reste pas exactement si l'emploi du mot renvoie à l'appartenance de Bâle à un ensemble alémanique transfrontalier (et à la conscience du fait que les Badois, en particulier, utilisent souvent le terme *Alemannisch* pour désigner leur dialecte) ou à l'appartenance à la 'Suisse alémanique' – même si, en allemand, on emploie pour désigner celle-ci presque exclusivement le terme *Deutschschweiz* ('Suisse allemande'). Quant aux 5 répondants qui expliquent qu'ils ne parlent que l'allemand standard (« Ich spreche nur Hochdeutsch »),

référence transnationale par excellence, l'un d'eux précise qu'il le regrette: « Ich spreche leider keinen CH Dialekt ». Et un dernier répondant (dont on peut penser qu'il a été socialisé au moins en partie en allemand standard) explique quant à lui qu'il parle un mélange de suisse-allemand et d'allemand standard.

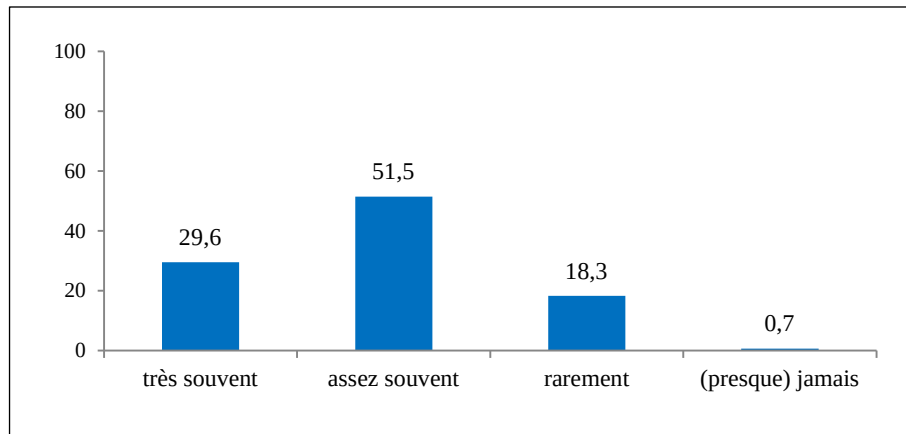
Venons-en maintenant aux pratiques linguistiques liées à l'utilisation de chacune des langues concernées, en particulier pour observer dans quelle mesure elles relèvent davantage de la diglossie (répartition claire entre différents domaines d'utilisation) ou du bilinguisme (utilisation indifférenciée de l'une ou l'autre langue en fonction de la situation communicationnelle).

L'utilisation du standard et du dialecte à l'oral: pratiques et représentations

Parler la 'langue haute': une entorse (fréquente) à la 'normalité diglossique'

Quand on demande aux répondants à quelle fréquence ils parlent l'allemand standard (fig. 6),⁴ 29,6 % déclarent le faire « très souvent » et ils sont la moitié (51,5 %) à dire le parler « assez souvent », les autres ne le parlant que « très rarement » ou (presque) jamais ». Ceci confirme que pour ce qui est des modalités pratiques de la diglossie contemporaine en Suisse allemande, on est loin d'une répartition étanche entre l'écrit et l'oral, qui seraient respectivement réservés à la 'langue haute' à la 'langue basse'.

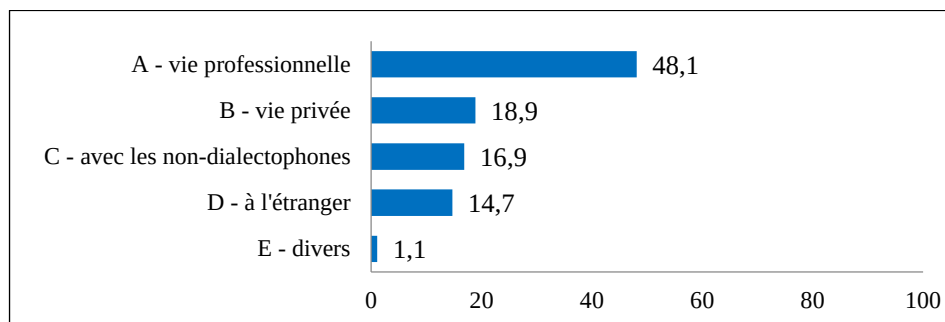
Fig. 6 - Fréquence d'utilisation de l'allemand standard (%)



Toutefois, lorsqu'on demande aux informateurs dans quelles circonstances ils le parlent (v. fig. 7, n = 359 occ.), on retrouve quelques traces d'une utilisation différenciée des langues en fonction du prestige ou de la solennité attribués à certaines activités – mais aussi de la division entre l'extranéité de la pratique du standard (avec 'les autres') et l'intranéité du recours au dialecte. Cette division entre la communication au sein de la communauté de référence (en l'occurrence suisse-allemande) et la communication à destination de l'extérieur (géographique ou symbolique) est elle aussi constitutive de la pratique diglossique.

⁴ « Wie oft sprechen Sie Hochdeutsch? 1. sehr oft. 2. ziemlich oft. 3. selten. 4. (fast) nie. » (n = 301)

Fig. 7 - Domaines d'utilisation de l'allemand standard (%)



La catégorie 'A' (48,1 % = 173 sur 359 occ.), la principale, concerne la vie professionnelle et peut être divisée en 4 sous-catégories: 1) la profession en général (38,1 % de 'A': « Beruf » et ses dérivés); 2) les affaires (24,2 %: « Geschäft »...); 3) le travail (10,9 %: « Arbeit »...); 4) la politique et les activités officielles (8 %: « Parlament », « im Grossen Rat »; « gesellschaftliche Anlässe »; « öffentliche Anlässe, die das verlangen »); 5) l'école (6,9 %; plusieurs conseillers sont enseignants, un métier associé à la langue 'haute'); 6) rencontres liées au travail (« Meetings »; « Sitzungen »; « Besprechungen »; « Präsentationen »; « Vorträge »; « Inter-views »; etc.) Ce sont en particulier ces trois dernières sous-catégories qui rappellent la division entre activités informelles et formelles telle qu'on l'entend dans la définition traditionnelle de la diglossie.

La seconde grande catégorie, 'B' (18,9 % = 68 sur 359), regroupe les occurrences liées à la vie privée. Dans un tiers des cas (33,8 % de 'B'), c'est le mot 'privat' qui est employé; on trouve ensuite un nombre équivalent de références aux amis (23,5 %) et à la famille (22 %, qu'il s'agisse de personnes vivant en Suisse ou en Allemagne). Viennent ensuite les références diverses (20,5 %: temps libre, vie associative, magasinage, église...).

La troisième grande catégorie, 'C' (16,9 % = 61 sur 359), regroupe des occurrences qui évoquent les contacts avec les non-dialectophones de Suisse et d'ailleurs, en particulier d'Allemagne. On peut distinguer une sous-catégorie importante (31 % de 'C'), dans laquelle les répondants insistent sur le fait que l'allemand standard s'impose dans des situations où certaines personnes ne parlent pas le dialecte: « Bei Anwesenheit von Leuten, die Dialekt nicht verstehen »; « Gespräche mit Nicht-CH-Deutschsprechenden »; « mit Leuten, die nicht Mundart verstehen », etc. Certains soulignent le fait qu'ils 'switchent' dès qu'un interlocuteur semble ne parler que le standard: « wenn der Gesprächspartner Hochdeutsch spricht »; « Immer, wenn das Gegenüber HD spricht »; « Sobald mein Gegenüber kein 'Schweizer-Deutsch' spricht ». D'autres, plus nombreux, insistent au contraire sur le fait qu'ils se sentent forcés de le faire et qu'ils n'ont pas vraiment le choix, signe que la rupture de la 'normalité diglossique' est perçue comme une forme de violence: « Wenn keine Wahl »; « Wenn keine andere Alternative »; « Nur wenn wirklich notwendig »; « Nur wenn ich muss! » Une autre sous-catégorie (22,9 % de 'C') regroupe les références aux 'Allemands' – qu'ils soient en Suisse ou en Allemagne: « mit deutschen Nachbarn », « Besuch aus Deutschland », « Im Gespräch mit Deutschen », « Menschen aus Deutschland », « mit Deutschen in der CH », « Deutsche Freunde », etc. S'agissant des autres sous-catégories, on trouve des références aux 'allophones' (21,3 % de 'C': « Fremdsprachig », etc.), aux 'étrangers' (19,6 %: « Ausländer », « Zuzüger », « mit Leuten aus anderen Ländern », « Menschen mit Migrationshintergrund », « Migranten », etc.) et enfin aux

'francophones' (4,9 %): « mit Romands »; « Sitzungen mit Welschen »; « Bei Kontakt mit Französischsprechenden ».

Enfin la quatrième catégorie, 'D' (14,7 %), regroupe les références aux pays étrangers, qu'il s'agisse de vacances ou de voyages sans précision de lieu (« Ferien », « Reisen »), de voyages en Allemagne ou, plus généralement, de contacts téléphoniques – sans précision. Quelques répondants, finalement peu nombreux, évoquent le fait qu'ils habitent une région frontalière, pour expliquer la fréquence du recours à l'allemand standard: « Grenz-region »; Grenze sehr nahe »; « Grenzüberschreitende Anlässe ». La catégorie 'E' ('divers') contient des références à la vie quotidienne (« Alltag »), sans qu'on sache s'il s'agit de vie professionnelle ou privée.

Obstacle ou non-problème? La perception générale du fait diglossique en Suisse

Ces pratiques diversifiées, qui obligent parfois à changer de langue en fonction de l'interlocuteur, signifient-elles que la diglossie est perçue par nos répondants comme un problème pour le bon fonctionnement de la Suisse plurilingue? Lorsqu'on leur demande avec quelle affirmation ils sont le plus d'accord⁵ (fig. 8), ils estiment à une écrasante majorité que « le suisse-allemand n'est pas un problème puisque les Suisses allemands, en cas de besoin, peuvent converser en allemand standard ou en français avec les Romands ». Seuls 4,2 % estiment que le suisse-allemand est un obstacle au rapprochement entre Suisses et que « les Suisses allemands devraient parler beaucoup plus souvent l'allemand standard » et 5,1 % que « le suisse-allemand est la langue maternelle des Suisses allemands et les Romands devraient l'apprendre en plus de l'allemand standard. » Ce chiffre est très voisin des réponses obtenues dans le cadre d'une étude sur les cantons bilingues (Meune 2011, 125) – alors que les francophones, face à la même question, étaient beaucoup plus nombreux à juger que la suisse-allemand était un obstacle. Les habitants du nord-ouest de la Suisse ne semblent donc guère faire preuve d'originalité dans leur perception de la dimension sociopolitique de la diglossie.

Fig. 8 -
Perceptions du suisse-allemand (%)

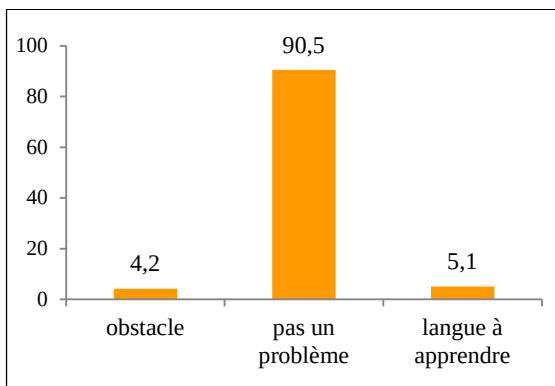
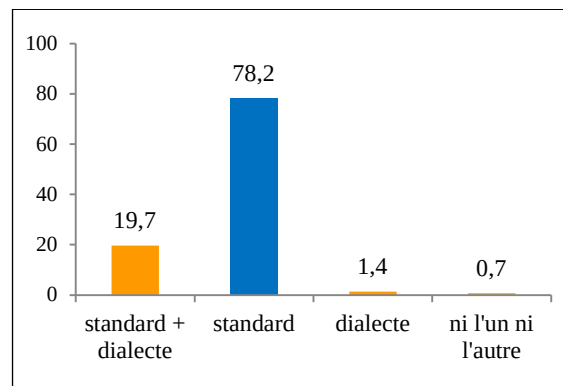


Fig. 9 -
Variété à connaître pour les immigrants (%)



⁵ « Mit welcher Aussage sind Sie am ehesten einverstanden? Schweizerdeutsch ist... 1. ein Hindernis bei der Verständigung unter Schweizern, und die Deutschschweizer sollten viel häufiger Hochdeutsch sprechen. 2. kein Problem, da die Deutschschweizer mit den Welschen bei Bedarf Hochdeutsch oder Französisch sprechen können. 3. die Muttersprache der Deutschschweizer, und die Welschen sollten es neben Hochdeutsch lernen. » (n = 295)

Immigrants allemands et autres allophones: quelles attentes?

S'agissant de la langue que devraient parler les immigrants qui habitent en Suisse allemande⁶ (fig. 9), seuls 19,7 % des répondants estiment que ceux-ci devraient parler les deux variétés. Une écrasante majorité (78,2 %) estiment acceptable le fait qu'ils parlent uniquement l'allemand standard. Seuls 1,4 % envisagent la possibilité qu'ils ne parlent que le dialecte, sans le standard. Malgré l'insistance de certains sur la nécessité d'apprendre le suisse-allemand pour réussir sa socialisation en Suisse allemande, il est logiquement considéré comme irréaliste que les immigrants soient dispensés de connaître l'allemand standard – ce qui les condamnerait à des travaux subalternes et à une forme d'inexistence sociale. De ce point de vue, on retrouve l'importance de la 'langue haute' dans la hiérarchisation symbolique de l'espace social. Le standard est perçu comme une langue qu'il est légitime d'imposer comme langue de référence (et d'intégration), comme si, lorsqu'il est question de compétences réputées 'sérieuses' relevant de la Confédération – à l'instar de la politique migratoire –, personne ne s'attendait à ce que l'État central favorise autre chose que l'allemand sous sa forme écrite. Dans les 11 commentaires à ce sujet, la plupart insistent sur le fait qu'il serait souhaitable que ces immigrants *comprennent* le suisse-allemand, à défaut de parler les deux variétés – ce que certains semblent juger quelque peu irréaliste (« wäre schön! »; « wäre optimal »).

Les Allemands vivant en Suisse, allophones d'un type particulier, devraient-ils quant à eux parler le suisse-allemand ou seulement le comprendre?⁷ Dans leur cas aussi (v. fig. 10), les répondants s'attendent à une écrasante majorité (88,7 %) à ce qu'ils *comprennent* le suisse-allemand. Seuls 3,3 % exigeraient qu'ils fassent l'effort de le parler, soit beaucoup moins que s'agissant des immigrants en général. D'une certaine façon, ceci confirme le statut du suisse-allemand comme langue 'inférieure', au sens où il ne dispose pas du prestige ou de l'unité qui permettraient qu'on l'impose à tous – y compris à ceux qui incarnent 'naturellement' la langue 'haute'. En même temps, ce chiffre peut témoigner de la conviction que les Allemands, pour des raisons tant psychologiques que linguistiques, seraient *incapables* d'apprendre 'correctement' le suisse-allemand (trop imprégnés qu'ils seraient du statut 'supérieur' de leur variété linguistique et de leur culture), voire qu'il ne serait pas souhaitable qu'ils l'apprennent (comme pour mieux les tenir à distance de la communauté dialectophone). Dans ce dernier cas, pour des raisons pouvant tenir au sentiment d'infériorité éprouvé face à l'usage plus spontané que les Allemands font de la langue standard à l'oral, ou encore à la complexité des rapports avec le grand pays voisin, il peut s'agir de refuser de partager avec les Allemands le prestige social (certes d'un autre type que celui qu'incarne le *Hochdeutsch*) associé à l'usage du dialecte en tant que vecteur d'une identité groupale valorisée, de les exclure plus ou moins explicitement de l'appartenance au 'nous' suisse-allemand – ces hypothèses resteraient néanmoins à vérifier plus précisément. Notons pour terminer que près d'un répondant sur 10 (8 %) estime qu'il serait acceptable que les Allemands ne fonctionnent qu'en allemand standard et ne comprennent ni ne parlent le dialecte.

⁶ « Was würden Sie am ehesten sagen? Ausländische Migrantinnen und Migranten in der Deutschschweiz müssten generell... 1. Deutsch und Schweizerdeutsch können. 2. zumindest Hochdeutsch können. 3. zumindest Schweizerdeutsch können. 4. nicht unbedingt Deutsch können. » (n = 294)

⁷ « Was würden Sie am ehesten sagen? In der Deutschschweiz lebende Deutsche müssten nach einiger Zeit Schweizerdeutsch... 1. sprechen können. 2. zumindest verstehen können. 3. nicht unbedingt sprechen oder verstehen können. » (n = 301)

Fig. 10 -

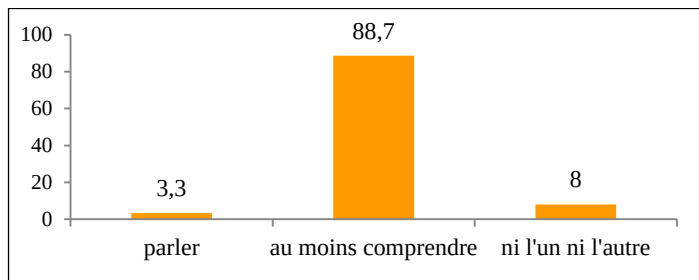
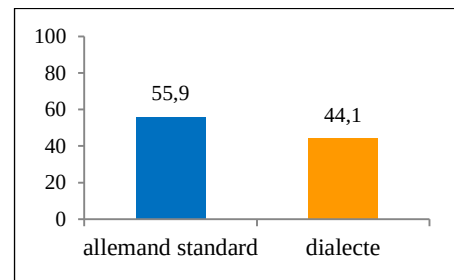
Compétence dialectale souhaitée
pour les immigrants allemands (%)

Fig. 11 -

Langue parlée avec
les immigrants allemands (%)

Quant à la langue qu'ils disent parler le plus souvent avec des Allemands qui habitent en Suisse⁸ (fig. 11), nos répondants se répartissent en deux groupes de taille assez semblable. S'ils sont plus de la moitié à dire recourir plus souvent au standard, ils sont tout de même 44,1 % à déclarer utiliser plus souvent le dialecte. Cela ne signifie pas que les Allemands utilisent eux-mêmes le dialecte, mais cela montre que de nombreux Allemands répondent aux attentes de ceux des Suisses allemands qui désirent que leurs voisins venus du nord, à défaut de parler le dialecte, puissent le comprendre et n'obligent donc pas leur interlocuteur suisse à changer de langue. Parmi les 8 répondants qui ajoutent un commentaire, certains soulignent que cela dépend des situations, en particulier de la durée de la présence des Allemands en Suisse (« beides »; « halbehalbe »; « stark abhängig, wie lange die Person in der CH ist – beim ersten Kontakt auf jeden Fall hochdeutsch »). D'autres rappellent qu'ils n'ont parfois d'autre choix que de parler allemand standard, même si ça ne leur plaît guère (« weil sie es verstehen »; « Bleibt mir nichts anderes übrig... lege jedoch Wert darauf, dass man mit mir nicht Hochdeutsch spricht »).

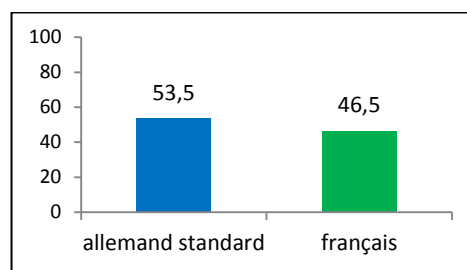
Parler l'allemand standard avec les francophones: 'langue haute' ou 'langue autre'?

S'agissant de la communication avec les francophones connaissant le *Hochdeutsch*, la question portant sur le choix préférentiel de la langue (fig. 12) illustre elle aussi, d'une certaine façon, le rapport à la diglossie. Les répondants se répartissent en deux groupes de taille comparable, 46,5 % disant choisir le français et 53,5 % l'allemand standard.⁹ Si l'on considère que beaucoup d'entre eux maîtrisent nécessairement mieux l'allemand standard que le français, ceci témoigne d'une propension des germanophones majoritaires à parler volontiers la principale autre langue officielle de Suisse. Mais ceci peut aussi être l'indice du capital de sympathie peu élevé dont jouirait l'allemand standard, ou en tout cas du statut subjectif de 'langue étrangère' qu'on lui prête parfois, ce qui ne le prédestinerait donc pas davantage que le français à s'imposer (en tant que langue intime d'au moins l'un des interlocuteurs) dans la communication translinguistique avec des francophones bilingues. Ceci peut aller dans le sens d'une consolidation de la vision traditionnelle de la situation diglossique, lorsque la 'langue haute' reste un objet qu'on tient quelque peu à distance, comme toute langue qui a dû largement être apprise à l'école et qui n'est pas utilisée au quotidien – à l'instar du français.

⁸ « Welche Sprache sprechen Sie am häufigsten mit Deutschen, die in der Schweiz wohnen? 1. Schweizerdeutsch. 2. Hochdeutsch. » (n = 297)

⁹ « Wenn Sie Französisch können und in der Schweiz mit Frankophonen sprechen, die Hochdeutsch können, sprechen Sie lieber. » (n = 275)

Fig. 12 - Langue préférée avec les francophones (%)



Que nous disent de la diglossie (ou du bilinguisme allemand/français) les 184 réponses à la question ouverte sur les raisons du choix de l'allemand standard ou du français? S'agissant de l'allemand (v. fig. 13, n = 81 occ.), la principale catégorie (40,7 %) concerne la plus grande facilité qu'il y a à recourir à cette langue (« einfacher »; « Bequemlichkeit »; « Weil es besser geht »; « Geht einfach schneller »). Dans la seconde catégorie (32 %), on trouve des raisons 'objectives', relatives aux compétences plus solides en *Hochdeutsch* qu'en français « kann ich besser »; « Grösserer Wortschatz »; « Weniger Fehler! »; « Ich kann mich klarer ausdrücken »; « [muss] die Wörter nicht suchen ». Certains évoquent le risque moindre de malentendus, une communication plus efficace, sous-entendant que leur maîtrise du français est moindre que celle que leurs interlocuteurs francophones ont de l'allemand: « Qualität der Unterhaltung steigt »; « Vorbeugung von Missverständnissen », etc. En troisième position, on trouve les raisons de type plus subjectif, concernant l'insécurité linguistique ou le manque de pratique (17,2 %): « Hemmschwelle »; « Unsicherheit im Französisch »; « Habe grosse Mühe, Französisch zu sprechen (Hemmungen) »; « mangelnde Französisch-Routine », etc. Fait intéressant, 5 répondants (6,1 %) expliquent que l'allemand est leur langue maternelle (« Muttersprache »), sans qu'on sache toutefois s'ils ont été socialisés en *Hochdeutsch* ou si, bien que dialectophones, ils estiment que l'allemand standard parlé relève aussi de la langue maternelle – prenant ainsi le contrepied de ceux qui y voient une langue étrangère. Enfin, 4 répondants (4,9 %) évoquent les attitudes linguistiques des francophones – leur refus d'adapter leur français aux compétences de leur interlocuteur (« Frankophonen nehmen weniger Rücksicht im Gebrauch ihrer Sprache und setzen voraus, dass man alles verstehen muss »), mais aussi, sur un registre plus positif, leur désir de parler allemand standard: « Oft wollen Frankophone auch Deutsch sprechen »; « Man kann sich zuvorkommend anpassen! ». Dans ce type de réponses, rien ne semble indiquer un rapport à une langue standard qui, dans le cadre de la diglossie, serait devenue plus étrangère que le français.

Fig. 13 - Raison du choix de l'allemand standard avec les francophones (%)

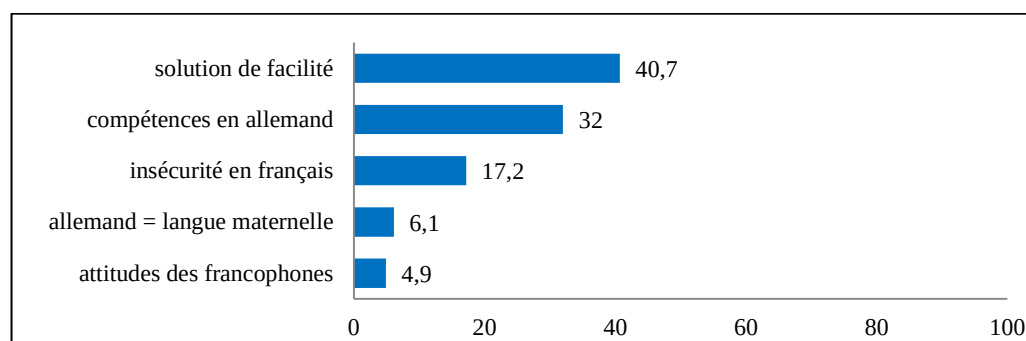
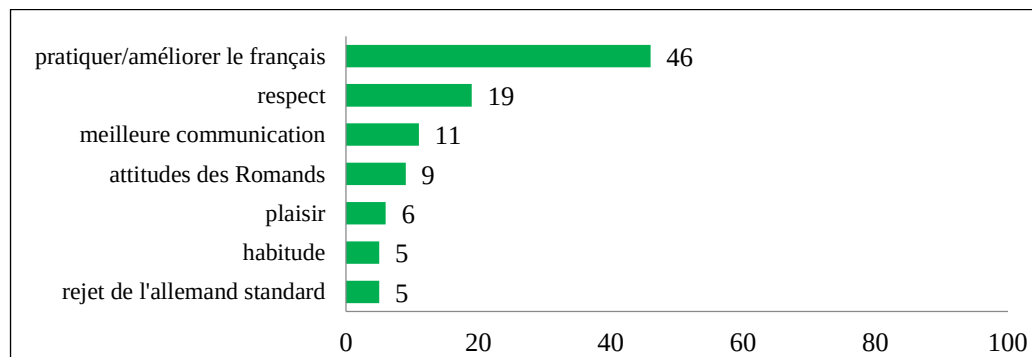


Figure 14 - Le choix du français avec les francophones (%)



S'agissant des répondants qui préfèrent converser en français avec les francophones (v. fig. 14, n = 100 occ.), près de la moitié (46 %) disent le faire pour améliorer leur français: « Trainingsgelegenheit »; « Um mein Französisch zu verbessern »; « Übung macht den Meister »; « Um Praxis zu erlangen »; « Damit ich den Wortschatz nicht verliere »; « Förderung der eigenen Kenntnisse »; « Ich nutze gerne die Gelegenheit, die sich bietet », etc. On trouve ensuite des répondants (19 %) qui évoquent la politesse, le respect, les égards (« Anstand »; « Höflichkeit »; « Geste des Entgegenkommens »; « Wertschätzung für das Gegenüber »), en particulier en raison du statut de minoritaire des francophones de Suisse (les Français n'étant jamais évoqués explicitement): « Weil die Romands es schätzen »; « Respekt vor der 2. Landessprache »; « Eine unserer Landessprachen! »; « Respekt vor der Minderheit ». On observe que le statut plurilingue de la Suisse, indissociable de la construction identitaire, semble aller de pair non seulement avec des droits pour le minoritaire, mais aussi avec un 'devoir de bilinguisme' pour le représentant du groupe majoritaire. On remarque par ailleurs que l'argument du 'respect' est mobilisé beaucoup plus souvent en lien avec le français qu'avec l'allemand standard – alors même que les francophones, parfois, déplorent (plus ou moins sincèrement) le manque de respect que signifierait le recours au dialecte plutôt qu'au *Hochdeutsch* de la part des Suisses allemands (v. Meune 2011, 125-126).

11 % des répondants évoquent la meilleure communication lorsque le français est la langue commune, pour le même type de raisons 'objectives' que celles qui motivaient le choix de l'allemand (« werde besser verstanden »; « Gespräch fliesst besser »; « schnellere Kommunikation »; « In der Regel einfacher », etc.). Si ces répondants n'expliquent pas pourquoi une conversation en français s'impose plus facilement, d'autres (9 %) évoquent directement le manque de compétences (ou de bonne volonté) des Romands: « Weil die Romands viel schlechter Deutsch reden + verstehen wie die Deutschschweizer Französisch »; « Weil diese nicht gern Hochdeutsch reden »; « Meist kann ich besser Französisch als diese Deutsch »; « Weil die Frankophonen meist nicht D sprechen wollen ». D'autres répondants (5 %) évoquent l'habitude (« Wir sind es so gewohnt »; « weil mein Hirn automatisch auf Franz. 'umschaltet' »), le plaisir de parler français et la beauté de la langue (6 %) (« spannend und bereichernd »; « spreche gerne Französisch »; « Es macht einfach Freude »; « Spass »; « Franz. ist eine gepflegtere, melodiöse Sprache »).

Enfin, on note l'apparition – finalement discrète – de la thèse de l'allemand-standard-langue-étrangère; 5 % des répondants évoquent ainsi leur propre manque d'appétence pour l'allemand standard (5): « Meine ‚Muttersprache‘ ist ein Dialekt, Schriftsprache ist eher Fremdsprache »; « spreche ☞ gerne Hochdeutsch »; « Hochdeutsch ist auch Fremdsprache »;

« Hochdeutsch liegt mir nicht »; « Weil ich es recht gut kann und lieber rede als Hochdeutsch ». Les représentations linguistiques qui transparaissent ici vont dans le sens d'une langue française vue comme plus agréable à parler qu'un allemand standard perçu comme (partiellement) aliénant. Bien que peu nombreux, ces répondants articulent un discours qui permet d'insérer une distance entre soi et la 'langue écrite'. Ceci les amène à adhérer à une représentation traditionnelle de la diglossie (que le terme soit connu ou non) vue comme la coexistence de domaines d'utilisation des langues 'haute' et 'basse' assez imperméables l'un à l'autre. Le français et l'allemand standard sont implicitement renvoyés dos à dos comme étant tous deux d'un emploi moins facile que celui de la langue de tous les jours.

Précisons que 16 répondants se disent incapables de donner une réponse générale sur leur choix de la langue de communication avec les francophones et souhaitent nuancer leur propos. Dix soulignent que tout dépend de la situation de communication et des compétences linguistiques individuelles en présence, laissant entrevoir les 'micro-négociations' qui permettent de déterminer qui a une meilleure maîtrise de la langue de l'autre et peut 'imposer' la langue qui garantira une communication fluide: « Wechsel der Sprache, je nach Verständnis »; « Gemischt, passe mich meistens dem Gegenüber an »; « Es hängt aber davon ab, wer die Zweitsprache besser kann. » Les autres occurrences évoquent le principe du 'chacun dans sa langue' (« Jeder spricht seine Muttersprache ('Bundesregel') »), le principe de territorialité de la langue (« Im deutschsprachigen Gebiet: Deutsch, im französischsprachigen Gebiet: Französisch »), ou encore rejettent à la fois l'allemand et le français au profit de l'anglais (« Englisch »). Ceci rappelle des commentaires libres relatifs à d'autres questions, mais où les problèmes liés à la communication intra-suisse en général et à la diglossie alémanique en particulier sont réglés par l'entremise de l'anglais, qui apparaît comme une panacée (« es muss sicher kein Romand Schweizerdeutsch lernen, denn wir können uns mit Englisch unterhalten! », v. aussi Lüdi 1998b, Watts/Murray 2001).

Communication idéale en Suisse et adaptation des allophones à la diglossie

Dans une question ouverte encore plus générale, les répondants étaient invités à préciser ce que, *dans l'idéal*, ils souhaiteraient en matière de relations linguistiques entre Suisses et Non-Suisses (ces derniers pouvant donc être des germanophones venus d'Allemagne, des allophones, etc.).¹⁰ L'invitation à ne pas tenir compte de ce qui est 'réaliste' avait pour but d'autoriser les répondants à évoquer librement leurs rêves et donc, indirectement, les problèmes principaux qu'ils identifient. Parmi les 141 réponses (n = 157 occ.), une première catégorie (47,1 %) insiste davantage sur le lien social que permet le langage que sur les manifestations singulières que sont les langues. Ces réponses soulignent la nécessité d'une communication spontanée entre êtres humains, d'un dialogue permettant à chacun de se sentir à l'aise indépendamment des langues et cultures en présence (« Zusammen reden – egal wie! »; « Das Gespräch ist wichtig, nicht die Sprache! »; « Grundsätzlich ist es wichtig, dass die Kommunikation stattfindet – egal in welcher Sprache! »; « lockere Atmosphäre, egal welche Nationalität egal, welche Sprache »). Certaines réponses sont encore plus directement axées sur l'idée d'ouverture d'esprit, de tolérance, de respect de l'altérité, etc. (« Verständnis »; « Toleranz »; « Offenheit »; « Entgegenkommen »; « Respekt »; « Freude an der Andersartigkeit »; « Freude an der jeweiligen Sprache »; « Grosszügigkeit »).

¹⁰ « Was würden Sie sich im Idealfall wünschen in Bezug auf die Sprachbeziehungen zwischen Schweizern und Nicht-Schweizern? »

Une deuxième série de réponses (11,4 %) fait apparaître le 'fantasme' d'une connaissance générale de la langue de l'autre, qui va parfois jusqu'au rêve de miracle linguistique (« Dass jede(r) die eigene Sprache sprechen kann und man versteht einander »), d'une Pentecôte helvétique qui serait la concrétisation effective du statut plurilingue du pays – et pourrait par exemple prendre les traits du modèle de communication bilingue répandu à Bienne (« Im Gespräch jeweils spontan wechseln, wie die Bieler »).

Cependant, d'autres types de réponses (19,7 %) insistent moins sur le rêve que sur les problèmes qui subsistent, sur les modalités susceptibles de favoriser une meilleure communication, à commencer par le respect du principe de territorialité, évoqué à 16 reprises (« Zuzüger sollten die örtliche Sprache F, D oder I lernen »; « Dass die Amtssprache verstanden wird! »; « Es gilt die Muttersprache am Wohnort »). Si les réponses ne font généralement pas mention d'une catégorie particulière d'allophones, un répondant dit que les anglophones (nombreux à Bâle) devraient savoir parler une autre langue que l'anglais, et au-delà du principe territorial, certains répondants (8,9 %) laissent entendre que le processus d'intégration repose exclusivement sur les épaules des immigrants, excluant plus ou moins explicitement que les membres de la société d'accueil fassent un pas dans leur direction: « Dass die Nicht-Schweizer sich bemühen sollten, die Sprache zu lernen »; « Sprachliche Integration »; « Ausländer passen sich an das Gastland an! »; « Mehr Anstrengungen der Nicht-Schweizer, Deutsch zu können »; « Dass sich die Nicht-Schweizer uns anpassen und nicht umgekehrt ».

Dans la dernière grande série de réponses (18,4 %), on voit apparaître le thème de l'adaptation des étrangers à la situation diglossique. S'agissant de réponses à une question générale qui n'était pas centrée sur la diglossie, ceci souligne que cette dernière est bel et bien identifiée comme l'un des éléments à prendre en compte pour réfléchir à une éventuelle 'paix linguistique' en Suisse. Dans 15 cas, les répondants estiment important que les conversations avec les étrangers puissent au moins se dérouler en allemand standard (faute d'autre possibilité), et certains insistent en outre sur la qualité de l'allemand standard que les Suisses devraient parler, et sur la spontanéité qui devrait alors être la leur:

« Dass Nicht-Schweizer mindestens Hochdeutsch sprechen »; « Sie sollten sich auf Hochdeutsch verständigen können (lesen, schreiben, sprechen) und Schweizerdeutsch verstehen »; « Reines Hochdeutsch sprechen »; « Kommunikation in Hochdeutsch (ist fair)! »; « Hochdeutsch ist ideal zum Sprechen »; « Dass Schweizer ganz selbstverständlich Hochdeutsch sprechen, wenn sie mit Nicht-Schweizern sprechen »; « Dass man sich gut auf Hochdeutsch unterhalten kann ».

Inversement, 4 répondants mentionnent le suisse-allemand sans évoquer l'allemand standard (soit en pensant à l'intérêt bien compris des étrangers, soit dans l'espoir que les Suisses allemands ne se voient pas contraints de parler allemand standard): « Nicht-Schweizer beherrschen den lokalen Dialekt »; « Dass sie versuchen schnell CH-Deutsch zu lernen, damit sie eine Chance auf Arbeit haben »; « Dass ich nicht mehr Hochdeutsch sprechen müsste ». Quant aux 7 autres répondants qui évoquent expressément la situation diglossique, ils le font en estimant qu'idéalement, les étrangers devraient connaître les deux variétés, selon des modalités pouvant varier, le souhait qui prévaut étant qu'on ne recoure au standard qu'en cas de nécessité: « Schweizer sollten Schweizerdeutsch sprechen und erst umschalten, wenn der Nicht-Schweizer darum bittet »; « Dass Hochdeutsch gesprochen wird, wenn Mundart nicht geht »; « Sich auf Hochdeutsch zu verständigen, wenn möglich in Dialektsprache reden, sofern Dialekt verstanden wird ».

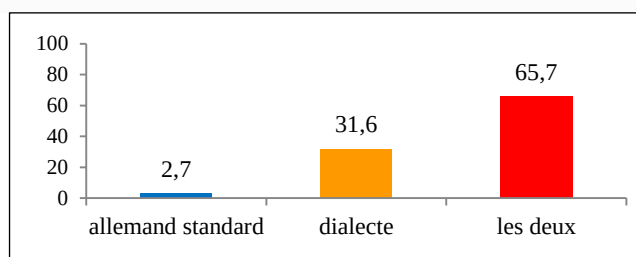
Diglossie vs bilinguisme: Vers une prise en compte grandissante du suisse-allemand même à l'écrit?

Au-delà des pratiques langagières et de la communication entre dialectophones et non-dialectophones, un autre aspect abordé dans notre étude concerne la place du suisse-allemand en Suisse alémanique. L'importance croissante du dialecte alémanique dans les sphères politiques et médiatiques au cours des dernières décennies peut être illustrée par le fait que des politiciennes et politiciens doivent parfois livrer un message similaire dans les deux variétés du couple diglossique, si par exemple leur propos est appelé à être diffusé dans diverses émissions radiophoniques ou télévisuelles fonctionnant (plus ou moins exclusivement) en allemand standard ou en dialecte. De ce point de vue, les pratiques politico-médiatiques ressemblent plus à ce qui existe dans des pays bilingues comme le Canada – où les hommes et femmes politiques sont habitués à répondre à des questions en français et en anglais. L'école est un autre domaine où existe une certaine ambiguïté quant au statut réel des deux langues en présence. Ainsi, contrairement à ce qu'on observe souvent dans les situations diglossiques de type classique, la langue est loin d'être bannie du milieu scolaire. Si, à l'école primaire et secondaire, on observe un certain statu quo dans les modalités de répartition entre les deux langues (laquelle s'opère selon les matières d'enseignement, mais aussi en fonction des habitudes des enseignants), le débat paraît plus animé à propos de l'école maternelle. Qu'en pensent donc nos répondants?

L'école, entre bilinguisme précoce et gestion de la diglossie

S'agissant de l'école maternelle¹¹ (fig. 15), les répondants sont près de deux tiers (65,7 %) à estimer que les deux langues devraient avoir droit de cité. Un peu moins d'un tiers (31,6 %) d'entre eux jugent qu'on devrait utiliser uniquement le suisse-allemand, et une infime minorité (2,7 %) se prononce pour l'allemand standard.

Fig. 15 - Langue(s) à l'école maternelle (%)



Les informateurs semblent ainsi valider le statu quo en vigueur à Bâle-Ville depuis l'année scolaire 2009-2010. La question de la présence du dialecte et du standard au jardin d'enfants avait alors fait l'objet de nombreux débats, dans le sillage de l'étude PISA qui attribuait en partie les mauvais résultats scolaires à la maîtrise insuffisante de l'allemand standard. La réflexion avait amené le gouvernement du canton à augmenter la part du *Hochdeutsch* à l'école maternelle (« au moins la moitié », puis « la moitié »). Des défenseurs du dialecte (en particulier du *Baseldytsch* historique), mettant en avant le risque de perte identitaire et de dilution du parler bâlois dans un contexte frontalier et urbain où il serait soumis à pression, avaient lancé l'initiative 'Ja zum Dialekt'. Ils avaient réussi à empêcher l'usage exclusif du

¹¹ « Was sollte in Kindergärten grundsätzlich gesprochen werden? 1. nur Hochdeutsch. 2. nur Schweizerdeutsch. 3. beides. » (n = 301)

standard dans les écoles maternelles de Bâle, mais pas à imposer le dialecte tout au long des deux premières années (ni à limiter la présence du standard à quelques 'fenêtres' l'année suivante). La contre-proposition du gouvernement bâlois a finalement scellé la coprésence des deux langues sans que l'une prime sur l'autre (v. *Basler Zeitung* 2010a, 2010b, 2010c, *NZZ* 2009). Le Département de l'éducation de Bâle-Ville décrète actuellement la parité linguistique (approximative) en ces termes: « Unterrichtssprache: Im Kindergarten Basel-Stadt werden Dialekt und Standarddeutsch gleichwertig anerkannt und gefördert. Die Kindergarten-Lehrperson spricht *ungefähr je zur Hälfte* [nous soulignons] Schweizerdeutsch und Standarddeutsch. » (Erziehungsdepartement 2016). Le ministère n'assigne aucun objectif pédagogique particulier à l'une ou l'autre langue, et l'approche semble donc relever d'une situation moins diglossique que *bilingue*, puisqu'on sensibilise les enfants à deux langues sans distinguer leur emploi ou leur statut respectif.

Précisons que des dispositions semblables existaient dans les cantons de Bâle-Campagne et d'Argovie, mais, signe que la question reste sensible (tant en Suisse du Nord-Ouest qu'ailleurs), l'Argovie a décidé en 2016 de revenir au 'tout dialecte' à la maternelle – avec une période d'aménagement pour les enseignants ne parlant pas encore suisse-allemand et une certaine tolérance pour les locuteurs d'autres dialectes de l'espace alémanique (Alsace, Bade-Wurtemberg, etc., v. *Badische Zeitung* 2016).

S'agissant de la réflexion des répondants sur la suite du parcours scolaire (écoles primaire et secondaire), on quitte le domaine du 'statu quo bilingue' propre aux écoles maternelles de Bâle-Ville pour réfléchir une vision plus contrastée de la 'gestion de la diglossie' et du degré de 'langue basse' qui est acceptable dans l'institution scolaire – par excellence associée à la 'langue haute'. Lorsqu'on leur demande si, de façon générale, les enseignants dans des écoles suisses devraient parler davantage en dialecte, davantage en *Hochdeutsch*, ou ne rien changer¹² (fig. 16), près de la moitié (45,4 %) estiment que la situation actuelle est acceptable (on enseigne globalement en allemand standard, avec une certaine tolérance pour le dialecte). Ceux qui souhaitent changer la gestion de la diglossie dans l'espace scolaire sont toutefois un peu plus nombreux à vouloir davantage d'allemand standard (30,3 %, contre 22,2 % pour ceux qui souhaitent plus de dialecte). On constate en tout cas que si une majorité relative de personnes se satisfont d'une certaine paix linguistique scolaire, le sujet n'est pas consensuel. Parmi les 5 personnes qui font un commentaire, citons celle qui précise que si le *Hochdeutsch* doit être largement utilisé dans l'enseignement disciplinaire (« im Fachunterricht »), le dialecte reste acceptable pour la communication interpersonnelle entre enseignants et élèves – et dans certaines disciplines.

Fig. 16 -
Part du dialecte à l'école (%)

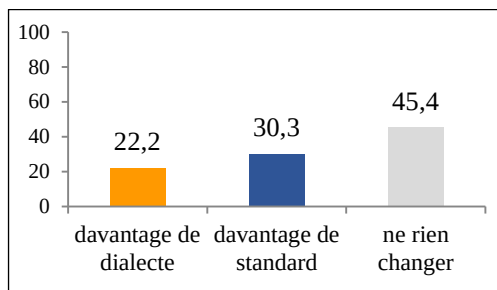
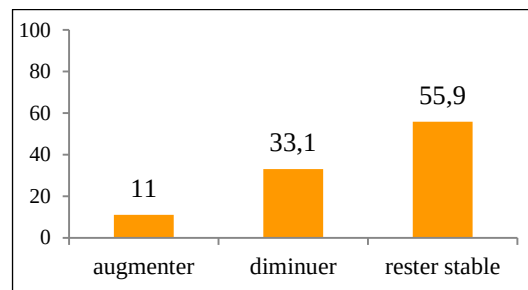


Fig. 17 -
Évolution future du poids du dialecte en Suisse (%)



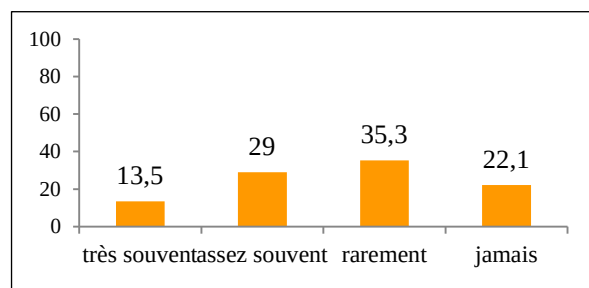
¹² « Sollten Lehrer an Schweizer Schulen eher... 1. mehr Dialekt sprechen. 2. mehr Hochdeutsch sprechen. 3. nichts ändern. » (n = 297)

Entre stabilité et scripturalisation progressive

Indépendamment de la question scolaire, les répondants, s'agissant de l'évolution du « poids du suisse-allemand en Suisse »¹³ (fig. 17), sont un peu plus de la moitié (55,9 %) à estimer qu'il va rester stable, les 'pessimistes' (« diminuer »: 33,1 %) étant plus nombreux que les 'optimistes' (« augmenter »: 11 %). Dans les 4 commentaires, deux personnes tempèrent quelque peu leur prédiction de stabilité (« Hoffentlich! ») tandis qu'une autre associe cette stabilité au nivellement des dialectes (« aber es wird eine weitere Durchmischung der Dialekte geben in Richtung eines 'Einheitsschweizerdeutsch' »).

Par ailleurs, l'évolution de la diglossie 'traditionnelle' (au sens d'une répartition fonctionnelle stricte des domaines d'usage) vers une réalité plus complexe apparaît bien dans les réponses à la question sur l'utilisation du dialecte à l'écrit (par exemple pour des SMS ou des courriels)¹⁴ (fig. 18). Pas moins de 42,5 % des répondants disent utiliser « très souvent » ou « assez souvent » le dialecte à l'écrit, en particulier pour des SMS ou des courriels. Un autre tiers (35,3 %) ne le fait que rarement, mais seul un cinquième des répondants dit ne jamais avoir recours au dialecte à l'écrit. Dans le seul commentaire concernant cette question, le répondant, qui dit écrire « rarement » le dialecte, précise qu'il ne le fait que dans la communication privée (« nur privat! ») – ce faisant, il réintroduit la division traditionnelle entre registres formel (public) et informel (privé) dans la situation diglossique.

Fig. 18 - Utilisation du suisse-allemand à l'écrit (%)



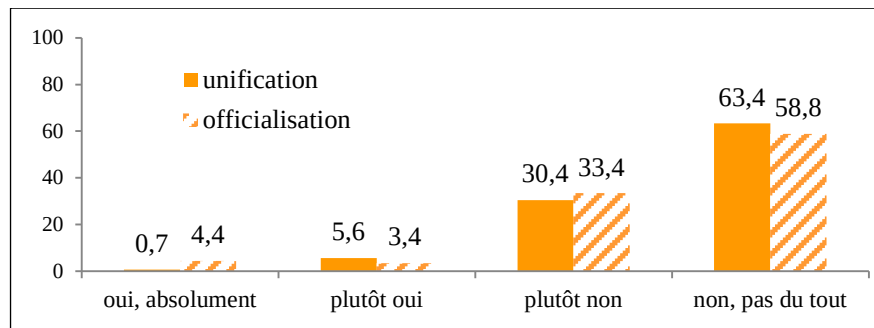
Et lorsqu'on demande aux répondants si, indépendamment du fait qu'eux-mêmes écrivent ou non en dialecte, ils estiment qu'on devrait unifier l'orthographe des dialectes¹⁵ (fig. 19), l'immense majorité s'y oppose (« plutôt non » / « non, pas du tout »: 93,8 %). Même si la question porte uniquement sur l'orthographe (et n'évoque ni le lexique ni la syntaxe), la question de l'unification des dialectes n'apparaît pas du domaine de l'envisageable. Seul un répondant sur 20 serait prêt à s'engager dans cette voie. Et les 5 personnes qui font un commentaire jugent l'idée absurde (« Blödsinn ») ou irréaliste au vu de la variété des dialectes (« Das würde die Dialekte nicht berücksichtigen »; « jeder Dialekt ist ja anders, darum gar nicht möglich! »).

¹³ « Wird Ihrer Meinung nach das Gewicht des Schweizerdeutschen in der Schweiz generell eher... 1. zunehmen. 2. abnehmen. 3. gleich bleiben. » (n = 291)

¹⁴ « Wie oft schreiben Sie auf Schweizerdeutsch (z.B. SMS, Emails, usw.)? 1. sehr oft. 2. ziemlich oft. 3. selten. 4. nie. » (n = 303)

¹⁵ « Egal, ob Sie selber im Dialekt schreiben: Sollte man versuchen, die Dialekt-Rechtschreibung zu vereinheitlichen? » (n = 303)

Fig. 19 - Évolution du statut du suisse-allemand (%)



Lorsque, dans une question connexe, on demande aux répondantes et répondants s'il serait imaginable que le suisse-allemand devienne un jour la cinquième langue officielle de Suisse¹⁶ (fig. 19), les réponses vont dans le même sens. L'opposition semble légèrement moins grande, peut-être parce que comme le montre le cas du romanche, une langue peut être déclarée officielle même sans être standardisée, ou parce que cette officialisation peut être partielle et symbolique (auquel cas on parle plutôt de langue 'nationale' et non 'officielle'; dans un commentaire, un répondant utilise du reste spontanément le terme 'Landessprache' et non 'Amsstsprache'). Cette question apparaît assez émotionnelle et propice à l'énonciation de discours métalinguistiques, puisque 24 répondants écrivent un commentaire. La plupart insistent sur le morcellement dialectal, sur le fait que 'le' suisse-allemand n'existe pas et qu'une officialisation associée à une unification est impossible. On remarque que s'ils excluent un processus volontariste qui a pourtant été mis en place pour de nombreuses langues dans le monde, c'est souvent en mettant en avant des raisons d'ordre strictement linguistique:

« Welches Schweizerdeutsch? »; « zu viele Dialekte »; « Welcher der Dialekte? Ein Gemisch davon? Schwierig! »; « Es gibt kein Schweizerdeutsch. Es sind lokale Dialekte oder Mischungen »; « kantonale sehr grosse Unterschiede »; « 50 Teildialekte, wie kann es eine Sprache werden »; « Da jede Region von ihrem Dialekt geprägt ist, kann es unmöglich Landessprache werden »; « keine einheitliche schriftliche Variante ».

Certains insistent toutefois plutôt sur l'aspect artificiel de cette éventualité en l'absence de demande sociale, ou sur son aspect impraticable en termes politiques ou identitaires – donnant des exemples des dissensions qui pourraient surgir:

« Wozu? »; « Finde es nicht nötig »; « Die verschiedenen Dialekte in 1 Sprache pressen? Dies ist weder wünsch[ens]wert noch praktikabel »; « 'vorstellen' kann ich mir noch vieles, aber ob es realistisch ist, ist eine andere Frage »; « Es gäbe eine riesige Diskussion, welcher Dialekt der 'richtige' ist »; « 'Krieg' zwischen Basel + Zürich. Welcher ist der 'bessere' Dialekt »; « Wie wollen sie eine einheitliche Dialekt-Rechtsschreibung einführen, wenn ein St. Galler nicht einmal Apenzell[er] versteht. »

Plus rarement, certains font valoir qu'une officialisation/unification accélérerait la disparition du (ou de certains) dialecte(s), que cela favoriserait les dialectes urbains, par exemple aux dépens du haut-valaisan (« Grosse Städte hätten Vorteile. Schade um den Walliser Dialekt »)

¹⁶ « Wäre es vorstellbar, dass Schweizerdeutsch irgendwann zur 5. offiziellen Sprache der Schweiz wird? » (n = 296)

qui, dans l'imaginaire suisse-allemand, est souvent emblématique de l'altérité intra-alémanique et de la distance entre dialectes suisses. Un répondant estime en outre que le suisse-allemand ferait *déjà* partie de l'allemand officiel (« Schweizerdeutsch ist auch Deutsch! »), comme si la constitution avait depuis longtemps implicitement avalisé le fait diglossique, tandis qu'un autre fait valoir au contraire que la remise en cause du statu quo diglossique risquerait d'éloigner les Suisses allemands du reste de l'espace germanophone (« Wir sollten Hochdeutsch als Amtssprache pflegen → gemeinsame sprachliche und kulturelle Verständigung mit anderen Deutschsprechenden »).

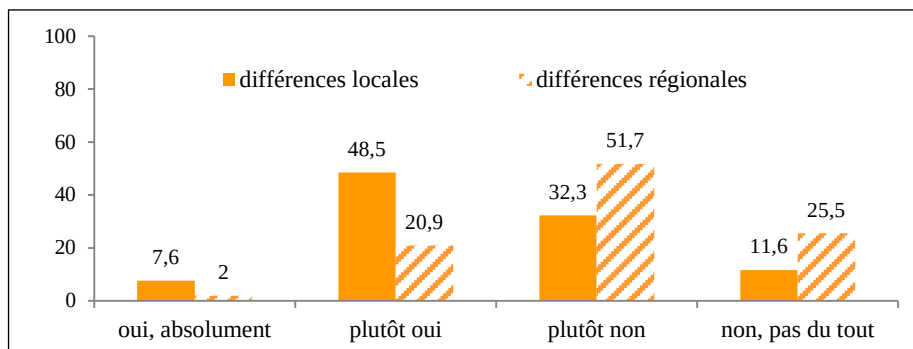
On voit donc que malgré l'évolution que traverse la diglossie suisse-allemande, en raison d'une tendance à la scripturalisation du dialecte et de la présence accrue de celui-ci dans certains domaines jadis réservés à la langue 'haute', rien ne semble présager ni justifier, aux yeux des répondants, une remise en cause profonde du statu quo diglossique en Suisse. Néanmoins, la situation propre à la région frontalière qu'est la Suisse du Nord-Ouest et l'existence de phénomènes diglossiques de part et d'autre de la 'tri-frontière' amènent-elles les répondants à avoir un point de vue particulier sur la question de l'avenir du dialecte alémanique?

Vers une polyglossie transnationale: quel rôle pour la référence alémanique?

Les nouveaux contours des dialectes à l'échelle locale et régionale

Lorsqu'on demande aux répondants s'ils ont l'impression de voir s'estomper les différences dialectales locales (par exemple entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne) et régionales (entre l'espace bâlois et l'espace zurichois)¹⁷ (fig. 20), ils pensent à 56,1 % (« oui, absolument » / « plutôt oui ») que c'est le cas s'agissant des différences locales, mais ils estiment à 77,2 % que ce n'est pas le cas s'agissant des différences régionales. Leurs représentations vont donc dans le sens d'une certaine simplification du continuum dialectal, d'un nivellement des dialectes à l'échelle de leur environnement immédiat, mais aussi d'une relative stabilité des 'dialectes directeurs' autour desquels s'organiserait désormais la dynamique linguistique. Les 4 répondants qui s'expriment plus longuement sur ce sujet confirment que la disparition des différences concernerait moins l'échelon régional, et l'expliquent par la mobilité plus grande ainsi que par l'influence des médias (« Leider [...] weil die Leute heute sehr mobil sind »; « Der Dialekt wird jedoch verfälscht durch TV + Radio »).

Fig. 20 - Uniformisation progressive du suisse-allemand (%)



¹⁷ « Finden Sie, dass die lokalen [regionalen] Dialektunterschiede (etwa zwischen Baselland und Baselstadt) [etwa zw. Raum Basel und Raum Zürich] verschwinden? » (n = 303/302)

La perception du rôle des 'grandes régions' dans l'évolution linguistique actuelle s'applique-t-elle aussi à la région particulière qu'est la 'tri-région' germano-franco-suisse organisée autour de Bâle?

Proximité entre dialectes de la 'tri-région' et ambiguïté du terme 'alémanique'

Lorsqu'on cherche à connaître le degré de proximité que les répondants attribuent aux variétés linguistiques que les linguistes classent dans la catégorie 'alémanique' – en l'occurrence l'alsacien, le suisse-allemand et le badois –¹⁸ (fig. 21), ils pensent majoritairement (57,1 %) qu'il s'agit de trois dialectes *légèrement* différents faisant partie de la même langue, ce qui plaide pour l'existence d'une conscience alémanique transfrontalière. Un tiers des répondants (34,1 %) estiment que ce sont des dialectes *très* différents, et 8,8 % qu'il s'agit de 3 *langues* différentes.

Dans les 9 commentaires relatifs à cette question, certaines réflexions font ressortir l'ambiguïté du terme 'alémanique'. Un répondant, qui juge les trois dialectes peu différents, explicite sa réponse en déclarant préférer parler du 'suisse-allemand bâlois' plutôt que du suisse-allemand en général, parce que certaines variétés du suisse-allemand s'éloignent du bâlois (bas-alémanique), contrairement à certaines variétés alémaniques 'étrangères' (de France ou d'Allemagne): « Schweizerbaseldeutsch. Achtung: Baseldeutsch und Elsässisch haben dieselben Wurzeln, die sich von den anderen Schweizerdeutsch-Idiomen unterscheiden ». Un autre, qui juge les trois dialectes très différents, nuance son choix en suggérant que les différences sont moins grandes si l'on prend en compte spécifiquement le bâlois (« Wobei Bad[isch] + Baseldeutsch sehr nahe [sind] »). S'il exclut l'alsacien de ce rapprochement, ce répondant nourrit lui aussi la représentation d'un dialecte bâlois éloigné du 'reste de la Suisse', insistant sur son caractère particulier sinon insulaire.

Fait intéressant, 3 répondants qui soulignent la proximité des dialectes de part et d'autre des trois frontières (« légèrement différents ») utilisent le terme 'Alemannisch' pour justifier leur choix: « Grundlage Alemannisch »; « das sage ich als Baslerin, da alle drei Dialekte alemannischen Ursprung haben ». On remarque qu'ils font référence à une acception plus restreinte du terme 'alémanique', parfois en usage dans le sud de l'Allemagne et dans la région bâloise – et symbolisée par exemple par les 'poèmes alémaniques' (du Badois Johann-Peter Hebel (*Alemannische Gedichte*, 1803). Dans ce cas, le terme fait plutôt référence à l'extrême sud-ouest de l'Allemagne, à l'alsacien et aux dialectes voisins de Suisse allemande, et n'inclut pas forcément l'ensemble des parlers de Suisse germanophone – rappelons que si les Romands parlent de la 'Suisse alémanique', les Suisses germanophones désignent 'leur' partie du pays sous le nom de *Deutschschweiz*, et non de *alemannische Schweiz*. La description des 'profanes' semble en tout cas se distinguer ici assez clairement de celle que les linguistes font traditionnellement de l'espace linguistique germanophone. Rappelons que pour ces derniers, le domaine alémanique comprend l'ensemble de la Suisse germanophone et du Liechtenstein, certaines parties de l'Autriche et de l'Italie (Vorarlberg, quelques vallées alpines), l'ouest de la Bavière et la majeure partie du Bade-Wurtemberg, ainsi que l'Alsace (à l'exception de quelques territoires où l'on trouve des dialectes franciques ou de langue d'oïl).

¹⁸ « Was würden Sie von Elsässisch, Schweizerdeutsch und Badisch spontan am ehesten sagen? 1. Es sind 3 leicht unterschiedliche Dialekte der gleichen Sprache. 2. Es sind 3 sehr unterschiedliche Dialekte der gleichen Sprache. 3. Es sind 3 verschiedene Sprachen. » (n = 296)

Fig. 21 -
Proximité des dialectes alémaniques (%)

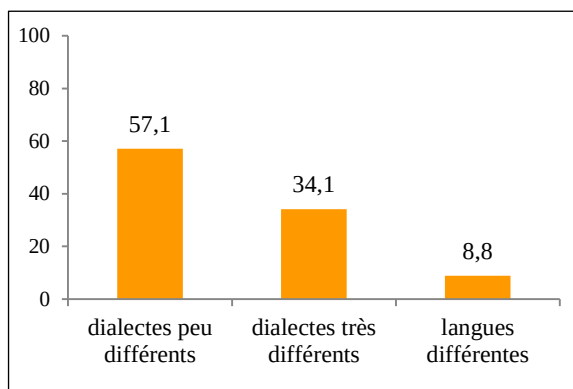
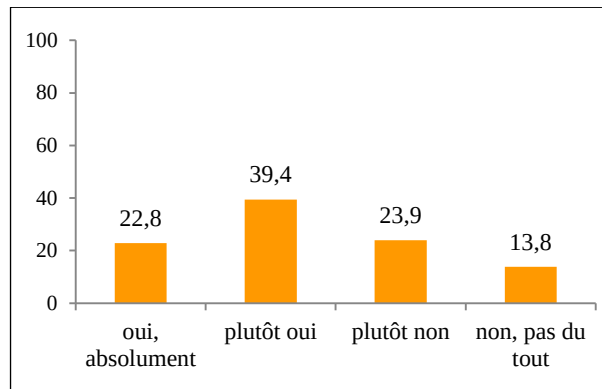


Fig. 22 -
Appartenance à la 'culture alémanique' (%)



S'agissant de l'éventuelle appartenance à une 'culture alémanique' qui serait commune aux Alsaciens, aux Badois et aux Suisses allemands¹⁹ (fig. 22), une très large majorité de répondants optent pour l'affirmative (« oui, absolument » / « plutôt oui » = 62,2 %). On peut postuler que le dialecte, malgré l'existence de variantes, en constitue un élément central. Bien que sa maîtrise ne soit très répandue que du côté suisse (puisque celle de l'alsacien décline et que celle du badois est loin d'être générale), il contribue à la prise de conscience du destin commun dans la région tri-frontalière. Lorsque, dans les années 1970 et 1980, la question de l'implantation de centrales nucléaires dans la région était devenue aiguë (construction à Fessenheim en France, non-construction à Wyhl en Allemagne et à Kaiseraugst en Suisse), le sentiment d'une communauté de destin géographico-écologique lors des manifestations avait été renforcé par la dimension linguistique. Le concept de 'Dreyeckland' ('Pays du Triangle'), utilisé également en français, avait fait florès – le 'y' étant symboliquement plus proche du dialecte alémanique que de l'allemand standard (Kanga 2002, 80). Au-delà de la dialectique marxiste qui nourrissait les discours de l'époque, le parler alémanique avait été promu au rang d'icône par une génération de chansonniers prenant le relais de Hebel qui, au 19^e siècle, soulignait déjà l'existence d'une communauté d'esprit dans la région du Rhin supérieur (Schäfer 1996, 4). Par ailleurs, la dimension alémanique transnationale reste associée à des rituels carnavalesques ancrés dans toute la région. Mais la présence marquée du dialecte aux côtés de la (des) langue(s) standard signifie-t-elle qu'on peut parler d'une diglossie de grande ampleur à l'échelle de l'ensemble de la région?

Badois et (surtout) Alsaciens, porteurs d'une diglossie résiduelle?

S'agissant de la compréhension et de la perception des dialectes des voisins, les réponses sur les compétences réceptives en alsacien et en badois²⁰ (fig. 23) suggèrent que l'idée d'une communauté alémanique tri-régionale existe et que l'intercompréhension entre les dialectophones des trois régions, sans être générale, est réelle. On constate toutefois que l'alsacien est globalement moins bien compris (seuls 45,2 % disent le parler « couramment », contre 69,5 %

¹⁹ « Fühlen Sie sich einer 'alemannischen Kultur' zugehörig (die Elsässern, Badenern und Deutschschweizern gemeinsam wäre)? 1. ja, absolut. 2. eher ja. 3. eher nein. 4. nein, überhaupt nicht. » (n = 289)

²⁰ « Wie gut verstehen Sie Elsässisch [Badisch]? 1. sehr gut. 2. ziemlich gut. 3. nicht so gut. 4. (fast) nicht. » (n = 303/298)

pour le badois). Ce peut être lié au fait que les Suisses – même bâlois – sont moins exposés aux dialectes alsaciens qu'aux dialectes du sud de l'Allemagne (dans les rencontres individuelles ou par le biais des médias). Mais ce sentiment de distance s'explique sans doute aussi par l'évolution de la diglossie alsacienne, par le fait que la 'langue haute' est désormais moins l'allemand standard que le français, de sorte que l'influence qu'exerce désormais le français, langue exclusive de l'administration et de la vie politique en Alsace, sur la 'langue basse', donne lieu à une francisation progressive du dialecte – en particulier au niveau du lexique –, à une hybridation qui, sans être forcément problématique pour la communication entre Alsaciens dialectophones, peut nuire à la compréhension entre les locuteurs d'Alsace et les autres 'alémanophones' (Greib/Niedermeyer/Schaffner 2013, Erhard 2012, Huck 2008).

Pourtant ces éventuelles difficultés de compréhension ne semblent pas nuire aux qualités esthétiques (ou divertissantes) prêtées à l'alsacien²¹ (fig. 24), qui paraît « très agréable » ou « plutôt agréable » à une immense majorité des répondants. C'est du reste autant le cas pour le badois. L'association du dialecte du Pays de Bade avec l'Allemagne (et donc, potentiellement, aux perceptions parfois négatives qui, en Suisse, sont liées à ce pays) n'affecte aucunement la perception globalement positive de *tous* les dialectes alémaniques – les voisins immédiats restant sans doute mieux perçus que les 'grands voisins' en général – allemands ou français (v. Meune 2014, 135-136).

Fig. 23 -
Compréhension des dialectes alémaniques (%)

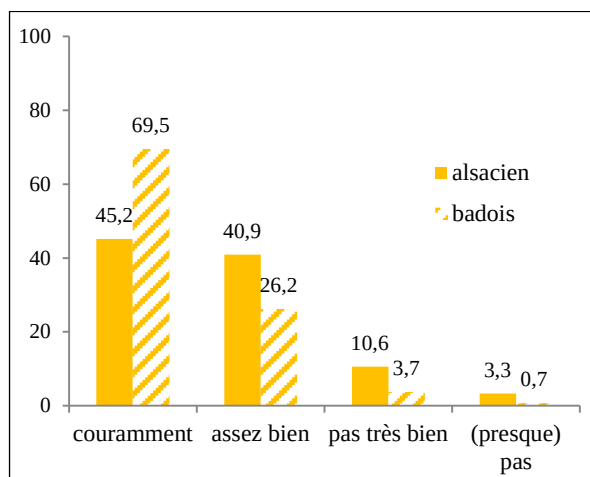
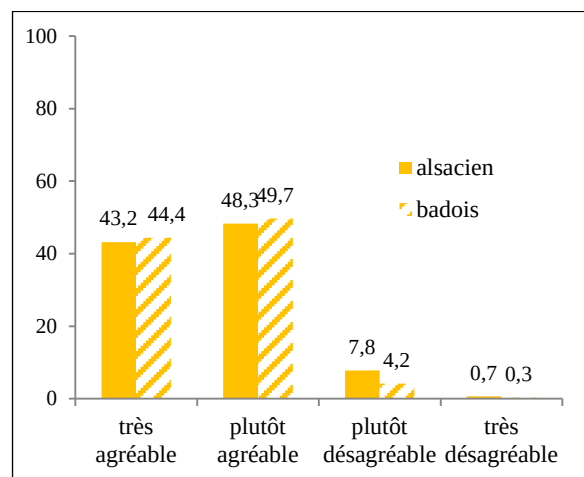


Fig. 24 -
Perceptions des dialectes alémaniques (%)



Parmi les 7 répondants qui explicitent leur perception de la situation linguistique dans la tri-région, 3 disent trouver l'alsacien amusant ou déconcertant (« lustig », « bizarr-lustig »), 3 autres le percevant comme neutre. Un dernier fait valoir que le facteur décisif est moins la valeur esthétique intrinsèque d'une langue que le type de qualités qu'on associe aux gens qui la parlent: il précise ainsi que si l'alsacien ou l'allemand standard (parlé à l'allemande) peuvent être perçus négativement, c'est surtout à cause de nombre (jugé trop élevé) de travailleurs frontaliers: « Ich persönlich finde nicht die Sprache Hochdeutsch mit deutschem Akzent oder Elsässisch als Sprache unschön, aber das, was sich damit verbindet, nämlich die viel zu grosse Anzahl Grenzgänger in der Schweiz, ist mein Problem! »

²¹ « Wenn Sie Elsässisch [Badisch] hören, wie klingt es in Ihren Ohren? 1. sehr angenehm. 2. eher angenehm. 3. eher unangenehm. 4. sehr unangenehm. » (n = 294/293)

Une autre question concernait la façon dont la France a géré la présence conjointe du français et de l'allemand (sous ses formes standard et dialectale) en Alsace,²² région où, en quelques décennies, la diglossie s'est faite de plus en plus discrète dans la vie sociale (Abalain 229-246). S'agissant de ce déclin de l'alsacien, c'est-à-dire du passage de la diglossie (dialecte/*Hochdeutsch*, puis dialecte/français) à un bilinguisme allemand/français (surtout promu dans l'enseignement scolaire, sans du reste que cela contrecarre les effets d'un unilinguisme sociétal 'francotrope' de plus en plus marqué), les répondants sont 55,9 % (n = 281) à estimer « regrettable » le manque de soutien de la France à ses minorités linguistiques. Ils sont tout de même 44,1 % à juger « inéluctable » le déclin de la langue régionale de leurs voisins historiques, comme si, face à une diglossie alsacienne de plus en plus résiduelle, la rupture entre 'alémanophones' français et suisses était désormais consommée.

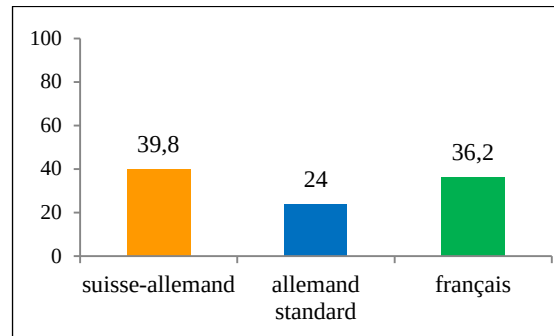
Parmi les 8 répondants qui décrivent ce que leur inspire le déclin de l'alsacien, 3 déplorent la situation, en particulier à cause des conséquences économiques négatives qu'auraient pour les Alsaciens (travailleurs frontaliers ou non) le manque de maîtrise du dialecte alémanique ainsi que la fragilisation d'un bilinguisme historique français/*Hochdeutsch* qui ne peut désormais plus guère s'appuyer sur la 'langue basse' (« ElsässerInnen könnten von ihrer Zweisprachigkeit enorm profitieren – beruflich & kulturell »; « Für die Region eine schwierige und unglückliche Situation »; « Wirtschaftlich für's Elsass tragisch »). Un autre répondant critique vertement la politique linguistique française (« Frankreich ist Diktatur. Die killen Elsässich. Leider »), mais deux se montrent plus optimistes: l'un se félicite que l'alémanique serve encore de lien entre les trois pays et fasse office de patrimoine commun (« Die gemeinsame Sprache, das Alemannische ist grenzübergreifend (F / D / CH) ein wichtiges Bindeglied, ein gemeinsames Kulturgut »), tandis que l'autre croit déceler un regain d'intérêt pour le dialecte chez les jeunes Alsaciens: « Die Generation der heute 20+jährigen hat den Dialekt absolut abgelehnt, die heutigen Schulkinder finden jedoch wieder Interesse am Elsässerdütsch ». Deux autres, fatalistes, soulignent le caractère inexorable du nivellement des différences culturelles locales – en Alsace comme en Suisse –, dans le sillage de la mondialisation et des mouvements migratoires: « Aufgrund der Globalisierung und der Einwanderung nimmt der 'Wert' unserer Sprache deutlich ab (leider!) »; « Globalisierung und besonders Migration[en] [...] führen automatisch zu einer Mischung/Abflachung der lokalen Sprachen ».

Signalons pour terminer que si l'appartenance à la 'grande famille alémanique' (linguistiquement ou culturellement) est quelque peu relativisée par les répondants, on voit malgré tout apparaître en filigrane une sorte de 'polyglossie transnationale' qui, si l'on tient compte des divers dialectes alémaniques et des deux langues standard en présence (à quoi il faudrait ajouter les langues des migrants), semble plus complexe encore que la diglossie existant dans les régions 'intérieures' de la Suisse allemande. Ainsi, les répondants, interrogés sur leur choix de langue de communication avec des Alsaciens lorsqu'ils sont en Alsace²³ (fig. 25), indiquent en premier lieu le suisse-allemand (38,8 %), la 'langue basse' commune restant d'une indéniable utilité pour la bonne entente transfrontalière. Viennent ensuite les deux 'langues hautes', à commencer par le français qui, choisi par davantage de répondants (36,2 %) que ne l'est l'allemand standard (24 %), semble avoir définitivement détrôné la langue haute historiquement rivale.

²² « Das Elsässische geht im Elsass zurück. Sehen Sie darin eher... 1. eine bedauernswerte Folge von Frankreichs mangelndem Schutz von Sprachminderheiten. 2. eine unaufhaltsame Entwicklung, die bei Regionalsprachen in vielen Ländern festzustellen ist. » (n = 281)

²³ « Wenn Sie im Elsass sind, welche Sprache sprechen Sie am häufigsten mit den Einwohnern? 1. Schweizerdeutsch. 2. Hochdeutsch. 3. Französisch. » (n = 279)

Fig. 25 - Langue parlée avec les Alsaciens en Alsace (%)



En guise de conclusion, et sans revenir sur tous aspects abordés dans la présentation des résultats de notre enquête, il convient d'insister sur l'opérativité du concept de 'diglossie', qui, à notre sens, contribue encore à bien décrire la complexité de situations telles que celles qu'on trouve en Suisse germanophone. Si la diglossie n'est qu'une forme particulière de bilinguisme (on le constate en particulier dès lors que la 'langue basse' doit être apprise – ou comprise – par des allophones d'origines diverses), les deux concepts peuvent cohabiter et être utilisés de façon différenciée, selon la perspective qu'on adopte. Malgré les évolutions de la situation sociolinguistique en Suisse allemande, en particulier le fait qu'il n'existe plus (si tant est qu'elle ait jamais existé) de séparation stricte entre les domaines d'utilisation des langues 'haute' et 'basse', le concept nous paraît même particulièrement fécond dans le cas de la Suisse du Nord-Ouest.

Ainsi, on observe qu'au sein du continuum linguistique du sud de l'espace germanophone, la mosaïque dialectale que constitue cette région (ce dont rendent compte les multiples glottonymes en usage) abrite des traces de diglossie 'intra-dialectale – si l'on pense à la situation qu'incarne la ville de Bâle. En outre, par sa situation géographique proche de territoires officiellement francophones dont l'un (l'Alsace) est aussi, historiquement, marqué par la diglossie, la région bâloise est le théâtre de pratiques linguistiques très variées, qui tiennent à la fois du bilinguisme 'classique' et de la diglossie, jusqu'à former une configuration véritablement polyglossique, dont l'originalité apparaît bien lorsqu'on observe la façon dont Bâle l' 'alémanophone' s'insère dans une dynamique à la fois 'tri-régionale' et transnationale. Dans le cas qui nous occupe, malgré le déclin de l'usage des dialectes alémaniques (en Alsace et, dans une moindre mesure, dans le Pays de Bade) ou leur réorganisation au gré des grandes mutations de la société (en Suisse), le concept de diglossie n'a selon nous pas perdu de son utilité lorsqu'il est question de l'utilisation contrastée de systèmes linguistiques dont le statut sociopolitique reste, qu'on le veuille ou non, porteur d'enjeux de pouvoir ne relevant pas que du symbole.

Bibliographie

- Abalain, Hervé, 2007, *Le français et les langues historiques de la France*, Paris: Gisserot.
- Badische Zeitung, 2016, « Erzieherinnen, die kein Schweizerdeutsch können, müssen um ihren Job fürchten », 27 mai [www.badische-zeitung.de/aargau/erzieherinnen-die-kein-schweizerdeutsch-koennen-muessen-um-ihren-job-fuerchten].
- Basler Zeitung, 2010a, « Initianten der Basler Dialekt-Initiative halten an Forderung fest », 12 oct. [http://bazonline.ch/basel/stadt/Initianten-der-Basler-DialektInitiative-halten-an-Forderung-fest/story/25885094].
- , 2010b, « Grosser Rat kontert die Dialekt-Initiative », 20 oct. [http://bazonline.ch/basel/stadt/Grosser-Rat-kontert-die-DialektInitiative/story/26928267].
- , 2010c, „Dialekt im Kindergarten: Regierung präsentiert Gegenvorschlag“, 6 mai [http://bazonline.ch/basel/stadt/Dialekt-im-Kindergarten-Regierung-praesentiert-Gegenvorschlag/story/22817230].
- Bürki, Beatrice, 1999, *Sprachvariation in einem Grossbetrieb. Eine individuenzentrierte Analyse anhand sprachlicher Tagesläufe* [Basler Studien zur deutschen Sprache und Literatur, 73], Basel/Tübingen: Francke.
- Christoph Merian Stiftung (éd.), 2010, *Neues Baseldeutsch-Wörterbuch*, Bâle: Christoph Merian.
- Erhard, Pascale, 2012, *Les dialectes dans les médias: quelle image de l'Alsace véhiculent-ils dans les émissions de la télévision régionale?*, Université de Strasbourg, thèse de doctorat.
- Erziehungsdepartement des Kantons Basel-Stadt, 2017, « Lehrplan Kindergarten » [www.volksschulen.bs.ch/unterricht/faecher-lehrplaene/kindergarten.html].
- Federer, Dominique/Zimmermann, Sandra, 2015, *Baseldütsch. Das Lehr- und Lernbuch*, Basel: Reinhardt.
- Ferguson, Charles E., 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.
- Fridolin [= Christ, Robert B.], 1976, *E Baseldytsch-Sammlig. Ygruumt in zwelf Fächli und in e Vytryne*, 4^e éd, Bâle: Birkhäuser.
- Greib, Robert/Niedermeyer, Jean-Michel/Schaffner, François, 2013, *Histoire de la langue régionale d'Alsace*, Strasbourg: CRDP.
- Hofer, Lorenz, 2002, *Zur Dynamik urbanen Sprechens. Studien zu Spracheinstellungen und Dialektvariation im Stadtraum* [Basler Studien zur deutschen Sprache und Literatur, 71], Basel/Tübingen: Francke.
- , 1997, *Sprachwandel im städtischen Dialektrepertoire. Eine variationslinguistische Untersuchung am Beispiel des Baseldeutschen* [Basler Studien zur deutschen Sprache und Literatur, 72], Basel/Tübingen: Francke.
- Hotzenköcherle Rudolf, 1984, « Der Nordwesten », in: Niklaus Bigler/Robert Schläpfer (éds.), *Die Sprachlandschaften der deutschen Schweiz*, Aarau/Frankfurt am Main/Salzburg, 71-77.
- Huck, Dominique, 2008, « Langues et locuteurs en Alsace: approches sociolinguistiques, approches de politique linguistique », *Revue d'Alsace*, 134, 345-354.
- König, Werner, 2013, *dtv-Atlas. Deutsche Sprache*, München: dtv.
- Lameli, Alfred, 2013, *Strukturen im Sprachraum. Analysen zur arealtypologischen Komplexität der Dialekte in Deutschland*, Berlin/Boston: De Gruyter.
- Leuenberger, Petra, 2000, *Ortsloyalität als verhaltens- und sprachsteuernder Faktor. Eine empirische Untersuchung* [Basler Studien zur deutschen Sprache und Literatur, 74], Basel/Tübingen: Francke.
- Lüdi, Georges, 1998a, « De la diglossie à la polyglossie. Ces concepts peuvent-ils servir de bases pour guider les nouvelles réalités et politiques linguistiques? », *DiversCité Langues* [forum de discussion] [www.telug.quebec.ca/diverscite/navForum/quest/97gl.htm].
- , 1998b, « Welche Sprachen für die Schweizer Schulen? », dans: Max Mittler (éd.), *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*, Frauenfeld: Huber, 24-40.

- , 1990, « Diglossie et polyglossie », in: Günter Holtus et al. (éd.), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, Tübingen, t. V/1, 307-334.
- /Py, Bernard, 2003, *Être bilingue*, Bern: Peter Lang.
- Meune, Manuel, 2011, *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*, Genève: Georg.
- , 2014, « L'espace tri-national bâlois, laboratoire de coopération européenne: perceptions et perspectives en Suisse du Nord-Ouest », *Revue transatlantique d'études suisses* 4, 121-139
[www.littlm.umontreal.ca/recherche/publications.html].
- Neue Zürcher Zeitung*, 2009, « Der Kampf um die Schweizer Mundart », 10 juin
[www.nzz.ch/der-kampf-um-die-schweizer-mundart-1.2711100].
- Oksaar, Els, 1980, *Mehrsprachigkeit, Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, in: Hans Peter Nelde (éd.), *Sprachkontakt und Sprachkonflikt*, Wiesbaden: Franz Steiner, 43-51.
- Schläpfer, Robert/ Suter, Peter, 1956, *Die Mundart des Kantons Baselland. Versuch einer Deutung der Sprachlandschaft der Nordwestschweiz* [Beiträge zur schweizerdeutschen Mundartforschung, 5], Frauenfeld: Huber.
- Suter, Rudolf, 2006, *Baseldeutsch-Wörterbuch*, 3^e éd., Bâle: Christoph Merian.
- Watts, Richard J./Murray, Heather, 2001, *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*, Zurich: VDF.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

‚Grü(e)zi‘ trifft ‚Grüss Gott‘.

Unter welchen Bedingungen in der Deutschschweiz (doch) Hochdeutsch gesprochen wird

Helen CHRISTEN, Universität Fribourg/Freiburg

Zusammenfassung

Im nachfolgenden Aufsatz wird eine Studie präsentiert, die sich mit dem Gebrauch von Hochdeutsch und Dialekt in der deutschsprachigen Schweiz auseinandersetzt und damit einen Beitrag leistet zur Beschreibung der soziolinguistischen Konstellation in der Deutschschweiz. Da empirische Studien zur Wahl des Hochdeutschen in Alltagssituationen weitgehend fehlen, werden – um dieses Manko zu beheben – über 6'000 Telefongespräche aus Notrufzentralen kantonaler und städtischer Polizeikommandos untersucht. Dabei zeigt sich, dass Hochdeutsch in der Deutschschweiz – nach wie vor – nur gegenüber Anrufern gebraucht wird, die erkennbar keinen schweizerdeutschen Dialekt als Erstsprache sprechen. Freilich löst diese besondere Sprecherkonstellation noch nicht zwingend einen Wechsel ins Hochdeutsche aus. Im Aufsatz werden die Faktoren vorgestellt, welche die Wahl der Sprachformen steuern. Als zentral erweisen sich dabei sprachinhalts- und sprachausdrucksseitige Zugehörigkeitssignale, die den Angerufenen als Indizien für den Zugehörigkeitsgrad zur Deutschschweiz dienen. Das konzeptionell mündliche Hochdeutsch, das das Polizeipersonal mit den Anrufern spricht, weist oftmals *Code switching* oder *Code mixing* auf, das zu einem Hochdeutsch schweizerischer Prägung führt.

Résumé

Dans l'article suivant, nous présentons une étude qui traite de l'utilisation de l'allemand standard et du dialecte en Suisse germanophone et qui contribue ainsi à mieux décrire la situation sociolinguistique qu'on y rencontre. Comme les études empiriques sur le recours à l'allemand standard dans les situations de la vie quotidienne font grandement défaut, nous avons choisi – pour combler cette lacune – d'analyser plus de 6 000 conversations téléphoniques enregistrées par des centres d'appel d'urgence de commandements de police cantonale ou municipale. L'analyse montre qu'en Suisse alémanique, l'allemand standard n'est utilisé que pour s'adresser à des appelants dont il clair que la langue première n'est pas un dialecte suisse-allemand. Cette situation de communication particulière ne signifie pourtant pas obligatoirement le passage 'définitif' à l'allemand standard. L'article présente les facteurs qui motivent le choix des formes linguistiques. Il souligne en particulier l'importance primordiale des signes d'appartenance (tant au niveau du contenu que de la façon de s'exprimer) qui donnent aux personnes appelées des indices sur le degré d'appartenance à la Suisse alémanique des personnes appelantes. L'allemand standard tel qu'il est conçu comme code oral par le personnel de police lors des conversations avec les appelants présente souvent des caractéristiques relevant du *code switching* ou du *code mixing*, ce qui donne lieu à l'apparition d'un allemand standard suisse particulier.

Abstract

This paper presents the results of a study which examines the use of standard German and dialect in the German-speaking part of Switzerland, thereby contributing to the description of the sociolinguistic constellation in German-speaking Switzerland. Since there is a lack of data on the use of standard German in everyday situations, this study – in order to remedy this shortcoming – is based on over 6,000 telephone conversations recorded by the emergency call centres of cantonal and city police departments. The analysis of the data shows that the police officers – still – speak their Swiss German dialect with all callers who speak in dialect. The constellation between a police officer and a caller who does not speak Swiss German natively does, however, not necessarily lead to a switch to standard German. This article presents factors which have an impact on the choice of the linguistic form. One important factor is the presence of linguistic or content-related signals indicating familiarity with the Swiss German community. The use of such signals by the callers provides evidence concerning their degree of belonging to the community and therefore has an effect upon the police officers' choice between speaking in dialect or in standard German. When the police officers speak standard German to a non-dialect speaker, their standard German is conceptually oral and often contains code switching or code mixing, thus resulting in a characteristically Swiss form of standard German.

Die Rolle des Hochdeutschen in der Deutschschweiz ist keineswegs die eines Stiefkindes. In der offiziellen Schriftlichkeit ist seine nach wie vor prominente Stellung unangefochten, und es bestimmt auch die *linguistic landscape* der Deutschschweiz weitgehend. Die Alphabetisierung der Schulkinder erfolgt selbstverständlich und unhinterfragt über das Hochdeutsche, dessen Orthographie dann auch im Dienste einer allfälligen Verschriftlichung von dialektalen Varietäten steht, wie sie im informellen Austausch der jüngeren und mittleren Altersgeneration – vor allem im Kontext neuer Medien – an Zuspruch gewinnt und längerfristig gar zu einer „Zweischriftigkeit“ (vgl. Christen 2004) führen könnte.

Hochdeutsch ist auch zu hören, seit jeher als Vorlesesprache von der Kanzel, in der Schule und im häuslichen Kontext. Vor allem aber ist gesprochenes Hochdeutsch – und dies in seinen verschiedenen Ausprägungen – rezeptiv über die Medien präsent. Mit den ersten Radio-Ausstrahlungen nämlich nimmt eine „medial bedingte Entgrenzung“ (Besch/Wolf 2009, 25) des Hochdeutschen ihren Anfang, und die Aussprache des Hochdeutschen nach regionalem Usus – „durch eine Vielzahl von Einzelpersonen geprägt, den Lehrern und Pfarrern vor Ort“ (Herrgen 2015, 142) – erhält Konkurrenz:

Ab etwa 1930 ist von einer völlig veränderten Situation auszugehen: Die bald ubiquitären Massenmedien waren technisch prinzipiell in der Lage, ein und dieselbe Oralisierungsnorm in identischer Weise im Gesamtsendegebiet kommunikativ präsent zu machen. (Herrgen 2015, 142)

War der Senderadius von – staatlichem – Radio und Fernsehen anfänglich national beschränkt und führte zu „nationalen Oralisierungsnormen“ (Schmidt 2005), so hat sich dieser Sachverhalt in den letzten Jahrzehnten fundamental verändert:

Tatsächlich ist für die Gegenwart zu beobachten, dass die entscheidenden Massenmedien sich immer stärker entnationalisieren. Kabel-, Satelliten- und digitales Fernsehen sind nicht mehr auf terrestrische Distributionswege angewiesen und distribuieren ihre Produkte transnational. (Herrgen 2015, 156)

Die allfälligen Orientierungen an medial vermitteltem gesprochenem Hochdeutsch – von Schmidt/Herrgen als „Makrosynchronisierung“ (2011, 32-34) bezeichnet – erwachsen nicht mehr aus einem räumlich-zeitlich gebundenen *face-to-face*-Kontakt zwischen Sprecherinnen und Sprechern. Inwiefern diese massenmedialen Konstellationen zu Oralisierungsnormen führten und führen, die einen nachhaltigen Einfluss auf die Aussprache des Hochdeutschen von Deutschschweizer Alltags- und Berufssprechern hat, ist in Ansätzen erforscht (Werlen 2000; Hove 2002). Dass diese Konstellationen sich auf die Einstellungen gegenüber verschiedenen Varianten des gesprochenen Hochdeutschen auswirken, ist Gegenstand aktueller Untersuchungen (Scharloth 2006, Schmidlin 2011, Herrgen 2015, Guntern in Vorb.).

Dialekt und Hochdeutsch – Diglossie oder Bilingualismus?

In welchem Verhältnis Dialekt und Hochdeutsch in der Deutschschweizer Sprechergemeinschaft stehen, wurde mit dem Konzept der *Diglossie* – von Ferguson (1959) gerade auch am Beispiel der Deutschschweiz entwickelt – wie folgt gefasst: „one particular kind of standardization where two varieties of a language exist side by side throughout the community, with each having a definite role to play“ (Ferguson 1959, 325). Diese soziolinguistische Kategorisierung, die den ‚Sonderfall Deutschschweiz‘ begrifflich fassen

sollte, fand einerseits Zustimmung („Diglossie“ ist mittlerweile als Fachwort auch im ausseruniversitären Kontext gängig) und eine Präzisierung als „mediale Diglossie“ (Kolde 1981), sie wurde andererseits aber auch in Frage gestellt. Während die zustimmenden Positionen vor allem die formale Nähe der beteiligten Varietäten und ihre Geschichte als historisch aufeinander bezogene Sprachformen („two varieties of a language“) als entscheidende Dimensionen ins Feld führen (Haas 2004), weisen die Vertreter der Bilingualismus-Konzeption darauf hin, dass das komplementäre Verhältnis der beiden Varietäten nicht (mehr) gegeben sei (Ris 1990) und die beiden Sprachformen in Sprachproduktion und -rezeption asymmetrisch zum Zuge kämen (Werlen 1998). Zudem wird auch die ethnolinguistische Konzeption, wonach das Hochdeutsche eine Fremdsprache sei, als Argument für eine Bilingualismus-Konzeption genannt (Berthele 2004). Ob man die Sprachsituation in der Deutschschweiz als peripheren, nicht prototypischen Fall von gesellschaftlichem Bilingualismus ansehen will, oder aber für die Deutschschweizer Sprachpraxis eine spezielle Kategorie vorsehen will, ist letztlich eine Frage der Gewichtung von Argumenten resp. der Konzeption von Kategorien mit engem oder weitem Begriffsumfang.

Das Hochdeutsche als gesprochene Sprachform

Ist gesprochenes Hochdeutsch als rezipierte Grösse ‚in aller Ohren‘, so ist es als produzierte Grösse weit weniger ‚in aller Munde‘. In der Schule als gesprochene Sprache eingefordert und eingeübt, bleibt die Wahl des Hochdeutschen im ausserschulischen Kontext an besondere Bedingungen gebunden, während der Dialekt als Sprachform des Alltags, die auch zwischen Fremden und unabhängig von der Themenwahl sowie sozialen Zugehörigkeiten ins Spiel kommt, den Rang einer mündlichen *Default*-Varietät hat. Christen et al. (2000, 11-16) unterscheiden – je nach dem Auslöser der Sprachformenwahl – drei Typen des Hochdeutschgebrauchs: situations-, diskurs- und adressateninduzierten Hochdeutschgebrauch. Der situationsinduzierte Gebrauch des Hochdeutschen betrifft jene Fälle, in denen die Wahl des Hochdeutschen institutionalisiert ist, wie z. B. schulische (Sieber/Sitta 1986), kirchliche (Rüegger et al. 1996, Oberholzer 2015), massenmediale (Ramseier 1988) Konstellationen. Der diskursinduzierte Hochdeutschgebrauch, der ausschliesslich in der Form von insertionalem *Code switching*¹ vorkommt, profitiert vom Bedeutungspotential, das der Wechsel einer – situativ nicht vorgesehenen – Sprachform im Allgemeinen oder aber der Wechsel zu einer Varietät, die (auch) den Status einer Standardsprache hat, entfalten kann. Diskursinduzierter Hochdeutschgebrauch fungiert auf der lokalen Gesprächsebene als „Kontextualisierungshinweis“ (Auer 1986), sei es, um beispielsweise Äusserungsteilen Gewicht zu verleihen, um zu zitieren oder um Gespräche zu steuern (vgl. Zusammenstellung bei Christen et al. 2010, 95; Petkova 2016). Von adressateninduziertem Gebrauch des Hochdeutschen wird dann gesprochen, wenn Eigenschaften des Gegenübers den Sprecher oder die Sprecherin veranlassen, Hochdeutsch zu sprechen. Es kann sich dabei nicht um die ‚klassischen‘ sozialen Faktoren handeln, die im Deutschschweizer Kontext ja gerade keinen Einfluss auf die Sprachformenwahl haben, sondern es sind – tatsächliche oder zugeschriebene – sprachliche Kompetenzen, die den Ausschlag geben: Spricht und/oder versteht jemand keinen Deutschschweizer Dialekt, dann und nur dann kann ein Ausweichen auf das Hochdeutsche als ein möglicher kommunikativer Ausweg erwogen werden.

¹ Die Begrifflichkeiten zu Sprachkontaktphänomenen lehnen sich in diesem Aufsatz ausnahmslos an Auer (1999) an. Zur Diskussion vgl. Christen et al. (2010, 52-64).

Es ist nun besonders dieser adressateninduzierte Gebrauch des Hochdeutschen, der die Gemüter erhitzt und einen Alltagsdiskurs begründet, in dem sich die gesellschaftlichen Befindlichkeiten von sprachlichen Majoritäten und Minoritäten des mehrsprachigen Staates spiegeln. Es kursieren im Alltag zwei gegensätzliche Einschätzungen zur Sprachenwahl von Deutschschweizerinnen und Deutschschweizern gegenüber resp. im Beisein von Nicht-Dialektprechern. Die eine Einschätzung will wissen, dass Deutschschweizer/innen immer Dialekt sprechen würden und nicht oder nur schwer zum Gebrauch des Hochdeutschen zu bewegen seien.² Diese Sicht wird etwa von Angehörigen der sprachlichen Minoritäten ins Feld geführt, wenn es um die Frage der schulischen Fremdsprachen geht und der Nutzen des Erlernens des Hochdeutschen – das quasi ohnehin niemand spricht – in Zweifel gezogen wird.

Die neue Schönheitskönigin der Schweiz heisst **Lauriane Gilliéron** und kommt aus dem **Welschland**, der französischsprachigen Schweiz. Seit 11 Jahren zum ersten Mal wieder eine Welsche! Sie spricht ein drolliges Deutsch mit französischem Akzent. Hochdeutsch, selbstverständlich, denn etwas anderes wird in Fribourg und Lausanne an den Schulen nicht gelehrt. Als sie für den Lokalsender **Tele-Züri** am 20.09.05 auf Hochdeutsch interviewt wird, dürfen Deutschschweizer Fans anrufen und Fragen stellen. Der Moderator hat seine liebe Mühe, die Anrufer permanent daran zu erinnern, dass man Frau Gilliéron aus dem Waadtland (so heisst der Kanton Vaud=VD auf Deutsch) doch bitte nur auf Hochdeutsch befragen soll. Sie fallen stets nach dem dritten Wort wieder zurück in den Dialekt, oder sprechen weiter Dialekt, aber mit hochdeutscher Aussprache.³

Oder aber der Dialektgebrauch ausserhalb des privat-familiären Bereichs wird als Affront gegenüber potentiell anwesenden Nicht-Deutschschweizern empfunden und gleichzeitig zu einer Bedrohung des sprachgebietsübergreifenden binnenschweizerischen Zusammenhalts erklärt:

Der 34-jährige Nationalrat Antonio Hodgers (Grüne) kritisiert in der „NZZ am Sonntag“ das Erstarken des Schweizerdeutschen. Seit Anfang 2010 lebt Hodgers für ein Jahr in Bern, mit dem Ziel, die Deutschschweiz besser kennen zu lernen. „Hält dieser Trend an, steuern wir auf ein ernsthaftes Problem mit der nationalen Kohäsion zu. Ein Blick nach Belgien genügt, um zu sehen, was es heisst, wenn sich zwei Sprachgemeinschaften nicht mehr verstehen“, schreibt Hodgers. Er fordert deshalb seine Deutschschweizer Landsleute dazu auf, vermehrt auch in der Öffentlichkeit Standardsprache zu sprechen. Hodgers Kritik hat seine Wirkung nicht verfehlt. In der Romandie wird seitdem heftig über die Deutschschweizer Mundart diskutiert. In der „Tribune de Genève“ rät ein Leser Hodgers, Schweizerdeutsch zu lernen. Und die Frau eines Westschweizers unterstützt Hodgers in seiner Wahrnehmung. Sie erlebe immer wieder, „mit welcher Hartnäckigkeit mit meinem Mann Schweizerdeutsch gesprochen wird“, schreibt sie in der NZZ.⁴

² Die Auswertung der Pädagogischen Rekrutenprüfung aus dem Jahre 1985 hat erbracht, dass 63,5% der befragten Romands die Aussage „Les Suisses allemands parlent toujours leur dialecte, également avec des gens d'une autre langue“ mit „plutôt juste“, 36,5% mit „plutôt fausse“ bewertet haben (Schläpfer et al. 1991, 236). Neuere Untersuchungen mit vergleichbarer Reichweite, die die Stabilität resp den Wandel dieser Einstellungsgrössen aufzeigen könnten, fehlen bislang.

³ www.blogwiese.ch/archives/26; was der bundesdeutsche Einwanderer, der diesen Blog eingerichtet hat, unter „Dialekt mit hochdeutscher Aussprache“ versteht, ist mutmasslich Schweizerhochdeutsch.

⁴ V. www.blick.ch/news/schweiz/streit-ums-schwiizerdueetsch-jetzt-sollen-wir-hochdeutsch-sprechen-id47160.html.

Eine diametral gegensätzliche Einschätzung von Nicht-Dialektsprechenden steht hinter der Klage, von Deutschschweizer/innen gerade nicht im Dialekt sondern auf Hochdeutsch angesprochen zu werden. Dass die Deutschschweizer/innen gegenüber Allochthonen immer das Hochdeutsche wählen würden, formulieren vor allem Zuwanderer/innen aus den deutschsprachigen Nachbarländern (Koller 1992).

Die beiden Perspektiven machen deutlich, dass der Sprachformenwahl gerade in einer zunehmend beweglicheren Welt auf einer gesellschaftlichen Makroebene Dimensionen wie Macht/Ohnmacht und Zugehörigkeit/Nicht-Zugehörigkeit eingeschrieben werden können und die Wahl der ‚richtigen‘ Sprachform oftmals zu einem Balanceakt auf der Mikroebene von Alltags-Begegnungen zwischen Deutschschweizern und Nicht-Deutschschweizern machen.

Da es der Diskussion über gesprochenes Hochdeutsch in der Deutschschweiz weitgehend an empirischen Untersuchungen mangelt, die erhellen würden, welche Faktoren die Wahl des Hochdeutschen steuern und wie das Hochdeutsche materiell realisiert wird, wurde im Rahmen des Nationalen Forschungsprogramms 56 („Sprachenvielfalt und Sprachkompetenz in der Schweiz“) zu diesem Fragenkomplex eine empirische Untersuchung lanciert. Diese sollte dazu dienen, sowohl diskurs- und adressateninduzierten Hochdeutschgebrauch in seinem Vorkommen zu beschreiben, als auch die materielle Realisierung des Hochdeutschen in einem kommunikationsorientierten Setting zu erfassen. In den nachfolgenden Ausführungen wird der Fokus auf die pragmatische Dimension des adressateninduzierten Hochdeutschgebrauchs gelegt (zu den Gesamtergebnissen vgl. Christen et al. 2010).

Die empirische Untersuchung

Dass die individuelle Sprachformenwahl, wie sie in Alltagsbegegnungen getroffen wird, nur in Ausnahmefällen einer wissenschaftlichen Beobachtung zugänglich ist, braucht nicht eigens herausgestellt zu werden. Für eine linguistische Untersuchung des adressateninduzierten Gebrauchs des Hochdeutschen sind jedoch beobachtbare Konstellationen unabdingbar, um nicht allein auf subjektive Selbsteinschätzungen bauen zu müssen (vgl. Befragungen zu Sprach(formen)einstellungen und -gebrauch Schläpfer et al. 1991). Auf Anregung einer Marburger Forschergruppe wurden wir auf einen Datentyp aufmerksam gemacht, der eine Reihe von Anforderungen an valide Daten für die Beurteilung der Sprachformenwahl in einem Deutschschweizer Kontext erfüllt. Die automatisierten Aufzeichnungen des Polizeinotrufs nämlich, wie sie an den meist kantonalen Notrufzentralen aus juristischen Gründen vorgenommen werden (müssen), liefern für die Untersuchung der Sprachformenwahl insofern ein geeignetes Korpus, als das Polizeipersonal bei einer beruflichen Alltagshandlung, der Entgegennahme und Erledigung von Notrufgesprächen, beobachtet werden kann (vgl. Ganswindt et al. 2015, 430). Da in der Deutschschweiz nicht nur dialektsprechende Einheimische die Notrufnummer anwählen, sondern auch Migrant/innen oder Tourist/innen mit gänzlich fehlender oder eingeschränkter aktiver Dialektkompetenz, können die sprachlichen Reaktionen des Polizeipersonals auf Sprechende mit verschiedensten Ausprägungen von Deutsch oder auf Anderssprachige in den Blick genommen werden. Dies erlaubt zum einen, den Stellenwert und die Präsenz des gesprochenen Hochdeutschen in einem spezifischen Dienstleistungskontext zu ermitteln, zum anderen ermöglichen die Daten einen Einblick in die Steuerungsfaktoren der

Sprachformenwahl und – was nachfolgend ausser Acht gelassen wird – in die materielle Realisierung des Hochdeutschen.

Die Untersuchung beruht auf einem Korpus mit insgesamt 6'380 Telefongesprächen, die in 16 Notrufzentralen kantonaler und städtischer Polizeikommandos während jeweils 24 Stunden aufgezeichnet wurden. Geographisch sind vor allem die Ost- und Innerschweizer Kantone gut repräsentiert, wogegen die westliche Deutschschweiz nur mit dem zweisprachigen Kanton Wallis vertreten ist. Insgesamt wurden 468 (7,3 %) Telefonate mit Anrufern geführt – hier als Allochthone bezeichnet –, deren Erstsprache – aus unserer Sicht – erkennbar kein schweizerdeutscher Dialekt ist. Die Gespräche, bei denen der Gebrauch des Hochdeutschen zumindest eine Option sein könnte, wurden nach den Vorgaben von GAT erfasst (vgl. Selting et al. 1998), jeweils mit phonetisch weit transkribierter Lautung.⁵

In der Telefonkommunikation, die wir hier in den Blick nehmen, handelt es sich in aller Regel um Dyaden, deren Beteiligte sich nicht persönlich kennen.⁶ Die Anrufer erwarten als Ansprechperson einen diensthabenden Polizisten resp. eine diensthabende Polizistin, die beruflich verpflichtet sind, auf das Anliegen der Anrufer bestmöglich einzugehen. Die Polizist/innen haben sich auf unterschiedliche Anrufer einzustellen, sowohl was deren Persönlichkeit als auch deren Motiv der Kontaktaufnahme mit der Polizei betrifft. Ausserdem gehört es zu den Anforderungen an ihre Tätigkeit, dass sie ihr Gegenüber höflich behandeln, d.h. auf dessen positives und negatives *face* achten (Goffman 1971).

Als Vorabinformation über die Anrufer sehen die Polizisten die Telefonnummer auf dem Display, die zeigt, ob das Telefonat von einem Festnetz- oder Mobilanschluss aus erfolgt.⁷ Der Polizist oder die Polizistin nimmt dann den Anruf mit einer Selbstidentifikation im Dialekt entgegen und verbleibt – den sozialen Konventionen gehorchend – in dieser Sprachform, wenn die Anrufer irgendeine Deutschschweizer Varietät sprechen:

Beispiel 1 <Selbstidentifikation>⁸

```
01 POL NOOTruəf, kantoonspolizäi luzäärn?  
02 AN jaa, GRÜzi wohl;  
03 da isch (.) {Name};  
04 POL jaa GRÜəzi'  
((...))
```

Die für die Wahl des Hochdeutschen entscheidenden Trigger sind an die konkreten Äusserungen im Telefongespräch gebunden. Die *Default*-Form Dialekt wird nur dann zugunsten des Hochdeutschen abgelegt, wenn man das Gegenüber als (zumindest rezeptiv) dialektunkundig

⁵ Die Untersuchung zur materiellen Realisierung des Hochdeutschen basiert dagegen auf 153 vollständig, mit SAMPA eng transkribierten Gesprächen mit insgesamt 27'193 Segmenten.

⁶ Unter den Aufzeichnungen befinden sich auch Telefonate zwischen Polizisten und zwischen Polizisten und Angehörigen anderer Dienstleistungsunternehmen wie z. B. Krankenambulanzen.

⁷ Zum Zeitpunkt der Untersuchung wurde die Adresse der Festnetzabonnenten nur in einigen wenigen Notrufzentralen eingeblendet.

⁸ Hochdeutsche Äusserungsteile sind kursiv, dialektale Äusserungsteile recte – in Courier – gesetzt. Letztere werden mit einer weiten Dieth-Schrift wiedergegeben (Dieth 1986). Die Übertragungen der Telefongespräche in das Hochdeutsche, sofern aus Verständnisgründen erforderlich, finden sich jeweils in einer Fussnote. POL: Polizist/in, AN: Anrufer/r.

einschätzt, wofür ausschliesslich äusserungsgebundene Hinweise in Frage kommen können, die im Laufe des Telefonats sprachausdrucks- oder sprachinhaltsseitig vermittelt werden.

So liefern die Äusserungen der Anrufenden den Polizisten auf zwei Ebenen sprachhandlungsrelevante Hinweise:

Auf einer ersten Ebene handelt es sich um ausdrucksseitige Phänomene der sprachlichen Ausprägung selbst, die das Potential haben, die Polizisten in ihrer Sprachformenwahl zu beeinflussen. So erlaubt die Ausdrucksseite Rückschlüsse auf die räumliche Herkunft der Anrufenden (Deutsch sprechen nach Art der Deutschen, Österreicher, Spanier oder deutschen Dialekt sprechen nach Art der Schwaben, Vorarlberger usw.). Zeigen sich in der idiolektalen Varietät der Anrufenden schweizerdeutsche Anteile, so kann dies als positive Evidenz für einen Kontakt mit Deutschschweizer/innen aufgefasst werden. Die situative Sprachkompetenz der Anrufenden schliesslich, die sich bei den Polizisten als rezeptive Verstehbarkeit manifestiert, fungiert gleichzeitig als Index für die Vertrautheit und die Routine im Umgang mit deutschsprachig geführten Gesprächssituationen überhaupt. Insgesamt kann dieses Bündel von ausdrucksseitigen Phänomenen auf Seiten des Polizeipersonals als Hinweis zum Grad der Zugehörigkeit zur Deutschschweiz resp. zur Schweizerdeutsch sprechenden *in group* rezipiert werden.

Die zweite Ebene betrifft den propositionalen Gehalt der Äusserungen, der den Polizisten implizite oder explizite Informationen zur Sprach(form)enpräferenz und zur lebensweltlichen Verortung der Anrufenden gibt und damit als inhaltsseitiges Zugehörigkeitssignal fungiert. Dazu gehört die explizite Aushandlung der Sprachformenwahl, die freilich – und erstaunlicherweise – im Korpus nur ein einziges Mal belegt ist und die Frage einer Anruferin betrifft, ob der Polizist denn Französisch spräche. Als implizite inhaltsseitige Zugehörigkeitssignale können Angaben der Anrufenden zu ihrem Wohn- oder Arbeitsort oder ihrem Status als durchreisende Touristen gelten. Derartige Informationen können den Polizisten zur Einschätzung dienen, ob die Anrufenden Dialekt überhaupt verstehen würden oder welche Erwartungen diese an den Sprachformengebrauch haben könnten.

Neben diesen adressatenbezogenen Faktoren – Eigenschaften der Anrufenden also, nach denen sich das Polizeipersonal gegebenenfalls ausrichten kann – sind auch sprecherseitige Faktoren als relevant für die Sprachformenwahl zu veranschlagen: Die Polizistinnen und Polizisten haben nebst Präferenzen nämlich unterschiedliche Kompetenzen und Routinen in der Handhabung der Sprachformen, die die Sprachformenwahl ebenfalls steuern mögen. Und immer auch kann das Hochdeutsche – genauso wie im Austausch unter Deutschschweizern⁹ – in Form von diskursinduzierten Insertionen als Mittel der Gesprächsorganisation genutzt werden.

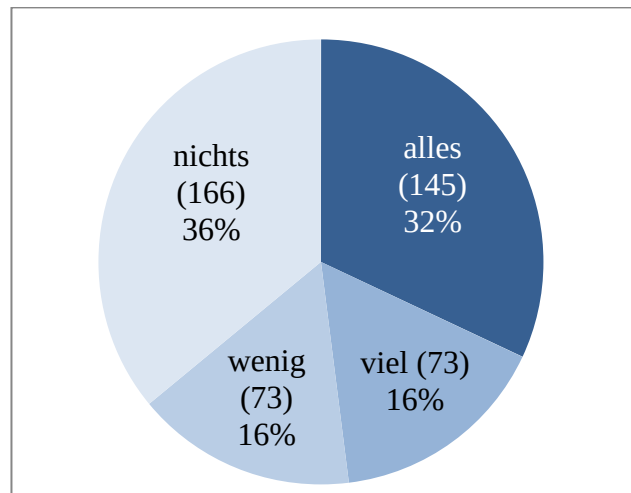
Die Ergebnisse zum adressateninduzierten Gebrauch des Hochdeutschen

Die fehlende oder genauer: die als fehlend eingeschätzte muttersprachliche Schweizerdeutsch-Kompetenz des Gegenübers ist notwendige, aber nicht hinreichende Voraussetzung für den adressateninduzierten Gebrauch des Hochdeutschen. So zeigt denn auch die Auswertung der knapp fünfhundert Telefonate mit Allochthonen, dass die Polizistinnen und Polizisten weder in jedem der Gespräche, noch in jedem Falle für das gesamte Gespräch zum Hochdeutschen wechseln: In wenig mehr als einem Drittel dieser Telefonate kommt es auf Seiten der Polizisten zu keinem Wechsel in das Hochdeutsche. Tatsächlich ist die Wahl des

⁹ Zum Gebrauch von hochdeutschen Insertionen in Telefonaten mit Autochthonen, vgl. Christen et al. (2010, 65-98).

Hochdeutschen immer mit einem *Code switching* verbunden, da die telefonische Selbstidentifikation des Polizeipersonals – erwartungsgemäss – im Dialekt als der unmarkierten Sprachform erfolgt (vgl. Beispiel 1 <Selbstidentifikation>). Für die Auswertung der Telefonate mit Allochthonen wurden zwei unterschiedliche Zugänge gewählt: In einem korrelativ-quantitativen Verfahren wird mithilfe statistischer Berechnungen aufgedeckt, ob sich ein Zusammenhang zeigt zwischen den verschiedenen, oben erläuterten Zugehörigkeitshinweisen und dem Dialekt- resp. Hochdeutschanteil der Polizistinnen und Polizisten – unterschieden in die vier Quantitätsausprägungen *nichts*, *alles*, *viel*, *wenig*¹⁰ (vgl. Abb. 1). Diese statisch-deterministische Sicht auf die Telefongespräche modelliert die Sprachformenwahl in den Gesprächen als – einseitig und ausschliesslich – bestimmt durch sprachausdrucks- und/oder sprachinhaltsseitige Eigenschaften der Äusserungen der Anrufenden. Dieser Blick erlaubt eine Beurteilung der globalen Verhältnisse bei der Entscheidung für das Hochdeutsche, er verdeckt aber die Entwicklung des kommunikativen Geschehens.

Abb. 1 - Hochdeutsche Äusserungsanteile in Telefonaten mit Nicht-Schweizerdeutschsprachigen



Da sich immerhin in einem Drittel der Telefonate die Polizistinnen und Polizisten sowohl in Dialekt als auch in Hochdeutsch ausdrücken, wird auch der Blick auf das lokale Zustandekommen von Sprachformenwechsel nötig. Aus diesem Grunde wurden komplementäre interaktional-qualitative Analysen vorgenommen, die neben der Wirkungsweise der postulierten Einflussgrössen auch den kommunikativen Ort des Sprachformenwechsels und die gesprächsinterne Dynamik erfassen, zu der beide Beteiligten gleichermaßen beitragen. Nachfolgend wird ein nach Einflussgrössen geordneter Überblick zu den quantitativen und qualitativen Ergebnissen des adressateninduzierten Gebrauchs des Hochdeutschen gegeben.

¹⁰ Die Quantifizierungen der Sprachformenanteile beruhen auf Einschätzungen der Analysierenden, wobei die Einschätzung eines Telefongesprächs durch jeweils zwei Analysierende wenigstens eine minimale Intersubjektivität erbrachte.

Einflussgrösse ,Varietät der Anrufenden‘

Nimmt man von den 486 Telefonaten mit Allochthonen jene 178 Gespräche in den Blick, bei denen sowohl Anrufende als auch Polizeipersonal durchgehend ein und dieselbe Varietät (durchaus mit bestimmten Akzenten oder mit lernersprachlichen Verstössen) verwenden, so zeigt sich als statistisch signifikantes Ergebnis, dass bei ausschliesslicher Verwendung des Dialekts auf der Anruferseite eine sehr starke Tendenz bei den Polizeibeamten besteht, ebenfalls Dialekt und nicht Hochdeutsch zu verwenden. Mit Adressaten, die Hochdeutsch sprechen (auch hier unabhängig von Akzent und lernersprachlichen Verstössen), verwenden die Polizisten tendenziell ebenfalls das Hochdeutsche. Der Zusammenhang zwischen Varietät und Sprachformenwahl der Polizisten bestätigt sich auch, wenn man die Gesamtheit der Gespräche in den Blick nimmt, also auch jene, in denen beide Sprachformen verwendet werden. Bemerkenswert ist dabei, dass bereits ein paar wenige schweizerdeutsche *Chunks*, mit denen allochthone Anrufende ihr Hochdeutsch ‚versetzen‘, die Neigung der Polizisten erhöht, Dialekt zu sprechen. Die Polizisten scheinen aus dem Vorkommen von dialektalen Versatzstücken eine gewisse Vertrautheit mit dem Schweizerdeutschen abzuleiten, die eine Wahl des Dialekts legitimiert, sei es – sprecherbedingt – als Sprachform, die der Polizist präferiert, sei es – adressatenbedingt – als Sprachform, die die Regeln der positiven Höflichkeit respektiert und die Anrufenden als Zugehörige zur Deutschschweiz anspricht.

Die qualitativen Analysen zeigen, dass sich bei Gesprächen mit nicht-deutschsprachigen Allochthonen, deren Varietät sich als Mischform zwischen Dialekt und Hochdeutsch bewegt, sich die Polizisten oft erst im Verlaufe des Gesprächs für einen Sprachformenwechsel entscheiden, wobei sich in der nachfolgenden Episode zeigt, dass sich beide Beteiligten sprachlich aufeinander ausrichten:

Beispiel 2 <Krankenwagen>¹¹

- 01 POL NOOTruəf kapo {ort}’
 02 AN GRÜEzi; (.)
 03 isch das MÖGli’
 04 dass si mir ən KRANKəwaagə chönnt bschtellə bitte;
 05 POL WO dūrə?
 06 AN ən UNfall isch passiərt [ə,
 07 POL [wo,
 08 AN in GRAbəstraas DRÜəsibəzgg.
 09 POL GRAbəstraas drÜə[sibəzgg
 10 AN [ja,?
 11 POL bim fischəREIlaade;
 12 (-)
 13 AN ja,? (--)
 14 aso dasch əm’

¹¹ POL: Notruf, Kapo {Ort} / AN: Grüezi, ist das möglich, dass Sie mir einen Krankenwagen bestellen, bitte / POL: Wohin? / AN: Es gab einen Unfall / POL: Wo? / AN: In Grabenstrasse dreiundsiebzg / POL: Grabenstrasse dreiundsiebzg / AN: Ja / POL: Beim Fischereiladen? / AN: Ja, also, das ist, ähm, also Grabenstrasse dreiundsiebzg in {...}brücke / POL: Ja, auf welcher Höhe ist das (wo ist das) / AN: Das wäre beim, äh, Richtung, äh, {...}enburg / POL: Autobahn, Ausfahrt / AN: Ja / POL: Richtung {Ort}? / AN: Ja. Jawohl / POL: Also, eine Meldung haben wir schon, jetzt geht es darum, abzuklären, ob das die gleiche ist / AN: Nein, also, wir haben jetzt, jetzt das, ähm, Anmeldung, oder.

15 aso GRABEnstrass drüə̯sibə̯zgg in {...}brücke;
 16 (2.0)
 17 POL ja, uf welə̯rə̯ hööchi ISCH das;
 18 AN das WÄR bim ə̯:
 19 RIChtung ə̯: (.),ə̯: (.)
 20 {...}enburg?
 21 POL autobahn [ausfahrt
 22 AN [ja'
 23 POL richtung [{ort}], hə̯?
 24 AN [ja'
 25 JAwol;
 26 POL also, EIne meldung!HA!ben wir schon'
 27 jetzt GEHT es darum abzuklären=
 28 =ob das die GLEIche ist;
 29 AN !NA:I!?
 30 aso: wir haben JETZT, jetzt (.)
 31 <<dim> das ə̯m ANmeldung , odə̯r>'
 ((...))

Der Anrufer spricht in diesem Gespräch anfänglich eine weder dem Hochdeutschen noch dem Dialekt zuzuordnende Mischvarietät. Die Pausen (Zeilen 13 und 16) lassen Verständigungsschwierigkeiten erkennen, die eher auf der Informations-, als auf der Sprachebene liegen (Zeilen 11-21). Dass der Anrufer in der Folge eher zum Hochdeutschen tendiert (Zeilen 19-20), könnte einer Verunsicherung geschuldet sein, ausgelöst durch die kommunikative Panne. Diese Tendenz zum Hochdeutschen und wohl auch die offensichtlichen Verständigungsprobleme (siehe Abschnitt *Einflussgrösse ‚Eindruck der situativen Kompetenz der Anrufenden‘*) lassen den Polizisten schliesslich beim Hochdeutschen verbleiben. In anderen Telefonaten, bei denen die Anrufer-Varietät über die ganze Gesprächsdauer hinweg disparate Informationen abgibt, ist oft auch auf der Polizistenseite ein Mäandern zwischen den Sprachformen zu beobachten, das sogar die Ausprägung eines eigentlichen *Code mixing* annehmen kann:

Beispiel 3 <Code mixing>

- (a) Patrouille isch im Momänt *noch besetzt*, falls sie frei isch, schicke ich sie zu Ihne(n)
- (b) Ja, das isch *Notrufnummer*. Wo sind Sie denn zu Hause, wo?
- (c) WäR hat nə̯ch geschlagen?" (,Wer hat euch [,Sie'] geschlagen?')
- (d) Do isch *Feuerwehr*, isch *nichts passiert*?

Bei der Klassifikation der Anrufervarietät wurde die Gruss- und Abschiedsformel aufgrund ihrer besonderen pragmatischen Funktion und ihrer Stellung am Anfang des Gesprächs bei der Kategorisierung vorerst nicht mit berücksichtigt resp. sie wird als eigenständige Grösse mit einem Einfluss auf die Sprachformenwahl veranschlagt. Dialektgrussformeln wie *Grüezi* oder *Gueten Aabig* machen 55 % aller Grussformeln der Anrufenden aus, und sie können bei Allochthonen entweder als Identifikation mit der Deutschschweiz und/oder als Gesten des Entgegenkommens gegenüber den Angerufenen interpretiert werden, deren Wohlwollen man auf diese Weise gewinnen kann. Da die Grussformeln zu den ersten sprachlichen Manifestationen des Telefonats gehören, stellt sich die Frage, inwiefern sie die Sprachformenwahl bereits in diesem frühen Gesprächsstadium definitiv festlegen. Nimmt man jene Anrufenden in den Blick,

die Hochdeutsch – mit unterschiedlichen Grussformeln eingeleitet – sprechen, so zeigen sich keine signifikanten Zusammenhänge mit der Sprachformenwahl der Angerufenen. Freilich wirkt sich die Grussformel aber insofern indirekt auf die Sprachformenwahl aus, als zwischen Grussformel und verwendeter Varietät ein signifikanter Zusammenhang besteht und somit die Grussformel zu Beginn des Gesprächs als zuverlässiger Indikator für die Varietät der Anrufenden fungieren kann. Wer nämlich eine dialektale Grussformel verwendet, zeigt im nachfolgenden Gespräch einen Dialektanteil, der über den statistischen Erwartungen liegt, entsprechend verhält es sich mit hochdeutschen Grussformeln. Insgesamt haben die Grussformeln somit bei den Anrufenden keinen Sonderstatus, sondern ihre sprachliche Ausgestaltung steht in einem Zusammenhang mit jener der übrigen Redeteile.

Einflussgrösse ‚Eindruck der situativen Sprachkompetenz der Anrufenden‘

Eine limitierte Sprachkompetenz der Anrufenden stellt die Angerufenen vor eine beträchtliche Herausforderung, nicht nur was das Verstehen der übermittelten Botschaft betrifft, sondern auch hinsichtlich der zu wählenden Sprachform, die wohl jene ist, von der die Polizisten annehmen, dass sie auf der Gegenseite am besten verstanden wird. Es ist folglich nicht die Kompetenz an sich, die die Sprachformenwahl des Polizeipersonals steuert, sondern die Sprachformenwahl ist ein ‚Echo‘ auf die jeweilige kompetenter realisierte Sprachform der Anrufenden (so kann auch die letztendliche Wahl des Hochdeutschen im Beispiel <Krankenwagen> verstanden werden). Da die Anrufenden, die keine deutsche Erstsprache annehmen lassen, häufig nicht ausschliesslich Hochdeutsch sprechen, sondern Hochdeutsch *und* Dialekt, legt man sich auch auf Polizistenseite nicht auf die Wahl einer der beiden Sprachformen fest. Die (bezeichnenderweise statistisch nicht signifikanten) Ergebnisse des Zusammenhangs von Kompetenz und Sprachformenwahl machen deutlich, dass eine geringe Kompetenz nicht, wie man vielleicht vermuten könnte, automatisch die Wahl des Hochdeutschen, quasi als Referenzform des (gesteuerten) Deutscherwerbs, nach sich zöge. Vielmehr zeugt die Sprachformenwahl der Polizisten vom Umstand, dass im Deutschschweizer Kontext sowohl Hochdeutsch als auch Dialekt erworben werden, und dass bei L2-Sprechenden die rezeptiven Fähigkeiten im Dialekt jene in Hochdeutsch sogar übertreffen können.

Dass das Hochdeutsche tatsächlich zur Verständigungssicherung herangezogen wird, zeigen jedoch die vielen Belege für diskursbezogenes insertionales *Code switching* ins Hochdeutsche, das sowohl in Telefonaten mit Allochthonen als auch mit einheimischen Autochthonen zum Zuge kommt. Bezeichnenderweise sind es in diesen Fällen Telefonnummern oder Namen, die Hochdeutsch realisiert werden, oder aber zentrale Informationen:

Beispiel 4 <Code switching>

- (a) Der chunt *aus* {Name} (,der kommt aus {Name}')
- (b) Polizäiposcht_ə isch erscht vom *halb zwei Uhr* wid_ər off_ə (,Der Polizeiposten ist erst von halb zwei Uhr an wieder offen')

Einflussgrösse ‚Sprachliche Herkunft der Anrufenden‘

Die sprachliche Herkunft der Anrufenden zeigt sich an der Art, wie die gewählte Sprachform phonetisch ‚materialisiert‘ wird, d. h. die Indizien für die Herkunft der Sprecherinnen und Sprecher können sich sowohl im Dialekt als auch im Hochdeutschen entfalten. Nimmt man nur jene Telefonate in den Blick, bei denen die Polizisten ausschliesslich

Dialekt oder ausschliesslich Hochdeutsch sprechen, so zeigt sich ein Zusammenhang zwischen Herkunft der Anrufenden und Sprachformenwahl dergestalt, dass deutsche oder österreichische Herkunft mit der Wahl des Hochdeutschen korreliert. Dies kann bis zu einem gewissen Grad damit erklärt werden, dass diese Anrufenden tendenziell Varietätenausprägungen mit einem geringen Anteil an schweizerdeutschem Dialekt zeigen. Vergleicht man allerdings die Sprachformenwahl der Polizisten gegenüber Anrufenden, die ausnahmslos Hochdeutsch sprechen, so werden mit jenen, die eine deutsche oder österreichische Herkunft erkennen lassen, mehr hochdeutsche Gespräche geführt, als mit jenen, die aufgrund ihrer Varietätenausprägung aus dem nicht-deutschsprachigen Raum zu kommen scheinen.

Im nachfolgenden Beispiel <Streifenfahrzeug> handelt es sich um einen allochthonen Anrufer mit deutlich ausgeprägtem süddeutschem Regiolekt. Dass der Polizist hier nicht in das Hochdeutsche wechselt, hat dabei weniger mit der Varietät des Anrufenden zu tun, als damit, dass in der Eröffnungsphase insbesondere dann oft im Dialekt verblieben wird, wenn es bloss um Organisatorisches geht, wie hier um die interne Triage an eine zuständige Stelle:

Beispiel 5 <Streifenfahrzeug>

- 01 AN {Name} guten TAAG
 02 POL GRÜəzi
 03 AN könntet sie mir bitte ein STREIfefahrzeug
 vorbeischicke (.) ich steh an
 04 dr MÖ:vepick (.) stamm (.) tankstell ə FAHRTrichtung
 Zürich
 05 POL Momänt bitte ich tu si vərBINDə

Einflussgrösse ‚Inhaltsseitig vermittelte Zugehörigkeitssignale‘

Im Laufe des Telefonats kommt es zu inhaltsseitig vermittelten Zugehörigkeitssignalen, wie in Abschnitt *Die empirische Untersuchung* beschrieben. Um einen möglicherweise verdeckten Einfluss der Varietät der Anrufenden auszuschliessen, wurde eine Kreuztabellierung vorgenommen, die den Einfluss der Zugehörigkeit nur anhand von Gesprächen ermittelt, in denen die Anrufenden ausschliesslich Hochdeutsch sprechen. In dieser Konstellation bestätigt sich ein Zusammenhang zwischen Zugehörigkeitssignalen der Anrufenden und der Sprachformenwahl des Polizeipersonals. Im Gespräch mit Zugehörigen ist der Anteil an Dialektgesprächen am höchsten, während dieser bei Gesprächen, bei denen die Zugehörigkeit nicht entscheidbar ist, abnimmt und bei Gesprächen mit Nicht-Zugehörigen bei 0 % liegt. Genau umgekehrt verhält es sich mit dem Anteil an Gesprächen, die in Hochdeutsch geführt werden.

Im nachfolgenden Beispiel wird illustriert, wie die durch die Selbstidentifikation der Anruferin vermittelte Information – „aus München“ – den Polizisten veranlasst, seinen Gruss zu wiederholen und statt des deutschschweizerischen „Grüezi“ nun ein süddeutsches „Grüss Gott“ zu wählen. Bemerkenswert an dieser Begrüssungssequenz ist überdies, dass die Anruferin sich in ihrer Grussformel ebenfalls nach dem Adressaten ausrichtet: Ihr allochthones „Grüzi“ ist eine sprachsymbolische Annäherung an den Schweizer Polizisten. Dieser erkennt freilich an der ausgebliebenen Diphthongierung ihre fehlende Dialektkompetenz, was einen Wechsel ins Hochdeutsche zusätzlich begünstigen könnte.

Beispiel 6 <Grüzi>

```

01 POL kantTOONspolizäi {ort}, {Name}?
02 AN {Name};
03     (-)
04 POL [GRÜəzi;
05 AN [SÜDdeutsche
06     zeitung aus münchen;
07     (-)
08     [GRÜzi'
09 POL [GRÜSS gott;
((...))

```

Teilnehmerbezogenes *Code switching* oder hochsprachliche Informalitätsmarker?

Besieht man die hochdeutschen Äusserungen vieler Polizistinnen und Polizisten näher, fällt die dialektale oder dialektnahe Realisierung von ‚ja‘, ‚jawohl‘, ‚also‘, ‚jetzt‘, ‚eigentlich‘, ‚okay‘, ‚oder‘ und ‚aber‘ auf. Die Einordnung dieser Lexeme mit meist diskursmarkierender oder modalisierender Funktion erweist sich als interpretative Herausforderung, ist aber doch von einiger Relevanz, weil wir es hier mit Phänomenen zu tun haben, die innerhalb von adressateninduziertem Hochdeutsch in diesem beruflichen Alltagskontext so oft vorkommen, dass sie nachgerade als typisch gelten können. Wie sind sie zu erklären? Die Kommunikationsbedingungen verlangen nach der Modalität „konzeptioneller Mündlichkeit“ (Koch/Oesterreicher 1994), die bei den meisten Deutschschweizern normalerweise mit dialektalen Realisierungen zusammenfällt.¹² Die mangelnde Routine, in einer *face-to-face*-Alltagskommunikation spontan Hochdeutsch zu sprechen, könnte sich nun dahingehend auswirken, dass diese zwar frequenten, aber semantisch peripheren Grössen der Aufmerksamkeit entgehen und quasi wie gewohnt, nämlich dialektal, realisiert werden. Der Wechsel in den Dialekt wäre aus dieser Warte als ein – teilnehmerinduziertes – insertionales *Code switching* zu betrachten, das den Kompetenzen und Präferenzen des Sprechers entgegen kommt und damit letztlich Ausdruck einer gewissen Unbeholfenheit wäre. Sukkurs erhält diese Interpretation durch Befunde der Spracherwerbsforschung, die belegen kann, dass in der L2 häufig Funktionswörter aus der L1 auftauchen (Poullisse/Bongaerts 1994).

Andererseits lässt sich erwägen, ob das Vorkommen dieser Grössen nicht auch als diskursinduzierter Wechsel interpretiert werden könnte. Den dialektalen Insertionen käme aus dieser Perspektive die Funktion zu, im Hochdeutschen die situativ ja geforderte konzeptionelle Mündlichkeit zu erzeugen, d.h. als Informalitätsmarker zu fungieren. Freilich müsste in diesem Falle weiter bedacht werden, dass vielleicht weniger die jeweils einzelnen lokalen Wechsel in den Dialekt bedeutsam wären, sondern vielmehr der Sachverhalt, dass die Redebeiträge mit einer gewissen ‚Dosis‘ solcher dialektaler oder dialektnaher Grössen versehen werden, die insgesamt einen informellen Stil erzeugen. Allerdings wäre dann nicht mehr von einem *Code switching* auszugehen, sondern im Sinne von Auer von einem insertionalen *Code mixing*, das einen – spe-

¹² Während es in einer „ausgebauten Diglossie“ (Haas 2004) durchaus konzeptionelle Schriftlichkeit im Dialekt gibt, die durch einen „Dialektausbau“ bewerkstelligt wird (Kloss 1976), kommt es kaum zu Redekonstellationen mit konzeptioneller Mündlichkeit im Hochdeutschen (vgl. Christen 2012).

zifischen Deutschschweizer – Stil begründen würde, der von der Sprecherintention her klar zum hochdeutschen und nicht zum dialektalen Ausdrucksspektrum gehörte.

Ob teilnehmerinduziertes insertionales *Code switching* oder diskursinduziertes insertionales *Code mixing* – das viel beschworene Deutschschweizer Entweder-Oder von Dialekt und Hochdeutsch wird bei näherem Besehen in den Telefongesprächen mit Allochthonen – und ausschliesslich mit ihnen – aufgebrochen und offenbart einen unerwarteten Umgang mit den sprachlichen Ressourcen.

Ergebnisse aus der Perspektive des sozialen Arrangements der Diglossie

Als Ergebnis aus der Polizeinotruf-Studie lässt sich konstatieren, dass der Dialekt – nach wie vor – die *Default*-Form der Mündlichkeit ist, die initiativ auch gegenüber Fremden und Unbekannten gewählt wird, d. h. diese werden als der *in group* zugehörig imaginiert. Gesprochenes Hochdeutsch kommt dagegen ausschliesslich responsiv als Reaktion auf Allochthone vor. Ohne dieses Signal scheint Hochdeutsch als *face-to-face*- (oder hier genauer: als *ear-to-ear*-) Sprachform nach wie vor undenkbar. Ebenso ist ‚unschlüssiges Mäandern‘ zwischen Hochdeutsch und Dialekt nur als Echo auf ein allochthones Gegenüber belegt. Allochthonie des Gesprächspartners, der Gesprächspartnerin ist aber nur notwendige, jedoch keineswegs hinreichende Bedingung für die Wahl des Hochdeutschen, es kann trotzdem und in unterschiedlichem Ausmass Dialekt gesprochen werden, und dies nicht nur, um den Dialektsprecher/innen selbst entgegen zu kommen, sondern auch, um das Gegenüber als zugehörig zu behandeln.

Die Notruf-Konstellation hat Daten beschert, die adressateninduzierten Gebrauch des Hochdeutschen dokumentieren. Dabei zeigt sich, dass die Herausforderung, konzeptionelle Mündlichkeit – ungewohnterweise – im Hochdeutschen zu realisieren, gemeistert wird mit hochdeutschen Ausprägungen, die mit dialektalen Insertionen durchsetzt sind. Neben dem Effekt der Informalität, der bei Abweichungen von der (hochsprachlichen) Norm unvermeidlich ist, sorgen diese Insertionen – zusammen mit der hier nicht behandelten Lautung (vgl. Christen et al. 2010, 144-205) – auch für die Aufrechterhaltung der regionalen Konnotationen, formieren also letztlich ein gesprochenes Hochdeutsch schweizerischen Zuschnitts. Ob ein solches Hochdeutsch mit zunehmender Migration immer öfters nachgefragt werden wird, nicht nur in Dienstleistungskonstellationen, sondern auch im Bereich von Arbeit und Freizeit, hängt wohl auch davon ab, ob Deutschschweizerinnen und Deutschschweizer Hochdeutschsprechen als ein nur temporäres ‚Sondersetting‘ mit Migranten oder Fremden veranschlagen oder aber dazu übergehen, mit (mutmasslich) Allochthonen initiativ Hochdeutsch zu sprechen. Dies würde die Steuerungsfaktoren des Dialekt-/Hochdeutschgebrauchs erheblich verändern und die kommunikative Reichweite des Dialekts vermindern.

Bibliografie

- Auer, Peter, 1986 „Kontextualisierung“, *Studium Linguistik*, 19, 22-47.
- , 1999, „From Codeswitching via language mixing to fused lects: Toward a dynamic typology of bilingual speech“, *International Journal of Bilingualism*, 3, 309-332.
- Berthele, Raphael, 2004, „Vor lauter Linguisten die Sprache nicht mehr sehen – Diglossie und Ideologie in der deutschsprachigen Schweiz“, in: Helen Christen (Hg.), *Dialekt, Regiolekt und Standardsprache im sozialen und zeitlichen Raum*, Wien: Praesens, 111-136.
- Christen, Helen, 2004, „Dialekt-Schreiben oder sorry ech hassä Text schribä“, in: Elvira Glaser/Peter Ott/Rudolf Schwarzenbach (Hg.), *Alemannisch im Sprachvergleich*, Wiesbaden: Steiner, 71-85.
- , 2012, „Dialekt in allen Lebenslagen: Zum Deutschschweizer Sprachformengebrauch und seinen strukturellen Folgen“, in: Wolfgang Homburger et al. (Hg.), *Grenz-Überschreitungen: Der alemannische Raum – Einheit trotz Grenzen?*, Ostfildern: Thorbecke, 159-171.
- et al., 2010, *Hochdeutsch in aller Munde: Eine empirische Untersuchung zur gesprochenen Standardsprache in der Deutschschweiz* [unter Mitarbeit von Mirjeta Reçi], Stuttgart: Steiner.
- Dieth, Eugen, 1986, *Schwyzertüütschi Dialätschrift: Dieth-Schreibung*, 2. Aufl. [bearbeitet und herausgeg. von Christian Schmid-Cadalbert], Aarau: Sauerländer.
- Ferguson, Charles A., 1959, „Diglossia“, *Word*, 15, 325-340.
- Ganswindt, Brigitte/Kehrein, Roland/Lameli, Alfred, 2015, „Regionalsprache.de (REDE)“, in: Roland Kehrein/Alfred Lameli/Stefan Rabanus (Hg.), *Regionale Variation des Deutschen. Projekte und Perspektiven*, Berlin: de Gruyter, 423-457.
- Goffman, Erving, 1971, *Interaktionsrituale: Über Verhalten in direkter Kommunikation*, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Guntern, Manuela, i. Vorb., *Var/Riables Schweizerhochdeutsch. Wie die Standardsprache in der Deutschschweiz gesprochen wird und gesprochen werden könnte*.
- Haas, Walter, 2004, „Die Sprachsituation in der deutschen Schweiz und das Konzept der Diglossie“, in: Helen Christen (Hg.), *Dialekt, Regiolekt und Standardsprache im sozialen und zeitlichen Raum*, Wien: Praesens, 81-110.
- Herrgen, Joachim, 2015, „Entnationalisierung des Standards: Eine perzeptionslinguistische Untersuchung zur deutschen Standardsprache in Deutschland, Österreich und der Schweiz“, in: Alexandra N. Lenz/Manfred M. Glauninger (Hg.), *Standarddeutsch im 21. Jahrhundert – Theoretische und empirische Ansätze mit einem Fokus auf Österreich* [Wiener Arbeiten zur Linguistik, 1], Göttingen: Vienna university press, 139-164.
- Hove, Ingrid, 2002, *Die Aussprache der Standardsprache in der deutschen Schweiz*, Tübingen: Niemeyer.
- Kloss, Heinz, 1976, „Abstandsprachen und Ausbausprachen“, in: Joachim Göschel/Norbert Nail/Gaston van der Elst (Hg.), *Zur Theorie des Dialekts* [Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik, Beihefte 16], Wiesbaden: Steiner, 301-322.
- Koch, Peter/Österreicher, Wulf, 1994, „Schriftlichkeit und Sprache“, in: Hartmut Günthner/Otto Ludwig (Hg.), *Schrift und Schriftlichkeit. Ein interdisziplinäres Handbuch internationaler Forschung*, Bd. 1, Berlin: de Gruyter, 587-604.
- Kolde, Gottfried, 1981, *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten: Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i.Ü.*, Wiesbaden: Steiner.
- Koller, Werner, 1992, *Deutsche in der Deutschschweiz: Eine sprachsoziologische Untersuchung*, Aarau/Frankfurt am Main: Sauerländer.
- Oberholzer, Susanne, 2015, „Varietätenvielfalt – eine Herausforderung für Pfarrpersonen in der Deutschschweiz“, Michael Elmentaler/Markus Hundt/Jürgen Erich Schmidt (Hg.), *Deutsche Dialekte. Konzepte, Probleme, Handlungsfelder* [Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik, Beihefte 158], Stuttgart: Steiner, 341-358.

- Petkova, Marina, 2016, *Multiples Codeswitching: Ein Sprachkontaktphänomen am Beispiel der Deutschschweiz*, Heidelberg: Winter.
- Poullisse, Nanda/Bongaerts, Theo, 1994, „First Language Use in Second Language Production“, *Applied Linguistics*, 15.1, 36-57.
- Ramseier, Markus, 1988, *Mundart und Standardsprache im Radio der deutschen und rätoromanischen Schweiz: Sprachformgebrauch, Sprach- und Sprechstil im Vergleich*, Aarau/Frankfurt am Main: Sauerländer.
- Ris, Roland, 1990, „Diglossie und Bilingualismus in der deutschen Schweiz: Verirrung oder Chance?“, in: Jean-Pierre Vouga (Hg.), *La Suisse face à ses langues – Die Schweiz im Spiegel ihrer Sprachen*, Aarau: Sauerländer, 40-49.
- Rüegger, Beat/Schläpfer, Robert/Stolz, Fritz, 1996, *Mundart und Standardsprache im reformierten Gottesdienst*, Aarau/Frankfurt am Main: Sauerländer.
- Scharloth, Joachim, 2006, „Schweizer Hochdeutsch – schlechtes Hochdeutsch?“ in: Christa Dürscheid/Martin Businger (Hg.), *Schweizer Standarddeutsch. Beiträge zur Varietätenlinguistik*, Tübingen: Narr, 81-96.
- Schläpfer, Robert/Gutzwiler, Jürg/Schmid, Beat, 1991, *Das Spannungsfeld zwischen Mundart und Standardsprache in der deutschen Schweiz: Spracheinstellungen junger Deutsch- und Welschschweizer. Eine Auswertung der Pädagogischen Rekrutenprüfungen 1985*, Aarau/Frankfurt am Main: Sauerländer.
- Schmidlin, Regula, 2011, *Die Vielfalt des Deutschen: Standard und Variation. Gebrauch, Einschätzung und Kodifizierung einer plurizentrischen Sprache*, Berlin/New York: de Gruyter.
- Schmidt, Jürgen Erich, 2005, „Die deutsche Standardsprache: Eine Varietät – drei Oralisierungsnormen“, in: Ludwig M. Eichinger/Werner Kallmeyer (Hg.), *Standardvariation – Wie viel Variation verträgt die deutsche Sprache?*, Berlin: de Gruyter, 278-305.
- /Herrgen, Joachim, 2011, *Sprachdynamik. Eine Einführung in die moderne Regionalsprachenforschung [Grundlagen der Germanistik, 49]*, Berlin: Schmitt.
- Selting, Margret et al., 1998, „Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem (GAT)“, *Linguistische Berichte*, 173, 91-122.
- Sieber, Peter/Sitta, Horst, 1986, *Mundart und Standardsprache als Problem der Schule*, Aarau/Frankfurt am Main: Sauerländer.
- Werlen, Iwar, 1998, „Mediale Diglossie oder asymmetrische Zweisprachigkeit? Mundart und Hochsprache in der deutschen Schweiz“, *Babylonia*, 98.1, 22-35.
- , 2000, „Variation im gesprochenen Hochdeutsch in der deutschen Schweiz – am Beispiel der Nachrichten von Radio DRS I und Radio DRS 3“, in: Annelies Häcki Buhofer (Hg.), *Vom Umgang mit sprachlicher Variation*, Basel/Tübingen: Francke, 311-327.

[NB: bei der Onlineveröffentlichung im März 2017 funktionierten alle im Artikel angegebenen Links.]

Dynamiques de cohabitation et relations asymétriques entre groupes linguistiques en terre fribourgeoise: la diglossie, une question secondaire?

Josianne VEILLETTE – Université de Fribourg/Freiburg

Résumé

La Suisse est souvent perçue comme un exemple de cohabitation harmonieuse entre différents groupes linguistiques. Or, la présence conjointe de francophones et de germanophones dans de petites communes bilingues à la frontière linguistique rappelle que les dynamiques langagières conflictuelles que suscitent les rapports entre majoritaires et minoritaires existent bel et bien. Nous nous penchons donc sur l'échelle 'micro' (communale) – et non sur une échelle 'macro' (suisse) plus présente dans le discours public. Nous évoquons le cas de deux communes du canton de Fribourg, l'une à majorité francophone, l'autre à majorité germanophone, et cherchons à observer la perception que les membres des deux communautés linguistiques peuvent y avoir les uns des autres. Nous nous demandons en particulier si, dans cet espace bilingue où des pratiques langagières et des rapports aux langues divergents peuvent alimenter des dissensions, la situation diglossique des Suisses allemands vient complexifier les représentations liées aux rapports de forces entre groupes majoritaires et minoritaires. Et nous en venons à conclure que la cohabitation des variétés linguistiques chez les germanophones (allemand standard et dialectes alémaniques) est finalement secondaire par rapport à la prégnance des relations asymétriques entre francophones et germanophones et aux positionnements des uns et des autres.

Zusammenfassung

Die Schweiz wird oft als Beispiel des harmonischen Zusammenlebens zwischen verschiedenen Sprachgruppen betrachtet. Allerdings erinnert das Aufeinandertreffen von Französisch- und Deutschsprachigen in kleinen Gemeinden an der Sprachgrenze daran, dass die verschiedenen Typen von konflikträchtiger Sprachdynamik, welche aus der Beziehung zwischen Mehrheiten und Minderheiten hervorgehen, tatsächlich existieren. Wir betrachten daher die ‚Mikro‘-Ebene (Gemeinde) – und nicht die ‚Makro‘-Ebene (Schweiz), welche im öffentlichen Diskurs stärker präsent ist. Wir erwähnen den Fall zweier Gemeinden des Kantons Freiburg, von denen die eine mehrheitlich französischsprachig, die andere mehrheitlich deutschsprachig ist und versuchen dabei zu beobachten, wie die Mitglieder der beiden Sprachgruppen sich gegenseitig wahrnehmen. Insbesondere stellen wir uns die Frage, ob in diesem zweisprachigen Raum, wo unterschiedliche Sprachpraktiken und unterschiedliche Beziehungen zur Sprache zu Meinungsverschiedenheiten führen können, die Diglossie-Situation der Deutschschweizer dazu führt, die Vorstellungen über die Machtverhältnisse zwischen Mehrheiten und Minderheiten noch komplexer zu gestalten. Wir gelangen dabei zum Schluss, dass das Vorhandensein mehrerer Sprachvarietäten bei den Deutschsprachigen (Standarddeutsch und schweizerdeutsche Dialekte) letztlich sekundär ist im Vergleich zur Rolle der asymmetrischen Beziehungen zwischen Französisch- und Deutschsprachigen und ihrer jeweiligen Positionierung.

Abstract

Switzerland is often seen as a model of harmonious coexistence between language groups. However, the interaction between French speakers and German speakers in small bilingual communes located at the linguistic border reminds us that there may actually exist a conflicting language dynamics that is generated by the relationships between majority and minority groups. We therefore consider the micro level (communes), and not the macro level (Switzerland) that is more present in the public discourse. We focus on the situation of two municipalities of the canton of Fribourg, one with a French-speaking, the other with a German-speaking majority, and we observe how the members of the two language groups perceive each other. With regard to this bilingual area where different linguistic practices and different relationships to language may create disagreement, we ask in particular if the diglossic situation of the Swiss Germans adds complexity to the representations that are linked to power relations between majority and minority groups. We come to the conclusion that the existence of several linguistic varieties within the German-speaking community (standard German and Swiss German dialects) is ultimately secondary compared to the importance of asymmetrical relationships between French speakers and German speakers and of their respective positioning.

L'un des éléments caractéristiques de la Suisse est qu'elle est constitutionnellement plurilingue. En ce sens, le pays est souvent présenté comme un modèle en ce qui concerne son plurilinguisme et la 'cohabitation harmonieuse' de ses quatre groupes linguistiques (germanophones, francophones, italophones et romanchophones). Mais on peut se demander dans quelle mesure la question des différentes variétés qui cohabitent sur un même territoire linguistique (l'existence d'une langue standard et de dialectes) est intégrée à la réflexion sur le plurilinguisme. C'est cette question que nous souhaitons aborder ici, s'agissant plus précisément de la diglossie allemand/dialecte alémanique dans le canton de Fribourg. Avant d'y revenir plus précisément, rappelons que l'hétérogénéité (linguistique, culturelle, politique, religieuse, etc.) entre les différentes parties de la Suisse crée un espace complexe, où les dynamiques relationnelles entre les groupes s'inscrivent parfois dans des rapports de forces ou des rapports asymétriques qui ne sont pas sans engendrer, occasionnellement, des tensions. Ceci est spécifiquement le cas dans des communes de petite taille qui rassemblent des germanophones et des francophones (nous laissons ici de côté la question des allophones): la co-présence de deux langues principales au sein d'un même espace nécessite assurément un aménagement linguistique spécifique destiné à assurer l'harmonie de la cohabitation locale entre les deux groupes, ceci particulièrement lorsque cette cohabitation s'inscrit dans un rapport minorité/majorité.

En Suisse, le principe de base de la gestion linguistique du pays est celui de la 'territorialité', qui permettrait la protection des « identités culturelles liées aux langues » (Widmer 2009, 192). « Droit non écrit de longue date », ce principe est un précepte fondamental depuis le début du 20^e siècle (Späti, 2011: 36). Voici comment F. Schultheis le définit:

[La règle de territorialité] prend acte de l'enracinement géographique des langues respectives, leur accordant par une sorte de consensus tacite une légitimité prioritaire par rapport aux autres langues, même lorsque celles-ci tendent à devenir majoritaires. Ce facteur d'inertie de la politique linguistique en Suisse s'explique principalement par l'idée – et la volonté politique – que les groupes linguistiques minoritaires méritent un *Sprachenschutz*, une protection de leur particularité linguistique. (Schultheis 1995, 3)

Chaque personne a donc le droit de s'exprimer dans la langue de son choix dans la sphère privée, mais dans les relations avec les autorités communales ou cantonales, cette liberté est limitée par ce principe de territorialité selon lequel chaque commune ou région est définie par *une* langue – à l'exception des cantons et communes bilingues ou trilingues qui devront gérer *leur* diversité linguistique (Windisch 1992). Il convient par ailleurs sur ce point de souligner que la Suisse fonctionne également selon le 'principe de subsidiarité', qui fait que les pouvoirs de décision sont confiés le plus possible aux échelons inférieurs. Ainsi, des cantons d'une même région linguistique pourront avoir différentes 'politiques linguistiques' – au sens de « l'ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale » (Calvet 2002, 16-17) –, alors que les communes d'un même canton pourront également appliquer des politiques linguistiques et scolaires qui leur sont propres (Windisch 1998, 8).

Dans le cadre de notre thèse de doctorat (Veillette 2015a/b), nous avons mené une enquête auprès de deux petites communes situées en périphérie de la principale ville du Canton de Fribourg et qui rassemblent des Suisses germanophones et des Suisses francophones – ou des 'Suisses allemands' et des 'Suisses romands', pour employer des termes faisant référence aux appartenances imaginées, indépendamment de la (ou des) langue(s) parlée(s) et sans préjuger de l'origine 'réelle' des individus. Nous y avons examiné les liens entre les représentations de soi,

des autres et des langues, d'une part, et les dynamiques de cohabitation observables entre les groupes, de l'autre. Dans cet article, nous réfléchissons à la manière dont les groupes linguistiques se perçoivent et aux effets de ces perceptions sur les rapports aux langues (la/les siennes et celle(s) de l'autre) qui, eux-mêmes, engendrent des pratiques linguistiques particulières; en ce sens, nous verrons que ces 'négociations linguistiques' s'inscrivent dans un imaginaire collectif plus large qui permet, en quelque sorte, d'assurer une 'cohabitation harmonieuse' des groupes linguistiques qui semblent, sur le plan des identifications, être très éloignés l'un de l'autre.

Nous présentons dans un premier temps quelques données sur le contexte linguistique du canton de Fribourg et sur celui de notre terrain d'étude. Nous nous focaliserons ensuite sur les propos de nos interlocuteurs, pour enfin déplacer les réflexions vers un cadre contextuel et analytique afin de situer ces représentations et ces pratiques dans un système social plus large.

Le canton de Fribourg: un espace réellement bilingue?

Le canton de Fribourg est un canton officiellement bilingue français/allemand et est composé d'environ deux tiers de francophones et d'un tiers de germanophones (chiffres de 2000, Office fédéral de la statistique [OFS]). Jusqu'aux années 1950-1960 toutefois, le bilinguisme cantonal est caractérisé par l'inégalité entre les deux langues puisque le français a prééminence sur l'allemand et que les germanophones du canton vivent un certain isolement politique, étant même exclus des postes à responsabilité étatique (Altermatt 2003, 82, 114).

Un certain 'réveil au bilinguisme' se fait sentir à partir des années 1950, au moment où les Suisses allemands du Canton, se percevant peu à peu comme une 'minorité', commencent à exiger davantage de visibilité politique et sociale, notamment en revendiquant quelques ajustements administratifs (traduction de documents officiels en allemand, mise en application de pratiques bilingues dans l'administration et les tribunaux) (*ibid.* 114, 122, 230). Les francophones auraient alors pris conscience de l'existence d'un 'problème linguistique' dans leur canton, tout en commençant à concevoir que le bilinguisme peut constituer un atout (Meune 2011, 81). Ces ajustements ne se seraient pas faits aisément, notamment parce que les francophones du canton percevaient les germanophones fribourgeois comme des agents de la majorité nationale et considéreraient leurs revendications comme une avancée de la 'germanisation' du canton (Ogay 2000, 149-150). Loin de concevoir le canton comme bilingue, les francophones fribourgeois préféreraient le considérer comme « un canton romand avec une minorité alémanique » (Altermatt 2003, 114).

Ceci expliquerait notamment pourquoi certains francophones justifient la nécessité de maintenir l'unilinguisme officiel à l'échelon communal: celui-ci permettrait, en quelque sorte, de freiner l'avancée de l'allemand aux yeux de ceux qui se présentent eux-mêmes comme une minorité *nationale*. Plus précisément, en déplaçant la question linguistique du canton sur le plan national et en se représentant les germanophones fribourgeois comme des Suisses allemands et non pas des Fribourgeois de langue allemande, les francophones considéreraient que ceux-ci n'ont pas besoin de protection linguistique (Meune 2011, 87). Windisch utilise par ailleurs le terme « d'émigrés de l'intérieur » pour parler des germanophones fribourgeois (1992, t.1, 18). Sur cette perception de l'avancée d'une germanisation du canton, les chiffres indiquent toutefois que, contrairement aux francophones qui voient leur nombre rester à peu près stable durant depuis 1870, les germanophones de Fribourg voient leurs effectifs diminuer (chiffres de 2000, OFS).

Il faut attendre 1990 pour que les deux langues deviennent pleinement co-officielles, avec l'adoption d'un nouvel article de la Constitution fribourgeoise (Meune 83; Altermatt 2003, 158; Calvet 2011; 1994, 54). L'officialité du bilinguisme implique dorénavant que les citoyens peuvent, lors de leurs contacts avec l'autorité administrative cantonale, bénéficier de services dans chacune des deux langues officielles. De même, la dernière Constitution du canton de Fribourg (2004) apporte un élément supplémentaire dans la construction de l'imaginaire bilingue du canton. L'article 6 précise en effet que l'État de Fribourg « favorise la compréhension, la bonne entente et les échanges entre les communautés linguistiques cantonales [et] encourage le bilinguisme », bien que « l'utilisation [du français et de l'allemand soit] réglée dans le respect du principe de la territorialité: l'État et les communes veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones ». S'il est par ailleurs précisé que « la langue officielle des communes est le français ou l'allemand [et que] dans les communes comprenant une minorité linguistique autochtone importante, le français et l'allemand peuvent être les langues officielles » (art. 6, al. 4, al. 2 et al. 3). Les communes sont donc libres d'« aménager » à leur façon la cohabitation entre les groupes linguistiques.

Enfin, il convient de souligner un aspect important des relations entre les Suisses germanophones et les Suisses francophones tant dans le canton de Fribourg qu'en Suisse en général: la diglossie des germanophones. Les Suisses germanophones utilisent en effet des systèmes linguistiques distincts en fonction des situations. Plus précisément, le dialecte suisse-allemand (*Schwyzertütsch*) – ou plutôt l'une de ses variantes – sera généralement employé pour toutes les circonstances de la vie courante, alors que l'allemand dit 'standard' sera plutôt réservé pour l'écrit (Lüdi 1990, 232; Schläpfer 1989, 14). Aussi les Suisses francophones considèrent-ils souvent le dialecte suisse-allemand comme un élément qui fait obstacle à la compréhension mutuelle entre les groupes linguistiques puisqu'ils apprennent l'allemand standard et non pas le dialecte durant leur scolarité obligatoire.

C'est dans ce contexte que nous avons mené une enquête dans deux communes que nous désignons comme 'bilingues', puisque francophones et germanophones partagent quotidiennement un espace commun, que les institutions administratives communales offrent des services dans les deux langues et qu'on y trouve deux systèmes scolaires parallèles qui permettent aux habitants de suivre leur scolarité obligatoire dans leur langue première. Pour des raisons de confidentialité, nous sommes tenue de ne pas divulguer le nom des communes en question, et nous avons simplement nommé 'Commune G' celle à majorité germanophone et 'Commune F' celle à majorité francophone. En 2000 (les données concernant le dernier recensement ne sont actuellement pas encore complètes), la Commune G comptait près de 7 000 résidents, les quatre cinquièmes étaient germanophones et près d'un dixième francophones, les autres habitants ayant d'autres langues comme langue première. Cette Commune a une activité économique axée sur l'industrie et le commerce et est située dans une région touristique. De son côté, la 'Commune F' est caractérisée par une activité industrielle et agricole importante. En 2000, sa population résidente s'élevait à un peu plus de 2 500 personnes, dont un peu moins de deux tiers avaient le français comme langue principale contre un peu moins d'un tiers pour l'allemand.

Pour l'ensemble des deux communes, nous avons mené 34 entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels communaux (francophones et germanophones).

Dans notre thèse de doctorat (Veillette 2015a/b), nos analyses ont principalement porté sur le rôle des représentations sociales et des institutions dans les modes de cohabitation et les conceptions des appartenances. En ce sens, notre ancrage scientifique convoque à la fois la

sociologie processuelle et l'anthropologie politique et nous nous inscrivons donc dans la recherche qualitative. Or, en recherche qualitative, le principe de la représentativité se traduit en termes de sélection des interviewés. Il s'agit en effet de choisir des personnes qui se rattachent à l'objet d'étude non seulement en fonction de leurs savoirs ou expériences, mais aussi selon la multitude de points de vue exprimés sur un sujet afin d'en présenter une vision diversifiée (Pollack 1987, 20). Cette diversité des points de vue est à relier aux positions hiérarchiques et fonctionnelles des individus, positions qui sont elles-mêmes à rattacher aux rapports de pouvoir dans nos sociétés et qui sont caractérisées, selon Bertaux, par:

des statuts, des rôles, des intérêts, des ressources pour l'action, des relations intersubjectives d'alliance et d'opposition, des marges de manœuvre spécifiques; toutes caractéristiques variant considérablement selon le type de position occupée. [Dans ces circonstances], on doit donc s'attendre à ce que les agents/acteurs soient porteurs non seulement d'expériences différentes des rapports sociaux selon leur position structurelle (et leurs cheminements passés), mais aussi de visions différentes (voire opposées) de *mêmes* réalités sociales. (Bertaux 2005, 27-28)

C'est en fonction de cette diversité de points de vue, de positions et de perceptions qu'a été élaboré un corpus rassemblant des interlocuteurs appartenant à différentes catégories de groupes et de sous-groupes représentatives de l'objet d'étude. En outre, puisque nous avons cherché à identifier les représentations collectives et les dynamiques relationnelles propres à ces milieux bi-/plurilingues, chacun des interlocuteurs a dû s'exprimer sur la manière dont il se perçoit et perçoit l'autre à l'intérieur de ces espaces communaux, sur ses propres sentiments d'appartenance et sur ceux qu'il interprète comme étant propres à l'autre, sur ses rapports aux langues, ou encore sur ses perceptions de cette cohabitation plurielle – bref, sur ce qui constituerait le 'nous' et le 'eux'.

Toute société est caractérisée par une « lutte des classements », pour reprendre Bourdieu; il n'existe en fait de frontières entre les groupes que celles qui sont imaginées. En ce sens, elles ne sont pas *naturelles*, mais bien *arbitraires*: les classifications s'appuient sur des traits créés et qui résultent de luttes antérieures pour la définition légitime de la délimitation. Les frontières créées produisent donc la différence culturelle autant qu'elles en sont le produit, notamment parce que l'univers symbolique construit et transmis à travers l'histoire produit et reproduit cette différenciation (Bourdieu 1980, 65-66). Si certains commentaires présentés ici rejoignent ce qu'ont déjà montré de nombreuses études sur les auto- et hétérostéréotypes chez les Suisses francophones et les Suisses germanophones, ceci illustre à quel point les interlocuteurs reprennent à leur compte les stéréotypes qui circulent dans l'univers collectif helvétique et les font vivre.

Nous présenterons ci-dessous d'abord les principaux commentaires des divers interlocuteurs (tous les prénoms sont fictifs) sur leurs perceptions relatives aux Suisses romands et aux Suisses allemands et sur leurs rapports aux langues. Nous replacerons ensuite l'ensemble de ces extraits dans un cadre analytique beaucoup plus large.

Des communautés linguistiques 'culturellement' distinctes

Pour les francophones de la Commune F que nous avons interrogés, Suisses allemands et Suisses romands présentent des différences importantes. Ainsi en va-t-il des attitudes et des comportements: les Suisses romands seraient plutôt « sympathiques », « joyeux » et « ouverts », alors que les Suisses allemands représenteraient symboliquement leur opposé puisqu'ils seraient

« froids » ou « carrés » (CHARLOTTE). Cette différence s'expliquerait par le fait que francophones et germanophones ne partageraient pas la même proximité avec leurs voisins respectifs: les premiers seraient tournés vers la France, alors que les deuxièmes seraient proches de l'Allemagne et de sa « mentalité » (CORALIE).

Les germanophones de la Commune F émettent à leur tour des propos semblables. Selon eux en effet, Suisses allemands et Suisses romands ne partageraient pas la même « mentalité » qui, elle, agirait sur les caractères. Bien que ce soit « difficile à dire » et qu'il soit possible que ce soit « des sentiments » ou « des préjugés », on remarquerait tout de même des différences « dans la vie quotidienne » (FABIAN):

C'est sûr [qu'il y a des différences]! Entre Suisses allemands, entre Romands, entre Romands et Alémaniques. Il faut respecter, mais on peut vivre ensemble. Pas tout le monde doit être, il ne faut pas être tous pareils: c'est pas dans les mentalités! (RENATE)

Je pense qu'au niveau des caractères il y a quand même une différence. Ça se ressent quand même. Il ne faut pas non plus en faire une généralité, mais ça se ressent quand même qu'il y a une différence. La mentalité est différente. [Pause]. [Par exemple] au niveau décision. Le Suisse allemand est quand même peut-être un peu plus, plus dur ou plus carré comme on dit quoi. J pense c'est plus structuré. (ALEXANDER)

Cette différence de « mentalités » ou de traits de caractère se reflèterait dans les comportements. Que ce soit dans la façon de prendre des décisions ou de résoudre des problèmes, Suisses allemands et Suisses romands ne travailleraient pas de la même manière parce qu'ils ne partageraient pas la même « culture » (FABIAN).

Nous retrouvons ce même type de représentations chez l'ensemble des interlocuteurs de la Commune G. Pour les francophones, Suisses romands et Suisses allemands seraient dissemblables, tant pour la singularité de leurs « identités » propres que pour leurs « cultures » (LAURE) et leurs « mentalités » distinctes (JÉRÉMIE, IRIS). Cette différenciation entre les deux groupes linguistiques s'expliquerait notamment parce que les Suisses romands seraient tournés vers la France et les Suisses allemands, vers l'Allemagne; ceci agirait sur la « culture » de chacun:

La culture différente vient des influences: les Romands sont tournés vers la France et les Alémaniques vers l'Allemagne. (MATHILDE)

Chez les germanophones de cette même Commune G, Suisses allemands et Suisses romands présenteraient aussi des disparités importantes. Ainsi des notions telles que « mentalités » (REBEKKA) ou « cultures » (SONJA) seront utilisées afin d'illustrer les dissimilarités entre les deux groupes linguistiques. Cette différence de « cultures » s'expliquerait entre autres parce que chacune des communautés linguistiques ne partagerait pas les mêmes références:

Pis après y'a quand même, c'est deux cultures hein. C'est pas la même chose. (BETTINA)

Oh, mais bien sûr! C'est des différentes cultures! Ça on oublie c'est pas que là. [Il y a les comptines que l'on apprend, il y a les artistes qui sont différents]. Parce que chez nous [Stéphane Lambiel, patineur artistique romand] est jamais sur les ondes, [...], même sur ça ou les émissions politiques; [ceux] qui sont très intéressés politiquement, [...], c'est *Infrarouge* [émission de la

télévision suisse-romande], mais j'ai jamais regardé. Mais vous voyez! Si on est les mêmes politiciens dans le même parlement, on discute et après on voit que, quelque part Suisse nationale ou cantonale, heu, on n'a pas les mêmes sources d'information. Alors c'est vraiment très, très différent. (HILDE)

Des traits de caractère propres à chacun des groupes linguistiques viendraient aussi accentuer cette altérité; si les uns seraient structurés et prendraient le travail au sérieux, les autres seraient plutôt démonstratifs et moins rigoureux:

Moi j'ai l'impression que les, que les francophones, ils sont plus extravertis, je dirais, et, moi je trouve qu'il y a vraiment une différence de mentalités. On a par exemple les Alémaniques, ils ont, ils ont organisé, ils ont fait un plan, un plan de ce qu'y a à se faire à l'école dans les cours de religion, alors c'est minutieux, avec j'sais pas, pédagogie, philosophie, psychologie, j'sais quoi hein, alors les francophones ils deviennent fous parce que eux, ils se disent « ben non moi j'ai une idée et je vais la réaliser! Alors on veut vraiment pas ce plan ». Les Alémaniques se sont dit « ah, mais on va le traduire en français! »: mais ça va pas! (REBEKKA)

On dit les Suisses alémaniques, on est, on est quand même disons, hum, on a des liens communs avec l'Allemagne n'est-ce pas, alors c'est surtout, une personne de volonté: si on veut quelque chose on y arrive, on y va fort n'est-ce pas. Et puis, le travail, c'est sérieux! Les francophones, on prend ça un peu, d'une façon un peu plus légère, on travaille, on discute, on charrie un peu. C'est moins sérieux, pas dans le mauvais sens n'est-ce pas, mais, on fait très bien le travail aussi. (JÜRGEN)

Des rapports majorité-minorité qui agissent sur les comportements langagiers

Lorsqu'ils se positionnent en tant que groupe linguistique, les francophones de la Commune F se perçoivent comme étant majoritaires et ce, dans la commune et dans le canton. Ce rapport de force numérique expliquerait pourquoi les germanophones apprendraient le français et non pas les francophones, l'allemand:

Comment vous dire. [Pause]. Comme ici on est deux tiers de francophones dans la commune et qu'il y a un tiers de, de Suisses allemands, on peut dire que tous les Suisses allemands savent le français. Déjà au départ avant d'entrer à l'école. [Parce qu'ils sont baignés dans le français]. (GUILLAUME)

La communauté francophone elle est, elle est beaucoup plus, plus grande, déjà, dans la commune. Ouais, beaucoup plus... [...]. Et pis si on prend tous les enfants [à l'école], il y a peut-être un-deux-trois Alémaniques pour sept francophones, donc ils parleront le français et l'Alémanique il apprendra le français comme ça en jouant avec les autres. Et les francophones ils garderont leur français. (CHARLOTTE)

Ce serait donc parce que les Suisses allemands de la Commune F entendraient parler français beaucoup plus souvent que les francophones l'allemand qu'ils sauraient le français dès le plus jeune âge. Ceci d'autant plus que la langue que les germanophones apprennent à l'école est la même que celle parlée par les francophones dans la vie de tous les jours, ce qui n'est pas le cas pour les francophones; la diglossie des germanophones représenterait un handicap:

Parce que on dit des fois « Ouais, mais les Allemands, ils sont plus ouverts que les Romands, pour apprendre, ils ont plus envie d'apprendre le français, que les Romands l'allemand ». Et moi je suis pas d'accord! Moi j'adore l'allemand, mais je suis pas d'accord parce que la différence, c'est que, la faute de personne, on est dans un pays où on a le dialecte. Et pis, quand on change de ville on change de dialecte. Alors pour nous les Romands, c'est difficile, parce que même si, on aimerait, on peut pas le pratiquer, nous là dehors: si je sors dans les rues, j'peux parler l'allemand avec personne! Tandis que pour eux, ils apprennent l'allemand à l'école, et dehors automatiquement ils apprennent le français. Et c'est pour ça qu'ils sont tous bilingues les Allemands. Chez nous. Ils ont plus de chance que nous dans, dans ce cas de figure. (LÉONIE)

Quand on est à l'école, on apprend l'allemand, pis l'allemand qu'on apprend, on l'entend jamais à l'extérieur, franchement, à moins qu'on demande de parler le bon allemand, ils vont jamais parler en bon allemand, ils vont toujours parler en dialecte. Alors que eux, le français qu'ils apprennent, à l'école, eh ben ils l'entendent après en-dehors, donc déjà ça, moi j'trouve c'est déjà une aide. [Par ailleurs], j'avais demandé une fois à un Alémanique pourquoi ils ne parlent pas l'allemand et il m'a dit que pour eux, l'allemand c'est comme une langue étrangère. (CHARLOTTE)

Ce serait donc particulièrement à cause de la diglossie des germanophones et parce qu'il y a « plusieurs dialectes » (FRÉDÉRIC) que ces francophones de la Commune F estiment qu'il est plus simple pour les germanophones d'apprendre le français que pour les francophones, l'allemand.

Lorsqu'ils se positionnent en tant que groupe linguistique, les germanophones de la Commune F se perçoivent comme minoritaires; ce serait parce qu'ils forment une minorité qu'ils parleraient français:

Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a quand même plus de Suisses allemands qui savent le français que le contraire, car on est une minorité: à l'épicerie, on doit parler français. On est obligé d'apprendre [le français], si on participe à la vie de la commune, on est obligé. (RENATE)

Bon on est une minorité, ça c'est bien clair et pis, [...], j'pense, peut-être [...], qu'on parle le français par exemple, trop vite, trop facilement. [...]. Je ne sais pas, la raison, mais, c'est un phénomène qu'on voit souvent. C'est peut-être aussi une chose de la minorité qui, qui s'adapte plus vite. [Ce qui fait que les Suisses allemands de la Commune F parleront français]. (HANS)

En outre, même si cette commune est 'bilingue', c'est le français qui serait principalement parlé, ceci parce que les francophones seraient majoritaires et que les Suisses allemands seraient « parfaitement bilingues » (ALEXANDER):

Je dirais que, la plupart c'est quand même le français qu'on parle. [...]. On essaie aussi dans les séances communes que, chacun pourrait parler sa langue, mais des fois c'est un peu difficile j'pense que, pour le moment, les Alémaniques on est encore, ouais on parle plus facilement le français. (HANS)

Cette primauté du français serait par ailleurs parfois contestée: on voudrait que l'allemand soit plus présent, particulièrement lors des assemblées communales ou des manifestations publiques:

Par contre je sais que, un des, un des minoritaires germanophones, ben heu, ben se bat bien aussi pour que, dans l'assemblée communale ou autre y'ait aussi des choses en allemand qui se disent pis j'pense que là, ils se doivent, tout ce qui est public, de le faire en bon allemand. (JUTTE)

Par ailleurs, les interlocuteurs germanophones de la Commune F jugent qu'ils parleraient globalement plus français que les francophones l'allemand parce qu'ils auraient plus tendance à aller vers l'autre et à parler sa langue:

Et d'ailleurs moi j'pense que les, les échanges, qui se font, on aura plus facilement les Alémaniques qui viendront chez la partie francophone que le contraire. (ALEXANDER)

J'ai l'impression, mon expérience c'est plutôt pour les Suisses alémaniques, c'est plutôt intéressant d'apprendre le français et pis de parler aussi en français, et puis pour les francophones c'est plutôt peut-être la peur de parler en allemand, « j'arrive pas », et pis peut-être, si moi comme Suisse alémanique et que je commence à parler français, l'autre il est assez content et pis il ne parle pas allemand: il continue à parler français. (FABIAN)

Lorsqu'il est question de leur diglossie, ces interlocuteurs germanophones estiment pourtant que les Suisses romands devraient comprendre le dialecte, étant donné qu'ils apprennent déjà l'allemand standard à l'école – même s'ils sont peut-être « moins volontaires d'apprendre l'autre langue » que les Suisses allemands, qui ont « une plus grande volonté d'apprentissage » (ALEXANDER):

[Le dialecte n'est pas une langue écrite]. Et je pense si on sait l'allemand standard, on se retrouve assez vite avec le dialecte. [...]. Je pense pas que ça pose de gros problèmes. (HANS)

Le dialecte, c'est encore une autre langue. Si on sait l'allemand, après le dialecte s'apprend mieux. (RENATE)

Les interlocuteurs germanophones de la Commune G se perçoivent quant à eux à la fois comme majoritaires et minoritaires. Le fait d'être majoritaires dans la commune aurait d'abord des effets sur la façon de gérer leurs relations avec les francophones: ceux-ci se sentiraient « sous [la] tutelle » (JORG) des germanophones, qui feraient alors preuve d'une « flexibilité » (GÜNTER) en tenant compte de ce rapport de force:

C'est difficile pour [les francophones], de se faire remarquer, dans l'ensemble. [Il faut] faire attention à eux, de pas, leur imposer des choses, qui viennent plutôt du côté suisse-allemand, mais aussi de laisser leur place, et pis leurs, leurs idées, leurs développements. [...]. Il faut faire attention de ne pas écraser les francophones, parce que c'est une minorité. (SONJA)

Les francophones sont une toute petite minorité, dominée par les Alémaniques. La minorité profite toujours plus, mais ils se sentent [...], justement dans la minorité et les minorités, il faut les soigner. Et les francophones sont très bien soignés ici. [...], on tâche toujours que [...] ça joue pour les francophones, pourtant nous sommes la majorité. (JORG)

D'autre part, parce que minoritaires dans le canton, les germanophones de la commune auraient l'obligation de parler français « pour avoir un peu du *punch* » (JORG) face à la majorité francophone. Il y aurait ainsi une forme de lutte entre les groupes, suscitée par cette dynamique relationnelle majorité-minorité:

Dans le canton, c'est la partie francophone qui a la majorité, alors nous on a un peu peur que notre idée ne passe pas: il y a toujours un peu une, bagarre, si on veut, politique! [Sourire]. Un peu sur ces, sur ces décisions politiques quand même. C'est pas facile. (SONJA)

Les langues les plus utilisées dans la Commune G seraient l'allemand ou le dialecte suisse-allemand, même si l'allemand standard serait une « langue étrangère », contrairement au dialecte, qui serait la « langue de cœur » (REBEKKA) des Suisses allemands. Ces derniers préféreraient par ailleurs parler dialecte ou français avec les francophones (JÜRGEN).

Ceci s'expliquerait par trois raisons: de nombreux Suisses allemands du canton de Fribourg apprendraient déjà le français à l'école francophone, tandis que l'allemand standard resterait une langue difficile pour les francophones – et aussi parfois pour les Suisses allemands; enfin, les Suisses romands ne parleraient pas le dialecte alémanique:

Il faut dire que, que les francophones du canton de Fribourg, une grande partie, ne savent pas, tellement bien l'allemand parce que c'est difficile n'est-ce pas, et puis heu, les Singinois, ceux qui sont de langue allemande du canton de Fribourg, la plupart envoient les jeunes déjà dans la partie francophone: ils apprennent le français n'est-ce pas. Alors ils savent, ils ont déjà une idée du français, et en plus il faut dire que nous ne sommes pas habitués à parler le bon allemand, on l'apprend à l'école [mais on ne l'utilise qu'à l'écrit]! [Rires!]. (JÜRGEN)

Parce que quand on parle entre nous, c'est toujours le dialecte. Ça c'est ben, c'est une barrière. [...]. Parce que la plupart [des Suisses romands] ils parlent quand même pas très bien [nos] langue[s]. (BETTINA)

De leur côté, les francophones de la Commune G se perçoivent comme minoritaires. Aussi considèrent-ils qu'ils doivent être vigilants, afin de préserver leur « identité », se « différencier » (LAURE) et « défendre la position » des classes francophones pour continuer à offrir « cet enseignement en français » (JÉRÉMIE) dans la Commune. Or, on assisterait à « une germanisation » de la région (JÉRÉMIE):

On pense que les Suisses allemands ça monte: ils sont à [la Commune X], ils sont à [la Commune Y], ils grignotent, ils grignotent. (LAURE)

Vous savez, c'est tout le problème hein: comment faire pour heu, pour amener les gens dans notre région, pour promouvoir notre école? On essaie de, de faire le maximum, [...], mais y'a pas de miracle, vous regardez partout chez nous c'est que des Alémaniques qui viennent habiter. C'est que des Alémaniques et pis ça, je crois que c'est, c'est, c'est quand même un problème j'sais pas heu, politique, social et tout, quoi. [...]. Pis nous on rame pour avoir des Romands quoi. (IRIS)

Les francophones éviteraient de parler l'allemand pour diverses raisons. Certains refuseraient de le parler par principe, d'autres parce qu'ils n'en verraient pas l'utilité:

Moi je fais passablement de séances au niveau professionnel, au niveau suisse, et si je suis le seul Romand et si les gens me parlent en suisse-allemand je le parle très bien donc c'est pas un problème, [...]. Mais juste dans cet aspect de commission et de comité scolaires, [...], je parle tout le temps en français exclusivement pendant les séances, juste pour montrer qu'on est toujours là en fait! [...]. Par contre après si on va boire un café, là je parlerai le suisse-allemand. Mais pendant les séances, je parle français. On se défend comme on peut! [Rires!]. (JÉRÉMIE)

Moi ça fait vingt ans que je suis là [dans la Commune G] pis je ne parle toujours pas l'allemand, hein je veux dire! [Rires!]. Donc c'est vrai que... Alors je ne parle pas l'allemand, [...], parce que, j'en n'ai pas vraiment besoin. (IRIS)

Globalement, les Suisses allemands parleraient en français avec les francophones étant donné qu'ils connaîtraient mieux la langue française que les Suisses romands l'allemand, mais aussi parce que sinon, « ça casse[rait] un peu la relation [avec nous] » (IRIS):

[Dans l'école ce sera] plutôt en français. À moins qu'on sache le suisse-allemand. [...]. Donc heu, ce sera plutôt en français, parce que [...], les germanophones parlent généralement, tous, le français, en tout cas huitante pour cent y parlent tous le français ou se débrouillent en français. (ARIANE)

Ces francophones de la Commune G estiment en outre que les Suisses romands apprendraient une langue, l'allemand standard, qui ne leur serait d'aucune utilité dans la vie courante: les Suisses allemands détesteraient cette langue et répugneraient à la parler (JÉRÉMIE). Enfin, le statut de 'dialecte' des parlers suisses-allemands serait une autre raison qui expliquerait le refus des francophones de s'adapter linguistiquement aux germanophones. On remet en effet en question le fait que le dialecte soit une langue (CHRISTOPHE), ou encore, on refuse de l'apprendre puisque c'est une langue repoussante:

Mais on m'a dit que les cours d'allemand ça servait à rien: c'est des cours de *schwyzertütsch* qu'y faudrait prendre! Ah, mais non: ça c'est rébarbatif, j'ai pas envie quoi! [Rires!]. (IRIS)

Alors pour moi je, je vais être très dur hein, ce dialecte n'est pas une langue. Quand je l'entends, c'est pour moi c'est du broyage de cailloux, des sons qui, qui sont horribles et affreux [rires!], et c'est terrible, hein, parce qu'en plus de ça, pendant longtemps, j'ai détesté les cours d'allemand, [...]. Puis après c'est vrai, que ben... les francophones apprennent à l'école, le bon allemand, et pas le dialecte. Tandis que les germanophones apprennent ben, le français, [alors que] tout le monde parle le français, entre guillemets « correct », alors c'est vrai que, pour les, germanophones c'est plus facile de parler le français, qu'ils apprennent à l'école que pour nous d'essayer de parler le dialecte, voilà, et pis pour les germanophones – pour certains hein – finalement, le, le bon allemand est aussi une langue étrangère. (ARIANE)

Conceptions d'une nation plurilingue: entre unité et diversité

Afin de mieux pouvoir restituer le sens de ces propos, il importe maintenant de les replacer dans un contexte helvétique beaucoup plus large.

Une des particularités de la première Constitution suisse de 1848 est de contenir un article qui précise ceci: « Les trois principales langues parlées en Suisse, l'allemand, le français et l'italien, sont langues nationales de la Confédération » (art. 109). Même si l'on accorde encore peu d'intérêt à l'aspect linguistique à l'époque, cette reconnaissance des trois langues aurait correspondu au souci de neutralité de la Confédération, à une époque où les nations européennes connaissent ces bouleversements idéologiques notamment liés à l'idée qu'à une nation doivent correspondre une langue et une culture: l'officialisation du plurilinguisme en Suisse aurait en quelque sorte permis d'éviter de potentiels conflits internes et externes, tout en favorisant

l'intégration des populations de la Confédération, et ne serait donc pas née de la seule volonté de construire un État plurilingue (Froidevaux 1998, 3-4).

Dans ce contexte d'émergence des 'identités nationales' du 19^e siècle, la Suisse se serait elle aussi trouvée des mythes nationaux. Ainsi, face à l'insistance des pays environnants sur l'unité linguistique et culturelle de leur nation, la Suisse aurait au contraire valorisé assez tôt son hétérogénéité, notamment linguistique, chose qui aurait été particulièrement prégnante chez les Suisses germanophones afin de défendre la variété de leurs dialectes. À tel point que le concept d'« unité dans la diversité » exprime en fait cet identitaire national qui, avec le temps, en est venu à se penser comme particulier. Aurait ainsi peu à peu émergé une conception idéalisée du pays qui, elle-même, aurait engendré l'idée, selon F. Walter (2002), que la Suisse connaîtrait une « existence exceptionnelle » (*historische Sonderexistenz*), de sorte que le pays, né d'une « pensée et d'une volonté » politiques, serait devenu une « nation de volonté » (*Willensnation*) transcendant ses particularités linguistiques, culturelles et religieuses. Cette perception de former une nation « exceptionnelle » serait par ailleurs elle-même à l'origine de la conception encore fortement partagée aujourd'hui que l'histoire du pays constitue une sorte de *Sonderfall* (cas particulier, cas d'exception), que Walter décrit ainsi: « expression canonique de la culture politique suisse [qui n'est] rien d'autre que la version laïque d'une autre conviction, très ancienne, mais qui reste bien vivace, selon laquelle la Suisse est un pays élu de Dieu » (Walter 2002, 75, v. aussi Walter 2010).

La pluralité des langues et la quasi-absence, de la part de l'État fédéral, d'un « projet culturel » national n'auraient toutefois pas favorisé « l'intégration nationale » par la langue: ce serait plutôt le système confédéral, en soi, qui permettrait cette intégration dans la mesure où il protégerait les « identités culturelles liées aux langues » (Widmer 2009, 192).

Si l'épisode de la Première Guerre mondiale mène à des antagonismes importants – particulièrement entre les Suisses allemands et les Suisses romands, chacune des régions linguistiques appuyant les pays voisins de même langue –, on voit aussi apparaître le terme de *Röstigraben*. Cette 'barrière' (ou ce 'rideau', 'fossé') de röstis (du nom du plat de pommes de terre traditionnellement associé à la Suisse allemande) peut être définie comme la « dénomination métaphorique et plaisante du manque de communication et d'intercompréhension entre Suisses romands et Suisses alémaniques » (Knecht 2000, 240); toutefois, cette frontière est plus symbolique que géographique, même s'il est généralement convenu qu'elle recoupe la frontière linguistique séparant la Suisse germanophones de la Suisse francophone.

Cette crise de la Grande Guerre n'a pas été sans effet sur la volonté de créer une unicité du pays à l'aide du plurilinguisme. En 1938, l'article constitutionnel sur les langues est en effet révisé: tandis que le romanche est promu quatrième langue nationale, l'allemand, le français et l'italien deviennent langues officielles. Ceci n'empêche certes pas la persistance de pratiques linguistiques asymétriques, car si l'italien et le romanche sont considérés par la Confédération comme « formellement égaux à l'allemand et au français » (Schultheis 1995, 4), ces langues se trouvent marginalisées dans la pratique et leurs locuteurs se voient obligés d'avoir des connaissances au moins passives en français et en allemand, ces deux dernières langues jouissant d'un usage égalitaire dans les commissions fédérales. Mais la transformation est importante. Voici comment Widmer l'interprète:

La nouveauté qu'apportera la révision de l'article des langues ne consista donc pas seulement à introduire une quatrième langue nationale, le romanche. Elle conduira surtout à transformer le peuple imaginé: le quadrilinguisme unira le peuple suisse selon les langues en tant qu'élément de

la réalité ‘spirituelle’ de ce peuple imaginé, destiné à reléguer le peuple réel pris dans les conflits ‘matériels’. D’un même mouvement étaient conjurés les deux ‘fossés’ – le social et le linguistique – en les délégitimant par l’appel à l’identification à la nation unitaire quadrilingue (Widmer 2004, 16).

Cette modification sur les langues changera les langues « principalement parlées » en langues « consacrées », le nouveau dogme plurilingue s’instituant ainsi selon le même modèle que celui des langues nationales des États unitaires. Ainsi, les autres langues traditionnellement présentes sur le sol helvétique (comme le yiddish ou le yéniche) ne sont plus des langues secondaires: elles sont tout simplement dorénavant exclues de l’imaginaire collectif plurilingue (*ibid.* 17).

Alors que la Deuxième Guerre mondiale a vu la Suisse se transformer en ‘Union sacrée’ (Ogay 2000, 144; Meune 2011, 26), le pays connaît au cours des années 1950 un tournant dans les perceptions entre les groupes linguistiques (Acklin Muji 2010, 2007; Meune 2011; Widmer 2004). C’est en effet à cette époque que serait apparue la notion de ‘minorité’ dans les débats, notion qui sera ensuite reprise par les scientifiques et qui aurait changé le paradigme des représentations des rapports entre les groupes linguistiques, en devenant un outil à travers lequel seraient justement pensés ces rapports. Si le nouveau concept de ‘minorité’ ne fait pas référence à une réalité objective, définitive et indiscutable, les individus ou les groupes s’identifieront, selon les enjeux et les contextes, soit à des majorités, soit à des minorités. Ce ne sont pas toujours les rapports de force numériques qui créent la minorité, cette notion pouvant faire référence à des aspects tant démographiques, sociologiques que linguistiques, mais qui relèveront tous des sentiments d’appartenance et des processus d’identification. Afin de distinguer les types de majorité/minorité que l’on peut trouver en Suisse et d’illustrer la complexité des identifications et appartenances dans un système confédéral tel que la Suisse, Meune propose les néologismes « mijoritaire » et « manoritaire »:

Dans cette optique, on appellera ‘mijoritaires’ ceux qui, majoritaires dans leur État régional, sont minoritaires dans l’État national dont ils dépendent, le seul reconnu internationalement (francophones des cantons de Fribourg ou du Valais, francophones du Québec, catalanophones de Catalogne). Et on nommera ‘manoritaires’ ceux qui sont majoritaires dans l’État fédéral, mais minoritaires dans leur entité fédérée (germanophones des cantons de Fribourg ou du Valais, anglophones du Québec, castillanophones de Catalogne). Quant à ceux qui sont minoritaires ou majoritaires à la fois dans l’entité englobante et dans l’entité englobée, ils sont des ‘doubles majoritaires’ (germanophones du canton de Berne, anglophones du Nouveau-Brunswick – province canadienne bilingue –, castillanophones de la généralité de Valence) ou ‘doubles minoritaires’ (francophones du canton de Berne, francophones du Nouveau-Brunswick, catalanophones valenciens) » (Meune 2011, 46).

Selon Widmer, le rapport aux langues caractériserait les comportements (individuels ou collectifs) lorsqu’ils sont observés sous l’angle de la collectivité d’appartenance et de ses décisions. En effet, il se trouverait à la base de « l’architecture de l’espace public » des collectivités, c’est-à-dire de la façon dont elles se pensent elles-mêmes, notamment dans la manière de concevoir les échanges et les décisions politiques. En fait, le rapport aux langues ne déterminerait pas les comportements en tant que tels: il représenterait le « champ des possibles » dans lequel s’inscriraient l’expérience sociale et l’expression des perceptions des collectivités d’appartenance et du sens que ces dernières se donnent à elles-mêmes (Widmer 2004, 6). Ainsi, ce qui aurait changé avec l’apparition du concept de ‘minorité’, c’est que les rapports aux

langues se seraient dès lors inscrits dans une vision inégale des groupes linguistiques, construite à partir de leur inégalité numérique. La vision du rapport entre les groupes ne serait plus politique, mais bien sociale: l'inégalité des collectivités, qui deviennent des 'communautés linguistiques', s'inscrirait dorénavant dans un rapport entre groupe majoritaire et groupe minoritaire, la majorité ayant la responsabilité du 'problème' des minorités dont elle est conséquemment exclue (Widmer 2005, 24-25). Widmer ajoute que la notion de minorité constitue une « forme d'évidence dans la lisibilité du social » et produit un « rapport asymétrique structurant » (*ibid.*), qui est en fait légitimé par cette même évidence – ce que Bourdieu nomme « l'acte performatif » (Bourdieu 1980, 66). La notion de 'minorité' étant devenue incontournable dans la manière de comprendre les relations entre les groupes linguistiques et dans les 'discours sur la diversité', Widmer estime que les statistiques rendent particulièrement opérante cette notion de 'minorité' (*ibid.*).

Les années 1970 et 1980 sont aussi témoins de transformations sociales et politiques: avec la 'question jurassienne', la séparation et création du canton Jura en 1979 aurait brisé le « tabou » sur la question des langues en Suisse (Späti 2011, 41); avec la segmentation par groupe linguistique, les espaces publics et médiatiques (presse écrite, télévision, radio), bien que relevant en partie de la juridiction fédérale, seraient toujours plus confinés aux régions linguistiques principales, ce qui renforcerait « l'ethnisation » de la politique suisse (Kriesi et al. 1996, repris par Späti 2011, 38); en outre, certains médias mettent de plus en plus l'accent sur le *Röstigraben* comme élément d'interprétation de résultats de votations, alors que le clivage entre Suisses germanophones et Suisses francophones n'aurait pas évolué et que seul le nombre de votations aurait augmenté – ce qui aurait rendu le 'fossé' plus visible – (Bolliger 2007, repris par Späti 2011, 39); enfin, les résultats des votations ne correspondraient pas aux frontières linguistiques, les aires linguistiques ne constituant pas des « blocs homogènes » (Knüsel 1994, 339). Ces médias auraient renforcé les identités régionales en Suisse et amené les représentants politiques francophones à thématiser davantage l'idée de la minorisation des francophones par les germanophones (Späti 2011, 39) – comme en témoigne du reste la création par le FNSRS du PNR n°21 (« Pluralisme culturel et identité nationale »), qui avait notamment pour objectif d'analyser les contradictions fondatrices de la Suisse (Ogay 2000, 140, v. aussi Kreis 1994).

La votation du 6 décembre 1992 sur l'adhésion du pays à l'Espace économique européen (EEE) n'en marque pas moins un tournant dans les représentations des rapports entre les groupes linguistiques. Lors de ce que certains appelleront le 'dimanche noir', la différence des résultats du scrutin entre les deux régions linguistiques est telle (les Suisses germanophones rejetant majoritairement l'adhésion, les Suisses francophones votant majoritairement en sa faveur) que l'on s'interroge alors sur les « différences linguistiques et culturelles » entre les communautés, sur la cohésion nationale et sur l'avenir du pays (Acklin Muji 2010, 26). On créera par ailleurs, dans la foulée des débats, deux commissions afin de trouver le moyen de favoriser la « compréhension entre les groupes linguistiques » (*ibid.* 41) et la 'crise identitaire' conduira également à la publication d'un rapport traitant des effets des représentations du *Röstigraben* dans différentes sphères sociales du pays, notamment au travers des votations fédérales (Kriesi et al. 1996).

Invitées à 'se comprendre', les communautés linguistiques doivent dorénavant concevoir leurs relations sous l'angle de 'l'harmonie'. Ce 'discours sur la compréhension' créerait deux effets, complémentaires: si d'un côté, il peut mener à la création d'un imaginaire homogène (voire fusionnel) rassemblant les communautés (par les invitations au dialogue et à la rencontre, voire à l'amour entre communautés), il peut, d'un autre côté, participer à la dissimulation des

rapports entre groupe(s) dominant(s) et groupe(s) dominé(s). Cet appel à la compréhension entre les communautés linguistiques serait toutefois également paradoxal, puisque le principe même d'une communauté (et, à travers elle, de la reconnaissance de ses membres) serait de se distinguer et de se comprendre 'entre soi' (Widmer 2005; 2004, 26; Meune 2011, 22). Ce sont ces notions de 'minorités' et de 'communautés linguistiques' qui seront retenues dans la conceptualisation et l'adoption de la dernière version de la Constitution suisse (1999, Art. 70). Meune (2001, 22), en s'appuyant sur les réflexions de Coray (2005, 286), explique que ce nouvel article fédéral aurait apporté un changement dans la « perception ethnolinguistique » de la Suisse, et ajoute: « Alors que l'idée de communauté a longtemps désigné, en Suisse, l'appartenance nationale, elle tend depuis les années 1990 à être associée à la langue, ce qui ressusciterait la conception romantique d'une langue miroir de l'âme populaire, et induirait une culturalisation nuisible à l'esprit d'ouverture professé par ailleurs ». La récente « Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques », datée du 1^{er} janvier 2010, s'inscrit elle-même dans cet esprit, puisqu'il y est précisé que la Confédération veille notamment à « encourager la compréhension entre les communautés linguistiques » (art. 3).

Nous avons souligné précédemment que dans ce contexte plurilingue complexe, le dialecte suisse-allemand est souvent considéré par les Suisses francophones comme un obstacle à la compréhension mutuelle entre les groupes linguistiques. Or, selon Späti (2011), l'existence des dialectes serait peut-être précisément un élément pouvant atténuer les sources de conflits entre germanophones et francophones. Bien que les Suisses romands se perçoivent comme minoritaires au pays, ils auraient tendance à considérer leur langue comme étant 'culturellement supérieure' aux dialectes – voire à se féliciter parfois qu'aient presque disparu les parlers francoprovençaux, appelés communément 'patois', de façon plus ou moins péjorative selon le contexte. Les dialectes alémaniques ne jouiraient ainsi pas d'un statut et d'un prestige élevés et les Suisses allemands ressentiraient par ailleurs un sentiment d'infériorité par rapport à l'allemand standard. Pour Cichon/Kremnitz (1996, 139), ce serait aussi cette attitude à l'égard de l'allemand standard, ainsi que le manque d'habitude de le parler, qui amèneraient les Suisses allemands à préférer parler français avec les Suisses romands, plutôt qu'allemand. Ces notions de prestige et de valeur symbolique associées aux langues feraient donc en sorte que les Suisses francophones se sentiraient en position avantageuse (Späti 2011, 40), les Suisses germanophones maîtrisant la langue française étant du reste socialement et symboliquement valorisés (Schultheis 1995, 5). Ceci irait de pair avec des inégalités économiques entre les acteurs maîtrisant à la fois l'allemand et le français (voire l'anglais) et les unilingues, et avec le fait que les unilingues de langue allemande seraient structurellement avantagés par rapport aux unilingues de langue française (Grin 1999).

Cohabitation, plurilinguisme et diglossie

Quels liens établir entre ce rapide bilan du contexte plurilingue suisse et les propos de nos interlocuteurs? Nous pouvons déjà observer que l'ensemble des locuteurs des deux communes conçoivent que les 'communautés linguistiques' ont des traits significatifs qui les distinguent les unes des autres (attitudes, comportements, 'cultures', 'mentalités', etc.). Ils ont donc une certaine tendance à 'culturaliser' les communautés linguistiques et à caractériser les individus selon ces traits de caractère *parce qu'ils* appartiennent à des groupes qui ont des langues distinctes, la langue incarnant en quelque sorte 'l'âme' de la communauté de langue. Si les termes utilisés

pour décrire les uns et les autres se rejoignent souvent entre les différents acteurs communaux, nous observons qu'ils varient selon que le groupe linguistique se perçoit comme majoritaire ou minoritaire, comme 'mijoritaire' ou 'manoritaire', ou encore s'il se perçoit en situation d'insécurité linguistique ou identitaire.

De fait, les interlocuteurs pensent les dynamiques relationnelles entre les communautés linguistiques dans ces communes en termes de rapports entre majorité et minorité. Nous l'avons vu, concevoir les relations entre communautés linguistiques sous l'angle de la notion de 'minorité' a changé les paradigmes des représentations des dynamiques entre les groupes linguistiques: cette notion devient un outil de lecture pour se percevoir en tant que collectivité de langue et pour interpréter l'expérience sociale entre groupes linguistiques. Dans cette vision où les relations entre les groupes sont inégales, les 'communautés linguistiques' prennent position et s'expliquent leurs rapports aux langues – la(les) leur(s) et celle(s) de l'autre – particulièrement selon le contexte dans lequel elles se trouvent. Ainsi, du côté de la Commune F, la proportion inégalitaire entre les francophones et les germanophones fait que les premiers, majoritaires, estiment que 'tout le monde parle français', notamment parce que les seconds apprennent le français par les contacts, et feront peu usage de l'allemand; ayant intériorisé le rapport asymétrique entre les groupes, les germanophones, de leur côté, feront de la nécessité de parler français une vertu. Dans la Commune G, les germanophones, qui sont ici très majoritaires, s'adaptent eux aussi au fait français parce qu'ils se trouvent en minorité dans le canton et se disent sensibles à la situation minoritaire des francophones de la commune qui, eux, cherchent à se protéger notamment en faisant peu, voire pas du tout, usage de l'allemand.

Les positionnements entre les groupes vont ainsi varier selon que les interlocuteurs considèrent les dynamiques relationnelles sur les plans national, cantonal ou communal. Certes, il y a des différences démographiques objectives sur les groupes linguistiques devant cohabiter dans des communes qui ne sont pas monolingues, mais bien bi-/plurilingues et qui, de surcroît, se trouvent dans un territoire officiellement bilingue. Mais c'est *parce que* les individus se perçoivent comme appartenant à des communautés linguistiques différentes qu'ils vont négocier différemment, en quelque sorte, les pratiques linguistiques: si les communautés linguistiques jouissent de la garantie du respect symbolique de leur langue dans les institutions administratives cantonales ou nationales parce que le français et l'allemand sont officialisés par le canton de Fribourg et par la Confédération, il en va autrement du respect de leur statut local, puisque les communes sont libres d'aménager à leur façon la cohabitation et la prise en compte des communautés linguistiques sur leur territoire (selon la Constitution fribourgeoise). La volonté de préserver la communauté linguistique stimulera donc des attitudes à l'égard des langues, attitudes qui agiront sur les pratiques linguistiques dans les communes qui, elles-mêmes, instaurent de fait une asymétrie de statuts entre les langues et ont des effets sur les rapports entre les groupes linguistiques. Ces pratiques viennent ainsi tantôt renforcer la force numérique du groupe (francophones de la Commune F), tantôt valoriser son infériorité numérique (germanophones de la Commune F), tantôt créer le sentiment de prendre en compte la complexité relationnelle entre les communautés linguistiques (germanophones de la Commune G) et tantôt consolider son infériorité numérique (francophones de la Commune G).

Nous avons aussi pu voir que la question de la diglossie est bel et bien abordée par nos informateurs: les francophones des deux communes ainsi que les germanophones de la Commune G ont précisé que la diglossie était l'une des raisons pour lesquelles les francophones ne parlaient pas l'allemand. L'ensemble des francophones ont discrédité statutairement le dialecte suisse-allemand, alors que les germanophones de la Commune G ont seulement précisé

que le dialecte pouvait constituer une difficulté supplémentaire pour l'apprentissage des langues. Les germanophones de la Commune F, quant à eux, ont plutôt trouvé que la connaissance de l'allemand permettait d'aller vers le dialecte suisse-allemand et qu'il suffisait d'un peu de 'bonne volonté' pour l'apprendre.

En ce sens, la communauté est d'abord linguistique: elle est pensée en termes de logique « organiciste ethnicisante » (Meune 2011, 18), où la langue est le lieu de l'appartenance de ses membres parce qu'ils reconnaissent sa validité en tant qu'élément de distinction parmi les communautés *reconnues* officiellement par l'État confédéral. Dans ce 'face-à-face' entre 'communautés linguistiques', la question des dialectes suisse-allemands paraît, en fin de compte, assez secondaire.

Nous avons souhaité illustrer ici le statut hiérarchisé des langues dans l'espace imaginaire et identitaire suisse: comme les institutions ont la capacité de prescrire la reconnaissance d'une ou des langues dominantes, les communautés linguistiques connaissent des rapports de domination politique et linguistique (Bourdieu 1982, 27-28). Il y a en effet des statuts de fait, où les variétés de langues sont évaluées par les locuteurs eux-mêmes, et des statuts juridico-constitutionnels de langues qui, une fois officialisées, en sont devenues les seules langues légitimes sur le territoire national (Moreau 1997, 269-270). C'est sous cet angle que nous devons nous demander si, malgré l'importance que lui donnent certains, la diglossie ne représente pas finalement un 'problème' qui se situe en *périphérie* des négociations linguistiques à Fribourg – et, de manière plus globale, en Suisse également. Car dans la mesure où les positionnements individuels tournent d'abord autour des langues traditionnellement reconnues comme officielles en Suisse, le rapport à la diglossie semble non pas se situer au cœur des pratiques linguistiques et des relations entre les groupes, mais être subordonné à une problématique plurilingue qui le dépasse et le transforme en enjeu secondaire.

Dans ces rapports entre 'communautés linguistiques' marquées par des divisions anciennes, de nombreux acteurs semblent penser qu'il est plutôt nécessaire, pour assurer la cohésion sociale, de mettre en place une politique de gestion de ces diversités *officielles* dans l'espace national, au détriment des variétés autochtones non normées (alémaniques, mais aussi francoprovençales, lombardes ou romanches) – sans oublier les langues de la migration. Si cette gestion peut passer par la diffusion du principe de la 'bonne entente' entre les communautés, elle semble aussi passer par l'idée qu'être suisse, c'est être légitimé par une appartenance à un espace politique helvétique qui reconnaît des communautés linguistiques aux origines différentes, dont les individus ont été culturalisés. Être suisse, c'est alors reconfirmer l'idéal de l'unité dans la diversité, mais sans que la question de la diglossie joue un rôle central dans la problématisation de cette diversité.

Bibliographie

- Acklin Muji, Dunya, 2007, *Langues à l'école: quelle politique pour quelle Suisse? Analyse du débat public sur l'enseignement des langues à l'école obligatoire*, Berne: Peter Lang.
- , 2010, « 'L'autre suisse'. Mises en scène de la diversité linguistique dans la presse helvétique: entre débats politiques et discours identitaires », dans: Aline Gohard-Radenkovic/ Dunya Acklin Muji (dir.), *Entre médias et médiations: les « mises en scène » du rapport à l'altérité*, Paris: L'Harmattan, 19-36.
- Altermatt, Bernhard, 2003, *La politique du bilinguisme dans le canton de Fribourg/Freiburg (1945-2000). Entre innovation et improvisation*, Fribourg (CH): Université de Fribourg.
- Bertaux, Daniel, 2002, *Le récit de vie: l'enquête et ses méthodes*, Paris: Armand Colin.
- Bourdieu, Pierre, 1980, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35 [L'identité], novembre, 63-72.
- , 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris: Fayard.
- Calvet, Louis-Jean, 2011 [1994], *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris: Payot et rivages.
- , 2002, *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris: Plon.
- Cichon, Peter/Kremnitz, Georg, 1996, « Les situations de plurilinguisme », dans: Henri Boyer (dir.), *Sociolinguistiques. Territoires et objets*, Lausanne: Delachaux et Niestlé, 115-146.
- Froidevaux, Didier, 1997, « Construction de la nation et pluralisme suisses: idéologie et pratiques », *Swiss Political Science Review*, 4, 1-58.
- Grin, François, 1999, *Compétences et récompenses. La valeur des langues en Suisse*, Fribourg (CH): Éditions universitaires.
- Knecht, Pierre, 2000, *Le petit dictionnaire suisse romand*, Carouge-Genève: Zoé.
- Knüsel, René, 1994, *Les minorités ethnolinguistiques autochtones à territoire: l'exemple du cas helvétique*, Lausanne: Payot.
- Kreis, Georg, 1994, *La Suisse chemin faisant: rapport de synthèse PNR 21 'Pluralisme culturel et identité nationale'*, Lausanne: L'Âge d'homme.
- Kriesi, Hanspeter et al., 1996, *Le clivage linguistique. Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*, Berne: Office fédéral de la statistique.
- Lüdi, Georges, 1990, « Naturalisation et dialectes », dans: Pierre Centlivres (dir.), *Devenir Suisse. Adhésion et diversité culturelle des étrangers en Suisse*, Genève: Georg, 229-242.
- Meune, Manuel, 2011, *Au-delà du Röstigraben. Langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues*, Genève: Georg.
- Moreau, Marie-Louise, 1997, *Sociolinguistiques. Concepts de base*, Margada: Sprimont.
- Ogay, Tania, 2000, *De la compétence à la dynamique interculturelle*, Berne: Peter Lang.
- Pollack, Michael, 1987, « Pour un inventaire », *Les cahiers de l'IHTP*, 4 [Questions à l'histoire orale], 11-31.
- Schläpfer, Robert, 1989, « Dialecte et langue standard », dans: Robert Schläpfer et al., *La Suisse aux quatre langues*, Genève: Zoé, 11-19.
- Schultheis, Franz, 1995, « La Suisse est plurilingue, mais les Suisses ne le sont pas », *Liber - Revue internationale des livres*, 23 (juin), 3-5.
- Späti, Christina, 2011, « La Suisse au cœur de l'Europe et du monde. Langues autochtones et allochtones: quelles politiques officielles? », *Revue transatlantique d'études suisses*, 1.1 [La Suisse, pays-carrefour? Enjeux culturels, politiques et historiques], Montréal: Université de Montréal, 35-46.
- Veillette, Josianne, 2015a, *Récit national et imaginaires identitaires au double prisme du 'bilinguisme' et de la 'migration'. Une autre lecture des dynamiques de cohabitation dans deux petites communes suisses*, Berne: Peter Lang.

- , 2015b, *Imaginaires identitaires et dynamiques relationnelles entre les divers acteurs de deux communes urbaines du canton de Fribourg au prisme du 'bilinguisme' et de la 'migration'*, Université de Fribourg, Thèse de doctorat [<http://doc.rero.ch/record/235839?ln=fr>].
- Walter, François, 2010 [2002], *Histoire de la Suisse. La création de la Suisse moderne (1830-1930)*, Neuchâtel: Alphil/Presses universitaires suisses.
- Windisch, Uli, 1992, *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands. Les cantons bilingues de Fribourg et du Valais* [t. 1: Fribourg; t. 2: Valais et conclusion générale], Lausanne: Payot.
- , 1998, *La Suisse. Clichés, délire, réalité*, Lausanne: L'Âge d'Homme.
- , 2002, *Suisse - immigrés. Quarante ans de débats. 1960-2001*, Lausanne: L'Âge d'Homme.
- Widmer, Jean, 2004, *Langues nationales et identités collectives. L'exemple de la Suisse*, Paris: L'Harmattan.
- , 2005 [2004], « Constitutions d'une Suisse plurilingue. Une introduction », dans: Jean Widmer et al., *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs / La diversité des langues en Suisse dans le débat public*, Berne: Peter Lang, 1-30.
- , 2009, *Discours et cognition sociale. Une approche sociologique*, Paris: Archives contemporaines.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

« Le suisse-allemand, ça s'apprend pas, ça s'acquiert »?

Suivre des cours de dialectes alémaniques à l'Université de Fribourg

Claudine BROHY, Université de Fribourg/Freiburg

Résumé

La diglossie entre les dialectes et l'allemand standard est un phénomène sociolinguistique relativement stable en Suisse alémanique. Toutefois, des thèmes liés à cette situation linguistique particulière sont débattus avec passion tant dans la communauté germanophone que dans les autres groupes linguistiques. Un des sujets récurrents concerne la question de savoir s'il est pertinent, nécessaire, opportun ou même possible que les locuteurs des autres langues nationales ou les migrants apprennent les dialectes alémaniques, surtout à un âge relativement avancé. La question touche en particulier les Romands qui sont influencés par l'histoire de la langue française, la disparition de leurs patois et le moule d'une langue particulièrement normée qui s'accommode difficilement d'autant de variation et du caractère oral des dialectes. Toutefois, malgré des représentations souvent négatives, les dialectes jouissent d'un certain contre-prestige et sont parfois intégrés dans des programmes scolaires et universitaires, et nombre d'écoles de langues offrent des cours de dialectes depuis de nombreuses années. Cette contribution décrit les conditions d'enseignement et d'apprentissage des dialectes et présente les résultats d'une recherche effectuée dans le cadre d'un cours de suisse-allemand dispensé à l'Université de Fribourg, recherche qui avait pour but de connaître les motivations et les besoins des étudiant-e-s – qui se disent largement satisfait-e-s de leur apprentissage et qui pour la plupart apprennent le dialecte afin de pouvoir travailler en Suisse alémanique.

Zusammenfassung

In der deutschsprachigen Schweiz ist die Diglossie zwischen den Dialekten und dem Hochdeutschen eine überaus stabile soziolinguistische Erscheinung. Trotzdem werden Themen in Zusammenhang mit dieser Sprachsituation sowohl von den Deutsch- wie auch von den Anderssprachigen leidenschaftlich debattiert, wobei eines der häufigsten Themen die Frage ist, ob das Erlernen des Schweizerdeutschen seitens der anderen Sprachgemeinschaften und der Migranten, vor allem in fortgeschrittenem Alter, relevant, nötig, opportun oder überhaupt möglich ist. Diese Frage beschäftigt vor allem die Frankophonen, die durch die Sprachgeschichte des Französischen, das Verschwinden der Patois und das Korsett einer überaus normierten Sprache, welche sich mit soviel Variation und der Mündlichkeit des Dialekts schwertut, beeinflusst sind. Aber trotz häufiger negativer Einstellungen erfreuen sich die Dialekte eines gewissen Gegenprestiges und sind bisweilen Teil von Lehrplänen an Schulen und Hochschulen. Private Anbieter in der Erwachsenenbildung organisieren seit vielen Jahren Dialektkurse. Dieser Beitrag beschreibt die Lehr- und Lernbedingungen der Deutschschweizer Dialekte sowie die Ergebnisse einer Untersuchung, welche im Rahmen eines Dialektkurses an der Universität Freiburg durchgeführt wurde und das Ziel hatte, die Motivation und die Bedürfnisse der Studierenden in Erfahrung zu bringen, welche mit ihren Fortschritten insgesamt zufrieden sind und meist den Dialekt erlernen, um in der deutschsprachigen Schweiz arbeiten zu können.

Abstract

Swiss German/German diglossia is a relatively stable sociolinguistic phenomenon in the German-speaking part of Switzerland, albeit the fact that it fosters passionate discussions on various topics associated with this particular situation among the German speakers themselves as well as in the other language groups. One of the most discussed issues is related to the question whether it is appropriate, opportune, necessary or even possible for the speakers of the other national languages or for the migrants to learn the Alemannic dialects, in particular for older learners. The question is particularly acute for the French speakers who are influenced by the history of their language, the vanishing of the *patois*, and the model of a normed language which hardly copes with marked variation and the orality of dialects. However, in spite of the existence of negative attitudes towards the dialects, the latter benefit from growing counter-prestige and are increasingly part of school and university programs, and private language schools have been offering dialect courses for many years. This contribution focuses on the conditions of teaching and learning Swiss German, and presents the results of a research carried out during a Swiss German course held at the University of Fribourg/Freiburg. The study aimed at disclosing the motivations and needs of the students who were mainly satisfied with the objectives attained and who mostly learn Swiss German in order to be able to work in the German-speaking part of Switzerland.

Le quadrilinguisme officiel suisse cache une réalité linguistique complexe, et l'utilisation à large échelle des dialectes alémaniques fait partie intégrante de la mosaïque linguistique helvétique. Cette vitalité de formes non standardisées surprend parfois les observateurs extérieurs, car en Suisse alémanique, la transmission intergénérationnelle des dialectes est largement assurée. Le suisse-allemand est donc un acquis en tant que langue première ou maternelle au sein de la famille et de l'environnement de l'enfant. En 1990, 92,1 % des Suisses parlaient exclusivement le dialecte à la maison en Suisse alémanique, 4,9 % le dialecte et l'allemand standard; ces chiffres s'élevaient en 2000 à 90,8 % et 5,4 % respectivement (Lüdi/Werlen 2005, 37). Il demeure que cette situation et ses conséquences pour un pays plurilingue font l'objet de représentations très diverses, et avant d'en venir à la question du possible enseignement des dialectes alémaniques (en milieu extra-scolaire, scolaire ou universitaire) et à la recherche qui a été menée à l'Université de Fribourg dans le cadre d'un cours de suisse-allemand, il convient tout d'abord de présenter brièvement les représentations de la diglossie suisse-allemand/allemand standard qui s'expriment dans les différentes régions linguistiques de la Suisse.

Quelques rappels sur les représentations de la diglossie suisse-allemand/allemand standard

Même si la diglossie en tant que phénomène sociolinguistique est largement consensuelle en Suisse allemande même (v. Lüdi 1997), des aspects de celle-ci sont largement discutés, par exemple le thème de l'origine du dialecte d'interlocuteurs qui ne se connaissent pas fait partie du *small talk* de rencontres en tous genres. Les multiples aspects liés aux dialectes ainsi qu'à la répartition, complémentarité ou concurrence entre ceux-ci et l'allemand standard, appelé aussi 'bon allemand' sont tant objet scientifique que sujet du discours quotidien (v. Brohy 2013), qu'il s'agisse du discours des locuteurs eux-mêmes ou de celui qu'on observe dans les autres communautés linguistiques suisses, essentiellement la communauté romande. Pour les locuteurs minoritaires du romanche (v. Cathomas 1981), qui évoluent tous dans un univers bilingue romanche-allemand, souvent complété par l'italien et d'autres langues, ainsi que pour les italophones (v. Robbiani 1981 pour une prise de position nuancée) qui parlent ou tout au moins comprennent aussi des variétés dialectales lombardes, l'existence des dialectes alémaniques est certainement un enjeu moins important. En revanche, l'apprentissage obligatoire de l'allemand standard dès l'école primaire est souvent perçu comme un traumatisme collectif par les Romands (v. par exemple Brambilla 2015), et le partage des tâches entre les deux variétés de l'allemand n'arrange pas les représentations, la distance subjective entre les deux formes d'expression donnant aux francophones l'impression de devoir apprendre et savoir deux langues distinctes, alors que les Alémaniques peuvent se contenter d'une seule, le français. En plus, le dialecte est perçu comme une langue non légitime étant donné que les constitutions et la législation ne font pas mention du suisse-allemand en tant que langue officielle ou même nationale ou cantonale. Par ailleurs, le dialecte est souvent considéré comme une variété grammaticalement peu élaborée et peu esthétique qui ne vaut pas la peine d'être apprise: « Bien des Romands se découragent [de l'apprentissage du dialecte]. Ils se disent aussi, en somme, que ce parler primitif, sans génitif, sans futur ni imparfait, aux sonorités rudes, ne vaut pas un tel effort » (Walter 1976).

L'usage du dialecte serait un frein à la mobilité à l'intérieur du pays, étant donné que la langue apprise à l'école n'est pratiquement pas utilisée à l'oral au quotidien et que les Suisses alémaniques rechignent souvent à parler l'allemand standard qu'ils considèreraient volontiers

comme une langue étrangère, ce qui enrage les Romand-e-s. Ces arguments sont amplement discutés lors d'émissions ou d'articles dans les médias (v. par exemple RTS 2010 [*Infrarouge*], Auer 2010 et Nebel 2005, au titre évocateur *Schwyzerdütsch über Alles*) qui génèrent moult réactions passionnées dans des lettres de lecteurs ou dans des blogues et réseaux sociaux. Parmi les propositions avancées par les Romand-e-s pour désamorcer le conflit figurent par exemple le confinement du dialecte à la sphère strictement privée, voire son interdiction – étant donné que la communauté francophone a quant à elle abandonné ses patois (principalement des parlers francoprovençaux, mais aussi franc-comtois) –, la standardisation des dialectes et leur établissement en tant que langue nationale en remplacement de l'allemand standard, l'utilisation de l'anglais, langue 'neutre' pour tout le monde, et, plus rarement, l'apprentissage à l'école des dialectes alémaniques par les francophones (v. par exemple Pécelet en 1980 déjà).

Toutefois, cette proposition est souvent rejetée dans des commentaires parfois haineux. On évoque du côté des francophones la multitude des dialectes, le fait que les Alémaniques ne se comprendraient pas entre eux, que le dialecte ne posséderait pas de grammaire et ne serait de ce fait pas enseignable, qu'il est utilisé dans un territoire restreint et replié sur lui-même et que son vocabulaire ne permet pas de couvrir tous les thèmes de la vie quotidienne. De plus, les francophones ont souvent une relation compliquée avec leur propre langue maternelle qui est fortement normée et marquée par une pression d'ascension sociale, et l'apprentissage d'une langue essentiellement orale présentant des variantes aussi diverses est perçu comme quasi impossible, ce qui est exprimé de la façon suivante sur la 4^e page de couverture d'un support: « le schwyzertütsh [sic] jouit d'une remarquable vitalité, dans tous les milieux et toutes les situations [...]. La rareté des textes écrits handicape les francophones, qui sont davantage habitués à apprendre une langue à partir de son orthographe » (Stich 2002).

Notons que ce sont parfois les germanophones eux-mêmes qui estiment impossible l'apprentissage des dialectes, comme en témoigne ce commentaire d'un lecteur de la *Neue Zürcher Zeitung* (après l'article de Schmid 2015): « Sie lassen sich nicht wirklich lernen. Weder in der Schweiz, in Deutschland oder in Österreich – und auch ausserhalb des deutschen Sprachraums nicht. Von daher halte ich Dialektkurse für Quatsch. » Toutes ces citations font implicitement référence à la dichotomie entre 'acquérir' et 'apprendre' une langue (v. Krashen 1981, 40; Königs 2003), le premier terme se référant à une situation informelle, souvent qualifiée de 'naturelle', centrée sur la communication, déclenchant des compétences essentiellement procédurales, qui prévaut dans un cadre familial, professionnel ou de loisir, alors que le second se rapporte à un contexte formel ou institutionnel, centré sur la langue et des compétences plutôt déclaratives, avec une progression et des objectifs à atteindre. Mais au lieu d'une dichotomie, il s'agit plus d'un continuum qui n'induit pas un traitement neurolinguistique différent. Certain-e-s Romand-e-s sont donc d'avis qu'il est difficile, voire impossible, d'apprendre les dialectes alémaniques étant donné, d'une part, l'absence de standardisation, la grande variété phonétique et lexicale et la rareté de textes écrits, et, d'autre part, le manque de prise en compte des dialectes dans les plans d'étude. Toutefois, les avis sont contrastés, et les nombreux migrants internes et externes établis en Suisse alémanique prouvent l'apprenabilité des dialectes alémaniques. Une personne hollandaise immigrée en Suisse alémanique l'exprime de la manière suivante:

Ich mache mich [sic] gerne die Mühe Mundart zu verstehen (und das klappt je nach Dialekt meistens 75 bis 95 Prozent). Es kostet mich durchaus viel Mühe ein Schweizer Gesprächspartner zu überzeugen auf Dialekt anstatt Hochdeutsch zu sprechen... aber Dialekt lernt man 'by doing', (commentaire posté après l'article d'Onnis 2014)

Les dessins de presse de Mix et Remix (ci-après), effectués pendant l'émission d'*Infrarouge* (RTS 2010) sur l'apprentissage du suisse-allemand, montrent bien les représentations véhiculées: d'une part, des compétences en dialecte sont nécessaires si l'on veut travailler en région alémanique ou avec la majorité suisse-allemande, mais les Romands qui s'y collent sont tout de même perçus comme des extraterrestres...

Fig. 1 - Exemples de représentations du suisse-allemand en Suisse romande
Dessins de Mix et Remix

Infrarouge (émission hebdomadaire de la Radio Télévision Suisse), 19 octobre 2010



Les Alémaniques émettent quant à eux des signaux contradictoires. D'un côté, les compétences linguistiques, donc également des compétences en dialecte, sont considérées comme un des vecteurs principaux de l'intégration des migrants. D'un autre côté, les immigrants allemands (v. Onnis 2014) qui essaient de parler le dialecte sont souvent vertement critiqués par les Alémaniques, à l'instar du discours de ce membre d'une association culturelle fribourgeoise: « Dass di Tütsche unbedingt müesse *grüzi grüzi* sääge, isch die reinschti Aabiderig, as längt doch wänn si Schwyzertütsch verschtane u Hochtütsch antworte das verschiit doch a jeda » (« Que les Allemands veuillent absolument dire *grüzi grüzi* [en fait 'grüezi', prononcé ici de manière ironique avec l'accent allemand, sans diphthongue, pour 'bonjour'], c'est du pur fayotage, ça suffit s'ils comprennent le dialecte et qu'ils répondent en allemand, tout le monde le comprend [ma traduction] ». Précisons que sur les quelque 25 % de population étrangère en Suisse, les

Allemands (14,9 %) représentent la plus forte communauté après les Italiens et la plus forte immigration de ces dernières années, en particulier dans la région zurichoise (Office fédéral de la statistique 2015). La cohabitation économique et linguistique entre les communautés suisse alémanique et allemande n'est ainsi pas toujours facile, malgré – ou à cause – de fortes similitudes sociales et culturelles (v. Cko 2007).

Enseigner/apprendre le suisse-allemand: l'évolution des supports didactiques

Toutefois, malgré les représentations parfois négatives que la communauté romande nourrit face aux dialectes, des locuteurs francophones ont de tout temps acquis et appris le suisse-allemand, de manière informelle en travaillant et vivant en Suisse alémanique, ainsi que de manière formelle en prenant des cours ou se formant de manière autodidacte. Des supports pour l'apprentissage du dialecte existent depuis des décennies. Le support de Baur (1939), le plus ancien que j'ai trouvé et dont l'édition correspond à l'époque de l'utilisation accrue du suisse-allemand en tant que stratégie de défense psychologique contre le nazisme, a été réédité en 2008 en 13^e édition revue et augmentée. Il s'appuie largement sur une progression grammaticale conforme aux méthodes de langues secondes de l'époque, les chapitres s'articulant en 24 thèmes grammaticaux (« Der Artikel », « Die Präpositionen », « Die dritte Konjugation », etc.). La méthode se prête à l'apprentissage dans des cours ou de façon autodidacte (« für Kurse und den Selbstunterricht ») et elle est destinée à des apprenants qui ont des notions d'allemand standard. La proximité entre les deux langues doit ainsi permettre un apprentissage plus rapide que dans le cas d'apprenants n'ayant aucune connaissance de l'allemand standard – ce qui n'exclut cependant pas les « nombreux pièges »:

Die vorliegende praktische Sprachlehre richtet sich an Studiosi, denen die deutsche Schriftsprache vertraut ist. Diese Voraussetzung erlaubt ein relativ rasches Vorgehen, denn vieles, das Angehörigen anderer Sprachen erklärt werden müsste, dürfte wegfallen. Allerdings birgt die nahe Verwandtschaft der beiden Sprachen zahlreiche Fallstricke: denn manches ist gleich, anderes nur ähnlich und vieles gerade Wesentliches hinwiederum ganz verschieden. Dessen muss sich der Lernende ständig bewusst sein. (Baur 1992, 7-8)

D'autres générations de supports ont par la suite vu le jour, certains s'adressant à des germanophones par des stratégies d'intercompréhension, d'autres à des francophones (Pinheiro-Weber 2001) ou des anglophones (Lievano/Egger 2005; Pinheiro-Weber 2011). Certains visent le développement prioritaire des compétences réceptives (Müller/Wertenschlag 1985, 2008), d'autres des compétences réceptives et productives, d'autres encore visent explicitement le monde du travail, par exemple le domaine de l'hôpital (Cordey 1991) ou du commerce (Zwicky 1979, 1984) – les cours de Zwicky étant sanctionnés par un 'diplôme de Schwyzertütsch'.

Certains supports tiennent compte d'une palette de dialectes, alors que d'autres se concentrent sur un dialecte de grande diffusion, comme le bernois (par exemple Pinheiro Weber 2010) ou le zurichois. Biemann (1958) note quant à lui dans son avant-propos: « On croit facilement que, parce que chaque canton a son dialecte particulier, il est impossible d'apprendre le suisse allemand. C'est une erreur » (Biemann 1958, 3). Il se concentre donc sur un dialecte 'passe-partout' qui « ressemble de plus en plus au parler de Zurich, centre le plus dynamique du pays » (Biemann 1958, 3). Son ouvrage, basé sur la grammaire et le vocabulaire et destiné aux Romands, consiste en des traductions de phrases en suisse-allemand vers l'allemand standard et le français.

Puis, au début des années 2000, des sites sur la Toile ont volé au secours des personnes désireuses d'apprendre le suisse-allemand, en particulier des expatriés allemands venus s'installer en Suisse alémanique pour y travailler. Ils combinent des informations sur les particularités de la culture et mentalité suisses, ainsi que sur le *Schweizerhochdeutsch* (variété standard propre à la Suisse alémanique, avec ses variantes phonétiques et lexicales) et les dialectes alémaniques (v. par exemple *Blogwiese*).

Des cours de dialectes sont offerts dans le cadre d'institutions spécialisées dans la formation continue des adultes, comme l'Université populaire ou l'École Club Migros, qui dispensait déjà des cours de suisse-allemand dans les années 1950. « J'ai suivi un cours à l'École Club Migros en 1965 à Fribourg, mais comme je sais le bon allemand et les autres participants pas, j'ai arrêté, c'était pas pour moi » (Base de données Brohy, « Le bilinguisme à Fribourg »): cette citation rappelle que les Romands unilingues et ceux qui ont des notions en allemand standard constituent un public différent. Toujours est-il qu'à Fribourg, entre février 2008 et fin mars 2016, 301 personnes ont suivi des cours de suisse-allemand à l'École Club Migros selon une information personnelle (avril 2016), du niveau débutant au niveau avancé, le prérequis étant qu'elles maîtrisent l'allemand standard au moins au niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe 2001). Et le 30 mars 2016, 152 cours de suisse-allemand étaient offerts par cette institution dans les parties alémanique, romande et italophone du pays.

Fig. 2 - Publicité pour des cours de suisse-allemand à l'École club Migros (2016)

Schweizerdeutsch

Grüezi Schwiiz – drus choo im Schwiizerdütsch

Sie verwechseln «Bünzli» mit «Büsi»? Sie wollen wissen, was ein «Hudigääggeler» und was ein «Schnuddergoof» ist? Wir geben in den Schweizerdeutschkursen an der Klubschule Migros die Antworten darauf. Bei uns lernen Sie, Schweizer Dialekte und Eigenheiten zu verstehen – und damit im Alltag zu bestehen.

Üben Sie, und machen Sie Ihre «Uufzgi». Ihr Schweizerdeutschkurs an der Klubschule Migros ist sicherlich nicht für «für d'Füchs».

Apprendre le suisse-allemand à l'école

Merkt avait préconisé en 1981 déjà l'intégration des dialectes alémaniques dans les écoles romandes, et la Commission romande de l'enseignement de l'allemand avait formulé dès 1992 (Recommandation 4.8) que l'enseignement de l'allemand à l'école romande devait permettre « l'ouverture vers la compréhension des dialectes alémaniques », sans que cela ait eu un impact sur l'enseignement ou les supports pédagogiques de l'époque. Toutefois, certaines écoles romandes offrent des cours de suisse-allemand à leurs élèves qui, parfois, ont demandé à en recevoir. Ainsi, des gymnasiens fribourgeois ont souhaité s'en voir proposer au début des années 1990, demande qui a par ailleurs été refusée tant par le recteur – qui considère que le dialecte n'est pas « une langue nationale » et « que si on prend le baslertütsch, les Zurichois diront pourquoi pas le nôtre? » (Cuennet et al. 1992, 23-24) – que par le Directeur de l'Instruction publique (ministre de l'Éducation) de l'époque parce que « c'est déjà un très gros

effort d'apprendre le hochdeutsch [...]. Et puis, je ne crois pas qu'il faille rendre la tâche trop facile à nos amis alémaniques » (Cuennet et al. 1992, 25/26). Par contre, d'autres écoles romandes ont introduit des cours facultatifs ou obligatoires de suisse-allemand, et depuis la rentrée 2012, le canton de Genève offre une initiation aux dialectes et cultures alémaniques aux élèves de 13 ans de l'école secondaire inférieure qui ont le profil 'langues vivantes'. Un article paru à ce sujet et la question subséquente dans le blogue, « Faut-il vraiment apprendre le 'schwyzertütsch' à l'école en Suisse romande », a d'ailleurs suscité quelque 90 commentaires (Challandes 2013), positifs et négatifs, les avis étant extrêmement contrastés, mais les avis négatifs étaient plus nombreux:

« Quelle horreur! apprendre à parler une langue bâtarde comme si on parlait le patois vaudois ou valaisan, Les patois sont grotesques, car c'est déformer une langue pure comme l'allemand. Il est beaucoup plus beau de garder une langue intacte. »

« NON, LE SUISSE ALLEMAND N'EST PAS UNE LANGUE. il y a des dizaines de dialectes imprononçables [sic], la langue n'est pas écrite, mais strictement orale. »

« Le 'Schwyzerdütsch' n'est pas une langue, un ensemble de dialectes qui n'existe que sous forme verbale et n'obéit à aucune règle grammaticale. »

« Je suis absolument convaincu que apprendre le suisse-allemand nous permettrait à nous romands de mieux faire passer nos idées. Alors au lieu de nous lamenter faisons un effort d'ouverture et tout ira mieux. »

« Oui, mon diplôme de Schwyzertütsch 27.06.1987 m'a beaucoup apporté professionnellement et financièrement. Encore danke vilmaal à Mesdames Mimi Steffen et sa Kollegeine. »

L'apprentissage des dialectes à l'école motive aussi des réactions politiques. Deux députés valaisans ont ainsi déposé en 2006 une interpellation au Grand Conseil (parlement cantonal), qui visait l'introduction de cours de dialecte haut-valaisan dans les écoles du Valais romand en vue d'améliorer la compréhension entre les deux parties linguistiques de ce canton bilingue. Le gouvernement n'a finalement pas donné suite à la proposition, mais prévoyait d'instaurer des échanges scolaires (Gay 2006), et un postulat demandant des cours de sensibilisation aux dialectes alémaniques au niveau postobligatoire a également été refusé à une large majorité par le Parlement valaisan (JYG 2012). Par ailleurs, une certaine sensibilisation aux dialectes alémaniques se fait par le biais des activités EOLE (Éducation et ouverture aux langues à l'école) et des projets d'intercompréhension entre langues voisines (v. aussi Kolde/Rohner 1997; Bassler/Spieckermann 2001; Gerhartl 2009).

Enseigner/apprendre le suisse-allemand à l'université: l'expérience fribourgeoise

Depuis les années 1980, des cours de suisse-allemand sont régulièrement dispensés dans les universités suisses, par exemple à l'Université de Lausanne, de Zurich, de Berne ou de Fribourg, le sujet étant régulièrement thématiqué lors des rencontres annuelles de l'Association des enseignant-e-s d'allemand des hautes écoles suisses (Ledafids). L'Université de Fribourg, bilingue depuis sa fondation en 1889, comptait 10 248 étudiant-e-s (sans les 206 auditeurs) en 2014, dont 39,6 % de francophones, 35,6 % de germanophones, 9,7 % d'italophones, 0,02 % de romanchophones, 2 % de bilingues français-allemand et 12,9 % d'allophones (Rectorat 2014, 51; calculé selon les chiffres absolus). Ils proviennent de tous les cantons suisses et de 116 pays. La

proportion d'étudiants étrangers est de 17,2 % (sans ceux qui habitaient déjà en Suisse avant le début de leurs études; Rectorat 2014, 49-51). Le taux de germanophones a baissé ces dernières années, mais l'allemand reste très présent au niveau de l'enseignement, des étudiant-e-s et enseignant-e-s. Depuis la fondation de l'Université, il y a en effet une forte proportion d'étudiant-e-s et d'enseignant-e-s d'origine allemande, et l'utilisation du suisse-allemand durant les travaux pratiques, les exercices et les séminaires, par exemple pour les travaux de groupe, est un défi tant pour eux/elles que pour les francophones (Brohy 2005). Le bilinguisme de l'Université a toutefois sans doute contribué à développer les divers aspects de la recherche et du développement en matière d'apprentissage des langues et du plurilinguisme, y compris ceux qui impliquent les dialectes suisses-allemands.

L'allemand est une langue pluricentrique (v. Hägi 2006), et cet état de fait guide l'action pédagogique des enseignant-e-s d'allemand du Centre de langues et de l'unité *Deutsch als Fremdsprache*, ainsi qu'auparavant celle de l'*Institut für deutsche Sprache* et du Centre d'enseignement et de recherche en langues étrangères (CERLE). Le *Schweizerhochdeutsch* (la variété suisse de l'allemand standard) fait donc partie intégrante des cours d'allemand (Ammon 1997), mais aussi le suisse-allemand, qui peut également s'apprendre par le biais des 'Tandems', un dispositif d'apprentissage autonome des langues, au sein duquel les étudiants s'enseignent mutuellement leur langue maternelle, ou en autonomie à la Médiathèque du Centre. Depuis 2008, 48 étudiants ont ainsi appris le suisse-allemand en duo (sur 2 975 étudiant-e-s cherchant un-e partenaire pour apprendre/enseigner une langue), alors que 47 (sur 1 221) ont manifesté leur intérêt sans qu'on ait toutefois pu trouver un partenaire idoine (Communication personnelle du Secrétariat du Centre de langues).

Jeune adulte, je donnais des cours de suisse-allemand à un groupe d'amies et d'amis francophones, en m'appuyant sur l'allemand standard qu'ils avaient appris à l'école en tant que langue seconde et en tenant compte des stratégies de transfert. Puis, à l'Université, j'ai enseigné durant le semestre d'été 2004, dans le cadre d'un cours intitulé *Varianten des Deutschen verstehen* (v. aussi Studer 2002, 2003, qui relate ses expériences glanées dans le même cours), des variétés telles que le viennois, le kölsch, le yiddish et le moyen haut-allemand des chants de *Carmina Burana* de Carl Orff. J'y ai aussi intégré la compréhension du suisse-allemand, en partie avec le support *Los emol* (Müller/Wertenschlag 1985).

Depuis 2014, j'enseigne le cours *Schweizerdeutsch verstehen* avec le support *Chunsch druus* (« Tu piges? », Müller/Wertenschlag 2008) au Centre de langues de l'Université, cours que j'ai repris d'un des auteurs du support. Cette méthode consiste en un livre de huit chapitres thématiques relatifs à la vie de tous les jours (*Woned Si scho lang do?* [Habitat, relations et contacts personnels], *En Guete mitenand!* [Nourriture et boisson], *Wo schaffed Si?* [Travail et profession], etc.), d'un DVD et de quatre CD, ainsi qu'en documents disponibles sur Internet. Le cours des deux heures hebdomadaires en présentiel est complété par des documents mis à disposition sur la plateforme *Moodle*. J'utilise différents genres: émissions de radio ou de télévision, musique, littérature, proverbes, bande dessinée (comme *Max und Moritz* de Wilhelm Busch en zurichois); j'illustre divers aspects de la culture et de la société en Suisse alémanique en faisant appel à des humoristes qui parlent de leur vie et de leur intégration en Suisse germanophone, à l'instar de l'Italien Massimo Rocchi, du Turc Müslüm ou du Kosovar Bendrit Bajra. Ceci est aussi l'occasion de présenter des documents qui mélangent l'allemand standard et le dialecte, comme le font souvent les immigrés qui arrivent en Suisse alémanique relativement tard et qui apprennent l'allemand standard à l'école et le dialecte de manière informelle. La littérature en suisse-allemand est parfois complétée par des versions en français et en allemand

standard pour faciliter la compréhension, s'agissant par exemple des extraits du *Petit Prince* en bernois (*Der Chly Prinz*, 2006) ou du livre *Dr Goalie bin ig* (Lenz 2010) – traduit vers l'allemand (2012) puis le français (2014). Les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à lire en suisse-allemand à l'aide des livres audio correspondants disponibles à la bibliothèque universitaire, ce qui facilite grandement la compréhension écrite. Le support *Chunsch druus?* est largement inspiré des méthodes communicatives actuelles. Des aspects grammaticaux et formels sont traités dans des encarts – qui ont toutefois été jugés insuffisants de la part des étudiant-e-s, et j'ai donc complété le cours par quelques pages tirées d'une grammaire du bernois (Marti 1985), surtout en relation avec le système verbal.

Profil des étudiant-e-s et résultats des questionnaires

Le cours a été initialement conçu pour des étudiant-e-s francophones. Toutefois, les listes de présence font état d'une majorité de germanophones de nationalité allemande, et, fait notable, d'une majorité d'étudiantes en psychologie. La plupart étudient au niveau du Bachelor. Voici le détail du profil des étudiant-e-s selon la liste des inscriptions fournie par l'Université:

Fig. 3 - Profil des étudiant-e-s

Semestre	Total	Sexe		Discipline		Langue maternelle			
		F	H	Psycho.	Autres	All.	Fr.	It.	Autres
Automne 2015	32	27	5	21	11	22	4	2	4
Printemps 2016	36	32	4	22	14	23	3	4	6

À la fin de chaque semestre, un court questionnaire (v. annexe) a été présenté aux étudiant-e-s. Il a été rempli par 28 personnes au total (14 par semestre). Concernant la motivation à apprendre le suisse-allemand, la grande majorité indique que ce n'est pas parce qu'il est pratiqué en famille (23) ou par le/la partenaire (23). Ce ne sont pas non plus l'Université, les études ou un travail actuel qui incitent à apprendre le suisse-allemand, ni sa présence à la maison ou parmi les colocataires. Par contre, 18 personnes pensent qu'ils vont l'utiliser lors d'un futur travail, et 20 personnes indiquent que c'est la présence du suisse-allemand à Fribourg et en Suisse (26) qui a déclenché l'envie de l'apprendre. Ils l'apprennent pour des raisons culturelles (23) et sociales (21). 23 personnes pensent que le fait d'être germanophone est un avantage pour apprendre le dialecte, ce qu'Iwar Werlen nuance quelque peu dans une entrevue pour un article publié dans la *Neue Zürcher Zeitung*. Selon lui, ceci facilite la compréhension, mais pas forcément la production: « Eine Italienerin, die nachspricht, was sie hört, lernt den Dialekt tatsächlich einfacher » (Schmid 2010). Parmi d'autres motivations, on indique le plaisir, un souci d'intégration, la découverte des propres racines et un déménagement à Berne. En ce qui concerne les dialectes les plus compréhensibles, on mentionne surtout le zurichois (14) et le bernois (12). Ces deux dialectes sont également jugés comme étant les plus faciles à apprendre et les plus utiles. Par contre, il n'y a pas de majorité claire par rapport à la beauté des dialectes.

On note qu'un peu plus de la moitié des personnes (15) souhaitent non seulement comprendre le suisse-allemand, mais également le parler, ce qui veut dire qu'il faudra revoir le concept du cours qui est essentiellement basé sur la compréhension. À la question de savoir s'il est possible, lorsqu'on s'exprime à l'oral, de mélanger l'allemand et le suisse-allemand, 19 répondent par l'affirmative, ce qui ne correspond pas à l'avis de beaucoup de Suisses allemand-

e-s qui voient d'un mauvais œil le mélange des deux variétés, démystifie des attitudes puristes et montre que le parler bilingue peut aussi se pratiquer dans ce contexte.

Dans les commentaires, les étudiant-e-s font état de leurs progrès et de leur motivation, même s'il reste selon eux encore beaucoup à apprendre. Ils mentionnent l'importance du dialecte pour un travail futur:

« Ich möchte Lehrerin werden und vielleicht auch in der Deutschschweiz unterrichten »; « Ich lerne Schweizerdeutsch und es ist sehr wichtig für meine Zukunft in der Schweiz »; « Ich sage voraus, dass ich in der Zukunft in der Deutschschweiz arbeiten werde »; « Wichtig für mein Studium und berufliche Zukunft ».

D'autres soulignent l'importance de la communication – avec les collègues, les autres étudiants, s'agissant de la vie sociale en générale:

« Die Kolleginnen reden alle Schweizerdeutsch »; « Es hilft, den Berner Dialekt zu lernen, da man damit viel in Berührung kommt »; « Die meisten meiner Mitstudierenden sprechen Schweizerdeutsch »; « Ce cours m'a aidé à acquérir un peu de vocabulaire que je ne trouvais nulle part et n'arrivais pas à comprendre dans les conversations. Il m'a aussi aidé à reconnaître certaines évolutions de sons par rapport au bon allemand et [aux] autres dialectes. Bref il m'a été très utile même s'il me reste maintenant beaucoup de travail »; « Ich mache es aus Vergnügen, für mich selbst »; « Gutes Verstehen von Schweizerdeutsch ist sehr hilfreich ».

Le commentaire d'un étudiant d'Europe de l'Est est assez surprenant, puisqu'il semble que le cours ne l'ait pas amené à modifier ses représentations linguistiques, concernant en l'occurrence la 'laideur' du suisse-allemand ou son inutilité sociale dans un contexte où tout le monde pourrait théoriquement parler l'allemand standard:

« Schweizerdeutsch ist sehr hässliche Sprache und ich verstehe nicht, warum Schweizer sie benutzen, wenn alle Hochdeutsch sprechen können und wenn sie so viele verschiedenen Dialekte haben!! Aber ich finde gut, dass sie Schweizerdeutschkurs anbieten. »

La pertinence de l'apprentissage du suisse-allemand par les allophones suscite les passions tant des locuteurs/locutrices suisses-allemand-e-s que des locuteurs/locutrices des autres langues en Suisse, particulièrement de la part des Romands. Toutefois, au vu du nombre important d'inscriptions, un cours de suisse-allemand à l'université semble satisfaire un besoin de communication, d'intégration et de développement professionnel. On peut supposer que les étudiantes en psychologie d'origine allemande – qui représentent la majorité des apprenant-e-s – voient leur avenir professionnel en Suisse alémanique et qu'elles souhaitent donc construire des compétences réceptives, mais apparemment aussi productives, en dialecte afin d'améliorer leur employabilité sur le marché du travail suisse-allemand, la dimension langagière étant particulièrement importante dans le domaine de la psychologie qui a affaire à une patientèle fragilisée. À l'avenir, il faudra donc davantage intégrer l'aspect de production orale dans ces cours. Les progrès que les étudiant-e-s font en un ou deux semestres (v. aussi Feuz 2001) sont encourageants, certains étudiant-e-s, y compris francophones, parviennent à se débrouiller assez rapidement, et parlent parfois même le dialecte de manière tout à fait acceptable. Un facteur important de la réussite est l'intensité des contacts avec les locuteurs et locutrices suisses-

allemand-e-s à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université, qui varie d'une personne à l'autre; dans une autoévaluation, la plupart des étudiant-e-s indiquent comprendre entre 60 et 80 % de ce qu'ils entendent en dialecte. Deux étudiantes en germanistique asiatiques se sont montrées très intéressées par le cours. « Schwyzertütsch isch Kult », me disait l'une d'elles. Les progrès réalisés montrent en tout cas qu'on ne fait pas qu'acquérir le dialecte et que celui-ci est tout à fait 'apprenable', même à l'âge adulte!

Bibliographie

- Ammon, Ulrich, 1997, « Die nationalen Varietäten des Deutschen im Unterricht Deutsch als Fremdsprache », *Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache*, 23, 141-158.
- Auer, Andreas, 2010, « Monsieur Hodgers, qu'avez-vous contre le suisse-allemand? », *Le Temps*, 24 mars.
- Bassler, Harald/Spiekermann, Helmut, 2001, « Dialekt und Standardsprache im DaF-Unterricht. Wie Schüler urteilen – wie Lehrer urteilen », *Linguistik online*, 9.2 [<https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/966/1622>].
- Baur, Arthur, 1939, *Praktische Sprachlehre des Schweizerdeutschen*, Zürich: Rigi.
- Bielmann, Joseph, 1958, « *Schwyzerdütsch. Cours pratique de dialecte suisse allemand* », Fribourg: J. Biemann.
- Blogwiese, 2015, *Erlebnisse und sprachliche Beobachtungen als Deutscher in der Schweiz* [www.blogwiese.ch].
- Brambilla, Patricia, 2015, « L'allemand, éternelle bête noire des élèves », *Migros Magazine*, 9 nov.
- Brohy, Claudine, 2005, « Overt bilingualism – covert multilingualism? Official languages and 'other languages' in a bilingual French-German university » [Présentation lors de la Conférence « Bi- and multilingual universities: challenges and future prospects », Université d'Helsinki, 1^{er}-3 sept.]
- , base de données sur le bilinguisme à Fribourg.
- , 2013, « Plurilinguisme, diglossie et minorités: le cas de la Suisse », *Lengas*, 73 [<http://lengas.revues.org/163>].
- Cathomas, Bernard, 1981, « Die Einstellung der Rätoromanen zum Schwyzertütsch », *Bulletin CILA*, 33, [Le Schwyzertütsch – 5^e langue nationale? Actes du colloque de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée, Neuchâtel, 24-26.9.1980], 105-117.
- Challandes, Joëlle, 2013, « Le 'Schwyzerdütsch' à Genève », *Coopération*, 18 mars [www.cooperation.ch/suisseallemand].
- Cko, 2007, « Warum immer mehr Deutsche die Zürcher Mundart lernen », *Neue Zürcher Zeitung*, 24 mars.
- Commission romande de l'enseignement de l'allemand, 1992, *L'allemand dans la scolarité obligatoire en Suisse romande. Recommandations pour les futurs moyens d'enseignement/apprentissage*. Neuchâtel: IRDP.
- Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, 2003, *Déclaration de la CIIP relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande*, Neuchâtel: CIIP.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Strasbourg: Conseil de l'Europe [www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf].
- Cordey, Andrée, 1991, *Schwyzertütsch im Spital: Hallo! Wie geits?*, Fribourg: ALC.
- Cuennet, Christelle/Guinchard, Jean-Laurent/Widmer, Laurent, 1992, « Le schwyzertütsch fera-t-il peur encore longtemps? », *Le Message du Collège*, 45.2, 21-27.
- École Club Migros, 2015 [www.ecole-club.ch].
- Feuz, Barbara, 2001, « Dialektale Varietät als Fremdsprache unterrichten. Ein Erfahrungsbericht », *Linguistik online*, 9.2 [<https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/970/1626>].

- Gay, Isabelle, 2006, « Sprechen Sie hoch dütsch? », *Le Courrier*, 19 juin.
- Gerhartl, Sabrina, 2009, *DaF als Brücke zu Schweizerdeutsch? Eine Untersuchung zum Potenzial der Interkomprehensionsdidaktik beim Aufbau rezeptiver Schweizerdeutsch-Kompetenzen*, Masterarbeit CERLE, Universität Freiburg.
- Hägi, Sara, 2006, *Nationale Varietäten im Unterricht Deutsch als Fremdsprache*, Frankfurt am Main: Peter Lang.
- JYG, 2012, « Pas de Schwytzerdütsch, mais des premiers secours », *Le Nouvelliste*, 14 déc.
- Kolde, Gottfried/ Rohner, Judith, 1997, « Über den Umgang Genfer Deutschlehrer mit den Varietäten ihrer Zielsprache », *Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache*, 23, 209-238.
- Königs, Frank G., 2003, « Die Dichotomie Lernen/Erwerben », dans: Karl-Richard Bausch/Herbert Christ/Hans-Jürgen Krumm (dir.), *Handbuch Fremdsprachenunterricht*, Tübingen/Basel: Francke, 435-439.
- Krashen, Stephen D., 1981, *Second language acquisition and second language learning*, Oxford: Pergamon Press.
- Ledafids [Verein der Lehrenden für Deutsch als Fremd- und Zweitsprache an Hochschulen in der Schweiz], 2016 [www.ledafids.ch].
- Lenz, Pedro, 2010, *Dr Goalie bin ig*, Luzern: Der Gesunde Menschenversand.
- , 2012, *Der Keeper bin ich*, Zürich: Bilgen.
- , 2014, *Faut quitter Schummertal*, Lausanne: Éditions d'en bas.
- Lievano, Sergio/Egger, Nicole, 2005, *Hoi. Your Swiss German survival guide*, Basel: Bentli.
- Lüdi, Georges, 1997, « Un modèle consensuel de la diglossie? », dans: Marinette Matthey (dir.), *Les langues et leurs images*, Neuchâtel: IRDP, 88-93.
- /Py, Bernard, 1994, *Fremdsprachig im eigenen Land*. Basel: Helbling und Lichtenhahn [v. chap. 4, « Mundart und Deutsch lernen », 127-142].
- /Werlen, Iwar, 2005, *Le paysage linguistique en Suisse. Recensement de la population 2000*, Neuchâtel: OFS.
- Marti, Werner, 1985, *Berndeutsch-Grammatik für die heutige Mundart zwischen Thun und Jura*, Bern: Francke.
- Merkt, Gérard, 1981, « Pour une intégration des dialectes alémaniques dans l'enseignement de l'allemand en Suisse romande », *Bulletin CILA*, 33 [*Le Schwyzertütsch – 5^e langue nationale?* Actes du colloque de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée, Neuchâtel, 24-26.9.1980], 73-93.
- Migros Clubschule, 2016, [www.klubschule.ch/Angebote/Sprachen/Kurse-in-weiteren-Sprachen/Schweizerdeutsch].
- Müller, Martin/Wertenschlag, Lukas, 1985, *Los emol: comprendre le suisse allemand - Schweizerdeutsch verstehen - Capire lo svizzero tedesco - Chapir tudestg svizzer*, Zürich: Langenscheidt.
- (dir.), 2008, *Chunsch druus?* Bern: Schulverlag.
- Nebel, Pierre, 2005, « Schwytzerdütsch öber Alles », *L'Hebdo*, 31 mars, 26-29.
- Office fédéral de la statistique, 2015, Neuchâtel [www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html].
- Onnis, Deborah, 2014, « Dank Mundart-Kurs 'richtig dazugehören' », *20 Minuten*, 10 janv. [www.20min.ch/schweiz/news/story/12121170].
- Péclet, Jean-Claude, 1980, « Pour abattre le 'rideau de rösti': Schwyzertütsch à l'école? », *TLM*, 27 sept.
- Pinheiro Weber, Ursula, 2010, *Bärndütsch. Ein Lehr- und Lernbuch*, Bern: HEP.
- , 2011, *Bärndütsch. Dialäkt for you*, Bern: HEP.
- , 2016 [2001], *Dialäkt. À la rencontre des Alémaniques* [3^e éd. remaniée et complétée], Fribourg: Éditions de la Sarine.
- Rectorat (2014), *Rapport annuel. Université de Fribourg*, Fribourg: Université de Fribourg.
- Robbiani, Dario, 1981, « Le Schwyzertütsch: l'opinion tessinoise », dans *Bulletin CILA*, 33 [*Le Schwyzertütsch – 5^e langue nationale?* Actes du colloque de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée, Neuchâtel, 24-26.9.1980], 105-117.

- RTS [Radio Télévision Suisse], 2010, « Tous au suisse-allemand », *Infrarouge*, 19 oct.
[www.rts.ch/play/tv/infrarouge/video/tous-au-suisse-allemand-?id=2605046].
- Saint-Exupéry (de), Antoine, 2006, *Der Chly Prinz* [trad. du *Petit Prince*, Lorenz Pauli], Bern: Lokwort.
- Schenker, Manfred/Hedinger, Paul, 1941, *Redet Schwizertütsch! Einfache Gespräche zum Erlernen der alemannischen Umgangssprache*, Lausanne: Payot.
- Scherwey, Lisa, 2015, *Das Schweizerdeutsch in den waadtländischen Schulen*, Seminararbeit [Linguistische Grundlagen, semestre de printemps].
- Schmid, Simone, 2010, « Grüzi wohl? Warum Deutsche am Schweizerdeutsch scheitern », *Neue Zürcher Zeitung*, 20 juin [www.nzz.ch/gruezi-wohl-1.6166489#kommentare].
- Stich, Dominique, 2002, *Parlons Schwyzertütsch. Le suisse-alémanique*, Paris: Harmattan.
- Studer, Thomas, 2002, « Dialekte im DaF-Unterricht? Ja, aber... Konturen eines Konzepts für den Aufbau einer rezeptiven Varietätenkompetenz », *Linguistik online*, 10.1/2
[www.linguistik-online.com/10_02/studer.html].
- , 2003, « Varietäten des Deutschen verstehen lernen. Überlegungen und Beobachtungen zum universitären Daf-Unterricht », dans: Annelies Häcki Buhofer (dir.), *Spracherwerb und Lebensalter*, Tübingen: Francke, 105-118.
- Walter, Richard, 1976, « Le Romand face au 'Bärndütsch' », *Construire*, 23.6.
- Zwicky, Martin, 1970, *Modärns Schwyzertütsch*, Fribourg: ALC.
- , 1984, *Stimmt! So isch es. À la découverte de la Suisse alémanique*, Fribourg: ALC.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

Annexe

Questionnaire administré aux étudiant-e-s de suisse-allemand à l'Université de Fribourg

Fin du semestre d'automne (décembre) 2015 / fin du semestre de printemps (mai) 2016

Gueten Abe!

Damit wir die Schweizerdeutschkurse an der Universität Freiburg besser planen können und um die Motivation zum Erlernen der schweizerdeutschen Dialekte herauszufinden, möchten wir Ihnen einige Fragen stellen. Die offenen Fragen können Sie auf Deutsch, Französisch, Englisch, Spanisch oder Italienisch beantworten. Die Antworten sind anonym, und es gibt keine richtigen oder falschen Antworten.

Die Umfrage nimmt einige Minuten in Anspruch.

1. Studium

1.1. Welche Fächer studieren Sie an der Uni FR?

1.2 Niveau ☐ BA ☐ MA ☐ PhD ☐ Sonstiges:

2. Ihre Muttersprache(n)

☐ Französisch ☐ Hochdeutsch ☐ Anderer Dialekt ☐ Italienisch
☐ Sonstige:

3. Warum lernen Sie Schweizerdeutsch?

[1. Trifft vollständig zu 2. Trifft teilweise zu 3. Trifft nicht zu 4. Trifft überhaupt nicht zu 5. Weiss nicht]

1. Meine Familie spricht Schweizerdeutsch
2. Mein-e PartnerIn spricht Schweizerdeutsch
3. Ich brauche Schweizerdeutsch für mein Studium/an der Uni (Seminar, Labor etc.)
4. Ich brauche Schweizerdeutsch zu Hause/in der WG
5. Ich brauche Schweizerdeutsch für meine jetzige Arbeit
6. Ich brauche Schweizerdeutsch für meine zukünftige Arbeit
7. Weil Schweizerdeutsch in Freiburg verwendet wird
8. Weil Schweizerdeutsch in der Schweiz verwendet wird
9. Aus kulturellen Gründen
10. Aus sozialen Gründen
11. Es ist wichtig, Schweizerdeutsch an der Uni lernen zu können
12. Deutschsprachige haben gegenüber anderssprachigen (Frankophone etc.) einen Vorteil beim Dialektlernen

Andere Gründe/Bemerkungen:

4. Der Kurs konzentriert sich auf das Verstehen des Schweizerdeutschen. Möchten Sie auch sprechen lernen?

☐ Ja ☐ Eventuell ☐ Nein ☐ Ich weiss es nicht

5. Man kann beim Sprechen Hochdeutsch und Schweizerdeutsch mischen.

☐ Ja ☐ Nein ☐ Ich weiss es nicht

6. Welchen Dialekt oder welche Dialekte finden Sie

6.1. Verständlich/am verständlichsten

6.2. Schön/am schönsten

6.3. Leicht/am leichtesten

6.4. Nützlich/am nützlichsten

7. Kommentare zum Schweizerdeutsch und zum Schweizerdeutschlernen.

Entre transformation et disparition de la diglossie: les dynamiques bilingues dans la transmission du francoprovençal en Suisse et en Vallée d'Aoste

Natalia BICHURINA

Universités de Bergame, Perpignan et Sydney

Résumé

Dans cet article, nous nous penchons sur des formes particulières de diglossie qui existent dans les régions où, historiquement, était parlé le francoprovençal: en Suisse romande et dans l'espace contigu en France et en Italie. Nous évoquons plus particulièrement la situation du francoprovençal dans les cantons suisses du Valais, de Fribourg et de Vaud ainsi qu'en Vallée d'Aoste – une région qui, par effet de contraste, permet de mieux comprendre certaines situations helvétiques. Nous analysons notamment la façon dont les usages de la langue minoritaire et les représentations linguistiques se répartissent à notre sens en deux principaux types de bilinguisme, et étudions les conséquences pratiques de cette distinction, notamment pour la transmission de la langue. L'analyse recourt à une théorie apparue initialement dans les études des langues créoles, introduisant les notions de *focalisation* et de *diffusion* de la langue (Le Page/Tabouret-Keller 1985). Ceci offre l'avantage de permettre de décrire une situation linguistique tant à partir des phénomènes observables sur le terrain qu'à partir des représentations des locuteurs. Notre analyse est le fruit de sept ans de travail de terrain mené dans l'ensemble de l'espace francoprovençal (2009-2016), où la méthode ethnographique de l'observation participante a été complétée par 60 entretiens approfondis d'une durée d'une à trois heures, menés pour la plupart en francoprovençal.

Zusammenfassung

Der Artikel untersucht bestimmte Typen diglossischer Situationen, die heute in den traditionell frankoprovenzalischsprachigen Regionen zu finden sind: in der französischsprachigen Schweiz und in den Grenzregionen Italiens und Frankreichs. Vorgeschlagen wird eine Studie der Lage des Frankoprovenzalischen in den Schweizer Kantonen Wallis, Freiburg und Waadt, sowie im Aosta-Tal – einer Region, die in Kontrast zur Schweizer Situation steht und uns somit ermöglicht, letztere besser zu verstehen. Es wird argumentiert, dass in Bezug auf den aktuellen Gebrauch der Minderheitensprache und die Spracheinstellungen zwei verschiedene Arten von Zweisprachigkeit unterschieden werden können. Darüber hinaus werden die praktischen Konsequenzen insbesondere für die Sprachübertragung diskutiert. Die Analyse greift auf eine Theorie zurück, die ursprünglich in der Kreolistik von Tabouret/Keller (1985) entwickelt wurde und die die Begriffe fokussierte bzw. diffuse Sprache einführte, welche den Vorteil haben, dass man damit eine sprachliche Situation an Hand von sowohl beobachtbaren Phänomenen als auch von Einstellungen der Sprecher beschreiben kann. Unsere Analyse basiert auf 7 Jahren Feldforschung im gesamten frankoprovenzalischen Gebiet (2009-2016), bei der die ethnographische Methode der teilnehmenden Beobachtung durch 60 ausführliche Interviews von 1 bis 3 Stunden Länge ergänzt wurde, die meist in Frankoprovenzalisch durchgeführt wurden.

Abstract

The article examines particular types of diglossic situations that can be found today in the traditionally Francoprovençal-speaking regions: in the French-speaking part of Switzerland and in the border regions of Italy and France. Namely, the article proposes a study on the situation of Francoprovençal in the Swiss cantons of Valais, Fribourg and Vaud as well as in the Aosta Valley – a region that, thanks to the contrast to the Swiss situation, allows us to better understand the latter. It is argued that two different types of bilingualism can be distinguished in terms of the current use of the minority language and the linguistic representations, and the practical implications for the language transmission are discussed. The analysis borrows a conceptual framework initially developed in the Creole studies by Le Page and Tabouret-Keller (1985), namely the notions of *focused* vs. *diffused* languages, which have the advantage of allowing a description of the linguistic situation based on speakers' representations as well as on phenomena observable on the field. The findings are the results of 7 years of fieldwork in the region, in which the ethnographic method of participant observation was combined with 60 in-depth interviews of 1-3 hours in length conducted mostly in Francoprovençal.

Dans cet article, nous nous penchons sur une forme particulière de diglossie en Suisse (et dans l'espace contigu), celle qui existe dans les régions où, historiquement, était parlé le francoprovençal. Cette langue romane transfrontalière est parlée entre la Suisse (toute la Suisse romande, sauf le Jura, voir p.ex. Matthey/Meune 2012), la France (la moitié nord de l'ancienne région Rhône-Alpes, v. Bert/Costa 2009) et l'Italie (la Région autonome de la Vallée d'Aoste et quelques vallées alpines du Piémont, ainsi qu'une enclave dans les Pouilles, v. Fondation Chanoux 2003, Allasino et al. 2007). Nous évoquerons ainsi différents types du bilinguisme – ou de plurilinguisme – (français/francoprovençal ou italien/francoprovençal/français) dans des cas où l'une des langues, en l'occurrence le francoprovençal, est minoritaire et apparaît en état de fragilité plus ou moins grande. Comme nous le verrons, ces situations présentent des particularités importantes par rapport aux contextes de diglossie 'classique' (v. aussi Maître 2003), où la langue 'haute' n'est pratiquement pas utilisée à l'oral, par exemple dans le cas suisse-allemand tel qu'il a été décrit par Ferguson (1957) – avant que Fishman (1967) élargisse le concept de 'diglossie' à des situations où les deux langues ne sont plus forcément apparentées.

Tout en gardant en tête la dimension diglossique des contextes étudiés, nous utiliserons ici plutôt le terme 'bilinguisme', en plaçant l'individu et non plus la société au centre de l'analyse, pour observer la façon dont, en zone francoprovençale, les usages de la langue minoritaire et les représentations linguistiques se répartissent à notre sens en deux principaux types de bilinguisme, et pour évoquer les conséquences pratiques de cette distinction, notamment pour la transmission de la langue (et l'éventuelle standardisation qui y est liée). Il s'agira de préciser dans quelle mesure on peut ou non repérer clairement la présence de la langue minoritaire, tant dans le continuum linguistique général (comme langue à part entière, dialecte particulier, etc.) que dans le répertoire linguistique individuel des locuteurs (comme registre particulier). Cette question renvoie, d'une part, à la perception des limites d'un code linguistique donné dans la communication, et, d'autre part, aux différentes représentations concernant la façon dont ce code peut ou doit être appris, utilisé et transmis.

Notre analyse générale est le fruit de sept ans d'observations menées dans l'ensemble de l'espace francoprovençal (2009-2016). La méthode ethnographique de l'observation participante a été complétée par 60 entretiens sociolinguistiques approfondis d'une durée d'une à trois heures, menés pour la plupart en francoprovençal, l'usage du francoprovençal (dans la vie quotidienne ainsi que lors des entretiens) étant crucial pour accéder à la communauté linguistique et gagner la confiance des interlocuteurs. Nous proposons d'évoquer ici plus particulièrement les situations du francoprovençal en Suisse et en Vallée d'Aoste – une région qui, par effet de contraste, permet de mieux comprendre certaines situations helvétiques. S'agissant plus précisément du présent article, l'analyse repose principalement sur 10 mois d'observation participante (2012-2013) en Suisse et sur 14 mois d'observation participante en Vallée d'Aoste (4 mois en 2014, puis de septembre 2015 à juillet 2016) ainsi que sur des interviews menées lors de ces séjours de terrain.

L'analyse recourt à une théorie apparue initialement dans les études des langues créoles (v. aussi Bichurina 2015), qui offre l'avantage de permettre de décrire une situation linguistique tant à partir des phénomènes observables sur le terrain que des représentations des locuteurs. Ainsi, le créoliste Robert Le Page, confronté dans ses enquêtes à des situations où l'on ne pouvait attribuer un passage entier de discours à une seule 'langue', refusait l'idée d'une langue comme système de règles clos et délimité, affirmant qu'« [i]l n'est pas dans la nature de la langue humaine que des objets de ce genre puissent exister » (Le Page 1997 [1988], 32) [notre traduction]. Dans notre étude, nous empruntons à Robert Le Page et Andrée Tabouret-Keller

(1985) les notions de *focalisation* et de *diffusion* de la langue. Pour le dire simplement, la langue focalisée est celle dont on imagine clairement les limites et les usages normatifs. Malgré l'existence de diverses variétés de français dans différents pays francophones et le développement de normes locales du français dans les dernières décennies, le français apparaît comme un bon exemple de langue focalisée: généralement, on sait ce qui 'est du français' et ce qui n'en est pas; on peut (ou on croit pouvoir) décrire ce qui est du 'bon français' et expliquer comment le français doit s'écrire. Certes, ce français focalisé existe moins dans la réalité que dans l'imaginaire; il existe surtout sous forme écrite s'agissant de certains genres de texte (ce qui exclut par exemple les mails ou les SMS), ou encore à l'oral pour un nombre restreint de situations (par exemple dans les journaux télévisés). L'anglais peut être perçu comme plus *diffus*: il est largement admis qu'il y a plusieurs anglais (*World Englishes*), britannique, américain, canadien etc., et plusieurs variétés au sein de ces anglais. Personne n'aurait l'idée d'apprendre à parler et à écrire l'anglais britannique en habitant aux États-Unis ou vice-versa, tandis qu'on cherchera à écrire le français de Paris à l'île de la Réunion et que les variétés (au moins écrites) utilisées au Québec, en Afrique ou en Suisse s'écarteront peu de la norme française hexagonale.

Dans les situations de plurilinguisme – diglossique ou non –, les locuteurs ont un répertoire linguistique consistant en différents codes socialement marqués. Cependant, les codes repérés par les locuteurs ne sont pas toujours identiques à ce que les linguistes auraient identifié comme 'langues'. Ainsi, si l'on aborde le cas du francoprovençal non pas du point de vue de l'unité du système linguistique (comme on le fait habituellement), mais à partir de ses usages et de l'imaginaire linguistique de ses locuteurs, on s'aperçoit que l'espace francoprovençal comprend deux types de situations linguistiques extrêmement différentes, qui recourent l'opposition que nous venons d'évoquer:

- la première, *diffuse*, est celle où les limites linguistiques et géographiques de la langue minoritaire, le francoprovençal, sont floues pour les locuteurs (par ricochet, la langue majoritaire, le français ou l'italien, peut également voir ses contours perdre de leur précision). Elle est typique des locuteurs natifs qui continuent à utiliser le francoprovençal comme code principal dans leur communication quotidienne, notamment dans certaines régions de montagne des trois pays (Valais, Savoie, Vallée d'Aoste), où la fonction communicative prime sur toute autre;

- la seconde, *focalisée*, est celle où les limites de la langue minoritaire, le francoprovençal, sont nettes (comme le sont, dans les représentations, celles de la langue majoritaire), où la diglossie comme pratique sociale courante a disparu, mais où subsiste une forme de rêve d'avènement d'un bilinguisme qui, dans l'idéal, ressemblerait à celui qu'on observe dans des situations où sont reconnues deux langues officielles. Elle est typique des zones moins élevées (par exemple Bresse et Forez en France, cantons de Vaud et de Fribourg en Suisse), des grandes villes (Lyon, Genève, Lausanne), où l'usage du francoprovençal est limité aux fonctions symboliques.

Précisons dès maintenant qu'en Suisse, la plupart des usages du francoprovençal sont de type focalisé, à l'exception de quelques localités du Valais (Evolène) et peut-être, dans une moindre mesure, de Gruyère (sud du canton de Fribourg).

Comme nous l'illustrerons plus bas, on peut difficilement décrire ces deux types de situation linguistique comme étant de nature diglossique, dans la mesure où dans aucun de ces contextes le bilinguisme n'est plus généralisé – comme il peut l'être encore en Suisse alémanique – et qu'à l'échelle de la société il n'existe pas de répartition claire entre les situations où l'une ou l'autre langue – et seulement celle-ci – devrait être utilisée, ni de fonctions exclusives auxquelles une des langues serait cantonnée. L'image diglossique persiste cependant dans les représentations. Dans une situation focalisée – c'est-à-dire presque partout en Suisse –, elle existe dans l'imaginaire de nombreuses personnes pour qui le francoprovençal serait un registre familier pour parler de la vie agropastorale. La diglossie est du reste perçue comme nettement conflictuelle (ce qui rappelle l'approche de la diglossie dans la tradition sociolinguistique occitano-catalane).¹ Ainsi, souvent, certains évoquent les stigmatisations liées au fait d'être agriculteur et, par conséquent, au fait de parler 'patois', de même que les interdictions qui concernaient l'usage du 'patois' à l'école. Cependant, ce type de diglossie appartient désormais au passé dans le monde francoprovençal: en réalité, ces personnes ne parlent elles-mêmes guère de la vie agropastorale, ne l'ayant pas connue, comme elles ne parlent guère le francoprovençal. Cette image du 'patois' est surtout due aux idéologies transmises à l'école et non pas au vécu personnel. En outre, les usages actuels du francoprovençal ne sont pas liés à des facteurs situationnels ou institutionnels, mais à des attitudes personnelles: on parle francoprovençal à telle ou telle personne parce qu'on sait que cette personne le parle et surtout qu'elle *aime* le parler.

Dans une situation diffuse, en Vallée d'Aoste, socialement, le francoprovençal était associé aux paysans, et le français à la bourgeoisie de la ville, ce qui pourrait rappeler le contexte que nous venons de décrire, mais s'agissant d'une communauté qui était restée essentiellement paysanne et qui a été amenée à s'autogouverner seulement après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre du nouveau statut d'autonomie, le fait d'être agriculteur n'avait jamais été un stigmate – d'où une situation bien moins conflictuelle. De plus, les deux langues étaient opposées à l'italien, la langue de l'État central imposée surtout pendant l'époque fasciste – ce qu'on ne manque pas de rappeler régulièrement –, mais aussi la langue des 'autres', des immigrés. De surcroît, une distribution fonctionnelle des différents codes existe encore dans les représentations, telle qu'elle est décrite ici par G. (2014):²

Le patois c'est la langue du cœur et le français la langue de la raison en Vallée d'Aoste. [...] On peut pas [les] délier [séparer]. Même si le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas, comme disait Pascal. Et l'italien c'est plutôt la langue de travail, de la nécessité.

Cette image d'une diglossie non conflictuelle qui persiste dans les représentations est aujourd'hui bien loin de la réalité. La transformation profonde de l'économie locale au cours des dernières décennies, avec le développement du secteur tertiaire et la réduction progressive du

¹ Cette sociolinguistique se développe à partir des années 1960-70 et met l'accent sur l'étude des rapports de pouvoir et de domination dans la société. La diglossie est alors vue comme le reflet d'un conflit social (v. Lafont 1971, 1984), et les études des relations diglossiques dans la société entendent « non pas tant reconquérir l'occitanophonie pour elle-même que libérer une parole condamnée socialement » (Lafont 1971, 99) – qu'on pense au fameux slogan de 1968: *Òme d'oc, as dreit a la paraula, parla!* ('Homme d'Oc, tu as droit à la parole, parle!')

² Pour chaque informateur nous indiquons une initiale fictive et l'année où a eu lieu l'interview (ou l'interaction).

secteur primaire, a créé un nouveau groupe de citoyens qui ne sont plus employés dans les activités agropastorales, mais qui continuent à parler le francoprovençal. Ainsi, les agriculteurs ne représentent aujourd'hui que 4,1 % de la population régionale (Decime/Vernetto 2007, 20), tandis que le nombre de ceux qui affirment parler le francoprovençal s'élève à 67,3 % (Fondation Chanoux 2003; Cavalli 2003). Par ailleurs, plusieurs immigrés l'apprennent. De ce point de vue, ce n'est plus la langue des paysans locaux, puisque souvent ses locuteurs ne sont ni paysans ni locaux. Du point de vue fonctionnel, les seuls lieux monolingues italophones sont probablement le tribunal et l'église; les types de situations monolingues francoprovençale ou française n'existent pas. L'italien et le francoprovençal sont utilisés dans les mêmes situations; on peut parler 'patois' à la junte régionale et on l'emploie dans les conseils communaux,³ tout comme on peut parler italien aux éleveurs de vaches. Par ailleurs, on utilise de plus en plus le francoprovençal à l'écrit. Le maillon faible du répertoire linguistique est le français, dont le rôle est presque limité à celui d'une matière scolaire ou à certaines fonctions symboliques. D'une façon générale, on peut dire que, dans les usages effectifs, ces langues ne sont pas toujours clairement délimitées.

Les situations de type focalisé

Absence d'enseignement formel et type particulier de 'néo-locuteurs'

Dans les situations de type focalisé, le francoprovençal est parlé par ceux qu'on désigne souvent comme *néo-locuteurs*. Il faut néanmoins souligner que la définition de cette catégorie, dans le cas du francoprovençal, présente des particularités importantes par rapport au cas d'autres langues minoritaires: on pourrait même affirmer que la catégorie des néo-locuteurs telle qu'elle est définie pour d'autres langues est inexistante comme phénomène social dans le cas du francoprovençal. En effet, le terme 'néo-locuteur' décrit un phénomène social assez récent que l'on voit apparaître dans des contextes où une langue minorisée est en danger de disparition et où, par ailleurs, il existe une possibilité d'apprentissage formel, comme l'illustre le numéro spécial de l'*International Journal of Sociology of Language* dédié à ce phénomène, où l'on trouve cette définition générale:

Le terme 'néo-locuteur' est utilisé pour décrire les individus qui sont peu – ou qui ne sont pas – exposés à la langue minoritaire à la maison ou dans la communauté, qui, en revanche, l'apprennent à travers les programmes éducatifs immersifs ou bilingues, des projets de revitalisation ou des cours pour adultes (O'Rourke/Pujolar/Ramallo 2015, 1) [notre traduction]

L'apparition de ce type de locuteurs remet en question les représentations traditionnelles relatives à l'autorité linguistique, à 'l'authenticité' des locuteurs et au lien entre langue et territoire. Ainsi, bien souvent, les enfants qui vont dans les écoles d'immersion en langue minoritaire (Pays basque français, Bretagne, Irlande, etc.) n'ont aucun contact avec la langue en question dans leurs familles ou autour d'eux, en dehors d'éventuels cercles associatifs. Ces néo-

³ Par exemple, dans les Statuts de la Commune de Quart (2005, 6), l'article 5 (« Langue française et patois francoprovençal ») stipule: « 3. Le libre usage du français, de l'italien et du patois francoprovençal est autorisé dans l'activité des organes et des bureaux de la Commune. [...] 5. Les interventions en francoprovençal sont traduites en italien ou en français, sur demande expresse du secrétaire, d'un conseiller ou d'un assesseur. » Des dispositions similaires sont prévues dans les statuts de plusieurs autres communes valdôtaines.

locuteurs sont souvent de jeunes urbains issus de la classe moyenne qui, ayant appris la langue à l'école, ne partagent avec les locuteurs natifs du monde rural ni les formes linguistiques ni les références culturelles.

Or, la réalité francoprovençale est différente de celle d'autres langues dites régionales ou minoritaires en Europe, notamment parce que le francoprovençal n'est pas reconnu par les pouvoirs publics comme langue ou matière d'enseignement: la Suisse a refusé en 2007 de le faire entrer dans la liste des langues protégées par la Charte des langues régionales ou minoritaires, expliquant que « [l]a promotion des dialectes n'est pas une tâche de la Confédération » (Office fédéral de la culture 2007); en France, le Ministère de l'éducation nationale refuse toujours de l'admettre pleinement comme matière optionnelle au baccalauréat (Assemblée nationale 2014); en Italie, où un ancrage légal de sa présence en milieu scolaire aurait été possible grâce à la loi nationale 482/1999 sur les « [n]ormes en matière de protection des minorités linguistiques historiques », ⁴ un enseignement *du* et *en* francoprovençal a certes été envisagé en Vallée d'Aoste il y a quelques années, mais ce projet n'a jamais abouti à des actions d'envergure par manque de volonté politique au niveau régional et en raison de difficultés pratiques. Nulle part il n'existe d'enseignement régulier du francoprovençal ou des manuels à partir desquels on pourrait l'apprendre systématiquement (parfois des animateurs locaux donnent des cours permettant d'acquérir quelques notions de la langue, sans toutefois que cela permette de progresser régulièrement dans la compétence linguistique, car ces cours ne sont ni réguliers, ni d'une durée totale suffisamment longue). Ainsi, aucun groupe de néo-locuteurs ne peut émerger par le biais de l'école comme cela a pu se faire ailleurs. Faute d'enseignement régulier, les jeunes qui souhaitent s'approprier la langue l'apprennent auprès des locuteurs natifs. ⁵ Par la suite, ils peuvent faire partie des réseaux de ces derniers (en permanence ou occasionnellement, selon qu'ils vivent au même endroit qu'eux ou ailleurs). On constate ainsi, dans le cas du francoprovençal, une absence de rupture entre les réseaux de communication des locuteurs natifs et ceux des jeunes, fait assez remarquable – ce qui ne veut évidemment pas dire que l'absence d'enseignement ou de matériel pédagogique est un fait positif en soi. Par ailleurs, la coexistence entre une vision d'ensemble du domaine francoprovençal – ainsi qu'une conscience assez précise de l'existence d'autres langues minoritaires, proches géographiquement et linguistiquement – et un ancrage dans une localité bien précise (une commune, voire un hameau) est typique des nouveaux locuteurs de francoprovençal (et sans doute atypique des néo-locuteurs 'prototypiques' de régions où existe un enseignement en langue minoritaire).

De francophone vaudois (ou savoyard) à locuteur de francoprovençal (ou 'arpitan')

Dans les contextes du type aujourd'hui focalisé, l'absence de transmission du francoprovençal était due à l'équation qu'établissait la société entre 'parler patois' et 'être paysan', au fait, déjà mentionné, que la condition de paysan était synonyme de stigmat social. Autrement dit, comme partout ailleurs dans le monde, la substitution linguistique a été liée au désir de promotion sociale – individuelle ou projetée sur l'avenir des enfants. Ainsi, R. (2012), un informateur suisse, évoque son grand-père né en 1890, paysan du canton de Vaud qui parlait le vaudois, et commente aussi en ces termes son français: « la manière dont il parlait, avec

⁴ Voir www.camera.it/parlam/leggi/994821.htm; « Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche ».

⁵ Le groupe auquel on pense d'habitude en parlant des 'néo-locuteurs' du francoprovençal est celui des 'arpitanistes', membres de l'association Alliance culturelle arpitanne. Or, à notre connaissance, un seul d'entre eux a effectivement suivi quelques cours de langue à Lyon.

l'accent, la prononciation, c'est vrai que c'était pas une manière française de parler [...]. Il avait un accent assez épais ». Pour expliquer pourquoi son père a renoncé à parler 'patois', il ajoute:

mon père était instituteur, donc tout ça [ceux qui parlaient patois] c'étaient des sauvages et puis des arriérés [...] mon père a toujours été extrêmement allergique à tout ce qui était paysan, parce que pour lui c'était vraiment la honte d'avoir le père paysan, donc lui tout ce qu'il voulait c'est se comporter comme un intellectuel, libéré de toute attache à la terre.

Notons cependant qu'en Suisse – comme dans d'autres régions du domaine francoprovençal –, le rejet du francoprovençal n'allait pas forcément de pair avec le rejet du français régional – d'autant que l'utilisation de ce dernier n'était pas toujours consciente:

Le patois il l'a rejeté parce que c'était une évidence, c'était rattaché au monde de son père, et le monde de son père c'était le monde des paysans, et il voulait s'en détacher. [...] [Par contre] il y a des mots qu'on utilise normalement sans se dire: attention c'est le français régional. On les utilise parce qu'on a l'habitude, et puis un jour on se retrouve à Paris en train de demander un cornet [sac] pour mettre du ch'ni [des déchets], et puis les gens te regardent, ils ne comprennent rien, ils se demandent si tu... parles en allemand, ou bien.

Cet informateur a quant à lui appris le francoprovençal à l'âge adulte en tant que patrimoine familial et local. Pour l'apprendre, il a dû se trouver un locuteur-enseignant de Gruyère, dans le canton voisin, où la vitalité de la langue minoritaire est bien meilleure que dans le canton de Vaud.

Parfois, l'intérêt pour le francoprovençal peut être lié précisément au fait d'avoir appris un français régional et aux stigmatisations qui en découlent. Ainsi P. (2009), un nouveau locuteur d'une quarantaine d'années, d'origine savoyarde, remarque:

J'aurais pu ne jamais l'apprendre vraiment si je n'avais été à Paris pour ma thèse de doctorat. À Paris on s'est tellement moqué de moi que j'ai compris que j'étais savoyard avant d'être français. Disons que j'ai découvert à Paris que j'étais savoyard [...]. Du coup, en rentrant j'ai décidé de me mettre sérieusement au patois.

À la question de savoir ce qui était vu comme 'différent', il explique:

On me faisait sentir que je n'étais pas 'standard'. Tu connais notre français régional de Rhône-Alpes? [...] On a beaucoup de formes locales. Elles viennent pour la plupart de l'arpitan [un autre nom pour le francoprovençal, préféré par certains militants]. Par exemple 'j'y sais, j'y fais'. Que j'utilisais sans complexes à Paris. Indirectement ça venait du patois. Je ne le savais pas encore à ce moment-là. À partir de 2001 [fin de la thèse à Paris], je me suis intéressé à l'étymologie, l'histoire, les langues régionales.

Si P. insiste aujourd'hui sur le fait qu'il est « un Arpitan » – l'ethnonyme accompagnant chez certains l'emploi du nouveau glottonyme, selon le modèle romantique 'une langue, un peuple, un pays' (donc l'arpitan, les Arpitans, l'Arpitanie) – c'est dû initialement au fait qu'il a été perçu par les autres comme une sorte de citoyen de seconde zone. Ceci rappelle Gellner (1983), qui souligne que le nationalisme (en l'occurrence, linguistique) émerge comme réponse aux expériences de la vie quotidienne, lorsque quelqu'un qui appartient à la culture A (minoritaire) a affaire à ses concitoyens représentant la culture B (majoritaire). Ce phénomène est du reste souvent associé à des difficultés économiques et bureaucratiques liées notamment à

la migration de travail dans les grandes villes, et parfois à des moqueries – déjà évoquées – de la part des représentants de la culture B. Gellner (1983, 61) ajoute que « [c]ette expérience très concrète leur a appris à être conscients de leur culture, et à l'aimer (ou, en fait, à vouloir s'en débarrasser) » [notre traduction].

La première solution – l'amour de la culture d'origine – évoque les efforts entrepris pour faire d'une culture perçue comme 'basse' une culture 'haute', c'est-à-dire une volonté d'inverser les rapports de force, de transformer la diglossie traditionnelle en situation de bilinguisme équilibré – par la réduction de la différence de prestige entre les deux langues/cultures, d'où notamment les efforts de standardisation de la langue. Ainsi, comme nous le verrons plus bas, ce qui fait que les néo-locuteurs des zones de type focalisé estiment qu'une culture et une langue jusqu'alors 'basses' pourront bientôt être perçues comme 'hautes' est largement calqué sur ce qu'on observe dans le cas de la culture et de la langue dominantes – le désir de norme unifiée.

Évolène, un îlot de type diffus dans une Suisse romande de type focalisé

Si, dans les contextes focalisés, le francoprovençal est vu comme une partie intégrante de l'identité (ce qui peut aller de pair avec une vision essentialiste de l'ethnicité), le fait d'avoir entendu le francoprovençal dans un contexte diffus peut aussi, parfois, expliquer ce qui a poussé les nouveaux locuteurs à l'apprendre. C'est ce qu'illustre G. (2014, discussion par écrit), un informateur des origines savoyarde et valaisanne résidant et travaillant à Genève:

Me sovegnô, l'ère pot-éthre en 1984 [...] y'ère oun jovèno gèologuo et avouèc l'università de Dzenèva nos z-èns cherchié/chercâ de la 'sheelite' [...]. Adonc, l'ère lo premî (a)oût et nos èrens èntre les Haudères et Arolla [...]. Mas a nuèt/nête unâ famelye du pays a bourlâ lo fouâ du premîr (a)oût et tôt-parî m'a invita a cênâ avouèc lyôr [...] y-z-èrent Pot-éthre 20 tant qu'a 30 persnâ de la mémo famelye. Ceti premî (a)oût 1984, l'ère lo premî vyâzho de la miâ via que y'è aouî lo patouè du pays d'Oleïnna.

(Je me souviens, c'était peut-être en 1984 [...] j'étais un jeune géologue et avec l'université de Genève nous cherchions des scheelites [spécimens minéraux] [...]. Et donc, c'était le premier août et nous étions entre les Haudères et Arolla [...]. La nuit une famille du pays a allumé le feu du premier août [coutume associée à la fête nationale suisse] et m'a invité aussi à souper avec eux [...] ils étaient peut-être entre 20 et 30 personnes de la même famille. Ce premier août 1984 c'était la première fois de ma vie que j'ai entendu le patois du pays d'Evolène.)

Evolène, une commune de montagne – et station de sports d'hiver – dans un Valais longtemps très catholique, apparaît comme l'endroit par excellence, en Suisse, où le francoprovençal est encore parlé au quotidien et transmis aux enfants (v. Maître/Matthey 2007). Par contre, à Genève, grande ville et canton protestant, la langue n'a pas été parlée au quotidien ni transmise depuis des générations. Cet informateur raconte comment, à la suite de sa découverte d'Evolène, il s'est mis à apprendre le francoprovençal en écoutant de vieux enregistrements des émissions de radio en francoprovençal,⁶ puis a commencé à essayer de le parler avec les locuteurs natifs dans le Valais et en Savoie. Aujourd'hui, lorsqu'il retourne à Evolène, il parle francoprovençal en faisant les courses ou aux remontées mécaniques, ainsi que dans d'autres conversations sporadiques. Selon son témoignage, la plupart du temps les locuteurs

⁶ Depuis 2009, la Médiathèque Valais-Martigny et la Radio suisse romande ont mis en ligne près de 1300 émissions de radio en francoprovençal [<http://archives.memovs.ch/>].

natifs sont très heureux de voir quelqu'un de la ville qui leur parle 'en patois' – ce qui l'encourage à le parler davantage encore.

(Jeunes) néo-locuteurs et 'patoisants': conflits de légitimité et stéréotypes communs

Cependant, on observe que les mêmes personnes qui, dans les contextes diffus (comme ci-dessus en Valais), sont encouragées par les locuteurs natifs à parler francoprovençal partout où elles vont, sont largement découragées de le faire dans les contextes focalisés (cantons de Fribourg ou même du Valais en-dehors d'Evolène, en Suisse, Bresse en France, etc.), voire sont accusées d'être des locuteurs 'non authentiques', des 'usurpateurs d'identité'. Dans le cas d'autres langues que le francoprovençal, le terme 'néo-locuteur' a parfois aussi été appliqué, dans un sens plus large, à ceux qui ont entendu leurs parents ou grands-parents parler la langue minoritaire entre eux, qui 'redécouvrent' cette langue à la retraite à partir des souvenirs d'enfance (O'Rourke/Pujolar/Ramallo 2015, 2), et qui, d'une certaine façon, cherchent à recréer – sous une forme très atténuée – la situation de diglossie qui existait dans leur passé lointain. Dans le cas du francoprovençal, cette catégorie pourrait s'appliquer aux membres des 'groupes patoisants', mais ceux-ci sont perçus, précisément, comme des 'patoisants' (authentiques) – et non comme des 'néo-locuteurs' qui, comme certains 'francoprovençalophiles' plus jeunes, doivent aussi faire l'effort d'apprendre (ou réapprendre) la langue. Cette distinction sert ainsi à légitimer la place particulière occupée par les groupes patoisants dans les actions menées autour de la langue et à marginaliser les plus jeunes qui l'ont apprise plus tard, souvent à l'âge adulte (ces 'jeunes' pouvant être nés, selon le cas, entre les années 1960 et 1990, en tout cas après la fin de l'audibilité de la diglossie dans la sphère sociale). Il importe de souligner que ce type de conflit de légitimité n'existe qu'en contexte focalisé où la langue n'est plus parlée au quotidien, et où la diglossie traditionnelle a presque disparu au profit d'une mise en scène ritualisée de la langue minoritaire (par exemple par le biais de pièces de théâtre, de reconstitutions historiques de scènes de la vie rurale, etc.)

Néanmoins, malgré des conflits souvent virulents entre ces deux catégories de locuteurs – patoisants réputés 'authentiques' et néo-locuteurs à la légitimité contestée –, il apparaît que ces derniers fondent leur discours sur les mêmes représentations linguistiques que les premiers, par exemple sur des stéréotypes de ce type:

- un code linguistique ne serait pas une langue s'il n'est pas normé (cette représentation est liée à l'intériorisation de l'idéologie de l'État-nation, mais aussi, au niveau plus pragmatique, aux exigences institutionnelles qui en découlent);
- sans un standard, ce code ne serait pas compris en dehors d'une petite communauté clairement circonscrite (stéréotype lié à la construction du concept de 'patois' telle qu'elle a été promue par l'État français et imitée en Suisse et en Italie);
- sans planification linguistique délibérée, un code serait forcément défectueux.

Ainsi, les 'jeunes néo-locuteurs' des régions de type focalisé ont eux aussi largement intériorisé la vision répandue selon laquelle le 'patois' serait un parler propre à un village qui changerait d'une localité à l'autre, jusqu'à devenir rapidement incompréhensible. Ils n'ont jamais eu l'occasion de voir la langue fonctionner dans la société en tant que pratique quotidienne, lorsque les locuteurs natifs maintenaient des échanges réguliers en francoprovençal avec d'autres communes (comme ils le font encore dans certaines régions de type diffus), communiquant dans cette langue notamment lors de grandes foires (v. Bichurina/Dunoyer à paraître). Par ailleurs, du

fait de compétences linguistiques inférieures à celles des locuteurs natifs, ces néo-locuteurs peuvent avoir plus de difficultés à comprendre une variété de francoprovençal qui n'est pas celle avec laquelle ils se sont familiarisés.

Selon le groupe concerné, les conséquences de telles représentations sont opposées: les groupes patoisants ne montrent aucun intérêt pour les 'patois' et les 'patoisants' des villages alentour – sans parler de ceux d'autres régions, et notamment dans les situations de type diffus –, puisqu'il s'agirait précisément d'autres 'patois'. Inversement, les nouveaux locuteurs insistent souvent sur la nécessité absolue de disposer d'un standard supra-dialectal pour l'ensemble de la langue, sans lequel une communication à large échelle ne serait pas possible. En outre, les deux catégories transfèrent vers le francoprovençal le système des valeurs développé dans l'idéologie linguistique en vigueur dans le monde francophone, avec notamment une importance centrale accordée à l'écrit, en graphie locale dans un cas, supra-régionale dans l'autre – par exemple celle proposée par Stich (2003).

Parallèlement, tous ont intériorisé les idées reçues selon lesquelles le patois serait un code restreint surtout destiné à parler de la vie agropastorale d'autrefois. Pour les groupes patoisants, cet idiome serait voué à disparaître en même temps que le mode de vie qu'il servait à décrire, et il s'agirait seulement d'en sauver la mémoire et d'en répertorier précisément le vocabulaire (d'où l'importance d'une langue locale). Cette disparition marquerait donc la fin définitive de la diglossie – très transitoire à l'échelle de l'humanité – entre les générations unilingues francophones actuelles et les générations unilingues qui, pendant des siècles, ne parlaient que francoprovençal et confiaient à quelques individus bilingues (connaissant le latin puis le français) le soin de négocier avec les autorités de tutelle. Pour les nouveaux locuteurs toutefois, il ne s'agit pas simplement d'accompagner la disparition de la diglossie transitoire, mais il faut la *remplacer* par un bilinguisme plus stable (personne ne parle sérieusement d'unilinguisme francoprovençal), où le francoprovençal aurait un statut de langue reconnue (de façon plus ou moins symbolique) sur tout le territoire concerné, aux côtés du français (et/ou de l'italien).

Dans cette logique, il serait ainsi particulièrement urgent de mettre en œuvre une grande coopération transfrontalière – par exemple pour créer des néologismes. Selon ces nouveaux locuteurs, une 'vraie langue' devrait être en mesure d'accomplir toutes les fonctions, ce qui ne serait pas encore le cas du francoprovençal (ce qui est perçu comme une conséquence de la situation diglossique d'autrefois). Citons ici la phrase, révélatrice, de l'informateur N. (2016): « On ne peut pas dire 'avion' en patois ». Fait notable, ces mots ont été prononcés à Saint-Nicolas, en Vallée d'Aoste, par quelqu'un qui venait d'une région savoyarde de type focalisé. Or, Saint-Nicolas est une commune de type diffus où le francoprovençal est utilisé par la majeure partie de population dans toutes les situations sociales quotidiennes (au magasin, au café, à la mairie, dans la rue avec les voisins, dans les familles). Ainsi, même si celui qui avait donné l'exemple des avions savait – théoriquement – que dans l'endroit où il se trouvait, le francoprovençal était la langue véhiculaire, l'image du 'patois' comme code limité l'emportait dans ses représentations – comme si toute une communauté francoprovençalophone avait dû attendre un siècle pour que quelqu'un vienne lui dire comment parler des avions dans sa langue. Chez les deux catégories de locuteurs des zones focalisées – membres des groupes de patoisants et 'néo-locuteurs' –, c'est aussi le purisme linguistique qui peut être à l'origine de tels propos: les emprunts au français (ou à l'italien) ne seraient pas de 'vrais mots de patois'. Et parmi les autres mots qui 'n'existent pas en patois', on trouverait aussi ceux qui concernent le registre affectif de la vie quotidienne, le vocabulaire intime: d'une part parce que ces personnes à qui on n'a pas

parlé francoprovençal dans l'enfance n'y ont pas eu accès, et d'autre part parce que les sentiments ne s'expriment pas de la même manière en francoprovençal et en français (v. Bichurina/Dunoyer à paraître).⁷

En fin de compte, la seule différence majeure entre les groupes patoisants et les néo-locuteurs concerne la façon d'envisager l'avenir de la langue: pour les premiers, qui restent préoccupés par la mémoire du passé, cet avenir est tout simplement impossible. Pour les seconds, il est un enjeu principal.

Dans la situation de type focalisé, on trouve un bilinguisme avec deux langues clairement séparées, qui n'est ni une situation de diglossie traditionnelle – plus ou moins stabilisée ou transitoire –, ni une situation de bilinguisme au sens habituel – puisqu'il ne concerne ni un bilinguisme collectif à large échelle ni une pratique individuelle bilingue fréquente (précisément en raison de la difficulté, pour ces locuteurs, de trouver facilement des situations où il est possible de parler la langue devenue ultra-minoritaire). En définitive, ce 'bilinguisme' est la somme de deux monolinguisms vus comme hermétiques (donc, focalisés), avec une compétence nettement supérieure dans l'une des deux langues – le français. Non seulement on ne parle le francoprovençal ni spontanément ni souvent, mais si on le parle, c'est qu'on a pris la *décision* de le parler. Et dans ce cas, on veille à ce que le discours soit aussi monolingue (francoprovençal) que possible et à qu'il y ait aussi peu d'interférences que possible.

Situations de type diffus

Déjà focalisée ou encore diffuse? L'ambiguïté gruérienne

Dans les situations de type diffus, le francoprovençal est la première langue apprise (dans certains cas, en même temps que la langue dominante). Le répertoire linguistique typique des locuteurs, hormis d'éventuelles langues étrangères apprises à l'école, est constitué de deux codes en Suisse et en France (francoprovençal et français) et de trois en Italie (francoprovençal, français et italien en Vallée d'Aoste; francoprovençal, italien et piémontais dans certaines vallées piémontaises). Les observations de conversations spontanées dans ces contextes montrent que les différents codes tels qu'ils sont délimités par les linguistes ne sont pas toujours perçus de la même façon par les locuteurs.

Nous parlerons ci-dessous de la Vallée d'Aoste, emblématique des régions de type diffus dans le domaine francoprovençal, mais l'on peut trouver des exemples similaires (certes en moins grand nombre) dans les (rares) régions de type diffus en Suisse, en Valais – nous avons déjà évoqué Evolène –, mais aussi, dans une mesure qui resterait à préciser, dans certaines familles de la Gruyère, district où le francoprovençal s'est le mieux maintenu dans le canton de

⁷ Par exemple, lors d'une enquête en Savoie en 2015, plusieurs informateurs nous ont dit que le 'patois' n'a pas de mots pour exprimer les sentiments. Selon une image répandue, les Savoyards, les Valdôtains ou les Valaisans (donc, les hommes de montagne) seraient fermés, n'exprimeraient jamais leurs sentiments et manqueraient d'empathie. Ainsi, une femme du Nord de la France mariée à un Savoyard nous a raconté que son voisin, à propos d'un autre voisin qui avait eu une crise cardiaque, avait dit que celui-ci « n'était pas en grande forme ». Elle trouvait qu'il s'agissait d'un manque de compassion choquant alors qu'en réalité, loin d'être un phénomène psychologique individuel, la réaction correspond aux normes communicatives du francoprovençal. On dira de quelqu'un qui est gravement malade qu'il ne va pas si bien (*lèi va pa tan*), ou de quelqu'un en train de mourir qu'il n'est pas très en forme (*pa fran en forma*). Ces normes se retrouvent aujourd'hui également dans le français régional, notamment en Savoie ou en Bresse où, pour parler de quelqu'un qui est (parfois gravement) malade, on dit qu'il est « fatigué ».

Fribourg et où l'on signale une poignée de personnes dans la vingtaine qui ont encore eu le francoprovençal comme langue (co-)première. Mentionnons ici simplement une étude où un locuteur natif, dans le contexte de plus en plus focalisé qui est celui du canton de Fribourg, semble encore avoir des réflexes proches de ceux des régions de type diffus (Meune 2013, 35): refusant de s'afficher comme militant ou de s'identifier aux patoisants (« Pour moi un patoisant, c'est quelqu'un qui fait partie d'une société, mais moi, je n'ai jamais été tenté d'aller dans des associations »), il se 'contente' d'avoir une langue de plus à son répertoire, de la parler en famille et lorsque l'occasion se présente ailleurs, sans volontarisme particulier et sans mettre en scène la survie de la langue. Il rappelle ainsi l'opposition qu'on a pu faire entre les locuteurs gruériens (qui *parlent patois*) et les néo-locuteurs vaudois (qui parlent *de patois*, v. Meune 2012). Les premiers relevaient encore partiellement d'une situation de type diffus, les seconds renvoyant clairement à un contexte de type focalisé.

La difficile délimitation des langues en Vallée d'Aoste

Venons-en maintenant à un contexte de type indéniablement diffus et prenons comme exemple un extrait de discussion dans un bar en Vallée d'Aoste (W. et F. (2014) sont un homme et une femme d'une cinquantaine d'années):

W.: Perque la бага *strana*, *anche* en Val d'Outa, lèi la valloa su de Gressoney que l'é eun poste you que predzon lo walser. [...]

F.: Titsch, *si chiama* titsch.

W.: Sì, lo walser, lo teutsch. [...] *E poi c'è Issime, in mezzo parlano patois come noi* [...] e poué predzon lo patoué e poué lo... lo *tedesquico*.

(W: Parce que la chose *étrange*, [c'est que] *aussi* en Vallée d'Aoste, là-haut il y a la vallée de Gressoney qui est un endroit où l'on parle walser. [...])

F: Titsch, *ça s'appelle* titsch.

W: *Oui*, le walser, le teutsch. Et puis il y a Issime, au milieu [de la commune] on parle patois comme nous [...] et puis ils parlent patois, et puis le... l'*alémanique*.)

On pourrait dire que dans la première phrase *strana* et *anche* sont des mots italiens (quant à *poste* au sens d'«endroit», ce mot qui rappelle l'italien *posto* est très utilisé en francoprovençal de la Vallée d'Aoste, mais pas dans les régions francoprovençales hors de l'Italie) et conclure ensuite que la femme, F., est intervenue en italien, ce qui a provoqué la réponse de l'homme, W., en italien également. Cependant, attribuer *lo walser* et *lo teutsch* à une langue serait plus problématique: quoique situés entre le *Sì* italien et une phrase entièrement en italien, ces mots sont prononcés avec un article francoprovençal (en italien l'article *lo* n'est utilisé que devant les mots qui commencent par *z*, *s* +consonne, ou *gn*, *pn*, *ps* ou *x*, ce qui n'est pas le cas ici).

En Vallée d'Aoste, on trouve régulièrement, comme dans cet exemple, des interférences de l'italien en francoprovençal ou du francoprovençal en italien – ainsi que dans le couple francoprovençal/français, à tous les niveaux du système linguistique. Il est souvent impossible d'attribuer des phrases isolées à une 'langue' ou à une autre. Ainsi le bilinguisme de ce type, dans une situation diffuse, est toute autre chose que la somme de deux monolinguisms. Il correspond à une fusion des deux codes qui constituaient jadis la diglossie (telle qu'elle est pensée théoriquement), et non pas au désir d'élargir les domaines d'utilisation de la langue 'basse' jusqu'à ce qu'ils soient égaux (au moins en termes de dignité symbolique) à ceux de l'utilisation de la langue 'haute'. Les différents codes font partie d'un seul système, qu'il s'agisse

des choix lexicaux ou des formes grammaticales nouvelles qui peuvent émerger (v. Muysken 2000, Grosjean 2008, Auer 2007).

Concours Cerlogne et perceptions de l'enseignement du francoprovençal

Pour ce qui est des conséquences de tels usages pour la transmission de la langue, il est instructif de se pencher sur le 'Concours Cerlogne', concours scolaire pour les écoles maternelles, primaires et secondaires organisé tous les ans, depuis 1963, par l'Assessorat de l'éducation et de la culture de la Vallée d'Aoste et le Centre d'études francoprovençales René Willien. Son but est « d'initier les élèves à la **recherche de documents** en patois appartenant à la tradition orale, sur un **thème concernant la civilisation alpestre** variant chaque année, et de stimuler l'intérêt des jeunes générations pour leur dialecte. »⁸ Parmi les participants, outre les écoles valdôtaines, on trouve parfois des écoles françaises (Savoie) ou suisses (Valais), ainsi que des écoles italiennes représentant le Piémont et les Pouilles. Dans le cadre du concours, l'Assessorat organise des journées de formation pour les maîtres d'école et nombre d'animations pour les élèves. Le gros du travail est réalisé par les enseignants et leurs élèves au cours de l'année scolaire. Les résultats sont présentés sous forme de dossiers illustrés, de vidéos ou, parfois, d'objets construits, puis ils sont évalués par un jury. Au mois de mai, une grande fête de clôture rassemble pendant deux ou trois jours tous les participants. En mai 2016, j'ai été invitée à faire partie du jury, ce qui m'a donné accès à de nombreuses données et permis d'observer le concours 'de l'intérieur'.

Lors de la remise des travaux, les enseignants remplissent des fiches où ils indiquent, entre autres, les compétences des élèves en francoprovençal. On peut avoir quelques doutes sur le degré de fiabilité d'une telle évaluation; ainsi un élève dont le camarade de classe serait piémontais ou calabrais pourrait, à l'école, ne parler qu'italien et l'enseignant ne le verrait jamais parler francoprovençal dans les contextes extra-scolaires auxquels il n'a pas accès. Néanmoins, les grandes tendances semblent évidentes. Dans les écoles de la ville d'Aoste, capitale de la Région autonome, la répartition typique en matière de compétences en francoprovençal ressemble à celle de cette école (pour prendre un exemple parmi d'autres): compétence active: 1 élève; compétence passive: 2, aucune compétence: 80. Dans cette école, les pays d'origine des élèves non originaires de la Vallée d'Aoste sont le Maroc, la Tunisie, l'Albanie, la Chine. Dans d'autres écoles d'Aoste, on trouve également souvent des élèves d'origine roumaine, piémontaise ou calabraise. La situation est semblable dans les écoles des grandes stations de ski, par exemple à Courmayeur au pied du mont Blanc. Dans ces diverses écoles, la préparation au concours comprend des activités dont l'objectif est d'aider les élèves à acquérir les bases de la langue francoprovençale (avec, dans certaines écoles, un programme adapté permettant une progression dans les compétences linguistiques, semblable à ce qui existe pour apprendre des langues étrangères standardisées ou, bien plus souvent, consistant en ateliers sporadiques, axés par exemple sur des jeux de mémoire pour apprendre du vocabulaire limité à un domaine).

En revanche, dans les vallées latérales, la tendance est inverse, comme dans cette école: compétence active: 25; compétence passive: 19; aucune compétence: 5 (origines: Piémont, Roumanie). Pourtant, dans ce type d'école où la majorité des élèves parlent francoprovençal, on n'effectue aucun travail pour améliorer les compétences linguistiques des élèves, contrairement à

⁸ En gras dans l'original; voir www.patoisvda.org/gna/index.cfm/concours-cerlogne-vallee-d-aoste.html (guichet linguistique de la Vallée d'Aoste).

ce qui est fait dans les écoles urbaines. Ainsi, dans les écoles où les élèves sont en majorité 'patoisants' (de langue maternelle francoprovençale), un tel travail semble inutile. Selon une enseignante d'une école où la plupart des élèves sont 'patoisants', le résultat présenté par son école au concours (un montage de vidéos d'interviews sur les savoir-faire locaux menés et filmées par des groupes d'enfants) représenterait une « fresque vivante » des pratiques linguistiques des élèves, pratiques où s'entremêlent des éléments de francoprovençal, d'italien, de français et parfois de piémontais. Cette enseignante prend donc acte de l'existence de pratiques mixtes, mais même dans un contexte scolaire et, de surcroît, dans un contexte de compétition, elle ne semble aucunement envisager de chercher à améliorer ou même influencer ces pratiques. Une telle vision est d'ailleurs partagée par certains experts jugeant les travaux qui, face aux reproches de leurs collègues quant à l'absence d'activités axées sur la langue même (car l'un des critères d'évaluation des travaux est bel et bien le « travail sur la langue »⁹), répondent: « Oui, mais ils la parlent déjà! »

Or, alors que vers l'âge de cinq ans, même les enfants qui avaient commencé l'école à trois ans comme monolingues francoprovençalophones (cas encore fréquent aujourd'hui dans plusieurs localités valdôtaines) parlent généralement déjà l'italien, ceci n'empêche pas qu'on continue de leur enseigner l'italien pendant des années. Pourtant, il semblerait qu'aux yeux des membres de la communauté linguistique valdôtaine (en l'occurrence, des enseignants et des experts), la langue minoritaire serait une partie du répertoire qui ne serait pas enseignable: soit on la posséderait toute entière (et donc nul besoin de l'enseigner davantage), soit on ne la posséderait pas du tout (auquel cas il importerait de l'enseigner).

Langue et identité: quelles modalités d'inclusion dans le 'nous' valdôtain?

Dans ce type de représentations, beaucoup semblent imaginer qu'on possède le francoprovençal dès la naissance, par le fait même d'être né dans un endroit 'patoisant'. Ainsi, on peut souvent entendre l'expression *predze come veun* (« il parle comme ça vient »), ce qui souligne la 'naturalité' et l'immutabilité de la production linguistique – mais aussi, de façon intéressante, un certain manque de cohérence dans ces pratiques (l'impossibilité d'attribuer cette production à une langue).

S'agissant des personnes qui ne sont pas nées en Vallée d'Aoste, certains imaginent que celles-ci pourraient acquérir (presque) d'un seul coup une compétence complète en 'patois'. Notons toutefois que cette représentation (fondée sur la conscience que certains 'étrangers' ont appris le francoprovençal) coexiste parfois avec celle qui insiste sur la 'naturalité', qui suggère que le 'patois' serait un code naturel et qu'il faudrait donc « l'avoir appris petit » – « pè parlà lo patué i fo l'avèi apprèi pti », pour citer un locuteur natif savoyard (T. 2015).

Malgré ces contradictions apparentes, l'existence d'un code qui n'est pas normé (et qui ne peut pas l'être selon les représentations en vigueur dans la communauté linguistique) est ressentie par certains nouveaux locuteurs adultes comme un véritable atout contre l'insécurité linguistique. C'est ce qu'illustre F. (2014), une ancienne étudiante de l'École populaire de patois en Vallée d'Aoste, d'une quarantaine d'années, venue de Turin s'installer à Aoste et propriétaire d'une boutique de vêtements dans le centre-ville; remarquons que le profil social de cette jeune

⁹ La grille d'évaluation comprend 9 paramètres, dont le respect du thème proposé, la richesse de l'étude du point de vue documentaire, l'implication de la classe et l'attention apportée aux aspects linguistiques, c'est-à-dire, d'un côté, la présence du francoprovençal dans le travail présenté, et de l'autre, les « activités menées en classe en vue de stimuler les élèves à la connaissance ou à la pratique du francoprovençal » (Rapport du jury 2016).

femme d'affaires de la classe moyenne (supérieure) urbaine va à l'encontre de l'image prototypique du patoisant (le vieil homme 'local' des zones rurales). Elle s'exprime ainsi:

Ancora adesso ci sono delle difficoltà! Assolutamente! Un po' di timidezza, parlando con le altre persone, la paura di sbagliare, sicuramente. Però poi ho capito che bisogna come per tutte le cose lasciarsi andare. Io penso che è anche talmente vasto, ce ne sono più di settanta, D. dice "te, predza lo dzen patoué de te," e quindi [rire] alla fine dico questo è il mio patois [...]. Ne ho fatto uno in più! [rire]

(Encore aujourd'hui j'ai des difficultés [à parler francoprovençal]. Absolument! Un peu de timidité quand je parle avec d'autres personnes, la peur de me tromper, bien sûr. Mais ensuite j'ai compris que comme pour toutes les choses, il faut se laisser aller. Je pense que c'est aussi tellement vaste, il y en a plus de soixante-dix [variétés du francoprovençal en Vallée d'Aoste]. D. [nom de l'enseignant] dit: « parle ton beau patois à toi », et donc [rire] finalement je dis, ça c'est mon patois [...]. J'en ai fait un de plus! [rire])

La référence à la peur de faire une erreur présuppose l'existence d'une norme; cette norme est pourtant par la suite relativisée comme ne représentant qu'une des variétés possibles, le fait d'en avoir plusieurs permettant d'en créer d'autres (l'attitude de l'enseignant évoquée par l'informatrice semblant contribuer largement à cette approche).

Ainsi, dans un contexte diffus, le francoprovençal apparaît comme une partie non normée du répertoire linguistique, comme une variété dont la pratique crée une solidarité sociale, mais aussi comme un élément central de la construction identitaire, qui génère une inclusion dans le 'nous' valdôtain. Dans le sens social, *predzé come no* (« parler comme nous ») est synonyme de *itre di noutre* (« être des nôtres »). Et un immigré, dès lors qu'il commence à parler francoprovençal, est considéré comme *di noutre*, quelle que soit la durée de sa résidence en Vallée d'Aoste.¹⁰ Cependant, le fait de *predzé come no* peut en réalité renvoyer à différentes modalités, différents degrés de la présence d'éléments francoprovençaux dans le discours – et non à une seule 'langue' possible, comme on tend à le penser dans les contextes de type focalisé. Dans le cadre pédagogique, l'absence d'une norme et l'absence de l'idée même que les compétences linguistiques en 'patois' devraient être améliorées rend finalement légitime tout ce qui se dit et crée un espace identitaire qui n'apparaît pas figé.

Au terme de cette contribution, nous souhaitons retenir l'idée que le concept de 'diglossie' ne rend pas toujours compte de la complexité de certaines situations où une langue très minorisée est soumise à une pression assimilatrice (plus ou moins grande), ou dans lesquelles les transformations socioéconomiques ont profondément influencé la répartition des langues selon les groupes sociaux et les domaines d'usage qui existaient jadis. Il existe alors deux modèles pour concevoir le bilinguisme (ou le plurilinguisme) en présence:

- Le premier est celui où le bilinguisme, en contexte de type focalisé, est conçu comme la somme de deux monolinguisms qui coexistent. Il est typique des zones où la langue minoritaire n'est ni parlée au quotidien à grande échelle, ni transmise dans les familles – par exemple, en Suisse, dans de larges parties du canton de Fribourg, et, surtout, dans le canton de

¹⁰ Par contre, quelqu'un qui est né en Vallée d'Aoste dans une famille d'immigrés, mais qui ne parle pas 'patois', peut être perçu toute sa vie comme un Calabrais, un Vénitien, un Albanais, un Roumain, etc.

Vaud – nous avons laissé de côté les cantons où le francoprovençal a complètement disparu. Dans ce contexte, à mesure que disparaissent les ‘patoisants’, regroupés dans des associations à vocation mémorielle (qu’il s’agisse de langue ou de culture), les idéologies linguistiques associées à la langue dominante sont alors transférées vers la langue dominée, en particulier par les activistes linguistiques – souvent des néo-locuteurs plus jeunes. Patoisants ‘traditionalistes’ comme activistes ‘modernistes’ tendent à imaginer que cette langue ne pourra exister (comme trace du passé ou comme pratique vivante) que si elle est normée et écrite, et ses usages effectifs sont d’autant mieux acceptés qu’ils sont monolingues. Si le *code-switching* peut à la rigueur être toléré, le *code-mixing* est rejeté. Remarquons que bien souvent, dans ce type de situations, l’intérêt pour la langue minoritaire est d’ordre purement linguistique. Cette langue est alors envisagée dans sa formule ‘vocabulaire + grammaire’, et l’existence d’une culture minoritaire vivante qui serait intimement liée à la langue apparaît difficile à concevoir.

- Le second modèle de bi-/plurlinguisme, en contexte de type diffus, qu’on observe surtout en Valais – à Evolène – et en Vallée d’Aoste, apparaît comme la coexistence d’au moins deux codes (qu’il n’est pas toujours facile de distinguer) au sein d’un seul répertoire linguistique (qui peut varier selon les individus). Pour ce qui est des compétences communicatives et des habitudes culturelles, il semblerait que dans la plupart des cas, ce sont ici les normes communicatives propres à la langue minoritaire qui sont transférées vers la langue dominante – ce qui ne manque pas de créer des malentendus avec les locuteurs monolingues de la langue dominante.

Dans ces cas de bilinguisme en contexte diffus, on est bien loin de l’image traditionnelle d’une diglossie qui imposerait une langue – et pas l’autre – dans telle ou telle situation de communication – ce ‘parler bilingue’ (Lüdi/Py 2002) n’excluant certes pas que les locuteurs soient *capables* de fonctionner en contexte unilingue, francophone ou italophone selon le cas. Mais dans les cas de bilinguisme en contexte focalisé également, on s’éloigne de l’idée de diglossie. Pour les tenants de cette approche rétive à l’idée de mélange, il ne s’agit pas seulement de s’éloigner de l’idée d’un continuum qui irait d’une langue basse ‘pure’ (puisque le purisme affecte aussi les représentations des parlers locaux) à une langue haute non moins ‘pure’ (une représentation fréquente s’agissant de langues officielles comme le français ou l’italien). Il s’agit aussi de s’éloigner de l’idée de ‘diglossie pure’ (telle que pensée par Ferguson ou Fishman) en remplaçant la diglossie par un bilinguisme dont les deux langues seraient égales en dignité (ou plutôt en créant l’illusion d’une possible évolution vers cette égalité). En Vallée d’Aoste comme en Suisse, la prise en compte de ces deux types du bilinguisme – qu’on a souvent tendance à confondre – nous paraît cruciale pour penser toute forme de politique linguistique. Car comme nous l’avons vu, cette différence entre des contextes de type diffus et focalisé a des implications tant pour les usages effectifs de la langue minoritaire que pour sa perception extérieure, et donc pour sa transmission – en fonction de degré de normalisation linguistique souhaité par la communauté concernée.

Bibliographie

- Allasino et al., 2007, *Le lingue del Piemonte*, Istituto di Ricerche Economico Sociali del Piemonte, Torino.
- Auer, Peter, 2007, « The monolingual bias in bilingualism research, or: why bilingual talk is (still) a challenge for linguistics », *Bilingualism: A Social Approach*, dans: Monica Heller (éd.), Palgrave: Macmillan, 319-339.
- Bert, Michel/Costa, James, 2009, *Étude FORA: francoprovençal & occitan en Rhône-Alpes*, Lyon: Région Rhône-Alpes [www.rhonealpes.fr/485-langues-regionales-rhone-alpes.htm].
- Bichurina, Natalia, 2015, « Le francoprovençal entre la France, la Suisse et l'Italie: langue diffuse, langue focalisée et enjeux de normalisation », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien* 71, 7- 24.
- /Dunoyer, Christiane, à paraître, *Francoprovençal, patois, langue savoyarde, arpitan... Histoire et pratiques contemporaines de la langue francoprovençale en pays de Savoie* [Dossiers du Musée Savoisien].
- Brock Le Page, Robert, 1997 [1988], « What is a language? », dans: Andrée Tabouret-Keller (éd.), *Le nom des langues* [t. 1, *Les enjeux de la nomination des langues*], Louvain: Peeters, 21-34.
- /Tabouret-Keller, Andrée, 1985, *Acts of Identity: Creole-based Approaches to Ethnicity and Language*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Cavalli, Marisa, 2003, *Quelques opinions des Valdôtains sur les langues au Val d'Aoste et dans l'école* [Sondage linguistique de la Fondation Émile Chanoux], Aoste: Institut régional de recherche éducative [www.fondchanoux.org/sondagelinguistiqueq.aspx].
- Commune de Quart, 2005, « Statuts », *Bulletin officiel de la Région autonome Vallée d'Aoste*, 4.25 [1^{er} supplément ordinaire, 25 janv.].
- Decime, Rita/Vernetto, Gabriella (éds.), 2007, *Profil de la politique linguistique éducative, Vallée d'Aoste. Rapport régional*, Aoste: Assessorat de l'Éducation et de la Culture [www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/aoste_rapport_regional_fr.pdf].
- Ferguson, Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.
- Fishman, Joshua A., 1967, « Bilingualism with and without diglossia; Diglossia with and without bilingualism », *Journal of Social Issues*, 23.2, 29-38.
- Fondation Chanoux, 2003, *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue*, Aoste: Tipografia valdostana [www.fondchanoux.org/sondagelinguistiqueq.aspx].
- Gellner, Ernest, 1983, *Nations and Nationalism*, Cornell: Cornell University Press.
- Grosjean, François, 2008, *Studying Bilinguals*, Oxford: Oxford University Press.
- Lafont, Robert, 1971, « Un problème de culpabilité sociologique: la diglossie franco-occitane », *Langue française*, 9, 93-99.
- , 1984, « Pour retrouver la diglossie », *Lengas*, 15, 5-36.
- Lüdi, Georges/Py, Bernard, 2002, *Être bilingue*, Berne: Peter Lang.
- Maître, Raphaël, 2003, « La Suisse romande dilalique », *Vox romanica*, 62, 170-181.
- /Matthey, Marinette, 2007, « Who wants to save the patois d'Evolène? », dans: Alexandre Duchêne/Monica Heller, *Discourses of endangerment: interest and ideology in the defense of languages*, London: Continuum, 76-98.
- Matthey, Marinette/Meune, Manuel (dir.), 2012, *Le francoprovençal en Suisse. Genèse, déclin, revitalisation* [*Revue transatlantique d'études suisses*, 2], Montréal: Université de Montréal. [http://llm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_monde/Documents/2-Recherche/le_francoprovençal.pdf].
- Meune, Manuel, 2013, « Parcours linguistiques de Fribourgeois francoprovençalophones. Entretiens avec des 'Couatses' et des Gruériens », Univ. de Montréal, Dép. de littératures et de langues du monde [http://littlm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_moderne/Documents/4-Repertoire/Couatses_et_Gruériens_avec_couv.pdf].

- , 2012, « Parler patois ou de patois? Locuteurs gruériens et néolocuteurs vaudois: le discours sur le francoprovençal dans les associations de patoisants », *Revue transatlantique d'études suisses*, 2, 57-75
[http://llm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_monde/Documents/2-Recherche/le_francoprovençal.pdf].
- Muysken, Pieter, 2000, *Bilingual Speech: A Typology of Code-mixing*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Office fédéral de la culture, 2007, réponse à la question de Jacques Mounier (12 mai) [www.patwe.ch].
- O'Rourke, Bernadette/Pujolar, Joan/Ramallo, Fernando, 2015, « New speakers of minority languages: the challenging opportunity – Foreword », *International Journal of Sociology of Language*, 231, 1-20.
- Stich, Dominique, 2003, *Dictionnaire francoprovençal/français – français/francoprovençal*, Thonon-les-Bains: Le Carré.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

2. le contexte caribéen



Photo: Anthony M. Plagnes Payá, 2016

Port-au-Prince / Pòtoprens

Le créole et le français en Haïti: peut-on encore parler de diglossie?

Darline COTHIERE, Paris

Résumé

L'officialisation du créole haïtien par la constitution de 1987 a marqué une étape décisive dans sa cohabitation avec le français, langue officielle de facto depuis l'indépendance d'Haïti en 1804. Cette évolution a largement contribué à sa valorisation dans la société et à son développement interne. Le bilinguisme créole-français semble loin d'être effectif en Haïti. Il relève avant tout du symbole puisque la maîtrise de ces deux langues n'est partagée que par une très faible partie de la population. Dans cette livraison, nous proposons un éclairage sur la situation sociolinguistique actuelle d'Haïti au regard de ses deux langues officielles. Nous ferons d'abord état de l'évolution du créole et du français en Haïti pour ensuite analyser l'applicabilité du concept de diglossie dans ce pays de la Caraïbe.

Zusammenfassung

Die Erhebung des haitianischen Kreols zur Amtssprache in der Verfassung von 1987 markiert einen Meilenstein in der Geschichte seiner Koexistenz mit Französisch, das seit Haitis Unabhängigkeit im Jahre 1804 de facto die Amtssprache war. Diese Entwicklung hat massgeblich zu seiner Aufwertung in der Gesellschaft sowie zu seinem internen Ausbau beigetragen. Doch die Zweisprachigkeit mit Kreolisch-Französisch scheint in Haiti noch weit davon entfernt, funktionsfähig zu sein. Sie ist in erster Linie ein Symbol, da nur ein sehr kleiner Teil der Bevölkerung beide Sprachen beherrscht. In diesem Beitrag bieten wir einen Überblick über die aktuelle soziolinguistische Situation in Haiti im Hinblick auf seine beiden Amtssprachen. Wir werden zunächst die Entwicklung des Kreolischen und des Französischen in Haiti skizzieren, und dann die Anwendbarkeit des Diglossie-Begriffs in diesem karibischen Land analysieren.

Abstract

The officialization of Haitian Creole by the 1987 Constitution marked a decisive step in its coexistence with French, which was de facto the official language since the independence of Haiti in 1804. This evolution has largely contributed to its valorisation in society and to its internal development. Nevertheless, Creole-French bilingualism seems far from effective in Haiti. It is mostly symbolic since fluency in both languages is shared only by a very small part of the population. In this paper, we shed light on the current sociolinguistic situation of Haiti with regard to its two official languages. We will first describe the evolution of Creole and French in Haiti and then analyze the applicability of the concept of 'diglossia' in this Caribbean country.

Le paysage linguistique haïtien est actuellement en pleine transformation. En plus du créole et du français, les langues officielles du pays, l'anglais et l'espagnol tendent à s'y installer progressivement, et ce, depuis les années 1990. La proximité et l'accroissement des échanges avec les États-Unis, la République dominicaine et d'autres pays de la Caraïbe, l'apprentissage de ces langues motivé par un désir de migration sont, parmi les facteurs qui conditionnent cette nouvelle réalité, les plus déterminants. Au-delà de l'irruption de ces deux langues étrangères dans l'espace haïtien, la problématique linguistique est avant tout marquée par la cohabitation souvent conflictuelle du créole et du français. Nous ferons ici d'abord état de l'évolution du créole et du français dans la société pour ensuite analyser l'applicabilité du concept de diglossie dans cet espace de la Caraïbe.

Le créole haïtien: dynamique d'évolution interne et externe

Le créole haïtien est une langue jeune qui a émergé entre le 17^e et le 18^e siècle à travers le long processus de *créolisation*. C'est actuellement le créole le plus parlé dans le monde (14 millions de locuteurs). En Haïti, il se décline en 3 grandes variétés: le créole de la capitale parlé au centre et à l'ouest du pays, le créole du nord et le créole du sud. Le créole de la capitale représente la variété standard. L'intercompréhension entre ces trois grandes variétés est relativement facile. Les différences se situent au niveau phonétique et lexical (Valdman 2004, Fattier 2006).

La phase moderne du créole haïtien aurait commencé à partir de 1930 (Hall 1953). Cette décennie est en effet marquée par la publication de travaux majeurs dont les plus célèbres sont signés de Jules Faine (*Philologie créole*, 1936) et Suzanne Comhaire-Sylvain (*Le créole haïtien*, 1936). Il s'en est suivi d'autres études comparatistes créole-français dont, au premier plan, celle de Pradel Pompilus (*Contribution à l'étude du créole et du français à partir du créole haïtien*, 1976). Par ailleurs, de nombreux travaux ont investi les domaines de l'enseignement du créole et du français ainsi que du système éducatif en général (Lofficial 1977; Dejean 1977, 2009; Chaudenson/Vernet 1983; Cothière 2008, 2014).

Depuis les années 1980, la langue créole connaît une importante ascension en Haïti et au-delà des frontières nationales. L'officialisation de sa graphie en 1981, son introduction dans le système éducatif comme langue et objet d'enseignement à l'occasion de la grande réforme éducative de 1982, sa reconnaissance en tant que langue officielle par la constitution de 1987 y ont largement contribué. Cette évolution se traduit également par l'instauration de l'académie du créole haïtien en 2013, à l'initiative du Rectorat de l'Université d'État d'Haïti. La création de cette institution participe de l'application de l'article 213 de la constitution de 1987 qui prescrit la valorisation et le développement de la langue nationale.

Les productions écrites en créole suivent une courbe ascendante depuis les premières traductions de la Bible en 1927, suivies de la parution des premiers journaux et de revues (*Boukan*, 1964; *Bòn nouvèl*, 1967; Libète, 1990), de dictionnaires et lexiques unilingues ou bilingues (Pompilus 1958, Faine 1974, Bentolila 1976, Joseph 2003), d'essais de grammaire du créole (Damoiseau 2005, Zéphir 2008), de traductions d'œuvres relevant de la littérature universelle (*Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry, par Gary Victor 2010; *l'Étranger* d'Albert Camus, par Guy Régis Junior 2012), jusqu'à une littérature d'expression créole (Paultre 1970, Franketienne 1975, Heurtelou 1996 – pour ne citer que ces auteurs-là.

Les mouvements sociopolitiques qui ont précédé et suivi la chute du régime de Duvalier en 1986 ont contribué à l'enrichissement du vocabulaire créole haïtien. Certains mots ou expressions sont bien fixés dans la langue créole et sont, pour la plupart, transférés dans le français parlé en Haïti. C'est le cas par exemple de *dechouke* ('déraciner'), issu de la période qui a suivi le départ de Duvalier où il était question de faire déchoir les hommes associés à ce régime. De plus en plus de mots anglais investissent le lexique régulier des locuteurs haïtiens: *faktori* ('usine'), *kòl bak* ('rappeler'), *kannsèl* ('annuler'), *blakawout* ('coupure de courant'), *kapèt* ('moquette'), *laptòp* ('ordinateur portable'). On relève également le comportement lexico-sémantique et phonologique de néologismes formés à partir d'un mot créole auquel on ajoute le suffixe *-mann* pour indiquer l'action et l'activité d'un individu (Govain 2014). Plusieurs domaines où ces néologismes ont récemment émergé ont été identifiés, notamment, la mécanique automobile, l'électricité, le sport, l'activité sexuelle, les jeux de hasard, la musique. Les exemples suivants montrent une appropriation du suffixe *-man* en anglais et son adaptation phonologique par le créole haïtien:

(1)	<i>kawoutchoumann</i> (< <i>caoutchouc</i>)	'artisan, réparateur de pneu'
(2)	<i>pakèmann</i> (< <i>par cœur</i>)	'quelqu'un qui n'apprend que par cœur'
(3)	<i>teyatmann</i> (< <i>théâtre</i>)	'homme de théâtre, bouffon'

L'officialisation du créole haïtien a franchi les frontières nationales. Aux États-Unis par exemple, dans l'État de Floride, c'est la troisième langue officielle après l'anglais et l'espagnol et il y est enseigné dans certaines écoles publiques. Le 22 juillet 2008, le Maire de New York de l'époque, Mickael Bloomberg, a publié un décret officialisant le créole haïtien et ordonnant qu'il y ait dans les administrations municipales au moins un locuteur créolophone compétent pour servir les Haïtiens dans leur langue. Au niveau des médias, outre les émissions de radio et de télévision diffusées dans des espaces communautaires, le créole haïtien a fait son apparition en 2011 sur la NBC, l'une des plus grandes chaînes de télévision nationales américaines qui consacre une plage de sa programmation aux informations en créole haïtien. On peut citer également *Lavwadlamerik* (Voice of America / la Voix de l'Amérique), une radio du Département d'État américain, qui a une antenne en créole haïtien. À Cuba, une action de préservation et de promotion du créole haïtien est menée par la communauté haïtiano-cubaine par le biais d'organisations et d'associations d'immigrants et leurs descendants.¹ Depuis l'accord bilatéral signé entre Haïti et Cuba en 2000, des centaines de médecins et d'employés paramédicaux apprennent le créole avant d'aller travailler dans les zones rurales d'Haïti. Ainsi, le créole tend à s'imposer comme une matière de plus dans les programmes d'écoles de préparation de professionnels de la santé à Cuba.

Le français d'Haïti

Le français a été introduit en Haïti par la colonisation et s'y est maintenu, de fait, avec le traité de Ryswick en 1697 où l'Espagne concéda à la France la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue (future Haïti). Si Haïti se libéra de la colonisation française en 1804, ce qui lui a valu le titre de première République noire, on peut constater que la décolonisation politique n'a

¹ A titre d'exemple, citons l'Association des résidents et descendants d'Haïtiens à Cuba créée en 1991, le Bannzil Kreyol Kiba (Archipel créole de Cuba) créé en 1997. Ces associations sont situées à Guantanamo, Ciergo de Avila, Matanzas et la Havane (Martinez-Gordo 2005).

pas coïncidé avec la décolonisation linguistique. Le français est resté en Haïti « comme un butin de guerre »² et a enrichi le patrimoine culturel de la nation.

En plus de la langue française, les premiers dirigeants d'Haïti avaient conservé le modèle d'enseignement des anciens colons, à savoir un enseignement dit classique, humaniste, ayant pour fondement la religion chrétienne. C'est dans cette perspective qu'ils ont fait venir de France des religieux pour s'occuper de l'évangélisation et de l'éducation du peuple haïtien, en français. Ce projet a été scellé par la signature du concordat de 1860 entre l'État haïtien et le Vatican. Les clauses de ce contrat ont favorisé, entre autres, la multiplication des écoles catholiques et leur rôle déterminant dans l'éducation haïtienne. D'où la catégorisation actuelle du système scolaire: écoles congréganistes (dirigées par des religieux et religieuses, écoles privées dites laïques, écoles nationales) et l'utilisation du français dans l'enseignement en Haïti.

Soulignons également qu'il y a eu une tentative d'américanisation du système éducatif haïtien lors de l'occupation américaine qui a duré 19 ans (1915-1934). La logique d'élitisme et d'inégalité des chances scolaires a été remise en question par les Américains dans un contexte de crise identitaire de la classe intellectuelle haïtienne qui a éclaté un siècle après l'indépendance. Elle était due, entre autres, au constat d'échec du système éducatif et à la remise en question de l'héritage culturel français. Les Américains ont donc profité de l'instabilité politique du pays et de cette crise identitaire pour essayer d'imposer leur langue et leur propre système éducatif. Mais devant l'opposition farouche des Haïtiens très attachés à la langue et à la culture françaises, cette démarche n'a pas abouti.

Les statistiques divergent sur le pourcentage exact de locuteurs créolophones du français. En l'absence de données précises, on retiendra que la langue de Molière est parlée actuellement par une faible partie de la population (estimée entre 15 à 20 %) et à des degrés de compétence variable.

Le français a acquis en Haïti quelques particularités saillantes du fait notamment de son contact avec le créole haïtien et de son contexte socioculturel d'utilisation. Il est non seulement marqué par des mots et expressions propres à la culture locale, mais aussi par une transformation sémantique de mots et expressions partagés par l'ensemble des communautés francophones (Pompilus 1958, 1976; Chéry 2000). Dans sa forme parlée, le français d'Haïti porte également les marques des interférences du créole sur les plans phonétique, lexical, et morphosyntaxique.

Le français en Haïti est loin d'être une langue de communication de masse, même s'il est utilisé dans différentes sphères de la vie nationale (enseignement, administration, justice, communication). Il est surtout présent dans les espaces urbains et quasi absent des campagnes et des quartiers défavorisés. Il est davantage pratiqué dans sa forme écrite à des fins de communication, d'échange ou d'absorption de l'information et rarement pour signifier le réel dans sa forme la plus concrète; d'où sa valeur symbolique. Ce n'est ni une langue étrangère ni une langue maternelle. C'est la langue de scolarisation qui permet l'accession à un niveau social plus élevé. Son statut de langue officielle et ses fonctions sociales portent à le considérer comme une langue seconde. De nos jours, il est en grande concurrence avec le créole haïtien d'une part et l'anglais d'autre part.

² Nous empruntons ici l'expression de l'écrivain Kateb Yacine (1929-1989) dont l'œuvre traduit la quête d'identité d'un peuple aux multiples cultures. L'auteur défend l'idée d'une appropriation et de la conservation de la langue de l'ancien colonisateur pour enrichir le patrimoine linguistique et culturel du peuple algérien.

La législation haïtienne en matière linguistique

Le concept d'*institution du français* a été introduit en sociolinguistique pour rendre compte de la période de fondation de la langue française à partir d'actes d'écriture officielle (Balibar 1985). L'institution du français en Haïti coïncide avec la proclamation de l'indépendance dont l'acte a été rédigé dans la langue des anciens colons.

Depuis l'indépendance d'Haïti en 1804 jusqu'à la réforme éducative de 1982, les vingt constitutions qui se sont succédé ont toutes privilégié le français. Celui-ci était utilisé comme langue officielle *de facto* dans tous les secteurs de la vie nationale haïtienne. Paradoxalement, c'est la constitution de 1918 rédigée à Washington, aux États-Unis, au cours de l'occupation américaine (1918-1934) qui l'a expressément officialisé dans la République. L'article 24 stipule: « Le français est la langue officielle. Son emploi est obligatoire en matière administrative et judiciaire ». Il semblerait que cette mention a été introduite pour éviter le remplacement du français par l'anglais.

Trois décennies après l'officialisation du français, la constitution de 1964 « autorise et recommande l'usage du créole pour la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des citoyens qui ne connaissent pas suffisamment la langue française » (article 35). Le statut de langue co-nationale – avec le français – a été reconnu au créole par la constitution de 1983 et il a fallu attendre celle de 1987, dans le contexte de la grande réforme éducative, pour que la langue maternelle de tous les Haïtiens soit proclamée langue officielle.

La co-officialité du créole et du français en Haïti attesterait en ce début du 21^e siècle d'une situation de *colinguisme* (Balibar 1985), c'est-à-dire de l'utilisation conjointe des langues officielles dans la rédaction des textes officiels relatifs au droit, à la politique, à l'enseignement. En effet, lors de son adoption en 1987, la constitution en vigueur actuellement a été publiée en français et en créole dans le journal officiel de la République d'Haïti (*Le Moniteur* 142.36A, 28 avril 1987).

Le français est bien présent dans la société haïtienne, même si sa présence et son utilisation dans les différents domaines de la vie nationale sont souvent remises en cause. Au regard de la faible proportion de bilingues créole-français dans la population haïtienne, le bilinguisme en Haïti revêt un caractère symbolique. En outre, la langue française semble perdre de son statut de langue de prestige vis-à-vis du créole et des autres langues en présence. Avec cette nouvelle dynamique, peut-on encore se référer au concept de diglossie pour caractériser la situation du créole et du français en Haïti?

De l'applicabilité du concept de diglossie à la situation linguistique haïtienne

Pendant longtemps, le français a joui d'un statut très privilégié en Haïti au détriment du créole, la langue de tous les Haïtiens. Ferguson (1959) a fait référence à cette situation pour illustrer le concept de diglossie: la coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques, une 'variété basse' et une 'variété haute', la première étant utilisée par les locuteurs dans les situations informelles et la deuxième, dans les situations formelles.

Depuis son introduction dans le domaine de la sociolinguistique, ce concept a quelque peu évolué. Alors que Ferguson l'employait pour décrire toute situation sociétale dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines et des fonctions complémentaires, Fishman (1967) y voit un usage complémentaire et institutionnalisé de deux langues distinctes dans une communauté donnée. Dans l'intervalle, Haugen (1966) a ajouté qu'entre les

deux formes peut se glisser un véritable faisceau de styles intermédiaires. Peu après, le terme a été étendu aux sociétés multilingues par Gumperz (1971), dans le sens où celles-ci peuvent utiliser différenciellement plusieurs codes (langues, dialectes) dans des domaines et des fonctions complémentaires; c'est dans ce même ordre d'idée que Calvet (1999) – à la suite de Fasold (1984) – propose le terme de 'diglossie enchâssée' pour caractériser les situations de diglossie imbriquées les unes dans les autres, que l'on retrouve notamment dans de nombreux pays décolonisés.

En dépit de cet ajustement conceptuel, la notion de diglossie, jusqu'à une période assez récente, a souvent été utilisée dans son acception fergusonienne pour caractériser la situation haïtienne (Lofficial 1978; Saint Germain 1997). Cependant, il nous semble inapproprié dans le cas haïtien de parler de diglossie au sens strict du terme pour plusieurs raisons.

D'abord, sur le plan des usages, pour une écrasante majorité de la population estimée à 80 %, on ne peut parler de diglossie puisque ces locuteurs ne parlent pas français. La situation de diglossie ne s'appliquerait qu'à la couche de population dont la langue maternelle et courante est le créole, mais qui a une assez bonne connaissance du français.

Ensuite, toutes les définitions de la diglossie font ressortir la nécessité d'une répartition complémentaire des usages de la variété haute et la variété basse. Or, depuis les années 1990, on assiste à une utilisation croissante du créole dans des domaines qui étaient prétendument réservés au français comme la presse, l'enseignement, les discours officiels. De plus, l'élite intellectuelle haïtienne use ordinairement du français dans des occasions familières, ce qui va à l'encontre du dernier membre de la définition canonique de Ferguson, selon laquelle la variété haute n'est utilisée que dans des situations de communication formelle.

Pour finir, il n'existe pas de dichotomie stricte entre le basilecte créole (langue inférieure) et l'acrolecte français (langue supérieure), comme le prouvent par exemple les domaines de communication où créole et français alternent dans un même énoncé, dans un même discours. Par exemple, celui de l'ancien président de la République, Michel Martelly, prononcé le 14 mai 2011 à l'occasion de son investiture, en offre une belle illustration. Sur une trentaine de paragraphes, on en relève trois rédigés en français, le reste étant en créole. Le passage d'un code à l'autre se fait soit à l'intérieur d'un même énoncé – alternance intraphrastique (1) – soit d'un énoncé à l'autre – alternance interphrastique (2):

(1) [...] *Li lè li tan pou-n kòmanse vann richès kiltirèl nou.*³ Haiti est un pays riche. Nous avons les plus belles plages du monde, le plus beau soleil de la Caraïbe, la culture la plus profonde, diversifiée et authentique, un passé glorieux. La Citadelle Henri et les ruines du palais de Milot en témoignent. *Atisana se pan-n, penti ayisyen se gwo koze, folklò ayisien se pa pale.*⁴

(2) [...] Combien de célébrités aurions-nous eu si *nou te ankadre jenès la, nan mete l lan spò, retire l lan lari nan lave machin, nan koripsyon, nan bwè gwòg gro soley midi?*⁵

³ « Il est temps de commencer à exploiter notre richesse culturelle, » [notre traduction]

⁴ « Nous maîtrisons l'artisanat, notre peinture est exceptionnelle, sans parler de notre folklore. » [notre traduction]

⁵ « Si on avait pu encadrer la jeunesse, en créant des infrastructures pour le sport, en lui proposant autre chose que de laver des voitures dans les rues, en l'épargnant de la corruption, de l'alcool? » [notre traduction]

Cette stratégie communicative investit d'autres espaces discursifs formels et informels. Elle semble de plus en plus caractériser le parler des Haïtiens en contact avec le français. Les médias représentent, à ce niveau, un vaste terrain d'étude qu'il conviendrait d'explorer.

La notion de diglossie ne permet pas de prendre en compte toutes les variétés en présence qui s'étendent sur un continuum allant du créole au français. En effet, la langue créole comporte une variété socialement hiérarchisée qu'on pourrait appeler 'créole francisé'. Ce mésolecte représente souvent, en milieu rural et/ou unilingue créole, une variété haute vis-à-vis de la forme basilectale. À l'opposé, on retrouve un autre mésolecte, plus proche de l'acrolecte français, qu'on appelle communément 'français marron' en Haïti. Il désigne un français incorrect truffé de mots et de structures créoles.

Les arguments présentés ici conduisent à invalider le modèle fergusonien de la diglossie en référence à la situation sociolinguistique haïtienne. Ce concept semble être plus applicable au milieu scolaire où les deux langues se côtoient, sont parlées à des degrés variables à l'école, remplissent des fonctions plus ou moins complémentaires. En effet, les discours didactiques sont à priori en français, mais les enseignants recourent très souvent au créole dans l'explication des leçons qui sont présentées en français dans les manuels scolaires. Et, les discours des élèves varient, en créole ou en français, selon qu'ils sont dans la classe ou dans la cour de l'école et selon la situation de communication. Aussi préférons-nous parler de *bilinguisme diglossique* pour caractériser la situation linguistique générale de l'école haïtienne qui demeure complexe du fait de la pluralité des modèles scolaires et des pratiques linguistiques dans le même espace social. Par sa grande vitalité, l'espace linguistique haïtien représente un véritable observatoire sociolinguistique où d'autres concepts mériteraient bien d'être réévalués au regard de cette nouvelle dynamique.

Bibliographie

- Balibar, Renée, 1985, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris: PUF.
- Bentolila, Alain et al. (1976), *Ti Diksyonnè Kreyòl-Franse*, Port-au-Prince: Caraïbes.
- Berrouët-Oriol, Robert et al., 2011, *L'aménagement linguistique en Haïti: enjeux, défis et propositions*, Montréal/Port-au-Prince: CIDIHCA/UEH.
- Calvet, Louis-Jean, 1999, *La guerre des langues et des politiques linguistiques*, Paris: Hachette.
- Chaudenson, Robert/Vernet, Pierre, 1983, *L'école en créole*, Paris: ACCT.
- Chéry, André Vilaire, 2000-2004, *Dictionnaire de l'évolution du vocabulaire français en Haïti: dans le discours politique, économique et social, du 7 février 1986 à nos jours*, t. 1 (A-K), t. 2 (L-Z), Port-au-Prince: Edutex.
- Comhaire-Sylvain, Suzanne, 1974 [1936], *Le créole haïtien, morphologie et syntaxe*, Port-au-Prince: Wetteren.
- Cothière, Darline, 2008, « Pour un enseignement revisité du français en milieu post-colonial », *Recherches haïtiano-antillaises*, 6 [*Langues et éducation dans la Caraïbe*], 85-92.
- , 2014, *L'acquisition du français en contexte créolophone haïtien: étude de la structuration du discours des écoliers haïtiens à partir d'une tâche narrative*, Paris: Université Sorbonne nouvelle, thèse de doctorat.

- Déjean, Yves, 2009, « Creole and education in Haiti », dans: Arthur Spears/Joseph Bérrotte (dir.), *The Haitian Creole Language. History, Structure, Use and Education*, New York: Lexington.
- Faine, Jules, 1937, *Philologie créole, études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince: Imprimerie de l'État.
- , 1974, *Dictionnaire français-créole*, Montréal: Leméac.
- Fattier, Dominique, 2006, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: l'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Villeneuve d'Ascq: Septentrion.
- Ferguson, Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.
- Fishman, Joshua, 1967, « Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism », *Journal of social issues*, 32, 29-38.
- Gordo-Martinez, Isabel, 2005, « Le créole haïtien à Cuba: de la langue sous-valorisée à la langue reconnue », *Études créoles*, 28.1, 93-114.
- Govain, Renaud, 2014, *Les emprunts du créole haïtien à l'anglais et à l'espagnol*, Paris: L'Harmattan.
- Gumperz, John Joseph, 1971, *Language in social groups*, Stanford: Stanford University Press.
- Hall, Robert Jr, 1953, *Haitian Creole. Grammar. Texts. Vocabulary*, Monasha (Wisconsin): American Anthropological Association.
- Haugen, Einar, 1966, *Language Conflict and Language planning, the Case of Modern Norwegian*, Cambridge: Harvard University Press.
- Joseph, Prophète M. (2003) *Diksyonè Ayisyen-Franse, Dictionnaire Français-Haïtien*, Montréal, Port-au-Prince: Konbit.
- Lofficial, Frantz, 1979, *Créole-français: une fausse querelle: bilinguisme et réforme de l'enseignement en Haïti*, LaSalle (Québec): Collectif Paroles.
- Pompilus, Pradel, 1958, *Lexique créole-français*, Paris: Université de Paris, thèse complémentaire.
- , 1976, *Contribution à l'étude du créole et du français à partir du créole haïtien*, Port-au-Prince: Caraïbes.
- Saint-Germain, Michel, 1997, « Problématique linguistique en Haïti et réforme éducative: quelques constats », *Revue des sciences de l'éducation*, 23.3, 611- 642.
- Valdman, Albert, 2004, « L'influence de la norme émergente du créole haïtien sur les variétés vernaculaires régionales », dans: Aidan Coveney/Marie-Anne Hintze/Carol S. Sanders (éds.), *Variation et francophonie*, Paris: L'Harmattan, 35-49.

Bourdieu plutôt que Ferguson.

Le ‘marché linguistique’ haïtien: fonctionnement, idéologie, avenir

Hugues SAINT-FORT, City University of New York

Résumé

Le concept de ‘marché linguistique’ (Bourdieu) décrit plus efficacement le cas haïtien que celui de ‘diglossie’ (Ferguson), lequel implique que chacun connaît les deux codes en présence (formel et informel). Or, en Haïti, peu de citoyens maîtrisent à la fois le français et le kreyòl, et ces deux langues en situation de forte inégalité institutionnelle ont un capital symbolique et un prestige très différents. Malgré la promotion récente du kreyòl comme langue co-officielle, sa présence accrue dans les médias et la vie politique, celui-ci reste peu utilisé à l’écrit. Les rapports de force font des créolophones des dominés marqués par l’insécurité linguistique, alors que les francophones sont au cœur du jeu social. Les premiers resteront désavantagés tant qu’il n’existera pas de promotion réelle du kreyòl à l’école – y compris s’agissant des matières scientifiques – et tant que l’élite qui dispose déjà du capital culturel associé au français sera la seule à profiter pleinement du système scolaire. La restructuration de la société et la fin de la situation (partiellement) diglossique passeront en outre par la standardisation du créole, par son utilisation accrue dans l’administration – c’est-à-dire par une politique linguistique qui puisse rééquilibrer à son profit le marché linguistique haïtien.

Zusammenfassung

Der Begriff des ‚sprachlichen Marktes‘ (Bourdieu) beschreibt den haitianischen Fall effektiver als der ‚Diglossie‘-Begriff (Ferguson), welcher bedeutet, dass jeder beide vorhandenen Codes (den formellen und den informellen) kennt. Doch nur wenige Haitianer beherrschen sowohl das Französische als auch das Kreolische, und beide Sprachen befinden sich zudem in einer Situation der starken institutionellen Ungleichheit – mit sehr unterschiedlichem symbolischem Kapital und Prestige. Trotz der jüngsten Förderung von Kreolisch als zweite Amtssprache sowie seiner verstärkten Präsenz in den Medien und in der Politik wird es selten schriftlich verwendet. Die Machtverhältnisse machen die Kreolischsprachigen zu Dominierten, die unter sprachlicher Unsicherheit leiden, während die Französischsprachigen das soziale Leben bestimmen. Erstere werden benachteiligt bleiben, solange es keine tatsächliche Förderung von Kreolisch in der Schule gibt – auch in den wissenschaftlichen Fächern –, und solange die Elite, die bereits über das mit Französisch einhergehende kulturelle Kapital verfügt, als einzige vom Schulsystem Nutzen zieht. Ausserdem erfordern die Umstrukturierung der Gesellschaft und das Ende der – teilweise – diglossischen Situation die Standardisierung des Kreolischen, sowie dessen stärkeren Einsatz in der Verwaltung – d.h. es ist eine Sprachenpolitik vonnöten, die den haitianischen sprachlichen Markt zugunsten des Kreolischen ins Gleichgewicht zu bringen vermag.

Abstract

The concept of ‘linguistic market’ (Bourdieu) describes the Haitian case more efficiently than the ‘diglossia’ concept (Ferguson), which means that everyone knows the two codes involved (formal and informal). But in Haiti, few citizens have a good command of both French and Creole, and the two languages, which are in a situation of strong institutional inequality, dispose of a very different symbolic capital and prestige. Despite the recent promotion of Creole as co-official language and its increased presence in the media and politics, it is rarely used in writing. Due to power relations, Creole speakers remain marked by linguistic insecurity, while Francophones are at the heart of the social game. The formers will remain disadvantaged as long as there is no real promotion of Creole at school – including for scientific disciplines –, and as long as the elite that already has the cultural capital associated with French language is the only one to benefit from the school system. Besides, the restructuring of society and the end of the – partly – diglossic situation must involve the standardization of Creole as well as its increased use in administration – that is to say a language policy that could rebalance the Haitian language market to its advantage.

Le concept de 'diglossie' (Ferguson 1959) a été utilisé pour décrire la situation linguistique en Haïti, au motif que les deux langues en présence étaient employées dans des contextes – formel ou informel – très différenciés. Toutefois, face à la prégnance d'une structure dominants-dominés que l'approche diglossique ne permet pas de prendre en compte dans le détail, le concept de 'marché linguistique' semble plus utile pour décrire le cas haïtien. En effet, une véritable pratique diglossique ne peut être que le fait de personnes qui connaissent les deux codes en présence, soit, dans le cas d'Haïti, le français et le créole haïtien (que nous préférons appeler 'kreyòl'). Or, dans la vie courante, cette expérience diglossique est réservée à la très faible proportion de citoyens haïtiens qui sont véritablement bilingues.

La notion plus prometteuse de 'marché linguistique' a été introduite en France vers la fin des années 1970 par le sociologue et philosophe Pierre Bourdieu (1930-2002). Ce concept n'est peut-être pas aussi connu que d'autres concepts bourdieusiens, comme le 'capital' (culturel, social, symbolique), l'habitus, le 'champ', la 'reproduction', la 'violence symbolique', la 'distinction', mais il occupe une place fondamentale dans la réflexion de Bourdieu sur la langue. C'est dans son livre inoubliable *Ce que parler veut dire* (1982) sous-titré « L'économie des échanges linguistiques » que Bourdieu a développé ce concept apparu pour la première fois dans un exposé fait à l'Université de Genève en décembre 1978 puis repris dans son livre *Questions de Sociologie* (1980).

Pour Bourdieu, « il y a marché linguistique toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier, et de lui donner un prix » (1984, 123). Le mot de 'marché' chez Bourdieu ne doit pas être pris dans son sens strictement économique de lieu public où se négocient des marchandises. Il peut renvoyer aussi bien, nous dit Bourdieu, à la relation entre deux ménagères qui parlent dans la rue, qu'à l'espace scolaire, ou la situation d'interview par laquelle on recrute les cadres. Bourdieu affine sa réflexion en disant ceci:

Ce qui est en question dès que deux locuteurs se parlent, c'est la relation objective entre leurs compétences, non seulement leur compétence linguistique (leur maîtrise plus ou moins accomplie du langage légitime), mais aussi l'ensemble de leur compétence sociale, leur droit à parler, qui dépend objectivement de leur sexe, leur âge, leur religion, leur statut économique et leur statut social. (Bourdieu 1984, 107)

Tout au long de son texte, dans *Questions de sociologie*, Bourdieu revient sur la notion de *competence* ('compétence', en français), l'un des termes clés de la grammaire générative du linguiste américain Noam Chomsky qui désigne la faculté propre au locuteur d'une langue de créer et de comprendre des phrases, parmi lesquelles des phrases qu'il n'a jamais entendues auparavant. La *competence* ('compétence') chomskyenne désigne aussi la connaissance qu'un locuteur possède de ce qui constitue une phrase grammaticale ou agrammaticale d'une langue donnée.

Par exemple, un locuteur créolophone haïtien reconnaîtra tout de suite que la phrase *Li kouri lan lari an* ('il/elle court dans la rue') est une phrase grammaticale en kreyòl – donc conforme aux règles définies par la grammaire de cette langue –, mais que la phrase **Lan kouri an li lari* est une phrase agrammaticale en kreyòl, bien que tous les mots qui la composent soient des mots kreyòl. Il faut préciser cependant que la compétence du locuteur au sens chomskyen du terme ne relève pas de ce que Bourdieu appelle le marché linguistique, car ce sont deux phénomènes différents.

En effet, pour Chomsky, la compétence se réfère à ce qu’il appelle « the language faculty of the brain » (2000, 27) (‘la faculté de langage inhérente au cerveau’ [ma traduction]). Le linguiste américain défend cette idée:

the faculty of language can reasonably be regarded as a ‘language organ’ in the sense in which scientists speak of the visual system, or immune system, or circulatory system, as organs of the body. Understood in this way, an organ is not something that can be removed from the body, leaving the rest intact. It is a subsystem of a more complex structure. (Chomsky 2000, 4)

(‘on peut raisonnablement considérer la faculté de langage comme un ‘organe de langage’ au sens où les scientifiques parlent d’un système visuel, ou d’un système immunitaire, ou d’un système circulatoire, en tant qu’organes du corps. Compris de cette façon, un organe n’est pas quelque chose qui peut être retranché du corps, laissant le reste intact. C’est un sous-système d’une structure plus complexe.’ [ma traduction])

Plus loin, Chomsky dit que « the language organ is like others in that its basic character is an expression of the genes » (Chomsky 2000, 4) (‘L’organe de langage est comme les autres organes en ce sens que son caractère de base est une expression des gènes’ [ma traduction]).

Le marché linguistique, au sens où l’entend Bourdieu, est un phénomène sociolinguistique qui ne peut être compris dans le même sens que cette faculté de langage inhérente au cerveau dont nous venons de parler. Il faut comprendre ‘marché’ dans le sens de « toute pratique symbolique ayant un caractère social ». (Bourdieu 1982, 35) « Toute situation linguistique fonctionne donc comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu’il produit pour ce marché dépend de l’anticipation qu’il a des prix que vont recevoir ses produits. » (Bourdieu 1984, 98) Donc, le concept de marché linguistique est une métaphore qui décrit la compétition qui se déroule entre les langues au sein d’une société.

Compétence et capital linguistique

C’est seulement dans la mesure où fonctionne pour elle un marché linguistique que la maîtrise de la langue possède une valeur; « une compétence sans marché devient sans valeur ou, plus exactement, cesse d’être un capital linguistique pour devenir une simple compétence au sens des linguistes. » (Bourdieu 1984, 125) Dans l’optique de Bourdieu, la notion de compétence va de pair avec la notion de ‘capital linguistique’. Le capital linguistique est une composante du capital culturel, c’est-à-dire tout un ensemble d’acquisitions sociales comme les diplômes, les codes culturels, les façons de parler, les accents... Pour l’auteur de *La Distinction* (1979), parler de capital linguistique, c’est dire qu’il y a des ‘profits’ linguistiques. Dans ces situations de profits linguistiques, la fonction première du langage, la fonction de communication

peut ne pas être du tout remplie sans que sa fonction réelle, sociale, cesse d’être remplie pour autant; les situations de rapports de force linguistiques sont les situations dans lesquelles ça parle sans communiquer, la limite étant la messe [...] Ce sont des cas où le locuteur autorisé a tellement d’autorité, où il a si évidemment pour lui l’institution, les lois du marché, tout l’espace social, qu’il peut parler pour ne rien dire, ça parle. (Bourdieu 1984, 124)

La situation sociolinguistique haïtienne nous fournit une excellente illustration d’une situation de profits linguistiques. On sait en effet que l’une des caractéristiques de la situation haïtienne consiste en l’existence d’une forte inégalité institutionnelle entre les deux langues dans

la société haïtienne – ce qu'on a pu décrire en recourant au concept de 'diglossie' à une époque où il n'était pas question d'officialiser le kreyòl. Mais malgré la promotion relativement récente du kreyòl en tant que l'une des deux langues officielles de la République (l'autre langue officielle étant le français), les locuteurs du français et les locuteurs du kreyòl ne sont pas égaux sur le marché linguistique haïtien. La langue française qui est parlée et écrite à des degrés divers par un faible pourcentage de la population haïtienne (moins de 10 %) fonctionne pourtant comme la langue dominante sur le plan social, prestigieuse, appréciée, tandis que le kreyòl qui est la langue première (L1) de tous les Haïtiens nés et élevés en Haïti reste généralement minoré, déprécié et dépourvu de tout prestige social malgré les avancées importantes qu'il a accomplies au cours de ces trente dernières années.

Les deux langues qui se trouvent sur le marché linguistique haïtien, le français et le kreyòl, ne sont donc pas égales au départ (c'est-à-dire sur le plan historique). Ayant pris naissance dans des plantations et dans des conditions de contacts linguistiques défavorables (maîtres européens parlant une langue qui connote pouvoir, autorité et domination totale face à des esclaves africains parlant une langue qui connote subordination et esclavage), le kreyòl semblait condamné dès le départ à n'être qu'un produit inférieur. De plus, les rapports de force qui sous-tendent leur usage font que producteurs (c'est-à-dire les locuteurs) et produits (c'est-à-dire les langues utilisées) ne sont pas mis sur le même pied. Face au kreyòl, langue dominée socialement, langue 'basse' dans la terminologie de Ferguson (1959), langue officielle seulement sur le papier, mais véritablement langue légitime ressentie comme telle par la majorité des locuteurs natifs, se dresse le français, langue co-officielle de la République, socialement langue dominante, et perçue traditionnellement comme la langue 'haute' qu'il fallait parler dans certaines situations (discours officiels, école, rencontres inattendues). Un exemple célèbre de demande en mariage figure dans la nouvelle de Jacques Roumain intitulée *La montagne ensorcelée* (1931) où un paysan analphabète fait appel à un oncle semi-alphabétisé en français pour que ce dernier rédige pour lui une lettre de demande en mariage aux parents analphabètes de la fille qu'il aime... Sur le marché linguistique haïtien, la capacité plus ou moins maîtrisée à parler français confère de la valeur à cette langue qui représente un capital linguistique pour ses locuteurs. Il y a des profits sociolinguistiques à tirer quand on est locuteur du français en Haïti. Par exemple, on peut avoir un certain accès à certains milieux sociaux, on peut bénéficier du label d'« intellectuel » (nous y reviendrons), on peut mystifier beaucoup de personnes et gagner de l'argent à leurs dépens. Certains parents d'origine populaire ou paysanne se sacrifient économiquement pour que leur progéniture 'aille à l'école' afin qu'elle puisse 'parler français', confondant ainsi parler la langue et recevoir dans cette langue une formation intellectuelle, un savoir, des connaissances qui permettront de transformer la structure sociale haïtienne et améliorer la qualité de vie de l'homme haïtien. Sur le marché linguistique haïtien, la compétence à 'parler français' représente un 'capital symbolique' dans la terminologie de Bourdieu.

Dans cette obsession à 'parler français' sur le marché linguistique haïtien, la fonction de communication de la langue se trouve complètement foulée aux pieds. Quand on parle français, on peut parler pour ne rien dire sur le marché linguistique haïtien parce qu'en ouvrant la bouche, le locuteur bénéficie d'un profit linguistique. Comme le dit si bien Bourdieu dans son analyse générale, « le locuteur autorisé a tellement d'autorité, où il a si évidemment pour lui l'institution, les lois du marché, tout l'espace social, qu'il peut parler pour ne rien dire » (Bourdieu 1984, 124). On n'a qu'à relire pour s'en convaincre les discours officiels du dictateur François Duvalier ou de son fils Jean-Claude ou la majorité des textes écrits par les 'hommes du pouvoir' au cours des cinquante dernières années.

Qui considère-t-on comme ‘intellectuel’ en Haïti?

Une autre illustration des profits linguistiques qu’on peut gagner sur le marché linguistique haïtien en se servant du capital linguistique français réside dans le ‘grade’ d’intellectuel que l’on acquiert. Je rappelle à ce propos la pièce de théâtre célèbre *Pèlen Tèt* du grand écrivain haïtien Frankétienne (1978) où il met dans la bouche de Piram, l’un des deux personnages de la pièce, cette description des intellectuels haïtiens:

Nou menm entèlektyèl nèg sèvo gran Konoso! Nou konn pouse moun fè tenten! Nou pale bwòdè, simen bèl fraz, detaye analiz lojik, vide diskou gramatikal zewo fot. Men, fout, tonnè boule mwen! Sa sèlman nou pwòp. Pawòl kraponnay! Mache zepòl kwochi lan tout lari ak yon valiz chaje ak dokiman kanni; yon vès kwoke sou do nou tout lasent jounen. Tikrik-tikrak: « Je demande la parole, je voudrais, j’estime que... et cætera. » Nou pap leve ni lou, ni lejè. Nou p ap fè anyen. Pawòl anpil. Pawòl van. Nou menm entèlektyèl ak politisyen lavil ki responsab depi tan binbo tout dezagreman lòbèy tchouboum lan peyi Dayiti. (Frankétienne 1978, 27)

(‘Vous autres intellectuels, nègres au niveau de grand connaisseur! Vous savez pousser les gens à faire des bêtises! Vous parlez avec pédanterie, vous servez de belles phrases, vous détaillez des analyses logiques, vous répandez des discours de grammaire sans aucune faute. Mais, que le tonnerre me tombe dessus! C’est votre caractéristique essentielle! Parole pour faire peur! Les épaules penchées à travers toutes les rues, une valise chargée de documents défraîchis, une veste suspendue à votre dos toute la sainte et bonne journée. Pour un rien: « Je demande la parole, je voudrais, j’estime que...et cætera. » Vous ne soulevez aucune charge, ni lourde ni légère. Vous ne faites rien. Parole en abondance, c’est vous les responsables, depuis les commencements immémoriaux, de tous les désordres, de tous les conflits et de tous les désastres au pays d’Haïti.’ [trad. Michèle Montas 1979, 74])

En revanche, tel qu’il est compris en Haïti (mais ce n’est pas mon interprétation), être unilingue kreyòl sur le marché linguistique haïtien semble ne représenter presque rien du tout. Ce type de locuteur ne sera jamais qualifié d’intellectuel parce que la langue dans laquelle il s’exprime ne possède pas de capital linguistique, donc ne possède pas de valeur sur le marché. Il est important ici de préciser ma pensée par rapport à ce que je viens de dire. Dire que la langue kreyòl ne possède pas de valeur sur le marché linguistique haïtien doit se comprendre avant tout dans le cadre de l’opposition dominants/dominés, qui structure l’analyse du monde social haïtien. Il est évident que la langue kreyòl, de par sa qualité d’outil de fonctionnement de tous ou presque de tous les rapports sociaux en Haïti, possède une valeur incontournable. Ce n’est pas par hasard que le kreyòl est la langue première de tous les locuteurs haïtiens nés et élevés en Haïti. Il est douteux qu’un locuteur non créolophone et totalement livré à lui-même puisse fonctionner d’une manière régulière dans les interactions complexes de la vie quotidienne à Port-au-Prince ou dans d’autres villes haïtiennes.

Les rapports de force objectifs qui s’exercent sur le marché linguistique haïtien sont donc des rapports de domination linguistique. Bien que le locuteur unilingue kreyòl ne soit pas placé tous les jours dans des situations officielles où il doit faire face à un locuteur bilingue français-créole, il peut arriver que cela se produise un jour. Dans ce cas, le locuteur unilingue kreyòl n’est pas obligé de communiquer en français puisque le bilingue français-kreyòl peut communiquer aussi en kreyòl. Cependant, dans ces types de situation linguistique, les effets de domination se manifestent clairement et ce sont les valeurs dominantes qui triomphent. L’insécurité linguistique du locuteur créolophone unilingue atteint son paroxysme et se traduit par des

réalisations phonologiques et syntaxiques qui peuvent provoquer l'hilarité de la part de ceux qui sont présents et qui ne se rendent pas compte des enjeux se déroulant devant leurs yeux. Rappelons que la notion d'insécurité linguistique est utilisée principalement en sociolinguistique pour caractériser des attitudes linguistiques présentes chez certains locuteurs qui ont conservé des sentiments négatifs à l'égard de leur langue native ou certains aspects de cette langue (v. Francard 1997, Bretegnier 1999, Bavoux 1995). Ils manquent d'assurance par rapport à la valeur de la variété linguistique dans laquelle ils s'expriment. En conséquence, ils modifient leur façon de parler afin de se rapprocher, pensent-ils, des formes utilisées par les locuteurs de la variété prestigieuse. La conséquence de ce comportement linguistique conduit au phénomène que les linguistes ont désigné sous le nom d'hypercorrection.

Insécurité linguistique en Haïti

Le romancier Justin Lhérisson (1876-1907), dans son célèbre roman *La famille des Pitite-Caille* publié pour la première fois en 1905 et réédité en 2002, fournit de multiples exemples d'insécurité linguistique quand il fait parler certains de ses personnages. Par exemple, le dénommé 'Boutenègre', dans une de ses répliques à Éliézer Pitite-Caille, dit à ce dernier: « Jé sais cé qué jé dis. Mon opinion, c'est qué quand in homme fait la polutique, li doué marré rein li. Ine fois dans lé feu, li doué combatt jisku'au dénier catouche ».

En mettant de côté l'orthographe adoptée dans ce texte, car l'orthographe n'est pas du tout l'objet de la présente étude, remarquons que Lhérisson fait dire à Boutenègre 'polutique' au lieu de 'politique' parce que ce dernier croit que la voyelle antérieure arrondie française représentée par le symbole /y/ dans l'alphabet phonétique international (API), mais notée par la lettre 'u' est le son correct dans cette position, alors qu'il n'en est absolument rien. En effet, comme on le sait, dans le mot 'politique', c'est l'autre voyelle antérieure du système phonologique français, /i/, qui, par son trait de labialité, représente la réalisation acceptable. Ainsi, Boutenègre modifie sa façon de parler afin de se rapprocher, pense-t-il, de la forme utilisée par Éliézer Pitite-Caille et par des locuteurs de la variété prestigieuse. C'est un clair exemple d'hypercorrection.

Remarquons que quand Lhérisson fait dire à Boutenègre « in homme », la nasalisation de la voyelle [ɛ] qui devient [ɛ̃] témoigne d'un phénomène d'évolution phonétique remarquable. En effet, nous savons que depuis de longues décennies, la voyelle française qui est notée dans l'orthographe traditionnelle française 'un' est en train de disparaître de la prononciation courante en France hexagonale au profit de la voyelle notée 'in'. De nos jours, les locuteurs français hexagonaux ne font presque plus de différence entre 'brin' et 'brun'. Les linguistes Léon et Bhatt (2009) expliquent que la disparition de la prononciation de la voyelle qui est notée 'in' est due à une fréquence d'occurrence très basse dans le lexique français. Selon Léon (1966), elle était de 0,2 % en 1966. En revanche, la voyelle notée 'in' a une fréquence d'occurrence élevée de 4,5 % et l'opposition entre ces deux voyelles a donc un rendement très faible (Léon/Bhatt 2009). L'une de ces deux voyelles a alors tendance à disparaître. Est-ce que c'est le même phénomène qui se produit en kreyòl?

Le libre-échange linguistique en Haïti: ça n'existe pas!

Selon Bourdieu, « [p]our que les effets de capital et de domination linguistique s'exercent, il faut que le marché linguistique soit relativement unifié, c'est-à-dire que l'ensemble des locuteurs soit soumis à la même loi de formation des prix des productions linguistiques »

(Bourdieu 1984, 128). Dans la situation haïtienne, le marché linguistique haïtien n'est pas unifié. On se trouve en présence d'une situation sociolinguistique complexe où tous les locuteurs parlent kreyòl même si une petite minorité (moins de 10 %) parle et comprend à des degrés divers le français. Si nous définissons une communauté linguistique ('speech community') comme « a group of people who are in habitual contact with one another, who share a language variety and social conventions, or sociolinguistic norms, about language use » (Van Herk 2012, 16) (un groupe de personnes qui sont habituellement en contact les uns avec les autres, qui partagent une variété linguistique et des conventions sociales ou des normes sociolinguistiques à propos de l'usage linguistique [ma traduction]), il serait possible de conclure qu'il pourrait exister deux communautés linguistiques dont l'une (la franco-créolophone) est mesurée à une norme qui est celle du français haïtien standard (FHS), tandis que l'autre (la créolophone) ne fait pas face dans les mêmes termes à une norme, c'est-à-dire une attitude essentiellement sociale qui distingue un usage correct d'un usage considéré comme incorrect, ou relâché. Sur le marché linguistique haïtien, le locuteur unilingue créole est dominé par le locuteur franco-créole qui impose la valeur de son produit linguistique, la langue française, par lequel s'exerce la domination symbolique. Il n'y a pas non plus de libre-échange linguistique puisque le locuteur unilingue créole est traditionnellement repoussé dans ses milieux pour parler sa langue minorée.

La norme du français haïtien standard (FHS) sur le marché linguistique haïtien est contrôlée traditionnellement par les institutions scolaires, l'État, le capital culturel (diplômes, connaissances acquises, codes culturels, façons de parler, 'bonnes manières'), rehaussée et fortifiée par le prestige de la langue française dans le monde, tandis que la langue kreyòl ne jouit pas de ces pouvoirs. En fait, on pourrait se demander en quoi consiste exactement cette attitude essentiellement sociale qui distingue un usage correct d'un usage considéré comme incorrect ou relâché. Certains locuteurs haïtiens tendent à croire que la notion d' 'incorrection' ou de 'correction' n'est pas applicable dans la communication kreyòl¹ et qu'on peut dire ce qu'on veut, car, d'après ces locuteurs, il n'existe pas de règles normatives ou une grammaire prescriptive en kreyòl. Leurs interrogations nous interpellent: Comment sait-on que tel mot ou tel usage d'un mot est 'correct' ou 'incorrect'? Sur quelle base le justifier? Tout au plus, pensent-ils, existeraient des variations socioculturelles ou sociolinguistiques relatives au degré d'éducation du locuteur ou à sa capacité à franciser son expression kreyòl. On revient ainsi au pouvoir de pénétration de la domination de la langue française au cœur du fonctionnement de l'identité créole. En comparaison, toute intrusion de la langue kreyòl dans la langue française est stigmatisée, infériorisée et qualifiée de 'créolisme', terme qui connote une valeur fortement péjorative dans le contexte haïtien.

Donc, pour Bourdieu qui étudie le marché linguistique français, à cause des relations de pouvoir qui le travaillent, ce marché linguistique ne fonctionne pas comme un marché libre puisqu'il est dominé par les règles de l'élite qui impose sa propre variété, le français parisien de la couche cultivée des milieux bourgeois et intellectuels, sur les variétés moins prestigieuses parlées par les autres groupes sociaux. En Haïti, le marché linguistique haïtien semble être contrôlé par les locuteurs franco-créoles qui tendent à privilégier la langue française dans certaines situations génératrices de prestige. Parler français constitue en Haïti l'un des piliers de la 'distinction', le fameux concept introduit par Pierre Bourdieu dans le livre du même nom, paru en 1979, et qui correspond, selon Bourdieu, à une stratégie de différenciation qui est au cœur de la vie sociale. Certains locuteurs franco-créoles en Haïti cultivent l'art de la distinction sociale en

¹ Nous faisons référence ici à des réflexions émises par des locuteurs haïtiens au cours de discussions collectives.

voulant à tout prix communiquer en français, ou exhiber leur compétence en français, comportement qui était ainsi porté au cœur du jeu social.

Une nouvelle ère dans la communication en Haïti?

Cependant, depuis la chute de la dictature de Duvalier en 1986, les choses ont commencé à bouger dans le corps social haïtien. Le marché linguistique haïtien qui traditionnellement était dominé par les membres de la société haïtienne qui détenaient ce que Bourdieu nomme le 'capital culturel' (diplômes, connaissances acquises, façons de parler...) ainsi que le capital économique (biens financiers, patrimoine) s'ouvre de plus en plus à la contestation et au changement social. L'autre variété linguistique parlée dans le pays, le français haïtien standard (FHS), qui était monopolisée par le groupe des dominants, doit faire face maintenant aux percées de la langue maternelle de tous les locuteurs haïtiens nés et élevés dans le pays, le kreyòl, qui revendique sa légitimité dans la communauté parlante haïtienne – et qui tend ainsi à rendre encore plus caduque l'approche diglossique.

Dans un article publié sur *AlterPresse* par le diplomate haïtien Marcel Duret (2013), il est écrit ceci:

Aujourd'hui, le créole occupe une plus grande place que le français dans toutes les stations de télévision et de radio. Les responsables de communication dans le pays ont fini par accepter que la langue parlée par la majorité des Haïtiens soit sans nul doute le créole et l'ont tenu pour acquis. Très peu de publicités sont diffusées en français. Le phénomène Bicha [l'humoriste Tonton Bicha] a fait école. Au rythme des musiques racine ou konpa, il existe des spots publicitaires en créole qui sont des chefs-d'œuvre musicaux et littéraires; feu François Latour a marqué de très belle manière la publicité en créole. Le succès retentissant qu'a connu la pièce de théâtre *Pèlen Tèt* de Frankétienne demeure mémorable dans l'histoire du théâtre haïtien avec un record de 33 représentations. Les contributions du linguiste Pierre Vernet et de la réforme de Joseph Bernard sont inestimables et demeurent pertinentes. Qu'il s'agisse de l'église catholique, protestante, baptiste, adventiste, pentecôtiste ou autres, grâce au créole, la parole de Dieu est devenue, au sens propre et au figuré, musique à l'oreille des fidèles. Longtemps avant ces églises, le vodou s'est approprié naturellement la langue. La bible a été traduite en créole. Les documents comptables, les procès-verbaux des réunions ainsi que toutes autres pièces de certaines organisations paysannes comme les mutuelles de solidarité de KNFP (Konsèy Nasyonal Finansman Popilè) sont strictement en créole, d'autant plus que toutes les déclarations sont prises dans ces mutuelles en assemblée générale dans cette seule langue qui facilite ainsi la vraie démocratie. Les leaders politiques s'évertuent à utiliser la langue créole comme outil de communication alors qu'auparavant on pourrait parier qu'ils voulaient s'assurer que le peuple ne comprenne rien de leur discours en français. La constitution de 1987 reconnaît le créole comme langue officielle. En 1992, le passeport haïtien est délivré pour la première fois en créole et en français. À date, c'est le seul acte de l'état civil qui soit en créole. Autant de jalons qu'a posés le créole après une longue traversée du désert.

Ce long texte de M. Marcel Duret résume admirablement l'évolution sociolinguistique de la langue créole dans la société haïtienne au moins depuis la fin des années 1980. Cependant, si sur le plan de la communication orale, le kreyòl a pénétré presque tous les domaines, formel et informel, de la vie sociale en Haïti, il est difficile de dire la même chose sur le plan de la communication écrite. L'écrit créole est le parent pauvre de la révolution communicative qui se fait dans la société haïtienne. Il existe pourtant depuis plus de trente-cinq ans une orthographe

créole standardisée et officielle qui est enseignée dans la majorité des écoles publiques et privées du pays. En fait, Haïti est le seul pays créolophone à base française² indépendant dans la Caraïbe qui soit doté d’une orthographe créole standardisée et officielle. De plus en plus, un grand nombre de locuteurs haïtiens utilisent cette orthographe créole standardisée et officielle dans tous leurs écrits, malgré certains récalcitrants qui écrivent le créole comme bon leur semble, à la manière de ce qui se faisait au milieu du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, lorsqu’il n’y avait pas encore une orthographe systématique pour le kreyòl. Même s’il est clair que l’orthographe standardisée et officielle du kreyòl se porte solidement bien, il faut bien comprendre que la connaissance et la propagation de l’écrit kreyòl en Haïti sont tout aussi importantes que le succès des avancées de la communication orale en kreyòl. Il est important qu’il y ait une uniformité dans l’écriture du kreyòl. Bien sûr, l’écriture n’est pas la langue, mais elle contribue à développer une conscience métalinguistique. Selon Joseph (1987), l’écriture donne à la langue « a much more substantial materiality than it inherently possesses » (38) (‘une matérialité beaucoup plus substantielle qu’elle en possède intrinsèquement’ [ma traduction]). Dans la majorité des pays, le grand public accorde plus d’importance à ce qui est écrit qu’à ce qui est exprimé oralement. On connaît tous la sage recommandation de ne pas toujours croire quelque chose parce qu’il est écrit. Certaines personnes pensent naïvement que le kreyòl n’est devenu une langue qu’après l’établissement officiel de l’orthographe standardisée et officielle en janvier 1980. Nous savons bien sûr que c’est une fausse perception, car le kreyòl a toujours été une langue pleine, entière et systématique dans l’esprit/cerveau des locuteurs haïtiens.

Vers la restructuration du marché linguistique haïtien

Dans un article devenu maintenant un classique de la créolistique contemporaine et intitulé « Linguists’ most dangerous myth: The fallacy of Creole Exceptionalism », le linguiste haïtien Michel DeGraff (2005), professeur au MIT, propose une critique incisive de ce qu’il qualifie d’exceptionnalisme, c’est-à-dire « a set of beliefs, widespread among both linguists and nonlinguists that Creole languages form an exceptional class on phylogenetic and/or typological grounds » (2005, 533) (‘un ensemble de croyances largement répandues parmi les linguistes et les non-linguistes que les langues créoles constituent une classe exceptionnelle fondée sur des bases phylogénétiques et/ou typologiques’ [ma traduction]). Cet exceptionnalisme créole a fait beaucoup de mal aux langues créoles en général et particulièrement au créole haïtien. Les langues créoles ont été présentées, nous rappelle DeGraff, comme des langues ‘anormales’, ‘corrompues’, ‘moins avancées’, ‘extrêmement simples’, qui représentent un handicap pour leurs locuteurs dans l’acquisition du savoir et des connaissances. DeGraff a montré que cette minoration de premier plan dont les langues créoles ont été victimes a longtemps servi à « justify the widespread exclusion of monolingual Creole speakers from a number of spheres where socioeconomic power is created, reproduced, and exercised » (2005, 577) (‘justifier l’exclusion sur une grande échelle des locuteurs unilingues créoles d’un certain nombre de sphères où le pouvoir économique est créé, reproduit, et mis en œuvre’ [ma traduction]). Comment renverser le maintien séculaire dans la société haïtienne de l’alliance traditionnelle entre la francophilie et

² La Dominique et Sainte-Lucie sont aussi des territoires indépendants, mais la langue créole qui est parlée sur ces deux îles, malgré qu’elle soit originellement à base française, connaît une forte invasion de termes lexicaux anglais qui risquent à court et à moyen terme de faire de ces deux créoles des créoles à base anglaise. Signalons que ces deux îles ont officiellement l’anglais comme langue officielle.

la créolophobie et développer l'établissement d'un 'capital linguistique' créole (dans le sens de Bourdieu)?

Rappelons que pour Bourdieu, le capital linguistique est une composante du capital culturel, présenté comme un ensemble d'acquisitions sociales, comme les diplômes, les codes culturels, les façons de parler, les accents. Sur le marché linguistique haïtien, le capital culturel est détenu pour l'instant par la couche cultivée du corps social qui est en possession du 'capital symbolique'. Cette couche cultivée a érigé le français standard haïtien comme la variété prestigieuse seule capable de déterminer la mobilité sociale et a longtemps empêché les unilingues créoles d'accéder à la maîtrise de la langue française. Or, selon Bourdieu, « [t]oute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité qui n'est ni soumission passive à une contrainte extérieure, ni adhésion libre à des valeurs. » (Bourdieu 1982, 36). Dans les conditions où fonctionne le marché linguistique haïtien, le capital linguistique créole est foulé aux pieds et n'est pas reconnu en tant que valeur sociale, savoir culturel, outil de transmission de connaissances scientifiques. La question fondamentale est donc celle-ci: comment mettre en œuvre un capital linguistique créole (variétés et formes linguistiques prestigieuses, pratiques formelles de langage) dans la société haïtienne afin qu'il puisse servir les unilingues créoles, leur permettre d'acquérir des profits linguistiques et favoriser un développement économique et scientifique pour le bien-être de l'ensemble de la population haïtienne? On sait que les masses haïtiennes ont pendant longtemps été privées de la scolarité la plus élémentaire en raison des fortes inégalités sociales qui ont cours dans la société haïtienne et qu'elles n'ont pu avoir accès au capital linguistique dans la langue dominante socialement, c'est-à-dire le français. Mais on sait aussi que le créole, en tant que langue dominée socialement, peut représenter une forme de capital culturel et linguistique dans la mesure où il peut procurer des avantages aux locuteurs qui les utilisent sur le marché linguistique.

Le marché linguistique haïtien peut être restructuré et redonner un nouveau visage au capital linguistique créole. C'est le rôle des linguistes, des décideurs, des écrivains, des intellectuels de contribuer à cette tâche. En fait, ce travail a déjà commencé. On peut le voir à l'œuvre dans un projet tel que la *MIT-Haiti Initiative*, produit d'un accord signé entre le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et le gouvernement haïtien (en avril 2013) en vertu duquel des technologies digitales de haute qualité se servent du kreyòl « as an indispensable tool for active learning – active learning that is both constructive and interactive » (DeGraff 2013, v. aussi article dans ce volume) ('comme un outil indispensable pour un apprentissage actif, qui soit à la fois constructif et interactif' [ma traduction]). DeGraff a souligné justement que c'est la première fois que des ressources en ligne en kreyòl ont été créées en science et en maths au niveau des universités et des lycées.

L'Initiative MIT-Haïti a lancé une nouvelle ère dans l'accès à l'éducation en Haïti et on peut dire que le linguiste Michel DeGraff de MIT est le fer de lance de ces nouvelles méthodologies. Il écrit:

the majority of scientific activities that students at all levels need to master depends on the students' ability to reason and communicate clearly with themselves and with others. When students can use their native language (or some other language they speak fluently) in order to build new knowledge, their ideas can be expressed with the most clarity. In turn their linguistic competence becomes stronger. (DeGraff 2013)

('la majorité des activités scientifiques que les étudiants à tous les niveaux doivent maîtriser dépend de l'aptitude à raisonner et à communiquer clairement avec eux-mêmes et avec les autres.

Quand les étudiants peuvent utiliser leur langue native (ou une autre langue qu’ils parlent couramment) afin de bâtir un nouveau savoir, leurs idées peuvent être exprimées avec le maximum de clarté. En retour, leur compétence linguistique devient plus forte’ [ma traduction]).

Le projet MIT-Haïti est d’une importance capitale pour l’éducation en Haïti. En mettant à la disposition des enseignants et des apprenants de nouvelles ressources pédagogiques basées sur des technologies de pointe et disponibles en kreyòl, langue première de tous les locuteurs haïtiens, ce nouveau projet va créer « a new culture of deep learning in Kreyòl » (DeGraff 2013) (‘une nouvelle culture d’apprentissage maximal en kreyòl’ [ma traduction]).

D’autres moyens par lesquels on peut restructurer le marché linguistique haïtien et redéfinir le capital linguistique kreyòl consistent en:

- 1) l’élaboration de grammaires scientifiques rédigées uniquement en kreyòl et de dictionnaires de langue (unilingues);
- 2) la rédaction de tous les documents officiels, des communiqués d’État, des discours formels en kreyòl;
- 3) la création de prix littéraires importants récompensant des romans, essais, pièces de théâtre, recueils de poésie rédigés en kreyòl;
- 4) la création d’un quotidien ou d’un hebdomadaire entièrement rédigé en kreyòl;
- 5) la pratique quotidienne de la langue kreyòl par les fonctionnaires publics travaillant dans les administrations publiques dans leurs contacts avec le grand public.

Quel avenir pour le ‘marché linguistique’ haïtien? Peut-il y avoir un renversement partiel de la structure traditionnelle dominants-dominés qui amènerait des rapports de classe moins brutaux où le pouvoir symbolique aura laissé un petit espace de liberté aux victimes de l’exclusion sociale? Dans *Ce que parler veut dire* (1982), parlant de la France hexagonale, Bourdieu écrit ceci – en employant tout simplement le terme de ‘bilinguisme’ là où certains auraient dit ‘diglossie’:

L’effet du marché linguistique, qui se rappelle à la conscience dans la timidité ou dans le trac des prises de parole publiques, ne cesse pas de s’exercer jusque dans les échanges les plus ordinaires de l’existence quotidienne: témoins les changements de langue que, dans les situations de bilinguisme, sans même y penser, les locuteurs opèrent en fonction des caractéristiques sociales de leur interlocuteur; ou plus simplement, les corrections que doivent faire subir à leur accent, dès qu’ils sont placés en situation officielle, ceux qui sont ou se sentent les plus éloignés de la langue légitime. (Bourdieu 1982, 4^e de couverture)

Le marché linguistique haïtien qui semble à certains égards encore plus complexe que le marché linguistique français révèle le long chemin que dominants et dominés ont à parcourir même « dans les échanges les plus ordinaires de l’existence quotidienne » (*Ibid.*). L’une des tâches les plus urgentes dans la construction de nouveaux rapports entre les locuteurs qui se partagent le marché linguistique haïtien est l’établissement d’une politique linguistique où les rôles des deux langues seraient considérés soigneusement, où une politique officielle serait mise en œuvre pour décider comment les deux langues et autres variétés en usage dans la société haïtienne doivent être utilisées. Il faudra pour cela, bien sûr, un État efficace, ce que les Haïtiens ont rarement eu dans leur histoire de peuple.

Les derniers développements dans l'évolution de la situation sociolinguistique d'Haïti laissent présager une évolution du marché linguistique haïtien où la langue légitime de la population du pays occupera alors la place qui lui revient. Que deviendra la langue française en Haïti? Pour nous, et nous l'avons toujours maintenu, il ne s'agit pas de faire disparaître cette langue du marché linguistique haïtien. Selon Bourdieu, la langue doit être considérée comme un bien symbolique auquel la société accorde une valeur qui dépend étroitement du 'marché' dans lequel ce bien fonctionne. Ce n'est pas l'existence de la langue française en Haïti qui représente le problème. Ce sont les relations de pouvoir au sein de la société haïtienne, indépendante ou souveraine depuis 1804, mais dans laquelle les institutions, les pratiques de classe, les relations de pouvoir avec l'ancienne puissance colonisatrice et avec la puissance impérialiste voisine sont encore fortement implantées. La coexistence de ces deux langues sur le marché linguistique – sous une forme d'aménagement qui aurait définitivement perdu ses aspects diglossiques – est loin de représenter une entreprise impossible.

Bibliographie

- Bavoux, Claudine (éd.), 1995, *Français régionaux et insécurité linguistique*, Paris: L'Harmattan.
- Bretnegnier, Aude, 1999, *Sécurité et insécurité linguistique. Approches sociolinguistique et pragmatique d'une situation de contacts de langue: la Réunion*, Université de Provence, thèse de doctorat.
- Bourdieu, Pierre, 1979, *La Distinction*, Paris: Éditions de Minuit.
- , 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris: Fayard.
- , 1984, *Questions de sociologie*, Paris: les Éditions de Minuit.
- Chomsky, Noam, 2000, *New Horizons in the Study of Language and Mind*, Cambridge: Cambridge University Press.
- DeGraff, Michel, 2005, « Linguists' most dangerous myth: The fallacy of Creole Exceptionalism », *Language in Society*, 34 [Cambridge University Press], 533-591.
- , 2013, « MIT-Haiti Initiative Uses Haitian Creole to Make Learning Truly Active, Constructive, and Interactive », *Educational Technology Debate*, juillet [<http://bit.ly/1HezJEL>].
- Duret, Marcel, 2013, « Haiti: La révolution silencieuse », *AlterPresse*, 23 avril [www.alterpresse.org/spip.php?article16332#.Vz8E8_nhDIU]
- Ferguson, Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.
- Francard, Michel, 1997, « Insécurité linguistique », dans: Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique, les concepts de base*, Bruxelles: Mardaga, 171-172.
- Frankétienne, 1978, *Pèlen tèt*, Port-au-Prince: Éditions du soleil [trad. en français par Michèle Montas, 1979, *Conjonction* (revue franco-haïtienne), février, 141-142].
- Joseph, John Earl, 1987, *Eloquence and Power: The Rise of Language Standards and Standard Languages*, London: Pinter.
- Léon, Pierre, 1966, *Prononciation du français standard*, Paris: Didier.
- / Bhatt, Parth, 2009, *Structure du français moderne. Introduction à l'analyse linguistique*, Paris: Armand Colin.
- Lhérisson, Justin, 1905, *La famille des Pitite-Caille*, Port-au-Prince: Auguste A. Héraux [nouvelle édition établie et présentée par Léon-François Hoffmann, 2012, Saint-Étienne: Publications de l'université de Saint-Étienne].
- Roumain, Jacques, 1931, *La montagne ensorcelée*, Port-au-Prince: Chassaing [Montréal: Mémoire d'encrier, 2004].
- Van Herk, Gerard, 2012, *What is Sociolinguistics?* Malden, MA: Wiley-Blackwell.

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

La langue maternelle comme fondement du savoir: L'Initiative MIT-Haïti: vers une éducation en créole efficace et inclusive

Michel DEGRAFF, Massachusetts Institute of Technology (MIT)

Rezime

Atik sa a se yon analiz itilizasyon lang lokal, pedagoji modèn ansanm ak teknoloji kòm twa zouti (twa 'wòch dife') ki nesesè pou demokratize edikasyon, selon yon modèl ke nou devlope nan kad Inisyativ MIT-Ayiti. Ayiti gen yon sistèm edikasyon tèt an ba kote lang sèvi pou dominasyon: franse (ki sèlman pale nan bouch yon ti pousantaj tou zuit nan popilasyon an) se lang prensipal nan ansèyman alòske pifò lekòl ak inivèsite refize sèvi ak lang kreyòl la, ki se lang natif natal tout moun ann Ayiti. Inisyativ MIT-Ayiti mete kreyòl nan nannan jefò pou amelyore ansèyman Syans, Teknoloji, Enjeniri ak Matematik ('S.T.En.M'). Nan yon sitiyasyon ki pa koresponn ditou pyès ak definisyon klasik 'diglosi', Inisyativ sa a montre pou ki sa e ki jan nou dwe sèvi ak lang kreyòl la nan yon modèl ansèyman djanm ki baze sou metòd pedagoji modèn ki entèaktif. Se kon sa itilizasyon kreyòl la ap ede plis moun jwenn pi bon kalite edikasyon. Epi se sa ki pral ede nou elimine tradisyon move ansèyman ansanm ak esklizyon sosyal k ap bloke devlopman peyi a depi plis pase 2 syèk.

Résumé

L'article illustre la possibilité de démocratiser l'éducation par l'utilisation conjointe de la langue maternelle, de la pédagogie moderne et de la technologie éducative, selon un modèle mis en place par l'Initiative MIT-Haïti. Dans le cas d'Haïti, l'amélioration du système d'éducation, qui fonctionne encore largement en français (langue très peu parlée dans la vie quotidienne et qui perpétue la domination sociale), passe par le recours au créole (langue maternelle de l'immense majorité de la population) du primaire à l'université. En nous appuyant sur des expériences menées dans le cadre de l'Initiative MIT-Haïti, s'agissant en particulier des 'STEM' (acronyme anglais pour 'Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques'), nous montrons que dans une situation qui ne correspond guère à la définition classique de la diglossie, la généralisation d'une nouvelle pédagogie interactive associée au créole permettrait d'élargir l'accès à une éducation de qualité et de tourner le dos à la longue histoire d'exclusion sociale et d'éducation déficiente.

Zusammenfassung

Der Artikel zeigt, wie dank eines Modells, das am MIT entwickelt wurde, eine Demokratisierung der Bildung durch den gleichzeitigen Rekurs auf die Muttersprache, moderne Pädagogik und Bildungstechnologie möglich gemacht wird. Im Fall von Haiti bedeutet die Verbesserung des Bildungssystems, welches immer noch weitgehend auf das sozial dominierende Französisch beschränkt ist (das aber im Alltag sehr wenig gesprochen wird), den Einsatz des Kreolischen (der Muttersprache der überwältigenden Mehrheit der Bevölkerung) von der Grundschule bis hin zur Universität. Am Beispiel von Studien, die im Rahmen der 'MIT-Haiti-Initiative' durchgeführt wurden und insbesondere auf Naturwissenschaften, Technologie, Engineering und Mathematik (Engl. 'STEM') bezogen waren, wird gezeigt, dass in einer Situation, die kaum der klassischen Definition der Diglossie entspricht, die Ausbreitung einer neuen, mit dem Kreolischen einhergehenden interaktiven Pädagogik die Erweiterung des Zugangs zu einer qualitativ hochwertigen Bildung ermöglichen würde, sowie das Ende der sozialen Ausgrenzung und der mangelnden Bildung herbeiführen könnte.

Abstract

In this article, we argue that local languages coupled with modern pedagogy and educational technology are necessary tools for democratizing education, according to a model developed by the MIT-Haiti Initiative. Haiti is a spectacular case study of language being used for social domination: French (which is spoken by very few in everyday life) is the primary language of education whereas the use of Creole, the mother tongue of the vast majority of the population, is mostly excluded in the classroom. Building on the experiences of the MIT-Haiti Initiative, especially with respect to Science, Technology, Engineering & Mathematics ('STEM') education, we show that in a situation that hardly fits the classic definition of diglossia, the systematic use of modern interactive pedagogy in Haitian Creole – at all levels, including university – can drastically expand access to quality education and help upend a long history of social exclusion and dismal education.

Cet article¹ aborde les efforts entrepris à l'échelle mondiale pour démocratiser l'éducation par le biais de plateformes en ligne performantes telles que MITx et EdX (www.edx.org, www.edx.org/school/mitx). Comment rendre l'éducation assistée par les nouvelles technologies accessibles *partout* sur la planète? Je tenterai d'y répondre à la fois comme linguiste haïtien et comme chercheur principal d'un projet financé par la 'National Science Foundation' et mené au 'Massachusetts Institute of Technology' (MIT), visant à améliorer l'éducation en Haïti grâce à la pédagogie interactive et à des technologies qui prennent en compte le créole haïtien, langue nationale d'Haïti. La prise en considération des langues dites 'locales' comme le créole est un élément nécessaire – bien que non suffisant – pour élargir l'accès à une éducation de qualité. J'ai la conviction que les luttes que nous menons en Haïti pour tourner le dos à la longue histoire d'exclusion et d'éducation déficiente sont à même d'encourager ailleurs dans le monde des efforts visant à rendre accessible l'éducation technologiquement assistée – malgré les défis bien connus qui existent (v. aussi DeGraff 2013, 2016a,b, 2017a,b; Miller 2016). En fait, l'appellation 'locale' appliquée au créole paraît biaisée dès lors qu'on considère qu'il y a davantage de locuteurs du créole que du français dans les Amériques (Mathieu 2005).

En Haïti, l'éducation n'a jamais été accessible à tous, en raison de puissantes barrières socio-économiques – et d'une barrière linguistique fortement enracinée. Bien qu'il ne soit parlé que par une très petite élite, le français est la principale langue utilisée dans le système scolaire, de même que dans les organes gouvernementaux, les tribunaux, la presse écrite, etc., tandis que le créole, parlé couramment par l'ensemble de la population, est presque absent des documents écrits qui transmettent le savoir (et le pouvoir) dans ces sphères formelles de la vie de la société. Cette situation a valu à la société haïtienne de faire partie de ces cas auxquels on a appliqué le concept de 'diglossie', qui désigne généralement (selon la définition classique de Ferguson 1959) une situation où deux dialectes d'une même langue occupent chacun des fonctions bien particulières qui ne se recoupent pas. Ce concept est source de controverses, surtout concernant Haïti, et je rejoins tout à fait Yves Dejean (1983) quand il considère Haïti comme un « enfant terrible de la diglossie ». Comme il l'explique, le terme est inapplicable à Haïti du fait que *tous* les Haïtiens parlent créole et que la grande majorité d'entre eux (environ 95 %) sont des locuteurs unilingues du créole. Cette majorité ne peut donc faire aucun 'choix diglossique' entre le créole (son unique langue maternelle) et le français (qu'elle ne parle pas). Quant à la minorité bilingue (l'élite sociale du pays), elle utilise et le français et le créole dans presque toutes les occasions qui nécessitent le langage *parlé*, même si ses communications *formelles et écrites* sont presque exclusivement en français. Il n'y a donc pratiquement aucune sphère dont le créole est exclu (à part l'*écrit* en matière de lois, de tribunaux, de transactions commerciales, etc.). En outre, le créole est, avec le français, langue officielle, et il a sa propre orthographe, sa propre Académie (composé actuellement de 32 membres, dont je fais partie), sa propre littérature, etc. Le créole ne saurait donc – et ne devrait pas – être considéré comme un 'dialecte' (ou une 'variété basse') du français (qui serait la 'variété haute').

Alors que la Constitution haïtienne de 1987 a fait du créole une langue officielle et compte tenu de l'omniprésence des médias sociaux, le créole écrit devient de plus en plus populaire et gagne sans cesse de nouveaux terrains d'utilisation. Le créole est peut-être même la langue 'locale' la plus populaire sur Twitter (Keegan et al. 2015). Selon une étude toute récente

¹ Ce texte reprend, en les adaptant et les complétant, certains éléments d'articles parus en *kreyòl* et en anglais (merci à Manuel Meune pour le travail de traduction), par exemple: <http://bit.ly/1HezJEL>; http://lingphil.mit.edu/papers/degraff/degraff_20130414_kreyol_ak_teknoloji_nan_edikasyon_ann_Ayiti_rev1023.pdf.

(Scannell 2016), les tweets en créole sont beaucoup plus fréquents que les tweets en français, dans la région de Port-au-Prince comme dans celle du Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays. Dans son analyse statistique des tweets provenant de la région de Port-au-Prince pendant une période de 18 heures (tweets sélectionnés par l'interface de programmation applicative [API] de Tweeter), Scannell montre que des 468 tweets sélectionnés par le programme (une fraction de ceux qui ont été envoyés durant ces 18 heures), plus de la moitié (247 ou 53 %) étaient en créole, 92 (ou 20 %) en anglais, 51 (ou 11 %) en français, et 7 (ou 1 %) en espagnol. Et sur l'échantillon de 442 Tweets provenant de la région du Cap-Haïtien, les résultats sont semblables: 192 (ou 43 %) en créole, 123 (ou 28 %) en anglais, 61 (ou 14 %) en français, et 5 (ou 1 %) en espagnol. Bien que des erreurs occasionnelles de géolocalisation et d'identification des langues dans l'API de Twitter soient possibles, on peut d'ores et déjà conclure que le créole est la langue dominante (ou 'variété haute') parmi les utilisateurs de Twitter dans ces deux villes, et peut-être dans l'ensemble du pays. Si l'on considère les médias sociaux comme des 'hauts lieux', réservés à la variété linguistique dite 'haute' dans les situations diglossiques, alors dans ce cas également le concept de 'diglossie' ne correspond à la situation ni du créole (censé être la 'variété basse') ni du français (prétendument 'variété haute') en Haïti. Notons par ailleurs que l'anglais devance le français sur Twitter – un reflet du fait que l'utilité de l'anglais est en train de dépasser celle du français, en raison de la position géopolitique d'Haïti dans les Amériques et de l'influence des États-Unis ainsi que de la diaspora haïtienne des États-Unis vis-à-vis d'Haïti.

Dans un article récent sur la 'mort numérique des langues', András Kornai (2013) mentionne le « prestige » comme « la deuxième mesure la plus importante de la vitalité » d'une langue. Kornai constate que la communication numérique est « universellement considérée comme plus prestigieuse que la communication par des moyens traditionnels ». De ce point de vue, les données de Scannell (2016) sur les tweets en *kreyòl* suggèrent que le prestige du créole est à la hausse.

Paradoxalement, la Constitution haïtienne de 1987, tout en déclarant le français et le créole comme « langues officielles de la République », considère que le créole est la seule « langue commune » par laquelle « tous les Haïtiens sont unis » – à juste titre. Il importe de ne jamais perdre de vue qu'en Haïti, le français est parlé par à peine 10 % de la population au maximum – voire 3 % si la maîtrise d'une langue se mesure à la capacité de s'exprimer avec aisance sur n'importe quel sujet familier (v. Dejean 2006; 2010). De plus, diverses données démographiques, de même que des conclusions incontestables, tant en linguistique qu'en sciences de l'éducation, montrent que le passage au créole comme langue principale d'enseignement n'a que trop tardé et qu'il serait une condition indispensable pour améliorer le système éducatif en Haïti. Cette question de la langue d'instruction sera au cœur de la présente contribution.

En 2010, grâce à l'aide de collègues tant au MIT qu'en Haïti, Dr. Vijay Kumar (vice-doyen à l'apprentissage numérique au MIT) et moi-même avons lancé la 'MIT-Haiti Initiative' (<http://haiti.mit.edu>) afin de développer, d'évaluer et de diffuser, pour les disciplines STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques selon l'acronyme anglais), des ressources et activités d'apprentissage actif en langue créole assisté par la technologie, ressources appelées en créole *Resous pou edikasyon san baryè* ('Ressources pour une éducation sans barrières'). Avec l'aide des technologies de pointe développées au MIT, nous cherchons à promouvoir des ressources de grande qualité en créole afin d'œuvrer à une amélioration radicale du système d'éducation en Haïti – tout en souhaitant également y élargir les perspectives de développement économique. C'est la première fois que des spécialistes créent du matériel et des technologies de ce type pour l'enseignement secondaire et postsecondaire – sur lequel se concentrent nos efforts.

Cette utilisation du *kreyòl* dans des ressources éducatives, tout particulièrement s'il s'agit d'outils numériques, accroît l'utilisation de la langue dans un domaine prestigieux (l'enseignement des STEM) autre que celui des médias sociaux, renforçant ainsi la vitalité de la langue, selon les paramètres identifiés par András Kornai (2013).

Pourquoi cette initiative du MIT est-elle la première du genre, alors que, dans les dernières décennies, des millions de dollars d'aide internationale ont été dépensés pour 'améliorer' l'éducation en Haïti? La question sera abordée plus bas, mais avant d'y revenir, il convient de préciser qu'à nos yeux ce type de technologie de l'éducation permet d'envisager qu'une éducation de qualité puisse un jour toucher des milliards d'élèves à travers le monde et réduire les fossés tant numérique que socioéconomique. Il faut par ailleurs chercher comment combler le fossé *linguistique* en recourant à la langue maternelle parlée par les élèves, leurs parents et leurs pairs, à la maison et dans leur communauté.

Mes collègues et moi-même affirmons que si les concepteurs de ressources éducatives améliorées par la technologie ne tiennent pas assez compte de la diversité linguistique du monde (qui inclut les langues dites 'locales' comme le créole haïtien), aucune éducation de qualité ne sera jamais accessible à tous – ni même au plus grand nombre. Ignorer cette diversité nous privera de la possibilité de comprendre des modes d'apprentissage différents, mais aussi d'intégrer cette diversité dans nos projets d'amélioration des ressources pédagogiques. Or, l'apprentissage en ligne fournit « un laboratoire global d'apprentissage rigoureux de ce qu'est l'apprentissage » (*rigorous learning about learning*, pour reprendre les mots du président du MIT, Rafael Reif), et ce laboratoire peut être enrichi considérablement par la prise en compte de la diversité culturelle du monde (Iiyoshi/Kumar 2008).

Pour illustrer le contexte haïtien, nous nous demanderons tout d'abord quels obstacles de type historique, politique, linguistique et socioculturel compromettent l'idéal d'éducation pour tous en Haïti. Nous exposerons ensuite la façon dont l'Initiative MIT-Haïti cherche à répondre à ces défis, avant de préciser comment on pourrait mieux utiliser la diversité linguistique et culturelle du monde pour améliorer les techniques d'apprentissage grâce à de nouveaux outils pédagogiques mieux adaptés à notre monde pluriel – Haïti faisant ici office d'étude de cas.

Élites contre masses: la Révolution haïtienne inachevée

Commençons par quelques considérations d'ordre historique. La devise nationale d'Haïti est 'L'union fait la force', une formule qui évoque le proverbe *Men anpil, chay pa lou* ('Plusieurs mains rendront le charge plus légère'). Cette devise vient de la Révolution haïtienne à la fin du 18^e siècle, lorsque Noirs et Mulâtres, asservis ou affranchis s'unirent pour montrer au monde que chaque personne, indépendamment de sa race ou des accidents de l'histoire, est indéfectiblement humaine et mérite la liberté et l'égalité. Plusieurs personnalités d'envergure avaient alors combattu pour celles-ci, comme Jean-Jacques Dessalines, héros de la Guerre d'indépendance qui devint le premier président d'Haïti (1804-1806). Dans un contexte où les batailles pour la propriété de la terre opposaient les Noirs à des Mulâtres qui entendaient hériter de la terre des colons blancs – leurs pères –, on raconte que Dessalines, en colère, s'était exclamé: « Quant aux pauvres Nègres dont les pères sont en Afrique, n'auront-ils droit à rien? » (Casimir 2011, 33). Aujourd'hui, des inégalités criantes existent toujours en Haïti, dont l'immense majorité des habitants luttent pour leur survie, au bas de l'une des échelles de revenus les plus inégalitaires du monde. En 2010, dans la foulée du tremblement de terre, le *Boston Globe* consacrait à ces inégalités des lignes poignantes:

La question est aujourd'hui de savoir si l'élite nantie qui contrôle la majeure partie de l'économie contribuera à reconstruire à Haïti et à faire émerger une classe moyenne prospère. Tandis que 80 % des Haïtiens vivent dans la pauvreté, la plus grande part de la richesse est contrôlée par une poignée de personnes à la peau souvent plus claire, descendant des Français qui dirigeaient les plantations esclavagistes de café et de canne à sucre jusqu'à ce qu'Haïti déclare son indépendance en 1804, ainsi que par quelques autres groupes. (Sacchetti 2010 [notre traduction])

Les corrélations qu'on peut établir entre race, couleur de peau et classe sociale en Haïti sont complexes et parfois difficiles à repérer. On a souvent salué la perspicacité de Jacques Acaau, leader révolutionnaire des paysans au 19^e siècle qui lança la formule *Nèg rich se milat* ('un Noir riche, c'est un Mulâtre') – avec pour corolaire que le Mulâtre pauvre sera noir (v. Trouillot 1994). Pour Acaau, l'argent était plus important que la couleur de peau pour déterminer le statut de 'Mulâtre', mais il considérait que l'éducation détermine elle aussi ce statut. Selon lui, un Haïtien analphabète ne serait jamais perçu comme Mulâtre, quelle que soit sa couleur de peau, et il prônait l'éducation pour tous les agriculteurs, indépendamment de leur couleur.

Ce ne sont effectivement pas seulement les Haïtiens à peau claire qui ont érigé des barrières contre les masses. Ce sont les élites en général – à la peau plus ou moins claire, ou plus ou moins noire, quelle que soit l'origine de leurs ancêtres – qui continuent de le faire, souvent de façon inconsciente, par leur 'habitus' (au sens de Bourdieu) transmis en bloc de siècle en siècle, au sein de chaque foyer, mais aussi dans les écoles. Quelles qu'aient été les visées égalitaires de Dessalines, ces habitus venus de loin renvoient souvent directement à l'époque coloniale. Aujourd'hui comme hier, le français est considéré *de facto* comme la seule langue légitime pour le succès scolaire ou socio-économique en Haïti. Les Haïtiens qui parlent seulement créole sont souvent considérés comme inférieurs à ceux qui parlent aussi français – soit sans mérite particulier, parce qu'ils ont 'hérité' de cette langue qu'on parlait dans leur famille à la maison, soit grâce à leur talent et leur travail ardu dans l'une des quelques écoles en mesure d'engager des enseignants s'exprimant bien en français et d'acquérir du matériel pédagogique adéquat en langue française.

Yon lekòl tèt anba nan yon peyi tèt anba

L'‘arbre vivant’, symbole d'une ‘école qui marche sur la tête’ dans un ‘pays tête en bas’

Quels problèmes apparaissent lorsque des enfants haïtiens ne parlant pas français (le cas statistiquement le plus fréquent) doivent apprendre *en* français, le plus souvent avec des enseignants ne parlant eux-mêmes pas couramment le français? Pour des raisons démographiques et sociolinguistiques évidentes et bien documentées, la plupart de ces enfants ont très peu (voire n'ont jamais) l'occasion d'apprendre le français d'une façon systématique, que ce soit à la maison ou à l'école.

Voici une situation dont j'ai été témoin en 2011 dans une école publique de La Gonâve, pendant une leçon de sciences naturelles en classe de 3^e année fondamentale. L'instituteur avait écrit au tableau cette question à choix multiples: « Qu'est-ce qu'un arbre? Les arbres sont des: a) êtres vivant [sic]; b) êtres non vivants; c) êtres passedant [sic] des pieds. » Il avait sans doute l'intention d'écrire 'possédant', n'a cependant pas semblé remarquer la faute d'orthographe lorsque je lui ai demandé ce qu'il entendait par 'passedant'. Mais d'où pouvaient bien venir ces 'pieds'? Pourquoi la séquence « êtres p[o]ss[é]dant des pieds » a-t-elle été ajoutée à « êtres

vivants » et « êtres non vivants »? On l'explique facilement si l'on se rappelle que l'instituteur est d'abord un locuteur de créole, avec une aisance limitée en français. En créole, 'oranger' se dit *pye zoranj*, 'bananier' *pye bannann*, et 'arbre' *pye bwa* (littéralement 'pied bois'). Donc pour un créolophone qui sait qu'en créole les noms des arbres contiennent généralement le mot *pye*, il peut être logique de demander aux élèves si un arbre est *défini* comme quelque chose qui possède des pieds.

Pour analyser la réaction d'un élève qui avait répondu 'b' (« êtres non vivant [sic] »), je lui ai demandé si un arbre était vivant (*viv*) ou non: *Yon pye bwa, l ap viv oswa li p ap viv?* Après réflexion, l'élève a répondu qu'un oranger donne des feuilles, grandit et meurt, et qu'il est donc vivant: *Yon pye zoranj, li bay fèy, li grandi, li mouri. Ki fè l ap viv.* Ainsi, lorsque la même question était posée à l'élève en créole, il comprenait parfaitement qu'un arbre est un être vivant et quelle aurait dû être la réponse correcte. Pourquoi, malgré tout, avait-il répondu « êtres non vivant [sic] »?

En créole, on utilise l'expression *kretyen vivan* ('chrétien vivant') pour désigner des êtres humains – et seulement des êtres vivants *humains*. On peut donc faire l'hypothèse que l'élève a établi un lien entre *kretyen vivan* et 'vivant' (qui se prononce comme le terme créole *vivan*). L'élève avait d'abord conclu que puisqu'un arbre n'était pas un être humain – donc pas un *kretyen vivan* – il ne pouvait pas être 'vivant' en français. Il s'est fondé sur le créole pour interpréter le terme français. Sa réponse lui semblait logique puisque l'interprétation à partir du créole ne pouvait prendre en compte la différence sémantique entre *vivan* et 'vivant' – terme français dont il ignorait le sens. La réponse de l'élève était donc très vraisemblablement basée sur sa connaissance de la langue maternelle dans laquelle il était immergé. Il n'est guère surprenant qu'il n'ait pas su qu'en français, 'vivant' peut renvoyer autant à des arbres qu'à des êtres humains – ou à d'autres êtres vivants. Cette situation linguistique est la conséquence inévitable de l'environnement social et scolaire de cet enfant: il parle créole dans la plupart des circonstances de sa vie quotidienne (à la maison, au terrain de jeu, au marché, à l'église, avec ses amis, etc.). Dans sa communauté, la majorité des membres parlent uniquement créole, et le mot *vivan* décrit des humains, non des arbres.

Comme les enseignants ont un accès limité au français, ce sont à la fois les enseignants et les apprenants qui ont recours au créole, que tous parlent couramment, pour concevoir des exercices ou pour y répondre, même lorsque ceux-ci sont rédigés dans une forme de français. Dans un livre écrit en créole, Dejean (2006) a évoqué le paradoxe qui caractérise les situations du type de celle que nous venons d'analyser. Il remarque que parmi les pays indépendants depuis plus de cent ans, Haïti est l'un des rares dont tous les citoyens parlent la même langue et où les écoles n'utilisent pas celle-ci comme langue principale d'enseignement. Les barrières ainsi créées entravent les progrès des élèves et les empêchent de bénéficier d'une bonne éducation. Dejean explique que cette façon d'utiliser le français « tèt an ba », comme si l'école marchait sur la tête, bloque le développement d'Haïti (v. aussi UNESCO 2006; Walter 2008; Hebbelthwaite 2012).

Un bilinguisme scolaire créole-français irréaliste À quand une éducation vraiment pour tous et non discriminatoire?

Il existe déjà de louables efforts pour améliorer la situation en Haïti, où une éducation de qualité a traditionnellement été réservée au petit nombre. Un exemple récent est le Programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire (PSUGO) lancé par le gouvernement haïtien en 2011 dans le but de garantir à tous les enfants une scolarité libre et obligatoire. Les écoles

PSUGO tiennent-elles compte de la barrière linguistique qui a longtemps freiné l'éducation pour tous en Haïti? Ajoutons tout d'abord que parmi les documents publiés par le gouvernement haïtien après le tremblement de terre de 2010, le Plan opérationnel mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (2010-2015) affiche un objectif ambitieux: réduire les inégalités sociales en promouvant les valeurs culturelles et le patrimoine d'Haïti par le biais de l'éducation. Mais le gouvernement met aussi en avant sa volonté de promouvoir un 'bilinguisme équilibré' pour que les habitants du pays finissent par être à l'aise tant en français qu'en créole. Or, étant donné le niveau de pauvreté et les autres enjeux de développement en Haïti, comment ce pays dont presque tous les habitants parlent uniquement créole pourrait-il devenir un pays où tout le monde parlerait couramment deux langues?

Malgré l'article 5 de la Constitution haïtienne stipulant avec aplomb et exactitude factuelle que le créole est la seule langue qui cimente l'unité des Haïtiens, malgré les déclarations d'intention sur les projets de reconstruction du pays, malgré la longue liste de documents visant à promouvoir l'usage du créole dans l'éducation, les écoles haïtiennes continuent d'imposer dès l'école maternelle le français comme langue principale d'instruction et d'examen, même lorsque les enfants n'ont aucune chance d'arriver à parler couramment le français, et même si les professeurs eux-mêmes ne se sentent pas à l'aise dans cette langue. Cette approche ne peut en aucun cas atteindre l'objectif de 'bilinguisme équilibré'.

De plus, trop souvent, les élèves n'ont pas accès à la version en créole des examens. Et même quand celle-ci est disponible, beaucoup d'entre eux choisissent l'examen en français parce qu'ils ont déjà mémorisé leurs leçons en les apprenant par cœur en français, souvent sans comprendre. Généralement, les élèves n'ont pas accès à un large éventail de livres en créole, surtout pour les niveaux avancés de sciences et de mathématiques. Bien souvent, les seuls examens que les élèves passent *en* créole sont les examens *sur le* créole. Pour les autres examens, la majorité des élèves choisissent le français, et tendent à 'régurgiter' des textes appris par cœur.

De nombreux élèves créolophones continuent d'être punis s'ils parlent créole – sauf dans les cours où on leur enseigne le créole! Si on les surprend en train de parler créole en dehors des cours de créole, il arrive qu'on leur donne un 'symbole' (*senbòl*), par exemple une étiquette fixée à leur chemise ou passée autour du cou. L'objectif est d'humilier l'élève et de le transformer en dénonciateur. En effet, celui qui a le 'symbole' doit surprendre un autre élève à qui il remettra à son tour l'objet. Les enseignants demandent souvent aux élèves de tenir des listes où figurent les noms de leurs pairs qui ne se conforment pas à la politique d'exclusion du créole. Cette pratique héritée d'usages en vigueur en France aux 19^e et 20^e siècles pour éradiquer des langues autres que le français (basque, occitan, breton, etc.) existe alors même qu'on fait actuellement certains efforts pour promouvoir le créole comme langue d'instruction. Ce système cruel interfère avec les aptitudes et la créativité des élèves haïtiens, dont la plupart entament leur scolarité en ne parlant que créole.

La recherche montre que sur dix enfants de première année, un seul finira sa scolarité (GTEF 2010). Fait notable, ce chiffre nous rappelle un autre pourcentage: les 10 % d'Haïtiens qui parlent (plus ou moins) français en plus du créole – selon les estimations les plus hautes (Dejean 2010). Cette corrélation suggère qu'Haïti pourrait être un cas exemplaire pour aider à réfléchir au rôle que joue le système scolaire dans la (re)production des inégalités économiques, par les préjugés linguistiques qui y ont cours et par le mauvais usage des ressources linguistiques. En Haïti, l'usage du français à des fins de 'cloisonnement de l'élite' (Myers-Scotton 1993) est l'une des raisons du sous-développement, comme dans nombre de pays

d'Afrique ou d'Asie qui connaissent des situations similaires parce que l'école ne rend pas systématique l'usage des langues locales (v. Babaci-Wilhite 2014b). Différentes études ont montré que la carte des pays non développés recoupe largement celle des pays dont les langues nationales ne sont pas les langues principales dans l'enseignement (UNESCO 2006; Walter 2008; Hebblethwaite 2012). Rappelons pour terminer que cette exclusion du créole relève aussi d'une atteinte aux droits de la personne (v. Babaci-Wilhite 2014b).

Améliorer l'enseignement des STEM au primaire: le projet LKM à La Gonâve

Après cet aperçu des enjeux fondamentaux, je souhaite proposer des solutions en me concentrant sur le projet que j'ai lancé avec une équipe d'éducateurs et de leaders, au MIT et en Haïti. Cette 'Initiative MIT-Haïti' vise à introduire de nouvelles technologies et méthodes en créole pour rendre plus actif l'apprentissage des disciplines STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) dans les écoles et universités haïtiennes. Sa genèse remonte aux années 1990, lorsque j'ai participé, avec mon collègue Yves Dejean, à des séminaires de linguistique organisés pour le personnel de l'Office du créole (*Biwo Lang Kreyòl*) de la Secrétaire d'État à l'Alphabétisation en Haïti. En 2008, je me suis ensuite impliqué dans le projet intitulé *Mother Tongue Books* ('livres en langue maternelle') avec des enseignants et élèves de la *Fayerweather Street School* à Cambridge (Massachusetts) ainsi que de l'école primaire avec laquelle elle était jumelée en Haïti, *Lekòl Kominotè Matènwa* (LKM), sur l'île de La Gonâve.²

En 2010, dans le cadre du projet financé par la NSF évoqué plus haut, portant sur la lecture, l'écriture, les mathématiques et les sciences en créole à la LKM,³ nous avons constaté l'efficacité de l'approche, et surtout la joie des enfants qui apprenaient à lire et écrire en créole, qui découvraient les mathématiques avec du matériel de manipulation virtuel et des jeux sur ordinateur en créole. Voici quelques éléments obtenus (v. aussi DeGraff 2015b, 2016a,b, 2017a,b; Miller 2016) – qui suggèrent que l'utilisation du créole améliore effectivement l'éducation en Haïti: les 55 élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année de la LKM ont obtenu de meilleurs résultats en lecture que ceux d'écoles situées à proximité ou financées par la Banque mondiale. J'ai pris la décision de lancer mon étude sur la LKM après avoir lu une étude menée par la Banque mondiale et USAID (l'Agence des États-Unis pour le développement international) faisant état d'un taux d'échec catastrophique parmi 2 515 élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année représentant 84 écoles – dont 40 % d'écoles publiques. Près de la moitié des élèves de 3^e année étaient incapables de lire le moindre mot. De façon peu surprenante, l'étude montrait aussi que les performances en lecture et compréhension étaient 5 fois plus élevées chez les élèves qui possédaient des livres. Au vu de ces données, la solution à proposer semblait évidente: faire écrire les enfants et leur faire lire des livres dans leur langue maternelle, le créole.

Lorsqu'en 2010, dans le premier volet de l'étude NSF, on a testé les élèves de 3^e année de la LKM, ceux-ci lisaient en moyenne 60 mots par minute, contre 23 pour leurs homologues des autres écoles, évoquées par l'étude de la Banque mondiale.⁴ Contrairement aux autres écoles, la LKM enseigne uniquement en créole lorsque les élèves *commencent* l'école, le français étant introduit plus tard – nous y reviendrons. Et lorsque pour un autre projet financé par l'ONG 'World Vision' et dirigé par Christine W. Low (cofondatrice de LKM avec Abner Sauveur),

² www.fayerweather.org/page/Academics/Social-Justice/Diversity.

³ www.nsf.gov/awardsearch/showAward?AWD_ID=1049718.

⁴ www.facebook.com/michel.degraff/posts/10153638956903872.

nous avons introduit l'approche LKM, fondée sur le créole, dans 5 écoles des environs, il n'a fallu qu'un an pour réduire substantiellement le fossé qui séparait leurs élèves de ceux de la LKM, ce qui illustre l'importance du créole pour améliorer l'apprentissage (DeGraff 2015b, 2016a,b, 2017a,b; Miller 2016). Dans l'étude 'World Vision', nous avons travaillé avec deux cohortes totalisant 220 élèves – ceux de 1^{re} et 2^e année, puis ceux de 2^e et 3^e année.

S'agissant des mathématiques, les résultats étaient tout aussi encourageants. Tant pour les élèves de la LKM que pour leurs enseignants, c'était la première fois qu'ils participaient à des activités d'apprentissage actif reposant sur de nouvelles technologies disponibles en créole. Les outils informatiques et la pédagogie interactive introduits auprès de 24 élèves de 4^e année ont rendu l'apprentissage des mathématiques plus adapté à leurs besoins, plus dynamique et plus agréable, ce qui a renforcé leur intérêt pour les mathématiques – qu'ils ont même célébré sous forme de chants et de danses (v. <https://youtu.be/CU4NuFcK8D0>). Des interviews de fin de projet avec élèves et enseignants suggèrent que l'intervention a largement contribué à une plus grande estime de soi et à une attitude plus positive vis-à-vis tant des mathématiques que du créole. À de rares exceptions, les 24 élèves se disaient très satisfaits que le matériel pédagogique soit en créole, parce que cela les aidait à comprendre les mathématiques. Les deux élèves qui auraient préféré le français comme langue d'enseignement disaient souhaiter disposer d'outils en français pour que cela les aide à apprendre le français. Ce qui est navrant ici, c'est que ces raisons étaient données par deux des élèves qui peinaient le plus à assimiler les mathématiques. En préférant utiliser l'enseignement des mathématiques comme opportunité pour apprendre le français – et non les mathématiques – ils reflétaient le prestige supérieur accordé au français dans la société haïtienne, y compris de la part de parents qui utilisent leurs maigres ressources pour scolariser leurs enfants dans l'espoir qu'ils apprennent le français – même si le système scolaire actuel ne permet guère que ce soit le cas. Cet état de choses rappelle une certaine définition de la diglossie – ou 'fantasme de diglossie' –, lorsqu'une partie de la population qui parle la variété dite 'vulgaire' (*low variety*) d'une langue aspire à parler la variété considérée comme prestigieuse (*high variety*). Pourtant, ceci ne change rien à l'(in)applicabilité globale du concept de 'diglossie' au contexte haïtien (v. Dejean 1983) puisque l'accès réduit à la langue traditionnellement vue comme prestigieuse rend l'apprentissage de celle-ci difficile, voire impossible.

Du côté des enseignants, eux-mêmes ont remarqué une amélioration dans la compréhension de certains concepts qui leur posaient problème, s'agissant par exemple des fractions ou du calcul du temps. Ils ont aussi fait état de relations enseignant/apprenant plus conviviales grâce à certaines activités ludiques, bien trop rares dans des écoles haïtiennes dont le mode opératoire repose généralement sur l'autorité, le recours systématique aux tests et le 'par cœur'. Il est difficile de mesurer les effets positifs de la pédagogie interactive sur le sentiment de dignité des élèves et sur leur confiance en soi, mais on ne peut que noter que les activités d'apprentissage introduites pendant l'étude pilote en 2010 sont encore en usage, y compris lors de camps d'été (v. <https://youtu.be/XPNnpIePYa8>).

Les résultats de l'école LKM ne sont guère surprenants. Les recherches approfondies en éducation ont montré depuis longtemps que l'apprentissage actif aide les apprenants à construire leur savoir (Freeman et al. 2014). Cette méthode qui inclut l'observation, l'expérimentation et la collaboration peut aider les apprenants à comprendre et construire des notions complexes. En outre, lorsque ceux-ci utilisent leur langue maternelle pour élargir leurs connaissances, ceci leur permet d'énoncer des idées plus précises – tout en renforçant leurs compétences linguistiques. Au fur et à mesure qu'ils formulent en créole des hypothèses et les vérifient, ils se montrent de plus en plus à même de décrire efficacement ce qu'ils observent, pour eux-mêmes aussi bien que

pour leurs pairs et leurs enseignants (v. Webb 2010). La plupart des activités scientifiques que doivent maîtriser les élèves dépendent de leur aptitude à communiquer clairement, et on leur propose des expériences pratiques liées à leur vie, à leur environnement immédiat. En utilisant la langue qu'ils parlent le mieux, les apprenants peuvent expliquer leurs idées à d'autres, tant à l'école qu'avec leur entourage. Le recours à la langue que les apprenants parlent avec le plus d'aisance permet de fonder le savoir, mais par la suite, les élèves peuvent aussi transférer ce savoir vers d'autres langues qu'ils seront amenés à apprendre par la suite – français, anglais, espagnol ou toute autre langue.

Ces constats, à l'école LKM ou ailleurs, ont d'importantes conséquences: si l'on souhaite créer un système qui favorise l'apprentissage actif et la recherche innovante en Haïti, qui permet à tous les apprenants, de l'école primaire à l'université, de devenir compétents en sciences et en mathématiques, il importe que cela se fasse en créole, que le matériel pédagogique soit en créole. Mieux préparés aux problèmes qui affectent leur environnement immédiat et leur pays, davantage d'apprenants pourront devenir des scientifiques, des ingénieurs ou des mathématiciens. Sinon, seule une poignée d'Haïtiens continuera d'avoir accès à une éducation de qualité, et le système éducatif continuera à n'être goulet d'étranglement bloquant le développement d'Haïti.

Quant à l'insistance sur le français à tout prix de la part de certains parents, ce syndrome qui fait du français un synonyme d'éducation est sans doute une cause de frustration émotionnelle et d'insécurité linguistique, en même temps qu'il fragilise l'identité des enfants, leur fierté culturelle, leur estime de soi et, *in fine*, leur succès scolaire et universitaire ainsi que le développement socio-économique du pays. Le mieux serait donc d'abandonner ce fantasme de 'bilinguisme équilibré' et d'utiliser le créole comme langue principale d'enseignement, en enseignant le français comme langue seconde au même titre que l'anglais et l'espagnol, qui sont tout aussi utiles à Haïti dans son contexte géographique et géo-politique.

L'Initiative MIT-Haïti dans l'enseignement secondaire et supérieur

Les efforts entrepris au niveau de l'école primaire n'auront pas grand effet si les enseignants eux-mêmes ne sont pas plus à l'aise avec les ressources d'apprentissage actif en créole. Dans l'Initiative MIT-Haïti, le public cible prioritaire est donc le corps enseignant des universités et écoles secondaires. La collaboration entre des éducateurs au MIT et en Haïti permet de développer des outils en créole pour simuler, visualiser ou modéliser l'apprentissage actif et pour introduire l'utilisation d'outils numériques dans l'enseignement des sciences et des mathématiques également à l'université et dans les écoles secondaires.

La question des ressources à développer a été abordée en octobre 2010 lors d'un symposium organisé au MIT à Boston par le MIT et la *Fondasyon konesans ak libète* (Fondation connaissance et liberté, FOKAL) à Port-au-Prince. Afin de définir des objectifs communs y participaient des enseignants du MIT qui s'intéressent aux changements dans l'éducation à l'échelle mondiale ainsi que des enseignants et des décideurs du secteur de l'éducation haïtien qui cherchent à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en Haïti (v. <http://haiti.mit.edu/symposium/>). Au fil de cette collaboration, nous avons décidé de développer une série de nouveaux outils technologiques s'appuyant sur le créole pour favoriser l'apprentissage actif, en particulier en sciences physiques, sciences de la vie et mathématiques.

Nous avons présenté ce nouveau matériel pédagogique lors d'une série d'ateliers pour enseignants et administrateurs qui a débuté en mars 2012. Huit ateliers ont eu lieu dans le cadre de l'Initiative MIT-Haïti. En tout, nous avons ainsi rejoint plus de 250 enseignants,

administrateurs ou représentants du gouvernement haïtien. Pendant les ateliers de formation à Port-au-Prince, toutes les sessions étaient traduites vers le créole. Les participants étaient très impliqués dans l'apprentissage actif et prenaient visiblement plaisir à collaborer, à apprendre les uns des autres – contrairement à ce qu'on observe traditionnellement dans une école fondée sur le système scolaire français, où le professeur inflige des conférences magistrales à des apprenants passifs qui prennent des notes et doivent 'résoudre des problèmes' en appliquant mécaniquement des formules mémorisées sans toujours être comprises.

Ces ateliers, grâce aux nouvelles méthodes, aident les enseignants à être plus compétents, s'agissant à la fois de la pratique et de la théorie de la pédagogie de l'apprentissage actif appliqué aux disciplines STEM, conformément aux objectifs du Plan opérationnel du ministère de l'Éducation (2010-2015). Nous avons traduit vers le créole plusieurs logiciels, permettant par exemple de faire des expériences génétiques virtuelles (sur les croisements), de visualiser les protéines, de simuler des expériences physiques (électromagnétisme, électricité, cinétique, etc.), de visualiser les solutions de problèmes mathématiques (équations différentielles). D'autres ressources pédagogiques sont disponibles en ligne (v. <http://haiti.mit.edu/resources>). Ces technologies, comme d'autres ressources accessibles en ligne ou par le biais de clés USB, permettent aux enseignants et étudiants haïtiens d'accéder à des laboratoires virtuels, sur leurs propres ordinateurs ou sur ceux de leurs collègues. Lorsqu'il manque d'ordinateurs dans une salle, les enseignants peuvent brancher les leurs (ou ceux de l'école) à un projecteur pour que la classe entière suive sur écran l'expérimentation en cours.

En plus de la technologie numérique, nous utilisons d'autres technologies qui ne nécessitent ni électricité ni appareils électroniques. La pédagogie participative peut recourir à des matériaux facilement disponibles – eau, sel, élastiques, roches, pots, tuyaux, fil, etc. On peut ainsi créer des laboratoires à bon marché, diffuser ce modèle partout dans le pays et l'adapter à la culture des enfants les plus démunis, en se basant sur des éléments qui leur sont déjà familiers et qui peuvent favoriser un bien-être social enraciné localement.

Tant dans les universités qu'au secondaire, les enseignants participant au programme ont expliqué que leurs étudiants, même lorsqu'ils parlent français, rencontrent habituellement de nombreuses difficultés pour résoudre des problèmes inédits de biologie, physique, chimie, biochimie ou mathématiques. Très souvent, ils n'y parviennent pas, trop accoutumés à mémoriser et réciter par cœur des formules ou des 'solutions'. Cela explique en partie pourquoi il n'existe encore aucun programme de recherche d'envergure en Haïti, quel que soit le champ scientifique. En introduisant des logiciels en créole pour l'apprentissage actif, nous avons vite remarqué qu'enseignants et étudiants comprenaient bien des principes qu'ils peinaient à saisir auparavant (v. <http://videohall.com/p/519>). Développer ces technologies en créole aidera les étudiants à comprendre en profondeur ce qu'ils sont en train d'apprendre.

Dans l'un des sondages à remplir en fin d'atelier, un enseignant a déclaré que lorsqu'en cours de physique, il emploie les ressources du projet MIT-Haïti, la compréhension que les étudiants ont de la matière augmente de façon spectaculaire. Ils sont si heureux de comprendre aussi bien qu'ils sont parfois « trop excités, parlent trop et posent trop de questions ». Pour ramener le calme, l'enseignant dit parfois être repassé au... français! Ceci montre que le recours au créole est indispensable à la pédagogie interactive, qu'il libère l'intelligence et la créativité des étudiants – tandis que le français la 'zombifie'.

Au-delà des résistances: le droit à l'enseignement (scientifique) en langue maternelle

Pourtant, de façon plus ou moins visible, il existe toujours une opposition au créole comme langue d'instruction, y compris parmi les intellectuels et leaders influents, en Haïti ou à l'extérieur (DeGraff 2005, 2014, 2016b, 2017a; Miller 2016), et malgré les nombreuses études scientifiques qui, partout dans le monde, ont apporté des preuves irréfutables que la langue parlée à la maison et dans l'entourage immédiat est celle qui aidera les apprenants à mieux à exprimer leur pensée, à développer un raisonnement scientifique correct, et à appliquer efficacement leurs connaissances (v. Water 2008; Webb 2010; Babaci-Wilhite 2014). La pédagogie mise au point par l'équipe MIT-Haïti diffère grandement des systèmes axés sur la mémorisation existant en Haïti et ailleurs. Lorsque les apprenants sont forcés à apprendre dans une langue qu'ils parlent à peine (voire pas du tout), ils n'ont d'autre choix que d'apprendre par cœur – ce qu'ont aussi fait la majorité des enseignants haïtiens au cours de leur propre formation. Si nous avons concentré nos efforts sur les enseignants universitaires des disciplines STEM, c'est que les universités sont appelées à former les enseignants de STEM à tous les niveaux – du primaire au supérieur.

Autre raison pour enseigner ces disciplines en créole à tous les niveaux: selon l'Organisation des Nations Unies (1966a), en vertu de l'article 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, toute personne a le droit « de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications ». L'accès à la science en langues locales comme droit humain fondamental a été prôné dans d'autres contextes postcoloniaux, notamment en Afrique (v. Babaci-Wilhite 2014). De façon générale, le droit fondamental à l'éducation en langue maternelle est enchâssé dans divers traités de l'ONU, comme le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966b) et la Convention relative aux droits de l'enfant (1989). Cette dernière stipule que les États signataires doivent s'assurer que les enfants peuvent être éduqués dans *leur* langue.

Malgré cela, en Haïti comme dans de nombreuses anciennes colonies des Amériques, d'Afrique et d'Asie, ce droit à l'éducation en langue maternelle est encore régulièrement bafoué. En Haïti, la majorité de la population n'a jamais bénéficié d'une éducation en créole – en particulier pour les sciences. L'usage du français de la maternelle à l'université y reste un obstacle à l'étude et à l'avancement des sciences, à l'accès aux bienfaits de la science et de ses applications; c'est un frein à l'éducation pour tous et au développement du pays.

Avant l'Initiative MIT-Haïti, il n'existait pas, à ma connaissance, d'outils informatiques d'apprentissage en créole pour les disciplines STEM au niveau de l'université. Ces nouvelles ressources éducatives aideront à diffuser les sciences et les mathématiques, pour que le plus grand nombre y ait accès librement (en ligne ou grâce à clés USB dans des zones reculées dépourvues d'accès à Internet). La qualité de ces outils a été testée et ils sont prêts à être diffusés à l'échelle du pays, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale – qui s'est engagé à soutenir une réforme curriculaire qui promouvra l'apprentissage actif par le biais de ce type de ressources.

Le vocabulaire scientifique en créole – un 'muscle' à développer

Tout changement rencontre des résistances, en particulier lorsqu'on a affaire à des habitus vieux de plus de deux siècles. L'Initiative MIT-Haïti fait face à des défis variés, à commencer par la nécessité de créer un vocabulaire créole spécialisé pour les sciences et les mathématiques. De nombreux termes requis n'existent pas encore dans les secteurs les plus en pointe, puisqu'il

n'y avait jamais eu de politique nationale visant à encourager chercheurs et enseignants à produire des travaux en créole. Les documents scientifiques en créole sont rares, et leur qualité pâtit du manque de soutien, de logistique, etc. Comparés aux maisons d'édition qui produisent des livres en français, les éditeurs de ressources en créole obtiennent rarement des subsides de la part du gouvernement haïtien ou des principaux bailleurs de fonds. Pour progresser sur le front lexical et terminologique, il faudrait qu'une masse critique d'éducateurs s'engagent à contribuer à créer le vocabulaire spécialisé nécessaire au développement de ressources pédagogiques en créole pour les disciplines STEM.

Ce type d'engagement durable exige toutefois un changement d'attitude face au créole. Or, une question est revenue tout au long du projet MIT-Haïti, y compris chez des éducateurs et intellectuels bienveillants: est-il vraiment possible d'exprimer des concepts complexes dans une langue vernaculaire comme le créole? C'est sans doute le genre de questions auxquelles Descartes était confronté lorsqu'au 17^e siècle il avait choisi d'écrire dans son vernaculaire, le français, plutôt qu'en latin – nous y reviendrons. Même cas de figure pour le Sénégalais Cheikh Anta Diop lorsqu'il a traduit vers son wolof maternel toute une série de ressources en mathématiques, physique et chimie – dont la théorie de la relativité d'Einstein –, prouvant ainsi que des langues locales étaient tout à fait aptes à la science et qu'elles pouvaient servir à promouvoir l'éducation scientifique en Afrique (Diop 1975).

Comme linguiste, je ne peux que rappeler que le créole est une langue à part entière et qu'en termes d'histoire, de structure ou de capacité expressive il est l'égal de n'importe quelle langue, y compris les langues dites 'internationales' (DeGraff 2005; 2009). Le vocabulaire du créole, comme celui de toute autre langue, fonctionne un peu comme un muscle: il se développe dès qu'on s'en sert. Plus on le sollicite, plus il prend du volume et de la force, finissant par remplir toutes les fonctions qu'on lui assigne. Ce qui s'est passé avec le français, l'italien, l'anglais et tant d'autres langues se produira avec le créole à mesure qu'il sera mis en usage dans des domaines académiques dont relève l'enseignement des STEM, comme le propose l'Initiative MIT-Haïti – suivant en quelque sorte les traces de Descartes.

Changer des pratiques pédagogiques et des représentations linguistiques séculaires

Un défi plus difficile à relever touche à certaines pratiques pédagogiques (et donc à des croyances et attitudes) profondément enracinées dans la 'culture' haïtienne. Comment changer les habitudes d'enseignants et d'étudiants qui ont baigné dans la tradition d'apprentissage par coeur de textes en français – que peu d'entre eux comprennent entièrement et qui sont à mille lieues de leur réalité quotidienne? Comment créer de nouveaux réflexes en mettant en place une culture de la créativité axée sur l'usage du créole dans l'apprentissage actif, dans la poursuite d'études approfondies et dans la recherche en sciences, en mathématiques ou dans toute autre discipline?

L'Initiative MIT-Haïti cherche à ancrer des habitudes qui permettront aux enseignants et aux étudiants d'approfondir leurs disciplines scientifiques sans se restreindre dans l'usage de leur langue maternelle. Cela passe obligatoirement par une collaboration avec le ministère haïtien de l'Éducation et, de façon plus étroite encore, avec des administrateurs et enseignants haïtiens représentant un éventail d'universités et d'écoles publiques et privées. La collaboration avec le ministère a connu sa part d'incertitudes, ce qui n'est guère surprenant au vu de la situation politique en Haïti, de la dimension sociale et politique du projet, ainsi que des attitudes vis-à-vis du créole observées chez de nombreux représentants de la classe dirigeante. Mais cette coopération est indispensable pour la réussite à long terme du projet, étant donné son ampleur,

son impact possible dans tout le pays et ses éventuelles répercussions sur les programmes scolaires et les examens d'État. En attendant, la coopération la plus encourageante est celle qui nous met en contact avec le corps enseignant dans les universités même, avec tous ceux qui comprennent clairement le bien-fondé de l'entreprise, tant pour l'enseignement que pour l'apprentissage.

Les deux derniers ateliers en date ont eu lieu en août 2015 et juin 2016. Ils ont constitué un autre jalon dans notre collaboration avec les institutions haïtiennes. Pour la première fois, nous nous sommes réunis à l'extérieur de Port-au-Prince, pour donner suite à l'invitation enthousiaste qu'avait lancée l'Université d'État d'Haïti au Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL-UEH), dans le nord du pays. Nous sommes actuellement en train d'élaborer un partenariat avec le CHCL-UEH dans le but d'assurer la pérennité de ce changement de paradigme et de faire en sorte qu'une masse critique d'enseignants haïtiens puisse enfin abandonner cette tradition obsolète de l'apprentissage par cœur en français – afin d'adopter la pédagogie interactive moderne optimisée par le recours à la langue maternelle et à la technologie (v. Miller 2016).

Autre jalon: en septembre 2015, le MIT a accueilli pour la première fois six enseignants venus d'Haïti, qui ont collaboré pendant deux semaines avec des spécialistes d'éducation au MIT pour produire du matériel d'apprentissage actif en créole. Ce groupe de six personnes a été sélectionné parmi les participants les plus engagés dans les ateliers MIT-Haïti. Ces invités ont amélioré leur aptitude à créer du matériel pédagogique de qualité en créole, mais de plus, ils ont ensuite créé une équipe locale pour diffuser ces nouvelles méthodes dans leurs propres ateliers – conçus par des Haïtiens pour des Haïtiens.⁵ Cette équipe a pris le nom de *Konbit MIT-Ayiti* (le *konbit* étant le nom traditionnel des associations paysannes d'entraide bénévole entre voisins, en particulier pour le travail aux champs). Leur premier atelier a eu lieu fin octobre 2015, à l'Institution Sainte-Rose de Lima (Port-au-Prince). Y ont participé plus de 100 professeurs de STEM travaillant dans un réseau d'écoles secondaires placé sous l'égide de la Conférence haïtienne des religieux. Ce premier atelier organisé localement a à son tour donné naissance à d'autres ateliers (le cinquième a eu lieu en septembre 2016).

Le plus grand défi auquel fait face l'Initiative MIT-Haïti touche au poids des chaînes néocoloniales qui entravent encore les Haïtiens dans les représentations qu'ils ont de leur langue nationale, tant celle-ci reste implacablement privée de ce que Bourdieu appelait le 'capital culturel' (v. DeGraff 2005; 2015a, Saint-Fort 2014 et Charles 2015). Il est ainsi troublant que Toussaint (2012) ait écrit un livre entier sur la façon d'appliquer l'analyse de Bourdieu à la situation haïtienne sans évoquer les hiérarchies linguistiques et la violence qu'elles infligent à la population. À moins que cet 'oubli' lui-même ne reflète l'habitus en vertu duquel les préjugés langagiers en Haïti devraient être acceptés, voire intériorisés sans discussion – y compris dans une réflexion sur 'Bourdieu en Haïti'. Pourtant Bourdieu décrit avec une grande justesse la façon dont la langue crée et perpétue des inégalités, en particulier dans le système scolaire (Bourdieu 1982). Les concepts bourdieusiens d'habitus et de 'capital culturel' sont essentiels pour comprendre pourquoi tant de personnes en Haïti et à travers le monde (qu'il s'agisse d'intellectuels, de décideurs, d'éducateurs, de linguistes ou de parents) semblent convaincues que les langues comme le créole sont inappropriées comme langues d'enseignement. Dans le cas d'Haïti, les détracteurs du créole croient que seul le français est assez évolué pour communiquer des notions complexes.

⁵ <http://news.mit.edu/2015/haitian-educators-and-mit-faculty-develop-kreyol-based-teaching-tools-1007>;
<http://lenational.ht/le-creole-haitien-a-la-conquete-des-sciences/>.

Descartes, modèle de l'écriture en langue 'vulgaire'

Rappelons-nous qu'à l'époque où les érudits européens rédigeaient la plupart de leurs travaux en latin ou en grec, les langues vernaculaires comme le français, l'italien ou l'anglais étaient rarement utilisés pour écrire sur la science. À la fin du Moyen-Âge, il manquait au français – comme au créole aujourd'hui – un grand nombre de termes dans le domaine des mathématiques et des sciences et on estimait que la langue vernaculaire était inapte à l'écriture universitaire. René Descartes fut l'un des premiers à publier des travaux scientifiques en français, langue alors considérée comme 'vulgaire' ou trop peu subtile en comparaison du latin et du grec. Le français avait si peu de 'capital culturel' que les étudiants de l'Université de Paris étaient parfois fouettés pour l'avoir parlé. Si Descartes a publié son *Discours de la méthode* en français plutôt qu'en latin, c'est qu'il voulait 'vulgariser' ses méthodes scientifiques pour qu'un plus grand nombre de personnes puissent en tirer profit. Il recherchait un langage aussi clair que possible, et aisément compréhensible pour ses compatriotes, y compris les femmes (!) – selon ses propres dires. Il entendait diffuser ses méthodes et ses résultats au-delà de la petite élite de lettrés connaissant le latin. Et outre sa merveilleuse conclusion philosophique, « Je pense, donc je suis », il énonçait ceci:

Si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens. Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point, je m'assure, si partiaux, pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons, pource que je les explique en langue vulgaire. (Descartes 1637 [1966], 144-145)

Dans cette défense du français contre le latin (une défense vieille de près de quatre siècles), on peut trouver des arguments pour inviter les Haïtiens à créer du matériel pédagogique en créole pour diffuser le savoir à l'ensemble de la population. Car la 'méthode' de Descartes suggère que les apprenants devraient utiliser leur 'raison naturelle' et leur 'bon sens', en cessant de lire des textes dans une langue qu'ils comprennent mal. Ajoutons que l'utilisation du créole promue par l'Initiative MIT-Haïti aidera à développer des néologismes en créole ainsi qu'un ensemble de conventions qui, à leur tour, renforceront l'usage du créole dans tous les champs du savoir, en particulier dans les disciplines STEM. Par ces lexiques spécialisés, il s'agira d'implanter une culture de réflexion et d'apprentissage en profondeur à tous les niveaux d'enseignement.

Un modèle de développement viable et 'exportable' au-delà d'Haïti

Pour que l'initiative soit un véritable succès, une coopération efficace s'impose avec les instances à même de promouvoir une éducation de qualité pour tous: le ministère de l'Éducation nationale, les écoles et universités, mais aussi les divers services gouvernementaux, tribunaux, sociétés de télécommunication, organismes de financement ou ONG impliqués dans l'éducation. Ces institutions peuvent aider à modifier les vieux préjugés qui incitent à exclure le créole de domaines réputés 'sérieux' (STEM, examens d'État, administration, justice, législation, affaires) (v. lien 1).⁶ Néanmoins, aucune instance ne peut faire ce que les citoyens haïtiens eux-mêmes

⁶ Voir <http://videohall.com/p/519>; <http://web.mit.edu/newsoffice/2013/mit-haiti-initiative-0417.html>; www.prnewswire.com/news-releases/landmark-mit-haiti-initiative-will-transform-education-in-haiti-203495931.html; www.caribjournal.com/2013/04/23/lamothe-we-would-change-the-approach-that-

devraient faire – lire et écrire dans leur langue maternelle en cessant de la considérer comme une langue inférieure qui ne mérite pas la dignité de l'écrit.

Notre initiative pourrait avoir un effet d'entraînement au-delà d'Haïti, puisqu'elle s'adresse potentiellement aux millions de personnes qui, sur la planète, parlent des langues locales et ont besoin d'une éducation assistée par la technologie, qui souhaitent accéder à la science et bénéficier de ressources pédagogiques dans leur langue.

Reste cette question: un marché (linguistique) aussi réduit et pauvre qu'Haïti peut-il justifier les coûts de traduction ou de production en créole? Si, dans l'expression 'éducation pour tous', on envisage le mot 'tous' dans son sens le plus inclusif, il importe certes de trouver des solutions économiquement viables aux enjeux liés à la traduction et à la production. Mais lorsque l'Initiative MIT-Haïti agit pour que les ressources éducationnelles assistées par la technologie soient conçues d'entrée de jeu dans les langues locales, cela permet aussi de sauter l'étape qui consiste à traduire vers le créole à partir de langues 'internationales' comme l'anglais et le français. La *production* de ces ressources en créole est un objectif fondamental – et encore une fois, ce modèle peut-être repris dans de nombreux pays où les étudiants ne parlent pas une langue internationale. Ajoutons que les coûts qui découlent de l'échec des systèmes d'éducation – lié au sous-développement – sont sans aucun doute supérieurs aux coûts qu'entraînent la traduction et la production en créole (UNESCO 2006; Walter 2008; Hebbelthwaite 2012).

Les carences chroniques du système éducatif haïtien semblent encore plus aberrantes lorsqu'on pense aux millions de dollars déversés par de puissants gouvernements étrangers ou par les agences de financement d'Amérique du Nord et d'Europe, souvent en dépit du bon sens. Qu'on pense au très problématique 'plan Marshall' pour l'éducation proposé en 2015 à la République d'Haïti par le président français, François Hollande, qui semblait ne pas réaliser qu'il visitait une nation essentiellement créolophone ne comprenant qu'une petite (quoique puissante) minorité francophone (v. DeGraff 2010; 2014; 2015; DeGraff/Ruggles 2014). Une alternative à ces 'plans Marshall' Nord-Sud, très contestables dans leur conception, serait une aide Sud-Sud, qui ne renforcerait aucun agenda impérialiste et qui permettrait de considérer l'éducation et le développement comme une partie intégrante des obligations universelles en matière de défense des droits de la personne – et non comme des outils de promotion des intérêts politico-économiques des pays donateurs, incompatibles avec la souveraineté et la croissance des pays receveurs (Freire/Macedo 1987). Dans le cas d'Haïti, beaucoup ont salué les relations Sud-Sud (auxquelles sont assujetties moins de conditions) qui existent entre Haïti et le Venezuela, par le biais d'un fonds de développement – des liens semblables ont été préconisés pour œuvrer au développement de l'Afrique (sur l'aide de la Chine, v. Babaci-Wilhite et al. 2012).

Une dernière caractéristique de notre projet est d'illustrer la façon dont linguistes, scientifiques, éducateurs, ingénieurs, informaticiens peuvent collaborer pour prendre à bras le corps les problèmes qui affectent des millions d'enfants et d'apprenants dans le monde, en toute fidélité à la devise du MIT, *Mens et Manus* ('Esprit et main') – à laquelle on pourrait ajouter *Mundus et Linguae* ('Monde et langue'). Notre initiative illustre la façon dont des plateformes en ligne comme MITx et EdX peuvent changer le sort de populations qui, partout dans le monde, vivent depuis trop longtemps du mauvais côté de la fracture numérique – ou linguistique.

En résumé, l'Initiative MIT-Haïti offre un modèle pour développer de meilleures méthodes d'enseignement – s'agissant en particulier des disciplines STEM – fondées sur trois piliers: 1) le recours à la langue locale (en l'occurrence le créole); 2) l'apprentissage réellement *actif* optimisé par le recours à la langue maternelle qui favorise réflexion, collaboration et communication (presque impossibles dans une langue que les élèves ne parlent pas couramment); 3) une technologie qui permet d'améliorer l'apprentissage en facilitant la compréhension de concepts complexes et abstraits.

Au-delà des expériences menées dans un établissement d'enseignement primaire comme *Lekòl Kominotè Matènwa*, l'une des ambitions premières de l'initiative est d'améliorer l'éducation secondaire et postsecondaire en Haïti. Le projet a déjà permis à des enseignants et administrateurs haïtiens d'améliorer leurs connaissances sur les méthodes d'apprentissage actif en créole assisté par des technologies informatiques. Les participants aux ateliers peuvent maintenant diffuser leur nouveau savoir et produire leur propre matériel pédagogique en créole, afin qu'à leur tour, d'autres enseignants et apprenants soient amenés à mieux enseigner et mieux apprendre. Le projet vise à créer, évaluer et diffuser ces ressources, mais aussi à faire en sorte qu'elles soient intégrées aux programmes officiels. Ainsi, un accord a été passé en avril 2013 entre l'Initiative MIT-Haïti et le ministère haïtien de l'Éducation nationale.⁷ L'un des prolongements a été un décret ministériel établissant un 'Bureau MIT-Haïti' au sein du ministère, afin de promouvoir du matériel pédagogique innovant en créole et de proposer des ateliers de formation pour enseignants. Malheureusement, peu de choses concrètes ont été réalisées depuis ce décret, et aujourd'hui ce bureau existe uniquement sur papier (Odiduro 2016).

Un autre grand pas vers la démocratisation de l'éducation en Haïti a été franchi le 8 juillet 2015, lorsque le ministère a signé un accord avec l'*Akademi Kreyòl Ayisyen* (fondée en 2014), stipulant que l'usage du créole comme langue d'instruction sera étendu à tous les niveaux du système d'éducation (Dizikes 2015). Comme membre fondateur de l'Académie haïtienne du créole, je me réjouis de ce premier accord entre le ministère et l'Académie. L'objectif général de cet accord est de promouvoir le créole pour défendre les droits des créolophones. Comme on le voit, de nombreux efforts ont été accomplis sur place, sous la houlette de décideurs et d'éducateurs haïtiens, pour développer localement des ressources en créole au lieu de dépendre de ressources en provenance de l'étranger. Ceci suggère bel et bien qu'en Haïti, 'l'arc de l'éducation se tend pour viser la justice sociale' – s'il est permis d'adapter ici une phrase célèbre de Martin Luther King.

L'évolution constatée depuis les années 1980 en faveur d'un rôle accru du créole dans le système éducatif haïtien offre la perspective que prenne véritablement racine tout projet qui promouvra la qualité et l'accessibilité de l'éducation. Dans l'approche choisie par l'Initiative MIT-Haïti, l'alliance du créole, de la pédagogie interactive et de la technologie est indispensable pour créer une Haïti plus éveillée, émotionnellement plus sereine, une Haïti dont le développement durable est garanti par une nouvelle culture de recherche et d'innovation dans les disciplines STEM, une Haïti susceptible de donner au monde l'exemple d'une éducation technologiquement assistée mise à la disposition de *tous* – dans le sens le plus inclusif, sans barrières linguistiques.

⁷ v. <http://youtu.be/tWGw1gsGXg4>; <http://youtu.be/EC5Gxg06Rpw>.

Lorsqu'on accorde à la diversité linguistique et aux langues locales toute l'attention qu'elles méritent, on peut envisager de façon réaliste un monde où l'accès à une éducation de qualité est authentiquement démocratique. L'usage de ces langues dans un enseignement assisté par informatique peut élargir considérablement le nombre et la diversité de ceux qui ont accès à des ressources de qualité. Dans le cas du projet MIT-Haïti, ceci concerne des enseignants et apprenants qui, sinon, n'auraient accès à du matériel de pointe que dans des langues internationales (français, anglais, espagnol). À notre sens, ce type d'efforts peut avoir un large impact en favorisant le dialogue entre des groupes linguistiquement et sociologiquement différents, tout en intégrant des façons alternatives d'apprendre. La promotion de l'inclusion peut transformer en profondeur toutes les parties impliquées. Ce nouveau paradigme éducatif peut à notre sens contribuer à éduquer un monde dont la diversité est la règle, en même temps que ce monde nous éduquera nous-mêmes, pour créer l'une de ces situations gagnantes où le joueur de dominos s'écritait, en créole, *dekabès* pour une victoire double!

Le *dekabès* global est d'autant plus important que l'accès inégal à une éducation de qualité est un problème mondial. Il s'agit là de l'une des principales sources d'inégalité économique et politique dans le monde. Un facteur important à l'origine de cette inégalité est la marginalisation des langues locales dans les écoles à travers le monde. Il y a quelque 200 millions d'écoliers à travers le monde qui reçoivent un enseignement dans une langue qu'ils ne parlent ni dans leurs foyers ni dans leurs communautés, et plus de 2 milliards de personnes parlent des langues qui sont exclues des écoles (Dutcher 2004, Walter/Benson 2012, UNESCO 2016). Or, toute justice politique et économique exige l'égalité linguistique (DeGraff 2016a,b, 2017a,b; Miller 2016).

L'Initiative MIT-Haïti montre selon nous une des voies à suivre pour construire un monde meilleur, un monde où tous les enfants auront la possibilité d'accéder à une éducation de qualité dans leur langue maternelle, pour un apprentissage optimal leur permettant de libérer leur créativité dans ce qu'elle a de plus joyeux, de nourrir leur confiance en soi. Toutes les données scientifiques disponibles suggèrent cette vérité irréfutable: le créole haïtien est une langue à part entière, et non une variété inférieure de la langue française. Il est la seule langue qui puisse améliorer les gains d'apprentissage pour *tous* les élèves et étudiants en Haïti – gains en lecture, écriture, mathématiques, sciences, etc. Les recherches les plus actuelles montrent du reste que l'apprentissage en créole développe la capacité des enfants haïtiens à apprendre tant les sciences humaines que les langues secondes comme le français, l'anglais et l'espagnol. La maîtrise de ces langues internationales en complémentarité avec l'utilisation systématique du créole à tous les niveaux peut ainsi aider les Haïtiens à bénéficier de la création et de la transmission des connaissances tout en y contribuant eux-mêmes, à la fois localement et globalement, dans le respect de soi et la dignité.

Bibliographie

- Babaci-Wilhite, Zehlia, 2014a, « E-learning science literacy as a human right in education in Africa », *International Society of Comparative Education, Science and Technology of Nigeria (ISCEST) Journal*, 1, 115-130.
- , 2014b, *Local language as a Human Right in Education: Comparative Cases from Africa* [Série *Comparative and International Education: A Diversity of Voices*, vol. 36], Rotterdam: Sense.
- /Macleans A. Geo-JaJa/Shizhou, Lou, 2012, « China aid to Africa », *World Studies in Education*, 13.1, 55-87.

- Bourdieu, Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, Paris: Fayard.
- Casimir, Jean, 2011, *Haiti's Need for a Great South*, *The Global South*, 5.1, 14-36.
- Charles, Fabian, 2015, « Ki sa pale vle di ann Ayiti? », *Potomitan: Site de promotion des cultures et des langues créoles*, avril [www.potomitan.info/ayiti/charles/pale.php]; *Ayibopost*, avril [http://ayibopost.com/ki-sa-pale-vle-di-ann-ayiti/].
- DeGraff, Michel, 2005, « Linguists' Most Dangerous Myth: The Fallacy of Creole Exceptionalism », *Language in Society*, 34.4, 533-591.
- , 2009, « Language Acquisition in Creolization and, Thus, Language Change: Some Cartesian-Uniformitarian Boundary Conditions », *Language and Linguistics Compass*, 3.4, 888-971.
- , 2010, « Language barrier: Creole is the language of Haiti, and the education system needs to reflect that », *Boston Globe*, 16 juin.
- , 2013, « MIT-Haiti Initiative Uses Haitian Creole to Make Learning Truly Active, Constructive, and Interactive », *Educational Technology Debate*, juillet [http://bit.ly/1HezJEL].
- , 2014, « The Ecology of Language Evolution in Latin America: A Haitian Postscript toward a Post-colonial Sequel », dans: Salikoko Mufwene (éd.), *Iberian Imperialism and Language Evolution in Latin America*, Chicago: University of Chicago Press, 274-327.
- , 2015a, « France's misconceived 'Marshall Plan' for Haiti », *Le Monde diplomatique*, 26 mai [http://mondediplo.com/blogs/france-s-misconceived-marshall-plan-for-haiti].
- , 2015b, *Kreyòl-Based and Technology-Enhanced Learning of Reading, Writing, Math, and Science In Haiti: Project outcomes report*, National Science Foundation [http://1.usa.gov/1JUdvpt].
- , 2016a, « Lang matènèl, pedagoji entèraktif, lojisyèl edikatif nan Inisyativ MIT-Ayiti: 'Twa wòch dife' pou bon jan edikasyon ak inovasyon alawonnbadè ann Ayiti », *The Journal of Haitian Studies*, 22.2.
- , 2016b, « Linguistic equality as a precondition for economic and political equity », *Boston Review*, 9 mai [http://bostonreview.net/forum/what-education/michel-degraff-michel-degraff-responds-danielle-allen].
- , 2017a, « Diskriminasyon lengwistik ann Ayiti se yon mepri pou dwa timoun epi sa frennen devlopman peyi a », *openDemocracy*, 31 janvier [www.opendemocracy.net/openglobalrights/michel-degraff/diskriminasyon-lengwistik-ann-ayiti-se-yon-mepri-pou-dwa-timoun-epi-]; English version: « Haiti's 'linguistic apartheid' violates children's rights and hampers development » [www.opendemocracy.net/openglobalrights/michel-degraff/haiti-s-linguistic-apartheid-violates-children-s-rights-and-hampers-].
- , 2017b, « Mother-tongue books in Haiti: The power of Kreyòl in learning to read and in reading to learn », *Prospects: Comparative Journal of Curriculum, Learning and Assessment*.
- /Ruggles, Molly 2014, « A Creole solution to Haiti's woes », *New York Times*, 1^{er} août [http://nyti.ms/1ohUOf].
- Dejean, Yves, 1983, « Diglossia revisited: French and Creole in Haiti », *Word*, 34, 189-213.
- , 2006, *Yon lekòl tèt anba nan yon peyi tèt anba*, Port-au Prince: FOKAL.
- , 2010, « Creole and education in Haiti », dans: Arthur Spears/Carole Joseph (éd.), *The Haitian Creole language: History, structure, use, and education*, Lanham MD: Lexington.
- Descartes, René, 1637 [1966], *Discours de la méthode*, Paris: Vrin.
- Diop, Cheikh Anta, 1975, « Comment enraceriner la science en Afrique: exemples Walaf (Sénégal) », *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire* 37.1 [série B], 154-233.
- Dizikes, Peter, 2015, « 3 Questions: Michel DeGraff on Haiti's new policy for teaching in Kreyòl », *MIT News*, 20 juillet [http://newsoffice.mit.edu/2015/3-questions-michel-degraff-haiti-teaching-kreyol-0720].
- Dutcher, Nadine, 2004, *Expanding educational opportunity in linguistically diverse societies*, Washington, DC: Center for Applied Linguistics.
- Ferguson, Charles, 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.

- Freeman, Scot et al., 2014, « Active learning increases student performance in science, engineering, and mathematics », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 10.1073 [www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1319030111].
- Freire, Paulo/ Macedo, Donald P., 1987, *Literacy: Reading the Word and the World*, South Hadley (MA): Bergin & Garvey Publishers.
- Groupe de travail sur l'éducation et la formation, 2010, *Pour un Pacte National pour l'Éducation en Haïti*, Port-au-Prince: Bibliothèque Nationale.
- Hebblethwaite, Benjamin, 2012, « French and underdevelopment, Haitian Creole and development: Educational language policy problems and solutions in Haiti », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 27.2, 255-302.
- Iiyoshi, Toru/ Vijay Kumar, M. S., 2008, *Opening up education: the collective advancement of education through open technology, open content, and open knowledge*, Cambridge: MIT Press [http://mitpress.mit.edu/books/opening-education].
- Keegan, Te Taka/Paoro, Mato/Stacey, Ruru, « Using Twitter in an indigenous language: An analysis of te reo Maori tweets », *AlterNative*, 11.1, 59-75.
- Kornai, András, 2013, « Digital language death », *PLoS ONE*, 8.10 [http://europepmc.org/backend/ptpmcrender.fcgi?accid=PMC3805564&blobtype=pdf].
- Mathieu, Suze, 2005, *Depi nan Ginen nèg renmen nèg. Kreyòl ak demokrasi ann Ayiti* [Since Ginen, Blacks love Blacks. Creole and democracy in Haiti.] Pòtoprens: Près nasyonal peyi d Ayiti.
- Miller, Haynes. 2016. « The MIT-Haiti Initiative: An International Engagement », *MIT Faculty Newsletter*, 29.1 [http://web.mit.edu/fnl/volume/291/miller.html].
- Myers-Scotton, Carol, 1993, « Elite closure as a powerful language strategy: the African case », *International Journal of the Sociology of Language*, 103.1, 149-164.
- Odiduro, Sergy, 2016, « MIT-Haiti Initiative: Another Broken Promise? », [https://sergyodiduro.wordpress.com/2016/11/18/mit-haiti-initiative-another-broken-promise/].
- Organisation des Nations Unies (ONU), 1966a, « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels » [12 déc.], *Recueil des traités*, vol. 993, 1-14531 [www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=4c0f50a22].
- , 1966b, « Pacte international relatif aux droits civils et politiques » [19 déc.], *Recueil des traités*, vol. 999, 1-14668 [https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20999/volume-999-I-14668-French.pdf].
- , 1989, « Convention relative aux droits de l'enfant » [20 nov.], *Recueil des Traités*, vol. 1577, 27531 [www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx].
- , 2013, *Haïti: Un Nouveau Regard. Rapport 2013 Objectifs du millénaire pour le développement* [www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/mdg/UNDP-HT-ResumeExecutif-HaitiRapportOMD2013_20140611.pdf].
- Sacchetti, Maria, 2010, « Much rests on Haiti's elite », *Boston Globe*, 31 janvier [www.boston.com/news/world/latinamerica/articles/2010/01/31/much_rests_on_haiti_elite/].
- Saint-Fort, Hugues, 2014, « Le 'marché linguistique' haïtien: Fonctionnement, idéologie et avenir », *Potomitan: Site de promotion des cultures et des langues créoles* [www.potomitan.info/ayiti/saint-fort/marche.php].
- Scannell, Kevin, 2016, *Communication personnelle*, 23 sept. [v. également Tweet et article sur Facebook, 24 sept. [https://twitter.com/indigenoustweet/status/779818773662404608; www.facebook.com/michel.degraff/posts/10154595827738872].
- Toussaint, Hérold, 2012, *Violence symbolique et habitus social. Lire la sociologie critique de Pierre Bourdieu en Haïti*, Port-au-Prince: Henri Deschamps.
- Trouillot, Michel Rolph, 1994, « Culture, color and politics in Haiti », dans: Steven Gregory/Roger Sanjek (éd.), *Race*, New Brunswick NJ: Rutgers University Press, 146-174.

- UNESCO, 2006, « Haïti », *World Data on Education* [www.ibe.unesco.org/sites/default/files/Haiti.pdf].
- , 2016, *If you don't understand how can you learn. Policy Paper 24*, Paris: Global Education Monitoring Report [http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002437/243713E.pdf].
- Walter, Stephen, 2008, « The language of instruction issue: Framing an empirical perspective », dans: *Handbook of Educational Linguistics*, Malden: Blackwell.
- /Benson, Carol, 2012, « Language policy and medium of instruction in formal education » , dans: Bernard Spolsky (éd.), *The Cambridge Handbook of Language Policy*. Cambridge: Cambridge University Press, 278-300.
- Webb, Paul, 2010, « Science Education and Literacy: Imperatives for the Developed and Developing World », *Science*, 328, 448-450 [DOI: 10.1126/science].

[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

Das Recht auf die Muttersprache in einem nicht-monolingualen Land: eine Bilanz über die Unterrichtssprachen in Haiti

Robert BERROUËT-ORIOU^{*}, Montréal

Zusammenfassung

Die Sprachenfrage in Haiti wird hier im Hinblick auf ‚Sprachenrechte‘ behandelt, ob ‚Recht auf die Muttersprache‘ (bezogen auf die zentrale Bedeutung des Kreolischen als gemeinsamer Sprache der Haitianer) oder ob ‚Recht auf die Sprache‘ (bezogen sowohl auf das kreolischsprachige als auch auf das frankophone Erbe). Während in einem Land, in dem viele einsprachige Kreol-Sprecher nicht auf einen differenzierten Gebrauch zweier Sprachen rekurren können, kaum von ‚Diglossie‘ die Rede sein kann, wird hier für eine Sprachplanung plädiert, die eine Generalisierung der Nutzung des Kreolischen herbeiführt, vor allem im Schulsystem, und die sowohl das Kreolische als auch das Französische mit paritätischem Status ausstattet. Die Realisierung dieser Auffassung von Sprachplanung im Hinblick auf beide offizielle Sprachen des Landes erfordert genaue soziolinguistische Studien zu den Bedingungen ihrer Koexistenz und auf legislativer Ebene eine Rechtsgrundlage durch ein künftiges Sprachplanungsgesetz. Alle Reformen des Bildungssystems stossen auf zahlreiche Herausforderungen: lückenhafte Lehrerbildung und Mangel an Unterrichtsmaterial, wirtschaftliche Not und nicht zuletzt Ohnmacht eines Staates, der nur 20 % der Schulen kontrolliert. Umso dringender scheint es zu sein, eine Gesetzgebung und eine Didaktik zu schaffen, welche die Konvergenz und die Parität zwischen Kreol und Französisch fördern, und somit den Zugang aller Haitianer zu ihrem zweisprachigen Spracherbe.

Résumé

La question linguistique en Haïti est abordée ici par le biais des ‘droits linguistiques’, qu’il s’agisse du ‘droit à la langue maternelle’ (lié au caractère central du créole comme langue commune des Haïtiens) ou du ‘droit à la langue’ (lié au patrimoine tant créolophone que francophone). Alors qu’on ne peut guère parler de ‘diglossie’ dans un pays où les nombreux créolophones unilingues ne peuvent avoir des usages linguistiques différenciés, nous plaçons pour un aménagement linguistique qui institue la généralisation de l’usage du créole, en particulier dans le système scolaire, à parité statutaire avec le français. Cette vision de l’aménagement des deux langues officielles du pays nécessite des enquêtes sociolinguistiques précisant leurs modalités de coexistence et devrait être légitimée au plan législatif par une loi d’aménagement linguistique d’Haïti. Toute réforme du système scolaire fait face à de nombreux défis: formation des enseignants et matériel didactique lacunaires, manque de moyens économiques et impuissance d’un État qui ne contrôle que 20 % des écoles du pays. Il nous paraît d’autant plus urgent de mettre en place une législation et une didactique favorisant clairement la convergence et la parité entre créole et français, c’est-à-dire l’accès de tous les Haïtiens à leur patrimoine bilingue.

Abstract

The language issue in Haiti is addressed here through the perspective of ‘language rights’, whether it be the ‘right to mother tongue’ (related to the centrality of Creole as the common language of Haitians) or the ‘right to language’ (related to the Creole-speaking and francophone heritage). While one can hardly speak of ‘diglossia’ in a country where many monolingual Creole speakers cannot have a differentiated use of two languages, we call for a language planning that establishes the generalization of the use of Creole, especially in the school system, and that ensures a parity status for the French language. This vision of the planning of both official languages of the country implies more detailed sociolinguistic surveys on the conditions of their coexistence, and it should be legitimated by a language planning law. Any reform of the educational system is faced with numerous challenges: poor teacher training and lack of educational material, economic deprivation and powerlessness of a state which controls only 20 % of the schools. It seems all the more urgent to put in place a legislation and didactic approaches that promote both convergence and parity between Creole and French, or, in other words, access of all Haitians to their bilingual heritage.

** Der Autor bedankt sich hiermit bei Katrin Mutz
für die Erstellung der deutschen Übersetzung des französischen Originaltexts.*

Die soziolinguistische Situation in Haiti hat man lange Zeit in reduzierender Manier als eine diglossische angesehen, als wenn es zwischen den beiden Landessprachen, dem Kreolischen und dem Französischen, eine mechanische Zweiteilung hinsichtlich der Verwendung gäbe. Eine solche, verkürzte Modellierung der komplexen Sprachenfrage in Haiti lässt sich zum Teil dadurch erklären, dass zahlreiche Forscher, Linguisten, Schriftsteller und Publizisten das von Ferguson entwickelte Konzept der Diglossie seit dem Erscheinen seiner wegweisenden Studie (1959) aufgegriffen und verbreitet haben. Man hat refrainartig wiederholt, dass Haiti ein diglossisches Land sei und diese Auffassung bis in die Literatur hineingetragen, wie man z.B. an der Studie von Maximilien Laroche (1980) über Jacques Roumains Roman *Gouverneurs de la rosée* sehen kann. An der linguistischen Fakultät der *Université d'État d'Haïti*, an der ich in den 1990er Jahren gelehrt habe, war das Konzept der Diglossie bei Studierenden und Lehrenden sehr *en vogue*, ohne dass hinterfragt, geschweige denn geprüft worden wäre, ob es für den haitianischen Kontext überhaupt anwendbar ist. Dies kann erstaunen vor dem Hintergrund, dass der haitianische Linguist Yves Dejean, Dozent an eben dieser linguistischen Fakultät, in zwei grossen Publikationen (1979, 1983) herausgestellt hatte, dass das Konzept der Diglossie für Haiti absolut keine Gültigkeit besitzt, da sich dort (fast) die gesamte Bevölkerung in sämtlichen Kommunikationssituationen des Kreolischen bedient und die sehr zahlreichen monolingualen Kreolischsprecher eben nicht auf das Französische zugreifen können, um sich differenzierter oder prestigeträchtiger auszurücken, da das Französische nicht Teil ihres Repertoires ist (s. Berrouët-Oriol 2011, 131); das Konzept der Diglossie ist somit nur auf eine sehr kleine, elitäre Gruppe anwendbar.

In diesem Beitrag möchte ich die ‚diglossische Brille‘ abnehmen, so wie ich es bereits in jüngeren Publikationen von mir zur soziolinguistischen Situation in Haiti gemacht habe (Berrouët-Oriol et al. 2011, Berrouët-Oriol 2014) und stattdessen eine neue Sicht auf die haitianische Sprachenfrage entwickeln; ich lehne dabei eine Entwicklung hin zum „tout-créole“ ab, d.h. einer Entwicklung hin zum Kreolischen als einziger Sprache der Gesellschaft, dies würde eine Abwendung von der konstitutiven Zweisprachigkeit bedeuten. Meines Erachtens nach muss die haitianische Sprachenfrage auf der Basis der sprachlichen Rechte („droits linguistiques“) diskutiert werden, sei es im Hinblick auf das Recht auf Sprache allgemein („droit à la langue“) – das nicht beschränkt sein muss auf *eine* Sprache und sich im Fall Haitis sowohl auf das französischsprachige als auch das kreolischsprachige Erbe beziehen kann; sei es im Hinblick auf das Recht auf die Muttersprache („droit à la langue maternelle“) – bezogen auf das zentrale Moment des Kreolischen als die die Haitianer vereinende Sprache, wie es laut Artikel 5 der Verfassung von 1987 heisst. Mit einzubeziehen sind überdies die Konzepte der Gleichwertigkeit der sprachlichen Rechte, die Sprachplanung sowie die Sprachgesetzgebung.

Dieser neue Ansatz ist umso wichtiger, als, wie bereits oben gesagt, heutzutage in linguistischen Forschungskreisen bezüglich Haiti kaum mehr über die Diglossie diskutiert wird und ihre Nicht-Gültigkeit nahezu ausser Frage steht. Zudem muss noch besser beschrieben werden, was der haitianische Linguist Hugues Saint-Fort (2014, siehe auch seinen Beitrag in diesem Band), in Anlehnung an Bourdieu, sehr treffend als den haitianischen sprachlichen Markt („marché linguistique haïtien“) bezeichnet hat. Seit der Änderung der haitianischen Verfassung 1987 haben sowohl der Anspruch auf Sprachplanung als auch deren zwingender Charakter mit einer empfindlichen Lücke zu kämpfen: es gibt bislang keine umfassende soziolinguistische Studie mit nationaler Reichweite, die über das Miteinander und die Verwendung der beiden offiziellen Sprachen Haitis, dem Kreolischen und dem Französischen, im Alltag (sei es in

informellen oder in formellen Situationen, sei es in der Hauptstadt oder auf dem Land) Aufschluss gibt.

So wird hiermit für eine Sprachplanung für das gesamte Land, insbesondere im Hinblick auf das Schulsystem, plädiert, die sowohl der Notwendigkeit der Förderung des Kreolischen in der Gesellschaft Rechnung trägt, als auch der Tatsache, dass auch das Französische geschichtlich und gesellschaftlich zum sprachlichen Nationalerbe gehört.

Ich bin der Meinung, dass eine wirkungsvolle Sprachgesetzgebung in Haiti zum einen auf den ‚droits linguistiques‘ zu gründen ist, wie sie in ihrer Vielfalt in Barcelona 1996 verkündet und beschrieben worden sind (s. CADUDL 1998), und zum anderen von ganz genauen Beschreibungen der verschiedenen Koexistenzsituationen von Kreolisch und Französisch im nationalen Bildungssystem begleitet werden muss.

Kurzer Blick auf die Ursprünge der haitianischen Kreolistik

Bevor auf die Frage nach den sprachlichen Rechten und der Lehr- und Lernsituation in Haiti eingegangen wird, sollen im Folgenden einige wichtige Daten zur haitianischen Kreolistik gegeben werden, die sich, so unsere Hoffnung, zukünftig mehr soziolinguistischen Fragestellungen zuwendet. Seit den 1930er Jahren sind zahlreiche deskriptive Arbeiten mit Pionier-Status zum Haiti-Kreol entstanden, dazu zählen insbesondere die Studien von Suzanne Comhaire-Sylvain (1936) und von Jules Faine (1937). In der Folge sind die Arbeiten eines weiteren Pioniers in diesem Bereich, Pradel Pompilus, hervorzuheben (1961, 1973, 1976, 1985), der mit seinen Vergleichsstudien zum Französischen und Haitikreolischen einen Meilenstein und wirklichen Wendepunkt linguistischen Arbeitens in diesem Land gesetzt hat. Jüngeren Datums ist die Doktorarbeit von Dominique Fattier (1998), die mit ihrer Arbeit folgendes Ziel verband: „Proposer, sous la forme d’un Atlas linguistique, un grand corpus de créole haïtien parlé en milieu unilingue, et tenter, par le commentaire de ce corpus, d’éclairer la genèse de cette langue [...]“. („[Wir] präsentieren in Form eines linguistischen Atlas einen grossen Korpus des gesprochenen Haiti-Kreolischen, in einsprachigem Kontext, und versuchen durch die Kommentierung des Korpus, die Genese dieser Sprache zu erklären“). Die Kreolistik hat in den letzten Jahren wichtige Schlaglichter auf alle Bereiche des Sprachsystems des Haiti-Kreolischen geworfen (Syntax, Morphologie, Graphie, Phonologie, etc.). Daniel/Kihm 2006 schlagen folgende Definition für die Forschungsdisziplin der Kreolistik vor:

La créolistique se propose d’étudier une famille de langues qu’elle regroupe non pas en fonction de leur origine, mais en tenant compte de leurs conditions d’apparition. En effet, les langues créoles, contrairement aux autres langues, sont datables et localisables au sens où elles sont apparues au cours d’une période historique commune (entre le XVI^e et le XIX^e) et dans des contextes similaires; elles sont des conséquences de la conquête du monde par cinq nations européennes: l’Espagne, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et le Portugal.

(Die Kreolistik möchte eine Sprachfamilie erforschen, die sie nicht bezüglich ihres Ursprungs klassifiziert, sondern bezogen auf ihre Entstehungsbedingungen. In der Tat sind die Kreolsprachen, anders als andere Sprachen, datier- und lokalisierbar in dem Sinne, dass sie alle in einem historischen Zeitraum (zwischen dem 16. und 19. Jahrhundert) und unter ähnlichen Bedingungen entstanden sind; sie sind Resultat der Eroberung der Welt durch fünf europäische Nationen: Spanien, Frankreich, Grossbritannien, Niederlande und Portugal.)

Die Kenntnisse über die heutige soziolinguistische Konstellation in Haiti müssen jedoch, wie bereits gesagt, unbedingt vertieft werden; denn man trifft momentan in diesem Zusammenhang immer wieder auf widersprüchliche und ungenaue (Ein-)Schätzungen: So wird routinemässig und ohne sich auf vertrauenswürdige statistische Erhebungen zu beziehen, behauptet, dass 5 % oder 10 % oder 15 % oder 20 % der haitianischen Bevölkerung zweisprachig sei (Kreolisch-Französisch). Oder es wird ohne Rücksicht auf das 200jährige nationale sprachliche Erbe – das aus dem Kreolischen *und* dem Französischen konstituiert ist – das Klischee aufgegriffen, dass das Französische in Haiti eine Fremdsprache sei. In einer im Internet lancierten Petition vom 12. Juni 2010 mit dem Titel *Rebati* (,rebâtir‘: ,wiederaufbauen‘) hat Yves Dejean – der eigentlich für seine fundierten und stichhaltigen Analysen in seiner Doktorarbeit zur Graphie des Kreolischen bekannt ist – sogar folgende Behauptung aufgestellt: „[i]l faut tirer les conséquences du fait qu’Haïti est un pays essentiellement monolingue. Haïti est des plus monolingues des pays monolingues“ („man muss die Konsequenzen daraus ziehen, dass Haiti ein im Wesentlichen einsprachiges Land ist. Haiti ist eines der einsprachigsten Länder überhaupt“).

Nun, Haiti ist weder komplett zweisprachig (da nicht alle Haitianer zweisprachig sind), noch ist es vollständig einsprachig (da das Kreolische, wenngleich es die gemeinsame und alltägliche Sprache der grossen Mehrheit der Bevölkerung ist, den öffentlichen Raum mit dem Französischen teilt). Was weiss man denn wirklich, heute im Jahr 2016, über die Lehr- und Lernsprachen an haitianischen Schulen? Und wie soll man diese Frage eigentlich beantworten können, solange es keine von Staatsseite ausformulierte und ausgeführte Sprachplanungspolitik gibt und solange keine statistischen Angaben darüber vorliegen, in welchem Masse Kreolisch und/oder Französisch in den haitianischen Klassenräumen verwendet werden? Weder liegen Zahlen für die öffentlichen Schulen und Privatschulen (letzte stellen 80 % der schulischen Bildungseinrichtungen) vor, noch für den Bereich der Hochschulbildung oder der technischen Bildung. Wie kann man überhaupt die Sprachenfrage im haitianischen Bildungs- und Schulsystem angehen, vor allem auch im Hinblick auf das Recht auf die Muttersprache?

Droit à la langue maternelle (Kreolisch) und Droit à la langue (Französisch und Kreolisch)

Ich werde im Folgenden ganz knapp die Frage nach den im Unterricht verwendeten Sprachen behandeln und dabei zunächst unter die Lupe nehmen, inwieweit das Recht auf die Muttersprache (,droit à la langue maternelle‘) im haitianischen Erziehungssystem Berücksichtigung findet: die im Auftrag von der UNESCO und der *Fédération internationale des professeurs de langues vivantes* verfasste Sprachencharta (*Charte universelle des droits langagiers fondamentaux de la personne* von 1993 und vor allem die in Barcelona 1996 verabschiedete ‚Allgemeine Erklärung der Sprachenrechte‘ (*Déclaration universelle des droits linguistiques* 1996) sieht vor, dass ein jeder ein Anrecht auf seine Muttersprache (häufig auch „eigene Sprache“ genannt) hat und der jeweiligen Muttersprache Vorrang einzuräumen ist. Dieses basale Menschenrecht für alle Haitianer, die in Haiti geboren und aufgewachsen sind, gilt somit auch bezüglich des Kreolischen, das als Muttersprache für alle Bereiche des Lebens gesetzlich zu schützen und zu garantieren ist. Die Anerkennung dieses *droit à la langue maternelle* sollte somit den anderen in der Verfassung von 1987 beschlossenen Grundrechten hinzugefügt werden. Zum Recht auf die Muttersprache zählt etwa der Artikel 26 der Barceloner Erklärung, die da lautet, dass „[t]oute communauté linguistique a droit à un enseignement qui permette à tous ses membres d’acquérir une maîtrise totale de leur propre langue de façon à

pouvoir l'utiliser dans tout champ d'activités“ („Jede Sprachgemeinschaft hat Anrecht auf einen Unterricht, der es allen Mitgliedern erlaubt, eine vollkommene Beherrschung der eigenen Sprache zu erlangen, um diese in allen Lebensbereichen anwenden zu können“).

Dieses Recht auf die Muttersprache steht in einer Art dialektischem Verhältnis zum Recht auf Sprache generell („droit à la langue“, Berrouët-Oriol 2014), das vorsieht, dass alle Haitianer das Recht darauf haben, in beiden offiziellen Sprachen des Landes, Kreolisch und Französisch, beschult und erzogen zu werden und dass der Staat verfassungsrechtlich daran gebunden ist, die Beschulung in diesen beiden Sprachen zu gewährleisten. So steht am Ende des bereits genannten Artikels 26 auch, dass alle Mitglieder einer Sprachgemeinschaft das Recht haben auf „la meilleure maîtrise possible de tout autre langue [autre que leur propre langue] qu'ils souhaitent apprendre“ („die bestmögliche Beherrschung einer anderen Sprache [als der eigenen], die sie lernen möchten“). Artikel 27 sieht vor, dass eine jede Sprachgemeinschaft „a droit à un enseignement qui permette à ses membres d'acquérir une connaissance liée à leurs propres traditions culturelles, comme des langues littéraires“ („das Recht auf einen Unterricht hat, der den Mitgliedern Kenntnisse über ihre eigenen kulturellen Traditionen, so auch Literatursprachen, vermittelt“), was mit Sicherheit auf das Französische in Haiti zutrifft, das nach wie vor im haitianischen Literaturschaffen die wichtigste Rolle spielt. Und Artikel 28 präzisiert, dass eine jegliche Sprachgemeinschaft das Recht darauf hat, im Unterricht vertiefte Kenntnisse über das eigene kulturelle Erbe (z.B. historisch, geographisch, literarisch) zu erlangen („un enseignement qui permette à ses membres d'acquérir une connaissance approfondie de leur patrimoine culturel (histoire et géographie, littérature, etc.)“). Auch dies gilt nicht nur für das Kreolische sondern auch für das Französische in Haiti. Es kann also nicht die Rede davon sein, so zu tun, als würde es kein ‚fait français‘ in Haiti geben. Es gibt eine innovative und einzigartige haitianische Frankophonie in vielen Bereichen, die seit 1804, wenn auch minoritär, Haitis Existenzrecht im Angesicht der Welt ausgedrückt hat und die die juristischen und verfassungsmässigen Grundsteine der haitianischen Nation gelegt hat sowie massgeblich zur heutigen haitianischen ‚Francréolophonie‘ beigetragen hat (s. Berrouët-Oriol et al. 2011, 107).

Auf der Basis dieses basalen Grundrechts des ‚droit à la langue‘ (oder besser ‚droit aux langues‘, im Plural, auch wenn eine der beiden Sprachen von den wenigsten Muttersprache ist) spreche ich mich dafür aus, dass das Kreolische in allen Schulformen, von der *école maternelle* bis hin zum *enseignement supérieur et technique*, ebenbürtig zum Französischen verwendet werden soll. Der Staat hat die Verpflichtung, dieses Grundrecht auch gesetzlich zu verankern, um die Trag- und Leistungsfähigkeit des Rechts auf die Muttersprache überhaupt zu gewährleisten. Die im Bildungs- und Erziehungswesen verwendeten Sprachen vor dem Hintergrund eines generellen Rechts auf Sprache zu verorten, bedeutet, dass man auch den haitianischen Bürgerstatus im Kontext dieser Grundrechte neu zu definieren hat. Die genannten Prinzipien stellen einen jedoch vor zahlreiche Herausforderungen, wenn man sie an die schulische Situation anwenden möchte.

Sprachliche und sprachdidaktische Herausforderungen an haitianischen Schulen nach Govain und Hebblethwaite/Weber

Zunächst sei betont, dass – abgesehen von einer im Jahr 2000 publizierten wichtigen Studie des *Ministère de l'Éducation nationale* (siehe Bibliographie) – für die Jahre 1976 bis 2016 weder von Seiten privater noch von Seiten staatlicher Institutionen (in etwa dem *Institut*

haïtien de statistiques oder der *Faculté de linguistique appliquée*) spezifische Studien über den Gebrauch des Kreolischen und/oder Französischen in haitianischen Schulen durchgeführt wurden. Aber trotz des generellen Mangels an Arbeiten, die sich gezielt mit den sprachplanerischen Massnahmen und der konkreten Sprachverwendung beider Amtssprachen in haitianischen Schulklassen befassen, liegen dennoch zwei jüngere Studien vor, die uns in diesem Kontext ob ihrer Inhalte und Methodologie aufmerken lassen müssen: eine Arbeit des haitianischen Linguisten Renaud Govain (2014) über den Stand des Kreolischen an haitianischen Schuleinrichtungen sowie ein Artikel des Linguisten Benjamin Hebblethwaite und des Philosophen Michel Weber von 2012, der sich mit dem Problem auseinandersetzt, das eine Sprache, die zu Hause nicht gesprochen wird, nämlich das Französische, dennoch in der Schule verwendet wird.

Wie die *Commission présidentielle de l'éducation* (GTEF) 2009 festgestellt hat, verwaltet und finanziert der haitianische Staat seit Mitte der 1980er Jahre weniger als 20 % der Schulen im Lande; die restlichen 80 % werden aus privater und internationaler Hand finanziert und geleitet. Vor diesem Hintergrund kommt Govain in seiner Arbeit unter anderem der Verdienst zu, im Hinblick auf die *réforme Bernard* aus dem Jahr 1979, die erstmalig das Kreolische als Lehr- und Lernsprache in den staatlichen Schulen einführte, folgendes geäußert zu haben:

[L]a problématique de la didactique du créole comme langue maternelle n'a pas été posée. [...] [O]n navigue encore dans des actions routinières qui ne sont pas éclairées par des méthodes élaborées mûrement construites sur la base d'une démarche réflexive de nature à réduire les chances de tâtonnement qu'on constate actuellement dans l'enseignement/apprentissage du créole à l'école en Haïti. (Govain 2014, 10)

(Das Problem der anzuwendenden Didaktik im Hinblick auf das Kreolische als Muttersprache wurde nicht thematisiert. Man bedient sich nach wie vor reiner Lehr- und Lernroutinen, die nicht auf gut elaborierten und gut reflektierten Methoden fussen und somit nicht das gegenwärtige ziellose ‚Herumprobieren‘ im Bereich der Kreolisch-Lehre an haitianischen Schulen verringern.)

Das von Renaud Govain gezeichnete Bild der Sprachmodellierung des Kreolischen in den haitianischen Schulen erklärt sich durch die spezifische soziolinguistische Situation, die sich aus der Geschichte heraus entwickelt hat und dort ihre Wurzeln hat. Es zeigt auch die schwache Hand des haitianischen Staates bezüglich Schul- und Erziehungssystem. Govain erinnert daran, dass der Unterricht seit 1804 immer und ausschliesslich auf Französisch stattgefunden hat und betont die Unbeweglichkeit des Systems. Mit der *réforme Bernard* von 1979, die auf einen „bilinguisme équilibré créole/français“ (Govain 2014, 15) abzielt, wurde das Kreolische zwar offiziell in der Schule eingeführt, es fand aber kein systematischer Unterricht auf Kreolisch statt, zudem beschränkte er sich auf die ersten Schuljahre („cycle fondamental“). Laut Reform, so erinnert Govain, sollte der Unterricht in der ersten Schulphase auf Kreolisch bei gleichzeitigem Erlernen des Französischen in mündlicher Form stattfinden und sich nach und nach zu einem Unterricht ausschliesslich in Französisch hin entwickeln (s. Chaudenson et Vernet, 1983). Govain betont zwar, dass seit den 1990er Jahren einige katholische Schulen wie das *Petit Séminaire Collège Saint Martial* vom ersten bis zum letzten Schuljahr (2 Stunden pro Woche) Kreolisch unterrichten. Viele Schulen bieten aber lediglich im 6. und 9. Unterrichtsjahr Kreolisch an, da hier obligatorische Prüfungen bzgl. des Kreolischen anstehen (Govain 2014, 15-16).

Was das Französische angeht, so stellt Govain fest, dass es nach wie vor *die* Unterrichtssprache ist, dass Französisch aber bezüglich der Verwendung im Klassenraum dennoch keinen Exklusivitätsanspruch mehr hat (Govain 2014, 16). Er meint damit, dass durchaus beide Sprachen im Unterricht Anwendung finden können, dies aber von den sozioökonomischen Gegebenheiten der jeweiligen Schule/Klasse abhängt sowie auch davon abhängig ist, in welcher Sprache das Unterrichtsmaterial vorliegt.

Les élèves ne le comprenant pas toujours [le français], certains enseignants se voient souvent obligés de recourir au créole pour mieux se faire comprendre des élèves. Ces derniers utilisent rarement le français [...], surtout présent dans la plupart des écoles des milieux aisés de Port-au-Prince et des grandes villes de province. Le créole domine dans les écoles rurales, dans celles de statut socioéconomique défavorisé et les écoles publiques en général, même si la quasi-totalité des manuels est en français. (Govain 2014, 16)

(Die Schüler verstehen es [das Französische] nicht immer, manche Lehrenden sehen sich oft dazu veranlasst, Kreolisch zu verwenden, um besser von den Schülern verstanden zu werden. Diese verwenden Französisch sehr selten, [...], präsent vor allem in der Mehrzahl der Schulen in den wohlhabenden Gegenden von Port-au-Prince. Kreolisch herrscht in den Schulen der ländlichen Regionen vor, in jenen mit geringem sozioökonomischen Status sowie in den öffentlichen Schulen generell, wenngleich fast alle Lehrbücher in Französisch geschrieben sind.)

Für Govain ist das grösste Problem der Verwendung des Kreolischen als Lehrsprache ein didaktisch-methodologisches: „Si la langue ne fait pas l’objet d’un dispositif didactique pour être enseignée comme une matière, son utilisation comme langue d’enseignement pourrait être remise en question“. (Govain 2014, 17) („Wenn die Sprache [i.e. Kreolisch] nicht Gegenstand didaktischer Untersuchungen wird und so aufbereitet wird, dass es als Unterrichtsfach gelehrt werden kann, muss seine Verwendung als Lehrsprache in Frage gestellt werden“)

Benjamin Hebblethwaite und Michel Weber ihrerseits gehen auf die Folgen der gesetzlichen Einführung des Kreolischen am 18. September 1979 als Lehr- und Lernsprache im Unterricht ein (indem sie sich auch auf Chaudenson/Vernet 1983, 70-74, Valdman 1984, 96 und Hadjadj 2000, 20 stützen) und heben insbesondere hervor, dass das Kreolische trotz der jüngeren Entwicklungen und Annäherungen nach wie vor dem Französischen untergeordnet bleibt (2012, 74):

Le but ultime demeurait la vernacularisation du français – la promotion du créole ne pouvait pas avoir lieu aux dépens du français [...] –, mais le moyen fut modifié: l’alphabétisation en créole était alors considérée comme un préalable à l’acquisition du français. Le français oral était enseigné durant les quatre premières années pour préparer les élèves à l’imposition du français en cinquième année [...]. L’alphabétisation créole devait garantir au moins l’alphabétisation fonctionnelle et un « ensemble éducatif autonome » à la majorité (54,8 %) qui abandonne invariablement l’école avant la sixième année.

(Das letztendliche Ziel blieb nach wie vor die Vernakularisierung des Französischen – die Förderung des Kreolischen durfte nicht auf Kosten des Französischen gehen [...] – aber die Mittel wurden verändert: die Alphabetisierung in der Kreolsprache wurde nun als Voraussetzung für den Erwerb des Französischen angesehen. Das mündliche Französisch wurde während der ersten 4 Jahre gelehrt, um die Schüler auf die ausschliessliche Lehre in Französisch ab dem 5. Jahr vorzubereiten [...]. Die Alphabetisierung in Kreolisch sollte der Mehrheit der Schüler, die nach wie vor noch vor Abschluss des 6. Schuljahres die Schule verlässt (54,8 %), wenigstens die funktionale Alphabetisierung sowie ein autonomes Erziehungssystem [auf Kreolisch] gewährleisten.)

Die beiden Autoren führen die Widerstände gegen das System an und erinnern dabei daran, dass es ausser dem *Ministère de l'Éducation* und dem *Institut pédagogique national* wenige Akteure aus dem institutionellen Kontext gab, die wirklich einen Wechsel herbeiführen wollten und dass es zwischen 1979 und 1986 sogar zahlreiche mehr oder weniger offene ‚Sabotageversuche‘ gab (vgl. auch Chaliier-Doucet 2003, 351). Sie betonen, dass die Verwaltung und die Lehrenden häufig keine Erfahrung mit dem Kreolischen als Unterrichtssprache vorweisen konnten und sie bei ihrer eigenen Alphabetisierung im Kreolischen Schwierigkeiten hatten („de la difficulté à s’alphabétiser en créole haïtien“; Hebblethwaite/Weber 2012, 74) und sie somit auch nicht vollkommen die pädagogische Reform mittragen konnten/wollten, die sie ja eigentlich verteidigen sollten.

Die beiden Autoren erinnern schliesslich an die Notwendigkeit, nicht die enge Verbindung zwischen Sprache und wirtschaftlicher Entwicklung aus den Augen zu verlieren und plädieren auch deswegen für eine Dominanz des Kreolischen im Unterricht. Kreolisch, so die Autoren, macht aus Haiti ein sprachlich homogenes Land, es gäbe auch ein immer grösser werdendes Korpus von kreolsprachlichen Büchern hoher Qualität. Das Unterrichten in der kreolischen Muttersprache würde eine Alphabetisierung aller sicherstellen und Standards hervorbringen, die für die weitere Entwicklung des Landes wichtige Multiplikatoren wären (Hebblethwaite/Weber 2012, 78). Über das sprachliche Ungleichgewicht in Haiti sagen sie:

L’usage du français dans les écoles de l’État haïtien repose sur des forces historiques, l’habitude, le manque de capillarité sociale, les pressions internationales, l’idéologie capitaliste [...]. La politique linguistique qui favorise une langue minoritaire, aux dépens de la langue majoritaire, est l’un des problèmes de base du système éducatif haïtien. Beaucoup de linguistes reconnaissent que l’alignement de la langue de l’école avec celle parlée à la maison devrait être une priorité, non seulement éducative et pédagogique, mais également économique. (Hebblethwaite/ Weber 2012, 77-78)

(Die Verwendung des Französischen in den öffentlichen Schulen Haitis basiert auf historischen Gegebenheiten, der Tradition, dem Mangel an sozialer Interaktion, internationalem Druck, kapitalistischer Ideologie [...]. Eines der Hauptprobleme des haitianischen Bildungssystems ist, dass eine Sprachpolitik betrieben wird, die die nur von einer Minderheit gesprochene Sprache begünstigt auf Kosten der von der Mehrheit der Bevölkerung gesprochenen Sprache. Viele Linguisten sind der Meinung, dass die Sprache, die zu Hause gesprochen wird, auch Unterrichtssprache sein sollte, und das nicht nur aus bildungspolitischen und pädagogischen, sondern auch aus wirtschaftlichen Gründen.)

Beide hier behandelten Arbeiten werfen auf Teile der soziolinguistischen Konstellation in Haiti einen erhellenden und realistischen Blick und analysieren insbesondere die in der Lehre verwendeten Sprachen ganz genau. Aber sie tun dies so, als wäre das Schulwesen in Haiti ein uniformes und homogenes Ganzes und als wäre dieses nur von Staatsseite gelenkt, dabei werden nur etwa 20 % aller Schulen stattdlich verwaltet und finanziert (s.o.). Darüber hinaus scheinen die jeweils von ihnen verwendeten (Sprach-)Daten vor allem nur Bezug zu nehmen auf die Sprachensituation in Port-au-Prince, die aber lediglich für 41 % der Landesbevölkerung gilt, man erfährt somit wenig über die Sprachensituation im Rest des Landes. Beide Studien stimmen jedoch darin überein, dass die staatliche Schule so organisiert werden müsste, dass das Kreolische in einer prioritären Massnahme wirklich und wahrhaftig sowohl als Lehr- als auch als Lernsprache institutionalisiert wird.

„Balkanisierung“ der Schule und Ohnmacht des Staates

Um die gegenwärtige Situation zu verstehen, muss man berücksichtigen, dass die zahlreichen Reformen bislang nur wenig sichtbare Wirkung erzielt haben. Trotz der *réforme Bernard* von 1979 ist das Kreolische, die Muttersprache der meisten Haitianer, nach wie vor als grosse Verliererin aus den verschiedenen staatlichen Reformen und verwaltungstechnischen Reformmassnahmen anzusehen. Aktuell häufen sich im haitianischen Erziehungssystem mehrere Reformen und Reformansätze: die *réforme Bernard* von 1979, der PNEF (*Plan national d'éducation et de formation*) von 1997-1998, die *Stratégie nationale d'action pour l'éducation pour tous* aus dem Jahr 2007, der *Plan opérationnel* des Zeitraums 2010-2015. Die Lehre des Kreolischen und in Kreolisch bleibt nach wie vor begrenzt und vollzieht sich auf der Basis eines ‚methodologischen Flickenteppichs‘. In diesem Sinne kann man von einer veritablen ‚Balkanisierung‘ der Schule sprechen, von einer Fragmentarisierung in zahlreiche zunehmend autonome Lehr- und Lern-Systeme.

So haben viele Lehrende und Beobachter des haitianischen Schulsystems akzeptiert, dass sich dieses hin zu einer Art ‚Zweiklassengesellschaft‘ entwickelt. Norbert Timphil, Mitglied des Exekutivausschusses der *Groupe de travail sur l'éducation et la formation* (GTEF) erklärt entsprechend (Théosmy 2011):

Chaque école se présente comme un système éducatif à part entière. Il y a des écoles nationales, congréganistes, presbytérales, communales. [...] Chacun de ces sous-groupes se présente comme un système éducatif formant des Haïtiens différents, avec des qualités différentes, des objectifs différents, et quasiment incapables de cohabiter. [...] Le système éducatif actuel n'a pas les moyens de sa politique: ni les moyens pédagogiques ni les ressources humaines, pour garantir son bon fonctionnement.

(Jede Schule präsentiert sich als ein eigenes autonomes Bildungssystem. Bestimmte Schulen werden von dem Staat getragen, andere von den [katholischen] Kongregationen, von den [protestantischen] Kirchengemeinschaften, von den Gemeinden. [...] Jede dieser Untergruppen stellt ein eigenes Bildungssystem dar, das unterschiedliche Haitianer ausbildet, mit unterschiedlichen Qualitäten, unterschiedlichen Zielen, die kaum vereinbar sind. [...] Das gegenwärtige Bildungssystem hat nicht die Mittel, die die Politik verlangt: weder die pädagogischen Mittel, noch die personellen Ressourcen, um ein gutes Funktionieren zu gewährleisten.)

Im selben Dokument (Théosmy 2011) hebt Antonal Mortimé, Exekutivsekretär der *Plateforme des organisations haïtiennes des droits humains* (POHDH), hervor, dass von 100 haitianischen Schulen 85 dem Privatsektor, den Kirchen oder den Nichtregierungsorganisationen (NGO) zuzuordnen sind und dass der Staat keinerlei Kapazitäten hat, um die Qualität des von diesen Schulen geleisteten Unterrichts zu kontrollieren („l'État n'a aucun contrôle, aucune capacité de contrôler la qualité de l'enseignement fourni par ces écoles“.)

Solange keine abschliessende Bilanz der *réforme Bernard* (1979) sowie der anderen staatlichen Reformmassnahmen vorliegt und keine umfassende soziolinguistische Untersuchung zum tatsächlichen Gebrauch der beiden Amtssprachen Kreolisch und Französisch in Haiti durchgeführt wird, bleibt der objektive Wissensbestand zur Realität der Unterrichtssprachen in Haiti nur Stückwerk und somit unzureichend, wie an den öffentlichen Dokumenten des *Ministère de l'Éducation nationale* festzustellen ist oder auch bei einem Kolloquium (April 2014) zur Qualität der Bildung in Haiti zu Tage trat, auf dem die Frage nach den Lehr- und Lernsprachen vollkommen ausgeblendet wurde (s. Berrouët-Oriol 2014). Diese Situation mitzuverantworten

hat auch das jüngste Projekt des Bildungsministers, der unter der Ägide des Ökonomen Nesmy Manigat zum wiederholten Male dazu aufrief, tiefgreifende Massnahmen zur Reform des Bildungswesens auf den Weg zu bringen und in diesem Kontext Anfang Dezember 2014 eine nationale Kommission zur Reformierung des Schulcurriculums eingesetzt hat (s. *Haiti libre* 2014).

Was man bei Durchsicht der verschiedenen amtlichen Verlautbarungen und Dokumente in der Folge der *réforme Bernard* und der vielen seitdem vom Staat durchgeführten Kolloquien, Tagungen und Seminaren feststellen muss, ist, dass der Staat das Recht auf die Muttersprache (*droit à la langue*) wohl weitestgehend aus den Augen verloren hat. Der Staat scheint nicht das Ziel zu verfolgen, das Kreolische in das haitianische Schul- und Bildungssystem einzubinden; und was das Französische als Zweitsprache angeht, so belässt er dessen Status in einem Stadium ‚systematischer Verwirrung‘. Der Staat hat seit der Reform von 1979 keinerlei Gesetzesinitiative ins Leben gerufen, um den Gebrauch der beiden Amtssprachen Haitis in den Grund- und weiterführenden Schulen sowie den Universitäten zu regeln. Indem er die Muttersprache der Kreolophonen trotz erklärter Bemühungen derart verleugnet, navigiert der Staat gleichsam auf Sicht und sammelt dabei Reform nach Reform an, die in der Regel keinerlei visionäre oder programmatische Verbindung zueinander aufweisen.

Wie ist auf den demographischen und sprachlichen Wandel zu reagieren bei gleichzeitiger Berücksichtigung der Koexistenz von Französisch und Kreolisch?

Wie kann man den Misserfolg der Schulpolitik erklären? Die beiden oben genannten Studien lassen ein wichtiges historisches Faktum unberücksichtigt, das erst verständlich macht, warum so viele Lehrende unterqualifiziert sind und warum sich die soziale Zusammensetzung der Schülerinnen und Schüler seit Anfang der 1980er Jahre so stark verändert hat. Vor 1957 (Jahr der Machtergreifung durch den Diktator François Duvalier) und bis in die 1980er Jahre hinein wurden in haitianischen Schulen vor allem Schüler aus verschiedenen städtischen Milieus aus Port-au Prince und anderen grossen Städten des Landes, die mehr oder weniger zweisprachig und einem wohlhabenden Umfeld entsprangen, unterrichtet. Die haitianische Beschulung passte sich deren schulischen Bedürfnissen an in einem System, das im Wesentlichen frankophon, frankophil und sprachlich elitär ausgerichtet war.

Unter der blutigen Diktatur Duvaliers kam es aber ab 1964 zu einer erzwungenen massenhaften Landflucht von Hunderttausenden Bauern aus der Provinz in die Hauptstadt, was zu einer radikalen und dauerhaften Veränderung der städtischen Strukturen von Port-au-Prince führte: Zigtausende Kohorten rein kreolophoner Schüler ‚schwärmten‘ in die Slums, die Arbeiterviertel sowie die Wohnviertel und veränderten nicht nur das städtische Erscheinungsbild, sondern auch die Bedürfnisse und Erfordernisse an den Schulen in den 1970er und 1980er Jahren.

Parallel zu dieser Entwicklung verliessen ab den 1960er Jahren nicht nur Ärzte und Anwälte, sondern auch Tausende von haitianischen Lehrern und Wissenschaftlern das Land und gingen ins Exil (u.a. nach Afrika, Kanada, den USA, Frankreich), um den Massenverhaftungen der Duvalier-Diktatur, die häufig den Tod bedeuteten, zu entkommen. Dies entzog dem Bildungssystem natürlich massgebliche und qualifizierte Ressourcen und führte dazu, dass das Lehrpersonal in zunehmendem und beschleunigtem Masse unterqualifiziert wurde und bis heute blieb. Wir müssen also festhalten, dass seit den 1980er Jahren die Mehrzahl der haitianischen Schüler der kreolophon-einsprachigen Bevölkerungsschicht entstammt und dass diese Schüler an

der Schule gleichzeitig mit dem Erlernen des Französischen und mit dem Erlernen der in Französisch vermittelten Inhalte zu kämpfen haben.

Zusammenfassend lässt sich sagen, dass die haitianische Schule seit dieser Zeit nicht mehr die Schule der verschiedenen zweisprachigen Schichten des kleinen und mittleren Bürgertums ist, sondern diejenige von Hunderttausenden einsprachiger kreolophoner Schüler, die ein differenziertes Beschulungskonzept in soziolinguistischer und didaktischer Hinsicht benötigen. Es besteht somit die Notwendigkeit einer qualitativ hochwertigen Lehre in der Muttersprache, dem Kreolischen. Meiner Meinung nach darf dies jedoch zu keinem Zeitpunkt und in keiner Phase einem Erwerb des Französischen entgegenstehen, eine der beiden Sprachen des haitianischen sprachlichen Nationalerbes. Auch wenn in Haiti keine diglossische Situation vorliegt und die Haitianer weit davon entfernt sind, alle bilingual (Kreolisch/Französisch) zu sein und auch wenn die Haitianer ein zwiespältiges Verhältnis zu ihrer zweiten ererbten Sprache haben (das Französische ist weder richtig Muttersprache noch Fremdsprache), macht dies noch lange nicht aus Haiti, es sei dies hier nochmals wiederholt, ein einsprachiges Land.

Im Kontext des Bedarfs einer verbesserten und differenzierten Sprachplanung hinsichtlich der beiden Amtssprachen Haitis, plädiere ich dafür, dass diese eindeutig auf den Konzepten der sprachlichen Rechte basiert, zum einen dem Recht auf Muttersprache (*„droit à la langue maternelle“*), dem Kreolischen, zum anderen dem generellen Recht auf Sprache (*„droit à la langue“*), dem Kreolischen und Französischen, d.h. wir plädieren für die Ebenbürtigkeit der beiden Sprachen, die die Geschichte und Kultur dieses Landes massgeblich geprägt haben. Das bedeutet, dass eine veritable Sprachgesetzgebung auf den Weg gebracht werden muss, die detaillierter und akkurater ist als die gegenwärtige und durch eine Dynamik der sprachlichen Konvergenz zwischen dem Französischen und Kreolischen charakterisiert ist. Diese Dynamik muss auf einer Didaktik basieren, die im Schulsystem beide Sprachen wertschätzt und ein tatsächliches Lernen beider Sprachen fördert, um das zweisprachige Erbe des Haitianer zu bewahren und die dafür sorgt, dass sprachlich-kulturelles Wissen und sprachlich-kulturelle Kenntnisse in beiden Sprachen erworben und weitergeben werden. Entgegengesetzt zur Vorstellung, dass alles sofort auf Kreolisch zu sein hat, sehen wir die Notwendigkeit, dass zum einen im schulischen Bereich eine *„konvergente Didaktik Kreolisch-Französisch“* anzuwenden ist (vgl. Berrouët-Oriol et al. 2011, 165) und dass zum anderen eine tatsächliche Gleichheit des Status des Französischen und Kreolischen im Gesetz verankert wird; beide Sprachen können meines Erachtens sowohl im öffentlichen Raum als auch im Bildungssektor gleichberechtigt neben- und miteinander koexistieren.

Die vorgestellten Studien von Govain (2014) und Hebblethwaite/Weber (2012) haben eine vertiefte und verbesserte Einsicht in die Problematik und die Herausforderungen der Sprachenfrage im haitianischen Schul- und Bildungssystem gestattet. Wenn es stimmt, dass 45 % der Landesbevölkerung heutzutage jünger als 30 Jahre ist, sollte man alles daran setzen, sprachplanerische Massnahmen für die Verwendung von beiden Amtssprachen Haitis in der Schule zu treffen – zugegebenermassen kein leichtes Unterfangen. Wenn man möchte, dass in der Zukunft eine Politik nach dem Grundsatz des Rechts auf die Muttersprache gefördert und rechtskräftig garantiert wird, muss zuvor der Weg so bereitet werden, dass die beiden Amtssprachen, im Sinne eines *„droit à la langue“*, einen gleichberechtigten Status im haitianischen Bildungssystem bekommen. Dies ist keine kleine Herausforderung: um dieses zu

erreichen, muss der haitianische Staat zusammen mit den verantwortlichen Trägern der Privatschulen (die 80 % aller haitianischen Schulen ausmachen) die Modalitäten der zu treffenden Massnahmen für beide Sprachen gesetzlich festklopfen, insbesondere diejenigen Massnahmen, die jene Sprache betreffen, die laut aktueller Verfassung alle Haitianer vereint: das Kreolische.

Bibliografie

- AlterPresse [o.A.], 2014, „Le Psugo, une menace à l'enseignement en Haïti? Un processus d'affaiblissement du système éducatif“ [www.alterpresse.org/spip.php?article16756#.VJELYdKG_xE].
- Barreau, Junia, 2013, „Sans démagogie, mettre l'humain au cœur du développement en Haïti“, *Haïti Perspectives*, 2.2.
- Berrouët-Oriol, Robert, 2014, *Plaidoyer pour une éthique et une culture des droits linguistiques en Haïti / Pledwaye pou yon etik ak yon kilti ki tabli respè dwa lengwistik ann Ayiti*, Montréal/Port-au-Prince: Cidihca/Centre œcuménique des droits humains [s. auch www.berrouet-oriol.com/linguistique/amenagement-creole-et-francais].
- et al., 2011, *L'aménagement linguistique en Haïti: enjeux, défis et propositions*, Montréal/Port-au-Prince: Cidihca/Éditions de l'Université d'État d'Haïti.
- Charlier-Doucet, Rachelle, 2003, *Language ideology, socialization and pedagogy in Haitian schools and society*, New York: New York University, PhD.
- Chaudenson, Robert/Vernet, Pierre, 1983, *L'école en créole. Étude comparée des réformes des systèmes éducatifs en Haïti et aux Seychelles*, Paris: ACCT.
- Comhaire-Sylvain, Suzanne, 1979 [1936], *la créole haïtien: morphologie et syntaxe*, Genève: Slatkine [Port-au-Prince: De Meester].
- Daniel, Véronique/Kihm, Alain, 2006, „Synthèse de l'atelier A: ‚Histoire de la créolistique‘“, *Biennale d'histoire des théories linguistiques*, Porquerolles [http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/_media/biennale/et06/syntheses/synthese_atelier_a_30_08_06.pdf].
- Déclaration universelle des droits linguistiques*, 1996, Barcelona: Inresa [www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/Declaration_univ-droits_ling1996.htm].
- Dejean, Yves, 1979, *Nouveau voyage en diglossie* [Ronéoté], New York [Brooklyn]: Regional Bilingual Training Resource Center.
- , 1983, „Haïti, l'enfant terrible de la diglossie“, *Revue de l'Université laurentienne*, 16.1, 3-12.
- Faine, Jules, 1937, *Philologie créole, études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince: Imprimerie de l'État.
- Fattier, Dominique, 1998, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole: l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Villeneuve d'Ascq: Septentrion.
- Ferguson, Charles, 1959, „Diglossia“, *Word*, 15, 325-340.
- Govain, Renaud, 2014, „L'état des lieux du créole dans les établissements scolaires en Haïti“, *Contextes et Didactiques, Grammaires créoles* [Revue du CRREF, coordonné par Juliette Sainton], 10-25 [http://web.espe-guadeloupe.fr/wp-content/uploads/2015/10/2_Govain-2014.pdf].
- Hadjadj, Bernard, 2000, „Education for All in Haiti over the Last 20 Years: Assessment and Perspectives“, in: UNESCO (éd.), *Education for All in the Caribbean: Assessment 2000* [Monograph Series, 18], Genève: UNESCO.
- Haïti libre* [o.A.], 2014, „Installation de la Commission nationale de la réforme curriculaire“, 4 décembre [www.haitilibre.com/article-12657-haiti-education-une-demarche-profonde-visant-a-reformer-le-systeme-educatif.html].

- Hebblethwaite, Benjamin/Weber, Michel, 2012, „Le problème de l’usage scolaire d’une langue qui n’est pas parlée à la maison: le créole haïtien et la langue française dans l’enseignement haïtien“, *Dialogues et Cultures*, 58 [Revue de la Fédération internationale des professeurs de français], 71-80.
- Laroche, Maximilien, 1980, „La diglossie littéraire dans ‘Gouverneurs de la rosée’: termes de couleur et conflit de langues“, *Études littéraires*, 13.2 [août], 263-288.
- Ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2000, *Aménagement linguistique en salle de classe – Rapport de recherche*, Port-au-Prince.
- Pompilus, Pradel, 1961, *La langue française en Haïti*, Paris: Université de Paris [Institut des hautes études de l’Amérique latine], thèse de doctorat.
- , 1973 (vol. 1), 1976 (vol. 2), *Contribution à l’étude comparée du français et du créole à partir du créole haïtien*, Port-au-Prince: Caraïbes.
- , 1985, *Le problème linguistique haïtien*, Port-au-Prince: Fardin.
- Saint-Fort, Hugues, 2014, „Le marché linguistique haïtien: fonctionnement, idéologie, avenir“, [www.potomitan.info/ayiti/saint-fort/marche.php].
- Théosmy, Karenine Francesca, 2011, „Haïti-Éducation 2011: la langue, la formation des maîtres et les inégalités d’un système à repenser“, *AlterPresse*, 18 mai [www.alterpresse.org/spip.php?article11051#.WNfdzm_hDIU].
- Valdman, Albert, 1984, „The linguistic situation in Haïti“, in: Charles R. Foster/Albert Valdman (Hg.), *Haïti Today and tomorrow, an interdisciplinary study*, New York: University Press of America, 77-99.

Hiérarchisation des langues et des locuteurs: différenciation sociale et discours sur la langue dans la francophonie louisianaise depuis la Guerre de Sécession

Émilie URBAIN, Université de Moncton

Résumé

Cet article propose une étude de l'émergence des discours sur la langue créole dans les journaux et les périodiques francophones louisianais à la fin du 19^e siècle, et analyse la façon dont les discours sur la langue participent des processus de différenciation sociale à l'issue de la Guerre de Sécession et de la Reconstruction. Les conséquences sociales, économiques, politiques et institutionnelles du conflit, à la fois en ce qui a trait aux personnes qui comptent comme citoyens légitimes et en ce qui a trait au statut de pratiques langagières allant à l'encontre de l'idéologie de plus en plus prégnante du monolinguisme expliquent la vigueur de certains débats langagiers idéologiques qui voient le jour à cette époque. Au cœur des débats, on trouve ainsi les questions suivantes: qui sont les Créoles authentiques? Quelle(s) langue(s) parlent-ils (français, créole, 'patois noir', etc.)? Ces diverses pratiques langagières sont-elles légitimes? Analyser le discours de presse revient à se poser la question de savoir qui a accès à une prise de parole publique et ainsi aux processus menant à la hiérarchisation des langues (anglais, français, créole) et des locuteurs (classés notamment sur le plan racial).

Zusammenfassung

In dieser Studie zur Entstehung der Diskurse über die kreolische Sprache in Zeitungen und Zeitschriften der Frankophonie im Louisiana des späten 19. Jahrhunderts wird analysiert, wie der Diskurs über Sprache am Ende des Sezessionskrieges und der *Reconstruction* Teil eines Prozesses der sozialen Differenzierung ist. Die sozialen, wirtschaftlichen, politischen und institutionellen Folgen des Konflikts, sowohl im Hinblick auf die Menschen, die als legitime Bürger zählen, als auch auf den Status von sprachlichen Praktiken, die einer immer prägender werdenden Ideologie der Einsprachigkeit entgegengesetzt sind, erklären die Virulenz bestimmter ideologischer Sprachdebatten, die damals im Entstehen sind. So findet man im Mittelpunkt der Debatte folgende Fragen: Wer sind die echten Kreolen? Welche Sprache(n) sprechen sie (Französisch, Kreolisch, schwarzes 'Patois', usw.)? Sind diese verschiedenen sprachlichen Praktiken legitim? Solch eine Analyse des Pressediskurses führt zur Frage, wer Zugang zum öffentlichen Wort hat und so zu den Prozessen, die zur Hierarchisierung der Sprachen (Englisch, Französisch, Kreolisch) sowie der Sprecher (die jeweils nach rassischen Kriterien klassifiziert werden) führen.

Abstract

By studying how discourses on Creole emerged in Louisiana newspapers and periodicals at the end of the 19th century, this article analyses in which ways discourse on language contributes to ongoing processes of social differentiation after the Civil War and Reconstruction. The social, economic, politic and institutional consequences of the conflict explain the virulence of some language ideological debates of the time: what counts as a legitimate citizen and attitudes towards plurilingualism (more and more construed as antipatriotic) are transformed. Who are authentic Creoles? What language(s) do they speak (French, Creole, 'Patois', etc.)? Are those language practices legitimate? These are the central questions being debated. In studying those discourses, one is led to inquire who has a voice in the public sphere and therefore who is allowed to participate in processes establishing languages and speakers hierarchies (between the English, French and Creole languages and between racialized groups of speakers).

De nombreux travaux en sociolinguistique et en anthropologie linguistique ont démontré que les pratiques langagières participent souvent des processus de différenciation sociale (Gal/Irvine 1995; Irvine/Gal 2000) et de dynamiques d'inclusion, d'exclusion et de discrimination (entre autres Blanchet 2016; Klinkenberg 2001; Lippi-Green 1997). Si les pratiques linguistiques peuvent indiquer des identités sociales variées en marquant l'appartenance, elles peuvent en effet aussi, *a contrario*, servir à la construction de différences et à la négociation de frontières symboliques, sociales ou politiques.

Ce sont ces processus de différenciation qui font l'objet de la recherche présentée dans cet article. À la suite de travaux sur les idéologies langagières élaborés dans le cadre d'une sociolinguistique critique (Heller 2002), historicisante (Duchêne 2009; Urbain 2014a, 2014b), j'interroge, sur le terrain de la Louisiane francophone et créolophone, le rôle joué par les pratiques langagières dans les processus de différenciation sociale en jeu depuis la Guerre de Sécession (1861-65), qui opposa les états du sud et du nord des États-Unis et a vu la victoire du nord, l'Union. La notion d'«idéologie langagière» fait l'objet d'une littérature prolifique (v. notamment Blommaert 1999; Joseph/Taylor 1990; Kroskrity 2000 et Schieffelin/Woolard/Kroskrity 1998). Avec Jaffe, je considère qu'elle peut recouvrir toute une série de phénomènes:

- des croyances, souvent inconscientes, concernant ce qui définit une langue comme langue (ses critères fondamentaux);
- des notions collectives sur le bon/mauvais usage, à l'oral ou à l'écrit, par rapport à des genres et des registres de discours particuliers à des cultures différentes;
- des idées/convictions sur les critères linguistiques liées à des attributs sociaux, individuels ou collectifs, tels que la légitimité, l'autorité, l'authenticité, la citoyenneté – aussi bien que des traits comme la générosité, l'honnêteté, etc. –, c'est-à-dire le lien entre le bon/mauvais usage et le bon/mauvais comportement;
- des convictions – voire des certitudes – concernant le lien (culturel ou politique) entre langue et identité, touchant à tous les niveaux, de l'identité personnelle à la citoyenneté nationale ou supranationale. (2008, 517-518)

Mon travail dans les archives (pour une présentation des fonds d'archives et des balises chronologiques du corpus, v. ma thèse de doctorat, Urbain 2014b, chap. II et annexes) m'a amenée, après un dépouillement des discours produits en français en Louisiane depuis le début du 19^e siècle, à retenir pour mes analyses les discours de la presse publiés sur les langues en Louisiane à partir de la Guerre de Sécession. À l'occasion de l'éclatement du conflit, le discours sur la langue et l'identité dans les journaux est en effet devenu central, contrairement aux périodes précédentes où ces derniers restaient surtout centrés sur les nouvelles européennes (sur l'histoire de la presse francophone en Louisiane, v. Belisle 1911, Caulfield 1998, Kendall 1927 et 1929, McMurtrie 1935, Tinker 1932a et b, et *The Webindex of The Louisiana Newspaper Project*).

Par une analyse argumentative du discours (Amossy 2010a et b), j'ai ainsi étudié dans une perspective historique les débats langagiers idéologiques (Blommaert 1999) dans la presse et les périodiques louisianais contribuant à la construction et la diffusion de certaines idéologies langagières liant langue, capital symbolique et économique, construction nationale, citoyenneté et race.

Dans cet article, je me concentrerai plus spécifiquement sur les discours ayant pour thème le créole louisianais et leur rôle dans la hiérarchisation des pratiques langagières et des locuteurs,

après avoir présenté en guise de préalable les grandes lignes des résultats de mes analyses du discours de presse louisianais sur la langue/les langues. Les pratiques langagières qui firent l'objet de débats dans les écrits louisianais furent en effet, dès les premiers textes, qualifiées les unes par rapport aux autres et confrontées à des échelles de valeurs: des pratiques les plus stigmatisées (l'usage du créole) car associées à un groupe social racialisé, aux pratiques les plus valorisées (la maîtrise d'un anglais 'pur et correct'), en passant par des pratiques du français marquées par une quête de légitimité (un français 'pur' et 'parlé sans accent'). Les variétés/langues décrites et commentées (le français régional – soit louisianais, soit plus spécifiquement acadien –, le créole, l'anglais) sont ainsi défendues ou critiquées au nom de leur association à des identités sociales distinctes, comme nous le verrons, mais aussi au nom de leurs domaines d'emploi dans la société de l'époque et selon les fonctions sociales qu'elles étaient amenées à remplir (selon une conception que l'on pourrait qualifier de diglossique). Ainsi, comme je l'illustrerai, les premiers textes débattant des pratiques langagières en Louisiane francophone mettent au cœur de leur propos non seulement la description de ces dernières, mais également leur hiérarchisation, révélant l'échelle de valeurs sur laquelle elles étaient évaluées et, par là, les idéologies diglossiques (Boyer 1990) qui leur étaient associées.

Successivement colonie française (1682-1762), espagnole (1763-1800), puis territoire américain (1803), la Louisiane a connu différentes vagues d'immigration francophone. Les premiers colons à explorer la Louisiane et à s'y installer étaient originaires de France et de Nouvelle-France. Ils furent ensuite rejoints par différentes vagues d'immigration venant de France, tout au long des 18^e et 19^e siècles (notamment par un flux continu de réfugiés de différentes obédiences politiques, au gré des renversements de régime dans la métropole), mais aussi de Saint-Domingue (avant, pendant et après la révolution haïtienne) ou encore d'Acadie (à la suite de la Déportation de 1755) (v. notamment Brasseaux 2005, Dessens 2007). Historiquement, la francophonie louisianaise, riche de ces différents apports de locuteurs francophones, est donc foncièrement hétérogène. L'historiographie linguistique traditionnelle a pendant longtemps présenté la situation linguistique louisianaise comme un contexte plurilingue hiérarchisé où coexistaient plusieurs variétés de français (appelées souvent *français cadien* et *français colonial*),¹ un créole à base lexicale française et l'anglais. Les travaux plus récents de linguistes et d'historiens ont néanmoins remis cette vision simplificatrice en question. Neumann-Holzschuh (2010 et 2014) ou Klingler (2009) ont ainsi démontré l'importance des contacts culturels et linguistiques qui existaient dès la période coloniale entre les différents groupes francophones, les langues autochtones et africaines et l'anglais, ayant tous mené à un « nivellement linguistique » et une koinèisation (Neumann-Holzschuh 2010). Cette hétérogénéité historique est néanmoins souvent occultée, conséquence notamment de l'assimilation de certains groupes – à la majorité anglophone comme à d'autres groupes francophones – ou encore de la visibilité exceptionnelle dont jouissent les revendications identitaires et les initiatives de revitalisation des Cadiens et,

¹ Certains linguistes remettent en cause la pertinence de cette dénomination puisque la variété qu'elle désigne, un français plus 'proche' des variétés européennes et d'un français normatif, ne correspondrait pas au français initialement parlé par les premiers colons, mais devrait plutôt son existence aux contacts continus avec la France, en particulier dans certains milieux sociaux. Ils proposent alors de désigner cette variété par la dénomination *français de plantation*, plus appropriée au contexte socioéconomique qui justifie sa présence en Louisiane. C'est en effet l'économie de plantation (et le système esclavagiste sur lequel elle reposait) qui permit pendant longtemps, dans certains réseaux de la Nouvelle-Orléans, de continuer à entretenir des relations avec la métropole, notamment pour poursuivre une éducation en Europe (Klingler 2003b, xxviii-xxix).

plus récemment et dans une moindre mesure, des Créoles. Cette hétérogénéité de la francophonie louisianaise en termes d'origines historiques se reflète également du point de vue des pratiques langagières: le français observé en Louisiane à la fin du 19^e siècle est qualifié tour à tour de *français acadien*, de *français louisianais*, de *français des Créoles*, il est tantôt comparé au français de France, tantôt il s'en démarque.

Depuis les années 1970, les linguistes spécialistes de la Louisiane francophone et créolophone ont proposé d'expliquer la complexité du terrain louisianais en termes de *continuum* linguistique, contestant la pertinence et la possibilité même de distinguer en Louisiane des variétés de français et un créole aux frontières nettes et étanches (v. notamment Brown 1996). La coexistence de pratiques apparentées et proches (tantôt considérées comme du français, tantôt comme du créole) et les échanges historiques et contemporains entre les différentes langues en présence sont en outre compliqués par l'importance symbolique de termes identitaires et ethniques identiques aux étiquettes mobilisées pour désigner les pratiques langagières (v. Klingler 2005, Urbain 2016). Ainsi, la mobilisation de *cadien* et *créole*² à la fois pour désigner des pratiques langagières et des identités collectives vient ajouter d'autant plus de complexité à une situation déjà hétérogène: comme l'a bien démontré Klingler (2005), dans la mesure où les locuteurs ont tendance à nommer leurs pratiques langagières avec la même étiquette que celle qu'ils utilisent pour s'identifier (une personne s'identifiant comme Créole disant parler le créole ou un locuteur s'identifiant comme Cadien disant parler le français cadien, etc.), il peut y avoir un décalage entre les dénominations utilisées par les locuteurs et celles qu'utilisent les linguistes, déjà problématiques au vu du continuum linguistique louisianais et à la difficulté de distinguer strictement les pratiques langagières en termes de français ou de créole.

Je choisis dans mes travaux de conserver l'expression 'francophonie louisianaise' là où d'autres lui préfèrent l'adjectif 'franco-louisianais',³ pour plusieurs raisons. D'une part, dans le cas de mon corpus, nombre d'acteurs parlent et écrivent effectivement le français – en raison de la perspective historique qui est la mienne et de mon choix de m'intéresser au discours d'autorité. D'autre part, rejeter 'francophone' au nom de la compétence linguistique présumée des locuteurs est déjà définir 'francophone' comme 'parlant français' sans préciser les différents sens que peut prendre cette expression (Faut-il parler uniquement français? Doit-on avoir une compétence de locuteur natif? Peut-on être apprenant? Avec quel degré de compétence? etc.). Cela me semble problématique dans le cas de la Louisiane, où l'autodénomination 'francophone'

² Aujourd'hui ethnonyme et glottonyme essentiellement utilisé pour désigner une communauté d'ascendance africaine, le terme *c/Créole* a une histoire complexe en Louisiane, comme dans de nombreuses colonies. Pendant les périodes coloniales française et espagnole, le terme renvoyait à tout ce qui était produit en Louisiane ou natif de la Louisiane ('une tomate créole', 'un cheval créole', 'un esclave créole'). Il ne désignait alors pas à proprement parler un groupe qui aurait constitué une classe politique ou sociale particulière. Après le rachat de la Louisiane par les États-Unis en 1803, le terme prend peu à peu une valeur identitaire, au fur et à mesure que l'arrivée de nombreux migrants anglo-américains modifie le paysage louisianais. Le terme a encore un sens très large et inclusif: il peut s'appliquer aussi bien aux descendants des colons français et espagnols nés en Louisiane qu'aux descendants d'Africains ou aux descendants d'Acadiens. Le terme *créole* fera néanmoins l'objet de débats passionnés à la fin du 19^e siècle dans un contexte de plus en plus racialisé à la suite de l'abolition de l'esclavage et de la Guerre de Sécession. Pour la communauté créole blanche de La Nouvelle-Orléans, imposer une définition de l'ethnonyme comme désignant exclusivement les descendants blancs d'ascendance européenne est crucial dans le nouvel ordre biracial (v. notamment Dominguez 1986, Tregle 1992, Urbain 2013, 2014 et 2016).

³ Notamment en raison de la question complexe des niveaux de maîtrise et de compétence en français, v. Le Menestrel 1999.

correspond à un large ensemble de pratiques et renvoie aussi parfois à ce qu'on nommerait plutôt 'francophile' dans d'autres contextes. En raison de la nature complexe de la situation louisianaise, comprise – comme cela a été expliqué plus tôt – en termes de continuum linguistique, et des échanges historiques et continus entre les différents groupes ethniques et culturels, cette notion de 'francophonie' est également à entendre dans un sens très large englobant aussi ce que d'autres décriraient en termes de 'créolophonie'.

Le terrain louisianais illustre parfaitement la difficulté posée par des modèles théoriques traitant des pratiques en termes de langues ou de variétés: la fluidité des pratiques langagières ne se conforme pas à de telles délimitations et constructions de frontières, en dépit de la prégnance de telles représentations. Le modèle diglossique ou pluriglossique, dans son cadre classique, ne peut être transposé tel quel à la situation louisianaise: comment étudier la répartition fonctionnelle entre langues ou variétés lorsqu'il est impossible de les délimiter? Ce qu'il apporte, en revanche, à toute étude de situations plurilingues concrètes, c'est d'avoir mis en évidence les idéologies diglossiques et la hiérarchisation des pratiques qui en découle. Le cas de la Louisiane en est aussi une illustration: le passé colonial, l'histoire esclavagiste et la hiérarchisation raciale qu'elle a connus ont eu pour conséquence de nombreux échanges culturels et linguistiques. La hiérarchisation des pratiques correspond dès lors plus largement à une hiérarchisation fondée sur des critères sociaux, économiques et raciaux. C'est à ces processus de différenciation et de hiérarchisation que s'attache mon article.

Les discours sur la langue dans la presse louisianaise: entre légitimation et différenciation

Les débats langagiers idéologiques peuvent prendre pour prétexte « any of the dimensions of category construction where boundaries matter and operate » (Heller 2010, 277). Le cas de la Louisiane est pour ces raisons exemplaire. En raison de son passé racial et de l'histoire de sa colonisation (successivement française puis espagnole), la Louisiane articule différents niveaux de hiérarchisation sociale marqués aux plans institutionnel, politique et économique (v. Brasseaux 2005).

Les évolutions causées par la Guerre de Sécession en ce qui a trait à la définition des personnes qui comptent comme citoyens légitimes et qui, par conséquent, ont accès aux positions de pouvoir (politique, économique, etc.) ont chacune été accompagnées d'abondants discours sur leurs conséquences socioéconomiques et politiques. La question linguistique n'y a pas fait exception. Parce que les conditions sociales et politiques de l'après-guerre continuaient de mettre le français en position très précaire sur le marché linguistique officiel, même au sein de l'État, la défense du français se fit en contrepartie beaucoup plus visible dans les discours (sur l'histoire législative du statut du français en Louisiane, v. Ward 1997).

L'histoire complexe des relations sociales, politiques et raciales entre différents acteurs s'identifiant sur la base de la langue française, mais de façons concurrentes (tantôt comme 'Créoles blancs' ou 'de couleur', tantôt comme 'Cadiens' ou 'Acadiens') m'a amenée à constituer un corpus qui reflèterait, dans la mesure du possible, l'évolution des rapports de force, sans cesse renégociés, entre ces différents groupes sociaux.

La langue, selon les périodes, selon les événements discursifs envisagés et, bien sûr, selon la trajectoire, le parcours et les intérêts des acteurs, ne revêtait pas toujours les mêmes valeurs pour les différents acteurs sociaux. Valorisant tantôt le français comme abstraction naturalisée et essentialisée, tantôt des pratiques vernaculaires spécifiques censées être l'indice d'une certaine

vision de l'histoire du groupe ou du parcours individuel, tantôt le plurilinguisme, tantôt la compétence reconnue comme la plus légitime, chacun n'entendait pas par *français* la même chose. L'importance accordée à la langue française d'un texte à l'autre variait elle aussi du tout au tout.

Certains pouvaient parfois inviter à abandonner complètement l'identification sur des bases ethnolinguistiques (comme dans certaines instances du discours de *la Tribune de La Nouvelle-Orléans*, journal bilingue édité par des Créoles de couleur pendant la Reconstruction⁴). Le terme 'Reconstruction' fait référence à la période suivant la Guerre, pendant laquelle les troupes fédérales occupèrent les États qui avaient fait sécession, avec pour ambition d'y rétablir l'ordre, d'y imposer les décisions du gouvernement fédéral et de restaurer l'intégration de ces États dans l'Union (v. Rankin 1974, Taylor 1974, Tunnell 1983, Bell 1997, Nystrom 2010 et Wetta 2012). La Louisiane fut occupée par des troupes fédérales dès 1862 et la Reconstruction politique proprement dite, de 1867 à 1877, fut instaurée en réaction aux violences raciales agitant l'État (v. Foner 1988).

Pour certains autres, la question linguistique était primordiale (comme dans la *Renaissance louisianaise*, journal tenu par des Créoles blancs en faveur de la Confédération ou dans les publications de *l'Athénée Louisianais*, organisme de défense et de promotion de la langue française qui publiait sous le même nom un périodique fondé en 1876 à La Nouvelle-Orléans). Pour d'autres encore, la langue française avait son utilité, mais uniquement si elle était maintenue au nom de valeurs, d'une culture ou de modes de vie eux aussi conçus comme propres et distinctifs.

L'émergence et l'histoire de la presse francophone en Louisiane reflètent la complexité et l'hétérogénéité constitutive de ce qu'historiens et chercheurs en sciences sociales ont pu appeler la 'Louisiane française' ou la 'francophonie louisianaise'. Le premier journal publié en français en Louisiane, *Le moniteur de la Louisiane*, voit le jour en 1794 à La Nouvelle-Orléans, alors que la Louisiane n'est déjà plus une colonie française depuis une trentaine d'années. La presse en français naît ainsi sous l'autorité coloniale espagnole. À cette époque, la Louisiane a déjà connu différentes vagues d'immigration, notamment francophone, expliquant son hétérogénéité: les premières tentatives de colonisation par des équipages composés de Français et de Canadiens français; les vagues successives de colons français, puis d'Acadiens émigrant suite à la Déportation de 1755; les premières vagues de colons venus de Saint-Domingue (qu'ils soient des Créoles blancs ou des Gens de couleur libres), parfois avec leurs esclaves; sans oublier les premières installations d'anglophones pendant la période espagnole et au tournant du siècle, lors du rachat de la Louisiane en 1803 par les États-Unis, d'abord sous le statut de Territoire, puis celui d'État proprement dit en 1812.

Lorsque le discours sur la langue devient un élément central du discours de presse à la fin du 19^e siècle pendant la Guerre de Sécession et la Reconstruction, c'est essentiellement la défense de la place du français qui occupe les journaux. À l'occasion des réécritures successives de la Constitution de l'État, pendant le conflit et à son issue, les critères traditionnels de la définition de la citoyenneté furent réinterrogés (par exemple, le statut des esclaves libérés et leur

⁴ Lorsque la parution de la *Tribune de la Nouvelle-Orléans* devient quotidienne en octobre 1864, elle constitue le premier quotidien noir aux États-Unis. Tout comme *L'Union* (1862-1864), à qui elle succède, la *Tribune* a souvent été saluée et étudiée pour le caractère radical de ses revendications puisqu'elle luttait non seulement pour l'abolition de l'esclavage, mais plus encore, pour la reconnaissance de droits civiques aussi bien pour les esclaves libérés que pour les gens de couleur libres (v. Connor 1980; Bell 1997; Rouzan 2003).

reconnaissance comme citoyen) tout comme le statut du français (par exemple comme langue d'enseignement). Cela ne fut pas sans conséquence sur le plan de la langue, à mesure que se répandait et se renforçait de plus en plus l'idéologie du monolinguisme américain, qui défend l'importance de l'homogénéité linguistique comme garante de la solidité de l'État nation et qui place la question des pratiques langagières au centre de la construction d'un 'citoyen légitime' (Blackledge 2000; Blommaert 1999; Blommaert/Verschueren 1998). La légitimation sociale et politique des groupes francophones passe à cette époque par un discours visant à justifier des pratiques linguistiques plurilingues perçues comme un obstacle ou un manquement au patriotisme et ce, d'autant plus dans un contexte où États du Nord et du Sud commencent à se réconcilier et où la langue anglaise et la suprématie blanche jouent un rôle symbolique central dans cette réunification. Que ce soit à coup d'articles, d'éditoriaux ou de lettres d'opinion, les différentes interventions dans les débats qui se tiennent dans la presse témoignent de luttes pour influencer l'opinion publique et ainsi contribuer à la définition des réalités sociales.

C'est le plus souvent à l'occasion de dispositions administratives ou politiques prises à l'égard du français (qui est successivement enchâssé, éliminé, réintroduit puis interdit au sein de différentes institutions, notamment l'école, à l'occasion des révisions de la Constitution) que des articles sont publiés à sa défense.

L'exemple louisianais montre nettement comment le discours sur la langue dans la presse (et plus généralement, le discours dans la presse) est un terrain de lutte et de construction des rapports de pouvoir (puisque'il s'agit de déterminer qui est autorisé à tenir un discours, qui y a accès, quels locuteurs et quelles pratiques on légitime, etc.). Parce qu'un discours circule au sein d'institutions, qu'il est repris, transformé et diffusé par des acteurs sociaux en fonction de leurs intérêts, il peut être investi de différents statuts, passant de discours marginal ou éphémère à discours d'autorité. Et, comme l'ont montré certains historiens, le rôle de la presse est d'autant plus capital, pour les groupes marginalisés et/ou opprimés des États du Sud des États-Unis – notamment sur le plan racial –, qu'elle est un des seuls espaces discursifs leur donnant accès à la parole publique (Melancon 2011).

En Louisiane, selon les publications et les périodes, ce sont différents groupes d'acteurs sociaux, souvent identifiés en termes ethnoculturels, qui sont reconnus comme instance productrice de discours d'autorité sur la langue et sa défense. Les Cadiens sont la voix visible à l'heure actuelle alors qu'ils étaient invisibles au 19^e siècle. Au contraire, les Créoles blancs, qui étaient omniprésents dans tous les espaces discursifs (parce qu'ils possédaient et géraient la grande majorité des journaux) à l'issue de la Guerre de Sécession, sont presque invisibles aujourd'hui (en raison notamment de l'assimilation linguistique ou de l'identification à d'autres groupes, notamment cadien). Les Créoles de couleur, quant à eux, ont un problème récurrent de visibilité et d'accès à la parole publique quelle que soit la période envisagée. Or, ayant des trajectoires et des intérêts différents, ces groupes d'acteurs valorisent et définissent différemment les pratiques linguistiques et leur légitimité, leur pertinence sociale, politique et raciale. Derrière la défense du français se retrouve souvent articulée une négociation des frontières entre groupes sociaux: qui est un Louisianais légitime? Qu'est-ce qu'un Créole, un Acadien ou un Cadien légitime ou authentique (v. Urbain 2014a, 2014b, 2016)?

Selon les points de vue envisagés (ceux d'acteurs blancs s'identifiant comme Créoles ou ceux des descendants des Gens libres de couleur), la valorisation et la défense du français ne prennent pas le même sens. Les ressources linguistiques (maîtrise d'un français correct, prononciation 'pure', etc.) étaient mobilisées par les Créoles blancs, les Cadiens, et, dans une moindre mesure, les Créoles de couleur et les Créoles noirs, dans leur entreprise de légitimation

en tant que groupe et, plus largement, leur entreprise de construction nationale. Le français est construit à de très nombreuses reprises comme le garant de l'identité spécifique et de la survie du groupe, de même que de ses valeurs et modes de vie. Les pratiques langagières sont édifiées comme des éléments permettant la différenciation sociale et la reconnaissance d'identités distinctes.

La maîtrise de certaines compétences linguistiques réputées légitimes (un français pur et un anglais correct) est brandie comme argument pour justifier ou réclamer l'accès aux sphères décisionnelles (des positions dans les domaines publics et politiques de premier choix) ou la prépondérance socioéconomique qui était celle de certains acteurs avant la Guerre. C'est surtout vrai des Créoles blancs, mais certains textes des Créoles de couleur de l'*Union* et de la *Tribune* illustrent également cette revendication d'une position socioéconomique privilégiée d'avant-guerre.

Construction de la différence linguistique à la fin du 19^e siècle: le cas du créole

Pour le volet de mon corpus se rapportant au 19^e siècle, les formes linguistiques elles-mêmes ne sont que très rarement évoquées – à l'exception des quelques occurrences où corriger des fautes de syntaxe ou d'orthographe dans l'article d'un journal concurrent est conçu comme stratégie de discréditation de l'adversaire politique.

Plusieurs acteurs intervenant dans les débats sur des questions de statut ou de légitimation de la place du français en Louisiane sont pourtant reconnus comme pionniers pour leurs descriptions ou mises en scène des pratiques vernaculaires, en particulier parmi les membres de L'Athénée Louisianais, comme le linguiste Alcée Fortier ou le docteur Armand Mercier.

Certains des débats ethnonymiques (sur les noms des groupes – 'Louisianais', 'Créole', 'Cadien', 'Acadien', etc. –; v. Urbain 2014a, 2014b et 2016) comportaient un volet linguistique, bien que subordonné au propos plus général de légitimation ou d'autodétermination du groupe. Dans un certain nombre de textes, le discours métalinguistique peut être une façon de mettre de l'avant certaines valeurs construites comme faisant partie de l'éthos du groupe: la fidélité à la mère patrie dont témoigneraient les pratiques langagières, la pureté et la qualité de la langue ainsi que la résilience des francophones dans un contexte anglophone majoritaire seraient ainsi gage de la dignité, de la valeur intrinsèque, de la fidélité, du patriotisme et de l'honneur du groupe. Le discours sur la langue participe alors à la construction d'une image spécifique – et distincte d'autres identités possibles – du groupe. Ce type de discours est notamment développé lorsque les critères ethnolinguistiques sont mis au cœur de la construction de l'identité collective du groupe.

Dans d'autres cas, le discours métalinguistique peut devenir un enjeu du débat: il s'agit de proposer un portrait des dynamiques sociolinguistiques spécifique, souvent en réaction à la stigmatisation des pratiques vernaculaires par d'autres et toujours dans une entreprise de légitimation. C'est notamment à l'occasion de tels discours sur les pratiques langagières que l'on retrouve des argumentaires participant véritablement de la construction d'une « différence linguistique » (Irvine/Gal 2000), lorsque le point de discorde porte en particulier sur l'attribution de traits linguistiques spécifiques à un groupe spécifique. Que ce soit en référence aux pratiques langagières du groupe même dont se réclament les intervenants du débat ou en référence à celles des autres, la différenciation de variétés linguistiques vernaculaires construites comme étant le signe une identité distincte participe alors des processus de différenciation sociale.

La conscience chez certains acteurs des conditions défavorables – pour le français – du marché linguistique louisianais, qui faisait de l'anglais la langue dominante et du français la langue menacée dès la période qui nous occupe (v. Urbain 2014a), ne les empêchait en revanche pas de reproduire à plus petite échelle, conformément à l'idéologie du standard (Milroy/Milroy 1985; Milroy 2001), ces rapports de domination à l'égard de pratiques vernaculaires attribuées à d'autres groupes francophones. Certains des premiers textes de mon corpus portant sur des traits linguistiques particuliers (et non plus sur le statut ou la valeur du français) ont ainsi pour but de légitimer les pratiques associées au groupe dont se réclament les auteurs (des Créoles blancs) en les opposant à d'autres pratiques, elles stigmatisées. La différenciation linguistique, si elle sert la construction collective d'une identité, sert alors aussi la stigmatisation et l'exclusion de celle des autres. Ce premier discours sur les vernaculaires participe dès lors plus de la « production de la langue légitime » (Bourdieu 1982, 2001) que d'une valorisation émancipatrice des pratiques minorisées. Différenciation linguistique et différenciation sociale sont ici indissociables et peuvent se retrouver mobilisées dans des argumentations circulaires.

L'exemple de la polémique entre George W. Cable et les Créoles blancs : distinction et différenciation

C'est notamment le cas à l'occasion d'une polémique s'étalant sur plusieurs décennies opposant l'auteur néo-orléanais George W. Cable et certains Créoles blancs. À la suite de la parution de plusieurs romans de cet auteur, en particulier *Les Grandissimes*, qui entendaient dépeindre les mœurs « pittoresques » et prototypiques des Créoles de La Nouvelle-Orléans, au premier rang desquelles il classait le métissage – ce qui offusqua les premiers concernés –, certains Créoles éminents s'estimèrent lésés par la représentation du groupe construite par le romancier et largement diffusée dans les autres États de l'Union. Le romancier anglophone portait préjudice, selon ses détracteurs, à la légitimité des Créoles sur la question des mœurs et de la morale, du patriotisme, de la langue et de la race. C'est essentiellement sur ces différents plans que se construisit alors le discours de défense et de réhabilitation mis en place par des auteurs comme Gayarré et Fortier ou d'autres membres de l'Athénée Louisianais (v. Turner 1966, Powell 2008, Fertel 2013, Urbain 2014a et 2014b).

Un aspect du débat avait trait aux pratiques langagières attribuées par l'auteur anglophone aux Créoles et fut l'occasion de revenir sur la différenciation du groupe en termes linguistiques. Peytavin, membre de l'Athénée louisianais, commente par exemple les pratiques propres aux Acadiens dont il se distingue par l'emploi de la troisième personne :

La plupart de ces colons étaient très ignorants, ne sachant ni lire ni écrire. Nous ferons remarquer à M. Cable qu'ils avaient un *argot* tout particulier et beaucoup de leurs mots ont été transmis à la génération actuelle. Il est à remarquer qu'un grand nombre de leurs mots étaient bien plus longs et plus difficiles à prononcer que ceux de la langue française ayant la même signification, surtout les verbes exprimant une idée de sarcasme, de raillerie. (Peytavin 1888, 129)

L'image ainsi construite des Acadiens par Peytavin, s'il les qualifie plus loin de « nobles Acadiens », n'en est pas moins celle d'un groupe ignorant. Comme ce sera le cas dans les décennies suivantes, l'éthos collectif du groupe – dont l'auteur prend bien garde de se détacher – est associé à une certaine conception de son rapport à la littérature (« ne sachant ni lire ni écrire »). Peytavin reprochait à Cable de ne pas distinguer les Créoles représentant différents degrés de l'échelle sociale, notamment en employant « *cadien*, *mulâtre* et *créole* » comme synonymes. Les

différences de classe, qu'aurait gommées Cable dans ses romans en proposant un 'Créole typique' mal représenté, se jouent notamment, selon l'auteur, sur le plan linguistique:

Le Créole, prétend-il [Cable], change le *k* en *g*, le *th* et le *t* au milieu d'un mot, en *d*; le *p* final en *b*; il passe sous silence l'*h* au commencement des mots, et omet le *t* final ainsi que le *t* précédé du *k*; et souvent aussi il omet le *d* final des participes et du passé défini. Le Créole, paraîtrait-il ne sait prononcer l'*r* et donne invariablement la prononciation du *z* à la lettre *s*.

Un langage suivant de telles règles serait vraiment inintelligible, et cependant les représentants et les sénateurs que les Créoles envoient à Washington parlent un anglais aussi pur que leurs confrères des États voisins; et ces mêmes sénateurs et représentants, perdus dans une foule d'élite d'un salon parisien, passent pour natifs de la capitale du monde civilisé. (Peytavin, 1888, 131)⁵

La réhabilitation du groupe passe alors par la légitimation des pratiques langagières stigmatisées par Cable. Garantissant l'accès au monde politique, aux 'salons' fréquentés par l'élite culturelle et à rien de moins que la 'civilisation', les pratiques légitimes (un anglais pur) offrent ainsi à leur détenteur le profit de distinction évoqué par Bourdieu. Et il ne s'agit pas seulement de réhabiliter le français des Créoles (leur permettant de passer pour des Parisiens), mais aussi leur variété d'anglais. Les traits critiqués par Cable sont en effet ceux qui deviendront prototypiques des descriptions du *Cajun English*. Si certains de ses commentaires sont explicitement stigmatisants, c'est également la mise en scène du vernaculaire de façon plus générale (pour des fins de fiction) qui pouvait avoir des effets stigmatisants. Dans sa correspondance, Cable se vante ainsi auprès de Mark Twain de l'hilarité – spontanée et non attendue – déclenchée par ses lectures mettant en scène des personnages créoles et leur langue (Cable, *Lettre*).

Peytavin concède dans la suite de son plaidoyer qu'il se peut que les pratiques langagières mises en scène par Cable existent bel et bien, mais les attribue alors à d'autres. Ainsi, le groupe créole est distingué des autres groupes par ses pratiques linguistiques. Ce sont des Créoles «de basse classe» qui utilisent de telles pratiques stigmatisées, et ce sont les descendants des Acadiens qui pratiquent 'l'argot' que leurs aïeux leur ont transmis.

La différenciation linguistique (ici, plus spécifiquement reliée au déficit d'un capital linguistique réputé légitime) amène à formuler une différenciation (voire une exclusion) en termes sociaux: les Créoles ne répondant pas aux critères perçus et construits comme définitoires – et notamment les habiletés linguistiques – sont mis à la marge du groupe ainsi délimité: ils sont les 'Créoles de basse classe'. Plus loin, ce raisonnement se fait encore plus explicite:

Les Créoles qui se serviraient d'un tel langage se trouveraient aux confins des faubourgs. Lorsqu'ils font leur apparition parmi les gens civilisés ils sont connus du nom de *hoosier*, qui signifie l'ignorance personnifiée.

Si M. Geo. W. Cable avait fréquenté les salons de bonne société créole, il saurait qu'on y parle un français pur et un anglais correct. (Peytavin 1888, 132)

La distinction des groupes – et plus précisément des classes – se fait donc autant, voire plus, par une hiérarchisation des pratiques (en termes de pureté, de correction et de qualité de la langue) et des locuteurs, conforme à l'idéologie linguistique du standard, que par l'identification à une langue en particulier.

⁵ L'auteur référence alors en note le passage incriminé de Cable. Il convient de noter que la réfutation comme le propos initial commentent bien les pratiques des Créoles en anglais, et non en français.

On retrouve ainsi dans ce discours les différents phénomènes en jeu dans la construction de la différence envisagés par Gal et Irvine (1995). On assiste tout d'abord à un phénomène d'effacement des différenciations internes des groupes (en termes socioéconomiques notamment et sur le plan de la littératie) qui aboutit à l'édification du « mythe créole » (Tregle 1992). Cette expression renvoie aux polémiques de la fin du 19^e siècle sur l'identité créole et à la tentative de certains auteurs blancs s'identifiant comme 'Créoles' d'imposer une définition du terme comme renvoyant exclusivement aux descendants de colons européens en soulignant leur 'pureté' raciale présumée (v. Fortier 1892; Gayarré 1885a). Mais cet effacement et cette uniformisation idéologique mènent ensuite, à leur tour, à la justification d'une distinction et à la construction d'une différenciation des groupes. L'homogénéisation à l'œuvre dans les discours de définition et de description des groupes (et de leurs pratiques linguistiques) permet, par récursivité, de distinguer les vrais et bons Créoles de Créoles relégués à la marge, car ne correspondant pas à la différenciation sociale opérée par le biais de la littératie et des compétences communicatives.

Peytavin n'est par ailleurs pas le seul à confronter l'auteur anglophone sur le plan linguistique. Dans l'article « Authority on Creole History and Manners », la remise en cause de l'autorité de Cable portait elle aussi sur sa représentation des pratiques vernaculaires:

He had some communication evidently with negroes who had been slaves of the Creole whites, and his facility for mimicry enabled him to pick up something of the English-French-African jargon, known as gombo French and English, in common use among those colored persons, and, perhaps, the lowest classes of the whites; but it is an insult to impute such language and manners to the Creoles of the better class, who are among the most refined and cultured people in this country. (1894)

L'assignation de pratiques langagières à des identités différenciées se fait, dans cet extrait, une fois de plus au double plan de l'appartenance raciale et du statut socioéconomique. La terminologie métalinguistique utilisée par l'auteur pour qualifier les pratiques mises en scènes par Cable dans ses romans est également révélatrice: 'gombo French' (une dénomination très fréquemment associée au créole louisianais) et 'jargon' sont ici opposés, de façon péjorative, aux pratiques propres des Créoles, car ils ne sont pas conçus comme conformes aux pratiques « of the better class », et ne sont pas associés, dans les représentations, au raffinement attribué aux Créoles. Comme dans les autres extraits, la mobilisation de la notion de classe illustre bien qu'il est question, derrière l'attribution de pratiques langagières à des individus et des groupes, d'une distinction symbolique qui est liée au positionnement dans la hiérarchie sociale, raciale et économique.

Ce volet de la polémique illustre en outre que, si le critère de la langue peut être mobilisé dans la construction de la nation, l'idéologie nationaliste est elle aussi mise à profit dans les processus de construction et de différenciation des langues, puisqu'elle est conforme à la vision selon laquelle il existe des langues distinctes, correspondant aux groupes distincts.

La racialisation entourant l'ethnonyme 'Créole' eut aussi des conséquences sur le plan du nom des langues. Alors que se posait avec acuité, dans certains cercles, la question de ce qu'était un Créole légitime, celle de savoir qui était légitime pour nommer ses pratiques 'français créole', 'français des Créoles' ou 'créole' fit également rapidement son apparition. Dans certains raisonnements poussés à l'extrême, les pratiques linguistiques des Noirs étaient ainsi conçues comme ne pouvant prétendre au nom de *créole*, puisque c'était par ailleurs le nom propre d'un autre groupe. Cela illustre bien comment toute une série d'enjeux autour de la représentation de la mixité et, plus encore, de la pureté (raciale, mais aussi des pratiques linguistiques) peuvent

être articulés au discours métalinguistique.

Un certain discours, conformément au mythe créole, fut ainsi mis en place, souvent par les mêmes acteurs sociaux, pour défendre l'emploi du glottonyme 'créole' pour les seules pratiques linguistiques des Créoles blancs. Le discours sur le glottonyme était néanmoins souvent encore plus ambivalent quant à l'emploi de 'créole' comme adjectif lorsqu'associé à des termes dénotant l'appartenance raciale. Charles Gayarré, auteur blanc s'identifiant comme Créole, alors qu'il était un des partisans les plus fervents de la redéfinition racialisée de l'ethnonyme, pouvait ainsi en même temps utiliser l'expression 'creole negro patois' pour désigner les pratiques vernaculaires des locuteurs noirs.

Le plus souvent, ce discours métalinguistique consistait toutefois plus à contester l'attribution de pratiques vernaculaires stigmatisées aux Créoles blancs (souvent en les attribuant à d'autres, soit Acadiens, soit Créoles de couleur) qu'à s'attarder sur le nom des pratiques, comme en témoigne l'extrait suivant:

They [The white Creoles] were, in short, men of energy, in spite of Mr. Cable's assertion to the contrary, and they spoke, as a rule, very good French.

The Louisianians generally pronounce French well, and are remarkably free from any provincial accent. (Fortier 1884-1885, 98)

C'est la qualité du français des Créoles, censée refléter leur capital symbolique, leur supériorité, leur statut socioéconomique élevé et toute une série de valeurs – élégance, culture, éducation, urbanité, etc. –, qui est mise de l'avant. Notons que la valorisation des pratiques se fait toujours dans le cadre de l'idéologie du standard: pas question de valoriser ici un accent régional, mais bien de défendre son absence.

Répercussions dans le discours savant

Ce sont les mêmes auteurs, membres de l'Athénée louisianais, Mercier et Fortier, qui fournirent en outre certaines des premières descriptions du créole louisianais, notamment dans les colonnes des *Comptes Rendus* (Mercier 1880; Fortier 1884-1885). Des textes, dont l'ancrage très clair dans l'entreprise de réhabilitation des Créoles motivait la majeure partie des commentaires métalinguistiques, firent donc autorité sur la question en dépit de leurs prémisses qui en déterminaient d'emblée le contenu et la teneur. La distinction des Créoles revendiquée notamment au nom de leur capital linguistique se construisait nécessairement par rapport à d'autres.

C'est également dans le discours savant que l'on retrouve certaines occurrences où le rejet du glottonyme pour désigner autre chose que les pratiques des Créoles blancs est explicite. Et la faible fréquence de ces occurrences n'enlève rien à leur importance. Produits – toujours par les mêmes acteurs – et diffusés via des lieux de publication prestigieux (et, souvent, également prononcés à l'occasion de conférences entre pairs), ces discours articulant ces définitions racialisées eurent en effet malheureusement la vie longue dans les textes de description linguistique.

Le livre *Louisiana-French* de William Read, par exemple, reprend une telle définition racialisée de l'ethnonyme (Read 1931, xvii) et distingue sur cette base différentes variétés linguistiques, chacune associée aux différents groupes identifiés au préalable. Il distingue ainsi le « dialect of the Creoles », qu'il décrit comme « not far removed from Standard French in syntax, vocabulary, and pronunciation », et qu'il attribue à « most Creoles and many cultivated

Acadians » (*ibid.*). Comme dans les textes de Fortier, qui lui servent explicitement de sources pour cette section, la différenciation linguistique, si elle est en partie attribuée à l'origine ethnolinguistique des locuteurs, à l'histoire de leur implantation en Louisiane, est aussi ici associée au statut socioéconomique et aux pratiques de littérature:

It is the Creoles who as a class speak good French; for many of them were reared in circles where pure French was almost invariably the rule; some of them – not a few, indeed – were educated in France; and consequently the Creoles of the present generation have inherited much of the culture of France as well as an excellent knowledge of their mother tongue. (*ibid.*)

[...] I have ventured, in spite of many misgivings, to group the dialect of the Creoles and that of the Acadians under the term *Louisiana-French*. I am debarred, unfortunately, from speaking of the former as the “Creole dialect”, because this term is applied in Louisiana to the negro-French patois. I refer to the cultivated speech of France as “Standard French”, without intending to specify the language of any particular locality. (Read 1931, xxii)

Ainsi, dès les premiers travaux scientifiques de description des pratiques vernaculaires, la difficulté à distinguer des variétés qui seraient chacune assignées à des groupes de locuteurs aux identités distinctes est soulignée. C'est notamment la fluidité des ethnonymes et le répertoire des locuteurs, qui peuvent manier plusieurs variétés avec 'autant d'aisance' qui est mise de l'avant par le linguiste dans ses commentaires métalinguistiques. Il introduit en effet la section de son glossaire portant sur le créole louisianais de la façon suivante:

4. African words

Besides the dialects of the Creoles and the Acadians there has been developed in Louisiana a patois which is spoken by many colored people, and which has undergone so many violent changes that it is virtually unintelligible to one who is quite at home in Standard French. Some white natives of Louisiana, it is true, speak good French, Acadian, and the negro-French patois with almost equal facility. (Read 1931, 116)

Dans ce paragraphe, l'auteur concède ainsi la compétence de locuteurs qui passent de l'une à l'autre de ces 'variétés distinctes'.

Le texte de Read mérite d'être étudié en détail en raison de son rôle prépondérant comme source des travaux postérieurs. Il constitue en effet une des premières tentatives de description du lexique louisianais (v. Valdman 1997), qui sera sans cesse citée dans les décennies suivantes. En plus des commentaires métalinguistiques introduisant son ouvrage ou chacune de ses sections, Read nous fournit des renseignements précieux sur l'emploi des glottonymes au sein même de son glossaire.

Sous l'entrée 'Créole' (substantif), on retrouve à la fois une définition racialisée de l'ethnonyme, et une définition du glottonyme, cette fois associée aux pratiques des Noirs: « The Negro French patois. *Il parle Créole*, “He speaks Negro-French”, is a synonymous with *il parle nègre* and *il parle Gombo*, *infra* » (Read 1931, 32) – notons que sous l'entrée 'Nègre', l'auteur définit le terme à la fois comme ethnonyme et comme glottonyme: « the negro-French patois of Louisiana » (*ibid.*, 52). En tant qu'adjectif, *créole* est défini comme désignant « anything manufactured or produced by the Creoles and considered therefore of peculiar excellence ». On retrouve ainsi l'association d'un capital symbolique, l'excellence, au terme. L'auteur concède néanmoins que lorsqu'employé comme adjectif (et non comme substantif), le terme peut référer à un Noir: « *Un nègre créole*, however, is a negro who speaks Negro-French, and who was born

in the New World » (*ibid.*, 32). Ce sont ici les pratiques langagières qui justifient la qualification des locuteurs, mais l'emploi du concessif 'néanmoins' marque la dissociation entre le terme 'créole' et tout capital symbolique lorsque le terme fait référence aux Noirs.

Read, qui déplorait de ne pouvoir appeler les pratiques étudiées dans son livre sous le nom de *Louisiana-French* 'Creole dialect' en raison de la mobilisation du glottonyme pour faire référence au créole, fut notamment une des sources de Joseph Tisch qui tenait encore ce type d'argumentaire dans son ouvrage de 1959 sur l'histoire de la langue en Louisiane: « these negroes, brought to a community where French was spoken exclusively, evolved from the language of their masters "le patois nègre", often mis-named "the Creole dialect" » (Tisch 1959, 44). La circulation et l'intertextualité de discours savants prenant pour sources les travaux des membres de l'Athénée Louisianais eurent, comme nous le voyons avec cet exemple, la vie longue, et cela eut notamment des conséquences sur le plan de la dénomination glottonymique. Les débats sur le nom de la langue, mobilisant souvent les mêmes acteurs, sont ainsi profondément liés à ceux qui agiterent les différents groupes francophones et créolophones sur les ethnonymes.

Une description parfois empreinte de 'stratégie de condescendance'

Lorsqu'il publie ses contes en créole accompagnés de traductions, Fortier mentionne simplement que « [t]he study of the Creole dialect is of importance and interest » (2011 [1894], xv). Comme dans d'autres de ses textes sur le créole louisianais (v. Fortier 1884-85, 1894), ses commentaires sont empreints d'un ton paternaliste qui correspond bien à l'idéologie raciste prévalant à l'époque, notamment dans les cercles qu'il fréquentait, ce qui ne l'empêche pas de manifester également empathie et affection à l'égard de ses informateurs (Desmond 2011, xii). La plupart des traits linguistiques sont expliqués par des attributs associés aux Noirs: naïveté, simplicité, paresse, etc. Ces derniers sont entre autres choses qualifiés par Fortier de « childlike people », de « race rude and ignorant, but not devoid of imagination and poetical feeling » (2011 [1894], xvii). Dans les différents textes de cette période du corpus, l'idée d'enfance est souvent utilisée pour limiter la légitimation du créole: ce serait une langue simple, bonne pour conter des histoires aux enfants, mais, « [d]ès que la pensée s'élève dans la sphère de l'abstraction, le parler créole ne peut plus la suivre; on dirait que la présence de la métaphysique le frappe subitement de paralysie » (Mercier 1880).

The dialect spoken by the negroes in Lower Louisiana and known by philologists as the Creole dialect is an interesting subject for study. It is not merely a corruption of French, that is to say, French badly spoken, it is a real idiom with a morphology and grammar of its own. It is curious to see how the ignorant African slave transformed his master's language into a speech concise and simple, and at the same time soft and musical. The tendency was, of course to abbreviate as much as possible, both in the form of the words and in the construction of the sentence. (Fortier 2011 [1894], xviii)

While speaking of the French language in Louisiana, it is necessary to say a few words about that very peculiar dialect, if it may be called so, spoken by the negroes in lower Louisiana. It is quite interesting to note how the ignorant and simple Africans have formed an idiom entirely by the sound, and we can understand, by studying the transformation of the French into the Creole dialect, the process by which Latin, spoken by the uncivilized Gauls, became our own French. However ridiculous the Creole may appear, it is of importance to the student of philology; for its structure serves to strengthen the great laws of language, and its history tends to prove how dialects have sprung from one original language and spread all over the world.

To the negroes of Louisiana may be attributed the same characteristics that Prof. James A. Harrison recognizes in the American black of the South, that is to say, humor and a naïveté bordering on childishness, together with a great facility for imitating the sounds of nature and a wonderful aptitude for music. Their language partakes necessarily of their character, and is sometimes quaint, and always simple. (Fortier 1904, 148)

L'argumentation avancée par Fortier pour justifier l'intérêt d'étudier le créole mobilise nombre des motifs qui seront avancés de façon générale dans l'étude des créoles: ils nous renseignent sur les phénomènes plus larges d'évolution des langues et peuvent nous renseigner sur l'histoire linguistique. En expliquant l'émergence du créole par les traits de caractère des locuteurs et en faisant un parallèle avec les pratiques langagières vernaculaires des Noirs du Sud, Fortier illustre bien les biais raciaux qui teintaient également l'étude linguistique de ces dernières.

L'étude de Mercier sur le créole louisianais (Mercier 1880), qui rédigeait par ailleurs dans la même publication des plaidoyers flamboyants de défense de la langue française, peut également être comprise dans le cadre de l'entreprise de légitimation des Créoles blancs. Un peu plus modéré dans ses évaluations des traits et plus empathique que Fortier, mais témoignant lui aussi des préjugés de son époque, il nous fournit plus d'informations sur le contexte sociolinguistique:

Il nous est assez difficile, à nous hommes civilisés, habitués dès notre enfance à lire et à écrire, de nous mettre à la place d'êtres humains pour qui les caractères de l'écriture sont comme s'ils n'existaient pas, et pour qui le langage est une sorte de musique articulée. C'est cependant ce qu'il faut faire, si nous voulons comprendre comment le nègre inculte, mis en présence du blanc, devine d'abord, en l'entendant parler, ce qu'il veut de lui, et comment ensuite il compose, avec la langue de son maître, une langue à son usage personnel.

Si l'auteur prend garde de se démarquer des pratiques qu'il décrit en s'inscrivant dans un *nous* construit comme incarnant les hommes civilisés, il précise néanmoins rapidement que le créole n'est pas seulement parlé par les Noirs, et sa description renvoie à une répartition diglossique des pratiques:

Le nègre introduit en Louisiane a formé, avec le français que parlaient ses maîtres, un patois qui se parle encore dans la partie franco-louisianaise de notre population. Le maître, pour être compris de l'esclave, parla lui aussi le langage inventé par celui-ci; l'enfant blanc, confié aux soins de la négresse, apprit à parler comme sa gardienne. Tous les petits blancs d'origine française, en Louisiane, ont parlé ce patois concurremment avec le français; il y en a même parmi nous qui ont fait usage exclusivement du dialecte des nègres, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans; je suis un de ceux-là: je me souviens de la récompense qui me fut accordée, le jour où je m'engageai envers mes parents à ne leur parler désormais que le français.

Le patois des nègres, le créole, comme on dit, est encore très répandu en Louisiane; il y a tout un quartier de La Nouvelle-Orléans où l'on s'en sert dans l'intimité, en s'adressant aux domestiques et aux enfants. Du reste, quiconque parle ici le créole sait aussi s'exprimer en bon français; il n'est pas de petit nègre ou de petite négresse, dans les rues les plus retirées, qui ne se fasse un point d'honneur, si vous l'interrogez en français, de vous répondre dans le langage que vous lui parlez. (Mercier 1880)

L'auteur se revendique ici en revanche des pratiques linguistiques étudiées comme locuteur créole dans son enfance. Comme le faisait également Fortier, en construisant son éthos comme locuteur natif, Mercier légitime d'autant plus la description linguistique savante qu'il propose. Sa revendication d'une maîtrise 'native' du créole ne vient néanmoins se faire qu'après avoir assis sa légitimité comme locuteur des codes standards (français et anglais) qui lui assurent ses privilèges, conformément à la « stratégie de condescendance » bien étudiée par Bourdieu (1982). Dans mon corpus, par exemple dans le cadre de la polémique avec Cable, être un locuteur natif et un créole conférait de l'autorité, même dans le champ de l'histoire, alors que l'absence de compétences linguistiques dans le vernaculaire – et en français en général – était un motif de discréditation.

La plus grande empathie de Mercier est probablement, dans une certaine mesure, à mettre en relation avec son parcours personnel, puisqu'il déclare avoir été élevé exclusivement en créole jusqu'à 12 ans. Fortier avait, lui aussi, été exposé par ses domestiques au créole dans son enfance (Desmond 2011, xii), mais il ne le construit pas de façon aussi centrale dans son éthos discursif. Le texte de Mercier, en établissant plus en détail des parallèles entre le créole, le français primitif, l'évolution du latin au français et certaines œuvres littéraires, et en mettant l'accent sur la structuration grammaticale du créole, est beaucoup plus dans une entreprise de légitimation du vernaculaire que Fortier. S'en revendiquant explicitement locuteur (même s'il se distancie de la genèse de la langue, attribuée quant à elle à la simplicité des Noirs non civilisés), la légitimation du vernaculaire correspond à l'entreprise générale de réhabilitation du groupe à laquelle contribue amplement Mercier dans ses autres textes pour l'Athénée.

En quelque sorte, la compétence métalinguistique est valorisée et garantie par la compétence linguistique native. C'est dans le même sens que pourraient être interprétés certains positionnements de Fortier. Alors qu'il manifestait dans d'autres textes commentés une conscience aiguë des conséquences de la perte de vitalité du marché linguistique francophone en Louisiane, il lui semble qu'un autre marché émerge. Dans ses *Louisiana Studies*, il déclare ainsi que c'est parce que tout ce qui touche à la francophonie louisianaise semble intéresser le public qu'il entreprend son travail de description et d'explication des spécificités linguistiques et culturelles louisianaises (1894, 148). De telles entreprises de description et de documentation des vernaculaires correspondent plus largement aux courants de recherche à la mode dans la linguistique et les études de folklore de l'époque. Fortier bâtit une grande partie de sa carrière autour de sa mise en scène et de sa description des vernaculaires. En ce sens, il me semble qu'on peut interpréter les positionnements de ces Créoles blancs (Mercier, Fortier, etc.) comme une nouvelle façon d'associer à leur capital linguistique (ici à leurs compétences métalinguistiques en plus de leurs compétences linguistiques, qui avalisent les premières) un profit de distinction, sous la forme d'une reconnaissance institutionnelle surtout. Se saisissant de la mode consistant à collecter des contes créoles et des pratiques vernaculaires conçues comme authentiques et pittoresques (celles des Noirs comme celles des Acadiens), Fortier en particulier (par la quantité de textes publiés) trouva ainsi, à défaut d'un marché de consommation d'écrits en français, un marché – certes restreint et spécialisé – pour les écrits sur le français et la francophonie louisianaise. La légitimité du capital métalinguistique de Fortier (comme celle de Gayarré, dans les débats évoqués plus tôt), Créole et locuteur natif franco-louisianais, tient en outre à sa rareté (Bourdieu 2001, 84-86).

Ce que ces quelques exemples du discours de différenciation et de description linguistique de mon corpus de la fin du 19^e siècle montrent, c'est que, dans le cas du discours d'autorité sur la langue en Louisiane, les pratiques vernaculaires décrites et différenciées le sont

souvent par des acteurs sociaux cherchant par là à légitimer leurs propres pratiques (parfois critiquées par des personnes extérieures à la communauté, comme l’auteur anglophone Cable), parfois au détriment de celles qu’ils décrivent (ainsi, décrire le créole et s’en distancer permet de légitimer le ‘français pur’ parlé par les Créoles blancs). En raison des conditions socioéconomiques de l’après-guerre de Sécession et des rapports de force entre groupes francophones, la majorité du discours métalinguistique est le produit de Créoles blancs et non des groupes auxquels sont attribués les traits linguistiques étudiés (souvent décrits en des termes racialisés). Les pratiques vernaculaires (en français régional ou en créole) sont ainsi mises à distance et attribuées par ces Créoles blancs à d’autres (aux Acadiens, à des Créoles blancs de basse classe ou aux Créoles de couleur). La distinction et l’élitisme social que ces Créoles blancs construisent dans leur éthos collectif les amènent à se revendiquer d’un capital linguistique supérieur et réputé légitime (la pureté et la correction de leurs pratiques étant opposées aux vernaculaires des autres). S’ils concèdent parfois qu’il existe une fluidité des pratiques entre les groupes qu’ils distinguent et s’ils reconnaissent parfois leurs propres compétences en vernaculaire, c’est souvent pour asseoir leur autorité. Il n’est ainsi pas anodin que la question de l’égalité, centrale dans la vision que l’on se fait des luttes des minorités linguistiques, ne soit jamais évoquée par ces auteurs. À l’époque de la publication de leurs textes, s’ils défendaient le français, c’était au nom de leur ancienne ‘prépondérance’, de leur ‘supériorité’, de leur excellence, etc. Dans les luttes pour l’accès à différentes formes de pouvoir, ils entendaient conserver d’anciens privilèges. Gayarré, par exemple, pouvait explicitement prendre position à l’encontre de l’égalité sociale et raciale, qu’il concevait comme une aberration ayant nécessairement pour corollaire le chaos (v. Gayarré 1885b).

Plus largement, ces constats renvoient à la question de la visibilité et des rapports de force entre les différents groupes d’acteurs sociaux englobés sous l’appellation ‘francophonie louisianaise’.

La différenciation au service de la légitimation: le créole dans *Creole Magazine*

Dans les publications plus tardives de mon corpus, la légitimation des groupes par la différenciation linguistique et sa description scientifique est également articulée – ou appelée de leurs vœux – par des acteurs cadiens et créoles de couleur. Ainsi, dans la deuxième moitié du 20^e siècle, la nécessité d’un dictionnaire et l’absence d’études scientifiques sur les pratiques langagières des Créoles, de même que l’absence d’enseignement de la langue créole dans les écoles louisianaises, sont pointées du doigt par certains comme étant la cause du retard du mouvement de revitalisation linguistique et culturelle des Créoles par rapport à celui des Cadiens. *Creole Magazine* consacre une partie importante des numéros à des entretiens avec des linguistes sur les spécificités et les origines du créole, à des articles d’illustration de la langue et à quelques exercices linguistiques. L’intérêt d’un dictionnaire consiste ainsi à préserver « for future generations an important part of Louisiana’s cultural heritage which is rapidly disappearing as fewer and fewer people speak Louisiana Creole ». L’équipe du dictionnaire (Valdman et al. 1998) prendra la plume dans les mois suivants dans une rubrique intitulée « Creole linguistics », afin de présenter le créole louisianais (Valdman 1991), ses spécificités grammaticales et, en particulier, sa genèse et son histoire (Marshall 1992; Valdman 1993). Les textes diffusés témoignent aussi d’une volonté d’intégration au sein des langues créoles en général (Valdman/Klingler 1991).

La question du degré d'africanité des créoles, en particulier, fera l'objet de longues élaborations, puisqu'elle était conçue comme particulièrement d'intérêt pour le lectorat de *Creole Magazine* en raison de la volonté croissante de se différencier en tant que groupe sur la base de l'origine africaine dont la création même de la publication témoignait. Discutant de l'ouvrage de l'historienne Gwendolyn Midlo Hall (Hall 1992) sur les racines africaines de la Louisiane, Valdman conteste ses résultats en ce qui a trait à la langue (Valdman 1993). Dans son article, après avoir exposé des traits grammaticaux du créole, il conclut:

In sum, [Louisiana Creole] does not look very African.

Although language and culture are closely linked, the relationship is not direct. While many aspects of Louisiana culture such as music, folklore and food have their roots in the slaves' native cultures, there is little evidence that the grammar of the new language that developed in colonial French Louisiana was shaped by the languages they spoke. But it is not to deny any African influence in Louisiana Creole. A dozen years ago, when talking about the creole of his island, the great Martinican writer Aime Césaire gave in French what stands as the more profound statement about the African element in Creole: *Le créole est une langue dont le corps est français, mais l'âme africaine*.

"Creole is a language whose body is French but whose soul is African". (Valdman 1993, caractères gras dans l'original)

L'intérêt des linguistes pour le créole est une façon pour *Creole Magazine* de le valoriser. L'absence du créole comme langue d'enseignement est vue comme un préjudice à l'avancement du groupe, et à l'élaboration d'un mouvement de grande envergure parmi les locuteurs (et les personnes s'identifiant comme Créoles par ailleurs) équivalent au mouvement de fierté cadienne. Comme c'est également le cas du discours des et sur les Cadiens de la deuxième moitié du 20^e siècle de mon corpus, la fierté collective est en effet vue comme un objectif à atteindre. Au contraire des Créoles blancs, les intervenants créoles (noirs/de couleur) comme cadiens de cette période insistent très souvent sur la stigmatisation dont ils ont été et sont victimes, notamment en raison de leur niveau de littératie, de leur unilinguisme (même si ce dernier point est de moins en moins un argument avancé dans les publications les plus récentes) ou de critères raciaux. Les revendications politiques pour le groupe (droits, reconnaissance et représentation) sont ainsi arrimées à une rhétorique de justice sociale et d'égalité, qui était absente des périodes antérieures de mon corpus à l'exception des discours de la presse de couleur de la Reconstruction.

L'étude de l'émergence de discours sur la langue créole en Louisiane montre comment ceux-ci ont participé des processus de hiérarchisation des langues et des locuteurs. À l'issue de la Guerre de Sécession et des débats identitaires qui découlent des renégociations légales, institutionnelles et socioéconomiques, les premières descriptions portant sur l'histoire et les pratiques langagières englobées plus tard sous le glottonyme de 'créole' sont produites par des locuteurs s'identifiant comme Créoles (blancs), mais mettant au centre de leur préoccupation un discours identitaire racialisé. La description et l'illustration de pratiques créoles sont alors à comprendre dans le cadre plus large de leur volonté de légitimation sociale. Si c'est le caractère 'natif' de leur compétence linguistique en créole qui renforce l'autorité de leur discours, leur discours métalinguistique s'empresse néanmoins de mettre les pratiques langagières décrites à distance dans un contexte social louisianais traversé de tensions raciales. En dépit du biais des auteurs, ces commentaires métalinguistiques nous fournissent ainsi des témoignages sur le

contexte sociolinguistique de l'époque: le discours sur la genèse du créole, son évaluation et sa qualification par les Créoles blancs témoigne de sa stigmatisation (même si certains textes témoignent tout de même d'une relative légitimation des pratiques via la description lexicale ou grammaticale par exemple) qui motivera, le siècle suivant, les mouvements de revitalisation linguistique.

Si la fluidité des pratiques langagières et la complexité des débats sur le nom des groupes et des langues en Louisiane amène à remettre en doute la possibilité d'y 'délimiter' des variétés distinctes correspondant à des identités distinctes ou à des fonctions sociales distinctes (Brown 1996, 2003; Klingler 2003a et b, 2005; Urbain 2014b, 2016), l'analyse des débats langagiers idéologiques dans une perspective historique invite à repenser l'intérêt du modèle diglossique: le terrain louisianais illustre la pertinence de chercher à comprendre la hiérarchisation des langues et des locuteurs en n'analysant pas seulement les pratiques langagières en tant que telles, mais aussi les discours qui les caractérisent, les évaluent, leur attribuent des valeurs, les légitiment ou les stigmatisent. Rejoignant l'appel lancé il y a plus de vingt ans déjà par les partisans d'une sociolinguistique périphérique (Boyer 1990; Lafont 1984), une analyse historique des débats langagiers permet de mettre au jour le rôle des idéologies diglossiques. En portant attention aux idéologies langagières qui traversent les discours sur les pratiques, et en posant la question de l'accès à la prise de parole sur ces pratiques (Qui peut les décrire? Quelles voix sont entendues et conservées? Avec quelles conséquences sur le type de discours tenu et son rôle dans les processus de différenciation?), on ne peut que revenir au constat que « le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou systèmes de domination, mais ce pour quoi, et par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Foucault 1971, 10-12).

Bibliographie

- Amossy, Ruth, 2010a [1996], *L'argumentation dans le discours*, 2^e éd., Paris: Armand Colin.
---, 2010b, *La présentation de soi: Ethos et identité verbale*, Paris: Presses universitaires de France.
Belisle, Alexandre, 1911, *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester: L'Opinion Publique.
Bell, Caryn Cossé, 1997, *Revolution, Romanticism and the Afro-Creole Protest Tradition in Louisiana 1718-1868*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
Blackledge, Adrian, 2000, « Monolingual ideologies in multilingual states: Language, hegemony and social justice in Western liberal democracies », *Estudios de Sociolingüística*, 1.2, 25-45.
Blommaert, Jan (éd.), 1999, *Language Ideological Debates*, Berlin: Mouton de Gruyter.
---/Jef Verschueren, 1998, *Debating Diversity: Analysing the Discourse of Tolerance*, Londres: Routledge.
Bourdieu, Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris: Seuil.
---, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris: Seuil.
Boyer, Henri, 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques: Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie », *Langue française*, 85, 102-124.
Brasseaux, Carl, 2005, *French, Cajun, Creole, Houma. A Primer on Francophone Louisiana*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
Brown, Becky, 1996, « Les conséquences théoriques d'un continuum linguistique en Louisiane française », *Plurilinguismes*, 11, 37-62.
---, 2003, « Code-convergent borrowing in Louisiana French », *Journal of Sociolinguistics*, 7.1, 2-23.
Cable, George W., *Lettre à Mark Twain*, Université Tulane: Cable Papers, Louisiana Research Collection [coll. 2, Box 128, Folder 6].
Caulfield, Ruby van Allen, 1998 [1929], *French Literature of Louisiana*, Gretna: Pelican.

- Connor, William, 1980, « Reconstruction Rebels: The New Orleans Tribune in Post-War Louisiana », *Louisiana History: The Journal of the Louisiana Historical Association*, 21.2, 159-181.
- Desmond, Russell, 2011, « Introduction », dans: Fortier, Alcée, 2011[1895], *Louisiana Folktales. Lapin, Bouki, and Other Creole Stories in French Dialect and English Translation* [éd. par Russell Desmond], Lafayette: University of Louisiana at Lafayette Press.
- Dessens, Nathalie, 2007, *From Saint Domingue to New Orleans: Migration and Influences*, Gainesville: University Press of Florida.
- Dominguez, Virginia, 1986, *White by definition. Social Classification in Creole Louisiana*, New Brunswick: Rutgers University Press.
- Duchêne, Alexandre, 2009, « Discours, changement social et idéologies langagières », dans: Dorothée Aquino-Weber/Sara Cotelli/Andres Kristol (éd.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*, Berlin: Peter Lang, 131-150.
- Fertel, Rien, 2013, *Imagining the Creole City: White Creole Print Culture, Community and Identity Formation in Nineteenth Century New Orleans*, Université Tulane, Thèse de doctorat non publiée.
- Foner, Eric, 1988, *Reconstruction: America's Unfinished Revolution, 1863-1877*, New York: Harper and Row.
- Fortier, Alcée, 1884-1885, « The French Language in Louisiana and the Negro-French Dialect », *Transactions of the Modern Language Association of America*, 1, 96-111.
- , 1892, *A Few Words about the Creoles of Louisiana. An Address Delivered at the Ninth Annual Convention of the Louisiana Educational Association*, Baton Rouge: Truth Book and Job Office.
- , 1894, *Louisiana Studies: Literature, Customs and Dialects, History and Education*, La Nouvelle-Orléans: F. F. Hansell & Bro.
- , 1904, *A history of Louisiana*, Paris/New York: Goupil &co/Manzi/Joyant &co [4 vol.].
- , 2011[1895], *Louisiana Folktales. Lapin, Bouki, and Other Creole Stories in French Dialect and English Translation* [éd. par Russell Desmond], Lafayette: University of Louisiana at Lafayette Press.
- Foucault, Michel, 1971, *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris: Gallimard.
- Gal, Susan/Irvine, Judith, 1995, « The Boundaries of Languages and Disciplines: How Ideologies Construct Difference », *Social Research*, 62.4, 967-1001.
- Gayarré, Charles, 1885a, *The Creoles of History and the Creoles of Romance. A Lecture Delivered in the Hall of the Tulane University*, La Nouvelle-Orléans: C.E. Hopkins.
- , 1885b, « The Freedman's case in Equity », *Times-Picayune*, 6 janvier.
- Hall, Gwendolyn Midlo, 1992, *Africans in Colonial Louisiana. The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Heller, Monica, 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris: Didier.
- , 2010, « Media, the state and linguistic authority », dans: Sally Johnson /Tommaso Milani (éd.), 2010, *Language Ideologies and Media Discourse. Texts, Practices, Politics*, London: Continuum, 277-282.
- Irvine, Judith/Gal, Susan, 2000, « Language ideology and linguistic differentiation » dans: Kroskrity, Paul (éd.), 2000, *Regimes of Language. Ideologies, Politics and Identities*, Oxford-Santa Fe: James Currey-School of American Research Press, 35-38.
- Jaffe, Alexandra, 2008, « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, 38.3, 517-526.
- Joseph, John E./ Taylor, Talbot J. (éd.), 1990, *Ideologies of Language*, Londres/New York: Routledge.
- Kendall, John S., 1927, « Early New Orleans Newspapers », *Louisiana Historical Quarterly*, 10.3, 383-401.
- , 1929, « The Foreign Language Press of New Orleans », *Louisiana Historical Quarterly*, 12.3, 363-380.
- Klingler, Thomas, 2003a, « Language Labels and Language Use among Cajuns and Creoles in Louisiana », *U. Penn Working Papers in Linguistics*, 9.2, 77-90.

- , 2003b, *If I could Turn My Tongue like That: The Creole Language of Pointe Coupee Parish, Louisiana*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- , 2005, « Le problème de la démarcation des variétés de langues en Louisiane: étiquettes et usages linguistiques » dans: Albert Valdman/Julie Auger/Deborah Piston-Hatlen (éd.), *Le français en Amérique du Nord, état présent*, Québec: Presses de l'Université Laval, 349-370.
- , 2009, « How much Acadian is there in Cajun? », dans: Ursula Mathis-Moser/Günter Bischof (éd.), *Acadians and Cajuns. The Politics and Culture of French Minorities in North America*, Innsbruck: Innsbruck University Press, 91-103.
- Klinkenberg, Jean-Marie, 2001, *La langue et le citoyen*, Paris: Presses universitaires de France.
- Kroskrity, Paul (éd.), 2000, *Regimes of Language. Ideologies, Politics and Identities*, Oxford-Santa Fe: James Currey-School of American Research Press.
- Lafont, Robert, 1997, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris: L'Harmattan.
- Le Menestrel, Sara, 1999, *La voie des Cadiens: tourisme et identité en Louisiane*, Paris: Belin.
- Lippi-Green, Rosina, 1997, *English with an accent. Language, ideology and discrimination in the United States*, Londres/New York: Routledge.
- Marshall, Margaret, 1992, « How Creole Came To Be Spoken in Louisiana », *Creole Magazine*, janvier, 28-29.
- McMurtrie, Douglas, 1935, « The French Press of Louisiana », *Louisiana Historical Quarterly*, 18.4, 947-965.
- Melancon, Kristi Richard, 2011, *An African American Discourse Community in Black & White: The New Orleans Tribune*, University of New Orleans: thèse de doctorat.
- Mercier, Alfred, 1880, « Étude sur la Langue Créole en Louisiane », *Comptes rendus de l'Athénée Louisianais*, 378-383.
- Milroy, James, 2001, « Language ideologies and the consequences of standardization », *Journal of Sociolinguistics*, 5.4, 530-555.
- /Milroy, Lesley, 1985, *Authority in Language: Investigating Language Prescription and Standardization*, Londres/New York: Routledge.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2010, « Nivellement linguistique et koïnèisation en Louisiane », dans: Maria Iliescu/Heidi Siller-Runggaldier/Paul Danler (éd.), *XXV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Berlin/New York: De Gruyter, 261-272.
- , 2014, « 'Carrefour Louisiane'. Aspects of Language Contact in History of Louisiana French », *Journal of Language Contact*, 7, 124-153.
- Nystrom, Justin, 2010, *New Orleans after the Civil War. Race, politics and a new birth of freedom*, Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Peytavin, John Ludger, 1888, « Réfutation des erreurs de M. Geo. W. Cable au sujet des Créoles », *Comptes Rendus de l'Athénée Louisianais*, 125-133.
- Powell, Lawrence (éd.), 2008, *The New Orleans of George Washington Cable. The 1887 Census Office Report*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Rankin, David, 1974, « The Origins of Black Leadership in New Orleans during Reconstruction », *Journal of Southern History*, 40, 417-440.
- Read, William, 1931, *Louisiana-French*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Rouzan, Laura, 1999, « The Genesis of the Black Press in New Orleans: *L'Union* and the *New Orleans Tribune* » dans: Sybil Kein, *Gumbo People*, La Nouvelle-Orléans: Margaret Media.
- Schieffelin, Bambi/Woolard, Kathryn /Kroskrity, Paul, 1998, *Language Ideologies. Practice and Theory*, Oxford: Oxford University Press.
- Taylor, Joe Gray, 1974, *Louisiana Reconstructed, 1863-1877*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- The Webindex of The Louisiana Newspaper Project*
[www.lib.lsu.edu/special/CC/louisiana-newspapers/familytree; 22 mars 2017].
- Tinker, Edward Larocque, 1932a, *Les écrits de langue française en Louisiane au XIX^e siècle*, Paris: Librairie Ancienne Honoré Champion.

- , 1932b, « Bibliography of the French Newspapers and Periodicals of Louisiana », *American Antiquarian Society Proceedings*, 42.
- Tisch, Joseph LeSage, 1959, *French in Louisiana: A Study of the Historical Development of the French Language in Louisiana*, New Orleans: A.F. Laborde and Sons.
- Tregle, Joseph G., 1992, « Creoles and Americans » dans: Hirsch Arnold/Joseph Logsdon, *Creole New Orleans: Race and Americanization*, Baton Rouge: Louisiana State University Press, 131-185.
- Tunnell, Ted, 1984, *Crucible of Reconstruction: War, Radicalism, and Race in Louisiana, 1862-1877*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Turner, Arlin, 1966, *George W. Cable: a Biography*, Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Urbain, Émilie, 2013, « La Guerre de sécession et la 'racialisation' des discours: nomination et représentations linguistiques dans la presse francophone louisianaise de la fin du XIX^e siècle », *Revue du Nouvel Ontario*, 38, 173-208.
- , 2014a, « Langue, identité et autorité: pour une histoire des débats langagiers idéologiques en Louisiane », dans: Gilles Forlot/Fanny Martin (éd.), *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, [numéro spécial: *Regards sociolinguistiques contemporains. Terrains, espaces et complexités de la recherche*], 123-142.
- , 2014b, *Histoire de la construction d'un discours métalinguistique d'autorité. Une étude des débats langagiers idéologiques dans la presse francophone louisianaise depuis la Guerre de Sécession*, Université de Moncton / Université de Liège, thèse de doctorat.
- , 2016, « Des ethnonymes aux glottonymes: enjeux de la nomination des pratiques linguistiques en Louisiane francophone », dans: Eloy Jean-Michel (éd.), *Nommer des langues romanes*, Leuven: Peeters, 93-108.
- Valdman, Albert, 1991a, « Research assistance needed. Louisiana Creole Dictionary is planed », *Creole Magazine*, avril, 23.
- , 1991b, « French-Based Creole: What is a Creole Language? », *Creole Magazine*, août, 19; 30.
- , 1993, « Roots of Creole Grammar in African Languages? », *Creole Magazine*, juin, 26-28.
- (éd.), 1997, *French and Creole in Louisiana*, New York: Plenum Press.
- /Klingler, Thomas, 1991, « Distribution of French-Based Creoles in the World », *Creole Magazine*, septembre, 34-35.
- et al., 1998, *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington: Indiana University Press.
- Ward, Roger, 1997, « The French Language in Louisiana Law and Legal Education: A Requiem », *Louisiana Law Review*, 57.4, 1283-1324.
- Wetta, Frank, 2012, *The Louisiana Scalawags: Politics, Race, and Terrorism during the Civil War and Reconstruction*, Baton Rouge: Louisiana State University.

Apprendre une L3 dans le contexte diglossique de la Martinique:

rôle mineur pour langue minorée

Stéphane TÉROSIER, Université de Montréal

Résumé

Trois théories principales s'opposent dans l'étude des influences translinguistiques dans l'acquisition de L3: le modèle de 'l'amélioration cumulative' (*Cumulative Enhancement Model*, Flynn et al. 2004), le modèle de la 'primauté typologique' (*Typological Primacy Model*, Rothman 2011) et le facteur 'statut de L2' (Bardel/Falk 2007). Ces trois modèles partagent le postulat d'une disponibilité égale des langues sources potentielles avant leur application. Toutefois, on doit se demander si cette disponibilité peut être affectée par certains facteurs, dont le prestige qui leur est associé. Le contexte diglossique de la Martinique peut nous aider à répondre à cette question, puisque s'y côtoient le français (langue 'haute') et le créole martiniquais (langue 'basse'). Cette étude pilote réalisée auprès de jeunes Martiniquais, apprenants d'anglais L3, révèle une influence quasi exclusive du français qui ne peut s'expliquer ni par les représentations psychotypologiques, ni par les attitudes positives envers le créole liées à sa fonction identitaire. Ces résultats peuvent être mis au compte d'une désactivation probable du créole en contexte d'apprentissage due aux contraintes sociétales liées à la diglossie. L'action indirecte du contexte plaide en faveur de l'ajout aux trois modèles susmentionnés d'un filtre affectant la disponibilité des langues sources potentielles.

Zusammenfassung

In der Analyse translinguistischer Einflüsse bei der L3-Akquisition existieren drei Haupttheorien: das Modell der 'kumulativen Verbesserung' (*Cumulative Enhancement Model*, Flynn et al. 2004), das Modell des 'typologischen Primats' (*Typological Primacy Model*, Rothman 2011) und der 'L2-Status-Faktor' (Bardel/Falk 2007). Diese drei Modelle eint die Annahme einer ähnlichen Verfügbarkeit aller potenziellen Quellsprachen vor ihrer Anwendung. Allerdings muss man sich fragen, ob diese Verfügbarkeit von bestimmten Faktoren – einschliesslich von dem mit ihnen verbundenen Prestige – beeinflusst werden kann. Der diglossische Kontext in Martinique kann uns bei der Beantwortung dieser Frage helfen, da neben Französisch (als 'H'-Sprache) auch Martinique-Kreolisch (L'-Sprache) benutzt wird. Diese Pilotstudie über junge L3-Englisch-Lerner in Martinique zeigt einen fast ausschliesslichen Einfluss des Französischen, der weder durch psychotypologische Darstellungen erklärt werden kann, noch durch positive Einstellungen gegenüber dem Kreolischen im Hinblick auf seine identitätsstiftende Funktion. Zurückzuführen sind diese Ergebnisse auf eine wahrscheinliche Deaktivierung des Kreolischen im Zuge der gesellschaftlichen Zwänge, die im Kontext der Diglossie existieren. Das indirekte Einwirken dieses Kontextes spricht dafür, dass zusätzlich zu den obigen drei Modellen mit einem Filter gerechnet werden muss, der die Verfügbarkeit von potentiellen Quellsprachen beeinflusst.

Abstract

Three models have dominated the study of cross-linguistic influences in L3 acquisition: the 'cumulative enhancement model' (Flynn et al. 2004), the 'typological primacy model' (Rothman 2011), and the 'L2 status factor' (Bardel/Falk 2007). Those three models are built on the shared assumption that all potential source languages are equally available before their application. However, we may wonder whether the availability of those languages may be affected by certain factors, including prestige. Martinican diglossia can help answer this question since it pits two languages one against the other – French (high prestige) and Martinican Creole (low prestige). This pilot study of English acquisition by young Martinican learners reveals the almost exclusive influence of French. Neither their psychotypological representations nor their positive attitudes towards Martinican Creole can account for this situation. The results should then be attributed to the likely deactivation of Creole in learning contexts as dictated by diglossic society constraints. The indirect effect of context suggests that we should add a filter determining the availability of potential source languages to the three aforementioned models.

Remerciements: Je tiens à remercier Jean-David Bellonie et Michel Dispagne pour leurs précieux conseils et le temps qu'ils ont consacré à la relecture de cet article. Mes remerciements vont également à Nathalie Montlouis-Despois qui, par sa vigilance, m'aura évité certaines erreurs. Il va sans dire que je porte l'entière responsabilité des éventuelles inexactitudes qui demeureraient. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à la Collectivité territoriale de Martinique pour son soutien financier.

L'apprentissage des langues étrangères (en particulier, l'anglais) est un enjeu majeur pour les pays de taille modeste désireux de tirer profit de la mondialisation. La Martinique n'y fait pas exception. Pour cette île française de l'archipel des Petites Antilles, l'apprentissage de l'anglais est un objectif crucial à plus d'un titre. D'une part, l'anglais est la langue officielle de la plupart des îles de l'arc antillais. D'autre part, l'objectif de développement de l'industrie touristique exige une main-d'œuvre anglophone. Ce qui fait l'intérêt de cette situation a priori banale, c'est le contexte diglossique qui caractérise la Martinique. On y parle en effet deux langues génétiquement liées, le français (la langue 'haute') et le créole martiniquais (la langue 'basse'). Le bilinguisme, prenant la forme d'une 'diglossie' dont nous préciserons plus bas la nature, y est donc répandu et l'apprentissage de l'anglais équivaut non pas à l'acquisition d'une deuxième langue, mais d'une troisième langue.

La recherche sur l'acquisition des langues tierces est particulièrement active depuis une vingtaine d'années. Lié à une reconnaissance croissante de la banalité du bilinguisme, cet intérêt scientifique s'explique aussi par la complexité du phénomène. Apprendre une troisième langue, ce n'est ni apprendre une langue maternelle, ni même une seconde langue. Ce processus d'apprentissage peut en effet subir l'influence de l'une ou l'autre de ces langues. Les chercheurs s'intéressant à la question ont donc à cœur de mettre en évidence les facteurs susceptibles d'expliquer le rôle joué par les langues connues précédemment. Toutefois, on relève dans leurs travaux une tendance à passer sous silence les effets que pourraient avoir le rapport de forces entre les langues sources potentielles et les représentations que s'en font les apprenants.

L'étude de l'apprentissage de l'anglais par des apprenants martiniquais peut donc nous aider à combler cette lacune. En effet, on peut s'interroger sur les liens possibles entre le statut des langues connues par les apprenants et la nature et la source des influences translinguistiques dans l'acquisition d'une langue tierce. Afin de rendre compte de l'étude pilote que nous avons consacrée à cette question, nous exposerons d'abord les évolutions sociolinguistiques qu'a connues la Martinique. Puis, nous présenterons les principaux modèles qui ont été proposés pour prédire la source des influences translinguistiques. Après un exposé plus détaillé de notre question de recherche, nous décrirons la méthodologie employée et les résultats obtenus. Les enseignements les plus importants de cette enquête concernent l'évolution des attitudes et des pratiques langagières et l'influence quasi exclusive du français sur l'apprentissage de l'anglais. Les modèles décrits précédemment seront évalués à la lumière de ces résultats avant que, nous inspirant de la notion de 'mode langagier', nous n'en proposons la révision par l'ajout d'un module agissant à la manière d'un filtre.

Évolutions de la diglossie martiniquaise

La situation sociolinguistique de la Martinique a évolué de sorte qu'il devient difficile de lui appliquer le concept de diglossie tel qu'il fut énoncé par Ferguson (1959). En effet, le modèle proposé par Ferguson montre ses limites à plus d'un titre. Premièrement, comme le signale Prudent (1999), la répartition fonctionnelle stricte proposée par Ferguson est difficilement applicable au cas martiniquais. On constate que certains espaces et usages autrefois réservés au français sont aujourd'hui également accessibles au créole. C'est notamment le cas des médias où l'on observe un emploi croissant de la langue créole (Bernabé 2004). À l'inverse, on constate que le français occupe actuellement des fonctions qui revenaient autrefois au créole. Ainsi, dans les familles, on relève une utilisation croissante du français (March 1996). Certaines études tendent d'ailleurs à démontrer que le français serait devenu la langue première (désormais L1)

des jeunes Antillais,¹ et plus particulièrement des jeunes Martiniquais (Bellonie 2011; Bernabé 2009; Pustka 2006).

Par ailleurs, le modèle canonique de la diglossie s'avère également inadéquat par l'impression de stabilité linguistique qu'il suggère. Prudent (1999, 101) décrit, en effet, la perméabilité des deux codes. Entre les deux pôles que constituent le créole basilectal et le français acrolectal, on trouve des parlers mixtes que Prudent (1981) désigne par le terme 'interlecte'. On pourrait donc supposer l'existence d'un continuum, mais il n'en est rien. Comme le signalent Lefebvre (1974) et Bernabé (1983), si l'on se place du point de vue du locuteur, tout énoncé peut être rattaché à l'un ou l'autre des deux codes en présence. Les formes mésolectales seront donc perçues comme relevant d'un créole francisé ou d'un français créolisé. Ceci a conduit Bernabé (1983) à proposer le concept de 'continuum-discontinuum' pour refléter les représentations que les locuteurs martiniquais se font des phénomènes de *code-mixing* et *code-switching*.

Au vu de ces quelques éléments, on peut donc douter de l'utilité du concept de diglossie pour décrire la situation martiniquaise. Toutefois, celui-ci reste pertinent par la distinction qu'il établit entre langue 'haute' (le français) et langue 'basse' (le créole). Seule langue officielle de la Martinique, le français y jouit encore d'un prestige supérieur et certaines fonctions lui sont encore réservées de manière exclusive. C'est notamment le cas de l'administration et de l'éducation. En dépit de la création d'un CAPES² de créole en 2003 et l'introduction du créole en tant que discipline facultative, la langue quasi exclusive de médiation des savoirs reste le français. Leclerc (2012) estime que seuls 5 % des élèves martiniquais bénéficieraient d'un enseignement du créole. La maîtrise du français reste donc une condition *sine qua non* de la réussite scolaire et, partant, de la réussite sociale. On comprend alors aisément la stratégie mise en place par les mères martiniquaises³ visant à favoriser l'acquisition première du français par leurs enfants (March 1996, 110).

Toutefois, on aurait tort de conclure que cette survalorisation du français implique nécessairement une dévalorisation du créole. En effet, le créole peut se targuer du prestige lié à son statut de marqueur identitaire. Ainsi, en dépit de la stratégie éducative décrite plus haut, on observe « une *volonté maternelle d'aménagement de l'éducation linguistique des enfants* » (*Ibid.*, 110; l'italique est de l'auteur) dans la mesure où le primat accordé à l'acquisition première du français ne vise pas à exclure celle du créole dont la maîtrise est cruciale « pour la revendication culturelle et identitaire » (79). Il semble d'ailleurs que l'on observe actuellement

¹ L'usage veut qu'aux Antilles françaises, on réserve le terme 'Antillais' aux populations des Antilles françaises tandis que l'on utilisera le terme 'Caribéen' pour désigner les populations des autres îles de l'archipel.

² Certificat d'aptitude à la profession d'enseignant du secondaire: ce diplôme permet d'accéder à la fonction d'enseignant dans le secondaire. La création du CAPES de créole a été le résultat d'un combat mené par certains groupes militants et scientifiques, dont le GERECE-F (Groupe d'études et de recherches en espace créolophone et francophone), visant notamment à légitimer la langue aux yeux de ses locuteurs (Devonish 2008).

³ Outre la proportion importante de foyers monoparentaux (Catherine/Forgeot, 2010), il faut noter le rôle prépondérant des mères martiniquaises dans l'éducation des enfants même dans les cas de cohabitation du couple parental. En effet, la société martiniquaise appartient au type matrifocal et, dans un nombre non négligeable de familles, le rôle éducatif des pères est réduit (Lefaucheur/ Brown, 2011).

un consensus sur l'importance de cette langue dans la construction identitaire (Sheringham, 2016).⁴

L'accession du créole à cette fonction identitaire n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte en grande partie d'un travail de promotion amorcée dans les années 1970. Comme en Guadeloupe (Schnepel, 2004, 2009), on observe en Martinique durant cette décennie une revalorisation du créole portée par des groupes politiques nationalistes (Prudent 1999, Pulvar 2005). Leur action eut pour double effet de présenter le créole comme composante essentielle de l'identité des Martiniquais et d'en étendre les domaines d'utilisation en lui ouvrant les portes de la sphère politique. Cette entreprise fut concomitante à celle des linguistes locaux, au premier rang desquels les membres du Groupe d'études et de recherches en espace créolophone (GEREC)⁵ dirigé par le linguiste martiniquais Jean Bernabé. Leurs travaux contribuèrent à faire évoluer les représentations des locuteurs en démontrant, notamment par la conception d'un système graphique, que le créole était une langue légitime. Avec la publication d'ouvrages en créole par des auteurs tels que Raphaël Confiant, Georges-Henri Léotin et Monchoachi, on assiste à la production d'une littérature en créole attestant du potentiel poétique de cet idiome.⁶ Dès lors, la voie était ouverte à son utilisation dans les médias, d'autant plus qu'elle était rendue possible par la décision de François Mitterrand, président nouvellement élu de la République française, de libéraliser les ondes en 1981. Selon Pulvar (2004), bien qu'amorcée dans les années 1980, la présence médiatique du créole ne serait devenue significative qu'à compter des années 1990. D'ailleurs, l'apparition d'un bulletin d'actualités en créole sur la télévision d'État en 2000 (*Ibid.*) peut être considérée comme l'indicateur d'un apaisement de l'opposition entre les deux langues. En effet, la valeur identitaire du créole est désormais acceptée au-delà des clivages idéologiques.

Pour autant, seul le français peut actuellement satisfaire les aspirations d'ascension sociale, moteur principal des évolutions sociolinguistiques que l'on peut décrire comme le passage d'une *diglossie hétérotopique* à une *diglossie homotopique* (Bernabé 2004). Rendant compte des analyses de Bernabé (2000), Dispagne (2013, 173) décrit la diglossie hétérotopique comme la situation où « une fraction majoritaire de la population est uniglote créolophone, parle donc uniquement créole, tandis qu'un petit nombre s'exprime à la fois en français et en créole. » Cette configuration sociolinguistique était celle de la Martinique avant 1946, date à laquelle l'île obtint le statut de département d'outre-mer qui ouvrit les portes des écoles au plus grand nombre. Ainsi, deux niches de locuteurs coexistaient: une au sein de laquelle le créole était la L1, une autre où la L1 était le français. L'acquisition de la seconde langue se faisait, selon Bernabé (2004), au sein de l'école au contact des pairs qui n'avaient pas la même L1. Aujourd'hui, on serait, selon le même auteur, passé à une diglossie homotopique se caractérisant par la

⁴ Si l'on considère comme Prudent (1999, 163) qu'aux Antilles les liens entre politique et discours épilinguistiques sont ténus, on peut s'étonner des positions récentes de la droite locale, pourtant traditionnellement assimilationniste. En 2015, lors de la campagne électorale pour la Collectivité territoriale de Martinique, la liste présentée par la droite promettait de « permettre au Martiniquais d'être trilingue (français, créole, anglais ou espagnol) » [<http://fr.calameo.com/read/0043877566353454594f9>].

⁵ La prise en compte ultérieure de la présence du français conduisit les membres du GEREC à en faire évoluer le sigle. Il devint alors GEREC-F (Groupe d'études et de recherches en espace créolophone et francophone).

⁶ On notera, cependant, qu'il ne s'agit pas des premières œuvres littéraires en créole. Ce qui distingue, selon nous, la production des auteurs signalés, c'est le contexte général de promotion du créole dans lequel elle est apparue.

généralisation du bilinguisme. Ainsi, on n'aurait plus affaire qu'à une seule niche de locuteurs qui, bien que bilingues, auraient le français pour L1. Se pose donc la question de la transmission du créole dans ce nouveau contexte.

Bernabé (2004) suggère que les médias joueraient un rôle important à cet égard puisqu'il y aurait rupture de la transmission intergénérationnelle. On peut toutefois douter du postulat sous-jacent selon lequel le créole aurait disparu de la cellule familiale. Bellonie (2011, 7) soutient, pour sa part, qu'« il y a un grand nombre de configurations de transmission du français et du créole au sein des familles, selon les origines sociales, mais surtout selon leur histoire. » En conséquence, on observe des degrés divers de compétence en créole chez les jeunes Martiniquais, certains d'entre eux n'en ayant qu'une compétence passive. Il semble, néanmoins, que le concept de *diglossie homotopique* reste pertinent dans la mesure où, le bilinguisme étant largement répandu, la gestion des deux langues s'effectue désormais au niveau individuel (Bernabé 2009, 101).

Pour aborder cette évolution, une approche psycholinguistique peut nous être d'un grand secours. À ce titre, la notion de *mode langagier* proposée par Grosjean (1989) permet une compréhension plus fine de la situation moderne. Le continuum *mode langagier monolingue-mode langagier bilingue* et la notion sous-jacente de degré d'activation des langues offrent des outils conceptuels utiles à la description de la situation actuelle, en particulier des phénomènes de *code-mixing* et *code-switching*. Le *principe de complémentarité* également conceptualisé par Grosjean (1997) permet de rendre compte de la répartition fonctionnelle des langues en présence et de leur degré d'activation respectif. Lefebvre (1971) présente les facteurs et les situations susceptibles d'influencer la sélection de l'un des deux codes ou, plutôt, leur degré d'activation si l'on opte pour une approche basée sur la notion de mode langagier. En effet, le choix de l'une des deux langues n'exclut pas l'apparition d'interférences attendu que, selon la perspective proposée par Grosjean, aucune langue n'est jamais désactivée complètement. D'où un degré plus ou moins important de francisation des énoncés en créole et de créolisation des énoncés en français.

En résumé, la situation sociolinguistique a connu de profondes modifications au cours des dernières décennies. La généralisation du bilinguisme et l'avènement du français en tant que L1 en sont les points saillants. Malgré une certaine revalorisation liée à son rôle identitaire, le créole reste subordonné au français. De plus, l'expansion du fait bilingue nous contraint à aborder la diglossie martiniquaise non plus comme l'opposition de deux langues, mais l'alternance de modes langagiers.

Influences translinguistiques: modèles principaux

L'un des principaux objets d'étude de la recherche en acquisition des langues secondes concerne le rôle de la L1 sur l'acquisition de la langue seconde (désormais L2). Les premiers chercheurs s'étant penchés sur la question considéraient que la L1 exerçait une influence importante sur l'apprentissage de la L2 (v. Lado 1957). On parlait alors de *transfert négatif* ou *positif* selon que la forme empruntée à la L1 aboutissait ou pas à la production d'une forme légitime dans la L2. On aurait, bien évidemment, tort de considérer que l'acquisition de la L2 se limite à une affaire de transferts de la L1 vers la L2. Néanmoins, on ne peut nier l'influence de la L1 sur la construction de la compétence de la L2 et celle-ci ne se limite d'ailleurs pas aux seuls transferts. Selon Kellerman et Sharwood Smith (1986), il vaudrait mieux parler d'influences translinguistiques, car l'on pourrait relever l'influence de la L1 dans des phénomènes tels que

l'évitement ou la surproduction de certaines formes. Il faut ajouter que les transferts peuvent s'effectuer de la L1 vers la L2, mais aussi de la L2 vers la L1 (Pavlenko/Jarvis 2002). Les influences à l'œuvre dans l'acquisition d'une L2 constituent donc un phénomène complexe.

Cette complexité est encore plus importante si l'on s'intéresse aux influences translinguistiques dans l'acquisition d'une langue tierce (désormais L3). En effet, théoriquement, la L3 peut subir l'influence tant de la L1 que de la L2.⁷ L'un des objectifs majeurs de la recherche est donc de mettre en évidence les facteurs susceptibles de favoriser ou limiter l'influence de la L1 et de la L2. À cet effet, trois modèles principaux ont été proposés afin de prédire quelle langue (L1 ou L2) tendrait à peser davantage sur l'apprentissage de la L3.

Le premier de ces trois modèles est le modèle d'amélioration cumulative] (*Cumulative Enhancement Model*, CEM) articulé par Flynn/Foley et Vinnitskaya (2004). Selon les auteures, la L1 n'exercerait pas de rôle privilégié dans l'acquisition de la L3. L'ordre d'acquisition des langues n'entrerait pas en jeu et toute langue connue serait susceptible d'intervenir dans l'acquisition de la L3. Le CEM postule également qu'il n'y aurait pas de transfert négatif. Au pire, l'influence des langues déjà connues serait neutre. Le critère qui pourrait expliquer l'influence d'une langue plutôt qu'une autre serait sa proximité typologique avec la L3.

Une autre hypothèse formulée par Williams et Hammarberg (1998), puis reprise par Bardel et Falk (2007), considère que la L2 serait la source principale de transfert, particulièrement lors de la phase initiale d'acquisition. Le statut de L2 serait un facteur plus déterminant que ne l'est la typologie. Cette dernière permettrait en fait de départager les L2 en compétition. Par contre, du fait du rôle prépondérant du facteur 'statut de L2', il ne serait pas pertinent de s'intéresser à la typologie des L1 lorsqu'on s'intéresse à des apprenants bilingues ou polyglottes précoces (*Ibid.*, 480). Toutefois, pour qu'une L2 puisse exercer une quelconque influence, certaines conditions doivent être satisfaites. Il s'agit entre autres du niveau suffisant de maîtrise de la L2 et du fait que son utilisation doit être récente (Williams/Hammarberg 1998, 323). Le rôle prépondérant de la L2 dans l'acquisition de la L3 trouverait son explication, d'une part, dans la réactivation des mécanismes d'acquisition en jeu lors de l'acquisition de la L2 et, d'autre part, dans la perception des apprenants que la L1 serait bien moins utile à l'acquisition d'une langue étrangère que ne le serait une autre langue étrangère.

Le troisième modèle considéré prend pour appui la notion de *psychotypologie* développée par Kellerman (1983). Initialement conçue pour s'appliquer à l'acquisition d'une L2, la psychotypologie rend compte du fait que la proximité typologique objective serait en réalité d'une bien moindre importance que ne l'est la perception qu'en ont les apprenants. Appliquée par d'autres chercheurs aux cas d'apprentissage d'une L3 (v. Cenoz 2001; Ringbom 2001), la psychotypologie est à la base du modèle de la 'primauté typologique' (*Typological Primacy Model*, TPM) développé par Rothman (2011). Ce modèle affirme que l'état initial de la L3 est affecté principalement par la langue que l'apprenant perçoit comme étant la plus proche typologiquement. Dès lors, contrairement aux prédictions du CEM, on ne peut exclure l'apparition de transferts négatifs. Par ailleurs, si Rothman n'exclut pas une influence possible du statut de L2, celle-ci sera moindre que celle des perceptions psychotypologiques.

Ces trois modèles offrent donc des visions divergentes des influences translinguistiques dans l'acquisition d'une L3. Néanmoins, ils ont en commun la non-prise en compte des variables extralinguistiques. Ainsi, alors même que le TPM accorde une place prépondérante aux perceptions des apprenants, celles-ci ne sont pas l'objet d'une investigation en bonne et due

⁷ Il serait certainement plus juste de parler *des* L1 et *des* L2, mais nous emploierons ici le singulier pour faciliter la lecture.

forme. Si l'on veut mesurer avec plus de précision le rôle de la psychotypologie, il conviendrait de procéder à la manière de Lindqvist (2015) en interrogeant les apprenants afin de mettre au jour leurs perceptions psychotypologiques réelles. Quant au facteur 'statut de L2', les représentations que les apprenants se font des langues en jeu ne figurent pas parmi les conditions nécessaires à sa réalisation. Or il est légitime de s'interroger sur le rôle que pourrait avoir le prestige des langues déjà connues.⁸ On considère, peut-être à tort, que toutes les langues seraient également disponibles en tant que langues sources potentielles de transfert. Cependant, il est fréquent que les locuteurs des langues minorées ne les considèrent même pas comme des langues à part entière. Il serait donc surprenant qu'une langue stigmatisée puisse avoir la même influence qu'une langue survalorisée.

Questions de recherche

Pour juger de la validité des modèles théoriques mentionnés plus haut, nous estimons qu'il faut les soumettre à des situations où entre également en jeu le prestige des langues sources potentielles. Le cas de l'apprentissage de l'anglais par des apprenants martiniquais bilingues français-créole martiniquais nous semble adapté à la poursuite de cet objectif. Bien qu'en pleine reconfiguration, la diglossie martiniquaise continue de se caractériser par une répartition inégale de la valeur symbolique des deux idiomes. Il s'agit donc de déterminer quel impact la minoration du créole aura sur son accessibilité en tant que langue-source de transfert.

S'il s'avère que la subordination du créole le disqualifie en tant que langue source de transfert, il nous faudra alors rejeter la pertinence du CEM pour rendre compte de l'acquisition de L3 en contexte diglossique. Quant au facteur statut de L2, on peut douter de sa pertinence dans le cas martiniquais, car il n'est pas évident que l'on puisse considérer le créole comme une véritable L2. On devra attendre que soient menées des investigations plus poussées pour mieux connaître les schèmes d'acquisition des langues en Martinique. Dans l'attente de pareils travaux, nous tenterons cependant de mesurer l'éventuelle pertinence de ce facteur. Pour ce qui est du TPM, on peut supposer que la psychotypologie joue un rôle dans le cas étudié à condition que l'on puisse mettre en évidence une congruence entre perceptions psychotypologiques et influences translinguistiques. Dans l'éventualité où aucun de ces modèles ne permettrait de rendre compte de la situation martiniquaise, il faudrait tenter d'en comprendre la raison. On devrait alors soit rejeter les modèles proposés, soit en proposer une révision susceptible de leur restituer leur pouvoir explicatif.

Méthodologie de l'enquête pilote

Dans le cadre d'une enquête pilote, nous avons interrogé 87 élèves d'un lycée martiniquais (29 garçons; 58 filles; âge moyen: 17,02 ans). Ces informateurs apprenaient tous l'anglais depuis au minimum cinq ans. Nous leur avons soumis un questionnaire visant à déterminer les langues parlées, leur ordre d'acquisition, la compétence déclarée écrite et orale en créole et en français, les pratiques langagières en contexte scolaire et extrascolaire, les attitudes vis-à-vis du créole et les perceptions psychotypologiques relatives aux trois langues en cause.

⁸ Il faut d'ailleurs noter que les études consacrées à l'acquisition de L3 portent pour la plupart sur des langues jouissant d'un certain prestige.

Afin de mesurer la fréquence et la nature des influences translinguistiques, nous avons choisi d'analyser les productions écrites d'un échantillon de douze élèves de terminale⁹ issus du groupe étudié. Motivé par des contraintes matérielles, notre choix s'est porté sur ces douze apprenants parce qu'ils avaient tous fait le choix de suivre un enseignement approfondi de l'anglais. On peut donc considérer qu'ils sont a priori parvenus à un niveau de maîtrise élevé de la langue cible. Même si l'on peut s'attendre à une moindre fréquence des influences translinguistiques dans leurs productions que dans celles d'apprenants débutants, nous considérons que les productions d'apprenants avancés peuvent nous fournir des indications satisfaisantes quant à la source des influences translinguistiques.

Les productions analysées proviennent de travaux scolaires évalués que les apprenants devaient réaliser à leur domicile. Ils disposaient donc d'un temps et d'outils suffisants (ressources en ligne, dictionnaire, matériel pédagogique) pour limiter l'apparition dans leurs productions d'erreurs tant intralinguales qu'interlinguales. Néanmoins, nous avons recensé dans ces travaux les formes erronées par rapport à la langue cible. Empruntant la méthode utilisée par Bardel (2006), nous avons d'abord relevé les erreurs de type lexical, les considérant comme des indices de la prévalence possible d'une des langues en tant que source de transferts syntaxiques. Puis, notre attention s'est portée sur la syntaxe. Les formes déviantes ont alors été classées selon qu'elles constituaient des erreurs intralinguales ou interlinguales. Ces dernières ont fait l'objet d'une analyse supplémentaire visant à déterminer à quelle langue on pouvait les attribuer.

Au terme de cette première étape portant sur l'écrit, nous avons décidé de nous intéresser à l'oral afin de déterminer si la plus grande spontanéité de ce type de communication ne pourrait avoir un effet sur la source des influences translinguistiques. Pour évaluer cette éventualité, nous avons identifié quatre informateurs issus du groupe précédent se distinguant de leurs pairs par la fréquence des influences translinguistiques observables dans leurs productions écrites. Trois de ces élèves ont accepté de mettre à notre disposition des productions orales. Il s'agissait en l'espèce de récits ayant pour support *Frog, where are you?* (Mayer et al. 1969). La procédure consistait à soumettre aux informateurs ce document accompagné d'une aide lexicale, à leur laisser cinq minutes pour en prendre connaissance avant de procéder à l'enregistrement des récits. Les productions orales ont fait l'objet d'une analyse similaire à celle des productions écrites.

La nouvelle diglossie: hiatus entre discours et pratiques

Notre enquête confirme le phénomène de conversion linguistique signalé par certains auteurs (v. Bernabé 2004). Seul un de nos informateurs affirme avoir le créole pour L1. Le créole serait donc acquis ultérieurement bien qu'il ne nous soit pas possible d'affirmer avec davantage de précision à quel moment. Outre l'ordre d'acquisition, on relève une compétence déclarée supérieure en français qu'en créole. Ceci vaut tant pour l'oral (français: moy. = 6,15; créole: moy. = 4,98) que l'écrit (français: moy. = 5,67; créole: moy. = 3,2).¹⁰ On est donc fondé à affirmer que les informateurs sont en majorité bilingues avec une dominance en français. Celle-ci est particulièrement marquée à l'écrit et peut s'expliquer par le fait que le français est l'unique

⁹ Ces apprenants en étaient donc à leur septième année d'apprentissage de l'anglais. En outre, ils avaient entamé leur deuxième année d'apprentissage intensif de l'anglais et bénéficiaient donc chaque semaine de six heures de cours au lieu de trois.

¹⁰ La compétence déclarée est mesurée sur une échelle de 1 (maîtrise 'nulle') à 7 (maîtrise 'excellente').

langue d'enseignement dans les écoles martiniquaises.¹¹ Toutefois, le créole serait présent dans les foyers de 85 % des répondants de sorte que sa faible présence en milieu scolaire serait compensée par sa vitalité dans le contexte familial.

Pour ce qui est des pratiques langagières, on observe une répartition des codes en fonction de l'interlocuteur et du contexte. Ainsi, dans le contexte formel de la salle de classe, le français est de loin la langue la plus utilisée. Il est utilisé de manière exclusive par 38,3 % des informateurs et de manière privilégiée par 43 %. On retrouve la même tendance dans les interactions de nos informateurs avec des adultes hors contexte scolaire (usage exclusif du français: 54 %; usage privilégié: 32,1 %). Par contre, dans leurs échanges avec leurs pairs, les répondants déclarent faire usage autant du créole que du français tant à l'école (60,4 %) qu'en dehors de celle-ci (55,8 %). On observe donc une répartition fonctionnelle des langues qui n'est pas sans rappeler le modèle diglossique. Les règles qui régissent la sélection des codes linguistiques semblent donc conformes à la description qui en a été faite par Lefebvre (1971).

Pour autant, il ne faudrait pas conclure hâtivement que la diglossie martiniquaise n'aurait subi aucune évolution. En effet, afin de mesurer l'attitude de nos informateurs vis-à-vis du créole, nous leur avons demandé de se prononcer sur le bien-fondé de la présence du créole dans les écoles.¹² Il en ressort que le créole jouit d'une bonne image aux yeux de ces jeunes. Ainsi 41,3 % d'entre eux approuvent sans réserve la présence du créole au sein des écoles martiniquaises et 24,1 % sont plutôt d'accord.¹³ Afin de justifier leur prise de position, certains informateurs mettent en avant la fonction identitaire du créole. Alors même que le français est leur L1, ils continuent d'identifier le créole comme leur « langue maternelle ». Pour d'autres, le créole tirerait sa valeur du fait qu'il est « la langue de [leurs] ancêtres ». Pour autant, certaines représentations ataviques semblent perdurer puisque le créole est encore décrit comme « brusque, mal vu ». Un des deux informateurs qui s'opposent à la présence du créole à l'école affirme, pour sa part, que celui-ci « fait sauvage ou souvent vulgaire [quelquefois] ». Ces représentations sont très certainement responsables de la réticence que ces jeunes ont à s'adresser en créole à leurs aînés, car, selon un de nos informateurs, « certains adultes prenne[nt] mal que l'on parle créole pour eux [sic] ». ¹⁴ Nonobstant la persistance de certains discours négatifs, dans l'ensemble, nous pouvons conclure à une évolution résolument positive des attitudes vis-à-vis du créole.

On pourrait même se risquer à établir un lien entre ces attitudes et les perceptions psychotypologiques déclarées par les informateurs. En effet, il est significatif que le créole, autrefois considéré comme un 'patois' (avec la charge négative que le terme comporte dans l'histoire sociale et politique française), puisse être comparé à des langues aussi prestigieuses que le français et l'anglais. Les répondants sont en effet 25,5 % à considérer qu'il y aurait une certaine similarité entre l'anglais et le créole (neutres: 29 %; peu ou pas de similitudes: 56,5 %). Ces chiffres doivent être mis au regard de ceux concernant la perception de ressemblances entre anglais et français (plus ou moins d'accord: 21,1 %; neutres: 25,8 %; pas ou plutôt pas d'accord:

¹¹ On notera, toutefois, que 49 des 87 informateurs (52,8 %) avaient suivi ou suivaient un enseignement facultatif du créole.

¹² Compte tenu des réticences exprimées lors de l'introduction du créole à l'école dans les années 1980 (Schnepel 2004), on peut considérer qu'il s'agit d'un indicateur faible de l'attitude envers le créole.

¹³ Ils sont 32,1 % à se déclarer neutres, tandis que seuls 2,3 % y seraient plutôt opposés.

¹⁴ On note dans cet énoncé l'influence patente du créole sur le français parlé par certains de ces jeunes. La préposition *pour* fait écho à la préposition *ba* utilisée dans la phrase équivalente en créole (...*lè ou ka palé kréyol ba yo*).

52,9 %). Les résultats obtenus sont proches et on est fondé à affirmer que le prestige ne semble pas avoir de conséquences sur la représentation que les informateurs se font de l'écart entre l'anglais et l'une ou l'autre des deux langues concurrentes. D'ailleurs, ils sont 58,3 % à réfuter l'affirmation selon laquelle l'anglais serait plus proche du français que du créole (plus ou moins d'accord: 23,8 %; neutres: 29,7 %). Ces chiffres sont significatifs même si on ne peut pas en conclure que le créole serait perçu comme plus proche de l'anglais que le français. Nous en déduisons seulement que le français n'occupe pas une position privilégiée dans l'examen de l'écart entre les langues en jeu.

Une influence (quasi) exclusive du français

L'analyse des influences translinguistiques révèle un quasi-monopole du français.¹⁵ En effet, 33 des 34 erreurs lexicales interlinguales relevées dans les productions écrites sont attribuables à l'influence du français. On relève ainsi des formes empruntées au français sans aucune forme d'adaptation à la langue cible, parmi lesquelles: *dirige*, *exerce*, *domine*, *pur* ou encore *intervenant*. Certaines formes subissent au mieux des adaptations orthographiques ou morphologiques (*Senat*, *pauvreté*). D'autres erreurs sont dues à l'extension abusive du sens de lexies françaises à leurs cognats anglais (*intervention* pour 'communication', *clips* 'films vidéo illustrant une chanson'). On pourrait ici légitimement se demander s'il faut nécessairement attribuer ces formes à l'influence du français. Il serait, en effet, possible d'envisager une influence du créole martiniquais, puisque la majeure partie de son lexique trouve sa matrice dans le lexique français. Sans exclure totalement cette éventualité, nous considérons qu'il faut privilégier l'hypothèse de l'influence du français. En effet, on ne trouve nulle part dans le corpus écrit, d'erreurs que l'on pourrait attribuer sans ambiguïté au créole.

Pour ce qui est des productions orales, on constate ici encore une influence presque exclusive du français. Toutefois, nous considérons que l'une des erreurs lexicales relevées peut être mise au compte de l'influence du créole. L'une des informatrices interrogées produit, en effet, l'énoncé suivant:

- (1) The little boy cry the dog.
(‘le petit garçon appelle le chien’)

D'après la logique du récit, le sens attribué à *cry* est non pas ‘pleurer’, mais ‘appeler’. Il se trouve qu'il existe en créole une lexie *kriyé*, dont le sens est justement ‘appeler’ – on aura noté au passage la ressemblance formelle des lexies *cry* et *kriyé*, que l'on doit à leur origine commune, le français ‘crier’. Nous avons donc ici un exemple assez probant de l'influence lexicale du créole même si, à l'échelle du corpus, celle-ci reste minime.

Au niveau syntaxique, on observe une tendance similaire. Sur les 27 cas d'erreurs interlinguales relevées, 25 sont attribuables à l'influence du français et les deux derniers cas nous paraissent plus litigieux. L'une des erreurs les plus fréquentes concerne la surproduction de l'article *the* dans un emploi non spécifique et résulte de l'influence du français:

¹⁵ On note dans le corpus un emprunt à l'espagnol: *pintor* ('peintre'). Il faut, en effet, signaler que nos informateurs apprenaient également l'espagnol. Une influence de cet idiome sur l'acquisition de l'anglais n'est donc pas à exclure, notamment au niveau syntaxique. On relève dans certaines phrases l'absence de sujet manifeste. Attendu que ni le français, ni le créole ne sont des langues *pro-drop*, on peut raisonnablement y voir l'influence de l'espagnol.

- (2) Today we are [going] to speak about *the* power. [nous soulignons]
(‘Aujourd’hui, nous allons parler du pouvoir.’)
- (3) The phenomenon of *the* urban culture.
(‘Le phénomène des cultures urbaines.’)

Les autres erreurs portent notamment sur l’utilisation inappropriée de prépositions pour introduire les arguments d’un verbe que l’on peut considérer comme un transfert du français.

- (4) I listen urban music.
(‘J’écoute de la musique urbaine.’)
- (5) [...] the role[s] of Black people [are attributed] *at* the mix people...
(‘[...] les rôles de Noirs sont donnés à des méfis.’)

On trouve également des énoncés qui sont des calques manifestes des constructions équivalentes en français.

- (6) Is that of discrimination?
(‘Est-ce de la discrimination?’)
- (7) Never you will see a women pope...
(‘Jamais on ne verra une femme pape.’)

Pour ce qui est des productions orales, on note une utilisation récurrente du français lorsque les informateurs cherchent leurs mots (« Comment on dit ‘cherche’ déjà? »; « Comment on dit ‘forêt’ déjà? »; « Ah oui! »; « Mais c’est quoi ça? »). Selon la terminologie de Williams et Hammarberg (1998), le français jouerait donc la fonction de langue instrumentale (*instrumental language*). Autrement dit, les informateurs s’en serviraient à des fins pragmatiques puisque ce type d’énoncés n’entre pas dans la construction du récit à proprement parler. À ce rôle s’ajoute celui de ‘langue fournisseuse par défaut’ (*default supplier language*). En effet, c’est également le français qui est la source presque exclusive des influences translinguistiques aussi bien du point de vue lexical que syntaxique.

Ainsi, notre enquête met au jour un certain nombre de tendances divergentes. On observe une évolution globalement positive vis-à-vis du créole alors même que les pratiques langagières n’ont guère progressé. En dépit de sa fonction identitaire, le créole continue d’être exclu des contextes les plus formels, au premier rang desquels l’école. Ces tendances semblent néanmoins n’avoir aucun effet avéré sur les perceptions psychotypologiques. En effet, l’anglais n’est pas perçu comme étant nécessairement plus proche du français que ne le serait le créole. Pour autant, l’étude des influences translinguistiques met au jour le quasi-monopole du français tant au niveau lexical que syntaxique.

Discussion

Compte tenu de la taille réduite de nos échantillons et de certains biais méthodologiques que nous aborderons plus bas, nous éviterons toute généralisation hâtive. Néanmoins, les résultats de notre étude pilote mettent en lumière quelques axes de réflexion à approfondir. En premier lieu, nous conduirons une évaluation des modèles théoriques relatifs aux influences

translinguistiques dans l'acquisition d'une L3. Puis, nous tenterons d'éclairer les résultats obtenus à l'aide du concept de mode langagier emprunté à Grosjean (1989). Nous verrons ainsi dans quelle mesure la situation diglossique peut agir sur les influences translinguistiques. Enfin, nous indiquerons quelles sont, selon nous, les perspectives ouvertes par cette étude.

Ce que notre étude nous dit du CEM et du TPM

S'agissant du CEM, le postulat central sur lequel s'appuient Flynn et ses collègues (2004) est que toutes les langues précédemment connues par les apprenants seraient susceptibles d'influencer l'acquisition de la L3 de sorte qu'il n'y aurait pas de transfert négatif. Les résultats obtenus vont à l'encontre des prédictions qui en découlent puisqu'on relève, d'une part, une influence presque exclusive du français et, d'autre part, la présence de transferts négatifs. Les erreurs interlinguales constatées sont attribuables presque uniquement au français même lorsque le créole pourrait constituer une source de transfert positif. L'utilisation erronée du déterminant *the* dans un emploi générique en est une bonne illustration.

(8) 'The symbolic violence is present in fashion.'

On s'attendrait dans une phrase comme (2) à l'utilisation du déterminant zéro rendant compte de l'interprétation non spécifique du syntagme nominal. Le déterminant *the* aurait été approprié dans le cas d'une interprétation spécifique. Cette erreur est sans conteste le résultat d'un transfert négatif du système de détermination français où une même forme, *le*, peut donner lieu à une interprétation tant générique que spécifique.

(9) 'Regarde! La voiture a doublé la moto.' (Emploi spécifique)

(10) 'Le chien est un carnivore.' (Emploi générique)

Ces deux exemples sont empruntés à Damoiseau (1999) qui nous propose en contraste les exemples suivants en créole martiniquais:

(11) Gadé! Loto -a doublé moto -a. (Emploi spécifique)
[regarder voiture DET doubler moto DET]
('Regarde! La voiture a doublé la moto.')

(12) Chien sé bet ki ka manjé viann. (Emploi générique)
[chien ETRE animal COMP PRES manger viande]
('Le chien est un carnivore.')

On remarque en (12) l'absence d'un déterminant réalisé phonétiquement. Un déterminant zéro est donc utilisé en cas de référence non spécifique. On observe alors un parallèle entre anglais et créole. Le créole pourrait donc jouer un rôle facilitateur dans l'acquisition du système de détermination anglais. C'est ce que prédit à tort le CEM. Ces prédictions sont en réalité contredites par les énoncés tels que (8). Nous sommes donc fondé à affirmer qu'en l'état le CEM ne peut être validé.

Le TPM proposé par Rothman (2011) prédit que l'apprenant 'choisira' pour langue source celle qu'il percevra comme étant la plus proche typologiquement de la langue cible. Toutefois, comme le note Lindqvist (2015), l'un des reproches que l'on peut faire aux études

menées par les tenants de ce modèle est que les perceptions psychotypologiques y font rarement l'objet d'une enquête explicite. D'une certaine manière, les auteurs penseraient à la place des participants. On pourra nous objecter qu'il n'est pas nécessaire que les perceptions psychotypologiques soient conscientes pour qu'elles agissent (Rothman 2011, 122). Toutefois, on ne peut pas exclure *a priori* l'éventualité que les influences translinguistiques soient affectées par les représentations que les apprenants se font de la proximité typologique. Si on accepte ce postulat, les résultats obtenus contredisent les prédictions dérivées des représentations des participants à notre étude. L'influence quasi exclusive du français ne trouve pas écho dans les déclarations des informateurs, puisque ceux-ci sont 58,3 % à réfuter l'idée que l'anglais serait plus proche du français qu'il ne l'est du créole. Sans pour autant être invalidé, le TPM ne nous permettrait donc pas de prédire ces résultats.

En effet, si l'on considère qu'il n'y a pas nécessairement congruence entre perceptions et représentations psychotypologiques, les résultats décrits ne nous permettent pas de tirer de conclusions. Il serait en effet possible que les perceptions psychotypologiques puissent expliquer le rôle prépondérant du français dans les influences translinguistiques. Il faut alors envisager que la typologie 'objective' contribuerait à façonner les perceptions psychotypologiques. Seulement, la typologie objective ne permet pas non plus d'expliquer la faible influence du créole. Du point de vue lexical, le français a servi de matrice à la majorité des unités lexicales du créole et on sait par ailleurs que l'on retrouve en anglais un nombre considérable de lexies empruntées au français (Filppula 2013, 437). Ces trois langues partagent donc un nombre certain de cognats de sorte que le lexique ne peut expliquer les résultats. Du point de vue syntaxique, ces trois langues sont du type SVO. Si l'on étend les conclusions de Fattier et Sörös (1999) sur le créole haïtien au créole martiniquais, il faut alors considérer que ce dernier entretient une très grande proximité avec le français au niveau syntaxique. Dès lors, il ne serait pas un moins bon candidat comme langue source de transfert que le français. La typologie ne pouvant expliquer cette situation, il faut alors supposer un gouffre entre psychotypologie et typologie objective. Comment l'expliquer? Sous sa forme actuelle, le TPM ne nous permet pas de répondre à cette question. Il faudrait donc se tourner vers d'autres modèles explicatifs.

Effets indirects de la diglossie

D'autres études (Bardel/Falk 2007; Hammarberg 2001; Sánchez 2015; Williams/Hammarberg 1998) mettent l'accent sur le facteur 'statut de L2'. Selon ces travaux, la L2 aurait une plus grande influence que la L1 de par son statut même de L2. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la présente étude ne nous permet pas de juger de la validité de ce postulat. S'il est vrai que notre enquête confirme que, selon l'ordre d'acquisition, le créole serait la L2 des jeunes Martiniquais, on ne peut pas en conclure pour autant qu'il serait une 'vraie' L2. En effet, la présente enquête révèle que le créole est présent dans la majorité des foyers. On peut s'attendre à ce que, dans ces conditions, les jeunes Martiniquais développent *a minima* une compétence passive du créole dès leur plus jeune âge. D'autre part, l'acquisition des langues en Martinique ne consiste pas seulement à en acquérir la grammaire, mais aussi les règles qui régissent leur sélection. On ne peut donc mesurer la compétence des enfants martiniquais à l'aune de leurs seules productions. Rien ne permet aujourd'hui d'écarter l'éventualité que dès leur plus jeune âge, ces enfants possèdent en réalité une compétence en créole supérieure à ce que l'on suppose généralement. En tout état de cause, tant que l'on n'aura pas établi de manière empirique les schèmes d'acquisition, on ne pourra pas s'avancer quant au statut du créole en tant que L2. Dès

lors, il n'est pas pertinent d'entreprendre de mesurer l'effet du facteur 'statut de L2' dans le contexte martiniquais.

Toutefois, les résultats obtenus nous amènent à considérer un autre facteur: la maîtrise des langues connues préalablement. Les jeunes Martiniquais possèderaient une compétence supérieure en français et cela pourrait avoir un impact sur les influences translinguistiques. Mais ces estimations sont faites par les informateurs eux-mêmes. Elles sont donc sujettes à caution en raison de la tendance des bilingues à sous-estimer leurs compétences (Grosjean 1989). Néanmoins, il est vrai que les études menées sur les compétences linguistiques des jeunes Martiniquais tendent à confirmer une plus grande maîtrise du français (Genelot/Négro/Peslages 2007). Pour sa part, Pustka (2006, 66)¹⁶ affirme que les jeunes locuteurs auraient tendance à surestimer leur compétence en créole. Cependant, les conclusions de ces études devraient être tempérées à cause des règles qui déterminent la sélection des codes linguistiques par les locuteurs martiniquais. Une de ces règles impose à l'enfant l'usage du français dans ses échanges avec les adultes (Lefebvre 1971). De ce fait, l'évaluation par un adulte des compétences en créole d'un enfant martiniquais est potentiellement problématique. Les notions de 'mode langagier' et de 'principe de complémentarité' développées par Grosjean (1989, 2012) permettent de mieux comprendre en quoi cette méthode est inadéquate.

En effet, Grosjean affirme que selon les situations de communication, les bilingues se situent sur un continuum dont la première extrémité serait un mode langagier monolingue dans l'une ou l'autre des deux langues et la seconde un mode langagier bilingue. Ces deux modes langagiers se distinguent donc par le degré d'activation des deux langues. Le positionnement sur ce continuum est déterminé par un certain nombre de facteurs liés à la situation de communication. À un certain type de situation correspondra de manière privilégiée un mode langagier spécifique. Il s'agit là du principe de complémentarité évoqué par Grosjean. La sélection des langues dans le contexte diglossique martiniquais peut alors s'expliquer en termes de mode langagier. Placé dans une situation où il doit communiquer avec un adulte, un enfant martiniquais se situera selon toute vraisemblance dans un mode langagier monolingue où l'activation du français sera très largement supérieure à celle du créole. Dès lors, l'évaluation des compétences en créole de cet enfant peut s'avérer biaisée, car l'on ne peut garantir la désactivation du français et, par voie de conséquence, son interférence sur la performance en créole. On risque donc de se faire une idée erronée de la compétence réelle de ces enfants en créole.

Cette notion de mode langagier et celle corollaire de degré d'activation des langues nous permettent également de regarder sous un autre jour la question des influences translinguistiques. Outre les facteurs mis en évidence par les trois modèles théoriques cités plus haut, il faut supposer que les influences translinguistiques sont en partie déterminées par le mode langagier et le degré d'activation des langues. Or le positionnement sur le continuum des modes langagiers est régi en partie par des règles sociétales en contexte diglossique (Grosjean 2012). Ces contraintes sociétales expliquent que le français soit la langue privilégiée des jeunes Martiniquais dans le contexte formel de la salle de classe. Il en découle une activation moindre, voire faible, du créole dans ces conditions. Si l'on suppose une corrélation entre le degré d'activation d'une langue et sa disponibilité en tant que langue source de transfert, on peut alors supposer que les rares occurrences d'influences translinguistiques liées au créole trouveraient ici leur origine. En

¹⁶ L'étude de Pustka (2006, 60) a été menée en Guadeloupe, mais elle considère que les conclusions qu'elle en tire peuvent être généralisées à la Martinique.

d'autres mots, la faible activation du créole justifierait sa faible influence. Par conséquent, il faut envisager un effet indirect du contexte diglossique sur l'acquisition de la L3.

Cet effet 'diglossique' ne serait pas dû à la hiérarchisation des langues. Ce qui est en jeu, c'est plutôt la répartition fonctionnelle qui caractérise les situations diglossiques. Ainsi, alors même qu'on observe en Martinique une évolution favorable des représentations et des attitudes liées au créole, cette langue n'est pas encore parvenue à se faire une place significative à l'école, lieu d'apprentissage de l'anglais. Le mode langagier privilégié en milieu scolaire est un mode langagier monolingue français marqué par une faible activation du créole. Il faut alors envisager une activation supérieure du français lors de l'acquisition de l'anglais L3; d'où l'influence quasi exclusive de cette langue. Ces résultats plaident en faveur d'une reconsidération des modèles théoriques en compétition. Il ne s'agit pas tant de les invalider que de signaler une limite qui leur est commune: le présupposé d'une disponibilité égale des langues connues précédemment. On devrait envisager d'ajouter à ces modèles un module agissant à la manière d'un filtre. Il nous semble que le degré d'activation des langues répond à cette nécessité. La situation d'apprentissage de la L3 n'est pas également favorable aux langues sources potentielles. Les contraintes sociétales agiraient donc de manière indirecte sur les influences translinguistiques. On peut ainsi supposer que si l'on octroyait une place plus conséquente au créole au sein de l'institution scolaire en Martinique, on créerait les conditions pour qu'il puisse, au même titre que le français, influencer l'apprentissage de l'anglais L3, voire en être un élément facilitateur. Par exemple, s'appuyant sur leur compétence en créole, on peut envisager que les apprenants martiniquais parviendraient à s'approprier avec une plus grande aisance la distinction entre référence spécifique et non spécifique. Il en résulterait un emploi moins systématique du déterminant *the*.

Limites et perspectives

L'affirmation précédente est à considérer comme une piste de réflexion, car la présente étude ne nous permet pas de tirer de conclusions définitives. La taille réduite des échantillons sur lesquels les analyses ont été effectuées ne nous autorise pas à en généraliser les résultats. Par ailleurs, il faut noter que les participants à notre enquête suivaient un apprentissage de l'anglais depuis au minimum cinq ans. Afin de se faire une idée plus juste des influences translinguistiques, on gagnerait à étudier l'état initial de l'acquisition de la L3. Une étude ultérieure des influences translinguistiques dans ce contexte gagnerait également à ne pas se limiter à la seule analyse des formes jugées non conformes à la langue cible. On sait en effet que les influences translinguistiques ne se limitent pas aux seules erreurs interlinguales. En l'état, rien ne nous permet d'exclure de manière définitive un rôle exclusivement facilitateur du créole bien que cela paraisse peu probable. D'ailleurs, il n'est pas non plus à exclure une influence indirecte du créole liée au rôle qu'il a joué dans l'émergence d'une variété régionale du français dont il n'est pas exclu que ce soit elle, plutôt que le français standard, qui constitue la source des erreurs interlinguales relevées. Enrichie de ces précautions, une étude consacrée à cette même question de recherche contribuerait très certainement à une meilleure compréhension de l'impact des représentations des apprenants sur l'acquisition de L3.

L'une des évolutions les plus marquantes de la diglossie martiniquaise concerne la hiérarchie des langues. Certes, le français demeure la langue haute et le créole la langue basse, mais ce dernier bénéficie dorénavant d'un prestige lié à sa fonction identitaire. La répartition fonctionnelle des langues n'est pas aussi rigide qu'elle l'a été par le passé, mais certaines situations demeurent le pré carré du français. C'est le cas de l'école où les conventions imposent le français comme seule langue d'enseignement légitime. Il faut donc supposer, dans ce contexte, un mode langagier monolingue marqué par une faible activation du créole. Or ce contexte est celui où les jeunes Martiniquais apprennent l'anglais. La présente étude pilote donne à penser que cet apprentissage serait caractérisé par la rareté des influences translinguistiques dues au créole et le quasi-monopole du français. Si aucun des modèles théoriques ne permet de prédire ces résultats, c'est parce qu'ils ont en commun le postulat d'une disponibilité égale des langues sources potentielles. La situation martiniquaise suggère l'existence d'un filtre qui affecte l'accession potentielle de ces langues à la fonction de langue source. Les notions connexes de mode langagier et de principe de complémentarité constituent des candidats adéquats à cette fonction. En effet, leur faible niveau d'activation en contexte d'apprentissage pourrait expliquer le rôle mineur des langues minorées dans l'apprentissage des langues tierces. Puisque la complémentarité entre les modes langagiers dépend en partie des contraintes imposées par la société, il faut alors envisager que les conventions sociétales agiraient de manière indirecte sur les influences translinguistiques dans l'acquisition d'une L3.

Bibliographie

- Bardel, Camilla, 2006, « La connaissance d'une langue étrangère romane favorise-t-elle l'acquisition d'une autre langue romane? Influences translinguistiques dans la syntaxe en L3 », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 24, 2-20.
- /Falk, Ylva 2007, « The role of the second language in third language acquisition: the case of Germanic syntax », *Second Language Research*, 23.4, 459-484.
- Bellonie, Jean-David, 2011, « Évolution du bilinguisme en Martinique: ce que nous apprennent les déclarations et les pratiques langagières des élèves du primaire », *Recherches Haïtiano-Antillaises*, 7, 113-130.
- Bernabé, Jean, 1983, *Fondal-natal: grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais: approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*, Paris: L'Harmattan.
- , 2000, « La relation créole-français: duel ou duo? Implications pour un projet scolaire », dans: Cristos Klairis/Denis Costaouec/Jean-Baptiste Coyos (éds.), *Langues et cultures régionales de France: État des lieux, enseignement, politiques* [Actes du colloque, 11-12 juin 1999, Université Paris V-René Descartes], Paris/Montréal: L'Harmattan
- , 2004, « Éléments d'écoulinguistique appliqués à la situation martiniquaise », dans: Colette Feuillard (éd.), *Créoles - Langages et Politiques linguistiques: Actes du XXVI^e Colloque international de linguistique fonctionnelle* [30 sept.-7 oct. 2002, Gosier (Guadeloupe)], Berne: Peter Lang, 13-29.
- , 2009, « Complémentarité entre francophonie et créolité », *Cuadernos de Lingüística*, 2.2 [U.P.R. Working Papers], 97-104.
- Catherine, Armelle/Forgeot, Gérard, 2010, « Antilles-Guyane: les familles monoparentales. Un modèle ancré et persistant », *Antiane*, 72, 32-35.
- Cenoz, Jasone, 2001, « The effect of linguistic distance, L2 status and age on cross-linguistic influence in third language acquisition », dans: Jasone Cenoz/Britta Hufeisen/Ulrike Jessner (éds.), *Cross-linguistic influence in third language acquisition*, Clevedon/Buffalo: Multilingual Matters, 8-20.
- Damoiseau, Robert, 1999, *Éléments de grammaire comparée Français-Créole*, Martinique: Ibis Rouge.

- Devonish, Hubert, 2008, « Language planning in pidgins and creoles », dans: Silvia Kouwenberg/John Victor Singler (éds.), *The Handbook of Pidgin and Creole Languages*, Chichester/Malden/Oxford: Wiley-Blackwell.
- Dispagne, Michel, 2013, « Diversité culturelle et sociétés créoles: les phénomènes linguistiques en contextes diglossiques », dans: Ronan Le Coadic (éd.), *De la domination à la reconnaissance: Antilles, Afrique et Bretagne*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 165-181.
- Fattier, Dominique/Sörés, Anna, 1999, « L'ordre des mots en créole haïtien: une introduction », *Études créoles*, 22.2, 48-56.
- Ferguson, Charles, 1959, « Diglossia », *Word* 15, 325-340.
- Filppula, Markku, 2013, « Contact and the early history of English », dans: Raymond Hickey (éd.), *The handbook of language contact*, Chichester/Malden: Wiley-Blackwell, 432-453.
- Flynn, Suzanne/Foley, Claire/Vinnitskaya, Inna, 2004, « The Cumulative-Enhancement Model for Language Acquisition: Comparing Adults' and Children's Patterns of Development in First, Second and Third Language Acquisition of Relative Clauses », *International Journal of Multilingualism*, 1.1, 3-16.
- Genelot, Sophie/Négro, Isabelle/ Peslages, Dominique, 2007, « Bilinguisme familial et acquisitions scolaires: le cas des départements français d'outremer français (DOM) » [Communication présentée au Congrès international d'actualité de la recherche en éducation et en formation].
- Grosjean, François, 1989, « Neurolinguists, beware! The bilingual is not two monolinguals in one person », *Brain and language*, 36.1, 3-15.
- , 1997, « The bilingual individual », *Interpreting*, 2.1-2, 163-187.
- , 2012, « Bilingualism: A short introduction », dans: François Grosjean/Ping Li (éds.), *The psycholinguistics of bilingualism*, Chichester: Wiley-Blackwell.
- Hammarberg, Björn, 2001, « Roles of L1 and L2 in L3 production and acquisition », dans: Jasone Cenoz/Britta Hufeisen/Ulrike Jessner (éds.), *Cross-linguistic influence in third language acquisition*, Clevedon/Buffalo: Multilingual Matters, 21-41.
- Kellerman, Eric, 1983, « Now you see it, now you don't », dans: Susan M. Gass/Larry Selinker (éds.), *Language transfer in language learning*, Rowbury: Newbury House, 112-134.
- /Michael Sharwood Smith (éds.), 1986, *Crosslinguistic influence in second language acquisition*, New York: Pergamon Institute of English.
- Kouwenberg, Silvia/Singler, John Victor, 2008, *The handbook of Pidgin and Creole studies*, Chichester/Malden/Oxford: Wiley-Blackwell.
- Lado, Robert, 1957, *Linguistics Across Cultures: Applied Linguistics for Language Teachers*, Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Leclerc, Jacques, 2012, « Martinique », dans: *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec: TLFG, Université Laval [www.axl.celan.ulaval.ca/amsudant/martinique.htm].
- Lefebvre, Claire, 1971, « La sélection des codes linguistiques à la Martinique: un modèle de communication », Université de Montréal, mémoire de maîtrise.
- , 1974, « Discreteness and the Linguistic Continuum in Martinique », *Anthropological Linguistics*, 16.2, 47-78.
- Lefaucheur, Nadine/Brown, Elizabeth, 2011, « Relations conjugales et configurations parentales à la Martinique », *Politiques sociales et familiales*, 106, 9-23.
- Lindqvist, Christina, 2015, « Do learners transfer from the language they perceive as most closely related to the L3? The role of psychotypology for lexical and grammatical crosslinguistic influence in French L3 », dans: Gessica De Angelis/Ulrike Jessner/Marijana Kresic (éds.), *Crosslinguistic Influence and Crosslinguistic Interaction in Multilingual Language Learning*, London/New York: Bloomsbury, 231-251.
- March, Christian, 1996, *Le discours des mères martiniquaises: diglossie et créolité, un point de vue sociolinguistique*, Paris: L'Harmattan.
- Mayer, Mercer et al., 1969, *Frog, where are you?*, New York: Dial Press.
- Pavlenko, Aneta/Jarvis, Scott, 2002, « Bidirectional transfer », *Applied Linguistics*, 23.2, 190-214.

- Prudent, Lambert-Félix, 1981, « Diglossie et interlecte », *Langages*, 61, 13-38.
- , 1999 [1980], *Des baragouins à la langue antillaise: analyse historique et sociolinguistique du discours sur le créole*, Paris/Montréal: L'Harmattan.
- Pulvar, Olivier, 2004, « Créolité: affirmation identitaire et dialogue interculturel », *Hermès*, 3.40, 71-74.
- , 2005, « Créole et scène publique aux Antilles-Guyane françaises », *Etudes caribéennes*, 2, 85-89.
- Pustka, Elissa, 2006, « Le mythe du créole L1 et la naissance du français régional aux Antilles », *Romanistisches Jahrbuch*, 57, 60-83.
- Ringbom, Hakan, 2001, « Lexical transfer in L3 production », dans: Jasone Cenoz/Britta Hufeisen/Ulrike Jessner (éd.), *Cross-linguistic influence in third language acquisition*, Clevedon/Buffalo: Multilingual Matters, 59-68.
- Rothman, Jason, 2011, « L3 syntactic transfer selectivity and typological determinacy: The typological primacy model », *Second Language Research*, 27.1, 107-127.
- Sánchez, Laura, 2015, « Can a background language alter the path of acquisition of verb placement in a multilingual context? Evidence from a longitudinal study », dans: Gessica De Angelis/Ulrike Jessner/Marijana Kresic (éds.), *Crosslinguistic Influence and Cross-linguistic Interaction in Multilingual Language Learning*, London/New York: Bloomsbury, 71-94.
- Schnepel, Ellen M., 2004, *In search of a national identity: Creole and politics in Guadeloupe*, Hambourg: Helmut Buske.
- , 2009, « Political and cultural dimensions of Creole as a regional language in the French Antilles », dans: Jo Anne Kleifgen/George C. Bond (éds.), *The languages of Africa and the diaspora educating for language awareness*, Bristol/Buffalo: Multilingual Matters, 145-61.
- Sheringham, Olivia, 2016, « Markers of identity in Martinique: being French, black, Creole », *Ethnic and Racial Studies*, 39.2, 243-62.
- Williams, Sarah/ Hammarberg, Björn, 1998, « Language Switches in L3 Production: Implications for a Polyglot Speaking Model », *Applied Linguistics*, 19.3, 295-333.

[NB: les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

Shifting diglossia on Curaçao: Perceptions of Papiamentu speakers educated in Dutch

Alan CRANSHAW, Collège Montmorency (Laval, Québec)

Resúmen

Kòrsou ta sitio di un ambiente lingwístiko interesante unda e diglosia di ántes ta desaroyá den bilingwismo, debí ku e fronteranan entre e uso di hulandes i papiamentu ta kambiando rápidamente. Esaki debí parsialmente na desaroyo di e ortografia ofisial di papiamentu i e papel kada bes mas importante ku papiamentu ta hunga den edukashon. Despues di un presentashon kòrtiku di e situashon lingwístiko aktual i históriko, ta deskribí e kompetensia lingwístiko i e vários kontekstonan di uso di papiamentu i hulandes di 15 persona ku tin papiamentu komo lenga materno i ku tambe por papia hulandes. Ta duna informashon tokante e lenganan papiá durante nan infansia i awendia. Tambe ta duna informashon tokante e inklinashonnan pa ku e lenga di instrukshon na skol, i su persepsion di opreshon lingwístiko. Ta deskribí un fenómeno úniko pa Karibe – e koeksistensia di un lenga krioyo poko konosí (papiamentu), un lenga kolonial hopi bes lubidá (hulandes), pero tambe dos lenga mundial (ingles i spañó).

Abstract

Curaçao provides a novel linguistic environment evolving between diglossia and bilingualism, since the boundary between Dutch and Papiamentu usage is evolving rapidly – in part because of the fairly recent official Papiamentu spelling norms and the increasing role of this creole language in education. After briefly presenting the current, as well as historical linguistic situation, the paper focuses on language competency and contexts of language usage for 15 native Papiamentu speakers who also speak Dutch. It provides information about languages spoken during childhood as well as currently, inclinations for the language of instruction in public education, and perceptions of linguistic oppression. It describes a unique phenomenon in the Caribbean – the coexistence of one little-known creole (Papiamentu), one often overlooked colonial language (Dutch), but also two world languages (English and Spanish).

Résumé

Curaçao offre un environnement linguistique original, relevant à la fois de la diglossie et du bilinguisme, puisque les frontières qui régissent l'usage du papiamentu et du néerlandais évoluent rapidement – entre autres parce que le papiamentu dispose maintenant d'une orthographe officielle et qu'il est de plus en plus employé dans le contexte scolaire. Après une brève présentation de la situation linguistique (actuelle et historique), l'article se consacre aux compétences linguistiques et aux contextes d'utilisation des langues chez 15 locuteurs du papiamentu parlant aussi le néerlandais. Il fournit des informations sur les langues parlées dans l'enfance et dans le présent, sur les souhaits en matière de langue d'instruction ou les perceptions de l'oppression linguistique. Il décrit ce phénomène unique qu'est, dans la Caraïbe, la coexistence entre un créole peu connu (le papiamentu), une langue coloniale souvent oubliée (le néerlandais), mais aussi deux langues internationales (l'anglais et l'espagnol).

Zusammenfassung

Curaçao bietet eine besondere sprachliche Umgebung, die sowohl durch Diglossie als auch durch Zweisprachigkeit charakterisiert ist. Nicht zuletzt aufgrund der erst kürzlich eingeführten offiziellen Orthographie des Papiamentu und der immer häufigeren Verwendung der Kreolsprache im schulischen Bereich sind die Grenzen der Verwendung von Niederländisch und Papiamentu zunehmend durchlässig. Nach einer kurzen Einführung in die aktuelle sowie historische Sprachsituation konzentriert sich dieser Beitrag auf Sprachkompetenzen und Sprachverwendungszusammenhänge bei 15 Papiamentu-Sprechern, die auch Sprecher des Niederländischen sind. Der Artikel analysiert sprecherbiographische Informationen zu den in der Kindheit und gegenwärtig gesprochenen Sprachen, zu Wünschen in Bezug auf die zu verwendenden Unterrichtssprachen sowie zu Wahrnehmungen von sprachlicher Unterdrückung. Er beschreibt folgende einzigartige Sprachensituation in der Karibik: die Koexistenz von einem wenig bekannten Kreol (Papiamentu), einer oft übersehenen Kolonialsprache (Niederländisch) sowie zwei Weltsprachen (Englisch und Spanisch).

The situation of 'shifting diglossia' between Papiamentu and Dutch that can be found on Curaçao presents a particularly remarkable case of language 'boundaries in motion'. For more than 200 years, the language of government and education was Dutch; Papiamentu was used at home and in daily interactions – which made it a 'typical' case of diglossia, if one accepts that the 'lower status language' was often used in church. This situation has been changing in recent years, with Papiamentu taking on an ever-larger role in both government and education, the two domains that were traditionally reserved for Dutch. In addition, in 2007 Papiamentu became an official language of the 'Netherlands Antilles' (which included Curaçao until its dissolution in 2010, when Curaçao became an independent country within the Kingdom of the Netherlands). Still, there is little literature about the current sociolinguistic situation in Curaçao (see Horan 2012, as well as Faraclas et al. 2013). What was formerly a country of clear diglossic orientation has shifted more towards bilingualism, with both Papiamentu and Dutch being used in domains previously reserved for Dutch alone. Having spearheaded an effort to create a monolingual Papiamentu dictionary in 2013 (several bilingual dictionaries exist, see Dijkhoff 1980, Ratzlaff-Henriquez 2008, and Joubert 2013, but to this day there is still no explanatory dictionary with definitions in Papiamentu), I had many occasions to observe and discuss the linguistic situation on Curaçao with natives of the island. From these informal discussions, a more formal series of interviews was devised, aimed at a qualitative study of the current linguistic situation on Curaçao.

In November of 2015, I set up 17 interviews with native Papiamentu speakers to capture in a more systematic way a snapshot of their linguistic baggage. All were 40 years old or older, such that they had not had any instruction in Papiamentu either in elementary or in high school, but rather had been educated exclusively in Dutch. They were asked how they learned to read and write Papiamentu, which language they spoke at home, with friends, in commercial settings, etc., as well as how they felt about the different languages that they spoke (competency, "best" language for education, etc.). I used a printed questionnaire that the respondents did not see; I simply engaged them in a conversation, which I recorded with their consent, and made sure that I asked the 47 questions on the questionnaire (see Appendix 1). This method allowed me to mix quantitative and qualitative approaches and was more lively and interesting for both the participants and the researcher than if I had simply asked the respondents to fill in the questionnaire. The 17 planned interviews ended up in 15 actual interviews, due to cancellations. The interviewees were all educated native speakers who have given thought to language issues. Each interview took about 45 minutes to one hour, and was conducted in Papiamentu.

This article will first present a brief overview of the history of Papiamentu and the islands where it is spoken, followed by an explanation of the changing nature of diglossia on Curaçao, with Papiamentu making inroads in both government and education. Finally, the interviews with 15 Papiamentu speakers will be presented in summary form, and discussed.

Papiamentu and the ABC Islands

Papiamentu is the Iberian-based creole language spoken as a native language by more than 75 % of people on Aruba, Bonaire, and Curaçao ('ABC' islands), small islands in the Caribbean just north of Venezuela. Whether Papiamentu is lexicalized from Spanish or from Portuguese is a hotly debated issue, well summed up by Jacobs:

While scholars agree that Papiamentu's lexicon is predominantly Spanish-based – hence its typical designation as a Spanish-lexifier creole (e.g. Sebba 1997, 30) – the presence of a number of Portuguese-derived items in the fundamental part of its vocabulary is also widely recognized. Since Papiamentu is spoken in a Spanish-speaking area, the presence of these Portuguese words requires an explanation – “d’où viennent les mots d’origine portugaise” (Maurer 1985, 43) – and lies at the heart of a century-long debate, which is far from being resolved: “The source(s) of the Portuguese elements in Papiamentu may never be determined with certainty” (Lipski 2008, 547). (Jacobs 2012, 1)

Jacobs then goes on to provide linguistic and historical evidence that Papiamentu was actually originally lexified from Portuguese, and is genetically related to Upper Guinea Portuguese Creole. He puts forth that Papiamentu was subsequently relexified from Spanish (Jacobs 2012, 9). It should also be noted in passing:

Caribbean creoles have typically been classified according to the European languages that provide the majority of their lexicons [...] A more useful classification of Caribbean creoles for language variation studies considers whether the national language of the country where the creole is spoken is also the lexifier of the creole (Snow 2000, 150).

While Papiamentu may have been lexified from Portuguese and/or Spanish, it was not lexified from Dutch, the national language of the colonizers – which makes Papiamentu an exceptional case in the Caribbean linguistic landscape (alongside Sranan Tongo – an English-lexifier creole spoken in (Dutch-speaking) Surinam).

Politically, the ABC islands are currently part of the Kingdom of the Netherlands, and consequently Dutch is, or at least, traditionally has been the language of government and education. The first known inhabitants of the island of Curaçao were the Arawak people, who had come from South America; however they were mostly enslaved, killed, or exiled when the Spanish arrived in 1499, led by Alonso de Ojeda. The Spanish actually found no great use for the island, which only started to get built up when the Dutch arrived in 1634, and used Curaçao as a base for the lucrative slave trade. None of the original Arawaks survived, and the modern population of Curaçao is largely descended from the African slaves brought to its shores. In the 18th and 19th centuries the British, French, and Dutch all had a hand at colonizing Curaçao, but the island returned to Dutch control in 1815, and has remained a part of the Kingdom of the Netherlands since that time. In addition to speaking Dutch and Papiamentu, most Curaçaoans have a fairly good knowledge of both Spanish and English (Leclerc 2016).

The three ABC islands together have a population of about 276,000 people, and this number represents most of the Papiamentu speakers in the world. There are others, transplanted from the ABC islands: about 130,000 who live in the Netherlands (Severing 2008) (i.e. in ‘European Netherlands’, largely concentrated in Rotterdam), and a small number in the Windward Islands of St. Maarten, Saba, and St. Eustatius, which are also part of the Kingdom of the Netherlands.

Minor differences exist in the spoken dialects of the three ABC islands, as well as a not-so-minor difference between the political choices made concerning the written language of Curaçao and Bonaire on the one hand (Papiamentu), and Aruba on the other (Papiamentu). Aruba has opted for an etymological spelling, reflecting the spelling of the words in their original language, whereas Curaçao and Bonaire have adopted a phonological spelling, as shown in this table (see Fundashon pa Planifikashon di Idioma 2009, and Departamento di Enseñansa 2009):

Fig. 1 - Comparison of some spelling differences in Papiamentu and Papiamentu

Papiamentu (Curaçao, Bonaire)	Papiamentu (Aruba)	English
kana	cana	<i>walk</i>
sker	scheur	<i>rip</i>
beisbòl	baseball	<i>baseball</i>
dòler	dollar	<i>dollar</i>
kombersashon	combersacion	<i>conversation</i>
serka	cerca	<i>around</i>

Papiamentu certainly exhibits the same lack of grammatical inflections as other creole languages. The grammatical function of words is mostly determined by SVO syntax; verbs are not conjugated, tenses are expressed with particles that precede the verb; adjectives are invariable and generally placed after the noun; nouns are not declined for case, and usually not for plural (the plural morpheme *-nan* may only be added to remove ambiguity, or to so-called 'definite' nouns preceded by a possessive pronoun or a definite article, see van Putte/van Putte-de Windt, 2014, 63). This syntax-based grammar means that one hears many comments from native speakers such as: "Our language doesn't have a grammar"; "There is no grammar to study in our language." (the very same comments that I had also experienced in Taiwan with Chinese-speakers). This reflects the fact that native speakers of analytic languages often associate the study of grammar with the verb conjugations, noun declensions, and adjective agreements absent in their languages, but they do not associate grammar with the syntactic subtleties that their languages obviously do have. The nuanced expression of subtle shades of meaning can indeed be expressed by many different means, and certainly doesn't require extensive inflections!

Historical and current diglossia on Curaçao

Diglossia has a deep-seated history on Curaçao, with Dutch as the exclusive language of government and education since the beginning of Dutch rule, and Papiamentu as the language of everyday use among the people. Over time, more and more native-born Curaçaoans (hence native Papiamentu speakers) have taken an ever-increasing role in both government and education, such that today, these two facets of society are largely led by native Papiamentu speakers.

However, diglossia is still present in Curaçao today, even though Papiamentu has been steadily gaining importance in society over the last 6 decades. Before 1954 all speeches in the parliament of Curaçao were in Dutch. Since 1954 they have been in Papiamentu. Official government business with the Netherlands remains in Dutch. Education in Curaçao used to be exclusively in Dutch as the language of instruction. Dissatisfaction with the colonial language as a medium of instruction began growing in the 1960s. In 1986 primary education began its shift towards Papiamentu, while secondary education remains mostly in Dutch (Dijkhoff/Pereira 2010, 245).

A very clear example of the shifting boundaries of diglossia, or possibly the change from diglossia to bilingualism, takes place in the court of law: there is no official ruling as to which language gets used there (Leclerc 2016). While in Curaçao in 2013, I went to see three different trials in the court of law. The first was exclusively in Dutch – the prosecutor, defendant, defence

lawyer, and judge all spoke exclusively Dutch, which was the judge's native language, but a second language for all the other participants. In the second trial I saw, the prosecutor, defendant, and judge all spoke Papiamentu (everyone's native language), except the defence lawyer, a native Papiamentu speaker, who addressed the judge only in Dutch for reasons I did not clearly understand. I can only speculate that this defence lawyer (who appeared to be approximately 60 years old), having been trained exclusively in Dutch, felt more competent, knew the terminology, and deemed it more fitting to participate in the trial in Dutch. In the third trial I saw, all the participants spoke Dutch except for the defendant, who addressed the court in Papiamentu. An interpreter was provided who basically whispered to the defendant in Papiamentu so that he could follow the court proceedings. This interpreter also gave the court a Dutch version of the defendant's Papiamentu testimony.

The language(s) of education on Curaçao

The development of Papiamentu as a language of instruction on Curaçao has been, and still continues to be an uphill battle. Attitudes towards pidgins and creoles around the world have generally been somewhat dismissive of their value as educational tools. While the use of pidgins and creoles in education is usually no longer avoided in most places, they are also not often recognized as a valid medium of instruction (see DeGraff and Térosier in this issue for a discussion of Haitian and Martinique Creoles). Pidgins and creoles in education are “mostly tolerated to varying degrees as a transitional measure to facilitate acquisition of the official [...] European language of education” (Migge/Léglise/Bartens 2010, 1).

This is certainly also the case on Curaçao, where Dutch has largely been viewed as the sole acceptable medium of instruction, in spite of the fact that very few children enter school with any knowledge of Dutch. “Papiamentu, the language of the majority, is perceived as a language of low prestige in the educational domain and is sometimes referred to as a ‘dialect’ by non-linguists” (Dijkhof/Pereira 2010, 240).

Until 2001, Dutch was presented to school children as if it were their first language, and they were expected to absorb it quickly and move on to the business of learning content material in Dutch. However, in most cases this simply did not happen and “children got stuck in a vicious cycle: they did not manage to learn sufficient Dutch and were not able to learn enough subject knowledge” (Dijkhof/Pereira 2010, 246).

Educational reform started brewing in the 1970s in Curaçao, and included the notion of formal teaching of Papiamentu either as a medium of instruction or as a subject. Papiamentu is now commonly used in elementary schools as a first language of instruction. There is also one school (Kolegio Erasmo, founded in 1987) that teaches its entire curriculum in Papiamentu, from primary school through the end of secondary school. Kolegio Erasmo does teach Dutch as a subject matter, and tries to maintain the same level of Dutch as the other (Dutch-language-instruction) schools on Curaçao, so that the youngsters can go on to higher education in Dutch. A great many university students go to the Netherlands to continue their higher education. Two of the people I interviewed told me stories of their children, who were simply not able to understand the Dutch curriculum in traditional elementary schools. Consequently, the parents transferred their children into the Kolegio Erasmo, where they understood the material, their grades improved, and they went on to excel in university studies in the Netherlands.

Language competency and contexts of use: results of the interviews

In November 2015 I interviewed 15 native speakers (or bilingual speakers) of Papiamentu – 9 men and 6 women. I specifically chose older speakers (aged 43-77, mean = 58), in order to understand how they learned to write Papiamentu, at a time when Papiamentu was not taught in the schools of Curaçao. All but 3 of the respondents are university graduates, and those three include two high school graduates, and one man whose formal schooling only went as far as middle school. The respondents are employed (or were, in the case of retirees) as translators (2), teachers (8), administrators (3), linguist (1), bookkeeper (1), hotel accountant (1), project leader (1) [several respondents had more than one profession]. 13 of the respondents were born in Curaçao, 2 others were born in the Netherlands and moved to Curaçao before the age of 6 months old. When asked which language they spoke the best, 2 respondents said Dutch, the other 13 said Papiamentu, although 4 of the 13 declared the language they spoke the best to be either Papiamentu and English (2), Papiamentu and Italian (1), or Papiamentu, English, and Dutch (1).

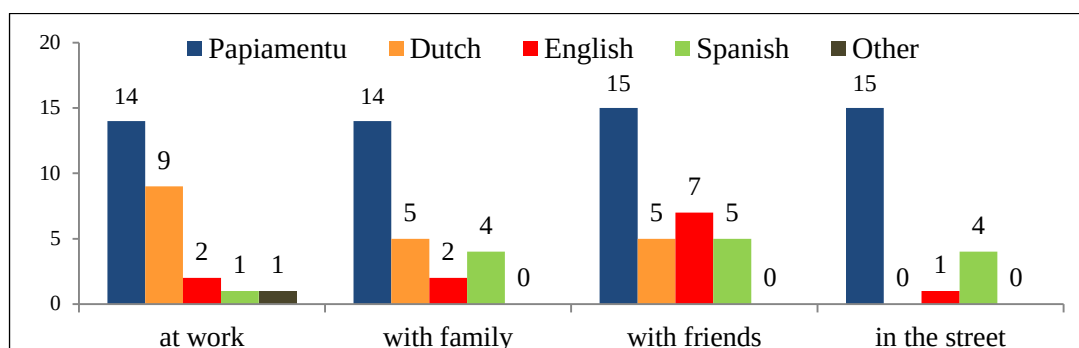
Linguistic competency, frequency of language use, and agreement/disagreement were tabulated by asking the respondents to assess their own situation based on the following 4 or 5 point scales:

Fig. 2 - Types of point scales used in the interviews

Language competency scale		Judgment calls		Frequency scale	
3	fluent	3	strongly agree	4	every day
2	very good	2	somewhat agree	3	several times / week
1	somewhat	1	somewhat disagree	2	several times / month
0	nothing	0	strongly disagree	1	several times / year
				0	never

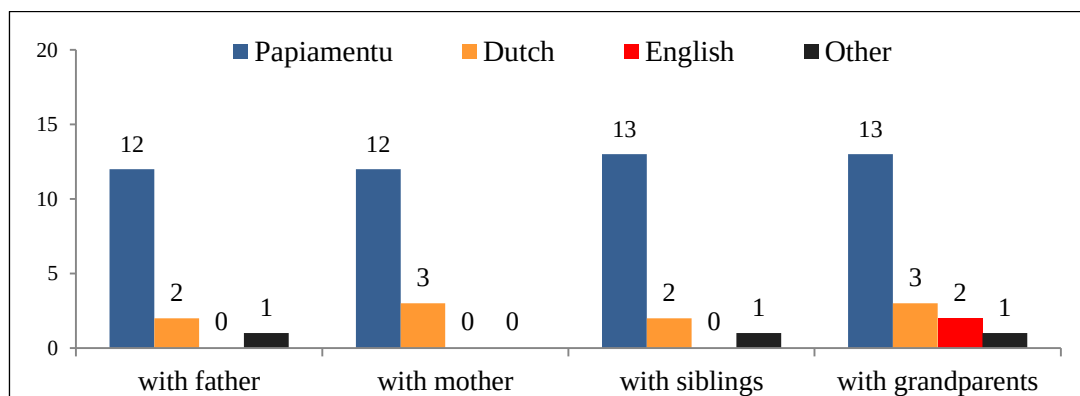
All of the respondents speak, understand, and write Papiamentu fluently. In addition, they all speak, understand, and write Dutch either fluently (s = 67 %; u = 87 %; w = 80 %) or very well. Interestingly enough, only 60 % of the respondents consider themselves bilingual Papiamentu / Dutch (see Discussion below). All respondents speak Papiamentu every day, and more than any other language (see domains of use in fig. 3). 67 % also read Papiamentu every day, mostly newspapers, but also literature. (It should be noted here that the corpus of literature in Papiamentu is not so vast as to allow reading literature every day over a period of many years.) Most of the respondents (10 = 67 %) also speak Dutch every day (especially at work). It is interesting to observe a discrepancy in four cases of people who speak Dutch every day but don't read it every day (or vice versa).

Fig. 3 - Languages spoken currently (multiple responses possible)



Concerning languages spoken in early childhood (i.e. before entering school), all respondents but three spoke mainly Papiamentu. None of the respondents reported any kind of stigma associated with speaking Papiamentu in their youth:

Fig. 4 - Languages spoken in early childhood (multiple responses possible)



The typical stories of linguistic repression one hears in so many other places, where the native (ambient) language is literally beaten out of children in favour of the colonial (or dominant) language do not seem to have taken place on Curaçao (see Discussion below). Or if such linguistic *repression* did occur, it was on a much smaller scale than elsewhere (for example, see MacGregor-Mendoza 2000), and one should therefore speak ‘only’ of (internalized) linguistic *oppression* (see Discussion).

It should be remembered here that this study was conducted with people aged 43-77, that is to say, people who went to school before Papiamentu was taught in schools. In only 5 of the 15 cases did an elementary school teacher speak to them at all in Papiamentu. That is, for most people of that age, starting school meant trying to decipher what the teacher was saying in Dutch. Several respondents indicated that when they started school, they didn’t realize that they were in fact learning another language. They simply attributed their lack of understanding the teacher to the difficulty of the educational process.

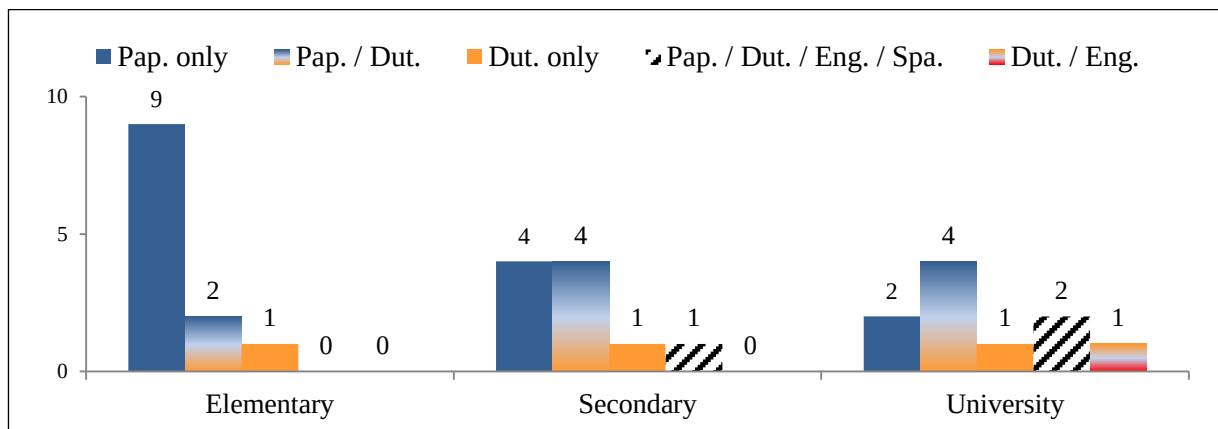
Other respondents had a bit of an easier time of elementary school, through older siblings, parents, neighbours that spoke some Dutch to them. In only one case did the elementary school teacher actually write words in Papiamentu on the board from time to time. None of the respondents received any instruction at all in Papiamentu in school (neither oral nor written). Most of them have never in their entire lives received any instruction in writing Papiamentu, but all except one of them write frequently in Papiamentu today, and most of those (13/14) use the official spelling proposed by the FPI (*Fundashon pa Planifikashon di Idioma* [Foundation for Linguistic Planning]).

10 respondents said that there were in fact topics that they could talk about more easily in Dutch than in Papiamentu, owing to the lack of technical vocabulary in Papiamentu. The topics they cited were: science, legal contracts, technical fields, software, politics, linguistics, ecology, and cancer. Five respondents said that there were topics they weren’t comfortable discussing in Dutch, and much preferred Papiamentu. These topics included: emotions, politics, and the environment.

12 respondents said they knew the official spelling of Papiamentu well, and 13 respondents said they always used the official spelling. The one person who said he didn't know it well, but used it, relied on the spell checker created by the FPI. When asked if there were words that they found odd in the official spelling, most respondents (11/15) had one or more examples (see Discussion below).

Finally, respondents were asked which language they felt should be used as a medium of instruction in (1) elementary school, (2) high school, and (3) university. Not every respondent had a clear opinion on this subject:

Fig. 5 - Desired medium of instruction



Discussion

Representations of bilingualism and linguistic repression (vs. oppression)

Among the points of interest worthy of discussion, the first was the varying degree of mastery that respondents deemed necessary in order to call themselves bilingual (Papiamentu Dutch). For one respondent, the fact that she spoke fluent Dutch, was educated completely in Dutch, had an extensive Dutch vocabulary, and wrote, corrected, proof-read articles in Dutch was not enough for her to call herself 'bilingual', because for her, that term was reserved for people that had grown up since birth in both languages. Other people with a similar level of Dutch do consider themselves to be bilingual, bringing up the age-old question: does one have to be *equally* fluent in two languages *learned since birth* to be bilingual? While this is largely a simple matter of nomenclature, it is interesting to note these discrepancies. The fact that nine of the respondents do consider themselves bilingual is perhaps indicative of the shift from diglossia to bilingualism.

Another interesting point was the lack of rebellious feelings against the Dutch language (or at least, the lack of expression of such feelings). Dutch was in fact only the first language of two respondents, one of whom was a child of Dutch parents, and the other was a child of Papiamentu-speaking parents who spoke to her in Dutch so that her education would be easier. No one expressed outright feelings of rebellion against the Dutch language, though two respondents did say they thought it might be easier if children were educated, after primary school in Papiamentu, in a language other than Dutch. None of the respondents said they had been beaten in school or received other types of humiliating punishments for speaking Papiamentu, as is often the case among linguistic minorities, but several of them indicated that

they knew their teachers did not appreciate them speaking Papiamentu in school, so they would just refrain. Obviously, this is still a form of linguistic control and censorship, but there was no strong rejection of this phenomenon among the respondents.

There is probably an influence due to the sampling of respondents chosen here – I selected people who were well-educated, that is, for whom education was a success story. This obviously excludes those for whom it was not. It would be interesting to repeat this study with a less well-educated sampling of speakers to see if there is more feeling of resentment towards Dutch. In addition, Papiamentu speakers are not a linguistic minority on Curaçao, they are still the majority, and they have been able to impose (or are in the process of imposing) a rather smooth transition from diglossia to bilingualism. Papiamentu has also profited from the Dutch recognition of Frisian as a co-official language in the province of Friesland, Netherlands in 1996. The Papiamentu speakers of Bonaire (which has the status of a Dutch municipality, in contrast to the ‘countries’ of Aruba and Curaçao) were able to obtain the same official language recognition for Papiamentu in 2010.

Beginning education in a language the respondents did not understand was also the source of some interesting comments. As mentioned previously, one respondent did not realize he was learning a foreign language and just thought education was a difficult process. Other people told me they had learned Dutch words from day one in school through pictures of objects, and reciting the name of the object in Dutch after the teacher. They often had no idea why they were doing this, nor why there needed to be another name for these objects (other than the name they already had in Papiamentu). They also frequently felt like they were memorizing words, but that these words had nothing to do with real communication.

Differential use of languages and reactions to the official spelling

Not surprising were the topics that the respondents felt they could speak about more easily in Dutch, which were mostly scientific in nature, and therefore directly linked to the educational process. On the other hand, the topics they felt more comfortable discussing in Papiamentu were more geared to home life (emotions) or local life (politics, environment). One respondent said that she couldn’t imagine saying “I love you” to someone in Dutch, underlining the still somewhat diglossic situation on Curaçao.

Respondents learned to write Papiamentu either through the government classes that were given on Curaçao when the official Papiamentu orthography was adopted in 1976, or abroad in the (European) Netherlands in informal university classes given by native Papiamentu speakers, or simply on their own through reading. One respondent was particularly interested in reading and writing at a young age. She was only 5 when the official spelling of Papiamentu was adopted, and spelling classes were given to whomever wanted to participate. She was too young for these classes, but learned to read and write from her parents and older siblings, who did attend the classes.

The standardization of the Papiamentu language is a vital piece of the puzzle in the shift from diglossia to bilingualism. While this standardization has largely been accomplished over the last three decades, there is still some resistance to the notion that native speakers cannot simply write all words phonetically according to their individual pronunciation. One question asked the respondents to specify words they found odd in the official Papiamentu spelling. The words that respondents found illogical in the official orthography can be divided into three categories. The first contains words that ‘no one says like they are spelled’ but are spelled in that

manner for etymological reasons: *humiliá* is usually pronounced [hu.mi.'ja]¹ ('humiliate'), *elefante* [o.li.'fan.te] ('elephant'), *enberdat* [em.bər.'dat] ('truly'). The second contains words that simply look odd (i.e. not like in any other language) even though according to the rules of Papiamentu spelling, they make perfect sense: *zjiraf* [zi.'raf] ('giraffe'), *frizjider* [fri.zi.'der] ('refrigerator'), *èrko* ['er.ko] ('air conditioner' – in clipped form: 'airco'), *bait* [ba't] ('byte'). A third group contains words that do in fact present a problem in Papiamentu spelling. For example, when the combination *-ia* ends a word, there is no way of indicating whether it is a one syllable diphthong [ja], eg. *papia* ['pa.pja] ('to speak'), or a two syllable hiatus ['i.a], eg. *patia* [pa.'ti.a] ('watermelon'). Another problem in Papiamentu spelling is two-fold. Two-syllable verbs like *bisa* ('to say') are stressed on the first syllable. However, when followed by the singular object pronouns *mi* ('me'), *bo* ('you') and *e* ('he, she') the stress of the verb is shifted from the first to the second syllable ['bi.sa → bi.'sa.mi, bi.'sa.bu, bi.'se]. Additionally the object pronoun *bo* is pronounced [bu] when it immediately follows the verb. Neither of these changes gets represented in standard orthography. That is, *bisa bo*, according to standard orthography should be pronounced ['bi.sa.bo] not [bi.'sa.bu]. Note that [bi.'sa.e] gets elided to [bi.'se], but this is reflected in standard spelling: *bis'é*. It should also be noted that all phonological writing systems have minor deviations like this, and, as spelling systems go, the orthography of Papiamentu is very straightforward and easy to learn.

In addition, one of the dialectal variants was brought up by a respondent: *telefòn* [te.le.'fɔn] is the usual pronunciation on Curaçao, but [te.le.'fon] (which would be written *telefon*) was suggested by a native of Bonaire as being the more usual pronunciation on Bonaire, such that the standard spelling was not natural to her.

Main or secondary language of education?

Lastly, the language of instruction respondents felt was most appropriate at the varying levels of education showed that they felt Papiamentu best in elementary school, but slightly less appropriate at the high school level, and even less so at the university level. At the primary school level, all but one of the respondents advocated for either exclusive use of Papiamentu as medium of instruction, or a bilingual (Papiamentu Dutch) medium of instruction. The one person who felt primary education should be exclusively Dutch was concerned that Papiamentu is a small language, and the children will just have to switch over to another language at some point in their studies. The importance given to Papiamentu in primary education by almost all of the respondents is certainly in line with the notion very prevalent in the literature that a child's native language is vital for initial literacy and is a positive factor in reducing drop-out rates later (Cummins 2009, see also DeGraff in this issue).

This 'switching over to a second language' was felt by most respondents to be best accomplished during secondary school, which many of them thought should be largely bilingual. By the time students attend university (there is a university on Curaçao that uses Dutch, Papiamentu, and some English as languages of instruction, but a great many students still go to the Netherlands) the use of a second language, or even of all 4 languages, is seen as a generally positive thing.

¹ Pronunciations give in square brackets [] are in the International Phonetic Alphabet (IPA).

This qualitative study has aimed at shedding some light on the changing linguistic situation in today's Curaçao, where the formerly clear diglossia between Dutch and Papiamentu has gradually given way to a more pervasive use of Papiamentu, thus shifting towards bilingualism. This is an ongoing process, but is quite manifest in the areas that were previously 'Dutch-only': government and education. The study focussed on people older than 40, who would not have had any instruction in Papiamentu in school. The results showed a very broad spectrum of the level of mastery necessary for respondents to consider themselves 'bilingual.' There was also very little 'anti-Dutch' sentiment among the people of this generation, though there seemed to be definite manifestations of diglossia with several respondents indicating that they would not (or could not) speak about local politics, emotional life, or the natural environment in Dutch. All but one respondent felt that Papiamentu should be used as a language of instruction, either exclusively, or in combination with Dutch, at the elementary and (lower) high school levels. At higher educational levels (end of high school, university) respondents felt a bilingual education was more appropriate, with a gradual introduction of Dutch throughout high school.

A similar study could be carried out with the younger generation, and the results would probably be quite different. Younger Curaçaoans have had instruction in Papiamentu in school, and often (at least from anecdotal evidence) prefer English or Spanish to Dutch as a language for contact with the world. While it does not seem likely that Dutch would disappear from the linguistic landscape of Curaçao any time soon, the marked preference by the younger generation for the larger world languages, English and Spanish, is certain to impact language usage on Curaçao. This fascinating linguistic situation, bringing into play two major world languages (English and Spanish), one often overlooked colonial language (Dutch), and one indigenous creole language (Papiamentu) will certainly continue evolving in interesting, and quite possibly unforeseen ways, as Papiamentu continues gaining more ground in Curaçaoan society.

Bibliography

- Cummins, James, 2009, "Fundamental Psycholinguistic and Sociological Principles Underlying Educational Success for Linguistic Minority Students", in: Tove Skutnabb-Kangas et al. (eds), *Social Justice Through Multilingual Education*, Bristol (UK): Multilingual Matters, 19-35.
- Departamento di Enseñansa, 2009, *Vocabulario Ortografico di Papiamentu*, Aruba: Departamento di Enseñansa.
- Dijkhoff, Mario, 1980, *Dikshonario Woordenboek*, Amsterdam: De Walburg Pers.
- /Pereira, Joyce, 2010, "Language and education in Aruba, Bonaire and Curaçao", in: Bettina Migge/ Isabelle Léglise/Angela Bartens (eds.), *Creoles in Education: An Appraisal of Current Programs and Projects*, Philadelphia: John Benjamins, 237-272.
- Fouse, Gary, 2002, *The Story of Papiamentu: a study in slavery and language*. Lanham (Maryland): University Press of America.
- Faraclas, Nicholas et al., 2013, *Researching the Rhizome; Studies of Transcultural Language, Literature, Learning, and Life of the ABC Islands and Beyond*, Curaçao: Fundashon pa Planifikashon di Idioma.
- Fundashon pa Planifikashon di Idioma, 2009, *Ortografia i Lista di Palabra Papiamentu*, Curaçao: Fundashon pa Planifikashon di Idioma.
- Horan, Kerilee, 2012, "Expressing National Identity through Language: Papiamentu in Curaçao", *Undergraduate Journal of Global Citizenship* 1.2 [Art. 6] [<http://digitalcommons.fairfield.edu/jogc/vol1/iss2/6>].

- Jacobs, Bart, 2012, *Origins of a Creole: The History of Papiamentu and its African Ties*, Berlin: De Gruyter.
- Joubert, Sidney, 2013, *Dikshonario/Woordenboek Papiaments-Nederlands*, Curaçao: SJ.
- Leclerc, Jacques, 2016, *L'aménagement linguistique dans le monde: Curaçao* [www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/Antilles_Curacao.htm].
- Lipski, John M., 2008, "Spanish-Based Creoles in the Caribbean", in: Silvia Kouwenberg/John Victor Singler (eds.), *The Handbook of Pidgin and Creole Studies*, Oxford: Wiley-Blackwell, 543-564.
- MacGregor-Mendoza, Patricia, 2000, "Aquí no se habla español: Stories of Linguistic Repression in Southwest Schools", *Bilingual Research Journal. The Journal of the National Association for Bilingual Education* [USA], 24.4, London: Routledge, 355-367.
- Maurer, Philippe, 1985, "Le système temporel du papiamentu et le système temporel proto-créole de Bickerton", *Amsterdam Creole Studies*, 8, 41-66.
- Migge, Bettina/Léglise, Isabelle/Bartens, Angela, 2010, "Creoles in Education. A Discussion of Pertinent Issues", in: Bettina Migge/Isabelle Léglise/Angela Bartens (eds.), *Creoles in Education: a Critical Assessment and Comparison of Existing Projects*, Philadelphia: John Benjamins, 1-30.
- van Putte, Florimon/van Putte-de Windt, Igma 2014, *Grammatica van het Papiaments*, Zutphen (Netherlands): WalburgePers.
- Ratzlaff-Henriquez, Betty, *Papiamentu / Ingles Dikshonario Bilingual*, Bonaire: Jong Bonaire.
- Römer, Amado, 1997, *Kòrsou den Siglo XX: Desaroyo di un pueblo òf tragedia?*, private publication.
- Sebba, Mark, 1997, *Contact languages: Pidgins and Creoles*, New York: Palgrave.
- Severing, Ronald/Weijer, Christa 2008, "The Fundashon pa Planifikashon di Idioma: Language Planning and Language Policy in Curaçao", in: Nicolas Faraclas/Ronald Severing/Christa Weijer (eds.), *Linguistic Studies on Papiamentu*, Curaçao: FPI, 247-258.
- Snow, Peter, 2000, "Language Variation in Caribbean, Creole/Non-Lexifier Contact Situations: Continua or Diglossia?", *Austin Texas Linguistic Forum*, 44.1 [Proceedings from the eighth annual Symposium about language and society], 148-162.

[N.B.: the links provided in this article were active at the time of posting in March 2017.]

Appendix 1: Questionnaire for Papiamentu speakers

1) Name	2) Male/Female	3) Year of birth	4) Profession
5) Level of education			
6) Community where you were born		7) Community where you grew up	
8) Community where you live now			
9) Which languages did you grow up with (before school)			
10) Which languages do you speak today? [languages and levels]			
11) Which languages do you understand today? [languages and levels]			
12) Which languages to you write today? [languages and levels]			
13) Do you consider yourself completely bilingual (Papiamentu Dutch)?			
14) How often do you speak Papiamentu?			
15) How often do you speak Dutch?			
16) How often do you read Papiamentu? (and what?)			
17) How often do you read Dutch? (and what?)			
18) Which language do you speak (a) at work, (b) in your family, (c) with friends, (d) in commercial settings?			
19) How often do you listen to radio or TV in Papiamentu? (and what?)			
20) How often do you listen to radio or TV in Dutch? (and what?)			
21) How often do you search web pages in Papiamentu?			
22) How often do you search web pages in Dutch?			
23) In your childhood which languages did you speak with the following people: father, mother, siblings, friends, grandparents?			
24) Which language do the following people speak: your parents with each other, your parents with neighbours, maternal grandparents with each other, mother with her parents, paternal grandparents with each other, father with parents?			
25) Today which language do you speak: with your spouse, with your siblings, with your children?			
26) Do you feel you speak Dutch or Papiamentu better?			
27) In your youth, were the people around you proud to speak Papiamentu?			
28) Did your primary school teacher talk to the class in Papiamentu, or only Dutch?			
29) Did your primary school teacher write words on the board in Papiamentu, or only Dutch?			
30) Did you receive lessons in Papiamentu in school?			
31) In your entire life, have you received instruction on how to write Papiamentu?			
32) When did you start to write Papiamentu, and why?			
33) Since you started writing in Papiamentu, have you continued to write frequently in Papiamentu?			
34) Which sources have inspired you as models of good Papiamentu?			
35) Are there subjects that you can talk about better in Dutch? (which subjects?)			
36) Are there subjects that you cannot talk about in Dutch? (which subjects?)			
37) Do you know the official spelling of Papiamentu well?			
38) How did you learn the official spelling?			
39) When you write Papiamentu, do you always use the official spelling?			
40) Are there words for which you think the official spelling is not good?			
41) Do you think Papiamentu should be promoted better in the future? How?			
42) Do you think it is possible that Papiamentu could completely disappear? Why?			
43) What is the best way of promoting Papiamentu?			
44) For you, is the fact both Dutch and Papiamentu (as well as English and Spanish) are official languages an advantage? Why?			
45) Do you think Papiamentu should take on a greater or lesser role in Curaçao schools? Why?			
46) Which language should be the language of instruction in (a) elementary school, (b) high school, (c) university?			
47) Are there Papiamentu words that your parents or grandparents used that you do not use? Which words?			

Zwischen traditioneller Umgangssprache und Lingua Franca der Migranten: Zum Status des *Créole* im plurilingualen Französisch-Guayana

Carolin PATZELT, Universität Bremen

Zusammenfassung

Der vorliegende Beitrag diskutiert, inwieweit Diglossie und/oder dialektales Kontinuum geeignete Konzepte zur Beschreibung der soziolinguistischen Situation des Französischen und des *Créole (guyanais)* im multilingualen Französisch-Guayana darstellen. Ausgehend von einer Charakterisierung Französisch-Guayanas als *superdiverse society* (Vertovec 2007) wird aufgezeigt, dass das Kreol in Französisch-Guayana hochdynamischen Wandelprozessen unterworfen ist, die das Postulat einer Diglossiesituation mit dem Französischen letztlich unhaltbar machen. Wie ein Vergleich der sprachlichen Situation in Cayenne und Saint-Georges de l'Oyapock deutlich macht, sorgt vor allem die permanente und regional sehr unterschiedliche (Re-)Formierung von *In-Groups* für eine kontinuierliche Zuweisung neuer Funktionsbereiche und Valorisierungen des Kreols, das nicht in allen Teilen des Landes in direkter Konkurrenz zum Französischen steht. Vor diesem Hintergrund bauen Sprecherrepräsentationen nicht auf einem Französisch-Kreol-Kontinuum auf, sondern Varietäten des Französischen oder des Kreols werden regionalspezifisch auf dominante interlektale Einflüsse anderer Sprachen hin analysiert und entsprechend eingeordnet und bewertet.

Résumé

La présente contribution examine dans quelle mesure les notions de diglossie et/ou de continuum dialectal permettent décrire la situation sociolinguistique du français et du créole (guyanais) en Guyane. Partant du postulat que la diversité linguistique guyanaise est une situation de « super-diversité » (Vertovec 2007), l'article montre que le statut sociolinguistique du créole guyanais connaît des processus de transformation extrêmement dynamiques. Le concept de diglossie ne s'avère donc pas assez opérant pour décrire les modalités d'emploi du créole et du français en Guyane. Une comparaison entre les situations linguistiques de Cayenne et de Saint-Georges de l'Oyapock suggère que le rapport entre le français et le créole varie fortement d'une région à l'autre du pays. Il apparaît que la (re-)définition permanente des hiérarchies et des groupes sociaux entraîne l'attribution de nouvelles fonctions et valorisations au créole guyanais – lequel n'est pas partout en situation de concurrence directe avec le français. Les représentations linguistiques des locuteurs ne sont ainsi pas fondées sur l'idée d'un continuum entre le français et le créole, mais plutôt sur des pratiques langagières qui mêlent divers éléments des variétés linguistiques en présence et qui constituent autant de parlers interlectaux à forte valeur identitaire.

Abstract

The present contribution explores whether the notions of diglossia and/or dialectal continuum provide a suitable basis for approaching the sociolinguistic situation of French and French (Guianese) Creole in French Guiana. Departing from a description of French Guiana as a “superdiverse society” (Vertovec 2007), the article shows that the sociolinguistic status of French Guianese Creole is currently undergoing highly dynamic processes of change, due to which the concept of diglossia apparently fails to account for its relationship with French. Through a comparison of the linguistic situation in Cayenne and Saint-Georges de l'Oyapock, the relationship between both languages is shown to vary significantly from one region of the country to another. The permanent and highly dynamic (re-)formation of social groups and hierarchies leads to a continuous assignation of new functions and values to French Guianese Creole (which is not competing everywhere directly with French). The language representations are not based on the notion of a French-Creole-continuum, but instead, in each region, the speakers seek to identify the dominant interlectal influences in varieties of both French and French Guianese Creole, and on this basis, they classify and rate new varieties.

Für Länder mit kreolophonem Bevölkerungsanteil wird traditionell die Existenz einer Diglossiesituation mit der Landes- bzw. Lexifiersprache angenommen. Diesem Konzept werden zwar immer wieder Vorschläge eines (doppelten) Kontinuums¹ entgegengestellt (vgl. Hazaël-Massieux 1996, Ludwig 1996, Reutner 2005, Pustka 2009), in jedem Fall jedoch beschränken sich sozio- und kontaktlinguistische Studien zu Kreolsprachen nach wie vor primär auf ihr Verhältnis zur Kolonisatorsprache. Anders als in neueren Untersuchungen zu *superdiverse societies* (u.a. Vertovec 2007, Arnaut et al. 2016) gefordert, wird hier somit statt einer Viel- eine Zweisprachigkeit fokussiert.

Im vorliegenden Beitrag soll das Verhältnis zwischen Französisch und Kreol im südamerikanischen Französisch-Guayana auf die Frage hin untersucht werden, inwiefern angesichts der heutigen zunehmenden Mobilität und in Einklang mit Forschungen zu einer ‚Soziolinguistik der Globalisierung‘ (Vertovec 2007, Blommaert 2010) eine derartige bilinguale bzw. diglossische Kontaktsituation tatsächlich die sprachliche Realität abbildet. Im Falle von Französisch-Guayana steht das *Créole guyanais* nicht nur in Kontakt mit dem Französischen, sondern auch mit anderen allochthonen und autochthonen Sprachen. Insbesondere die Koexistenz mit allochthonen Französisch- und Kreolvarietäten (vor allem aus Martinique, Guadeloupe, Haiti und Sainte Lucie [= engl. St. Lucia]) lässt eine Abweichung von klassischen Diglossiemodellen (vgl. Ferguson 1959, Gumperz 1962, Fishman 1967) vermuten, in denen eine funktionelle Differenzierung zwischen dem Gebrauch zweier verschiedener Sprachformen auszumachen ist.

Um eine Verortung der aktuellen sprachlichen Situation Französisch-Guayanas vornehmen zu können, wird im Folgenden zunächst die Präsenz und Situation des *Créole* im Land beleuchtet. Nach einer kurzen Einordnung der vorhandenen französisch-basierten Kreols in die Sprachenvielfalt Französisch-Guayanas, werden dabei vor allem Status und Funktionalität des Französischen und Kreolischen im öffentlichen Bereich unter der Frage nach einer möglichen erkennbaren Diglossiesituation analysiert. Im Anschluss daran wird das Verhältnis zwischen Französisch und Kreol in der Hauptstadt Cayenne näher beleuchtet: Auf Basis einer vor Ort durchgeführten Sprecherbefragung, im Zuge derer die Informanten einen soziolinguistischen Fragebogen ausfüllten, dem die im Beitrag zitierten Sprecheraussagen entnommen sind, werden Spracheinstellungen zum Französischen und Kreolischen analysiert. Dabei wird insbesondere nach der Bedeutung beider Sprachen für die Ausbildung einer *identité guyanaise* gefragt. In einem weiteren Schritt wird dann die Dynamik der Formierung von Sprechergemeinschaften in plurilingualen Gesellschaften wie Französisch-Guayana beleuchtet

¹ Bereits seit den 1970er Jahren wird darüber diskutiert, ob das Französische und Kreolische – in Gebieten, in denen sie miteinander koexistieren – zwei eigene Sprachsysteme darstellen oder als Pole eines Kontinuums aufzufassen sind (vgl. hierzu u.a. DeCamp 1971, Lefèbvre 1974). Bereits Schuchardt (1883, 800) weist darauf hin, dass zwischen „kreolischer Mundart“ und „europäischer Grundsprache“ eine „Scala von Kreuzungen und Übergängen“ hervortreten kann. Das Konzept eines Französisch-Kreol-Kontinuums geht also von der Existenz eines fließenden Übergangs zwischen maximal elaborierten Varietäten in der Nähe eines akrolektalen Pols (= französischer Standard) und maximal simplifizierten basilektalen Varietäten (= basilektales Kreol) innerhalb eines einzigen Sprachsystems aus; zwischen diesen beiden Polen spannt sich ein Kontinuum verschiedener mesolektaler Varietäten auf. Hazaël-Massieux (1996) wiederum ersetzt dieses Konzept eines einfachen Kontinuums zwischen Basilekt (Kreolisch) und Akrolekt (Französisch) durch das eines ‚doppelten‘, wobei das Kontinuums-Konzept gleichzeitig auf das diaphasische Kontinuum zwischen Akrolekt und Basilekt und auf das Kontinuum zwischen den beiden Sprachen (Französisch und Kreolisch) bezogen wird (vgl. hierzu auch Ludwig 1996).

und es werden diesbezügliche Konsequenzen für das Kreolische aufgezeigt. Insbesondere ein Vergleich der sprachlichen Situation Cayennes mit der im Städtchen Saint-Georges de l'Oyapock, an der Grenze zu Brasilien, zeigt dabei wichtige Dynamiken einer plurilingualen Gesellschaft und ihre Auswirkungen auf das Verhältnis des Kreolischen zu seiner Lexifiersprache auf.

Die Situation des Kreolischen in Französisch-Guayana

Das Kreolische in einer plurilingualen Gesellschaft

Französisch-Guayana ist ein im Nordosten Südamerikas gelegenes Übersee-Département Frankreichs und gleichzeitig das einzige offiziell französischsprachige Land Südamerikas. Es ist Bestandteil der ‚drei Guayanas‘, zu denen des Weiteren auch das englischsprachige Guayana sowie das niederländisch geprägte Suriname gehören. Zwei Flüsse – der Oyapock im Osten und der Maroni im Westen – dienen als natürliche Grenze zu Brasilien bzw. zu Suriname. Die Besiedlung ist spärlich – etwa 90 % des Landes sind mit tropischem Regenwald bedeckt –, die demographische Entwicklung Französisch-Guayanas ist jedoch sehr dynamisch: Nach Schätzungen des INSEE wird die für das Jahr 2011 auf 236.250 Einwohner bezifferte Bevölkerung bis zum Jahr 2030 auf ca. 425.000-600.000 ansteigen. Verantwortlich für den derzeit beobachtbaren rapiden Anstieg der Bevölkerungszahlen sind dabei vor allem (zum Teil illegale) Migrationsströme aus Brasilien, Guayana, Haiti und Suriname.

Die Zahl der in Französisch-Guayana gesprochenen Sprachen ist sehr hoch, es sind mindestens 22 unterschiedliche Sprachen im Land beheimatet,² die wiederum komplett unterschiedlichen Sprachgruppen zuzuordnen sind und die hier nur überblicksartig skizziert werden sollen: Neben der Amtssprache Französisch sind verschiedene französisch- und englischbasierte Kreols, indigene, asiatische, sowie auch europäische Sprachen – hierunter sind vor allem das Englische, Niederländische, Portugiesische und Spanische zu nennen – vertreten. Aufgrund seiner wirtschaftlichen Attraktivität als ‚EuroLand‘ hat sich das ohnehin seit jeher mehrsprachige Französisch-Guayana inzwischen als Einwanderungsland par excellence etabliert und zieht verstärkt Migranten aus den umliegenden südamerikanischen Ländern an. Dadurch müssen sich die autochthonen Sprachen des Landes (indigene Sprachen, *Créole guyanais*) nunmehr nicht nur gegen das Französische als Amtssprache, sondern auch gegen mehrere allochthone Migrantensprachen (romanische wie asiatische) behaupten.

Die quantitativ bedeutendste Sprechergruppe im Land stellen die Kreolsprecher dar; hierbei ist allerdings zum einen zwischen verschiedenen französisch-basierten Kreols zu differenzieren, zum anderen dürfen diese vor allem auch nicht mit zahlreichen englisch-basierten Kreols verwechselt werden, die ebenfalls sehr präsent im Land sind. Die Sprecher des *Créole guyanais* sind dabei klassischerweise Mulatten,³ die früher die grosse Mehrheit der Gesamtbevölkerung ausmachten, heute nur noch ca. 38 % der Bevölkerung stellen und vor allem im Küstenbereich bzw. in den Städten Cayenne, Kourou und St.Laurent-du-Maroni siedeln. Die Gruppe der traditionell als Sprecher des *Créole guyanais* betrachteten Mulatten ist also rückläufig, es wird im Folgenden zu analysieren sein, inwieweit dies auch einen Rückgang des

² Für einen Überblick über die sprachliche Vielfalt in Französisch-Guayana, vgl. u.a. Légise (2004; 2007).

³ Für einen historischen Abriss der verschiedenen Gruppen von Kreolsprechern in Französisch-Guayana vgl. Jolivet (1986).

Créole guyanais in der Gesellschaft insgesamt bedeutet, oder ob hier ‚neue‘ Sprecher die Vitalität des Kreols aufrechterhalten. Zu den Sprechern des autochthonen Kreols hinzu kommen zahlreiche Sprecher allochthoner französischbasierter Kreolsprachen, die im Zuge verschiedener Migrationsströme (vgl. hierzu Patzelt 2016) nach Französisch-Guayana kamen. Allen voran sind hier die Haitianer zu nennen (vgl. hierzu u.a. Laëthier 2008). Nach offizieller Schätzung machen sie ca. 8 % der Gesamtbevölkerung aus, die Dunkelziffer dürfte sich aber mindestens auf das Doppelte belaufen. Die Haitianer bevölkern vorwiegend die Vorstädte und sind zum grossen Teil arbeitssuchend. Hinzu kommen ausserdem Migranten von den französischen Antillen (Martinique und Guadeloupe), aus Sainte Lucie und La Réunion. Ihre Zahl beläuft sich insgesamt auf ca. 12.000 Sprecher, die sowohl die Varietät ihres Heimatkreols als auch Französisch (als L2) sprechen.

Französisch-Kreol im öffentlichen Bereich – eine Diglossiesituation?

Eine Betrachtung der *Linguistic Landscape* (vgl. Landry/Bourhis 1997) von Cayenne offenbart deutlich, dass das *Créole (guyanais)* zwar im gesamten Stadtgebiet präsent ist, dass sich allerdings in der öffentlichen Beschilderung und auf Aushängen die zentralen Informationen in der Regel immer auf Französisch finden, und zusätzliche (Werbe-)Slogans dann auf Kreolisch (vgl. Abb. 2). Letzteres wird daher in Cayenne auch vor allem als Sprache der Kunst und (lokalen) Kultur wahrgenommen. Dazu passt u.a., dass das *Créole (guyanais)* die Sprache des Karnevals, des *Vaval* ist.

Auch in der lokalen Küche spielt das Kreolische eine wichtige Rolle; es existieren zahlreiche Restaurants, die plakativ kreolische Namen tragen (z.B. *Ti Bar Kréyòl*) und mit kreolischen Spezialitäten werben. Sogar in den Medien ist das *Créole (guyanais)* durchaus präsent – allerdings beschränkt sich seine mediale Verwendung, etwa in der Zeitung *France-Guyane*, massgeblich auf humoristisch-expressive Einschübe in Glossen. Diese sind in der Regel auf Französisch verfasst und mit expressiven Sprüchen auf Kreolisch ‚gewürzt‘. Im Fernsehen beschränkt sich die Präsenz des Kreolischen im Wesentlichen sogar auf die Titel von Musiksendungen, deren Inhalt dann ausschliesslich Französisch ist. Dies alles suggeriert also zunächst durchaus eine klassische Diglossiesituation, mit dem Französischen als systematisch verwendeter *High Variety* im öffentlichen Raum.

Allerdings zeichnet sich in Französisch-Guayana die Koexistenz des Französischen und Kreolischen im öffentlichen Bereich durch zumindest zwei Besonderheiten aus, die das Bild einer klaren Diglossiesituation in Frage stellen:

a) Die Gegebenheiten sind geographisch unterschiedliche. Dies betrifft sowohl verschiedene Stadtteile der Hauptstadt Cayenne als auch einen Vergleich der öffentlichen Beschilderung in der Hauptstadt Cayenne und einem Ort wie Saint-Georges de l’Oyapock, an der Grenze zu Brasilien: In Cayenne selbst werden beispielsweise in Nebenstrassen, in denen überwiegend Kreolsprecher leben, die meisten Ankündigungen komplett auf Kreolisch verfasst (vgl. Abb. 1). In anderen Stadtteilen ist dies anders; hier dominiert die beschriebene diglossische Koexistenz mit dem Französischen (vgl. Abb. 2). In Saint-Georges, einem Städtchen an der Grenze zu Brasilien, dagegen kommt das Kreolische in der öffentlichen Beschilderung kaum zum Tragen; hier sind die meisten Aushänge zweisprachig gehalten (Französisch-Portugiesisch; vgl. Abb. 3). Da die Präsenz des Kreolischen in der öffentlichen Beschilderung also offenbar nicht nur regional, sondern sogar innerhalb der Hauptstadt Cayenne selbst stark divergiert, kann sowohl auf nationaler wie auch auf regionaler Ebene offenbar nicht ohne Weiteres von Diglossie die Rede sein.

Abb. 1:
Aushang an von Haitianern betriebenem Copy-Shop



Abb. 2:
Schaufensteraushang in Cayenne

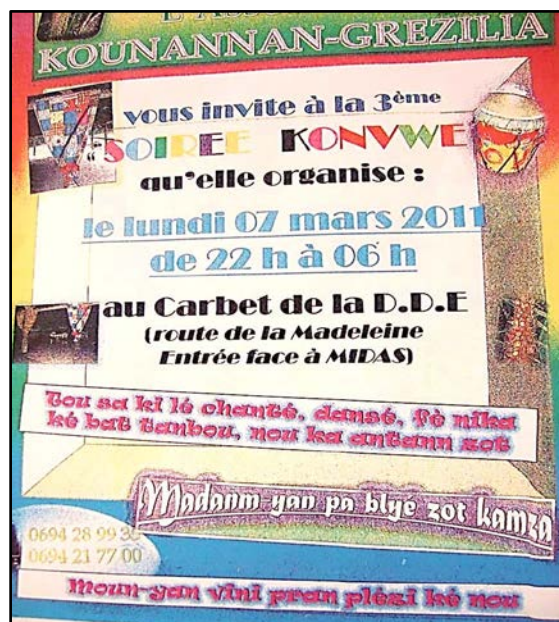
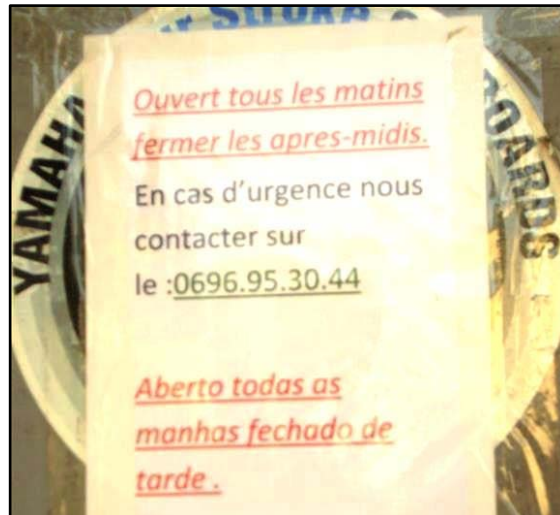


Abb. 3: Aushang an Motorradladen in Saint-Georges



b) Die Frage der funktionellen Distribution von Sprachen in Cayenne betrifft auch die jeweilige Kreolsprache, die verwendet wird. In Stadtteilen Cayennes, in denen viele Haitianer leben, sind viele Aushänge im haitianischen statt im guyanesischen Kreol verfasst, so etwa im Falle des von Haitianern betriebenen Copy Shops, an dessen Fenster der in Abb. 1 dargestellte Aushang klebte. Nach Landry/Bourhis (1997) scheint hier neben der Tatsache, dass die Ladenbetreiber einfach ihre L1 verwenden – sie können sich dies leisten, da sie damit verstanden werden – vor allem auch der Fall einer informativen Funktion der Sprachlandschaft vorzuliegen. Der Aushang nämlich signalisiert der lokalen haitianischen Community, dass sie hier über das

mögliche Kopieren von Dokumenten hinaus vor allem eine Anlaufstelle für das Treffen anderer Haitianer haben. Tatsächlich ist besagter Copy Shop in Cayenne neben der ‚normalen‘ und ethnisch heterogenen Laufkundschaft stets von einer Gruppe haitianischer Migranten aus der Gegend frequentiert, die diesen zum kulturellen Treffpunkt machen. Einige Haitianer konnten regelmässig im Laden angetroffen werden und verbrachten – da arbeitslos – den Grossteil des Tages im und vor dem Laden. Andere dagegen schauten immer mal wieder vorbei, schienen aber ebenfalls zu den regelmässigen Besuchern zu gehören, die nicht wegen der Kopien kamen.

Unterm Strich lässt eine Analyse der *Linguistic Landscape* also auf keine klare Diglossiesituation zwischen Französisch und Kreolisch schliessen. Weiteren Aufschluss über das Verhältnis zwischen Französisch und Kreolisch im Land soll im Folgenden die Auswertung einer in den Jahren 2011/2012 vor Ort durchgeführten Sprecherbefragung zu Spracheinstellungen der Bevölkerung geben.⁴

Spracheinstellungen zum Französischen und Kreolischen⁵

Das Prestige des Französischen und Kreolischen in Cayenne

Die grundsätzliche Anerkennung des Französischen als Amtssprache und damit als Sprache des öffentlichen Bereichs in Cayenne erwies sich in der Sprecherbefragung über alle Ethnien und Altersgruppen hinweg als unbestritten. Die Motive für die Verwendung des Französischen im Alltag sind dabei zumeist pragmatischer Art und in der Regel von sozioprofessionellen, in geringerem Masse auch von soziokulturellen Faktoren bestimmt. Bei Hotelangestellten etwa, die in der Regel aus anderen südamerikanischen Ländern eingewandert sind, dominiert die Notwendigkeit einer regelmässigen Kommunikation mit dem französischen „Mutterland“:

(1) Le français est très important, parce qu'on se communique avec les clients et avec la métropole en français. [46jährige Kellnerin, gebürtige Brasilianerin, 201108-1]

(2) Nous avons besoin du français [...] pour communiquer avec la métropole. [42jährige Hotelangestellte, GUY]

Auch die Gruppe der befragten Lehrer, die zum Grossteil aus Frankreich stammen, sprach sich einstimmig für eine nicht hoch genug zu bewertende Wichtigkeit des Französischen aus. Hier dominierten Aussagen wie:

(3) Pour les jeunes, c'est important qu'ils apprennent bien le français, parce que beaucoup de jeunes ne parlent que le créole ou des langues amérindiennes entre eux. [53jährige Grundschullehrerin, gebürtig aus Frankreich, 201108-141]

⁴ Für detailliertere Informationen zur Konzeption und Durchführung der Sprecherbefragung vgl. Patzelt 2016.

⁵ Mit ‚Französisch‘ und ‚Kreol‘ wird im Folgenden auf die von den Informanten selbst als solches bezeichneten Varietäten des in Französisch-Guayana gesprochenen Französisch bzw. Kreol referiert. Nicht immer geht aus den Sprecheraussagen eindeutig hervor, ob unter ‚Créole‘ beispielsweise das *Créole guyanais* oder eine Koine aus im Land vorhandenen französisch-basierten Kreols verstanden wird. Ist eindeutig das *Créole guyanais* gemeint, so wird es im Folgenden auch als solches bezeichnet, in allen anderen Fällen wird die sprecherseitig verwendete Bezeichnung ‚Créole‘ als solche übernommen.

Gerade weil mit Freunden und in der Familie in vielen Fällen (fast) ausschliesslich *Créole* gesprochen wird, empfinden die befragten Lehrer es als wichtige Aufgabe der Schule, den Schülern einen Ort des Französisch-Lernens zu bieten. Die Verständigung am Arbeitsplatz sowie die Kommunikation mit dem Mutterland wurden insgesamt von allen Berufszweigen, und wiederum unabhängig von der Ethnie bzw. jeweiligen Muttersprache der Informanten, als Hauptfunktionsbereich des Französischen genannt:

(4) Le créole est la langue de communication en Guyane, mais le français est la langue qu'on utilise au travail. [22jähriger Eventmanager, gebürtig aus Suriname, 201108-103]

(5) Le créole est la langue du pays. La langue du pays est toujours la plus importante. Mais le français s'utilise comme langue officielle, langue internationale et pour se communiquer avec la métropole. [31jährige Putzfrau, gebürtig aus Haiti, 201109-14C]

Daneben existieren jedoch, insbesondere in der Generation der unter 25jährigen, auch sozio-kulturelle Motive für die Verwendung des Französischen, wie folgende Äusserung eines jungen Migranten belegt:

(6) Entre les copains on parle plutôt le créole, mais on utilise le français quand nous sommes accompagnés des filles. [20jähriger Einwanderer aus Suriname, 201108-124]

Nach Aussage vieler befragter Jugendlicher spricht man als jüngerer Mensch Erwachsene und ältere Menschen, die man nicht gut kennt, zunächst eher auf Französisch an – auch wenn man ziemlich sicher davon ausgehen kann, dass sie Kreolsprecher sind –, was als Zeichen des Respekts betrachtet wird. Diese Einstellung scheint in der Schule bestärkt zu werden, wo die Schüler nach eigener Aussage konsequent dazu angehalten werden, Französisch zu sprechen:

(7) Les profs à l'école n'aiment pas qu'on parle le créole. Donc, on ne le parle pas tellement, mais on le parle. [13jährige Schülerin aus Cayenne, die zunächst nur Französisch und auf Nachfrage hin auch *Créole* als L1 angibt, 201108-132]

Diese Sprecherzitate deuten für Cayenne zunächst einmal auf eine klassische Diglossiesituation zwischen Französisch und Kreolisch hin. Allerdings ist das Kreol neben dem Französischen die einzige Sprache, die von allen ethnischen Gruppen in Cayenne regelmässig als Vehikularsprache benannt und nicht einer spezifischen Ethnie zugeschrieben wird:

(8) Les langues de la Guyane sont majoritairement des langues de migrants sauf le créole et le français. [29jährige Dozentin, gebürtig aus Martinique, 201108-148]

(9) Le créole se parle partout et avec tous [sic] le monde. Les autres langues sont généralement parlées seulement entre les mêmes „groupes“ (chinois entre chinois, Brésilien [sic] entre Brésiliens). [19jähriger Student, G2-Brasilianer, 201109-1C]

Dabei differenzieren einige Informanten auch systematisch zwischen der Verbreitung von Migrantensprachen, denen üblicherweise ein geringerer Kommunikationsradius zugeschrieben wird, und autochthonen Sprachen („langues traditionnelles“), die per se einer heterogeneren Sprechergruppe zugeschrieben werden:

(10) Les langues des migrants se parlent par eux et leurs descendance [sic] qui sont nées sur le territoire. Les langues traditionnelles (créoles, français, les langues du fleuve) se parlent par presque tous. [19-jährige Studentin, geb. aus Haiti, 201108-68]

Die breite Vehikularität, die dem Französischen und dem Kreol als den beiden in Cayenne offenbar dominanten Sprachen zugeschrieben wird, schlägt sich auch in der Konstruktion sprachlicher Identitäten in Cayenne nieder.

Konstruktionen einer ‚identité guyanaise‘ in Cayenne

Das Kreol in individuellen Identitätskonstruktionen

Obwohl die kulturelle Bedeutung des *Créole (guyanais)* als ‚traditionelle Landessprache‘ von kaum jemandem bestritten wird, divergiert die Einschätzung seines sprachlichen Status in Abhängigkeit von individuellen Biografien beträchtlich, wie die folgenden beiden Sprecherzitate belegen:

(11) Le créole, c'est un dialecte, ce n'est pas une langue. Notre langue, c'est le français. Le créole est comme les dialectes de la France, par exemple de la Bretagne. Là aussi les gens ont leur patois. [63-jähriger ehem. Postbeamter, der als seine Muttersprache Französisch und erst auf Nachfrage auch Kreolkenntnisse angibt, 201108-127]

(12) Le créole, c'est une langue normale. C'est comme les autres langues, l'anglais, le français ou l'espagnol. C'est la langue d'ici. [21-jährige geb. Haitianerin, die als Muttersprache ‚créole français‘ angibt, 201108-69]

Der in (11) zitierte Informant beispielsweise erzählte auf Nachfrage hin, dass er längere Zeit über in Frankreich gelebt hatte und dass sein Sohn nun dort sesshaft sei. Auch andere Informanten mit entsprechend intensiven Beziehungen zum Mutterland tendierten dazu, das Kreol als „Dialekt“, „Patois“ oder „keine Sprache“ zu bezeichnen. Die in (12) zitierte haitianische Migrantin dagegen stammt aus einer Gesellschaft, in der die Kreolsprecher in der Überzahl sind und in der das Kreol als eine ‚Sprache‘ gilt wie das Französische auch. Der dem Kreol in Cayenne zugewiesene Status ist also nicht homogen, sondern divergiert in Abhängigkeit von individuellen Sprecherbiografien beträchtlich. Hinzu kommt, dass in Cayenne verschiedene Informanten das Kreol ganz verschiedenen Sprechergruppen zuweisen und dementsprechend mit verschiedenen Konnotationen versehen. Im Folgenden werden die wichtigsten Sprechergruppen, die sich durch eine bestimmte Wahrnehmung und Bewertung des Kreols auszeichnen, kurz vorgestellt:

a) Die in Cayenne geborenen und aufgewachsenen Einwohner weisen zwei konträre Tendenzen auf: Diejenigen, die in der Sprecherbefragung als ihre Muttersprache entweder die Kombination Französisch / *Créole (guyanais)* oder nur ‚Créole‘ angeben, betrachten das Kreol wertungsfrei als Sprache der Alltagskommunikation und weisen ihm vor allem aufgrund seines autochthonen Charakters einen hohen Stellenwert zu:

(13) Le Français est la langue nationale, par conséquent elle est très importante. Cependant le créole guyanais est très présent dans la mesure où cette langue est endémique, traditionnelle, chargée d'Histoire et a son rythme propre. [18-jährige Studentin aus Cayenne, 201109-13C]

Daneben existiert allerdings auch eine grössere Gruppe von Informanten, die bei der Befragung ‚Französisch‘ als (alleinige) Muttersprache angibt und das ‚Créole‘ gerade nicht als autochthon, sondern als Kommunikationsmittel der Nicht-Französisch-Muttersprachler untereinander ansieht, wobei häufig explizit Migranten als Sprecher benannt werden:

(14) On peu [sic] constater que chez les migrants, il [sic] parle créole avant de parler français. Le créole est constamment utilisé. [23jährige Studentin aus Cayenne, Französisch und Créole als L1, 201108-149]

(15) Le créole, c'est seulement pour se communiquer avec les étrangers de la Martinique ou du Surinam. [63jähriger ehem. Postbeamter aus Cayenne, 201108-127]

Zum Teil wird dabei ‚Kreol‘ mit ‚Lernervarietät‘ (des Französischen!) gleichgesetzt, der ein geringes Prestige beigemessen wird. Sich selbst bezeichnen die Sprecher dieser Gruppe logischerweise auch nie als ‚Kreolsprecher‘ oder ‚bilingual‘, erst auf ausdrückliche Nachfrage geben sie zu, dass sie auch *Créole* sprechen. – Auf die Wahrnehmung des Kreols als ‚Migrantensprache‘ wird an späterer Stelle noch einmal ausführlicher zurückzukommen sein.

b) Nicht-frankophone Einwanderer und *Amérindiens* mit sozialen Aufstiegsambitionen distanzieren sich in der Regel am deutlichsten vom Kreolischen. Gerade Migranten aus den hispanoamerikanischen Nachbarländern und aus Brasilien wollen im ‚EU-Land‘ Französisch-Guayana den sozialen und finanziellen Aufstieg schaffen und assoziieren diesen – nach eigener Aussage einiger Informanten – mit Französisch als ‚Sprache Europas und des Euros‘. Während Französisch für sie die Sprache des sozialen Aufstiegs ist, wird das Kreol häufig als Sprache der (weniger erfolgreichen) einheimischen Guyaner abklassifiziert und daher nicht weiter beachtet. Das geht so weit, dass häufig sogar typische Charakteristika des Kreolischen von dieser Sprechergruppe einfach als regionales Französisch klassifiziert werden:

(16) En Guyane pour dire „moi“ on dit „mo“, aux Antilles on dit „mwen“. Il y a des petites différences comme ça entre les variétés du français. [Sprecherin der 1. Generation aus Macapá, Brasilien, 201108-1]

(17) Les guyanais ont tendance à „couper“ les mots [...]. Ils ont des mots plus courts. Pour „aujourd’hui“, ils disent „jòdi“, pour „père“, ils disent „pè“ etc. [Sprecherin der 1. Generation aus Belém, Brasilien, 201108-3]

Die kreolophone Sprechergruppe scheint in der Identitätskonstruktion brasilianischer und hispanoamerikanischer Immigranten der ersten Generation völlig ausgeblendet zu werden; es dominiert stattdessen eine Implementierung additiver Zweisprachigkeit. Zur Muttersprache Portugiesisch bzw. Spanisch, die in der Regel beibehalten werden soll, soll nach Möglichkeit das Französische als Staatssprache des Aufnahmelandes hinzukommen.

c) Auf der anderen Seite gibt es allerdings auch die Gruppe der nicht-französischsprachigen Einwanderer und Indigenen, die sich selbst als Sprecher des ‚Kreols‘ bezeichnen. Hierbei handelt es sich meist um Personen mit Gelegenheitsjobs oder Arbeitslose ohne soziale Aufstiegsambitionen. Die meisten finden Französischkenntnisse „nicht so wichtig“, weil man mit Kreol überall zurechtkommt. Interessant ist in diesem Zusammenhang, dass die betreffenden Befragten

in aller Regel gar keine wirklichen Kreolsprecher sind, sondern einfach ein sehr rudimentäres Französisch sprechen und die im Land verbreitete Definition des Kreolischen als Lernervarietät / Kontaktsprache für sich übernehmen.

Gerade die Positionierung der nicht-frankophonen Migrantengruppen deutet also auf eine diglossische Koexistenz des Französischen und Kreolischen im Land hin: Diejenigen, die soziale Aufstiegsambitionen besitzen, favorisieren eine am Französischen als Amtssprache orientierte sprachliche Identität. Diejenigen, die derartige Ambitionen nicht verfolgen, bezeichnen sich selbst häufig als Kreolsprecher. Ein Blick auf kreolophone Migranten, die ein französisch-basiertes Kreol sprechen, das nicht das *Créole guyanais* ist, widerlegt allerdings schnell die Verallgemeinerbarkeit einer derartigen Diglossiesituation.

Die Konstruktion pan-kreolophoner Identitäten in Cayenne

Bzgl. der verschiedenen im Land vorhandenen Kreols ist die Ausprägung einer *identité créole* bzw. einer (pan-) kreolophonen Identität unter den Sprechern kennzeichnend. Das belegen entsprechende Zitate aus der Sprecherbefragung:

(18) [...] on se comprend très bien et nous avons pratiquement la même culture, le même passé. [23jährige Studentin aus Cayenne, 201108130]

(19) C'est la langue du pays. On parle un créole ici avec des éléments d'Haïti et des Antilles. Je ne sais pas si on peut parler d'un „créole guyanais“. [G1-Migrant, Guadeloupe, 201108-74]

Die Basis einer ‚kreolischen Identität‘ bilden die gemeinsame Kultur und Vergangenheit, wie etwa die Informantin in (18) deutlich macht. Häufig wird das in Französisch-Guayana gesprochene Kreol von den Informanten auch einfach als ‚créole français‘ bezeichnet; die Sprecher vermischen nach eigenen Angaben (bewusst) Elemente verschiedener französisch-basierter Kreols und sogar auch des Französischen miteinander, um sich von nicht-frankophonen Migranten – allen voran den Sprechern englisch-basierter Kreols – abzugrenzen. Einige Sprecher zweifeln sogar, wie (19) zeigt, die Existenz eines *Créole guyanais* an und sehen ein (pan-) frankophones Kreol – also eine Koine, die sich aus autochthonen wie allochthonen Sprachformen speist –, als charakteristisch für Französisch-Guayana bzw. für die Ausbildung einer *identité guyanaise* an.⁶ In jedem Fall aber ist die für die besagte Sprechergruppe relevante Dichotomie nicht die zwischen Französisch und Kreolisch, sondern zwischen ‚frankophon‘ und ‚nicht-frankophon‘.

Die Spracheinstellungen in Cayenne lassen, wie in diesem Kapitel aufgezeigt wurde, punktuell durchaus auf ein diglossisches Verhältnis zwischen Französisch und Kreol schliessen. Dies kann allerdings nicht auf die Gesamtbevölkerung der Hauptstadt ausgeweitet werden, da auch deutlich wurde, dass verschiedene Sprecher(gruppen) verschiedene Definitionen von ‚Kreol‘ kultivieren, und dass es auch Migrantengruppen gibt, die ihre sprachliche Identität überhaupt nicht über die Pole Französisch vs. Kreol konstruieren, sondern angesichts der

⁶ Dagegen stellt Reutner (2005) in ihrer Studie zu kreolophonen Sprechern aus Martinique und Guadeloupe fest, dass viele von ihnen deutliche Verständnisschwierigkeiten im Kontakt mit Guyanern angeben und das guyanesisches Kreol für sie u.a. aufgrund der Geschichte des Landes und der besonderen Zusammensetzung der Bevölkerung Französisch-Guayanas mit einer gewissen ‚Fremdartigkeit‘ belegt ist (vgl. Reutner 2005, 188). Für eine detailliertere Diskussion der Ausbildung pan-kreolophoner Identitäten in Französisch-Guayana vgl. Patzelt (im Druck).

plurilingualen/-kulturellen Situation in Cayenne eine sprachübergreifende *francité* kultivieren, die den Sprachformen nicht-frankophoner Gruppen gegenübergestellt wird. Und das Postulat einer Diglossiesituation erschwert sich noch weiter, denn gerade der Status des Kreolischen und die mit dem Kreol identifizierten Sprechergemeinschaften erweisen sich als äusserst dynamisch und wandelbar, wie im Folgenden aufgezeigt werden soll.

Die Formierung von *In-Groups* auf Basis des Kreols

Das ‚créole des jeunes‘

Die kontinuierliche Präsenz des *Créole guyanais* in Französisch-Guayana trotz offensichtlichem Rückgang seiner ‚traditionellen‘ Sprecher scheint massgeblich dadurch befördert zu werden, dass sich im Zuge dynamischen Plurilinguismus und immer neuer Migrationsströme immer wieder neue sog. *In-Groups* formieren.⁷ Zu beobachten ist das an der jüngeren Generation von Guyanern, denen häufig ein „mauvais créole“ bescheinigt wird:

(20) C’est la langue maternelle qui était utilisée uniquement par les anciens et interdit [sic] pour les enfants autrefois. [...] De nos jours les jeunes n’ayant pas eu le droit de dialoguer en créole avec les anciens ont beaucoup de mal à s’exprimer avec le „bon“ créole. Le français est très présent dans le créole. [38jährige Museumswärterin, gebürtig aus Cayenne, 201108126]

In den jüngeren Generationen scheint das *Créole* zunehmend eine neue kommunikative Funktion zu erhalten, nämlich die Ausgrenzung von Aussenstehenden:

(21) [...] si nous, entre les copains, on parle créole, ceux qui ne sont pas d’ici [gemeint: Kinder aus Migrantenfamilien, namentlich erwähnt werden die Brasilianer und Migranten aus Suriname], ils ne comprennent plus ce qu’on dit. [9jähriger Guyaner, 201108-66]

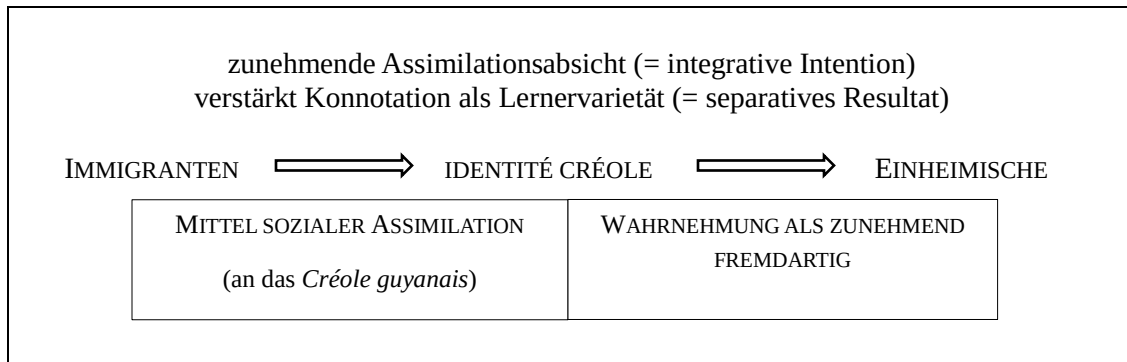
Das *Créole* wird hier offenbar von der unmarkierten Nähesprache der autochthonen Bevölkerung in die Rolle einer markierten Sprachform gedrängt, es wird zu einer Art gruppenspezifischem ‚Geheimcode‘. Junge Guyaner scheinen – ähnlich den frankophonen Migranten, die ein allochthones Kreol als L1 sprechen – eine neue (pan-)kreolophone *In-Group* zu kreieren, die nicht (mehr) strikt zwischen autochthonen und allochthonen Individuen trennt, sondern die generisch L1-Sprecher französischer Kreols umfasst und sich explizit abgrenzt von Migranten, die kein (französisches) Kreol sprechen.

⁷ Gumperz (1982) weist sprecherseitige Konstruktionen von *In-Group*- vs. *Out-Group*-Einstellungen als einen zentralen Faktor der Identitätsbildung eines Individuums aus. Als Mitglieder einer *In-Group* werden dabei Individuen betrachtet, die ähnliche Lebensweisen und Gewohnheiten – hierzu zählen explizit auch sprachliche – kultivieren. Gumperz prägt in diesem Zusammenhang auch die Termini „we-code“ bzw. „they-code“, wobei sich der „we-code“ auf die innerhalb einer *In-Group* verwendete Sprache bezieht, wie sie die betreffenden Individuen in der Kommunikation mit anderen *In-Group members*, d.h. innerhalb eines begrenzten, gruppenspezifischen Kommunikationsraums verwenden. Die intentionale, u.a. sprachspezifische Eingrenzung der *In-Group* als eigene soziale Gruppe erfolgt dabei mit dem Ziel, eine (positiv konnotierte) gruppenspezifische Identität zu kreieren.

Das ‚Migrantenkreol‘

Die dynamische Formierung neuer *In-Groups* scheint in plurilingualen Gesellschaften sog. ‚kleinere‘ Sprachen zu stabilisieren – die Repräsentationen des Kreols in Französisch-Guayana bieten hierfür ein anschauliches Beispiel: Sowohl kreolophone Einwanderer als auch nicht-frankophone Immigranten ohne soziale Aufstiegsambitionen gliedern sich, so wurde deutlich, über das Kreol in die Gesellschaft Französisch-Guayanas ein, weil sie sich damit als ‚autochthon‘ bzw. heimisch positionieren wollen. Dies aber bewirkt eine sich verändernde Bewertung des *Créole* unter den Einheimischen und führt zu der bereits erwähnten Definition des *Créole* als Vehikularsprache von Migranten:

Abb. 4: Dynamiken einer ‚identité créole‘



Je mehr Immigranten über eine Assimilation an die autochthone Sprechergemeinschaft des *Créole guyanais* eine ‚identité créole‘ aufzubauen suchen, desto mehr verstärkt sich bei den Guyanern die Wahrnehmung des *Créole* als gerade nicht autochthoner Sprache, sondern die Definition des *Créole* als Lernervarietät und primäres Kommunikationsmittel der ‚Fremden‘ (= Immigranten) gewinnt an Bedeutung. Dass die Wahrnehmung des *Créole* dennoch nicht in einer Konnotation als ‚Sprache von Migranten‘ aufzugehen droht, scheint daran zu liegen, dass die Verortung des *Créole* in der Gesellschaft einen gleichzeitig migrations- und generationsbedingten Wandel zu erfahren scheint: Die traditionelle Konnotation des *Créole* – die Identifikation mit der autochthonen Bevölkerung des Landes – scheint durch zunehmende Migration zwar allmählich zu schwinden, der durch allochthone Gruppen angestossene Wandel wird jedoch von autochthonen Bevölkerungsgruppen aufgegriffen und für die eigene Positionierung nutzbar gemacht: Die jüngeren Guyaner, die von der älteren Generation sowieso häufig für ein ‚schlechtes‘, weil französisiertes Kreol kritisiert werden, integrieren sich in eine neue Sprechergruppe, die sich durch eine Öffnung für interlektale Einflüsse⁸ charakterisiert – nicht nur aus dem Französischen, sondern auch aus anderen im Land präsenten Sprachen. Dadurch werden auch sie wieder zu ‚guten‘ Kreolsprechern – aus einer aufgrund französischer

⁸ Nach Trudgill (1988, 547f.) handelt es sich bei interlektalen Formen um solche, die in keiner der Ausgangsvarietäten vertreten waren, sondern Mischformen aus verschiedenen Varietäten darstellen. Während gängige Definitionen von ‚Interlekt‘ von zweisprachigen Kontaktsituationen ausgehen und dabei den Kontaktbereich zwischen Akrolekt und Basilekt fokussieren – Prudent (1981, 31) etwa definiert die interlektale Zone als „l’ensemble des paroles qui ne peuvent être prédites par une grammaire de l’acrolecte ou du basilecte“ –, werden hier auch solche Varietäten als ‚interlektal‘ bezeichnet, die kontaktbedingte Mischformen aus mehreren Sprachen bzw. Varietäten enthalten.

Interferenzen als ‚defektiv‘ konnotierten L2-Varietät wird ein gruppenspezifischer, positiv konnotierter *we-code*. Der Terminus ‚Créole‘ erfährt also einen hochdynamischen Wandel, denn eine vertikale – diagenerationelle – Entwicklung geht einher mit einer Entwicklung auf horizontaler Ebene: Es entsteht eine neue Definition derer, die das ‚Kreol‘ aktiv verwenden. Motiviert werden derartige Definitionswandel offenbar wiederum durch das Bestreben verschiedener Bevölkerungsgruppen, sich sprachlich unter einem als ‚autochthon‘ konnotierten Label zu positionieren.

Einen fundamentalen Wandel der Rolle des Kreolischen in Französisch-Guayana postuliert auch Kremnitz (2015, 119), wenn er konstatiert, dass „[...] sich die Rolle des Kreolischen, noch vor zwei Generationen allgemeine Umgangssprache, in kurzer Zeit massiv verändert [hat]; heute ist es meist die Sprache der ersten Integration in die aufnehmende Gesellschaft, und damit auch so etwas wie eine *lingua franca* [...]“. Allerdings kann der in Kremnitz (2015, 120) geäußerten Hypothese, dass das Kreolische in dieser Rolle schon bald durch das Französische abgelöst werde, so nicht zugestimmt werden, denn zum einen wurde bereits deutlich, dass eine sprachliche Eingliederung über das Kreolische nicht für alle allochthonen Sprecher(gruppen) gilt, und zum anderen erscheint auch ein Postulat über eine landesweite Entwicklung schwierig: Dass nämlich die hier für Cayenne herausgearbeitete neue Rolle des *Créole* nicht zu seiner Ablehnung als ‚Sprache der Ausländer‘ und somit zur Aufgabe durch Einheimische führt, scheint nicht nur an der Formierung stetig neuer *In-Groups* zu liegen, sondern vor allem auch an der Dynamik interner (nationaler) Migration.

Französisch und Kreol in Saint-Georges de l’Oyapock

Status und Funktionsbereiche des Kreols

Im Gegensatz zur Hauptstadt Cayenne leben im Grenzstädtchen Saint-Georges weniger ethnische Gruppen; es fehlen vor allem die hispanoamerikanischen, antillanischen und asiatischen Migranten, während die Gruppe der brasilianischen Einwanderer dominiert. Das *Créole guyanais* konkurriert hier nicht unmittelbar mit dem Französischen, sondern ist die Alltagssprache der nicht-brasilianischen Bevölkerung. Die folgenden Äußerungen zweier im Hexagon geborener Franzosen sind symptomatisch für die Einstellung der Bevölkerung von Saint-Georges:

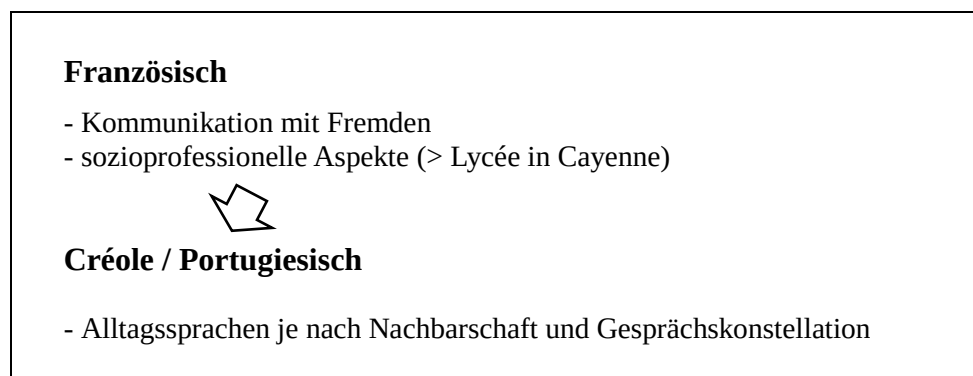
(22) Ici on ne parle pas vraiment le français. Le français, c’est à l’école et avec les touristes. Si vous vivez à St. Georges, il faut que vous parliez le créole ou le portugais – ou, mieux encore, les deux. [52jähriger Kellner, 201109-124]

(23) Si on parle avec quelqu’un d’ici [= de Saint-Georges], on parle créole ou portugais. Par contre, s’il s’agit de quelqu’un que je ne connais pas, je le [sic] parlerais toujours en français d’abord [...]. [23jährige Kellnerin, 201109-122]

Durch das Fehlen derjenigen Migrantengruppen, die im Französischen die Sprache des sozialen Aufstiegs sehen und das Kreol vehement ablehnen, existiert in Saint-Georges keine (punktuelle) Diglossiesituation Französisch-*Créole* wie in Cayenne. Hier wird die Verwendung des *Créole* als ‚normal‘ in innerfamiliären Konversationen betrachtet, nicht als Zeichen fehlender Bildung oder gar Sprache unterer sozialer Schichten. Dadurch wird das *Créole* hier zur schichtenübergreifenden Umgangssprache, wogegen das Französische – ebenfalls schichten-

übergreifend – in erster Linie für die Kommunikation mit Fremden reserviert ist. Dies wiederum offenbart regional unterschiedliche Konzepte dessen, was unter ‚Fremde‘ verstanden wird: In Cayenne sind dies in erster Linie Immigranten aus der Karibik, aus Suriname, Asien, etc., die nach Französisch-Guayana einwandern und aufgrund mangelnder Französischkenntnisse das ‚Créole‘ als Lernervarietät verwenden. So wird das Französische in Cayenne häufig zu einem Merkmal der ‚Einheimischen‘ und ‚Integrierten‘, zum Teil auch der ‚höheren Schichten‘ stilisiert. In Saint-Georges dagegen ist die Sprache der ‚Einheimischen‘ (neben dem Portugiesischen) das *Créole*. Die schichten- bzw. ethnienspezifische Konnotation von Sprachen fällt in Saint-Georges weg, die Wahl zwischen Französisch und *Créole* scheint ausschliesslich vom Faktor ‚Nähe vs. Distanz‘ abhängig zu sein:

Abb. 5: Funktionalität der dominanten Sprachen in Saint-Georges



Als Folge dessen kommt es verstärkt dazu, dass ansässige ‚Métros‘ (im Hexagon geborene Franzosen) in Saint-Georges *Créole* lernen, um sich in die lokale Gesellschaft zu integrieren. Dies ist in zunehmendem Maße auch in anderen Teilen des Landes der Fall. Einige Forscher sehen als Hintergrund dieses Verhaltens die Stigmatisierung der ‚Métros‘ als „elitäre, in sich geschlossene Gruppe, die nur kurz im Land ist“ (Thurmes 2008, 175). Viele ‚Métros‘ geben daher an, eine lokale Sprache zu beherrschen – tatsächlich handelt es sich bei dieser ‚Sprachbeherrschung‘ in der Regel um den symbolisch-funktionalen Einsatz einiger Wörter oder Redewendungen –, wobei das *Créole guyanais* unangefochten an der Spitze steht. Die (naheliegende) Annahme, zumindest mit im Hexagon geborenen Franzosen würde in Französisch-Guayana immer die Amtssprache gesprochen, entspricht also nicht der Realität.

Bezeichnend für den Stellenwert des *Créole* in Saint-Georges sind auch die folgenden Aussagen von Müttern schulpflichtiger Kinder:

(24) Les enfants? Ils parlent le créole entre eux, comme tout le monde. Pourquoi devraient-ils parler le français dans leur temps libre? Ils l'apprennent à l'école, mais c'est pas la langue qu'on parle dans la rue ici. [201109-1]

(25) Il y a [sic] enfants qui parle [sic] le français, mais se [sic] sont des enfants qui vont à l'école à Cayenne. Il y a des enfants qui vont au collège à Cayenne, parce qu'ils ont des problème [sic] de santé, mais les enfants qui restent ici ne parle [sic] que le créole entre eux. [201109-3]

Während in Cayenne alle befragten Eltern das Französische für unerlässlich im Alltag halten und ihre Kinder konsequent zur Verwendung des Französischen auch in der Freizeit anhalten, reicht es in Saint-Georges vielen Eltern, dass die Kinder in der Schule Französisch lernen und ‚sich auf Französisch ausdrücken‘ können. Im Alltag werden aber Kreol und Portugiesisch als wichtiger erachtet. Viele der befragten Familien äusserten sich sogar enttäuscht darüber, dass die Kinder das in der Schule erlernte Französisch teilweise auch zuhause sprechen wollen.

Erklärbar wird der Stellenwert des *Créole* dadurch, dass für das Portugiesische – immerhin eine Weltsprache wie das Französische und somit potenziell auch ein Kandidat für die Entwicklung einer Diglossiesituation (Portugiesisch = H-Varietät, Kreol = L-Varietät) – im Sprecherbewusstsein keine Norm präsent zu sein scheint, die konsequent angestrebt wird oder zumindest als Vergleichsbasis dient wie das europäische Standardfranzösisch im Falle des *Français guyanais*. Die Mehrheit der immigrierenden Brasilianer nämlich verfügt über wenig Schulbildung, spricht eine Substandardvarietät des brasilianischen Portugiesisch und ist sich dessen auch bewusst, was dazu führt, dass die Kluft zwischen dem Prestige des Portugiesischen und dem des *Créole* nicht so eklatant ist wie die Kluft zwischen der Schrift- und Schulsprache Französisch und dem auf den mündlichen Sprachgebrauch reduzierten *Créole* in Cayenne.

Die diastratische ‚Aufwertung‘ des *Créole* in Saint-Georges lässt sich also auf zwei wesentliche Punkte zurückführen: Zum einen auf die Konkurrenz mit dem Portugiesischen statt dem Französischen, da das im Land gesprochene Portugiesisch eben keine in der Schule permanent unterrichtete Amtssprache ist, sondern ähnlich dem *Créole* von den meisten Sprechern ausschliesslich mündlich erlernt wird. Zum anderen resultiert die Aufwertung des *Créole* aber sicherlich auch aus der Tatsache, dass insgesamt deutlich weniger verschiedene ethnische Gruppen im Städtchen angesiedelt sind und beispielsweise die Immigrantengruppen aus Hispanoamerika oder Asien fehlen, die Französisch zur Sprache der EU und des sozialen Aufstiegs erklären. In jedem Fall ist der Status des Französischen und Kreolischen in Cayenne und Saint-Georges ein gänzlich unterschiedlicher, sodass von einer diglossischen Situation zumindest auf landesweiter Ebene nicht die Rede sein kann.

Französisch und Kreol in der Zentrum-Peripherie-Mobilität

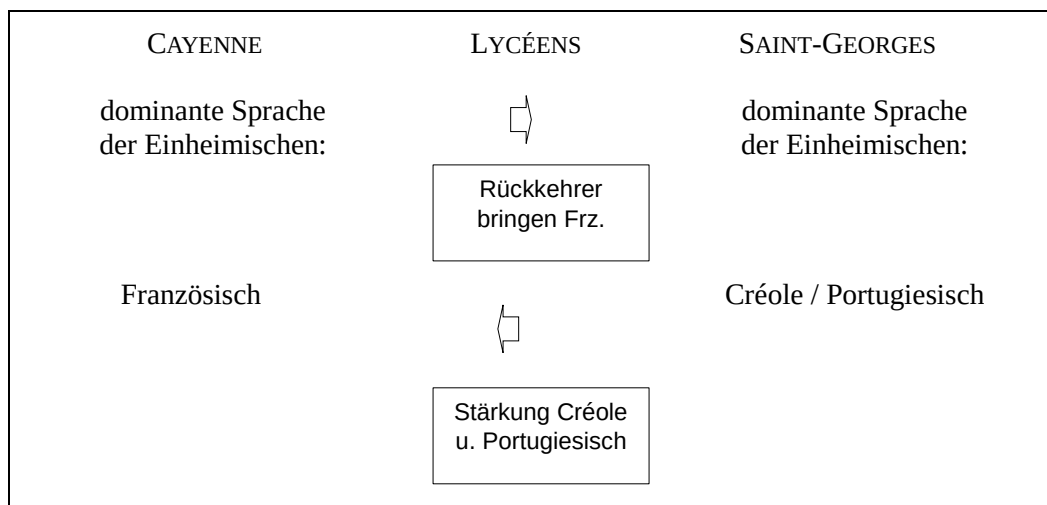
Die wichtigsten, herausgearbeiteten Unterschiede im Status des *Créole* in Cayenne vs. Saint-Georges lassen sich wie folgt zusammenfassen:

Abb. 6: Status des Kreols in Cayenne und Saint-Georges

Cayenne	Saint-Georges
nur mit bestimmten Gesprächspartnern	allg. Vehikularsprache der ansässigen Bevölkerung
diglossische Konkurrenzsituation mit dem Französischen	Koexistenz mit dem Portugiesischen (beides Vehikularsprachen)
diastratisch häufig negativ konnotiert (‚Lernervarietät‘)	diastratisch neutral
starke öffentliche Präsenz (Beschilderung)	kaum öffentliche Präsenz, ‚natürliche‘ Vehikularsprache

Die unterschiedlichen Funktionsbereiche des *Créole* in Zentrum (Cayenne) und Peripherie (Saint-Georges) kommen v.a. dadurch in kontinuierlichen Kontakt miteinander, dass sich die Infrastruktur des Landes auf die Hauptstadt konzentriert, d.h. für Krankenhäuser, weiterführende Schulen, etc. muss man nach Cayenne fahren. Wenn nun aber Kinder aus Saint-Georges nach Cayenne aufs *Lycée* gehen, bringen sie den alltäglichen Gebrauch von *Créole* und Portugiesisch in die Hauptstadt, und umgekehrt bringen die aus Cayenne nach Saint-Georges zurückkehrenden Absolventen des *Lycée* regelmässig einen stärkeren Französischgebrauch mit nach Saint-Georges, sodass insgesamt der Austausch zwischen verschiedenen Städten/Regionen für eine stabile Koexistenz der Sprachen im Land sorgt; es gilt hier das Motto „Stabilität durch Mobilität“:

Abb. 7: stabile Mehrsprachigkeit durch interne Migration



Sprachliche Repräsentationen in dynamisch-plurilingualen Gesellschaften

Dass das in der Linguistik ausführlich diskutierte Konstrukt eines Französisch-Kreol-Kontinuums für eine Charakterisierung sprachlicher Repräsentationen in dynamisch-plurilingualen Gesellschaften wie der Französisch-Guayanas offenbar zu kurz greift, zeigt ein abschliessender Blick auf das Varietätenspektrum des Französischen, das sich aus der Sprecherbefragung in Cayenne ergibt. In dynamisch-plurilingualen Gesellschaften sind mehrsprachige Individuen ebenso der Regelfall wie die Bildung und aktive Verwendung von Interlekten. Letztere allerdings sind in der Regel Konglomerate aus mehreren miteinander in Kontakt tretenden Sprachformen, keine mesolektalen Varietäten, die sich zwischen zwei Polen eines Kontinuums aufspannen. In der Sprecherbefragung wird deutlich, dass die Informanten zwar komplexe, jedoch jeweils separate Varietätenräume des Französischen und Kreolischen konstruieren. Dabei wird eben nicht einem ‚Prototyp‘ von Standard (oder Dialekt) ein jeweils ‚defektiver‘ Pol gegenübergestellt (vgl. hierzu Stehl 1990; 2012), sondern bereits der ‚Standard‘ ist hier kein einheitliches, sondern ein in hohem Masse dynamisches, sprechergruppenabhängiges Gebilde: Bewertungen des Französischen etwa erfolgen nicht nach dem Grad der Be-

herrschaft eines ‚reinen‘, virtuellen Standards, sondern in Abhängigkeit von dominanten kulturellen Einflüssen sowie funktionalen Aspekten und individueller Vorprägung. – Zwar wird dabei von den Befragten erwartungsgemäss häufig der Einfluss des *Créole* genannt:

(26) Le français parlé en Guyane est un français régional, créolisé. [55jähriger Dozent und Verwaltungsangestellter, 201109-12C]

(27) Le français parlé en Guyane est différent du français de la métropole, car il est „créolisé“. [26jährige Verkäuferin, 201108-65]

(28) Nous n’avons pas d’accent marqué comme les antillais, mais les caractéristiques sont dans la manière de parlé [sic] qui est créolisé, les pauses, les tournures de phrases. [21jährige Studentin, 201108-129]

Aber auch die Einflüsse der Grenzländer sowie eine generelle ‚Überfremdung‘ des Landes werden gerne und häufig für ein *mauvais français* verantwortlich gemacht, das nach Aussage vieler Informanten in den jüngeren Generationen zuzunehmen scheint:

(29) Le français en Guyane est influencé je pense par le Surinam à proximité. Mais ce sont surtout les jeunes qui parlent ce français. [27jährige Lehrerin, 201108-133]

Bezug genommen wird in diesem Zitat offenbar auf die in den letzten Jahren tatsächlich massiv zunehmenden Migrationsströme aus Suriname, im Zuge derer vor allem alleinstehende junge Männer nach Cayenne kommen. Interessant an der Äusserung in (29) ist, dass hier eine von einer bestimmten Migrantengruppe gesprochene Französischvarietät aus ethnischen Zuordnungen herausgelöst und stattdessen als universell für eine bestimmte diastratisch markierte Sprechergruppe⁹ innerhalb Cayennes gesetzt wird. Auch die folgenden Zitate stellen ein interlektales Französisch ins Zentrum, ohne jedoch ein Französisch-Kreol-Kontinuum anzusetzen:

(30) Dans le français parlé en Guyane, il y a des terminaisons qui reflète [sic] le portugais et il y a des reprises du créole Haïtien. [32jährige Studentin aus Martinique, 201108-142]

(31) Souvent le français est mal parlé en Guyane, car il y a plus d’étranger [sic] que de Français ou de Guyanais. [42jährige Putzfrau aus Guayana, Frageb. gesondert erfasst: GUY]

Thematisiert werden vor allem quantitativ dominante ethnische Gruppen in Cayenne, denen eine sprachliche Beeinflussung des im Land gesprochenen Französisch zugesprochen wird. Das Kreolische stellt dabei im Bewusstsein der Sprecher nur eine von vielen Quellen interlektaler Einflüsse im Französischen dar. Insgesamt ergeben die Einschätzungen der Sprecher zur Art des in Cayenne gesprochenen Französisch eine recht komplexe Differenzierung, bestehend aus vor allem folgenden Varietäten:

⁹ Nämlich *les jeunes*, die jüngere Generation, innerhalb derer die aus Frankreich stammende Informantin nicht zwischen Migranten (aus Suriname) und autochthonen Sprechern differenziert.

- das *français mal parlé*, unter dem ein interlektales Französisch verstanden wird, dem als Sprecher ‚les étrangers‘, d.h. vorwiegend Migranten zugeordnet werden, und das – wie die Bezeichnung bereits signalisiert – negativ bewertet wird;
- das *français des jeunes*, ein ebenfalls interlektales Französisch, dessen sprachliche Einflüsse aber in der Regel konkret benannt werden – sehr präsent sind hier vor allem Einflüsse der *langues du Surinam* – und das den unter 20jährigen Einheimischen oft generisch zugeschrieben wird;
- das *français mélangé*, ein ebenfalls interlektales Französisch, das jedoch im Gegensatz zu negativen Konnotationen des „mal parlé“ autochthonen Sprechern zugeschrieben und neutral bewertet wird;
- das *français créolisé*, das als ‚weit verbreitet‘ benannt wird und bei dem sich die Interferenzen konkret auf das Kreol konzentrieren; auffällig ist, dass die Befragten bei dieser Kategorie am häufigsten von konkret eingegrenzten Sprechergruppen abstrahieren und von ‚regionalem Französisch‘ sprechen.

Es fällt angesichts dieser Kategorien auf, dass die Differenzierung von Sprachformen und die damit verbundenen Konnotationen von Sprecher zu Sprecher zu variieren scheinen: So können Einflüsse aus anderen Sprachen ein neutral konnotiertes interlektales Französisch kennzeichnen, das häufig mit Adjektiven wie ‚einheimisch‘ oder ‚plurilingual‘ versehen wird. Sie können aber auch als Hinweis auf mangelnde Sprachkenntnisse oder Integration gedeutet und somit negativ als ‚schlechtes Französisch‘ konnotiert werden, gerade wenn es um allochthone Sprecher geht. Besonders interessant in diesem Zusammenhang ist, dass die Bezeichnung ‚français créolisé‘ bei verschiedenen Informanten offenbar verschiedene Bedeutungen haben kann. Bezeichnet es in den meisten Fällen das bereits beschriebene, von Interferenzen anderer Sprachen durchsetzte ‚regionale‘ Französisch, nannten einige Informanten es jedoch auch als Bezeichnung für ein rudimentäres Migrantenfranzösisch, also als Synonym für das geläufigere „français mal parlé“ und wiesen es dann in der Regel speziell Migranten aus kreolophonen Herkunftsländern zu:

(32) Les migrants qui parlent créole dans leurs pays, ils parlent pas bien le français, ils parlent avec des faux articles, terminaisons, d'une manière très simplifiée. C'est un français fortement créolisé. [59jähriger Guyaner, der Französisch als L1 angibt, 201108-139]

Nicht erkennbar ist aus den sprecherseitigen Äusserungen jedenfalls die Wahrnehmung eines Kontinuums, wie es beispielsweise Lebon-Eyquem (2013) für die sprachliche Situation auf La Réunion ausmacht, die sich zwischen einem Standardfranzösischen einerseits und einem basilektalen Kreol andererseits aufspannt und dazwischen regionale Französischvarietäten sowie ein kreolisiertes Französisch in Form eines vertikalen Kontinuums beinhaltet. Auch eine graduelle Stufung interlektaler funktioneller Varietäten im Sprecherbewusstsein (vgl. hierzu Stehl 1988) ist hier nicht erkennbar. In Französisch-Guayana scheint sich stattdessen die von den Informanten wahrgenommene Differenzierung interlektaler Sprachformen in horizontal-additionaler Form zu erstrecken (Französisch + Einflüsse aus Sprache(n) X+Y+...). Anstelle des Grades interlektaler Einflüsse scheint vielmehr die Art derselben im Sprecherbewusstsein wichtig zu sein. Bezüglich der vorhandenen Varietäten des Französischen (und Kreolischen) in

Cayenne scheint somit die Wahrnehmung eines interlektalen Kontinuums¹⁰ durch die Zuschreibung der verschiedenen interlektalen Varietäten zu bestimmten Sprechergruppen ersetzt zu werden. Dies führt nicht nur dazu, dass das Konzept eines Französisch-Kreol-Kontinuums hier nicht anwendbar ist, sondern deutet auch darauf hin, dass a) keine Standardsprachen, sondern interlektale Varietäten von der Bevölkerung selbst als Normalfall betrachtet werden, und dass b) diese interlektalen Varietäten offenbar in hohem Masse identitätskonstituierende Funktionen haben bzw. von den Sprechern selbst zugeschrieben bekommen.

Das Beispiel Französisch-Guayana zeigt anschaulich auf, dass in dynamisch-plurilingualen Gesellschaften, die in der Terminologie Vertovecs (2007) als *superdiverse societies* gelten, die Annahme einer Diglossiesituation zwischen der Amtssprache (hier: Französisch) und einer autochthonen Nähesprache (hier: *Créole guyanais*) nicht haltbar ist. Dabei liegt das Hauptproblem darin, dass das Diglossiekonzept die Annahme einer klaren Funktionsteilung von Sprachen, d.h. mehr oder weniger stabile sprachliche Verhältnisse innerhalb der Gesamtgesellschaft zugrunde legt. Dies ist in Französisch-Guayana nicht gegeben; es wurde aufgezeigt, dass sich die verschiedenen Regionen des Landes durch sehr unterschiedliche plurikulturelle und -linguale Zusammensetzungen der Bevölkerung auszeichnen, die wiederum in unterschiedliche regional dominante Spracheinstellungen münden. Auch diese sind jedoch alles andere als statisch, denn charakteristisch für sprachliche Dynamiken in plurilingualen Gesellschaften wie der Französisch-Guayanas scheint die permanente Formierung und Re-Formierung sog. *In-Groups* zu sein, die Auswirkungen auf situationsspezifische Funktionalität und Wertigkeit von Sprachformen haben. In Folge dieser Dynamiken kommt es zu komplexen Mischungen verschiedener Sprachformen; Grenzen zwischen autochthonen und allochthonen Varietäten verschwimmen. Somit erweist sich in Gesellschaften wie der Französisch-Guayanas nicht nur das Diglossiekonzept als unhaltbar, sondern es scheint hier auch kein Kontinuum zwischen zwei (klar definierten) Sprachen zu existieren: In den Sprecherrepräsentationen relevant scheint nicht der Grad der Mischung von Elementen zweier Sprachen als Pole eines Kontinuums zu sein, sondern vielmehr die Identifikation der verschiedenen, im Repertoire eines Sprechers präsenten Sprachformen. Die Identifikation und Bewertung dieser interlektalen Sprachformen variiert in Abhängigkeit von der individuellen Sprecherbiografie und regionalspezifischen Gegebenheiten und weist Individuen dynamische plurilinguale Identitäten zu, die durch Konzepte statischer Zwei- oder Mehrsprachigkeit nicht adäquat erfassbar sind.

¹⁰ Vgl. Lebon-Eyquem (2013) für La Réunion oder Pustka (2006) für Guadeloupe.

Bibliografie

- Arnaut, Karel et al., 2016, *Language and Superdiversity*, London: Routledge.
- Blommaert, Jan, 2010, *The sociolinguistics of globalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- DeCamp, David, 1971, „Implicational Scales and Sociolinguistic Linearity“, *Linguistics*, 73, 30-43.
- Ferguson, Charles, 1959, „Diglossia“, *Word*, 15, 325-340.
- Fishman, Joshua, 1967, „Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism“, *Journal of Social Issues*, 23, 29-38.
- Gumperz, John, 1962, „Types of linguistic communities“, *Anthropological Linguistics*, 4, 28-40.
- , 1982, *Discourse Strategies*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1996, „Du français, du créole et de quelques situations plurilingues: données linguistiques et sociolinguistiques“, in: Bridget Jones/Arnauld Miguet/Patrick Corcoran (Hg.), *Francophonie. Mythes, masques et réalités. Enjeux politiques et culturels*, Paris: Publisud, 127-157.
- Jolivet, Marie-José, 1986, „Les Créoles de Guyane“, *Les Dossiers de l'Outre-Mer*, 85.4, 15-26.
- Kremnitz, Georg, 2015, *Frankreichs Sprachen*, Berlin: de Gruyter.
- Laëthier, Maud, 2008, „Territoires de l'identité et identités des territoires. L'exemple de la migration haïtienne en Guyane française“, *Les Cahiers de l'idiotie*, 1.1, Québec: Bibliothèque Nationale du Québec, 149-173.
- Landry, Rodrigue/Bourhis, Richard, 1997, „Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study“, *Journal of Language and Social Psychology*, 16, 23-49.
- Lebon-Eyquem, Mylène, 2013, „Débordements et reterritorialisation sociolinguistiques en milieu créole réunionnais“, *Glottopol*, 21, 22-42 [www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol].
- Lefèbvre, Claire, 1974, „Discreteness and the Linguistic Continuum in Martinique“, *Anthropological Linguistics*, 16.2, 47-78.
- Léglise, Isabelle, 2007, „Des langues, des domaines, des régions. Pratiques, variations, attitudes linguistiques en Guyane“, in: Isabelle Léglise/Bettina Migge (Hg.), *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane: regards croisés*, Paris: IRD, 29-47.
- , 2004, „Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane Française“, *Glottopol* 4, 108-124.
- Ludwig, Ralph, 1996, *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit*, Tübingen: Niemeyer.
- Patzelt, Carolin, 2016, *Sprachdynamiken in modernen Migrationsgesellschaften. Romanische Sprachen und romanisch-basierte Kreolsprachen in Französisch-Guayana*, Stuttgart: Steiner.
- , 2017 [im Druck], „Sprachkontakte ‚in motu‘ – Desiderata einer (Sozio-)Linguistik der Diaspora“, *Romanische Forschungen*, 129.
- Prudent, Lambert-Félix, 1981, „Diglossie et interlecte“, *Langages*, 61, 13-38.
- Pustka, Elissa, 2006, „Französisch und Kreolisch in Guadeloupe“, in: Thorsten König et. al. (Hg.), *Rand-Betrachtungen. Peripherien - Minoritäten – Grenzziehungen* [Beiträge zum 21. Forum Junge Romanistik], Bonn: Romanistischer Verlag, 99-114.
- , 2009, „Französisch-Kreol-Kontinuum in Guadeloupe? Eine Analyse von 82 Colombo-Rezepten“, in: Silke Jansen/Haralambos Symeonidis (Hg.), *Dynamik romanischer Varietäten außerhalb Europas. Alte und Neue Romania im Dialog*, Frankfurt am Main u.a.: Peter Lang, 47-65.
- Reutner, Ursula, 2005, *Sprache und Identität einer postkolonialen Gesellschaft im Zeitalter der Globalisierung. Eine Studie zu den französischen Antillen Guadeloupe und Martinique*, Hamburg: Helmut Buske.
- Schuchardt, Hugo, 1883, „Kreolische Studien II: Über das Indoportugiesische von Cochim“, *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* [Wien], 102, 799-816.
- Stehl, Thomas, 1988, „Les concepts de continuum et de gradatum dans la linguistique variationnelle“, in: Dieter Kremer (Hg.), *Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* [Trèves, 19-24 mai 1986], vol. V [Linguistique pragmatique et sociolinguistique] Tübingen: Niemeyer, 28-40.

- , 1990, „Ansätze einer strukturalistischen Beschreibung der Variation im Französischen und Italienischen“, in: Günter Holtus/Edgar Radtke (Hg.), *Sprachlicher Substandard 3. Standard, Substandard und Varietätenlinguistik*, Tübingen: Niemeyer, 172-210.
- , 2012, *Funktionale Variationslinguistik. Untersuchungen zur Dynamik von Sprachkontakten in der Galloromania und ItaloRomania*, Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Thurmes, Marion, 2008, „Pratiquer une langue locale pour s'intégrer. Pratique des langues locales et représentations de l'Autre chez les métropolitains de Guyane“, in: Isabelle Léglise/Bettina Migge (Hg.), *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane. Regards croisés*, Paris: IRD, 171-192.
- Trudgill, Peter, 1988, „On the role of dialect contact and interdialect in linguistic change“, in: Jacek Fisiak (Hg.), *Historical Dialectology. Regional and Social* [Trends in Linguistics 37], Berlin/New York: de Gruyter, 547-564.
- Vertovec, Steven, 2007, „Superdiversity and its implications“, *Ethnic and Racial Studies* 30.6, 1024-1054.

[NB: bei der Onlineveröffentlichung im März 2017 funktionierten alle im Artikel angegebenen Links.]

Diasporische Diglossie am St.-Lorenz-Strom?

Sprachverhalten und Spracheinstellungen von Montrealern haitianischer Herkunft

Katrin MUTZ, Universität Bremen

Zusammenfassung

Der Artikel befasst sich auf der Basis statistischer Daten und zweier soziolinguistischer Untersuchungen (Laguerre 1985 sowie einer Datenerhebung aus dem Jahr 2014) mit der aktuellen Sprachen-Situation haitianischer Einwanderer und ihrer Nachkommen in Montreal. Das Sprachverhalten sowie die Spracheinstellungen der zumeist bilingualen *Haïtiano-Montréalais* deuten darauf hin, dass das Französische und das Kreolische in keinem Diglossie-Verhältnis zueinander stehen. Trotz der Dominanz des Französischen im Familien- und Berufsalltag und einer Tendenz zu einem *language shift* in Richtung Französisch – (sprachlicher) Akkulturationstyp der ‚Assimilation‘ –, sind beide Sprachen auch in vielen Bereichen funktional kopräsent und offenbaren somit einen (sprachlichen) Akkulturationstyp der ‚Integration‘. Die (sprachliche) Integration der *Haïtiano-Montréalais* wird beispielhaft illustriert an dem Lied *La vie continue* von Jenny Salgado.

Résumé

Sur la base de données statistiques et de deux enquêtes sociolinguistiques (Laguerre 1985 et une enquête de 2014), l'article se propose de décrire la situation linguistique actuelle des migrants haïtiens et de leurs descendants à Montréal. Le comportement linguistique et les attitudes linguistiques des *Haïtiano-Montréalais*, en majorité bilingues, indiquent que le rapport entre le français et le créole haïtien ne semble pas devoir être décrit comme étant de nature diglossique. Malgré une prépondérance du français tant en famille que dans la vie professionnelle, et malgré une tendance au transfert linguistique (*language shift*) vers le français – selon une acculturation (linguistique) du type 'assimilation' –, les deux langues concernées se caractérisent aussi par une coprésence fonctionnelle dans maints domaines de la vie quotidienne, incarnant ainsi une acculturation (linguistique) de type 'intégration'. La chanson *La vie continue* de Jenny Salgado offre un bon exemple de cette intégration (linguistique) des *Haïtiano-Montréalais*.

Abstract

The article describes, on the basis of statistical data and two sociolinguistic investigations (Laguerre 1985 and an elicitation of data in 2014), the current language situation of Haitian migrants and their descendants in Montreal. The language behaviour and the language attitudes of the *Haïtiano-Montréalais*, most often bilingual, indicate that the relation between French and Haitian Creole seems not to be a diglossic one. Despite the dominance of French in both the family and the professional context and despite the tendency of a language shift towards French – (linguistic) acculturation type of 'assimilation' –, both languages are in many contexts also functionally copresent and demonstrate thereby the (linguistic) acculturation type of 'integration'. The song *La vie continue* of Jenny Salgado serves as a perfect example for the (linguistic) integration of the *Haïtiano-Montréalais*.

Pousyè machè pli bon ki pousyè chita

(haitianisches Sprichwort¹)

Wie Toronto oder Vancouver ist auch Montreal eine kanadische Stadt, die aus historischen Gründen und aufgrund der kanadischen Einwanderungspolitik durch eine plurilinguale Migrationsgesellschaft geprägt ist, und, nach Vertovec 2007, als *superdiverse*² im gesellschaftlichen, kulturellen, ethnischen, aber auch linguistischen Sinne bezeichnet werden kann. Die klassischen Beschreibungsparameter und -methoden der Soziolinguistik à la Labov, die statisch und unidimensional modelliert sind, sind nicht geeignet, die dynamische Heterogenität moderner, grossstädtischer Gesellschaften angemessen zu analysieren (vgl. Patzelt, im Druck), weswegen es neuer Beschreibungs- und Analyseinstrumenten bedarf (vgl. z.B. Blommaert 2010, Blommaert/ Rampton 2011).

In diesem Kontext stellt sich somit die Frage, ob das klassische soziolinguistische Modell der Diglossie von Ferguson (1959) bzw. Fishman (1967) herangezogen werden kann, um in Montreal das Verhältnis zwischen Migrantensprachen (bzw. diasporischen Sprachen) und „heimischen“ Sprachen zu beschreiben; wie sieht die Funktionsverteilung der sich in Kontakt zueinander befindlichen Sprachen aus? Um konkret das Verhältnis von Französisch und Kreolisch zu klären,³ soll in diesem Aufsatz unter Rückgriff auf statistische Datenerhebungen und auf Laguerre (1985) sowie auf der Basis einer rezenten, auf einem Fragebogen beruhenden empirischen Studie mit 18 Probanden, das Sprachverhalten und die Spracheinstellungen von Montrealern haitianischer Herkunft (in der Folge Haitiano-Montrealer oder *Haitiano-Montréalais* benannt) unter die Lupe genommen werden. Kann man, gemäss Ferguson (1959) bzw. Fishman (1967), sagen, dass die Sprachsituation in Montreal derart beschaffen ist, dass das Französische die *high variety* darstellt, die in allen distanzsprachlichen Kontexten verwendet wird, und dass das Kreolische die Domänen einer *low variety* abdeckt? Wenn dem so wäre, würde die Konstellation für die Haitianer in der Diaspora weitgehend dieselbe sein, die lange Zeit als für die Konstellation im Heimatland Haiti geltend angenommen wurde (dass aber auch die heutige Situation in Haiti nicht als eine, im klassischen Sinne, diglossische beschrieben werden kann, zeigen viele Aufsätze der vorliegenden Nummer).

Im Folgenden wird zunächst auf das Konzept der (haitianischen) Diaspora und dann auf Montreal als einer Einwanderungsmetropole und einer sprachlichen und kulturellen *salad bowl* eingegangen; *salad bowl* deshalb, weil die einzelnen Sprachen und Kulturen lange sichtbar bleiben und zum Montrealer Gesamtbild beitragen, ohne im Gesamtbild aufzugehen (wie es in

¹ Wörtlich übersetzt: „Gehender [fliegender] Staub ist besser als sitzender Staub“; im übertragenen Sinn: „Lieber die Risiken der Migration als die der Bewegungslosigkeit“, s. Béchacq 2007, 11.

² Vertovec 2007, 1024: „[...] ‘super-diversity,’ a notion intended to underline a level and kind of complexity surpassing anything the country has previously experienced. Such a condition is distinguished by a dynamic interplay of variables among an increased number of new, small and scattered, multiple-origin, transnationally connected, socio-economically differentiated and legally stratified immigrants [...]“.

³ In dem vorliegenden Artikel wird auf das Verhältnis zwischen Französisch und Haiti-Kreolisch fokussiert, da diese beiden Sprachen für die Haitianer sowohl in Haiti als auch in Montreal i.d.R. die wichtigsten Bezugssprachen sind; auf die Rolle des Englischen, das in Montreal bekannterweise auch eine wichtige Rolle spielt, wird, weiter unten, in weniger grossem Masse eingegangen.

der *melting pot*-Metapher der Fall ist). In einem dritten Abschnitt werden die historischen und aktuellen Gegebenheiten der haitianischen Einwanderung nach Kanada bzw. Montreal behandelt, bevor die heutige soziolinguistische Situation der Haitiano-Montrealer dargestellt wird, dies anhand einer Studie aus dem Jahr 1985 (Laguerre 1985) sowie einer aktuellen Datenerhebung aus dem Jahr 2014, die auf das Sprachverhalten und die Spracheinstellungen abzielt und zeigt, dass das Konzept der Diglossie für die Sprachsituation in Montreal nicht greift. Der Artikel schliesst mit einer Analyse des Songs *La vie continue* von Jenny Salgado, in dem die Situation der *Haitiano-Québécois* in Montreal nach dem Erdbeben von 2010 thematisiert und sprachlich aufgearbeitet wird. Das Lied ist als ein Beispiel gesellschaftlicher und sprachlicher Akkulturation von bilingualen Haitianern in Montreal anzusehen und damit auch Ausdruck (bzw. Wunsch nach) einer nicht-komplementären Distribution von Französisch einerseits und Kreolisch andererseits.

Haitianer und Kreolisch in Montreal: ein Überblick

Haitianer in der Diaspora

Während seit dem Ausbilden der Disziplin der Soziolinguistik (seit den 1960er Jahren) und der Etablierung der Kontaktlinguistik, resp. Kreolistik (ebenfalls seit Mitte der 2. Hälfte des 20. Jahrhunderts in systematischer Form) umfangreiche Untersuchungen zu Sprachkontaktsituationen und soziolinguistischen Konstellationen von (Kreol-)Sprachen *in situ* (zur Terminologie und Konzeption von Sprachen *in situ* vs. Sprachen *in motu*, vgl. Stehl 2011b⁴) durchgeführt wurden, wird ein Beschreiben der Kontaktphänomene und soziolinguistischen Kontexte von Sprachen *in motu*, d.h. von Sprachen, die aus ihrer angestammten lokalen Umgebung u.a. durch Migration wegbewegt werden, erst seit relativ kurzer Zeit durch die Migrationslinguistik betrieben, die sich als Reaktion auf punktuelle und globale Migrationsbewegungen seit den 1990er Jahren als eigenständige Disziplin herausgebildet hat (vgl. u.a. Krefeld 2004, Stehl 2011a). Allerdings liegen sprachwissenschaftliche Untersuchungen zu französisch-basierten Kreolsprachen, so auch dem Haiti-Kreol, in diasporischem Kontext bislang nur vereinzelt vor⁵ (vgl. z.B. Hebblethwaite 1999, Zéphir 2008) – wobei aber auch hier die migrationslinguistischen Aspekte nahezu unerforscht bleiben,⁶ und dies, obgleich man davon ausgeht, dass ein grosser Teil der Sprecher des Haiti-Kreols in der Diaspora lebt.⁷ Die Haitianer stellen eine der grössten nicht-europäischen ethnischen Gruppen in Kanada, ein Grossteil davon

⁴ Die in eine andere sprachliche, kulturelle, soziopolitische, etc. Realität verpflanzte Sprache der Migranten verändert sich u.a. hinsichtlich ihres Status, ihres Prestiges, ihrer Strukturen (vgl. Schlaak 2001, 261), weswegen Stehl (2011b, 40) auch bemerkt: „Die ‚Historische Sprache in motu‘ ist anders zu beschreiben als die ‚Historische Sprache in situ‘.“

⁵ Es liegen dagegen zahlreiche soziologische Studien zu den haitianischen Einwanderern und ihren Nachkommen vor (z.B. die Arbeiten von Potvin). Auf soziologische Fragestellungen (z.B. soziale Benachteiligung, Rassismus, Jugendkriminalität. etc.) kann in diesem Artikel allerdings nicht eingegangen werden.

⁶ Lüdi 2011, 33: „Die Migrationslinguistik, die [...] in Zukunft noch vermehrt auch eine Mehrsprachigkeitslinguistik sein wird, wird zum ersten dahingehend gefordert, die Diskurse über und Vorstellungen von Sprache und Mehrsprachigkeit, die Maßnahmen zur Steuerung des Sprachgebrauchs und die Praktiken selbst in einer Vielfalt von Migrationskontexten in ihrem gegenseitigen Verhältnis zu analysieren.“

⁷ Wah 2013, 56: „Some estimates show that as much as 70 percent of Haiti’s skilled human resources are in the diaspora.“

lebt in Montreal (vgl. Abb. 2).

Welche Rolle spielt das Kreolische für die Haitianer in der Montrealer Diaspora? Wird es im neuen Lebensumfeld als Familien- und Haushaltssprache beibehalten und an die nächste Generation weitergegeben, um z.B. eine sprachliche Verbindung zum Heimatland aufrecht zu erhalten, oder wird sich bemüht, die „neue(n)“⁸ Umgebungssprache(n) als Sprache(n) in der Familie zu übernehmen? Welche Einstellung haben die haitianischen Einwanderer zum Französischen, das in Haiti, zusammen mit dem Kreolischen, Amtssprachenstatus besitzt, dort i.d.R. aber erst in der Schule als Fremdsprache erworben wird und dennoch, aus historischen (Hegemonial-)Gründen, eine Vormachtstellung in sehr vielen Domänen des öffentlichen Lebens in Haiti innehat und das Kreolische, obgleich es bei über 90 % der haitianischen Bevölkerung alleinige Muttersprache ist, „nicht zum Zuge kommen lässt“. Trotzdem es auch Amtssprache ist, dringt das Kreolische in Haiti nur sehr zögerlich systematisch in Bereiche des öffentlichen Lebens vor, z.B. als Lehrsprache in Schulen (s. Cothière, Saint-Fort, DeGraff u. Berrouët-Oriol in dieser Nummer). Ist die aus Haiti bekannte „periphere“ Rolle des Kreolischen bei den haitianischen Migrant*innen so internalisiert, dass die französische Sprache in Kanada leichtes Spiel hat und das Kreolische schnell und ganz verdrängt? Oder wird die diasporische Situation und speziell die in Montreal zu findende Aufgeschlossenheit bzgl. sprachlicher und kultureller Heterogenität genutzt, um neue Funktionsdomänen für das Kreolische zu erobern? Bevor wir versuchen, auf diese Fragen erste tentative Antworten zu geben, sei zunächst ein Blick auf das Einwanderungsland Kanada und die *salad bowl* Montreal geworfen.

Einwanderungsland Kanada und multilinguales Montreal

Kanada gilt nicht erst seit den letzten Jahren, in denen die Migrationsbewegungen aufgrund politischer, kriegs- und gesellschaftlicher Entwicklungen überall in der Welt zugenommen haben, als beliebtes Einwanderungsland. Bereits seit Ende des 19. Jahrhunderts zieht es Jahr für Jahr Zehntausende Auswanderer nach Kanada. Zunächst waren es überwiegend Einwanderer aus Europa (z.B. Italiener, Deutsche, Iren, Briten), die es in den Norden Nordamerikas, und dort zum Teil aufs Land, dann aber vor allem in die Grossstädte (Vancouver, Toronto, Montreal) zog, in den letzten Jahren kommt der weitaus grösste Teil der Einwanderer aus dem asiatisch-pazifischen Raum (vgl. Bendel/ Kreienbrink 2006, 11).

Relativ zur Bevölkerung des Landes (knapp 34 Millionen) hat Kanada die weltweit höchsten Einwanderungszahlen. [...] Der Anteil der im Ausland geborenen Bevölkerung liegt bei fast 20 Prozent (19,8 Prozent im Jahr 2006), in Vancouver und Toronto beträgt er sogar 38 bzw. knapp 44 Prozent. Jüngsten Prognosen zufolge werden im Jahr 2017 Angehörige der „erkennbaren Minderheiten“, der sogenannten *visible minorities*, in kanadischen Großstädten die Mehrheit bilden. (Schmidtke 2009, 25)

Die folgende Tabelle vermittelt einen quantitativen und qualitativen Eindruck über die zahlenmässig hohe und vielfältige Herkunft der kanadischen Immigrant*innen im Laufe der Zeit:

⁸ ‚Neu‘ in Anführungszeichen, da das Französische ja auch in Haiti als Amts-, Verwaltungs-, Bildungs- und Mediensprache allgegenwärtig ist und die Haitianer in Montréal somit nur mit einer neuen Varietät des Französischen konfrontiert werden.

Abb.1: Immigranten nach Kanada bezogen auf Geburtsort und Einwanderungszeitraum

(Volkszählung 2006⁹)

	Gesamt	Vor 1991	1991-1995	1996-2000	2001-2006
	6 186 950	3 408 415	823 925	844 625	1 109 980
Grossbritannien	579 620	515 135	20 630	18 200	25 655
VR China	466 940	133 910	69 635	108 285	155 105
Indien	443 690	156 830	67 825	89 890	129 140
Philippinen	303 195	107 765	65 485	52 060	77 880
Italien	296 850	289 820	2 540	2 225	2 270
Ver. Staaten	250 535	168 840	18 770	24 155	38 770
Hong Kong	215 430	107 925	66 570	33 505	7 430
Deutschland	171 405	149 020	6 155	8 595	7 635
Polen	170 490	123 435	32 655	7 905	6 49
Vietnam	160 170	107 760	31 005	10 860	10 545
Portugal	150 390	136 945	7 795	2 700	2 950
Pakistan	133 280	19 760	14 740	41 150	57 630
Jamaika	123 420	84 345	18 355	11 285	9 430
Niederlande	111 990	102 415	2 555	3 365	3 660
Sri Lanka	105 670	24 695	35 390	23 280	22 305
Südkorea	98 395	26 500	13 250	23 195	35 450
Iran	92 090	24 285	15 535	24 665	27 600
Guayana	87 195	57 525	14 815	7 575	7 275
Rumänien	82 645	22 560	15 400	16 605	28 080
Frankreich	79 550	44 685	7 815	9 860	17 185

Der Grund für die Präferenz Kanadas als Zielland für Migranten und Flüchtlinge liegt sicherlich nicht zuletzt auch an der Einwanderungspolitik, die durch systematische Anwerbe- und Integrationsstrategien charakterisiert ist. Das Ergebnis dieser kontinuierlichen und konstanten Einwanderungsdynamik, die lediglich durch die beiden Weltkriege unterbrochen wurde, und der verfolgten offenen Integrationspolitik, die sich insbesondere in Montreal zeigt – obwohl oder gerade deswegen, weil nicht nur Französisch, sondern für einige Gemeinschaften Englisch

⁹ Unter dieser Adresse ist auch die vollständige Tabelle mit Auflistung aller Herkunftsländer zu finden: www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo24a-fra.htm.

als (bevorzugte oder zusätzliche) Integrationssprache gilt (oder galt) –, ist eine Gesellschaft, die eine Vielzahl von Ethnien, Kulturen und Sprachen in sich vereint und, nach Vertovec 2007, treffend als *superdiverse* bezeichnet werden kann. Diese *superdiversity* ist in Montreal im öffentlichen Stadt- und Strassenbild omnipräsent. Während es seit dem Ende des 19. Jahrhunderts zunächst vor allem Italiener oder ashkenasische Juden waren, die in mehreren Schüben nach Québec (Montreal) einwanderten (vgl. Reinke 2011), sind es seit der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts vor allem Haitianer und später auch Nordafrikaner und Asiaten, die Québec als ihre neue Heimat wählten. Ein Blick auf die aktuelle Bevölkerungs- und Einwanderungsstatistik der Metropolregion Montreal von 2011 zeigt, dass ein Drittel der Bevölkerung allochthon ist, d.h. Migrationshintergrund besitzt; zwischen 2006 und 2011 kamen knapp 190 000 Immigranten in die Metropolregion – vor allem Algerier (ca. 19 000), Marokkaner (ca. 16 000), Haitianer (ca. 13 000) und Franzosen (ca. 11 000), gefolgt von Chinesen (ca. 10 000) und Mexikanern (ca. 7 000) (vgl. Montréal en statistiques 2014).

Es finden sich verschiedene Viertel, in denen sich präferiert bestimmte Einwanderungsgruppen niederliessen bzw. niederlassen, z.B. das *Petite-Italie* im Arrondissement Rosemont-La Petite Patrie, das *quartier chinois* (im Arrondissement Ville-Marie) oder auch das *Petit-Maghreb* (rue Jean Talon). Auf die Bezirke, in denen sich vor allem haitianische Einwanderer niedergelassen haben (z.B. Montréal-Nord), wird weiter unten kurz eingegangen werden.

Mit den Einwanderern sind ihre Sprachen mit nach Montreal gekommen; laut dem *recensement* von Statistique Canada (2011) geben 626 000 Einwohner an, zu Hause meistens eine Migrantensprache zu sprechen: die fünf Sprachen, die ausser Französisch und Englisch (als Kanadas offizielle Amtssprachen), zu Hause am häufigsten gesprochen werden, sind Arabisch (108 000 Sprecher), Spanisch (95 000), Italienisch (51 000), Chinesisch (35 000) und (Haiti-) Kreolisch (34 000).¹⁰ Mehr als 50 % der Einwanderer in Montreal, die zu Hause eine Migrantensprache sprechen, geben eine dieser fünf Sprachen an (Statistique Canada 2011).

Haitianische Einwanderung nach Kanada, insbesondere Montreal gestern und heute

Aufgrund schlechter wirtschaftlicher, politischer und sozialer Verhältnisse ist Haiti vor allem seit dem 20. Jahrhundert ein Auswanderungsland;¹¹ das verheerende Erdbeben von 2010 hat zu einer weiteren massiven Auswanderung geführt. Die haitianische Diaspora, die häufig als ‚zehntes Département‘ Haitis bezeichnet wird, umfasst 1,5-2 Millionen Haitianer weltweit (Audebert 2011, Béchacq 2007). Während in der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts die Emigration vor allem in die Nachbarländer des karibischen Raumes (Dominikanische Republik, Kuba) erfolgte, waren ab der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts hauptsächlich die Vereinigten Staaten (insbesondere New York und Miami) und Kanada (besonders Montréal) Ziel der Auswanderung; ab den 1990er Jahren auch wieder die (frz.-sprachigen) karibischen Nachbarstaaten bzw. Nachbarinseln von Haiti, sowie dann auch Frankreich (Audebert 2011). Auf der Basis verschiedener offizieller Statistiken geht Audebert 2011 für den karibischen Raum zu Beginn des 21. Jahrhunderts von insgesamt 650 000 haitianischen Einwanderern (Audebert 2011, 6):

¹⁰ In Montréal leben laut der Montréaler Organisation KEPKAA (*Komite entènasyon pou pwomosyon kreyòl ak alfabetizasyon*) nicht nur kreolophone Einwanderer aus Haiti, sondern u.a. auch aus den DROMs Martinique, Guadeloupe und Guayana, sowie den Seychellen und Mauritius (vgl. www.moisducreole.ca/a-propos/).

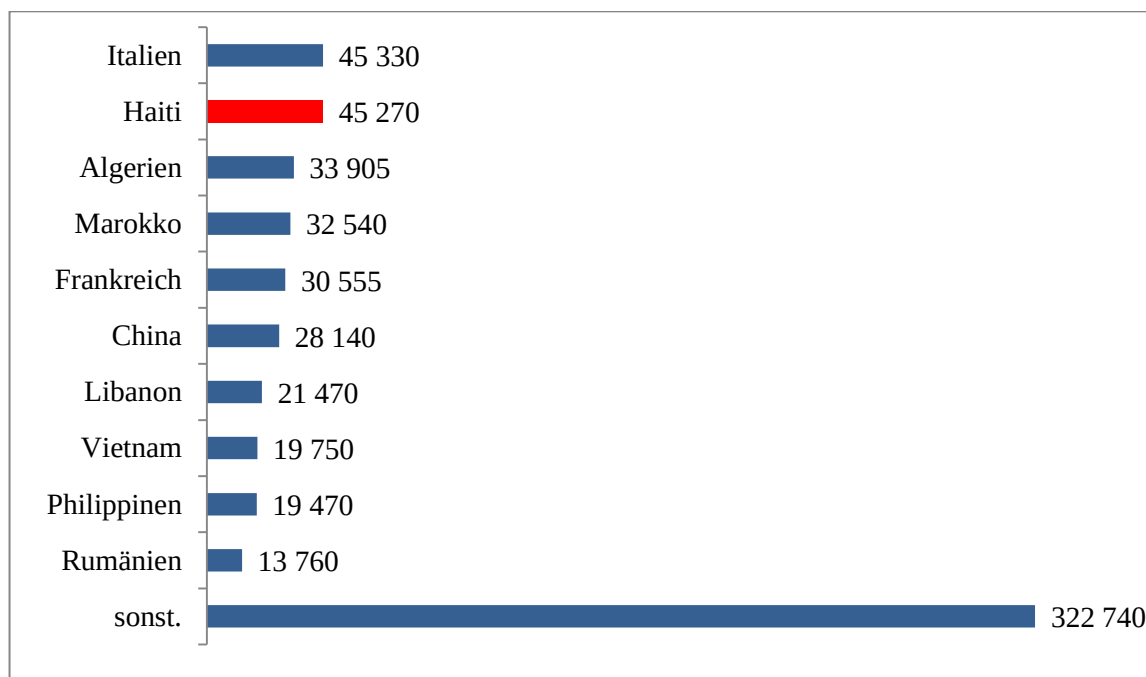
¹¹ Vgl. die von George Anglade erstellte Karte der haitianischen Diaspora: <http://ile-en-ile.org/georges-anglade-les-haitiens-dans-le-monde/>.

Objectif ultime de nombreux émigrés dans la Caraïbe, l'Amérique du Nord accueille 600 000 natifs d'Haïti: 530 000 étaient officiellement recensés aux États-Unis – 250 000 en Floride et 200 000 à New York – et 50 000 au Canada au début du XXI^e siècle. Les 20 000 Haïtiens officiellement recensés en Europe résidaient presque exclusivement en France.

Laut Lindsay 2007 stellten die Haitianer im Jahr 2001 die zehnt-grösste ausser-europäische ethnische Gruppe in Kanada dar mit zu jener Zeit 82 000 *Haitiano-Canadiens*, von denen mehr als die Hälfte nicht in Kanada geboren war. Nur 5 % der in Kanada lebenden Haitianer ist vor 1971 eingewandert. 90 % der kanadischen Haitianer leben in Québec, und von diesen wiederum 83 % in Montreal – Ainouche (2011, 74) geht von 75 000 Haitianer in Montreal aus; bei Anglade (2005, vgl. Fussnote 10) findet man die Anzahl von 120 000 Haitiano-Montrealern.

Betrachtet man die Migrantengruppen dahingehend, wie viele von ihnen nicht in der *agglomération de Montréal* geboren sind, stellt man fest, dass die Haitianer nach den Italienern diesbezüglich die zweitgrösste Gruppe darstellen; sie stellen jeweils 7 % aller Einwanderer:

Abb. 2: Die zehn wichtigsten Geburtsländer der Migranten in Montreal („agglomération“) 2011
(nach Statistique Canada und Montréal en statistiques 2014b, 21¹²):



Zieht man die Zahlen von der *région métropolitaine de Montréal* und der *ville de Montréal* heran, erhöht sich der haitianische Anteil der Einwanderer sogar noch leicht (rund 8 %), d.h. Haitianer rücken vor den Italienern an die erste Position (Montréal en statistiques 2014a/c). Die Einwanderung von Haitianern nach Kanada bzw. Québec erfolgte in wenigstens fünf grösseren Einwanderungsschüben, es gibt somit mehrere erste Generationen

¹² s. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885704&_dad=portal&_schema=PORTAL.

(und zweite Generationen) haitianischer Einwanderer in Kanada (Villefranche 2014). Die erste grosse Einwanderungswelle erfolgte während der Diktatur von François Duvalier, in der insbesondere Akademiker, die auch frankophon waren, das Land verliessen. Man spricht hier von der *exode des cerveaux*. Ab 1971 folgte die *exode des bras*, d.h. es wanderten vor allem kreolophone Arbeiter aus, die kaum des Französischen mächtig waren. Die Zeit ab den 1970er Jahren waren bzgl. der haitianischen Einwanderer dadurch geprägt, dass in Folge neuer Einwanderungsgesetze haitianische Familienmitglieder von bereits in Kanada Eingewanderten nachzogen. Diese verfügten typischerweise über wenig Schulbildung und waren überwiegend rein kreolophon.¹³ In der Folgephase „[d]urant les années 1990 et 2000, les multiples crises politiques en Haïti provoquent un afflux de réfugiés fuyant l’instabilité et l’insécurité [...]“ (Villefranche 2014).

In den letzten Jahren ist die Immigration aus Haiti nach Québec tendenziell rückläufig, wie die folgende Statistik zeigt (Gouvernement du Québec 2014); der Anstieg in den Jahren 2006 und 2011 ist durch das Erdbeben von 2010 zu erklären. (Auf diese Katastrophe und die Rolle von Montreal hierbei wird weiter unten eingegangen werden.).

Abb. 3: Personen haitianischer ethnokultureller Herkunft in Québec

(nach Statistique Canada, 2011, einfache Zugehörigkeit [réponses uniques: 80 %],
mehrfache Zugehörigkeiten [,réponses multiples‘ = 20 %])

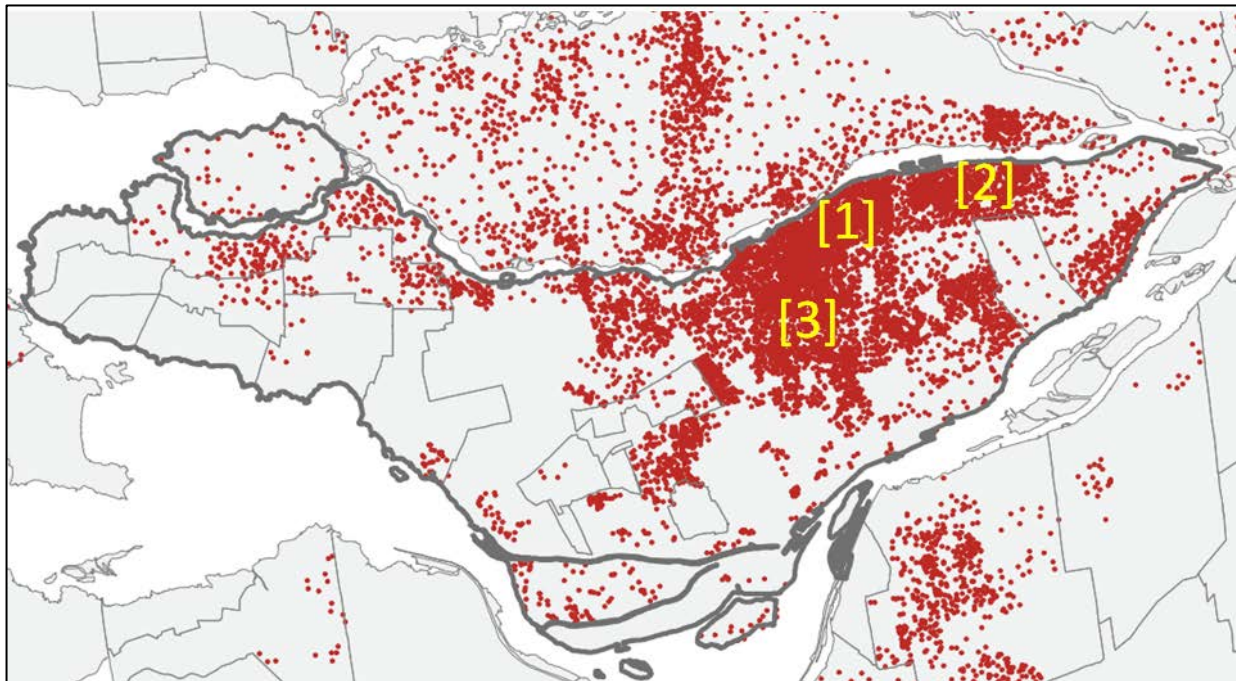
		Zahlen		%	
in Kanada geboren		51 250		43,0	
Immigranten		63 695		53,4	
Einwanderungsperiode	vor 1981		15 555		24,5
	1981-1985		5 565		8,7
	1986-1990		7 060		11,1
	1991-1995		7 575		11,9
	1996-2000		5 880		9,2
	2001-2005		8 405		13,2
	2006-2011		13 655		21,4
ohne ständiges Aufenthaltsrecht		4 240		3,6	
Insgesamt		119 185		100	

Laut Villefranche 2014 leben derzeit ca. 100 000 in Haiti geborene Haitianer in Québec (d.h. überwiegend in Montreal¹⁴), die zwischen 1961 und 2013 ins Land gekommen sind. Insgesamt etwa 150 000 Québecer hätten haitianische Wurzeln, es gäbe bereits zwei Generationen von Haitiano-Québecern, die in Québec geboren sind. Wie die Karte veranschaulicht, leben die meisten haitianischen Einwanderer in drei Bezirken:

¹³ Laut Aïnouche/Renault (2014, 64) haben sich zwischen 1976 und 1996 etwa 46 000 Haitianer in Québec, und vor allem in Montréal, niedergelassen.

¹⁴ Nach Aïnouche/Renault (2014, 65) umfasst die *communauté haïtienne* in Montréal mehr als 112 000 Personen.

Abb. 4: Präsenz von haitianischen Migranten in Montreal nach *Arrondissement*¹⁵



- [1] Montréal-Nord (Tendenz steigend);
- [2] Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles (Tendenz steigend);
- [3] Villery-Saint-Michel/Parc-Extension (Tendenz leicht abnehmend)

Die jahrzehntelange haitianische Präsenz in Montreal offenbart sich an zahlreichen haitianischen Vereinen, Institutionen und Organisationen, die in Montreal gegründet worden sind u./o. ihren Sitz dort haben. Viele dieser Institutionen sind vor allem seit den 1970er Jahren entstanden, um der wirtschaftlichen und sozialen Marginalisierung und Benachteiligung haitianischer Einwanderer der vorausgehenden Jahre entgegenzuwirken und die Integration zu befördern.¹⁶ Im Folgenden sei nur eine kleine Auswahl genannt: das *Maison d'Haïti*, das *Bureau de la communauté haïtienne à Montréal* (BCHM), die *Association des enseignants haïtiens du Québec*, die *Association des ingénieurs haïtiens au Canada*, das *Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise* (CHRISOCQ), der *Conseil national de citoyens d'origine haïtienne du Canada*, das *KEPKAA* (*Komite entènasyon pou pwomosyon kreyòl ak alfabetizasyon*), die *La diaspora haïtienne* (LDH). 2015 wurde in Montreal zum vierten Mal der *Journée de la diaspora haïtienne* durchgeführt, und die Institution des *Mois du créole* wird im Oktober 2017 zum 16. Mal stattfinden. Als kulturelle Institutionen wären z.B. das *Festival international de la musique haïtienne de Montréal* (FIMHM) oder das Kultur-Festival *Haïti en folie*, das im Juli 2017 zum zehnten Mal stattfindet, zu nennen. Die Omnipräsenz

¹⁵ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/HAITI.PDF.

¹⁶ Vgl. Dorino Gabriel 2009, 8: „Aujourd’hui la communauté haïtienne compte plus de soixante organisations communautaires qui interviennent auprès de la communauté haïtienne en vue d’une intégration totale dans la société québécoise. Et on trouve autant d’organisations regroupées sous le nom de ROCAHD (Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement) qui travaillent pour l’amélioration de la situation économique et écologique de même que pour la stabilité politique en Haïti.“

haitianischer Kultur in Montreal wird von Fabienne Colas, der Organisatorin von *Haïti en folie*, folgendermassen beschrieben: „À Montréal, garder le contact avec ma culture haïtienne est très facile: c'est la plus importante communauté noire dans la métropole et la ville regorge de petits restaurants, de boutiques, d'artistes, d'écrivains, de musiciens, d'organismes communautaires, de concerts haïtiens... Haïti est partout, pas besoin de faire des efforts surhumains pour se tenir au courant des nouveautés et se rapprocher de ses origines.“ (Aïnouche/Renault 2014, 69)

Auch haitianische Medien sind in Montreal präsent: (Online-)Zeitungen (*In Texto-Journal nou*, *Le National*, *Le journal positif*), Radiosender (CPAM 1410), sowie Fernsehsender (*THM (Télévision haïtienne de Montréal)*) oder (kreolsprachliche) Fernsehsendungen (wie z.B. die *BossBens Show* im multilingual konzipierten Fernsehsender *ICI Télévision*). Auch das Internet¹⁷ sowie generell die neuen Kommunikationswege via Social Media und Smartphone stellen natürlich heutzutage eine überaus wichtige Kommunikations- und Informationsplattform dar, mittels derer der Kontakt mit Familien und Freunden in der alten Heimat gepflegt werden kann.

Soziolinguistische Situation in Montreal: Diglossie?

Sprachgebrauch von Französisch und Kreolisch in Montreal

Wenngleich im Land Kanada offiziell zwei Amtssprachen gelten, nämlich Englisch und Französisch, und der Bilinguismus institutionalisiert ist, ist in Québec, der kanadischen Provinz, in der die Metropole Montreal liegt, Französisch seit der Verabschiedung der *Charte de la langue française* („Loi 101“) 1977 die alleinige Amtssprache. Das heisst aber nicht, dass das Englische in Montreal nicht präsent wäre, im Gegenteil: die Behörden der kanadischen Bundesverwaltung bieten nach wie vor Dienstleistungen auf Englisch an, und die anglophone Minderheit in Montreal verfügt immer noch über viele Institutionen (eigene Schulen und Universitäten¹⁸), die auf Englisch funktionieren. Montreal (wie auch die Montrealer) ist generell durch einen hohen Grad französisch-englischer Bilingualität geprägt, beide Sprachen werden sowohl in privaten, nächstsprachlichen als auch öffentlichen, distanzsprachlichen Kontexten verwendet, wenn auch Französisch inzwischen das Stadtbild dominiert – etwa in der gesetzlich geregelten kommerziellen Werbung. Als Arrondissements mit in dieser Hinsicht quantitativ am meisten bilingualen Sprechern, nämlich 75 %, gelten Westmount und Mont Royal.¹⁹ In einigen vor allem im Westen der Stadt gelegenen Arrondissements (z.B. Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest, Pointe-Claire) überwiegen die (nur) anglophonen Muttersprachler, in anderen, vornehmlich im Osten Montreals gelegenen Arrondissements (z.B. Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) dominieren (rein) frankophone Muttersprachler. Die Haupt-Geschäftsader Boulevard St. Laurent (*la Main*) galt lange als Trennzone zwischen dem eher anglophon geprägten und dem eher frankophon geprägten Teil der Stadt. Als alleinige Muttersprache wird Französisch von etwa 800 000 Montrealern angegeben, rund ein Fünftel der Montrealer Bevölkerung gibt als alleinige Muttersprache Englisch an, während für mehr als eine halbe Million Montrealer gilt, dass sie alloglott sind, d.h. eine andere Sprache als Französisch oder Englisch als Muttersprache haben (mit Kreolisch als fünfthäufigster Muttersprache). Sprecher

¹⁷ So verfügen z.B. die (in Montreal) zu findenden haitianischen Institutionen und Organisation heutzutage i.d.R. alle auch über Internetauftritte.

¹⁸ Neben den französischsprachigen *Université de Montréal* und *Université du Québec à Montréal* (UQAM) findet man auch die englischsprachigen *McGill University* und *Concordia University*.

¹⁹ http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PES_PUBLICATIONS_FR/PUBLICATIONS/LANGUES.PDF.

mit mehreren Muttersprachen sind dagegen laut den folgenden Angaben eindeutig in der Minderheit, vgl. folgendes Schaubild (Montréal en statistiques 2014c: 19):

Abb. 5: Muttersprachen in Montreal (Statistique Canada, 2011)

Gesamtbevölkerung = 1 627 950								
einfache Antworten = 1 504 985					mehrfache Antworten = 66 210			
Franz.	Engl.	sonstige (= nicht offizielle Sprachen)	Arabisch	83 785	Franz. +	Franz. +	Engl. +	Franz. +
			Italienisch	76 540				
			Spanisch	73 160				
			kreolische Sprachen	33 725				
			Chinesisch	22 225				
			Griechisch	18 025				
			Vietnamesisch	17 845				
			Portugiesisch	16 910				
			Rumänisch	14 690				
			Russisch	13 445				
818 970	206 210	536 560	sonst.	161 210	17 425	29 080	13 155	6 535

Tradieren die alloglotten Sprecher (d.h. z.B. die haitianischen Migranten) ihre in der Familie gelernte Muttersprache, das Kreolische, an die nächsten Generationen und verwenden sie das Kreolische auch weiterhin in der Familie, während die Umgebungssprachen, also vor allem das Französische, ausserhalb des häuslichen Umfeldes, im öffentlichen Raum, gesprochen werden? Dies würde einer klassischen diglossischen Funktionsverteilung von *high variety* (Französisch) und *low variety* (Kreolisch) entsprechen. Die Situation in Montreal stellt sich dar, wie folgt (vgl. Graphik aus Montréal en statistiques 2014c: 18):

Abb. 6: Familiensprachen in Montreal (Statistique Canada, 2011)

Gesamtbevölkerung = 1 627 945												
einfache Antworten = 1 504 595					mehrfache Antworten = 122 960							
Franz.	Engl.	sonstige (= nicht offizielle Sprachen)	Spanisch	50 475	Franz. +	Franz. +	Engl. +	Franz. +				
			Arabisch	45 955					Engl.	Engl. +	sonst.	Engl. +
			Italienisch	32 830								
			Chinesisch	22 585								
			Vietnamesisch	14 750								
			kreolische Sprachen	14 335								
			Rumänisch	10 830								
			Griechisch	10 495								
			Russisch	10 390								
			Portugiesisch	9 150								
886 075	298 955	319 955	sonst.	98 160	22 840	58 005	26 025	16 095				

Die Zahlen zeigen, dass sowohl das Französische als auch das Englische bei alloglotten Muttersprachlern als Familiensprachen üblich sind und in zahlreichen Haushalten mehrsprachig kommuniziert wird. Während die Kreolsprache (allen voran das Haiti-Kreolische) zwar von mehr als 30 000 Montrealern als Muttersprache angegeben wird,²⁰ wird sie nur noch von weniger als der Hälfte als alleinige Familiensprache verwendet.

Die Verschiebung zugunsten des Französischen erklärt sich zum Teil sicherlich dadurch, dass nicht mehr nur erste Generationen von haitianischen Einwanderern in Montreal zu finden sind, sondern wir es bereits mit mindestens zwei zweiten Generationen und auch bereits einer dritten Generation von Haitiano-Montrealern zu tun haben und somit m.E. das in der Soziologie entwickelte und auf die Linguistik übertragene klassische 3-Generationen-Modell der zunehmenden Assimilation/Integration zum Tragen kommt, nach welchem die Verwendung und das Erlernen der ursprünglichen Muttersprache von Generation zu Generation sukzessive abnimmt (vgl. Hansen 1938; Lüdi 2011, 24): nach diesem Modell ist die erste Generation in muttersprachlicher Hinsicht einsprachig in Bezug auf die Sprache des Herkunftslandes (in unserem Falle das Haiti-Kreolische), die zweite Generation i.d.R. zweisprachig sowohl bzgl. der Sprache des Herkunftslandes der Eltern als auch bzgl. der Umgebungssprache (in unserem Falle Französisch) und die dritte Generation muttersprachlich nur noch in der Sprache des Einwanderungslandes. Dieses traditionelle Modell ist allerdings nur als eine sehr grobe Annäherung mit starkem Variationsspielraum zu verstehen, zumal wenn mehrere erste, mehrere zweite und mehrere Folge-Generationen in einer Gesellschaft kopräsent sind, und wurde/wird in der Forschung daher immer wieder diskutiert.²¹ Die Rolle der dritten Generation, die, je nach Umfeld, dazu neigt, sich wieder vermehrt der Sprache der Grosseltern zuzuwenden (wie bereits Hansen 1938 herausgestellt hat) und somit wichtig für die Kontinuität der Herkunftssprache ist, bedarf noch intensiver Forschung.

Was bedeuten diese Zahlen im Hinblick auf das Diglossie-Modell? Wie in Haiti so ist das Französische auch in Montreal, der neuen Heimat der Haitianer, offizielle Amtssprache (und somit auch Schulsprache, Sprache der Administration, Mediensprache, etc.) und hat folglich, nach dem klassischen Modell der Diglossie, (potentiell) die Bereiche einer *high variety* inne. Allerdings teilt sich das Französische in Montreal diese Position in einigen Domänen wie Wirtschaft und Beruf, nicht überraschend (s.o.), mit dem Englischen, wie ein Blick auf die statistischen Daten zu den am Arbeitsplatz verwendeten Sprachen bestätigt (vgl. Montréal en statistiques 2014c, 30: *langue utilisée au travail*): 72 % der Befragten verwenden ausschliesslich das Französische,²² 27 % ausschliesslich das Englische und nur 1 % der Befragten eine andere Sprache als Französisch oder Englisch (wobei hier nicht näher spezifiziert wurde, um welche

²⁰ Krefeld 2004, 38: „Es erscheint in der zweiten (und in einer folgenden) Generation of zweifelhaft, welche Sprache als „native“ anzusehen sei, wodurch diese Kategorie überhaupt problematisch wird“, vgl. so auch bereits Lüdi/Py 1984.

²¹ Vgl. z.B. die kritische Auseinandersetzung mit diesem Modell in Waters/Jiménez 2005, 120: „We do not argue that generation is an entirely invalid temporal gauge but rather that it must be considered alongside birth cohort. By using birth cohort in conjunction with generation, sociologists will better capture processes of ethnic change internal to the group that generation captures as well as the historical fluctuations in opportunities and constraints external to groups that birth cohort captures.“

²² Lüdi 2011, 28 schreibt im Hinblick auf die Rolle einer offiziellen Ortssprache: „Um Erfolg zu haben, muss man jedoch genau jene Varietät beherrschen, die in der betreffenden Situation angemessen ist. So ist die Möglichkeit zur Teilnahme am Berufsleben ohne hinreichende Kenntnis der jeweiligen Ortssprache kaum möglich.“

Sprachen es sich handelt).

Die Zahlen der Abb. 6 zeigen aber auch, dass das Französische zu einem grossen Anteil eine typische Domäne der *low variety* (der Kreolsprache) besetzt bzw. erobert hat, nämlich den Familienkontext, *die* nächsprachliche Situation *par excellence*.

Die Zahlen in dem zehn Jahre älteren, statistischen Bericht von Lindsay 2001 (herausgegeben von *Statistique Canada*) über die *communauté haïtienne* in Kanada sind den aktuellen Zahlen zu Montreal tendenziell sehr ähnlich: 52 % der Haitiano-Kanadier nannten als Muttersprache Französisch, 37 % gaben an, eine nicht-offizielle Sprache als Muttersprache gelernt zu haben (i.d.R. wird dies Kreolisch gewesen sein). Die meisten Haitiano-Kanadier würden zu Hause Französisch sprechen (69 %), nur 14 % eine nicht-offizielle Sprache, also i.d.R. Kreolisch, und 11 % würden mehr als eine Sprache zu Hause sprechen. Die Studie (Lindsay 2001) geht auch der Frage nach der Berufssprache nach: demnach würden nur 2 % am Arbeitsplatz eine nicht-offizielle Sprache (d.h. Kreolisch) gebrauchen, die meisten sprächen Französisch (73 %) und 13 % würde mehrere Sprachen (darunter auch *une langue non officielle*) verwenden.

Die statistischen Daten legen somit nahe, dass von einer prinzipiellen, komplementären Funktionsverteilung der Sprachen, also einer diglossischen Situation, nicht die Rede sein kann; der nächsprachliche Bereich ist nicht allein dem Kreolischen vorbehalten, sondern, nahezu im Gegenteil, ist das Französische dort massiv präsent, auf Kosten des Kreolischen. In geringem Masse wird Kreolisch aber auch im Zuge der Berufsausübung (s.o.) gesprochen; der berufliche Kontext, da öffentlicher Raum, gilt als typische Domäne der *high variety*. Die obigen Studien geben allerdings keinen Ausschluss darüber, welche Berufe angegeben wurden und was genau „au travail“ bzw. „dans le cadre du travail“ heisst. So ist z.B. vorstellbar, dass Haitianer in Arbeitspausen bevorzugt untereinander Kreolisch sprechen, direkt am Arbeitsplatz aber Französisch oder Englisch verwenden.

Im Folgenden sollen auf der Basis einer soziolinguistischen Studie von Laguerre 1985 und den ersten Ergebnissen einer Datenerhebung in Form von Interviews aus dem Jahr 2014 das Sprachverhalten, die Sprachkompetenzen und die Spracheinstellungen von Haitiano-Montrealern dargestellt werden unter Berücksichtigung der Frage, ob das Verhältnis zwischen Französisch und Kreolisch in Montreal tatsächlich ein nicht-diglossisches ist, wie es die statistischen Daten nahelegen.

Studie von Laguerre 1985

Laguerre hat in seiner Studie von 1985 23 haitianisch-stämmige Familien in Québec (zwischen den Zeilen ist zu lesen, dass die Recherche in Montreal durchgeführt wurde) aus der Arbeiter- und Mittelschicht untersucht und dabei vor allem auf die Sprachsituation der Kinder fokussiert. Laguerres Ergebnisse bzgl. des Sprachverhaltens seiner haitianisch-stämmigen Probanden in Abhängigkeit des Kommunikationspartners zeigen, entsprechend der oben angeführten statistischen Daten, dass mehrheitlich auf Französisch kommuniziert wird. Innerhalb der Familie wird ausschliesslich Kreolisch nur zwischen Grosseltern und Enkeln gesprochen, auch Eltern sprechen untereinander meistens Kreolisch, die übliche Kommunikationssprache zwischen Kindern und Eltern und auch zwischen den Geschwistern untereinander ist entweder nur Französisch oder sowohl Französisch als auch Kreolisch. Ausserhalb der Familie, in der Kommunikation mit Freunden, reden die Kinder Französisch, die Eltern dagegen (wohl, da es sich bei ihren Freunden häufig um kreolophone Haitianer handelt) entweder Kreolisch oder sowohl Kreolisch als auch Französisch, Französisch alleine wird in diesem Kontext selten verwendet (s. Abb. 7):

Abb. 7: Sprachverhalten von *Haitiano-Montréalais* nach Laguerre 1985, 67
gesprochene Sprache(n) je nach Sprechpartner(n)

	Kreolisch	Französisch	Kreolisch und Französisch
Kinder mit Vater	-	73,9	26,1
Kinder mit Mutter	-	82,6 ²³	17,4
Mutter mit Kindern	10,5	89,5	-
Vater mit Kindern	5,3	94,7	-
Kinder mit Geschwistern	-	43,5	56,5
Kinder mit haitianischen Freunden	4,3	78,3	16,1
Kinder mit Québecer Freunden	-	100	-
Enkel mit Grosseltern	100	-	-
Grosseltern mit Enkeln	100	-	-
Freunde der Eltern mit Kindern	4,3	73,9	21,7
Ehefrauen mit Ehemännern	82,4	17,6	-
Ehemänner mit Ehefrauen	84,2	15,8	-
Väter mit Freunden	57,9	5,3	36,8
Mütter mit Freunden	52,6	5,3	42,1

Die Kinder der zweiten oder dritten Generation haitianischer Einwanderer haben, nach dieser Studie, weitgehend nur noch passive Kenntnisse des Kreols. Laguerre erklärt dies dadurch, dass „les parents, engagés dans leur processus d’adaptation ou d’intégration au pays d’accueil, encouragent fortement l’utilisation du français“ (Laguerre 1985, 67).

Auf den Umstand, dass die Sprachkenntnisse nachfolgender Generationen schnell nachliessen, wurde von privater und offizieller Seite reagiert, indem Institutionen und Programme auf den Weg gebracht wurden, um die (kreolische) Sprachkompetenz zu fördern, so wurde z.B. 1999 das bereits erwähnte *KEPKAA* gegründet, vom *Bureau de la communauté haïtienne de Montréal* ging bereits 1973 die Initiative zur Bildung eines Zentrums zur Förderung der Alphabetisierung und sozialen Eingliederung aus (*Centre N A Rive*).

Bei seiner Untersuchung des Sprachverhaltens von Haitiano-Montrealern in Abhängigkeit von ihrer jeweiligen Profession kommt Laguerre zu dem Ergebnis (anders als Lindsay 2001, s.o.), dass die kombinierte Verwendung von Kreolisch und Französisch sowohl im Kontext des Berufs als auch zu Hause bei den analysierten Berufsgruppen, generell häufiger vorkommt, als die ausschliessliche Verwendung von Französisch, die am seltensten vorkommt, oder die ausschliessliche Verwendung von Kreolisch, die eine Mittelposition einnimmt (Laguerre 1985, 66: „[Ce qui prévaut est une] pratique combinée du créole et du français tant dans les contacts professionnels qu’à l’intérieur de la famille“); dies zeigt er veranschaulichend an folgenden beiden Graphiken (Laguerre 1985, 66):

²³ Im Original wurde von Laguerre die Prozentzahl wie in der oberen Zeile mit 73,9 angegeben, was rechnerisch nicht stimmig wäre. Daher wurde die Angabe hier korrigiert.

Abb. 8: Sprachgebrauch von *Haïtiano-Montréalais* im Beruf, nach einigen Berufssparten²⁴

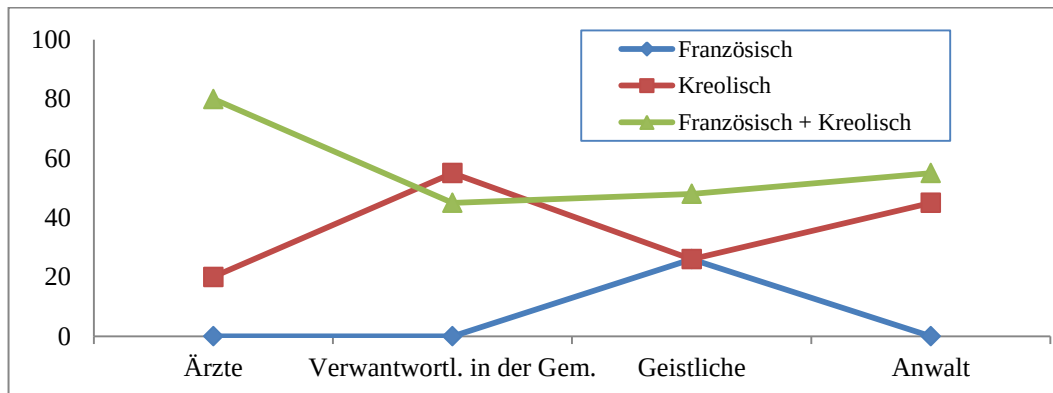
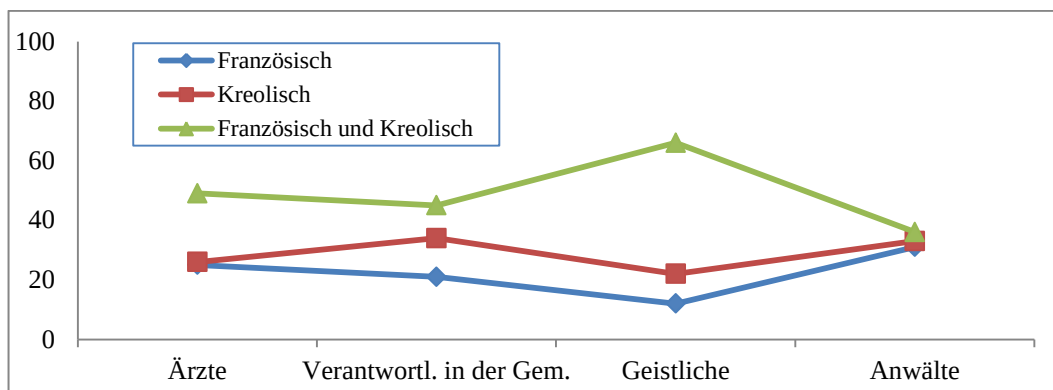


Abb. 9: Sprachgebrauch von *Haïtiano-Montréalais* in der Familie, nach einigen Berufssparten



Laguerres Studie von 1985 zeigt zwar zum einen einen Rückgang hinsichtlich des ausschliesslichen Gebrauchs von Kreolisch im familiären Umfeld bei den nachfolgenden Generationen haitianischer Einwanderer, zum anderen aber auch, und hier decken sich die Ergebnisse mit den aktuellen statistischen Zahlen nicht, die eindeutige Präferenz der kombinierten Verwendung von sowohl Kreolisch als auch Französisch, und zwar nicht nur im privaten Kontext, in der Familie und mit Freunden, sondern auch in der öffentlichen Domäne der Berufsausübung. Eine komplementäre Verteilung der beiden Sprachen im Hinblick auf Nähe- und Distanzbereich, wie im klassischen Diglossie-Modell vorgesehen, scheint demnach nicht vorzuliegen: das Französische, als ‚neue‘ Umgebungssprache und versehen mit alleinigem offiziellen Status, ist einerseits in den Familienbereich eingedrungen, das Kreolische andererseits wird auch ausserhalb der angestammten Familien- und Freundesdomäne im beruflichen Kontext, in dem man nur das Französische (bzw. Englische) erwarten würde, hineingetragen. Laut dieser Studie teilen sich beide Sprachen somit die wichtigsten Kommunikationsdomänen (auf die Verwendung des Englischen wird in Laguerre 1985 bedauerlicherweise nicht eingegangen).

Für die Diskrepanz zwischen den Zahlen der Studie von 1985 und den aktuellen Daten aus den statistischen Erhebungen lassen sich mehrere Erklärungsmöglichkeiten anführen: so

²⁴ Mit „Verantwortl[iche] in der Gem[einschaft]“ (Original: „responsables communautaires“) sind wahrscheinlich Leute gemeint, die in der haitianischen Gemeinschaft eine leitende Funktion haben.

könnte z.B. die Stichprobengrösse und/oder die ‚qualitative‘ Zusammenstellung der Probanden in der Studie von Laguerre eine Rolle spielen; es liegen zwischen der Studie von 1985 und den aktuellen Zahlen zudem immerhin auch fast 30 Jahre, d.h. zwischenzeitlich ist eine ganze Generation nachgewachsen, die den Sprachgebrauch zu Ungunsten des Kreolischen verschoben zu haben scheint (gemäss dem 3-Generationen-Modell). Im folgenden Abschnitt soll auf der Basis einer soziolinguistischen Datenerhebung aus dem Jahr 2014 das aktuelle Sprachverhalten und die Spracheinstellungen von *Haitiano-Montréalais* genauer unter die Lupe genommen werden.

In jedem Fall ergibt sich sowohl aus den Daten der statistischen Erhebungen als auch aus der Studie von Laguerre 1985, dass die Sprachverwendungskonstellation eine prinzipielle Zweisprachigkeit der Haitiano-Montrealer offenbart, d.h. dass die Haitianer in Montreal, anders als in ihrem Heimatland Haiti, in dem die Monolingualität in Kreolisch nach wie vor weit verbreitet ist, zügig eine robuste Französisch-Kompetenz erworben haben (wohl auch infolge der Québécoiser Integrationspolitik und der Eingliederungsinitiativen der bereits benannten Institutionen).

Empirische Studie

Im September 2014 wurden in Montreal gelenkte Interviews (insgesamt 45 Fragen) mit 18 Haitianern (15 Frauen, 3 Männer) durchgeführt. 14 dieser Interviews fanden im *Maison d'Haïti*²⁵ statt. Die Fragen, orientiert an Stehl 2012, bezogen sich u.a. auf die Sprachkompetenzen, das Sprachverhalten und die Spracheinstellungen der Interviewten und ihrer (Gross-)Eltern bzw. Kinder/Enkel. Im Folgenden seien erste Ergebnisse zu dieser Datenerhebung vorgestellt. Aufgrund der bescheidenen Korpusgrösse sind die Ergebnisse zwar punktuell und nicht generalisierbar. Dennoch eröffnen sich interessante Einblicke und Perspektiven im Hinblick auf die gegenwärtige soziolinguistische Situation der Haitiano-Montrealer. Eine zukünftige, systematische auf breiterer Datenbasis stehende Forschungsarbeit ist unerlässlich.

Sprachkompetenzen von Montrealern haitianischer Herkunft

Die Interviewten wurden u.a. nach ihren Sprachkompetenzen sowie den Sprachkompetenzen ihrer Kinder befragt. Hinsichtlich der Sprachkompetenzen sollte differenziert werden zwischen den Kompetenzen des Verstehens, des Sprechens, des Lesens und des Schreibens. Es war in einer Tabelle anzugeben, als wie gut die jeweilige Kompetenz eingeschätzt wird, nämlich ‚1‘ für *très bien*, ‚2‘ für *bien*, ‚3‘ für *assez bien*, ‚4‘ für *un peu*, ‚5‘ für *quelques mots*. Es wurde nach den Kompetenzen im Hinblick auf das Kreolische, das Französische, das Englische und einer ggf. weiteren Sprache gefragt.

Für das Kreolische ergab sich, dass 100 % der Befragten angaben, das Kreolische sehr gut zu verstehen, 83 % gaben ihre Redekompetenz mit ‚1‘ an, 2/3 der Befragten schätzte ihre Lesekompetenz als sehr gut ein, dies galt aber bei nur 50 % im Hinblick auf die Schreibkompetenz. Weder in Kreolisch lesen noch schreiben zu können, gaben 16 % der Befragten an.

²⁵ An dieser Stelle möchte ich mich nochmals ganz herzlich bei der Direktorin des *Maison d'Haïti*, Madame Marjorie Villefranche, sowie bei den Mitarbeitern des *Maison d'Haïti* für ihre freundliche Unterstützung bedanken.

Hinsichtlich der Französischkompetenzen ergibt sich folgendes Bild: Sehr gute Kompetenzen im Verstehen und Lesen liegen nach eigener Angabe bei 61 % der Befragten vor, 55 % schätzen ihre Kompetenzen im Sprechen und Schreiben als sehr gut ein. Es gibt niemanden, der für das Französische angibt, keine Kompetenzen zu besitzen.²⁶

Was das Englische angeht, so geben mehr als die Hälfte der befragten Haitiano-Montrealer an, keinerlei Sprachkenntnisse zu besitzen. Von den Befragten geben zwei eine weitere Sprache an, in der über eine gewisse Kompetenz verfügt wird: zum einen Deutsch, zum anderen Spanisch. Hinsichtlich der eigenen Sprachkompetenzen liegt somit bei allen Befragten, laut eigener Auskunft, Bilingualität in Bezug auf Kreolisch und Französisch vor.

Ein anderes, dem Kompetenzbild der Eltern nahezu diametral entgegengesetztes Bild ergibt sich im Hinblick auf die Kompetenzen der Kinder²⁷ (bzw. Enkel, hier wurde zunächst nicht differenziert, da die Befragten keine Enkel hatten). Sehr gute Sprachkompetenzen in Bezug auf das Kreolisch der Kinder wurden hinsichtlich des Verstehens von 60 % angegeben, während lediglich 30 % meinten, dass ihre Kinder sehr gut Kreolisch sprächen (50 % gaben an, dass ihre Kinder nur wenig oder lediglich ein paar Worte Kreolisch sprechen könnten!). Eine sehr gute Kreolisch-Lesekompetenz der Kinder wird von 40 % angegeben, 50 % meinten, ihre Kinder könnten nur ein paar Wörter oder gar kein Kreolisch lesen. Ähnlich sieht es hinsichtlich der Schreibkompetenz aus: Auch hier haben die Hälfte der Eltern angegeben, dass ihre Kinder gar nicht oder nur ein wenig Kreolisch schreiben könnten, lediglich 30 % führen für ihre Kinder eine sehr gute Schreibkompetenz an.

Die Sprachkompetenzen hinsichtlich des Französischen sind bei den Kindern mehrheitlich sehr gut; dieser Kompetenzgrad wird von 90 % bzgl. des Verstehens, von 80 % bzgl. des Sprechens, von 70 % bzgl. des Lesens und von 80 % bzgl. des Schreibens angegeben.

Auch in Bezug auf die Englischkompetenzen sind Unterschiede zwischen den Generationen feststellbar. Die Hälfte der Eltern markiert für ihre Kinder sehr gute, gute oder einigermaßen gute Englischkenntnisse.

Sprachauffassungen zu Anwendungsdomänen des Kreolischen und Französischen

In dem durchgeführten Interview wurde auch nach den Funktionsdomänen von Kreolisch und Französisch gefragt. Es sollte angegeben werden (mittels schriftlicher Markierung auf einem Blatt, auf dem die Funktionsdomänen aufgelistet waren), welche der folgenden Kontexte/Themen besonders dazu angetan seien („+ = particulièrement lié“), Kreolisch in ihnen zu verwenden, bzw. welche weniger dazu angetan seien („– = moins lié“), Kreolisch zu verwenden. Die gleichen Kontexte sollten auch bzgl. der Geeignetheit der Verwendung des Französischen beurteilt werden. Folgende Kommunikationsdomänen/-themen waren hinsichtlich der Geeignetheit für die jeweilige Sprache einzuschätzen: „sentiments amoureux“, „relations entre parents et enfants“, „relations entre grands-parents et enfants“, „relations entre amis“, „moments de détente“, „moments de colère“, „moments de joie“, „moments de tristesse“, „émotions et réactions spontanées“, „plaisanteries et blagues“, „manifestations folkloriques“, „moments formels“, „moments solennels“.

²⁶ Eine der Interviewten gibt sehr gute Französischkompetenzen hinsichtlich aller Bereiche an; es stellte sich aber im Laufe des Interviews heraus, dass ihre Kenntnisse eher schwach einzustufen sind; so scheint sie z.B. die Fragen/Inhalte im Hinblick auf die geeigneten Anwendungskontexte von Französisch und Kreolisch, die im nächsten Abschnitt behandelt werden, nicht verstanden zu haben.

²⁷ Lediglich 10 der befragten Haitiano-Montrealer hatten eigene Kinder und konnten die entsprechende Frage beantworten.

Das Ergebnis der Befragung offenbart, dass es keine klare funktionale Trennung der Anwendungsbereiche (hinsichtlich der befragten Domänen) zu geben scheint. Eindeutige klare Tendenzen für die Präferenz einer bestimmten Sprache in einem bestimmten Kontext sind kaum auszumachen. Lediglich die „manifestations folkloriques“ werden von den meisten als eine weniger mit dem Französischen verbundene Domäne angesehen, und eine Mehrheit (10 der Befragten 18) betrachtet das Kreolische für die Kommunikation zwischen Kindern und Grosseltern als besonders geeignet. In den meisten Domänen sind nach Einschätzung der Probanden beide Sprachen möglich, das gilt z.B. auch für die „moments formels“ und „moments solennels“, in denen man vielleicht eher die präferierte Verwendung von Französisch erwartet hätte. Generell ist aber ein relativ hoher Variations- und Fluktuationsgrad festzustellen.

Trotz der Rückläufigkeit der Sprachkompetenzen im Hinblick auf die Eltern- zur Kindergeneration der Haitiano- Montrealer zeigt die Nicht-Regelmäßigkeit der Zuordnung der Sprachen zu den befragten Kommunikationsthemen (die jeweils entweder typische nächstsprachliche oder distanzsprachliche Kontexte sind), dass von einem als diglossisch einzuschätzenden Verhältnis zwischen Haiti-Kreolisch und Französisch in Montreal nicht die Rede sein kann.

(Linguistischer) Akkulturationstypus der Integration

Akkulturationstypen nach Berry und Gugenberger

Sprachen *in motu* und ihre Sprecher treten in der neuen Umgebung des Einwanderungslandes in eine grosse Anzahl von Interaktionen mit dem neuen sozialen Umfeld, den neuen Umgebungssprachen, den neuen kulturellen Gepflogenheiten, etc. Für die Einwanderer gilt es, sich – im Zusammenspiel mit den jeweiligen soziopolitischen Gegebenheiten und Bedingungen – grundsätzlich zu entscheiden (bewusst oder unbewusst), wie man sich (und seine Kultur, inkl. Sprache) in der neuen Heimat positionieren will. Gugenberger (2010, 68) formuliert dies folgendermassen:

Er [i.e. der/die Migrant/in] positioniert sich in einem hybriden „dritten Raum“, um mit Homi Bhabha (1997, 124) zu sprechen, in dem Verflechtungen von Elementen unterschiedlicher Herkunft stattfinden, in dem Ambiguitäten und Diskontinuitäten Platz haben und der Impulse für kreative Neuerungen gibt.

Es geht also auch darum, inwiefern und inwieweit sich die ‚alte‘, sprachliche, soziale, kulturelle, etc. Konstitution, die bis dato, d.h. bis zur Einwanderung, die Identität eines Migranten darstellt auf die ‚neue‘, sprachliche, soziale, kulturelle Realität einlässt und sich mit dieser verbindet (oder nicht). Nach Berry (1996) gibt es vier Prototypen psychologischer Positionierung (Akkulturation):²⁸ die *marginalisation* (ergibt eine diffuse Identität, die weder der ursprünglichen Kultur noch der neuen Kultur angehört), die *assimilation* (es findet eine Identifikation nur mit der Aufnahmegesellschaft statt), die *separation* (eine Identifikation erfolgt nur im Hinblick auf die Ursprungskultur), die *integration* (ergibt eine zusammengesetzte Identität, die Anteile der alten und Anteile der neuen Kultur miteinander verbindet und somit etwas neues entstehen lässt). Gugenberger (2010) überträgt diese psychologischen Akkultura-

²⁸ Diese Prototypen sind natürlich idealisiert und treten in Reinform kaum auf, vielmehr sind sie als Orientierungspole mit kontinuierlichen Übergängen zueinander zu verstehen. Dasselbe gilt für die im Folgenden vorgestellten linguistischen Akkulturationstypen.

tionstypen auf die Sprache und unterscheidet entsprechend zwischen folgenden vier Typen sprachlicher Akkulturation: *Oszillation* (charakterisiert durch sprachliche Unsicherheit und sprachliche Hybridität infolge mangelnder Kompetenz in sowohl der Herkunfts- als auch der ‚neuen‘ Umgebungssprache), *Assimilation* (manifestiert sich in Monolingualität in Bezug auf die ‚neue‘ Umgebungssprache; Sprachwechsel vollzieht sich gemäss 3-Generationen-Modell), *Separation* (Monolingualität in Bezug auf die Herkunftssprache), *Integration* (gekennzeichnet durch Bilinguismus, *code-switching* und *code-mixing* sowie gewollter sprachlicher Hybridität bzgl. Herkunfts- und ‚neuer‘ Umgebungssprache).

Wenngleich die Frage, welcher (sprachlicher) Akkulturationstypus tendenziell gewählt wird, unbestreitbar eine jeweils individuelle Entscheidung eines jeden einzelnen Einwanderers ist, abhängig von vielen verschiedenen Faktoren, deuten die bisher präsentierten Daten aus den statistischen Erhebungen und den soziolinguistischen Studien dennoch darauf hin, dass die meisten Haitianer den Assimilations- u./o. Integrationsweg zu wählen scheinen.

Wird der Assimilationsweg eingeschlagen, ist die Frage einer diglossischen Konstellation in Bezug auf Französisch und Kreolisch spätestens nach der dritten Generation in Folge des *language shifts* hin zum Französischen i.d.R. hinfällig. Die Frage nach der Diglossie bezieht sich in diesem Akkulturationsszenario also ‚nur‘ auf die jeweils ersten und zweiten Generationen von haitianischen Einwanderern, von denen es in Montreal ja mehrere gibt.²⁹

Wird die Integrationsoption gewählt, d.h. wird sowohl das Kreolische beibehalten als auch das Französische angenommen, bleibt die Frage nach der Diglossie insofern bestehen, als festzustellen gilt, wie die Zweisprachigkeit gelebt wird, d.h. wie und ob die beiden Sprachen situational und funktional unterschiedlich verwendet werden.

„La vie continue“ - Beispiel (linguistischer) Integration

Eine Manifestation des sprachlichen Integrationstypus stellt das Lied „La vie continue“ von Jenny Salgado (JKyll)³⁰ dar, das sie für den Dokumentarfilm *Raconte-moi... Haïti et Montréal* (2012) geschrieben hat.³¹ Das Lied, wie auch der Film, thematisiert die Montrealer Reaktion auf die Erdbebenkatastrophe in Haiti von 2010. Der Song setzt trotz allem Leid, aller Trauer und Tragik (Strophe 1: *l'enfer; peyi m tèt en ba* [„mein Land steht auf dem Kopf“], *le cauchemar*) ein optimistisches Zeichen (Strophe 1: *Tu dois t'en sortir, tu vas t'en sortir!; tout n'est pas perdu; la vie continue*; Strophe 2: *il fait soleil à Montréal*), indem es zum Ausdruck bringt, dass Montreal einen sicheren Ort für einen gelebten Neuanfang für die überlebenden Haitianer darstellt (Strophe 2: *Montréal! Tu seras mon nouveau départ*; Strophe 3: *Sur le boulevard St-Michel! Elle se retrouve chez elle!*), die in die solidarische Gemeinschaft der

²⁹ Die Präsenz mehrerer erster, zweiter, dritter Generationen macht die Anwendung des 3-Generationen-Modells allerdings problematisch, vgl. Waters/Jiménez 2005, 120.

³⁰ Ich möchte mich hiermit sehr herzlich bei Jenny Salgado für ihre freundliche und unermüdliche Hilfe bei allen meinen Fragen zu ihrem Lied bedanken.

³¹ Die Stadt Montreal und das Québecer *ministère de l'Immigration et des communautés culturelles* haben 2012 das *Centre d'histoire de Montréal* beauftragt, im Zuge eines humanitären Patenschafts-Programms für die haitianischen Erdbebenopfer (SILA „Soutien à l'intégration, liaison et accompagnement“) ein „projet culturel et patrimonial destiné aux parrains et parrainés haïtiens“ (Centre d'histoire de Montréal 2013, 5) durchzuführen; mehr als 3 000 Haitianer kamen im Zuge dieser Patenschaft nach Montreal; in diesem Kontext ist der Dokumentarfilm *Raconte-moi... Haïti et Montréal* entstanden. Der Song „La vie continue“ ist auch unter folgender Adresse zu hören: <https://frosounds.bandcamp.com/track/la-vie-continue>.

Haïtiano-Montréalais aufgenommen werden können (Strophe 2: *Tout n'est pas perdu, Solidarité, est, ouest, nord, sud*), vgl. auch die beiden folgenden Auszüge aus Strophe 2 und Strophe 3 des Liedes:

STROPHE 2

[...] Il a neigé à Port-au-Prince, (*Anmwey!* [„Hilfe!“, auf Kreolisch])
Il fait soleil à Montréal, (*Aweye!* [„Los!“, auf Quebec-Franz.])
Montréal! Tu seras mon nouveau départ... (*Fè m tandè ou* [„Lasst mich Euch hören“])

STROPHE 3

Mon frère, ma sœur,
S'il existe un endroit
Que tu enrichiras,
Où le cœur de ton pays te suivra, Go! Un, deux, trois...
Plus de 75 000 Haïtiano-Québécois! (*Nou la!* [„Wir sind da!“])

Es entsteht eine *nouvelle culture*, in der nichts von der ursprünglichen kreolischen Identität verloren geht („Je me partage sans rupture“), sondern in einer Symbiose mit dem Französischen erhalten bleibt:

STROPHE 3

Français, créole,
Quand je parle au futur
Nouvelle culture
Je me partage sans rupture

In dem Lied wird das selbstverständliche Neben- und vor allem Miteinander verschiedener Sprachen (mit Französisch, Englisch, Spanisch, Kreolisch) und verschiedener Kulturen in Montreal (Strophe 3: *Resto haïtien dans le nord de Montréal; le kompa* [haitianischer Musik- und Tanzstil]) konkret verbalisiert:

STROPHE 1

Anba tè ap rélé, peyi m tèt en ba [„ich höre es unter der Erde weinen, mein Land steht auf dem Kopf“]
Mais devant l'enfer, l'amour ouvre ses bras
Tu dois t'en sortir, tu vas t'en sortir! C'est c'que la vie te crie!
Cause Love is victory!

Insbesondere wird in dem Lied die Lebens- und Sprachrealität der *Haïtiano-Montréalais* widergespiegelt, indem das Lied in weiten Teilen auf Französisch verfasst ist, das Kreolische aber kontinuierlich kopräsent ist (s.o.):

STROPHE 3

Quelques années sont passées
Elle sort du boulot
Fer à repasser, talons hauts, rouleaux
Il vient la chercher
Bèl gason, [„schöner Junge“]
You know

You know how he does, quand on va danser
Uno
Dos, tres
Elle s'en va au bal
Resto haïtien dans le nord de Montréal
Et ils descendent Pie-IX, centre-ville, festival
A pa ou kon' danse kompa, ti-mal? [„es scheint, als ob Du *kompa* tanzen kannst, mein Lieber“]
An n ale [„lass uns losgehen“]

Die im Lied vermittelten Inhalte und deren Versprachlichung sind ein Abbild dessen, wie gelungene (sprachliche) Integration aussieht: es werden im Lied vor allem die Sprachen Haitis und Montreals, also sowohl Französisch als auch Kreolisch, sowie Englisch und ein wenig Spanisch nebeneinander und vor allem miteinander verwendet, so dass dem Zuhörenden nahe gebracht wird, dass allen *Haïtiano-Montréalais* beide Sprachen alternativ zur Verfügung stehen, um *sich* (im identitären Sinne) auszudrücken. Die Situation stellt sich als keine des (sprachlichen) Entweder-Oder sondern als eine des bewusst gewollten und gewählten (sprachlichen) Sowohl-Als-Auch dar und hebt somit jegliche potentielle Diglossie aus.

Die Ausgangsfrage, ob eine Diglossiesituation bzgl. diasporischem Haitikreolisch und Französisch in Montreal vorliegt, kann zum derzeitigen Zeitpunkt nicht abschliessend bejaht oder verneint werden. Die Daten aus den statistischen Erhebungen und die Angaben aus den vorgestellten soziolinguistischen Untersuchungen deuten zwar darauf hin, dass es tendenziell keine klassische Funktionsverteilung im diglossischen Sinne zwischen dem Französischen einerseits und dem Kreolischen andererseits gibt. Allerdings wären umfangreichere Studien auf grösserer Datenbasis notwendig, um diese Tendenzen zu überprüfen. Die vorliegenden Daten deuten auf eine nicht-komplementäre Verteilung der Sprachen auf nähe- und distanzsprachliche Kontexte hin: das Französische ist sowohl als alleinige Familiensprache weit verbreitet als auch die am häufigsten verwendete Sprache im Beruf, das Kreolisch ist z.T. auch im Berufsumfeld präsent, recht häufig werden beide Sprachen in den gleichen Kontexten verwendet (z.B. Familie und Beruf). Diese nicht-rigide Funktionsverteilung, allerdings stark tendenziell zu Gunsten des Französischen, ist zum einen Ausdruck eines Sprachwechsels (*language shift*) im Zuge eines assimilatorischen Akkulturationsprozesses (ggf. nach dem Drei-Generationen-Modell), zum anderen aber auch sprachlicher Reflex des Akkulturationstyps der Integration, in dem Sinne, dass sowohl Kreolisch als auch Französisch die (sprachliche) Identität von vielen *Haïtiano-Montréalais* ausmachen, ganz im Sinne des Liedes *La vie continue*. Während Zweisprachigkeit von Haitianern in Haiti die Ausnahme ist, ist sie von Haitianisch-Stämmigen in Montreal die Regel.

Bibliografie

- Aïnouche, Linda/Renault, Philippe, 2014, *Le tour du monde à Montréal*. 2. Aufl., Montréal: Ulysse.
Audebert, Cedric, 2011, „La diaspora haïtienne: vers l'émergence d'un territoire de la dispersion?“, in: Carlo A. Célius (Hg.), *Le défi haïtien: économie, dynamique sociopolitique et migration*, Paris: L'Harmattan, 193-212 [https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/817514/filename/AUDEBERT_2011_la_diaspora_haitienne_vers_l_e_mergence_d_un_territoire_de_la_dispersion.pdf]

- Béchacq, Dimitri, 2007, „La diaspora haïtienne à Paris: significations, visibilités et appartenance“, in: *GÉODE Caraïbe* (Hg.), *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*, Paris: Karthala, 253-271.
- Berry, John, 1996, „Acculturation and Psychological Adaptation“, Klaus Bade (Hg.), *Migration - Ethnizität - Konflikt: Systemfragen und Fallstudien*, Osnabrück: Universitätsverlag, 171-196.
- Blommaert, Jan, 2010, *The Sociolinguistics of Globalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- /Rampton, Ben, 2011, „Language and Superdiversity“, *Diversities*, 13.2, 1-21.
- Boucard, Alix, 2006, *La communauté haïtienne de Montréal*, in: Jean-Marie Tremblay (dir.), *Les classiques des sciences sociales* [http://classiques.uqac.ca/contemporains/boucard_alix/communaute_haitienne_montreal/communaute.html].
- Centre d'histoire de Montréal, 2013, *Raconte-moi... ton parcours d'immigration. [...] „Raconte-moi l'histoire... Haïti et Montréal“*, Montréal: Centre d'histoire de Montréal [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CENTRE_HIST_MTL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CAHIER_ANIMATION_RACONTE_MOI_HAITI_MONTREAL_2014.PDF].
- Communauté métropolitaine de Montréal, 2013, „Perspective Grand Montréal“, *Bulletin de la Communauté métropolitaine de Montréal*, 24 [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/24_Perspective.pdf].
- Dorino-Gabriel, Ambroise, 2009, *En vue de l'action: portrait de la communauté haïtienne au Québec*, Montréal: SRJM [Service jésuite pour les réfugiés et les migrants] [www.cjf.qc.ca/userfiles/file/Haiti_Portrait-pour-action.pdf].
- Ferguson, Charles A., 1959, „Diglossia“, *Word*, 15, 325-340.
- Fishman, Joshua, 1967, „Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilinguism“, *Journal of Social Issues*, 23, 29-38.
- Gouvernement du Québec, 2014, *Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne au Québec en 2011* [www.mhaiti.org/sites/default/files/documents/com-haitienne-2011.pdf].
- Gugenberger, Eva, 2010, „Das Konzept der Hybridität in der Migrationslinguistik“, in: Ralph Ludwig/Dorothee Röseberg (Hg.), *Tout-Monde: Interkulturalität, Hybridisierung, Kreolisierung: Kommunikations- und gesellschaftstheoretische Modelle zwischen alten und neuen Räumen*, Frankfurt am Main: Peter Lang, 67-91.
- Hansen, Marcus Lee, 1938, „The Problem of the Third Generation Immigrant“, in: Werner Sollors (Hg.), *Theories of Ethnicity: A Classical Reader*, New York: New York University Press, 202-215.
- Krefeld, Thomas, 2004, *Einführung in die Migrationslinguistik: Von der Germania italiana in die Romania multipla*, Tübingen, Narr.
- Laguerre, Pierre-Michel, 1985, „L'enfant haïtien entre deux langues: une analyse de la situation linguistique de l'enfant immigré haïtien au Québec“, *Québec français*, 57, 62-69.
- Lebon-Eyquem, Mylène, 2013, „Débordements et reterritorialisation sociolinguistiques en milieu créole réunionnais“, *Glottopol*, 21, 22-42 [www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol].
- Liebscher, Grit/Dailey-O'Cain, Jennifer, 2013, *Language, Space, and Identity in Migration*, Houndmill: Pallgrave Macmillan.
- Lindsay, Colin, 2007, *Profils de communautés ethniques au Canada. La communauté haïtienne au Canada. 2001*, Ottawa: Ministre de l'Industrie [Statistique Canada] [www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2007011-fra.pdf].
- Lüdi, Georges, 2011, „Neue Herausforderungen an eine Migrationslinguistik im Zeichen der Globalisierung“, in: Thomas Stehl (Hg.), *Sprachen in mobilisierten Kulturen: Aspekte der Migrationslinguistik*, Potsdam: Universitätsverlag, 15-38.
- /Py, Bernard, 1984, *Zweisprachig durch Migration. Einführung in die Erforschung der Mehrsprachigkeit am Beispiel zweier Zuwanderergruppen in Neuenburg (Schweiz)*, Tübingen: de Gruyter.
- Montréal en statistiques, 2010, *Coup d'œil sur les immigrants nés en Haïti*, Montréal: Service du développement économique [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/HA%CFTI.PDF].

- , 2014a, *Profil sociodémographique. Région métropolitaine de recensement de Montréal*, Montréal: Ville de Montréal
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIODEMO_RMR_DE_MONTREAL.PDF].
- , 2014b, *Profil sociodémographique. Agglomération de Montréal*, Montréal: Ville de Montréal
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIODEMO_AGGLOMERATION.PDF].
- , 2014c *Profil sociodémographique. Ville de Montréal*, Montréal: Ville de Montréal
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIODEMO_VILLE_DE_MONTREAL.PDF].
- Patzelt, Carolin, im Druck, „Sprachkontakte ‚in motu‘ – Desiderata einer (Sozio-)Linguistik der Diaspora“, *Romanische Forschungen*, 129.
- Potvin, Marlyse, 2008, „L’expérience de la deuxième génération d’origine haïtienne au Québec“, *Métropolis*, 109-113 [www.metropolis.net/pdfs/Pgs_can_diversity_spring2008_f.pdf].
- Reinke, Kristin, 2011, *Kontinuität, Erosion und Innovation des Italienischen im Migrationskontext. Das Beispiel Montréal (Kanada)*, Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Schlaak, Claudia, 2011, „Mobile vs. Lokale Sprachgemeinschaften. Der *lunfardo* und das *euscara*“, in: Thomas Stehl (Hg.), *Sprachen in mobilisierten Kulturen: Aspekte der Migrationslinguistik*. Potsdam: Universitätsverlag, 259-275.
- Schmidtke, Oliver, 2009 „Einwanderungsland Kanada – ein Vorbild für Deutschland?“, *Aus Politik und Zeitgeschichte*, 4, 25-30 [www.bpb.de/apuz/31674/einwanderungsland-kanada-ein-vorbild-fuer-deutschland?p=all].
- Statistique Canada, 2007, *La communauté haïtienne au Canada*, numéro 11
[www.statcan.gc.ca/pub/89-621-x/89-621-x2007011-fra.htm].
- , 2011, *Census Profile Montréal (CMA)* [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=CMA&Code1=462&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Montreal&SearchType=Begin&SearchPR=24&B1=All&Custom=&TABID=1>].
- Stehl, Thomas, 2012, *Funktionale Variationslinguistik. Untersuchungen zur Dynamik von Sprachkontakten in der Galloromania und ItaloRomania*, Frankfurt am Main: Peter Lang.
- (Hg.), 2011a, *Sprachen in mobilisierten Kulturen: Aspekte der Migrationslinguistik*, Potsdam: Universitätsverlag.
- , 2011b, „Romanische Sprachkontakte und Sprachdynamiken in einer funktionalen Variationslinguistik“, in: Claudia Frevel et al. (Hg.), *Gli uomini si legano per la lingua. Festschrift für Werner Forner zum 65. Geburtstag*, Stuttgart: ibidem, 249-268.
- Vertovec, Steven, 2007, „Superdiversity and its implications“, *Ethnic and Racial Studies*, 30.6, 1024-1054.
- Villefranche, Marjorie, 2014, „Partir pour rester. L’immigration haïtienne au Québec“, in: Guy Berthiaume et al. (Hg.), *Histoires d’immigrations au Québec*, Montréal: Presses de l’UQ, 145-161 [www.mhaiti.org/billet/partir-pour-rester-limmigration-haitienne-au-quebec].
- Wah, Tatiana, 2013, „Engaging the Haitian diaspora. Emigrants skills and resources are needed for serious growth and developpment, not just charity“, *Cairo Review*, 9, 56-69
[<http://cgscd.columbia.edu/files/2013/07/ENGAGING-THE-HAITIAN-DIASPORA.pdf>].
- Waters, Mary C./Jiménez, Tomás R., 2005, „Assessing Immigrant Assimilation: New Empirical and Theoretical Challenges“, *Annual Review of Sociology*, 31, 105-125.
- Zéphir, Flore, 2008 [2005], „Les rôles respectifs du créole et du français dans l’identité culturelle de la diaspora haïtienne“, in: Albert Valdman et al. (Hg.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, 5. Aufl., Québec: Presses de l’Université Laval, 455-475.

Quelle

Salgado, Jenny (2012), *La vie continue*.

[NB: bei der Onlineveröffentlichung im März 2017 funktionierten alle im Artikel angegebenen Links.]

3. épilogue



Capture d'écran: Manuel Meune, 2017

Site d'un restaurant haïtien à Bâle /

Sit Entènèt restoran ayisyen nan vil Bal /

Internetseite eines haitianischen Restaurants in Basel /

D'Internet-Sitte vomere haitianische Beiz z'Baasel

« De la visibilité des langues en contexte de bilinguisme diglossique: le paysage linguistique à Port-au-Prince et à Bâle

Manuel MEUNE, Université de Montréal

Résumé

Nous comparons ici les paysages linguistiques de Port-au-Prince et de Bâle, à partir d'un corpus de 300 photos (affichage commercial, institutionnel ou politique, publicités, etc.). Dans ces deux villes, avec l'évolution du rapport aux langues traditionnellement associées à l'oral et à l'écrit, on observe une situation de 'bilinguisme diglossique' qui ne correspond ni aux modèles diglossiques 'classiques', ni aux modèles bilingues s'appliquant à des contextes sans différenciation fonctionnelle. Haïti apparaît certes en voie de 'dédiglossisation' parce que le bilinguisme français-créole y a été officialisé. Pourtant, la situation de Port-au-Prince, marquée par une présence des langues écrites qui varie en fonction des domaines d'utilisation, mais aussi par la persistance de la domination de la langue écrite historiquement la plus prestigieuse (le français), se rapproche de celle de Bâle – bien que le suisse-allemand (contrairement au créole haïtien) n'ait jamais été standardisé ou officialisé. La situation peut évoluer dans les années à venir – y compris sous l'influence de l'anglais –, mais à en juger par la visibilité et la répartition des langues dites 'haute' et 'basse' dans le paysage de ces deux villes, la réalité diglossique reste encore prégnante.

Zusammenfassung

Hier werden an Hand eines Korpus von 300 Bildern die Sprachlandschaften von Port-au-Prince und Basel verglichen (kommerzielle bzw. offizielle Schilder, politische Plakate, Werbung, usw.). In diesen zwei Städten herrscht im Zuge des neu entstehenden Verhältnisses zu den traditionell eher mündlichen bzw. schriftlichen Sprachen eine ‚diglossische Zweisprachigkeit‘, die weder den traditionellen Diglossie-Modellen entspricht, noch Modellen der Zweisprachigkeit, die für Situationen gelten, in denen es keine ausgeprägte funktionale Differenzierung gibt. Zwar erscheint Haiti auf dem Weg zur ‚Entdiglossisierung‘, weil Französisch und Kreolisch jetzt beide offiziell sind; doch die Lage in Port-au-Prince wird nach wie vor durch eine unterschiedliche Präsenz der geschriebenen Sprachen je nach Anwendungsbereich geprägt, aber auch von der Dominanz der traditionell prestigevolleren Schriftsprache (des Französischen), und ähnelt der in Basel – obwohl Schweizerdeutsch (anders als Haiti-Kreolisch) nie standardisiert oder offiziellisiert wurde. Die Situation kann sich in Zukunft ändern – nicht zuletzt wegen der Rolle des Englischen –, doch die jeweilige Sichtbarkeit der *high variety* und *low variety* sowie ihre Verteilung lassen in der Landschaft beider Städte erstmal auf die Persistenz diglossischer Verhältnisse schliessen.

Abstract

In this paper, we compare the linguistic landscapes of Port-au-Prince and Basel by analyzing a corpus of 300 photographs (commercial, institutional or political signage, advertisements, etc.). With the evolution of the relationship to traditionally mostly oral or mostly written languages, there is in both cities a situation of 'diglossic bilingualism' that does not correspond to the 'classical' diglossia models, nor to the bilingual models applying to contexts without functional differentiation. Haiti seems on the way to 'de-diglossization' since both French and Creole are now official. However, the situation in Port-au-Prince, marked by a presence of written languages that varies according to the areas of use, but also by the persisting domination of the historically more prestigious written language (French), resembles that of Basel – although Swiss German (unlike Haitian Creole) was neither standardized nor formalized. The situation may evolve in the next years – also under the influence of English –, but judging by the visibility and the distribution of 'high' and 'low' varieties in the landscape of these two cities, the diglossic reality still seems present.

Nous proposons ici de comparer les paysages linguistiques de Port-au-Prince et de Bâle. Bâle, cité fluviale européenne née au 4^e siècle, divisée depuis 1833 en deux cantons (Bâle-Ville et Bâle-Campagne), est marquée par un ancrage dans le monde germanique et par la coexistence de l'allemand standard et du dialecte alémanique, par sa proximité avec l'espace francophone, mais aussi par un plurilinguisme récent lié à la mobilité intra-suisse et aux migrations internationales. Port-au-Prince, ville maritime née au 17^e siècle de la logique coloniale et esclavagiste française, passée au 20^e siècle du rang de capitale de taille modeste à celui de métropole, est marquée par la présence historique du créole et du français.

Malgré les limites du concept de 'diglossie' (de nombreuses ont été exposées dans ce volume), le terme nous semble encore opérant à condition d'élargir son acception. Tout en s'éloignant des approches fergusonienne (Ferguson 1959) et fishmanienne (Fishman 1967), axées sur une différence claire entre les fonctions et contextes d'utilisation associés à chacune des variétés linguistiques (la variété 'haute' pour l'écrit et les situations formelles à l'oral, la variété 'basse' pour toutes les situations informelles), on peut conserver le concept dès lors qu'il existe des domaines privilégiés d'utilisation de l'une ou l'autre langue, même si les frontières qui les délimitent tendent à s'effacer (accession à la dignité de l'écrit pour la 'langue basse'; multiplication des contacts avec la version orale de la 'langue haute' grâce aux nouveaux médias). Face au concept réputé neutre de 'bilinguisme', le concept de 'diglossie' peut lui aussi être neutre, et rappeler simplement que dans une hiérarchie linguistique implicite, la langue davantage associée à l'oral n'a pas acquis le même degré de prestige dans *tous* les domaines, et qu'on n'a pas encore atteint l'équilibre qui rendrait caduque toute référence à l'asymétrie de type diglossique.

L'utilité de ce terme ne présage pas l'évolution ultérieure d'un contexte linguistique, mais en observant le paysage linguistique des deux villes qui nous occupent, en exposant les pratiques et représentations linguistiques qu'il reflète, nous souhaitons entre autres comprendre ce qui distingue les villes de type diglossique des villes bilingues 'classiques' – comme peuvent l'être, de droit ou de fait, Montréal et Moncton au Canada, ou, pour s'en tenir à la Suisse, Bienne et Fribourg (sur le paysage linguistique de villes bilingues – ou plurilingues –, v. Backhaus 2007, Gorter 2006, Boudreau/Dubois 2005, Werlen 2005). En élargissant la définition proposée par Clothière dans ce volume, à propos du contexte scolaire en Haïti, nous appelons 'bilinguisme diglossique' toute situation linguistique ambiguë qui ne correspond ni aux modèles diglossiques décrits par Ferguson et Fishman, ni aux modèles bilingues s'appliquant à des situations où n'existe pas de différenciation fonctionnelle marquée entre les langues en présence.

Le concept de 'paysage linguistique' est parfois utilisé au sens large de situation sociolinguistique (Lüdi/Werlen 2005, Kreis 2011), mais nous l'employons dans un sens plus restreint (v. plus bas). À notre connaissance, il n'existe pas encore d'analyse exhaustive du paysage linguistique de Port-au-Prince. Concernant Bâle, Lüdi (2007) a produit une importante étude sur le *language landscape*, dans laquelle il rappelle que même si Bâle est officiellement germanophone, on ne peut la considérer comme une ville unilingue, tout en insistant sur son « hétéroglossie » (l'hétérogénéité linguistique liée notamment à la présence de nombreuses langues de la migration) plutôt que sur sa dimension bilingue/diglossique.

Si, en Haïti, on commence à s'appuyer sur des textes internationaux pour 'dédiglossiser' le pays et rendre le créole plus visible et opérationnel (v. Berrouët-Oriol dans ce volume), on le fait timidement. Quant aux cantons suisses-allemands ou à la Confédération suisse, ils ne semblent guère intéressés à promouvoir la langue autochtone alémanique en s'appuyant sur la législation mise en place par le Conseil de l'Europe (1992), même si celle-ci peut concerner les

bilinguismes de type classique ou diglossique, par exemple en matière de toponymie (art. 10.2). Une différence entre les deux villes et les deux pays que nous étudions est qu'en Suisse, le consensus social veut que le débat sur le rôle du suisse-allemand, si intense soit-il, concerne surtout son utilisation à l'oral – à l'école et dans les médias – alors que dans le débat sur le créole en Haïti, la lente transformation de la 'langue basse' en une autre 'langue haute' – voire, à terme, en langue principale – est présentée de plus en plus comme le véritable horizon téléologique (v. DeGraff dans ce volume). Mais malgré ces différences de taille, les détails du paysage linguistique ne montrent-ils pas encore de nombreux points communs – ceux qui, précisément, constituent l'originalité des situations de type diglossique?

Contextes étudiés

Brefs portraits démolinguistiques, entre diglossie et plurilinguisme

Les statistiques récentes indiquent 987 310 habitants pour la ville de Port-au-Prince (DSDS 2015, 23), plus de 2,5 millions pour la zone métropolitaine, soit environ le quart de la population du pays (sur l'organisation administrative de l'espace, v. Lombart/Pierrat/Redon 2014). Quant à la ville de Bâle, elle comptait 193 212 habitants en 2016 (OFS 2017), auxquels il faut ajouter les 284 717 résidents du canton de Bâle-Campagne. Si l'on tient compte des parties de cantons environnants et des territoires français ou allemands faisant partie de l'agglomération transfrontalière, le chiffre avoisine les 700 000.

Les deux villes sont traversées par des inégalités sociales qui se répercutent en termes linguistiques: dans le cas de Bâle, on peut opposer les quartiers où résident des Suisses autochtones germanophones à ceux où habitent de nombreux migrants allophones (comme Kleinbasel, sur la rive droite du Rhin). Dans le canton de Bâle-Ville, le principal groupe de résidents non suisses est celui des Allemands, ce qui peut avoir une incidence sur l'équilibre linguistique entre les deux variétés d'allemand parlées – l'allemand standard (dans lequel s'expriment la majorité des Allemands) et le dialecte suisse-allemand (ou plutôt sa variété bâloise). Les principales autres communautés reflètent les différentes vagues d'immigration en Suisse depuis 1945; on peut dire de façon générale que beaucoup de leurs représentants les plus anciens (et à fortiori leurs enfants) sont devenus fonctionnels en suisse-allemand. On trouve les Italiens (4,1 %), les Turcs (3,5 %), les ressortissants de pays nés de la scission de la Yougoslavie (3,2 %), puis les Espagnols (2,8 %) et les Portugais (1,3 %) – dont beaucoup ont appris le suisse-allemand.

À Port-au-Prince, si (presque) tout le monde parle créole, on peut opposer des quartiers dont la population, souvent analphabète ou très peu scolarisée, n'utilise presque pas le français, à des quartiers où la classe moyenne et la classe possédante sont plus représentées, et dans lesquels le français joue un rôle plus important dans la vie professionnelle. Par ailleurs, si Bâle est une ville frontalière adossée à la fois à la France et à l'Allemagne, il faut rappeler que la capitale haïtienne n'est qu'à une trentaine de kilomètres de la République dominicaine, reliée à elle par la Plaine du Cul-de-sac. Néanmoins, Port-au-Prince est une ville d'immigration interne (des campagnes vers la zone métropolitaine) et une ville d'*émigration* plutôt que d'immigration internationale – peu d'étrangers, occidentaux ou non, s'installent à long terme en Haïti. On n'y trouve donc pas de phénomènes de travail frontalier transnational tels que ceux qu'on observe dans la région bâloise, dynamisée par la présence de pendulaires venus de France (Alsace) et d'Allemagne (Bade-Wurtemberg).

Dans les deux villes, on voit coexister une langue standard officielle (le *Hochdeutsch* – littéralement ‘haut-allemand’ – à Bâle, le français à Port-au-Prince), des langues standards étrangères (en particulier l’anglais), et la langue autochtone: le suisse-allemand (en l’occurrence le bâlois) et le créole haïtien. Si ce dernier, officialisé en 1987, est en processus de standardisation et gagne peu à peu en influence sous sa forme écrite (v. Cothière, DeGraff, Saint-Fort et Berrouët-Oriol dans ce volume), il est encore difficile de le considérer comme une ‘langue standard’ au même titre que d’autres, car malgré l’unification des règles orthographiques et le travail de planification auquel s’attèle l’*Akademi kreyòl ayisyen*, le corpus de textes écrits demeure modeste et l’utilisation du créole est encore loin d’être généralisée dans l’administration, où le français reste très répandu. S’agissant de l’‘autre langue standard’ internationale qu’est l’anglais, arrivée dans le sillage de l’occupation américaine au début du 20^e siècle, son rôle est renforcé par de nombreuses organisations (religieuses ou non gouvernementales) originaires d’Amérique du Nord, ainsi que par les liens entre Haïti et la diaspora. Cette dernière est très présente dans les pays anglophones (États-Unis, notamment Miami et New York; Bahamas). Elle l’est toutefois aussi dans le monde francophone (Canada, surtout Québec – v. Mutz dans ce volume; France – Hexagone et territoires français d’Amérique) ou hispanophone (République dominicaine; Cuba) – sans oublier le Brésil lusophone. À Bâle, l’anglais est utilisé dans les nombreuses entreprises internationales, mais aussi, parfois, comme lingua franca entre Suisses. Comme ailleurs, il jouit de l’aura que lui confère son statut de langue mondiale associée à la puissance économique et culturelle des États-Unis d’Amérique (sur l’anglais en contexte suisse, v. Cheshire/Moser 1994; Schaller-Schwaner/Tschichold 2004; Lüdi 2007, 142; Lüdi/Werlen 2005).

Rappelons que même si la Confédération suisse édicte des règles concernant l’aménagement linguistique (par le biais de sa constitution et de jugements du Tribunal fédéral), les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, comme les autres cantons suisses, sont largement souverains en la matière. En Haïti, il n’y a pas d’instances souveraines correspondant au canton, et la question de la coexistence des langues n’est pas traitée dans le cadre des divisions administratives infra-nationales (départements, arrondissements, communes), mais plutôt au niveau national, comme l’a montré la (timide) promotion, par l’État, du créole écrit dans l’administration. À notre connaissance, il n’existe ni dans un cas ni dans l’autre de règlements linguistiques sur l’affichage commercial, et le ‘principe de liberté’ l’emporte donc sur le ‘principe de territorialité’ – ce qui peut, par exemple, favoriser le recours à l’anglais.

À Bâle comme à Port-au-Prince, la présence ancienne de deux langues génétiquement liées et l’arrivée plus récente de langues associées aux migrations ou aux réseaux diasporiques font que les représentations de la ‘ville imaginée’ (dans le sens d’Anderson 1983) évoluent rapidement. Une nouvelle ‘littéracie urbaine’ (v. Brohy 2011, 106) se met en place. Si l’étude des langues en contact dans l’espace urbain est en plein essor (v. Dittmar/Schlieben-Lange 2011, Zarate/Bulot 2008, Blanchet/Bulot/Beauvois 2001, Calvet 1994), et si Bâle a fait l’objet d’un certain nombre d’études sociolinguistiques (pensons au ‘parler bilingue’ décrit par Lüdi/Py 2003),¹ on a encore peu étudié les modalités concrètes de coexistence linguistique à Port-au-Prince.

¹ Ajoutons qu’à l’Université populaire de Bâle (*Volkshochschule beider Basel*), la chercheuse Edina Krompàk propose un cours intitulé « Die Sprachenlandschaft von Basel entdecken » (‘découvrir le paysage linguistique de Bâle’ [www.vhsbb.ch/Kurs.aspx?nr=222177, 3. fév. 2017], dont les participants discutent du paysage plurilingue (sans cibler la diglossie) après avoir pris des photographies.

Dans les deux villes, on peut observer une certaine différenciation linguistique en termes spatiaux ou sociaux, mais on ne peut guère envisager une analyse en termes de majorités ou de minorités d'ordre strictement linguistique (représentant – en théorie – deux groupes d'unilingues reliés par un groupe de bilingues), comme dans les villes bilingues 'classiques' (non diglossiques). Car à Bâle comme à Port-au-Prince, l'ensemble de la population s'exprime en suisse-allemand ou en créole; ou tout au moins il existe un *idéal* commun selon lequel chaque résident *devrait* savoir parler la langue orale commune, et selon une représentation courante, il est impossible d'être autochtone et unilingue en langue standard (*Hochdeutsch* ou français).

Certes, on peut analyser la situation en opposant bilingues et unilingues: c'est le cas en Haïti, où les personnes aussi à l'aise en français qu'en créole sont une minorité (socialement dominante, mais numériquement faible), mais également à Bâle, car même si les autochtones germanophones peuvent tous s'exprimer en allemand standard, ils seraient sans doute nombreux (une majorité?) à se dire plus à l'aise à parler le dialecte plutôt que le *Hochdeutsch*. Quant à l'écrit, on peut postuler qu'à Bâle, rares sont ceux (même parmi les plus jeunes qui écrivent des courriels ou SMS en dialecte) pour qui il serait plus facile d'écrire de *longs textes* en dialecte. Pour Haïti, il resterait à vérifier dans quelle mesure la lente introduction du créole dans le système scolaire a 'produit' des citoyens qui quittent le système scolaire en ayant plus de facilité à rédiger de longs textes en créole qu'en français, mais on peut douter qu'il s'agisse déjà d'une majorité.

Le paysage linguistique: définition et méthodes de collecte

Quels types d'asymétrie entre les deux langues principales – au statut différent – trouve-t-on dans l'espace public à Port-au-Prince et à Bâle? Nous entendons par 'paysage linguistique' l'ensemble des éléments qui véhiculent de la visibilité pour les langues en présence (en termes de fréquence d'utilisation – et, idéalement, également en termes de surface occupée par le lettrage, de spécificités de l'emplacement, du support, etc.). Il peut s'agir d'affichage commercial, de signalétique publique (panneaux routiers, informations institutionnelles), de messages religieux ou politiques. Étudier le paysage linguistique consiste donc à répertorier ce qui met au jour les politiques linguistiques sous-jacentes, et, plus généralement, ce qui révèle les relations inter-linguistiques: relations entre les systèmes linguistiques eux-mêmes (utilisation sur une mode homogène ou hybride), mais aussi entre les locuteurs – s'agissant des représentations qu'ils se font de l'inscription des langues dans le paysage (v. Landry/Bourhis 1997, 23; Brohy 2011, 107). L'observation des domaines d'utilisation des langues en présence doit ainsi permettre de formuler quelques conclusions sur leur prestige et leur 'poids identitaire' respectifs. Précisons que de nombreux énoncés (publicitaires, mais pas uniquement) ont une fonction à la fois dénotative (informer) et connotative (donner aux locuteurs d'une langue minorisée – numériquement ou socialement – une meilleure présence symbolique; afficher un statut, un idéal).

Pour dépeindre le paysage linguistique, nous analyserons un corpus de 303 objets (180 pour Port-au-Prince, 123 pour Bâle), constitué selon deux méthodes différentes, mais complémentaires, et qui fournissent des résultats permettant une comparabilité des deux territoires s'agissant des domaines d'utilisation.

Dans le cas de Bâle, l'étude de Lüdi (2007) a déjà permis de mesurer la part relative des langues en présence (domination de l'allemand standard et – loin derrière – présence de l'anglais, puis du français). Nous nous sommes donc concentré uniquement sur les objets linguistiques en suisse-allemand, lesquels n'étaient évoqués que brièvement par Lüdi (2007,

142). Le corpus photographique a été collecté lors de deux séjours (février-mai 2014 et avril-juillet 2015), au cours desquels j'ai photographié les éléments du paysage linguistique qui contenaient au moins un élément, même bref, de suisse-allemand, afin de déterminer les domaines dans lesquels le dialecte suisse-allemand apparaissait le plus, et selon quelles modalités il cohabitait avec d'autres langues. Les photos sont prises dans des quartiers très divers du canton de Bâle-Ville, avec quelques incursions dans celui de Bâle-Campagne (Alschwil) – et de l'autre côté de la frontière avec l'Allemagne (Weil-am-Rhein, v. carte en annexe).

Fig. 1 - Nombre d'objets linguistiques (en suisse-allemand) par domaine d'utilisation (corpus Bâle)

		suisse-allemand associé à au moins 1 élément en...			
		allemand standard	français	anglais	italien
affichage commercial*	70	40	8	9	3
éducation	2	2	-	-	-
politique	3	1	-	-	-
affichage institutionnel	21	9	1	1	-
religion	-	-	-	-	-
publicité	6	5	1	-	-
sport	8	1	-	1	-
autres	13	8	3	1	1
TOTAL	123	66	13	12	4

* secteurs, par ordre d'importance: 1) restaurants/bars; 2) alimentation;
3) produits divers [vaisselle, fleurs, vélos, livres, etc.]; 4) coiffure et autres services.

Dans le cas de Port-au-Prince, comme la situation sociolinguistique manque encore d'études et que, sauf erreur, il n'existe pas d'analyse du type de celle qu'a menée Lüdi pour Bâle, il s'agissait, dans un premier temps, de viser une certaine représentativité en mesurant la visibilité de chacune des langues en présence, tout en identifiant divers domaines d'utilisation. Je me suis ainsi concentré sur le paysage linguistique tel qu'il apparaissait dans deux rues, les avenues Poupelard et Martin Luther King (v. carte en annexe). Elles relient les communes de Port-au-Prince et de Delmas (toutes deux situées dans la zone métropolitaine), traversant des quartiers qui ne figurent ni parmi les zones les plus pauvres marquées par l'occupation informelle du territoire (comme Cité Soleil ou Bel Air), ni parmi les plus riches (comme Pétiion-Ville). Pour obtenir des résultats plus précis sur la coexistence des langues (mais aussi sur l'éventuelle utilisation différenciée du créole selon les secteurs de la capitale), il importerait de compléter cette étude par des observations semblables dans d'autres quartiers – comme l'a fait Lüdi (2007) pour Bâle. Toutefois, l'itinéraire choisi nous paraît être un compromis satisfaisant pour en arriver à des analyses pertinentes. Même si nous n'avons pas recherché uniquement les énoncés en créole (comme nous l'avons fait avec le suisse-allemand à Bâle), la 'moisson' de mots en créole, comme nous le verrons, permet bel et bien une première comparaison entre les domaines d'utilisation des langues.

Les photos qui composent ce corpus sont des captures d'écran effectuées à partir d'un vidéo réalisé par un informateur le 16 septembre 2016 à l'aide d'un téléphone intelligent, depuis l'avant d'une voiture, et grâce auquel on peut observer avec une assez grande précision ce qui figure à l'avant du véhicule et sur les côtés. Quelques inscriptions restaient indétectables (éloignement, angle de filmage) ou indéchiffrables (manque de netteté, graffitis partiellement

effacés). Nous avons donc parfois cherché à recouper des informations avec celles que fournissait un vidéo disponible sur YouTube,² et, s'agissant en particulier d'affichage tri- ou quadrilingue, nous avons complété le corpus par quelques photographies prises par un autre informateur en janvier 2017.³ Ajoutons qu'à quelques reprises, nous avons fait une brève exploration 'hors corpus' pour étayer une analyse.

Fig. 2 - Nombre d'objets linguistiques (toutes langues) par domaine d'utilisation (corpus Port-au-Prince)

		objets dont au moins 1 élément est en...			
		français	anglais	créole	espagnol
affichage commercial*	91	86	37	9	-
éducation	27	27	8	2	-
politique	16	3	-	16	-
affichage institutionnel	24	12	7	11	5
religion	12	10	2	-	-
publicité	8	6	2	3	-
sport	1	1	-	-	-
autres	1	1	-	-	-
TOTAL	180	145	56	41	5

* secteurs, par ordre d'importance: 1) secteur financier; 2) coiffure/beauté; 3) habillement/blanchisserie; 4) automobile; 5) informatique/électronique; 6) alimentation; 7) pharmacie; 8) restauration/bars; 9) impression/papeterie; 10) divers.

Étant donné la méthode employée, le fait que les 'objets linguistiques' (au sens de séquences de mots pouvant être associées à un commerce, une institution, un commanditaire, etc.) qui comprennent du créole haïtien (v. fig. 2) sont moins nombreux, en chiffres absolus, que ceux qui contiennent du suisse-allemand (v. fig. 1), ne signifie pas que le suisse-allemand est plus visible dans l'espace bâlois que le créole à Port-au-Prince. Si, dans l'attente d'une analyse quantitative de plus grande ampleur et en raison de la 'double méthode', les chiffres obtenus doivent être maniés avec précaution, ces résultats doivent d'abord permettre, répétons-le, de distinguer les domaines privilégiés associés aux langues traditionnellement peu écrites – créole et suisse-allemand – et de préciser la façon dont, dans chacun de ces domaines, elles coexistent – ou non – avec les langues 'hautes' du couple diglossique ou avec d'autres langues standards.

Port-au-Prince, un paysage linguistique contrasté

L'éducation, domaine par excellence du français

S'il est un domaine associé presque exclusivement à celui du français dans le paysage linguistique de Port-au-Prince, c'est celui de l'éducation – où le français continue de jouer un rôle fondamental, malgré la lente promotion du créole. Les informations sur les établissements scolaires (qui se distinguent mal de publicités, étant donné l'importance du secteur privé et de la concurrence entre écoles) s'adressent visiblement à une clientèle alphabétisée en français et habituée à faire rimer éducation et français.

² Voir www.youtube.com/watch?v=_DgUya09Hxk.

³ Je tiens à remercier très chaleureusement Anthony Plagnes Payá et Marc Pomerleau pour les informations qu'ils m'ont fournies.

Parmi les objets concernant l'éducation, on trouve surtout des inscriptions peintes sur des murs [*1]⁴ (et quelques enseignes en métal), mais aussi des banderoles tendues au-dessus d'une rue [*2]. Ces dernières ne proviennent généralement pas d'écoles généralistes, mais plutôt d'instituts de formation linguistique (apprentissage de l'anglais et de l'espagnol) ou professionnelle (tourisme, informatique, administration, métiers techniques, économie, droit, comptabilité, marketing, journalisme...). Les renseignements concernent le type de formation proposé, les modalités et périodes d'inscription.

Si le français domine, on trouve un établissement dont le nom associe le français à l'anglais (« *Institut Nursing* »)⁵ et trois établissements au nom entièrement en anglais, signe d'une collaboration avec des institutions étrangères anglophones ou d'une perception de l'anglais comme langue importante sur la marché du travail: « *Wonderful Institute* », « *Global Technology School* » et « *Spring Hill University* ». Ce dernier établissement est aussi le seul à utiliser le créole: « Centre d'études droit des Gonaïves / *Spring Hill University* / sc[ienc]es administratives / sc[ienc]es économiques / sc[ienc]es juridiques / YON BON LEKÒL AK BON PROGRAM POU OU KA TRAVAY VIT PRESE » [*3] ('une bonne école et un bon programme, pour que vous puissiez trouver rapidement du travail').



[*1]



[*2]



[*3]

Quant aux établissements généralistes, dont la publicité est généralement murale, ils ont tous un nom en français, sauf la garderie « *LEKÒL LAKAY* » [*5], une école Montessori – donc réputée pour une pédagogie fondée sur la prise en compte de l'environnement familial des enfants. On note par ailleurs la fréquence du mot 'kindergarten', d'origine allemande lointaine, arrivé dans le français haïtien par le biais de l'anglais d'Amérique du Nord. S'il est le signe de l'influence de l'anglais, on peut aussi le considérer, plutôt que comme un *mot anglais*, comme un *emprunt* intégré à la variété haïtienne du français standard, sans incidence sur le poids respectif des systèmes linguistiques.

⁴ L'astérisque et les numéros entre crochets renvoient aux illustrations numérotées de la même façon.

⁵ Pour faciliter la lecture de l'article, les mots dans d'autres langues que le français (pour Haïti) et l'allemand standard (pour la Suisse) sont *soulignés et en italique*. Les mots en créole (et, plus bas, en suisse-allemand) sont en PETITES MAJUSCULES. Toujours pour des raisons de lisibilité, nous ne reproduisons pas toujours la casse des énoncés originaux et utilisons des barres obliques pour donner quelques indications sur la disposition des mots dans l'espace.



[*4]



[*5]



[*6]

Visibilité faible du créole dans le domaine religieux, forte dans le domaine politique

La religion, dans ses variantes catholiques, protestantes et vodouisantes, colore fortement le paysage urbain, y compris s'agissant d'écrits 'mobiles' comme dans le cas des 'tap-taps'.⁶ Les inscriptions bigarrées qu'arborent ces taxis collectifs se réfèrent parfois à la culture populaire, mais ils ont le plus souvent une teneur religieuse (citations bibliques, professions de foi). Dans le corpus, on trouve des inscriptions sur des bâtiments (« Église évangélique des témoins de Jésus-Christ »; « Église méthodiste libre ») et sur une banderole (« Bonne Fête St. Antoine de Padou [sic] »), mais surtout des inscriptions sur les tap-taps: en français (« Tout n'est que vanité » [*7]; « L'ange de Dieu »), plus rarement en anglais (« *Jesus is the way* »; « *Jesus / Show me the best way* » [*8]). Notre corpus ne contient aucune inscription en créole (pourtant central dans la culture religieuse haïtienne), mais il faut ajouter que de nombreux documents iconographiques attestent la présence du créole sur les tap-taps – sans qu'il soit facile d'en préciser la proportion.



[*7]



[*8]

En matière politique, c'est au contraire le français qui s'efface du paysage linguistique au profit du créole – particulièrement en période électorale. Dans notre corpus, les affiches des candidat/e/s à l'élection présidentielle de 2016 sont très majoritairement en créole. Parfois, seul le nom du candidat n'est pas créolisé – comme le veut l'usage en créole écrit. On trouve ainsi « Maryse Narcisse » et non MARIZ NASIS, « Jovenel Moïse » (investi en 2017) et non JÒVENÈL MOYIZ. Le français apparaît également dans le nom hybride du parti PHTK (« Parti haïtien TÈT KALE », et non 'PATI AYISYEN TÈT KALE'), dont est issu le nouveau président. Parmi les affiches les plus nombreuses, on trouve, outre celles du PHTK [*11], celles du parti concurrent « FANMI LAVALAS » [*10] (le parti de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide). On remarque également quelques affiches de partis moins connus, dont le nom peut être en créole, comme le KOPA (« KONBIT POU AYITI »: 'Une équipe pour Haïti'), ou en français, comme le RDNP [*9]

⁶ Étant donné la centralité de la religion dans la société haïtienne, nous élargissons brièvement l'analyse à ce 'paysage mouvant', même si, traditionnellement, les analyses du paysage linguistique portent sur le paysage statique.

(« Rassemblement des démocrates nationaux progressistes d'Haïti ») et l'ACHADES (« Action des citoyens haïtiens pour le développement économique et social »). Les slogans observés sont cependant tous en créole: « AVOKA PÈP LA » [*9] ('l'avocat du peuple'); « LAPÈ NAN TÈT / LAPÈ NAN VANT » [*10] ('la paix dans la tête, la paix dans le ventre'); « YON NÈG, YON VIZYON POU YON PÈP » ('un homme, une vision pour un peuple'); « YON LOT VIZYON POU PÈP LA » ('une autre vision pour le peuple'); « NÈG BANNAN NAN » ('l'homme de la banane'); « SE CHIMEN LAVI MIYÒ » ('c'est la voie vers une vie meilleure').



[*9]



[*10]

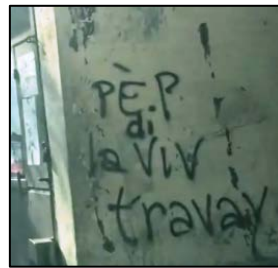


[*11]

En plus des affiches, les graffitis contribuent eux aussi à la visibilité du fait politique. Il peut s'agir d'une exhortation à voter pour tel parti ou tel candidat (souvent associé au numéro figurant sur les bulletins de vote), ou d'une dénonciation du parti adverse (commençant souvent par « ABA » [*12]; 'à bas'). Plus rarement, on trouve un graffiti sans lien direct avec une élection, comme « PÈP LA DI VIV TRAVAY » [*13] ('le peuple dit: vive le travail'). Le créole domine largement dans les graffitis, même si le mot créole 'VOTE' ('vote', 'votez') peut être perçu comme un mot français (ou anglais). Notons aussi une inscription en créole peinte à la main, associée à un dessin d'arbre stylisé, sans lien avec un parti politique, mais invitant à 'ouvrir les jeunes sur demain' à Port-au-Prince (« LOUVRI JÈN SOU DEMEN / PÒTOPRENS »).



[*12]



[*13]

Une signalisation routière et des informations institutionnelles en voie de créolisation?

Traditionnellement, la signalisation routière est un élément central du paysage linguistique, et dans les zones de contact des langues, elle peut être l'objet de vives batailles symboliques – ajout ou suppression d'inscriptions dans la langue jugée (il)légitime ou trop (peu) visible dans l'espace public. En Haïti, les panneaux routiers, bien que peu nombreux, livrent quelques informations, mais il ne semble pas exister de dispositions sur l'emploi des deux langues officielles en la matière. Un Service de la signalisation routière a été fondé en 1976, pour mettre en place et entretenir des panneaux, mais le site du Ministère concerné (disponible uniquement en français) ne donne aucune précision relevant de la planification linguistique. Dans un rapport d'inspection sur l'élaboration d'une stratégie nationale de sécurité routière

(MTPTC 2014), on souligne le manque de panneaux, leur implantation aléatoire, mais rien ne concerne la langue. Le rapport déplore toutefois l'absence de standards haïtiens, constatant que « les projets routiers financés par des bailleurs internationaux sont réalisés en suivant les standards du pays du concepteur », ce qui donne lieu à la « coexistence d'au moins deux systèmes de signalisation routière » (MTPTC 2014, 9). Certains panneaux ayant la même fonction (indiquer un virage) peuvent différer selon qu'ils ont été conçus en Amérique du Nord ou en Europe [*14]. Ainsi, l'absence de politique linguistique nationale en matière de signalisation n'étonne guère, et confirme ce qu'on nomme parfois la 'faiblesse' de l'État haïtien.⁷



[*14]



[*15]⁸



[*16]⁹

Notre corpus ne contient aucun panneau directionnel, mais d'après diverses informations accessibles [*15/16], il semble qu'en Haïti, les panneaux de direction ou d'entrée de localité (du type 'bienvenue à...') sont majoritairement en français. En revanche, les rares panneaux de signalisation (v. Dorélien 2007) sont souvent en créole. Dans le corpus, on trouve un grand panneau rectangulaire destiné à expliquer la signification des principaux panneaux routiers. Si les détails sont difficiles à déchiffrer, la langue utilisée est bien le créole – on distingue clairement « GID PANO » ('guide des panneaux') et « VLE DI » ('signification'). De plus, le corpus montre de façon récurrente un panneau d'interdiction d'arrêt sous lequel figure la mention « CHOFÈ MOTOSIKLIS MACHANN PA KANPE LA » [*17] ('il est interdit aux chauffeurs des motos transportant les marchandes de s'arrêter ici'). On peut peut-être mettre cette fréquence sur le compte de la prise de conscience que, comme le souligne le rapport déjà évoqué, les intersections sont un « problème majeur », entre autres parce que « [l]es taxi-motos occupent souvent les coins » et que « les tap-taps s'arrêtent n'importe où » (MTPTC 2017, 11, v. aussi p. 15).

On pourrait penser que la signalisation est en voie de lente créolisation. Il faut cependant rester prudent, puisqu'à contrario, les plaques d'immatriculation sont en français. Dans tous les pays, elles sont un élément central du 'marquage symbolique' du territoire, surtout dans les Amériques où il est d'usage qu'y figure une devise, nationale ou régionale. Il aurait été facile, pour le gouvernement, d'imposer que le système de plaques d'immatriculation mis en place en 2014 fasse une plus large place au créole. Or, on lit sur les plaques « Haïti » et non 'AYITI', mais aussi (comme cela avait été le cas dans un système plus ancien) « Perle des Antilles », ainsi que

⁷ Le terme 'projectorat' a été proposé pour désigner la fragmentation de la vie économique en Haïti, où divers projets sont souvent réalisés dans l'urgence et sans concertation avec l'État (Lombart/Pierrat/Redon 2014).

⁸ <https://haitianheritagemuseum.files.wordpress.com/2015/09/pap.jpg>.

⁹ www.belpoz.com/haiti-photos/haiti-mirebalais-port-au-prince-saut-deau-sign.html.

les mentions « Privé », « Service de l'État », « Transport passagers », etc. Outre cette signalisation 'institutionnelle' ou 'officielle', le corpus montre aussi, près de propriétés privées, des panneaux d'interdiction de stationner ou d'accès interdit en anglais (« no parking »; « do not enter » [*19]), en français (calqué sur l'anglais: « n'entrez pas » [*18/19]) ou en créole (« pa antre »).



[*17]



[*18]



[*19]

On peut ajouter, dans la catégorie 'informations relevant d'instances officielles', des panneaux en créole semblant attester que certaines administrations ont effectué un réel virage vers davantage de créole. C'est le cas d'un grand panneau décrivant la marche à suivre en cas de catastrophe naturelle (« ANSAM PREPARE NOU KONT DEZAS / RANFÒSE KONÈSANS AK KAPASITE NOU KONT KATASWOF YO! »: 'préparons-nous tous ensemble à faire face au désastre / consolidons nos connaissances et notre capacité à affronter les catastrophes'). On remarque aussi des phrases peintes par le SMCRS (« Service métropolitain de collecte de résidus solides ») pour inviter les Port-au-Princiens à œuvrer à la propreté de la rue (« SMRCS AP NETWAYE LARI A / ANN KENBEL PWÒP » [*20]: 'le SMRCS nettoie la rue / gardons-la propre'; « PA JETE FATRA LA » [*21]: 'défense de jeter des ordures ici'), ou encore une banderole installée par le Ministère de la Condition féminine (« NOU KONTE AK AYITI / CHAK MOUN KONTE, CHAK FANM KONTE »: 'nous comptons avec Haïti / chaque personne compte, chaque femme compte').



[*20]



[*21]

Signalons par ailleurs la présence de logos en anglais rappelant le rôle des organisations non gouvernementales, comme celui qui figure sur une bache de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) – bache qui abrite un marchand de rue et son étal. Enfin, mentionnons, parmi les inscriptions de type non religieux, politique ou commercial, les mots « France », « Italie » et « Brésil » (sous les drapeaux des pays concernés) datant de la dernière coupe du monde de football (soccer), ou encore « découvrir Haïti », une inscription en lettres rouges et bleues – couleurs nationales très présentes dans le paysage linguistique.

Un affichage commercial largement en français, mêlé d'anglais et de créole

Venons-en à l'affichage commercial, qui dans notre corpus, fournit une grande partie des objets à étudier. Le français y domine clairement, mais selon les domaines, on note parfois la présence du créole et, en plus grande proportion, de l'anglais. Les commerces où le français est presque exclusif sont les pharmacies (« la promesse de Dieu / pharmacie »; « pharmacie de jouvence »), les pompes funèbres (« Dieu qui donne / pompes funèbres »; « Lumière / entreprise funéraire »), les imprimeries ou papeteries (« imprimerie moderne »; « la joie / multi-services / photocopies » [*23]), mais aussi les épiceries (« chez Teloune / provisions alimentaires », « épicerie de l'éternel » [*24]), devant lesquelles on lit souvent la liste des produits disponibles: « gros et détail »; « boissons gazeuses »; « vente clairin »; « produits cosmétiques »; « spaghetti / l'huile, pois / farine, lait / sucre fab. / savon / rhum » (notons ici le maintien de l'article dans « l'huile », sous l'influence de 'LWIL', substantif agglutiné en créole).



[*22]



[*23]



[*24]

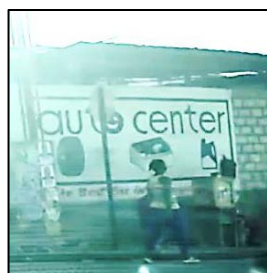
Le domaine où l'anglais est le plus présent dans le corpus est l'automobile: « car center »; « auto center » [*27], « discount car rental S.A. location de véhicules »; « air conditioning / auto shampoo / vente de voitures d'occasion / auto parts / carwash ». Outre les informations dénotatives à destination d'éventuels non-francophones, le recours à l'anglais semble être autant de nature ludique (il s'agit de jouer avec deux langues, sans que la logique soit toujours claire) que de nature connotative ou performative, pour mieux attirer le client (le monde automobile étant en partie associée à la puissance économique des États-Unis, l'anglais est à la fois vecteur de sérieux et de rêve). L'anglais apparaît aussi dans le cas de l'informatique (« imprimante en panne? SOS computer »), moins toutefois qu'on pourrait s'y attendre pour un domaine marqué par les emprunts à l'anglais; les longs énoncés en français restent majoritaires (« installation du système d'internet / maintenance et réparations d'ordinateurs / programmation de téléphone cellulaire »). Les 'banques de borlette' (bureaux de loto) ont souvent des noms en français à dimension conviviale (« chez Polo ») ou 'magique' (« la confiance » [*25], « Dieu qui décide » [*26], « fils de Dieu »), mais l'anglais est assez présent dans le domaine financier (borlette, autres banques, centres de transferts d'argent): « affection bank » [*28]; « bank loto – Abdalah center »; « jackpot bank loto ». Enfin, l'anglais est utilisé par divers prestataires de services. Il vient par exemple concurrencer le français comme 'langue de distinction' dans le secteur 'coiffure et beauté', où, à côté d'enseignes uniquement en français (« le secret de la beauté », « courtoisie / salon de coiffure »), on trouve également: « best studio / a beauty shop » ou « studio de beauté / barber shop ». Mentionnons accessoirement le secteur de la restauration et de l'hôtellerie (« top neighbor inn / bar-resto »; « la belle étoile / fast food ») ou du voyage (« virgio travel / agence de voyages »).



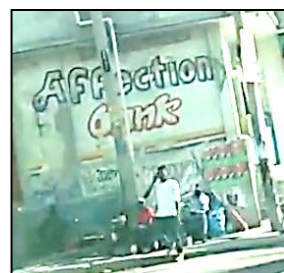
[*25]



[*26]



[*27]



[*28]

Si les mots anglais isolés sont légion, le corpus ne montre jamais de phrases complètes (avec verbe) en anglais. Les séquences les plus longues sont organisées autour d'un substantif (« *Chicago auto repair garage* »). Outre les constructions de type « *Julia pharma and drugstore* », entièrement en anglais, on trouve de nombreuses séquences hybrides associant des termes français et anglais, ou insérant des mots français dans une syntaxe calquée sur l'anglais (« *top eau* »; « *perfect eau* »; « Mme Létang salon »; « *Tifane shop* »; « *Bethy dépôt* »; « *Mirlande store* »; « l'aurore *dry cleaning* »; « l'union loto ». Dans les deux derniers cas, la disposition des mots et le jeu des couleurs autorisent certes à considérer 'dry cleaning' [*30] ou 'loto' comme des appositions. Mais ce jeu avec la syntaxe étrang(èr)e qui, au-delà de l'effet de mode, permet d'attirer l'attention du client potentiel, est manifestement devenu constitutif de la langue promotionnelle. De ce point de vue, le phénomène n'a rien d'haïtien – on note simplement qu'Haïti préfère le 'dry cleaning' au 'pressing' des Français ou au 'nettoyeur' des Québécois.



[*29]



[*30]



[*31]

Ce type de constructions peut aussi concerner le créole (« BANBOCH club »; « KLASS [sic] salon de beauté »), mais le créole est finalement peu présent dans le corpus d'affichage commercial. On trouve quelques mots isolés (« KONSONMEN » [*32]; 'consommé', 'soupe'; « SOUS »; 'source'), dont une utilisation intéressante du mot 'PIYAY' ('pillage') dans « Centre PIYAY gaz de remplissage », 'PIYAY' étant ici employé dans le sens de 'bradé', 'à très bon prix'. Mais à part une publicité pour des cours de couture (« VIN APPRANN Koud sou machine [sic] FACTORI »), les éléments les plus longs en créole sont le fait non pas de petits commerces, mais de grandes entreprises, comme Digo (« VINN ACHTE DIGO ISIT LA » [*35]: 'viens acheter [des produits de nettoyage] Digo ici') ou la société de télécommunications Natcom (« YON AYITI YON REZO »: 'une Haïti un réseau').



[*32]



[*33]



[*34]



[*35]

Les boissons rafraichissantes, un domaine en voie de créolisation?

Une attention particulière doit être accordée à la publicité pour les marques de boissons rafraîchissantes. Si les épiceries, dans leur affichage, nomment les marques disponibles (« 7 up », « Prestige », « Malta H », « Ragaman »), leur faisant une publicité permanente, le corpus montre également des affiches publicitaires temporaires, notamment pour les produits des grands embouteilleurs d'Haïti, la 'Brana' (« Brasserie nationale d'Haïti ») et la société 'Tropic s.a.' Plusieurs slogans sont alors en créole. Pour la bière 'Kinanm' de la Brana, on trouve « BYÈ KALITE ORIJINAL / POU OU LI YE! » [*36] ('une bière de qualité originale / elle est [faite] pour toi!'), ou, pour la boisson énergisante 'Toro' de la même société, « PWEN FÒS MWEN » [*37] ('le poing est ma force'), avec en arrière-plan, selon le cas, un boxeur en position de combat ou un ouvrier effectuant des travaux de force. Un regard sur le site de la Brana et sur les publicités accessibles sur Internet confirme l'importance du créole, en particulier pour les boissons énergisantes et alcoolisées, réputées 'masculines'. De plus, s'agissant de la bière 'Kinanm', le nombre 1804 – année de l'indépendance d'Haïti – est partie intégrante du logo, ce qui renforce le statut du créole comme langue nationale, 'plus haïtienne'.



[*36]¹⁰



[*37]

Pour tenter de mieux comprendre la logique à l'œuvre, poursuivons brièvement notre exploration 'hors corpus': certaines publicités pour 'Malta H', une boisson maltée sans alcool, arborent un logo en forme d'épi sur fond rouge-bleu, précisant que la bière est « FÈT AK PITIMI LOKAL » ('fabriquée avec du millet local' [*38]). Et parfois, non seulement les slogans sont en créole, mais les personnages évoluent dans un environnement visuel littéralement constitué de

¹⁰ Capture d'écran de ce vidéo: www.youtube.com/watch?v=9jRTit_xXvc.

mots créoles [*39/40]. On est alors loin de la diglossie classique, et un observateur ne connaissant rien aux réalités haïtiennes pourrait imaginer que tout – à l'écrit comme à l'oral – fonctionne en créole. Cette publicité véhicule implicitement le rêve d'une Haïti où l'équilibre des langues à l'écrit serait inversé, et où le créole finirait par occuper tout le paysage linguistique.



[*38]¹¹



[*39]¹¹



[*40]¹²

Pour les produits de Tropic s.a., l'anglais semble plus présent (et le site de la compagnie n'existe qu'en anglais¹³ alors que la Brana offre le choix entre le français et l'anglais), par exemple pour les boissons énergisantes 'Robusto' (« *an energy malt beverage* ») ou 'Ragaman' (« *energy drink with ginseng* »). Cependant, on trouve parfois, pour cette dernière marque, le slogan en créole « ANYEN PAKA FRENEN'W » ('rien ne pourra t'arrêter'), comme dans un vidéo montrant un jeune homme timide gagner un bras de fer après avoir bu du 'Ragaman' [*41/42/43].



[*41]



[*42]



[*43]¹⁴

Pour Tropic s.a., le français semble réservé aux boissons fruitées sans alcool et, surtout, à l'eau minérale, davantage associée à la féminité et à un idéal de minceur réputé universel. Les slogans de l'eau Aquafine sont « la vie » [*44] (sur une image représentant une femme dans de l'eau bleue) ou « l'eau pure, la vie en bleue » (sur fond de planète terre). À la Brasserie nationale, c'est aussi le français qui est utilisé pour l'eau minérale 'Crystal sources' (« l'eau parfaite / minéralisée et ozonisée »). Cette tendance semble confirmée, dans notre corpus, par une publicité pour l'Eau miracle dont le slogan est « eau potable de première qualité traitée par osmose inverse » [*45]. Il conviendrait d'affiner l'analyse, mais on peut émettre l'hypothèse que cette répartition des rôles entre une (hyper-)masculinité associée au créole et une féminité

¹¹ <https://vimeo.com/149898201>.

¹² <https://pbs.twimg.com/media/CG83NeSVAAeTVc.jpg>.

¹³ <http://tropicsa.com/products.php>.

¹⁴ www.youtube.com/watch?v=3TclMvFrSgw; v. aussi www.youtube.com/watch?v=K3TsIQmy8qA.

associée au français correspond à ce qu'on observe dans diverses sociétés diglossiques où les femmes – en partie par souci d'ascension sociale – tendent à préférer la variété plus prestigieuse à la langue 'vulgaire'.



[*44]¹⁵



[*45]

Au-delà du corpus et du bilinguisme (diglossique), le plurilinguisme

Pour compléter le corpus principal, nous avons intégré quelques éléments concernant d'autres lieux que nos rues de référence, et qui illustrent d'autres types de combinaisons linguistiques – liées en particulier aux relations avec l'extérieur du pays (monuments historiques et lieux touristiques, hôtels, aéroport). En effet, le corpus initial ne contenait pas de références à l'espagnol, pourtant souvent perçu comme partie prenante de la réalité haïtienne. De plus, il ne montrait aucun exemple de *parité* entre le créole et une autre langue. Soit le créole *remplaçait* le français (dans certaines publicités ou dans le domaine politique), soit il *ajoutait* une information complémentaire au message en français (ou, rarement, en anglais). On avait donc affaire soit à une situation diglossique (avec une nette prédominance de la langue standard écrite traditionnelle), soit à une 'représentation d'unilinguisme' (avec une utilisation en partie performative du créole, permettant de limiter l'impact poids visuel du français et de faire coïncider langue parlée et langue écrite). Le créole n'était pas placé symboliquement sur le même plan qu'une autre langue, contrairement à ce qu'on observe dans les contextes bilingues non diglossiques où les deux langues sont systématiquement juxtaposées (l'ordre des langues ou la taille des lettres pouvant certes renvoyer à une certaine hiérarchie).

Or, le corpus complémentaire montre qu'on trouve bel et bien des situations reflétant le bilinguisme institutionnel français/créole – que certains souhaiteraient voir passer de symbolique à systématique. C'est le cas pour certains éléments de signalétique (« sortie urgence / SÒTI IJANS », « route d'évacuation / WOUT EVAKIYASYON » [*46, distillerie Barbancourt]), mais aussi pour des informations dans des téléphones publics à l'aéroport Toussaint-Louverture (« Instructions pour composer un numéro / KI JAN POU FÈ YON NIMEWO » [*47]). On note également quelques occurrences où le créole coexiste avec l'anglais, sur le carrousel à bagages de l'aéroport (« do not step on / PA MACHE SOU TAPI A ») ou sur une passerelle au Marché en fer de Port-au-Prince (« FÈ ATANSYON POU OU PA FRAPE TÈT OU / mind your head » [*48]), comme s'il s'agissait d'anticiper sur une situation où le créole aurait remplacé le français comme deuxième langue nationale ou dans laquelle l'unilinguisme créole officiel serait complété par l'anglais comme langue de communication internationale.

¹⁵ <http://tropicsa.com/visual.php>.



[*46]

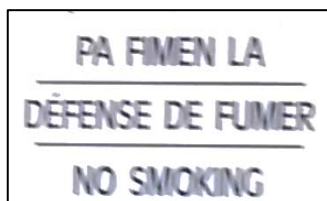


[*47]

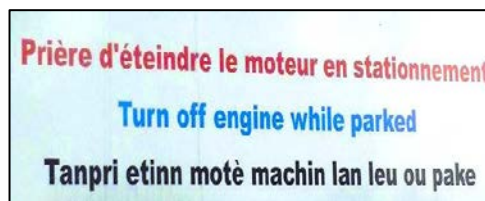


[*48]

On note aussi des combinaisons trilingues avec les trois langues les plus répandues en Haïti (créole-français-anglais) [*49/50], mais aussi, à destination d'un public de visiteurs, avec l'espagnol (français-anglais-espagnol) [*51].



[*49] Aéroport T. Louverture



[*50] Plaza Hôtel (Port-au-Prince)



[*51] Plaza Hôtel

À l'aéroport [*52/53] ou dans des lieux touristiques comme la citadelle La Ferrière [*54/55], on trouve parfois quatre langues juxtaposées, pour donner des informations (à caractère historique, commercial ou signalétique) ou pour indiquer un danger. Si l'ordre des quatre langues n'est pas toujours le même, il semble qu'en première position, on ait toujours le français ou le créole. Cette 'hésitation' quant à la langue officielle à laquelle doit revenir la primauté peut signifier qu'on s'oriente peu à peu vers une situation de bilinguisme plus équilibré, où les deux langues historiques d'Haïti sont perçues comme égales. Sans qu'on puisse généraliser à partir d'un nombre modeste d'objets, on peut émettre l'hypothèse que si l'on remarque, dans le paysage linguistique, nombre d'éléments qui vont dans le sens du maintien d'une lecture diglossique de la société haïtienne – avec un différentiel encore important, en termes de prestige, entre les langues écrites –, on observe aussi un mouvement inverse, qui tend à transformer la diglossie en bilinguisme plus 'classique'. Cette situation s'insère elle-même dans une représentation de la réalité linguistique qui intègre de plus en plus l'anglais et l'espagnol (langues à la fois nationales, dans le contexte caribéen et panaméricain, et internationales) et dans laquelle l'absence de la domination absolue d'une langue, le plurilinguisme ne peut que gagner en importance.



[*52]



[*53] [*54]



[*55]

Bâle, un carrefour de langues

Comme cela a été annoncé, pour le contexte bâlois, nous nous concentrerons principalement sur des objets linguistiques comportant du suisse-allemand, afin d’observer – de façon similaire à ce que nous avons fait pour le contexte port-au-princien –, dans quels domaines il est particulièrement présent et de comprendre la façon dont il coexiste alors avec l’allemand standard ou d’autres langues.

Les mots en dialecte, marque de commerce du domaine de la restauration

Un domaine où le suisse-allemand est particulièrement présent est celui de la restauration, s’agissant en particulier des noms d’établissements. On trouve de nombreux diminutifs typiquement suisses en ‘-LI’, notamment des composés comprenant les mots ‘HÜSLI’ (‘petite maison’; « SCHWYZERHÜSLI » [*56]: ‘la petite maison suisse’; « MILCHHÜSLI » [*57]: ‘la petite laiterie’), ‘HÜTTLI’ (‘petite hutte’) ou ‘STÜBLI’ (‘petite salle’; « JÄGERSTÜBLI »: la ‘petite maison des chasseurs’). Évoquons par ailleurs les nombreux noms composés comprenant l’élément ‘RHY’ (le Rhin; ‘Rhein’ en standard), comme « RHYSCHÄNZLI » [*58] (‘petit comptoir du Rhin’) ou « GLAIBASLER RHYWYERA » (‘la Riviera du Petit-Bâle’ – le jeu de mot en allemand étant intraduisible). Ajoutons l’équivalent dialectal de ‘Treffpunkt’ (littéralement ‘lieu de rencontre’) – « DR TRÄFFPUNGGT UFF EM MÄRT » (‘le rendez-vous de la place du marché’); « DÄ TRÄFFPUNKT AM BARFI » (‘le rendez-vous de la ‘Barfüsserplatz’’) – sans oublier les composés en ‘EGGE’ (‘coin’): « GNUSS EGGE » (‘le coin de plaisir’); « BACHEGGE » [*59] (‘le coin de la boulange’).



[*56]



[*57]



[*58]



[*59]

Parfois, ce ne sont pas les lieux qui sont en suisse-allemand, mais les mets ou boissons qu’on y déguste. Le diminutif ‘-LI’, partie intégrante de l’hétéro-représentation des Suisses allemands (par les Allemands), semble aussi au cœur de l’auto-représentation (à ce sujet, v. Loetscher 2015, 36, 53). Si les Suisses germanophones se plaignent parfois de l’usage du ‘-LI’ dans les caricatures sur les Suisses, ils ne le dédaignent pas pour publiciser la ‘bâlitude’ (les ‘LECKERLI’, petits pains d’épice, sont omniprésents), ou, plus généralement, la ‘suisstitude’: citons « WÜRSTLI » [*64] (‘petite saucisse’), « BRÖTLI » [*64] (‘petit pain’); « GIPFELI » (‘croissant’), « KÄSKÜECHLI » (‘tartelette au fromage’), « ZIBELEKÜECHLI » [*60] (‘tartelette à l’oignon’), sans oublier le très célèbre « MÜESLI » (littéralement ‘petite mousse’) [*63] – avec la diphtongue suisse et non pas, comme en Allemagne, la voyelle ‘ü’ (‘Müsli’, ce qui, en suisse-allemand, signifierait ‘petite souris’). Outre les mots en ‘-LI’, mentionnons d’autres ‘classiques’ aux sonorités ‘non standards’: « SCHOGGI » [*61] (‘chocolat’), « CHIRSI » [*62] (‘cerise’), « BRÄTZEL » (‘bretzel’), « FASCHTEWÄIHE » (bretzel au cumin en période de carnaval), « BROOTWURSCHT » (‘saucisse grillée’).



[*60]



[*61]



[*62]



[*63]

Ces mots, signes d'altérité alémanique, cohabitent souvent avec des termes d'allemand standard, et on ne sait pas toujours s'ils sont perçus comme relevant d'un autre système linguistique ou s'ils sont traités comme des emprunts. Parfois, un objet linguistique s'enrichit même de mots en français, anglais et/ou italien, le domaine de la restauration étant très propice aux juxtapositions de ce type: « Asian z'MORGE food pizza express » [*66]; « Pâtisserie des Monats: panna cotta / Confiserie / Tea Room / ZMOORGE / ZMITTAG / Espresso / Chocolaterie & Takeaway ».



[*64]



[*65]



[*66]

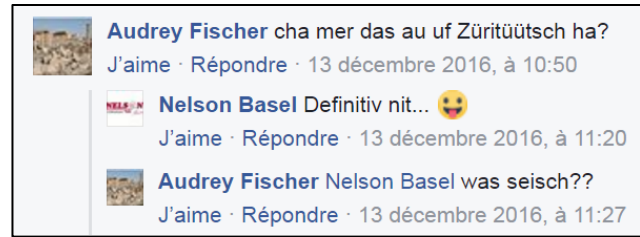
Dans le corpus, les *phrases* en suisse-allemand sont beaucoup plus rares. Dans un cas seulement, dans un bar, le parti a été pris de 'bannir' l'allemand standard et de ne laisser coexister le dialecte qu'avec l'anglais (qui peut à la fois apparaître neutre en contexte suisse – ni allemand standard ni français – et utile à l'orientation des touristes non dialectophones): un panneau amovible vante ainsi la fraîcheur de la cour intérieure (« TOP ARGYMÄNT: KIELE HINTERHOF! » [*67]), et une affiche évoque la possibilité d'utiliser le fumoir sans autorisation spéciale: « Nelson good public house / MIR HÄND E FUMOIR / OHNI MITGLIEDERUSSWISS ODER SUNSCHT EBIS, DERFSCH BI UNS RUACHE... / beers from many countries / good food / fun games / super music / new friends / welcome home to Nelson » [*68]. Le site internet du bar est en dialecte bâlois uniquement, de même que ce qu'écrivent les animateurs de sa page Facebook. Et lorsque face à une offre d'emploi de serveur rédigée en bâlois, un usager répond qu'il ne parle hélas que l'allemand standard (« Leider spreche ich nur Hochdeutsch ☺ », 13 janvier 2016), le smiley suggère que le ton n'est pas accusateur, mais le commentaire reflète la perplexité du 'dominant standardophone' par rapport au locuteur d'une langue dominée dans l'espace germanophone. Car le dialecte est ici implicitement présenté comme dominant dans l'espace national suisse – ou au moins dans l'espace cantonal. Ainsi, lorsque quelqu'un demande si le programme d'une soirée à venir peut lui être donné en dialecte zurichois (« CHA MER DAS AU UF ZÜRITÜÜTSCH HA? »), il lui est répondu – sur un mode ludique – « sûrement pas... » (« DEFINITIV NIT... ») [*69].



[*67]



[*68]



[*69]

Une utilisation sporadique du suisse-allemand dans les commerces et services de proximité

Outre les restaurants et bars, ce sont aussi quelques magasins (ou stands de marché) qui optent pour une raison sociale en suisse-allemand – ou y ajoutent un élément en dialecte –, qu’il s’agisse de petits commerces d’alimentation généralistes ou de magasins spécialisés (fromage, thé, vin, produits homéopathiques, vaisselle, fleurs, bijoux, bibelots, articles de sport). C’est également le cas, moins souvent, de certains prestataires de service (coiffeurs, artisans, agents immobiliers, etc.) En plus des composés évoqués en ‘-HÜSLI’ (« CHRÜTERHÜSLI » [*70], « PILZHÜSLI », « ALPHÜSLI »: la ‘petite maison des herbes’, ‘...des champignons’, ‘...des Alpes’) ou en ‘-EGGE’ (« BLEMEEGGE », « VELO-EGGE »: ‘le coin des fleurs’, ‘...des vélos’), on trouve les substantifs se terminant par ‘-LÄDELI’ ou ‘-LÄÄDELI’ (‘petit magasin’): « RHY-LÄDELI », « ZAUBERLÄDELI » [*71], « Martina’s [sic] GSCHÄNKLÄDELI », « Hammer-Sammler-LÄÄDELI » (‘le petit magasin du Rhin’, ‘...magique’, ‘... des cadeaux’, ‘... des collectionneurs’). Parfois, la forme alémanique apparaît sans diminutif, par exemple avec ‘LADE’ ou ‘LAADE’ (vs. ‘Laden’ en allemand standard): « BÜECHERLADE zur Arche » (‘librairie de l’arche’), « KÄSLAADE Wirth » [*72] (‘fromagerie’); ou avec ‘HUUS’ (‘maison’): « WYHUUS AM RHY » (la ‘maison du vin au bord du Rhin’); « LÄCKERLI HUUS » (la ‘maison des läckerli’); « TEE HUUS » (la ‘maison du thé’).



[*70]



[*71]



[*72]

On remarque aussi des toponymes suisses-allemands (ou des abréviations aux sonorités semblables) introduits par des prépositions: « am COLMI-BÄRGLI » (‘à la petite montagne de [la rue de] Colmar’); « am BARFI » [*73] (‘à la Barfüsserplatz’); « Sport zum TÖRLI » (‘sport à la petite porte [de la ville]’), « Goldschmied zum MÄRTPLATZ » [*74] (‘bijouterie de la place du marché’), « ZEM GOLDIGE SCHÄRLI » (‘aux petits ciseaux d’or’), etc. Ces structures et cette hésitation entre ‘ZEM’ (dialecte) et ‘ZUM’ (standard) rappellent du reste ce qu’on observe près des portes d’entrée de certaines maisons du Vieux-Bâle: « ZEM GLAINE ÄNGELHOF » (‘à la cour des anges’); « ZUM LÄBENSBAUM » [*75] (‘à l’arbre de vie’), etc.



[*73]



[*74]



[*75]

En de rares cas, le suisse-allemand apparaît ailleurs que dans la dénomination même du commerce, et les séquences peuvent être plus longues: « WIRGGLIG WUNDERBAR » [*76] ('vraiment merveilleux' [pâtisserie]); « YCH GANG ZEM... ZIHLMANN » ('moi, je vais chez... Zihlmann' [magasin d'électroménager]); « MEHR GOTS GUET! » [*77] ('je vais bien' [librairie]); « E HERRLIG SUNNIGE SUMMER WÜNSCHT IHNE IHRI Warteck Invest AG » [*80] ('la société Warteck Inverst vous souhaite un été des plus ensoleillés'); ou encore « CHUNT'S GUET? S'CHUNT GUET! / Maler-Dienstleistungen » [*78] ('Ça se passe bien? Ça se passe bien! / Peinture en bâtiment'). Sur le mur où figure ce dernier slogan, une fresque humoristique représente des ouvriers au travail, dont l'un tient à la main une bouteille (sans doute d'alcool), assis à côté d'un panonceau où est inscrit « Z'NÜNI » [*79] – mot réputé très suisse qui désigne la collation qu'on prend dans la matinée.



[*76]



[*77] [*78]



[*79]



[*80]

Les clins d'œil ludiques et identitaires des institutions publiques et culturelles

Dans leurs stratégies de visibilité, les institutions (para-)publiques recourent pour une immense part à l'allemand standard. On trouve cependant, dans le corpus, quelques clins d'œil qui en appellent au sentiment identitaire local en recourant au dialecte, comme ces garderies: « Tagesheim KINDERTRAUMHÜÜSLI » ('garderie Petite maison de rêve des enfants'; « Spielgruppe RÄGEBÖGE » ('groupe de jeu Arc-en-ciel'). Cette association entre école maternelle et dialecte rappelle la définition traditionnelle de la diglossie, où la 'langue basse', celle du quotidien dans la communauté proche, celle du 'préscolaire', se fait discrète ou invisible dans le système scolaire, lorsque commencent les 'choses sérieuses'. S'agissant d'institutions culturelles, on note qu'un centre dévolu à la culture de la jeunesse, situé dans d'anciens bains publics, a repris le nom usuel de la 'petite maison des bains': « BADHUESLI ». Quant au théâtre Fauteuil, il recourt d'autant plus naturellement au dialecte que le genre théâtral a depuis longtemps été associé au dialecte et que l'établissement a dans son répertoire plusieurs pièces en dialecte. On peut ainsi lire: « HÄRZLIG WILLKOM IM TABOURETTLI » ('Bienvenue au Petit tabouret' [l'une des trois salles de spectacle]).

Moins anecdotique est la stratégie du canton de Bâle-Ville de recourir au dialecte en lien avec la gestion des déchets. On peut se demander si c'est parce que le domaine est considéré comme 'moins noble' (donc facile à associer à la 'langue basse'), ou si la stratégie de

communication cherche à accroître le sentiment de proximité entre citoyens et autorités afin que les premiers se sentent plus concernés et participent à l'effort de propreté. Sur une affiche, le sac à ordures s'appelle ainsi « DRÄGG SAGG » [*81] (et non 'Drecksack'), le slogan étant « HALT BASEL SUUBER » ('gardez Bâle propre'). Le petit sac 'officiel' de la ville est quant à lui dénommé « BEBBI SAGG » [*82]. Sur un conteneur à ordures, on peut lire: « D'STADTREINIGUNG / IHRE PARTNER FÜR E SUUBERI STADT » [*83] ('les services de nettoyage de la ville / votre partenaire pour une ville propre'). Et à l'entrée de jardins ouvriers, on trouve un panneau invitant les gens à tenir leur chien en laisse, le dialecte rendant ludique – et donc plus acceptable – l'obligation: « VO DO A NIMM I MYNE ALLEWYL AN D'LYNE » [*84].



[*81]



[*82]



[*83]



[*84]

Notre corpus n'inclut pas de plaques de rue en dialecte pour la ville de Bâle, mais nous en avons trouvé quelques-unes dans le canton de Bâle-Campagne: dans sa capitale, Liestal, la ruelle du musée s'appelle ainsi « MUSEUMSGÄSSLI » ('ruelle du musée'). Précisons qu'en Suisse, la signalisation est dans la langue officielle du territoire concerné, donc en allemand à Bâle (sauf pour des panneaux désignant une localité d'une autre région linguistique; on trouve ainsi 'Delémont' – ville jurassienne francophone –, et non l'exonyme 'Delsberg'; v. Ordonnance fédérale 1979). Toutefois, rien n'est dit sur l'éventuelle utilisation de la 'langue basse' du couple diglossique – et donc, rien ne l'interdit. À Allschwil, où les autres plaques de rue sont en standard, on trouve « CHLEICHINDERSCHUELGÄSSLI » [*85] ('ruelle de l'école enfantine'). L'usage du dialecte semble ici lié à la langue – 'préscolaire' – du bâtiment désigné, mais aussi à la volonté (pour des raisons de sécurité?) de susciter un mouvement d'identification susceptible d'encourager les citoyens à utiliser cette rue plutôt qu'une autre. Le recours au dialecte dans la signalisation restant une (petite) transgression, c'est peut-être pour les simples vertus du clin d'œil que la ville d'Allschwil a peint au sol, devant les zébrures d'un passage pour piétons, la mention « WARTE-LUEGE... » [*86] ('attends-regarde...'). Mais c'est peut-être aussi parce que la 'surprise' est censée susciter un surcroît d'attention, et que la langue de l'immédiateté émotionnelle est considérée comme plus prompte à empêcher les distraits de traverser la rue sans regarder.



[*85]



[*86]

Le carnaval: entre inversion des hiérarchies linguistiques et illusion unilingue

Le carnaval ('FASNACHT') est une période faste pour la visibilité du dialecte, qui se donne à lire sur les chars et les lanternes, ainsi que sur les poèmes (satiriques) distribués généreusement. Pendant cette période, on croirait presque que la situation diglossique a disparu et que Bâle ne connaît plus qu'une langue, le bâlois, tant à l'oral qu'à l'écrit. Nous ne pouvons analyser ici cette 'visibilité mouvante' du dialecte, car il faudrait lui consacrer de longues pages et nous observons ici principalement le paysage linguistique 'statique'. Mais évoquons tout de même les affiches de la période carnavalesque, dont il peut rester des traces pendant toute l'année, comme celles qui montrent des slogans de 'cliques de carnaval', ou comme cette affiche pour le « ZOFINGERCONZÄRTLÄ », un événement consistant en un concert de musique classique suivi de sketches à teneur politique en dialecte. Sur l'affiche, ce ne sont pas que d'habituels 'mots-symboles' qui sont en dialecte; c'est aussi le cas des jours de la semaine, des mois ou des indications sur l'achat des billets: « ZOFINGERCONZÄRTLÄ / DONNSCHTIG, 5. HORNIG 2015 / FRYTIG, 6. HORNIG 2015 / SAMSCHTIG, 7. HORNIG 2015 [...] VOORVERKAUF BI DR UBS [...] FILIALE AM MÄÄRTPLATZ / 24./31. JÄNNER 2015 ».

La diglossie disparaît également provisoirement à Allschwil, puisque sur les panneaux annonçant le calendrier des festivités, tous les détails sont en dialecte: « SCHMUTZIGÄ DONNSCHTIG, 28. FEBRUAR / SUNNTIG, MÄNTIG UND ZYSCHTIG 2., 3. UND 4. MÄRZ / ÄSCHÄ-MITTWOCH 5. MÄRZ / SAMSCHTIG, 8 MÄRZ [...] / AM SAMSCHTIG GOHT ALLES AN CHEHRUSBALL » [*87]. Même les grandes chaînes de magasins suivent les règles du jeu voulant que pendant le carnaval, les hiérarchies habituelles – en l'occurrence linguistiques – soient inversées, et se mettent à valoriser le dialecte. Ainsi, une affiche dans la vitrine d'un magasin 'Manor' annonce qu'au troisième étage, on peut trouver tous les articles de carnaval « pour les trois plus beaucoup jours de l'année » (« ALLES FÜR DIE DREY SCHEENSCHTE DÄÄG » [*88]).



La présence timide du dialecte dans la publicité, faute de standardisation du dialecte?

Qu'en est-il de la publicité en dialecte hors des périodes de carnaval? D'après le corpus, elle n'est certes pas totalement absente des rues de Bâle, mais le paysage publicitaire est largement en allemand standard. Les grandes enseignes ne semblent guère recourir au suisse-allemand. On peut penser que les dialectes sont trop nombreux, et les Suisses allemands trop sensibles à leurs différences pour qu'une approche linguistique unique soit possible à l'échelle de la Suisse allemande. Les logiques identitaires régionales risqueraient de rendre inopérant un message formulé dans un dialecte trop marqué, et en l'absence de suisse-allemand standardisé, des campagnes publicitaires dans *plusieurs* dialectes seraient sans doute considérées comme complexes à mettre en œuvre – et onéreuses.

La grande chaîne de magasins d'alimentation 'Coop' recourt certes au dialecte, mais avec modération. Un slogan récurrent pour vanter la proximité de l'origine des produits est constitué de deux mots, « MIINI REGION » ('ma région'), et dans une publicité pour les saucisses grillées, le slogan d'appel a seulement trois mots (« JETZT CHAME GRILLIERE » [*89]: 'c'est le moment du barbecue'), complétés par de l'allemand standard (« alles rund um den Grill / für mich und dich »: 'tout pour le grill / pour toi et moi'). Du reste, le dialecte employé est neutre et 'peu situable', ne contenant pas d'éléments qui permettraient de l'identifier à une région ou un canton. Il en va de même du slogan vantant les mérites d'une pâte à tartiner au foie: l'expression « S'TÜPFLI UFS BROT » [*90] ('le point sur le pain' – au lieu de l'expression correspondant au français 'le point sur le i', 'la cerise sur le gâteau') ne contient pas de schibboleth associé à un lieu, pas plus que cette publicité pour le pain (en général) qui égrène les noms des cinq collations et repas traditionnels en Suisse allemande (termes souvent utilisés comme marqueurs identitaires): « ZMORGE / ZNÜNI / ZMITTAG / ZVIERI / ZNACHT » [*91].



[*89]



[*90]



[*91]

Quant à la bière Feldschlösschen, fabriquée dans plus grande brasserie de Suisse, la seule affiche en dialecte qui figure dans notre corpus indique « ZÄMME SCHECKT'S AM BESCHTE ». Là encore, la séquence en suisse-allemand (suivie d'une autre en langue standard) est neutre. Le site de l'entreprise nous informe par ailleurs que celle-ci a opté pour les mêmes vidéos publicitaires dans toutes les zones linguistiques, non seulement sans recours au dialecte, mais sans aucune parole. Ainsi, sur fond de paysages suisses idylliques, de drapeaux suisses brandis par des fans de football, d'activités 'typiquement suisses' (yodel, barbecue), la marque peut vanter la masculinité, la convivialité ou le patriotisme suisse en affichant simplement, en fin de spot, le slogan en allemand, français ou italien: « Feldschlösschen rassemble » / « ...verbindet » / « ...unisce ».¹⁶ On a ici la version publicitaire de la *Willensnation* suisse, d'une nation de volonté dans laquelle la construction nationale ne peut se fonder sur une langue commune (standard ou non), et doit se nourrir d'autres références sacralisées.

Dans notre corpus, les publicités de 'Migros', société concurrente de 'Coop', ne contiennent aucun mot en suisse-allemand. Cela ne signifie aucunement que la Migros renonce à en appeler au sentiment d'appartenance régional ou (infra-)national des consommateurs, mais la stratégie n'est pas liée au choix de la variété linguistique 'basse'. La construction du 'nous' (suisse ou suisse-allemand) passe par l'utilisation de l'allemand standard pour vanter l'appartenance à la *Heimat* – la région de l'ancrage affectif. On insiste sur la proximité géographique des lieux de production pour renforcer le lien affectif avec les produits: « Rund 10'000 Produkte, selber hergestellt / Von uns. Von hier / Was uns am Herzen liegt, das machen wir selber » ('Environ 10 000 produits faits par nos soins / Par nous. Pour nous / Ce qui nous tient à cœur, nous le faisons nous-mêmes'); « Wir geben alles für regionale Produkte » ('Nous donnons tout pour les produits régionaux'); « Mein Stück Heimat / Aus der Region für die Region » [*92] ('Mon coin de *Heimat* / De la région pour la région').

¹⁶ www.feldschloesschen.ch/spots-tv.

Ce recours très limité au suisse-allemand chez les grands distributeurs contraste avec l'usage du dialecte pour publiciser quelques produits locaux, comme lorsqu'il s'agit de tabler sur la loyauté bâloise en vantant les mérites de la bière Basler Bier – marque dont le site est partiellement en bâlois et dont le slogan est « EM BASLER SY BIER! MI BIER, BASLER BIER, JÄ LOGISCH! » [*93] (« La bière du Bâlois! Ma bière, c'est 'Basler Bier', bien sûr! »)



[*92]



[*93]

Football et bateaux, entre construction identitaire et lieux de mémoire

S'il est un domaine où le dialecte est un symbole identitaire puissant (outre le carnaval déjà évoqué), c'est bien le football, incarné par le vénérable FC Bâle (Fussball-Club Basel), fondé en 1893 et parmi les plus titrés de Suisse. En ville, le club s'affiche bien au-delà des zones qui lui sont dévolues, en particulier par le biais d'autocollants qui, bien que de taille modeste, sont très présents, et dont les slogans sont en dialecte: « MIT HÄRZ UND SEEL DRBII » [*94] ('présents corps et âme'); « ADRENALIN IM BLUET / BASEL IM HÄRZE » [*95] ('de l'adrénaline dans le sang / Bâle dans le cœur'); « ÜBER ALLEM STOSCH DU, FC BASEL » ('tu es plus grand que tout, FC Bâle'); « ALLES NUR FÜR DI » [*96] ('tout pour toi, uniquement pour toi'); « 1893 / FÜR UNSERI SCHÖNI STADT » ('pour notre belle ville'); « AUTONOM IM HANDLE / FREY IM GAISCHT / FANATISCH IM HÄRZE » [*97] ('autonome dans l'action / libre d'esprit / fanatique dans le cœur').



[*94]



[*95]



[*96]



[*97]

Quant aux petits bateaux à fond plat qui, en cinq points de Bâle, effectuent immuablement la navette entre les deux rives du Rhin, ils font partie intégrante – au même titre que le carnaval et le FCB – du 'folklore bâlois' apprécié des locaux comme des touristes, et on ne s'étonne guère que le dialecte leur soit associé. Sur les bateaux, on trouve une plaque métallique avec une longue phrase recommandant aux passagers d'attendre, avant de débarquer, que le bateau ait bien été arrimé par le batelier ou la batelière (« [...] ZERSCHT HEBT DIR MIT FESCHTEM GRIFF DR FÄHRIMAA DAS WACKLIG SCHIFF. (UND D FÄHRIFRAU, DIE MACHT DAS AU) ». Et au point d'embarquement, le panneau qui indique les tarifs pour la traversée le fait uniquement en dialecte: « ERWAGGSENI 1.60 FR. / BINGGIS VO 2 BIS 12 JOOR 80 RAPPE / HUND, BUSCHIWAAGE, VELO 80 RAPPE [...] » ('adultes [...] / enfants de 2 à 12 ans [...] / chien, poussette, vélo'). Notons aussi que nombre de bateaux qu'on rencontre à Bâle ont des noms en dialecte. Certains, de taille modeste (« VOGEL-GRYFF »: 'griffon'; « WILDE-MAA »: 'homme sauvage'), sont liés aux activités des corporations traditionnelles du Petit-Bâle, tandis que le « BASLERDYBLI » ('la petite colombe bâloise'), qui fait partie du paysage fluvial bâlois, est un navire plus imposant qui peut être loué pour des festivités.

Le maintien de l'allemand standard comme 'langue haute' (écrite) en politique

Hormis en période du carnaval, le dialecte écrit semble briller par son absence dans le domaine politique. Dans notre corpus, les affiches électorales concernant des sujets tant nationaux que cantonaux sont en allemand standard. Même une votation locale concernant la prolongation d'une ligne de tram, ce 'DRÄMMLI' si emblématique du paysage bâlois (le remplacement des annonces de stations en dialecte par des annonces en standard a donné lieu à de vifs débats), n'a donné lieu qu'à des affiches en *Hochdeutsch* (« Tramnetz jetzt entwickeln. Ja zum Tram! »: 'développer le réseau de tram maintenant. Oui au tram!'; « Nein zum Tram Erlenmatt! »: 'non au tram d'Erlenmatt!'). Ajoutons que si le dialecte est utilisé dans les débats publics au parlement du canton de Bâle-Campagne, les politicien/ne/s du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville débattent en allemand standard et dans les deux cas, seul le *Hochdeutsch* est utilisé dans les documents écrits qui circulent ou dans les informations affichées sur écran.

L'allemand standard domine également sur les affiches ou graffitis émanant de milieux contestataires (gauchistes, altermondialistes, etc.). La remise en question de l'ordre établi ne semble pas passer par une inversion de la hiérarchie linguistique. Dans le quartier de Sankt Johann, des affiches de groupes anticapitalistes dénoncent la manipulation médiatique, le manque de conscience sociale, l'immoralité du régime migratoire en Europe ou la gentrification du quartier. Mais à part un graffiti à caractère sexuel (« FIGG DI ÄCHT » [*98]) et un autre s'en prenant à la police (« SCHEISS BULLE / ALLI! »: 'tous des salauds de flics!'), nous n'avons trouvé sur les affiches que deux mots en dialecte: « STADTENTWICKLIG » [*99a] ('développement urbain') et « TÖDELIG » [*99b] ('mortifère'). Ces deux termes, noyés dans un ensemble de mots en standard, ne ressortent pas particulièrement. En associant rapidement tous ces mots, on peut recomposer un message politique assez clair, centré sur les effets négatifs de l'emprise immobilière du géant pharmaceutique Novartis sur un quartier jadis ouvrier. Mais le recours à des mots en dialecte semble ici aléatoire et n'être guère porteur de sens.



[*98]



[*99a]



[*99b]

L'anglais – voire l'italien, par le biais du slogan « *siamo tutti antifa* » ('nous sommes tous antifascistes') – semble plus présent que le dialecte, parfois dans des constructions hybrides de type *code mixing* (« *Fight police* an der Wasserstrasse », « Asyl für O. *subito* ») ou de type *code switching*, s'agissant d'une banderole protestant contre l'expulsion, 'vers le Nigéria ou ailleurs', de demandeurs d'asile LGBT, et réclamant le 'droit de rester pour tou-te-s': « keine Ausschaffung von Schwulen, Lesben & Transmenschen nach Nigeria noch sonstwohin / *Start the queer pussy riot now!* Bleiberecht für alle sowieso! »

Entre plurilinguisme décomplexé et francophilie historique

Pour compléter le tableau, ajoutons au corpus de référence initial (centré sur le suisse-allemand) quelques autres exemples (non politiques cette fois) de la présence d'autres langues que le suisse-allemand aux côtés de l'allemand standard. En plus des énoncés hybrides déjà

évoqués pour le domaine de la restauration, on trouve des formes de bilinguisme (allemand-français, allemand-anglais) ou de trilinguisme (allemand-français-anglais) de type paritaire, dans les gares ou devant les stands de taxis, à l'intention des visiteurs en provenance de Suisse ou d'ailleurs. Outre le rôle de l'anglais, signe d'un plurilinguisme décomplexé commun à de nombreuses villes européennes, ce qui peut frapper à Bâle est la persistance d'enseignes de magasins où le français jouit d'une égalité symbolique avec l'allemand – qu'il s'agisse d'un signe de respect pour la deuxième langue officielle (en nombre de locuteurs) de Suisse, d'égards pour les citoyens de France voisine, ou du prestige du français, resté longtemps marqué chez les élites alémaniques en général et bâloises en particulier. On trouve ainsi ce type d'énoncés symétriques: « Buchhandlung [...] Librairie »; « Pharmacie Apotheke »; « metzgerei [...] charcuterie » [*100].

Quelquefois, le français, indice supposé de raffinement, accompagne seul un nom propre (« Läderach / chocolatier suisse »; « Bijouterie A. Zinsstag » [*101]). Il peut aussi trôner seul, comme dans l'enseigne dorée de l'hôtel de luxe « Les trois rois », édifice emblématique du bord du Rhin, en plein cœur de Bâle, ou dans l'enseigne d'une librairie dénommée « Bisouterie / embrassade du bouquinat-facile » [*102]. Ce titre, complexe à décoder pour un non-francophone, suppose qu'il existe un public francophile assez nombreux. Mentionnons aussi cette rare occurrence (ancienne à en juger par l'effacement de la peinture) d'une signalisation dans les trois principales langues nationales – hommage à un plurilinguisme suisse qui constitue en soi un référent identitaire: « Verbotener Durchgang / Passage interdit / Passaggio proibito » [*103].



[*100]



[*101]



[*102]



[*103]

Si l'empreinte du français décline au profit de celle de l'anglais, la langue de Molière (ou celle de Chessex) semble donc conserver un attrait indéniable dans la capitale de la région des trois-frontières, d'autant qu'en Alsace voisine, la diglossie séculaire (alsacien/*Hochdeutsch*), de type fergusonien, a disparu au profit d'une diglossie de type fishmanien (alsacien/français, langues non génétiquement liées), elle-même menacée par une tendance à l'unilinguisme français (à peine tempéré par le bilinguisme français/*Hochdeutsch*).

Officialisation symbolique du suisse-allemand et visibilité métalinguistique

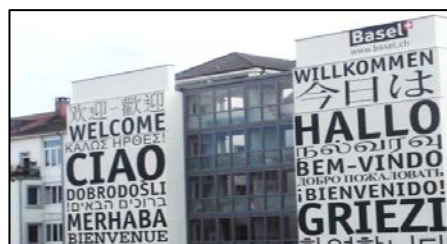
Parallèlement à la présence d'autres langues standards que le *Hochdeutsch* dans l'espace bâlois, on note des incursions du suisse-allemand dans les pays voisins. C'est le cas à l'oral, lorsqu'il arrive à des Suisses de converser en dialecte alémanique avec des Alsaciens ou des Badois, mais c'est aussi le cas – symboliquement – à l'écrit, lorsque le suisse-allemand est présenté comme une 'vraie langue', à l'égal du français ou du *Hochdeutsch*, comme la langue qui incarne la Suisse (allemande). La dimension diglossique s'évanouit alors provisoirement. Ainsi, dans le centre commercial Marktkauf de Weil-am-Rhein en Allemagne, situé à la 'tri-frontière' – tout proche de la frontière terrestre germano-suisse et séparé de la France par une passerelle sur le Rhin –, on trouve un trilinguisme où, une fois n'est pas coutume, l'anglais n'a pas droit de cité et où le suisse-allemand acquiert le statut de langue écrite aussi digne que

d'autres – comme le suggère la taille du lettrage: « Herzlich Willkommen / *Bienvenue* / GRÜEZI... im Dreiländereck » [*104] (littéralement: 'au coin des trois pays').

La formule de salutation 'GRÜEZI' est considérée comme un signe de suissitude tant en Suisse qu'à l'extérieur, mais aussi comme un schibboleth (de nombreux Allemands escamotant la diphtongue pour dire 'GRÜZI', v. Christen dans ce volume). Et si, au Marktkauf de Weil-am-Rhein, c'est 'GRÜEZI', le mot réputé commun à toute la Suisse allemande, qui a été choisi, à Bâle même, où l'on dit plutôt 'GRIEZI', c'est ce dernier mot qui figure sur la peinture murale plurilingue qui orne un immeuble proche de la gare et souhaite la bienvenue à des voyageurs originaires de tous les continents [*105]. Il n'y a pas d'officialisation symbolique *du* suisse-allemand, puisque l'approche est plus cantonale que nationale, conformément à la diversité dialectale qui est l'un des éléments de la diglossie en Suisse allemande. Et le schibboleth est ici plus bâlois que 'pan-suisse-allemand'. Cependant, on ne peut oublier la dialectique constante entre les spécificités cantonales et la communauté linguistique suisse-allemande prise dans sa globalité. C'est donc un mot bâlois *et* suisse-allemand qui accède à l'égale dignité symbolique. À travers ce « GRIEZI », c'est l'ensemble des 'variétés basses' alémaniques de Suisse qui semblent érigées au rang de 'vraies langues'. La désactivation provisoire de la réalité diglossique passe aussi par la taille des caractères choisis pour le « GRIEZI » mural – la même que celle du très allemand « Hallo ».



[*104]



[*105]

Cette mise en scène du bâlois est une stratégie à la fois *performative* (renforcer l'importance symbolique du suisse-allemand en lui conférant un espace matériel correspondant à l'espace affectif qu'on lui accorde) et *métalinguistique*, puisqu'elle rend visible la problématique diglossique en affichant sur le même mur le dialecte (« GRIEZI ») et l'allemand standard (« Willkommen », « Hallo »). Le voyageur, suisse ou non, est incité à réfléchir à l'étrange phénomène qui, soudain, fait coexister les deux langues de référence du lieu en les présentant comme égales – à moins qu'on ne considère que la place occupée par « GRIEZI » reste un symbole d'infériorisation puisque la 'langue haute' apparaît quelques mètres plus haut...

La dimension métalinguistique est plus clairement marquée lorsque, parfois, de simples guillemets indiquent une volonté de rendre visible la dualité, de souligner (plutôt que d'ignorer) le hiatus linguistique: « 'E GUETE' WÜNSCHT IHNEN EICHE » [*106] ('Eiche vous souhaite 'bon appétit' ' [serviette en papier]); ou « Besuchen Sie uns in unserem 'HÖFLI'! » [*107] ('Venez nous voir dans notre 'petite cour' ' [panneau devant un bar]). Il peut s'agir de purisme (pour signaler que l'hybridité doit rester l'exception), mais aussi de 'pédagogie', pour éduquer les touristes germanophones non suisses (à moins qu'il s'agisse tout simplement de fournir à ceux-ci l'altérité exotique qu'ils viennent chercher en Suisse). Dans un genre plus directement didactique, sur un panneau de rue, le nom de la rue en allemand standard, « am Mühlenteich », est complété par une phrase qui explique que le mot '-teich' en cache un autre en dialecte (désignant une 'étendue d'eau stagnante ou courante créée artificiellement'): « 'DYCH' (Dialekt) bezeichnet ein künstlich angelegtes stehendes oder fliessendes Gewässer » [*108].

Enfin, on peut estimer que ceux qui ont baptisé un café « CHUCHICHÄSCHTLI » [*109] ('petit placard de cuisine'), un autre schibboleth réputé imprononçable par les étrangers, mettent indirectement en scène la distance linguistique entre les variétés 'basse' et 'haute', sur un mode ludique dont les aspects identitaires ne sont pas absents.



[*106]



[*107]



[*108]



[*109]

Bâle et Port-au-Prince: quels parallèles?

Disparités et ressemblances dans les domaines d'utilisation

La réflexion métalinguistique évoquée ci-dessus semble plus présente à Bâle (même sans tenir compte du Carnaval, très axé sur l'écrit) qu'à Port-au-Prince, où rien de tel ne transparaît dans le corpus. Ceci peut être un indice du fait qu'en Haïti, où l'officialisation du bilinguisme modifie peu à peu l'espace public, les rapports de force sociaux et la nouvelle concurrence des langues rendent encore difficile une approche ludique de la coexistence linguistique. Et peut-être que le créole, par son statut de marqueur identitaire *national*, a un caractère 'sacré' qui fait qu'il se prête moins aux clins d'œil identitaires du type de ceux qui, à Bâle, permettent d'abord de créer un sentiment d'appartenance à un 'nous' *local* – sans parler de l'effet d'exotisme sur les visiteurs venus d'autres contrées germanophones. En Suisse, malgré quelques débats, la réalité diglossique se vit sans qu'on songe à promouvoir davantage le bilinguisme à l'écrit. Le rapport entre les langues 'basse' et 'haute' peut donc être plus décripé, même si, paradoxalement, les deux variétés font à l'oral l'objet d'un usage plus clairement délimité que les variétés du continuum créole/français en Haïti – en particulier si l'on en juge par la façon dont s'expriment certains acteurs du monde politique ou médiatique haïtien, où l'alternance et le mélange codiques semblent plus répandus qu'en Suisse alémanique, où l'on parle l'une *ou* l'autre langue – le fait semble indéniable pour qui fréquente à la fois les médias haïtiens et suisses-allemand, mais mériterait d'être étayé par une étude comparative.

Quelles sont finalement les autres ressemblances et dissemblances entre les deux contextes selon le domaine d'utilisation (v. fig. 3)? D'après nos deux corpus, le suisse-allemand est plus utilisé que le créole dans l'affichage commercial (enseignes de restaurants, de commerces, éléments d'informations divers), domaine particulièrement important pour la visibilité. En revanche, il l'est moins dans la publicité généraliste, le créole semblant associé plus directement à l'affirmation identitaire que le suisse-allemand. À Port-au-Prince, la dimension patriotique nationale de l'utilisation du créole semble manifeste, tandis qu'à Bâle, le recours au dialecte dans la publicité est parfois davantage lié à la 'petite patrie' qu'est la *Heimat* cantonale.

Un autre domaine où le créole est clairement plus visible que le suisse-allemand est la politique (sauf, sans doute, en période de carnaval bâlois – qu'il faudrait certes comparer avec un carnaval haïtien). Alors que le domaine religieux semble encore marqué par le français, la politique est le domaine par excellence du créole écrit, à en juger par les messages que véhiculent les affiches et les graffitis (à quoi on pourrait ajouter les nombreuses pancartes et

banderoles brandies dans les manifestations – qui ne faisaient toutefois pas partie de notre corpus). Les panneaux de signalisation et autres annonces officielles semblent être assez largement l’apanage du créole, alors que le suisse-allemand écrit n’est que rarement employé par les autorités cantonales bâloises. Tout ceci tend à montrer que l’officialisation du créole, dont l’État est l’un des vecteurs principaux, commence à se traduire en termes de visibilité, même si cette volonté ne peut mettre fin du jour au lendemain au bilinguisme diglossique. Ainsi les informations et publicités pour les établissements scolaires – domaine traditionnel de la ‘langue haute’, restent très largement en français – de la même façon qu’ils restent en allemand en Suisse.

Dernier fait notable, à Bâle comme à Port-au-Prince, lorsqu’il est question d’‘éducation à la propreté’ – un registre lié à l’émotionnel (v. Lüdi 2007, 141) –, les autorités semblent recourir volontiers à la langue réputée plus proche de l’affectif. C’est l’un des rares domaines où l’on observe dans les deux contextes l’utilisation de la ‘langue parlée écrite’ selon le schéma *top down* (‘du haut vers le bas’, les décisions émanant de la volonté d’instances officielles, de grandes marques privées, etc.), alors que pour d’autres domaines (la politique), seul Port-au-Prince offrait ce schéma, et que, globalement, l’utilisation du suisse-allemand à Bâle semble davantage relever du schéma *bottom up* (‘du bas vers le haut’, en vertu de décisions individuelles de particuliers, de commerçants indépendants, etc.).

Fig. 3 - Fréquence d’utilisation des langues dans les principaux domaines du paysage linguistique
[de basse (-) à très élevée (+++)]

	CRÉOLE (Port-au-Prince)	SUISSE-ALLEMAND (Bâle)
affichage commercial	+	++
publicité	++	+
politique	+++	+
affichage institutionnel	++	+
réflexion métalinguistique	-	+

Le créole et le suisse-allemand, des Ausbausprachen de différent degré?

Pour reprendre la terminologie de Kloss (1976), le créole haïtien est incontestablement, depuis longtemps, une *Abstandsprache* du français, une ‘langue par distance’, une variété linguistique devenue si distincte qu’elle ne peut plus être considérée commune un dialecte d’une autre langue – à l’instar du néerlandais ou du luxembourgeois par rapport à l’allemand standard. Si le suisse-allemand donne parfois l’impression d’être une *Abstandsprache*, c’est surtout à l’oral, puisqu’il est devenu une variété linguistique largement autonome dans les médias audiovisuels et dans certains aspects de la vie politique (débats dans certains parlements, dans les commissions, etc.). Il permet incontestablement de traiter de tous les sujets dans des situations très variées et l’illusion d’unilinguisme est fréquente. Pourtant, tant que le suisse-allemand n’est pas normé ou officialisé (et rien n’indique qu’il le sera prochainement), il apparaît d’abord comme une ‘langue parente’ (*verwandte Sprache*) de l’allemand standard, dont il reste dépendant pour l’écrit.

Le créole haïtien apparaît aussi de plus en plus comme une *Ausbausprache*, une ‘langue par élaboration’. Il ne possède certes pas encore un ‘degré élevé d’élaboration’ (*grosser Ausbaugrad*), comme les langues standards telles que le français ou l’allemand, qui remplissent depuis longtemps toutes les fonctions dont peut disposer une langue à l’oral comme à l’écrit.

Mais il est déjà une langue 'à faible degré d'élaboration' (*geringer Ausbaugrad*): ce qui était jadis à l'origine considéré comme une variété dialectale de français est devenu une langue autonome qui, par la volonté politique, a conquis (ou est en train de conquérir) le statut de langue reconnue – une langue qu'il est donc possible d'aménager et d'enrichir consciemment. À l'image du luxembourgeois, elle dispose seulement de *certaines* fonctions parmi celles qui seraient celles d'une *Ausbausprache* complète. Contrairement au suisse-allemand, elle possède en effet une graphie, une phonétique et une morphologie largement standardisées ainsi qu'une norme orthographique acceptée, et son utilisation comme langue nationale ou langue officielle lui confère, en particulier en matière politique, un indéniable prestige. Il lui manque toutefois (et c'est ce à quoi œuvrent les promoteurs d'une politique d'élaboration' plus complète du créole; v. DeGraff dans ce volume), un corpus assez fourni de textes littéraires, et, surtout, scientifiques, pédagogiques ou juridiques. De ce point de vue, elle n'a pas encore entièrement quitté le statut de 'langue basse' du couple diglossique, et se rapproche du suisse-allemand. Ce dernier, malgré l'ancienneté des productions à caractère littéraire (et la nouveauté de son utilisation dans les médias électroniques), ne fait jamais figure de langue scientifique à l'écrit. S'il constitue un système complet permettant de répondre à toutes les fonctions d'une *Ausbausprache*, c'est uniquement à l'oral – le concept de 'dialecte par élaboration' (*Ausbaudialekt*) semblant alors plus approprié.

Les frontières entre ces termes sont fluides et en Haïti comme en Suisse, l'évolution de la situation sociolinguistique peut être difficile à prévoir, mais le concept de 'bilinguisme diglossique' semble encore légitime, tant que la réalité sociétale ne permettra pas une politique promouvant un bilinguisme égalitaire, tant que les deux langues en présence, malgré les mutations que connaissent leurs liens traditionnels, ne rempliront pas toutes les fonctions d'une langue écrite, ou tant que la 'langue basse' n'aura pas remplacé la 'langue haute' actuelle en devenant la principale langue de référence. L'évolution vers un bilinguisme qui ne serait pas seulement symbolique correspond sans doute davantage à une demande sociale en Haïti qu'en Suisse allemande. À en juger par le paysage linguistique à Port-au-Prince, cette évolution semble en germe en Haïti, puisque l'utilisation du créole écrit fait lentement son chemin parmi les acteurs politiques et les autorités officielles.

En Suisse, la situation semble plus stable, et le dialecte alémanique écrit, bien présent dans le paysage linguistique bâlois, ne semble pas près de conquérir certains domaines. Il faut ajouter que malgré des liens parfois complexes entre Suisses allemands et Allemands, la dynamique identitaire des Suisses germanophones diffère grandement de celle qui agite Haïti, où l'idéal de 'libération linguistique' et d'accès à la pleine dignité du créole (soit la fin de la diglossie considérée comme une anomalie ou comme une aliénation héritée de la domination du français, ancienne langue coloniale) est lié à l'histoire d'une société née d'une révolte contre l'esclavagisme, puis façonnée par des décennies de racisme systémique persistant à l'échelle de la planète, de mise au ban ou de mise sous tutelle par des puissances occidentales.

Bilinguisme, diglossie, bilinguisme diglossique?

Dans les deux villes étudiées, la problématique diffère de celle des 'vraies villes bilingues' (de droit ou de fait). Comme nous le soulignons dans la section introductive, dans les villes suisses où existe un bilinguisme 'classique', par exemple Bienne ou Fribourg – toutes deux sises à la frontière des langues –, on a clairement affaire à un groupe minoritaire et à un groupe majoritaire. En revanche, à Bâle et à Port-au-Prince, il n'existe pas de 'fronts' nets entre communautés linguistiques, même si, dans le cas haïtien, les frontières sociales correspondent

aux frontières entre des groupes dont les représentants maîtrisent, ou non, le français. A contrario, si, à Bienne, l’affichage bilingue par des commerçants, outre les considérations économiques, peut relever d’un effort pour afficher une appartenance sincère à une ville bilingue imaginée qui dépasserait les clivages ethnoculturels (v. Brohy 2001, 115), à Port-au-Prince ou à Bâle, on trouve rarement de stratégie visant à produire consciemment un bilinguisme symétrique. Les deux langues en présence semblent s’exclure ou se compléter l’une l’autre, mais rarement s’ajouter l’une à l’autre (sauf s’agissant de rares lieux touristiques ou symboliques). Précisons toutefois que les situations de bilinguisme classique et de bilinguisme diglossique peuvent se rapprocher, si l’on compare Port-au-Prince ou Bâle cette fois avec Fribourg, où, loin du modèle paritaire biennois, le français est beaucoup plus visible que l’allemand minoritaire. Dans tous ces lieux, il se peut ainsi qu’un touriste distrait qui prêterait attention aux signes *visibles* plutôt qu’*audibles* ne remarque guère la mixité linguistique de la ville et croie la ville unilingue – ou ‘non diglossique’ (sur Fribourg, v. Brohy 2011, 115).

La ‘visibilisation’ d’une situation bilingue (diglossique ou non) est affaire de volonté politique et de ressources économiques. Elle peut sembler plus complexe à atteindre dans des situations de type diglossique, où l’idée d’égalité des deux langues ne va pas de soi (v. par exemple Blanchet 2005, Lajarge/Moïse [Provence] et Le Squère 2005 [Bretagne]). Le poids des habitudes qui ont sculpté le paysage urbain encore marqué par l’unilinguisme traditionnel à l’écrit, de même que l’évolution très lente de la demande sociale et du marché linguistique, ont pour effet que même dans le cas d’une officialisation du bilinguisme comme en Haïti, la ‘sortie de la diglossie’ au profit d’un bilinguisme paritaire peut être longue à se mettre en place autrement que sur le mode symbolique. De plus, l’aspect financier est loin d’être négligeable. Si on ne trouve pas, dans la région bâloise, de plaques de rue en allemand standard et en dialecte (tout au plus trouve-t-on quelques plaques uniquement en dialecte), on peut penser que le financement n’aurait pas été problématique si la volonté politique avait existé. Mais à Port-au-Prince, où les plaques de rue en français sont déjà rares, les conditions économiques et urbanistiques font qu’il peut être difficile d’installer systématiquement des plaques de rue bilingues – ou unilingues créoles.

Dans les deux villes étudiées, Port-au-Prince et Bâle, le bilinguisme semble encore très marqué par la diglossie. Ainsi dans l’affichage, on est bien loin d’un rééquilibrage clair au profit de la langue historiquement dominée. Et d’une façon générale, on semble encore plus éloigné du *remplacement* de la langue qui était jadis la seule à être standardisée (le français ou l’allemand) par la langue en voie avancée de standardisation (le créole) ou potentiellement standardisable (le suisse-allemand). En Haïti, les classes sociales qui tirent le mieux parti de la situation diglossique parce qu’elles maîtrisent le français ne sont sans doute guère enclines à procéder à marche forcée à l’éviction de la langue réputée ‘haute’ au profit de la langue autochtone, même si cette dernière a gagné en prestige. Et en Suisse allemande, le débat semble clos sans avoir commencé.

On a jadis agité le spectre de la ‘hollandisation’ (sur la critique de ce terme, v. Berthele/Desgrippes dans ce volume) pour désigner l’éventuelle séparation définitive de la Suisse alémanique du reste de l’espace linguistique historiquement germanophone. Pour poursuivre dans ce genre de spéculations, on pourrait ajouter que l’‘haïtianisation’ de la Suisse allemande n’est pas plus à l’ordre du jour, au sens où, répétons-le, personne n’envisage sérieusement de promouvoir le suisse-allemand au rang de cinquième langue officielle de Suisse.

Inversement, même si la situation linguistique d'Haïti n'évolue que lentement, certains éléments du paysage linguistique port-au-princien montrent que son 'helvétisation' (soit l'abandon de l'idée même de développer l'usage officiel du créole écrit) est maintenant tout aussi peu vraisemblable – car ce ne pourrait qu'être perçu comme un échec et un retour en arrière.

Ajoutons pour terminer qu'au vu de la présence d'autres langues standards (anglais et espagnol en Haïti; français, anglais, italien et diverses langues migrantes en Suisse alémanique), mais aussi, s'agissant de Bâle, au vu de la présence de plusieurs variétés dialectales (locales ou régionales – voir Meune dans ce volume), il conviendrait aussi de parler d'une forme de 'plurilinguisme diglossique'. Concernant l'anglais, rappelons qu'en Suisse comme en Haïti, hormis dans certains lieux à vocation touristique, l'emploi de cette langue semble avoir largement pour but d'attirer l'attention des citoyens, en tablant sur la fascination qu'elle exerce et sur son image prestigieuse – les informations 'importantes' étant données dans une autre langue. Plus généralement, le recours à l'anglais a comme effet, pour les émetteurs tout comme pour les récepteurs du message, de nourrir un imaginaire autre que celui qu'inspire(nt) la (les) langue(s) quotidienne(s), un rêve lié à un ailleurs potentiellement meilleur.

Si le bilinguisme diglossique façonne encore Bâle et Port-au-Prince, la polyphonie (ou polygraphie) urbaine ne semble appelée à disparaître dans aucun des contextes étudiés. Il y a tout lieu de penser que les acteurs de l'espace urbain continueront à mobiliser ainsi leurs ressources linguistiques et communicationnelles et à manier le capital symbolique associé aux diverses variétés linguistiques composant leur répertoire, et qu'au-delà de leurs différences et des évolutions sociolinguistiques possibles, les deux villes continueront de se rejoindre dans leur indéniable créativité langagière.

Bibliographie

- Anderson, Benedict R., 1983, *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*, Londres: Verso.
- Backhaus, Peter, 2007, *Linguistic landscape: A comparative study of urban multilingualism in Tokyo*, Clevedon: Multilingual Matters.
- Blanchet, Philippe, 2005, « Usages actuels du provençal dans la signalétique urbaine en Provence: motivations, significations et enjeux sociolinguistiques », *Revue de l'Université de Moncton*, 36.1, 255-287.
- Boudreau, Anette et al. (dir.), 2005, *Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes*, *Revue de l'Université de Moncton*, 36.1.
- Boudreau, Annette/Dubois, Lise, 2005, « L'affichage à Moncton: miroir ou masque? », *Revue de l'Université de Moncton*, 36.1, 185-217.
- Brohy, Claudine, 2011, « Les langues s'affichent: signalétique, publicité et paysage linguistique dans deux villes bilingues suisses, Biel/Bienne et Fribourg/Freiburg », *Cahiers de l'ILOB / OLBI working papers*, 2.1, 105-124.
- Bulot, Thierry/Beauvois, Cédile/Blanchet, Philippe (dir.), 2001, *Cahiers de Sociolinguistique*, 6 [Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques: images urbaines et sociales].
- Calvet, Louis-Jean, 1994, *Les voix de la ville: introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris: Payot.
- Cheshire, Jenny/Moser, Lise-Marie, 1994, « English as a cultural symbol: The case of advertisements in French-speaking Switzerland », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 15, 451-469.
- Conseil de l'Europe, 1992, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* [Série des traités européens, 148], Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Dorélien, Gaspard, 2007, « Circuler, les panneaux dans la tête », *Le Nouvelliste*, 21 mars [http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/41337/Circuler-les-panneaux-dans-la-tete].

- Ferguson, Charles E., 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325-340.
- Fishman, Joshua A., 1967, « Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism », *Journal of Social Issues*, 23.2, 29-38.
- Gorter, Durk, 2006 (dir.), *Linguistic landscape: A new approach to multilingualism*, Clevedon: Multilingual Matters.
- IHDS [Institut haïtien de statistique et d'informatique], 2015, *Population totale, de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2015*, DSDS [Direction des statistiques démographiques et sociales] [www.ihsi.ht/pdf/projection/Estimat_PopTotal_18ans_Menag2015.pdf].
- Kloss, Heinz, 1976, « Abstandsprachen und Ausbausprachen », dans: Joachim Göschel/Norbert Nail/Gaston van der Elst (éd.), *Zur Theorie des Dialekts*, Wiesbaden: Steiner, 301-322.
- Kreis Georg, 2011, *Babylon Europa. Zur europäischen Sprachlandschaft*, Schwabe: Basel.
- Lajarge, Romain/Claudine Moïse, 2005, « Enseignes commerciales, traces et transition urbaine. Quartier de Figuerolles, Montpellier », *Revue de l'Université de Moncton*, 36.1, 97-127.
- Landry, Rodrigue/Richard, Bourhis, 1997, « Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study », *Journal of Language and Social Psychology*, 16, 23-49.
- Le Squère, Roseline, 2005, « Mise en œuvre du bilinguisme de la ville de Lorient [...]: de la conceptualisation politique à l'application territoriale: pratiques, analyse de la demande sociale et enjeux », *Revue de l'Université de Moncton*, 36.1, 157-183.
- Loetscher, Hugo, 2015, *Une panosse pour poutser. Essai sur l'impureté linguistique: une perspective suisse*, Montréal: Université de Montréal [*Revue transatlantique d'études suisses*, 2015.2] [http://llm.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/litterature_langue_monde/Documents/Panosse_pour_poutzer.pdf].
- Lombart, Marie/Kevin Pierrat/Marie Redon, 2014, « Port-au-Prince: un 'projectorat' haïtien ou l'urbanisme de projets humanitaires en question », *Cahiers des Amériques latines*, 75 [<https://cal.revues.org/3142>].
- Lüdi, Georges, 2007, « Einsprachig und heteroglossisch », *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik* 148, 132-157.
- /Py, Bernard, 2003, *Être bilingue*, Berne: Peter Lang.
- /Werlen, Iwar, 2005, *Sprachenlandschaft in der Schweiz*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- Ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC), 2017, « La Direction administrative », Port-au-Prince [www.mtptc.gouv.ht/accueil/les-defis/page_direction-administrative.html#5].
- , 2014, *Élaboration d'une stratégie nationale de sécurité routière. Rapport d'inspection de sécurité routière des RN1, RN2 et RN8. Haïti* [www.mtptc.gouv.ht/media/upload/doc/publications/StrategieNationale4.pdf].
- Office fédéral de la statistique (OFS), 2017, « Population résidente permanente et non permanente selon la catégorie de nationalité, le sexe et le canton, à la fin du 3e trimestre 2016 » [www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.assetdetail.1500541.html].
- Ordonnance fédérale sur la signalisation routière (OSR), 1979, 5 sept., 741.21.
- Schaller-Schwaner, Iris/Tschichold, Cornelia, 2004, « Born to be wild: English in Swiss public space », dans: David Spurr/Cornelia Tschichold (dir.), *The space of English*, Tübingen: Gunter Narr, 227-247.
- Werlen, Iwar, 2005, « Biel/Bienne – Leben in einer zweisprachigen Stadt », *Bulletin VALS-ASLA* 82 [Sarah-Jane Conrad/Daniel Elmiger (éds.), *Villes bilingues – Zweisprachige Städte – Bilingual Cities*], 5-16.
- Zarate, Geneviève/Bulot, Thierry (dir.), 2008, *Lieux de ville et identité: perspectives en sociolinguistique urbaine*, Paris: L'Harmattan.

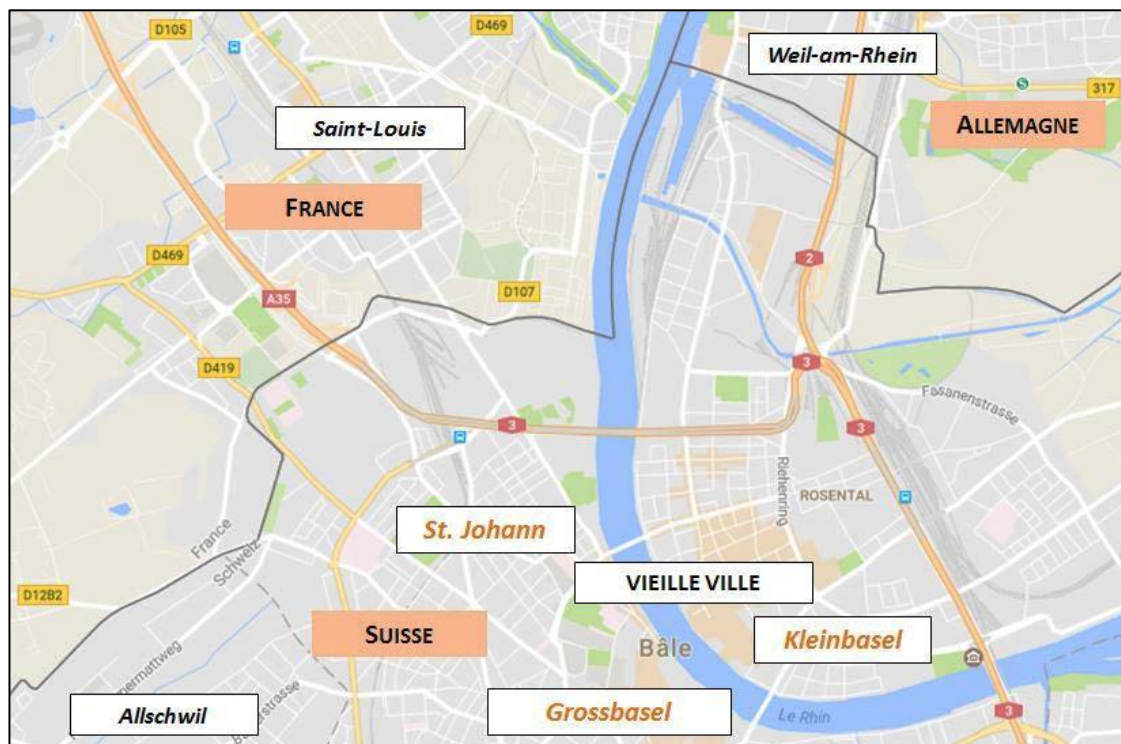
[NB: tous les liens indiqués dans cet article étaient actifs au moment de la mise en ligne en mars 2017.]

Annexe 1 – Plan du centre de Port-au-Prince

[• • • • • = rues de référence pour la constitution du corpus]



Annexe 2 – Plan de l’agglomération de Bâle



Revue transatlantique d'études suisses
6/7.2016/17

Éditeurs:

Manuel Meune (manuel.meune@umontreal.ca)

Katrin Mutz (katrin.mutz@uni-bremen.de)

© 2017 - Section d'études allemandes
Département de littératures et de langues du monde
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

ISSN - 1923-306X